

RAPPORT

50177

SUR LES

ARCHIVES CANADIENNES

RETIRÉ DE LA COLLECTION
DATE 1004 PAR 426

DOUGLAS BRYMNER,

DOCTEUR EN DROIT, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA,

ARCHIVISTE

1895

(Annexe du Rapport du Ministre de l'Agriculture)



IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA

IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LA REINE

1896

No. 8A—1896.] Prix 25 centins.

027.571

A673 R

2895



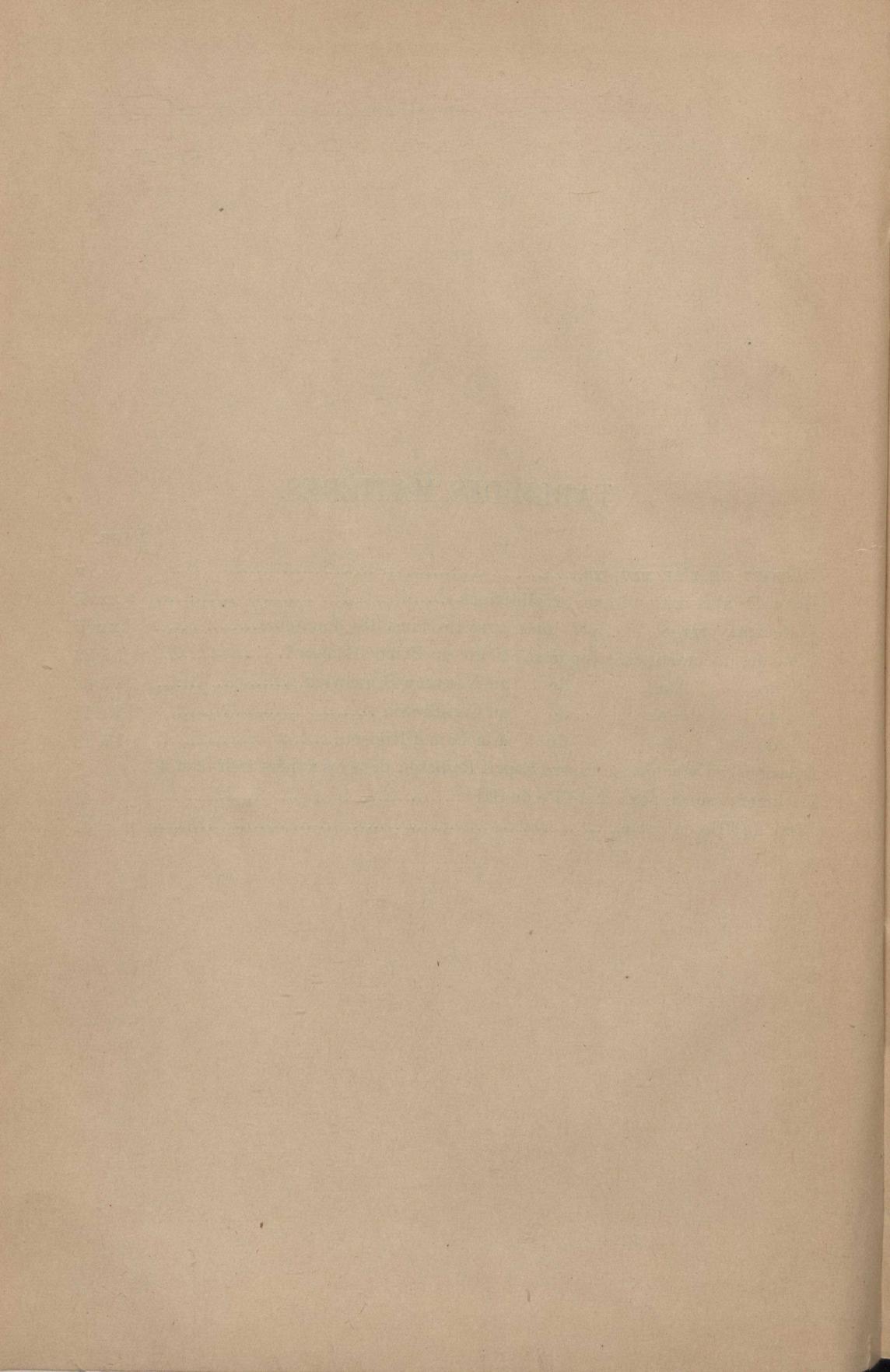
R

SA. I.

2895

TABLE DES MATIÈRES.

	PAGE.
RAPPORT DE L'ARCHIVISTE.....	v
Liste des abréviations, avec explications.....	xxvii
Liste des ouvrages, etc., présentés, avec les noms des donateurs.....	xxvii
Liste des documents se rapportant à l'Ile du Prince-Edouard.	1 à 89
do do do au Nouveau-Brunswick.	1 à 68
do do do au Cap-Breton	1 à 111
do do do à la Baïe d'Hudson.....	1 à 13
Relations des voyages de Pierre Esprit Radisson, dans les années 1682-3 et 4.	1
Documents se rapportant à l'Ile de Sable.....	41
Carte de l'Ile de Sable.....	41



RAPPORT SUR LES ARCHIVES CANADIENNES

DOUGLAS BRYMNER, L.D.D., M.R.S.C., ARCHIVISTE.

A l'honorable J. A. OUMET,
Ministre intérimaire de l'Agriculture,
Etc., etc., etc.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur les archives pour 1895.

Depuis mon dernier rapport, j'ai reçu de Londres de nouvelles copies de documents se rapportant au Haut-Canada et au Bas-Canada, et la transcription des papiers pour ces deux provinces touche à sa fin. La correspondance dans ce département va toujours en augmentant, et on n'épargne aucun effort pour fournir les renseignements demandés sur des points d'intérêt. Les sociétés et les gens d'érudition continuent à nous envoyer des contributions, comme on pourra le voir par la liste des ouvrages présentés.

La liste des documents relatifs à la Nouvelle-Ecosse qui avaient été examinés dans les divers dépôts, à Londres et ailleurs, a été publiée dans le rapport pour 1894. Dans le présent rapport, ce travail est continué; on y trouvera aussi la liste des documents concernant les autres provinces maritimes et la Baie d'Hudson. Dans mon dernier rapport, je fais remarquer que les archives se trouvaient dispersées dans les divers départements d'Etat et les autres endroits de dépôt, et j'indique la méthode que j'avais adoptée pour arranger les transcriptions de manière à les rendre plus facilement accessibles; inutile donc de revenir sur cela. Je crois devoir dire, pour faire disparaître tout malentendu, que les transcriptions des documents catalogués n'ont pas encore été reçues et qu'avis sera régulièrement donné de leur réception.

Suivant la coutume suivie jusqu'ici, j'ai fait un résumé des principaux événements qui se sont déroulés dans l'histoire des différentes provinces; pour avoir de plus amples renseignements sur les faits mentionnés dans ce résumé on devra consulter les archives.

En 1769, il fut décidé, à la demande des propriétaires, d'établir l'île du Prince-Edouard, alors appelée "île de Saint-Jean," sous un gouvernement séparé, mais avant cette époque, en 1763 et 1764, lord Egmont avait proposé de diviser l'île en hundreds, etc., le tout devant être concédé à Sa Seigneurie, qui aurait distribué les terres en commun socage, les tenanciers, cependant, devant être assujétis au service militaire. Cette proposition fut rejetée ainsi qu'une autre faite par l'amiral Knowles et ses associés, qui voulaient aussi que l'île leur fût concédée en entier. Le Bureau du Commerce, à qui le comité du conseil avait renvoyé l'affaire, distribua les terres entre des particuliers, dont une liste presque complète se trouve parmi les documents relatifs à la Nouvelle-Ecosse, à la date du 23 mai 1767. D'autres documents se rattachant à ce sujet se rencontrent dans la même série de documents—juin, juillet et août 1767. Comme c'était à la

demande des propriétaires de l'île que le nouveau gouvernement avait été établi, tous les frais d'administration devaient retomber entièrement sur eux. Francklin, qui gouverna la Nouvelle-Ecosse pendant l'absence de lord William Campbell, fit preuve dans les circonstances de plus de zèle que de prudence, et les mesures qu'il prit furent désapprouvées. Le secrétaire d'Etat écrivit à lord William Campbell que Francklin n'avait été autorisé qu'à faire des arrangements temporaires, et que par conséquent il aurait probablement à payer les dépenses qui avaient été faites. Les arrangements paraissent avoir été mal exécutés ou mal conçus, car les officiers envoyés pour gérer les affaires de la nouvelle administration furent forcés de retourner à Halifax, vu qu'il n'avait pas été pourvu à leur soutien.

Patterson, qui fut nommé gouverneur en juillet 1769, arriva à l'île le 30 d'août de la même année et prêta serment le 19 septembre, date où il nomma un Conseil exécutif. Son rapport sur la condition naturelle de l'île fut favorable, mais il fit remarquer qu'il n'y avait pas de maisons pour abriter ceux qu'on attendait ni de provisions pour les nourrir ; selon toute apparence, il n'y avait pas même une seule grange de construite, comme le dit Patterson dans la lettre où il signale le besoin d'une église, d'un palais de justice et d'une géôle, et il n'y avait pas non plus de chemins. En 1768, un plan, d'après lequel la ville de Charlottetown devait être bâtie, fut préparé par Morris, arpenteur général de la Nouvelle-Ecosse, mais ce plan fut modifié par Patterson après son arrivée. Les deux plans seront copiés.

Les propriétaires de l'île qui s'étaient montrés si impatients d'avoir un gouvernement séparé ne furent pas prompts à payer leurs redevances, avec lesquelles les dépenses de l'administration devaient être couvertes, de sorte que les officiers ne reçurent pas de salaires et que les fonds nécessaires pour l'établissement de chemins furent contribués par souscription volontaire. Des ordonnances furent adoptées par le Conseil exécutif pour la perception des redevances et pour d'autres fins, mais le secrétaire d'Etat jugea que ces ordonnances n'étaient pas valides et qu'elles ne pourraient être appliquées que du consentement des habitants. En attendant, les fonctionnaires souffraient du non-paiement de leurs salaires et n'avaient pour toute ressource que les fonds que le gouverneur Patterson leur avançait sans autorisation.

En février 1773, il fut résolu de convoquer une Chambre d'Assemblée, ce qui fut fait, mais cette Chambre n'exista pas longtemps ; le Conseil exécutif décida, le 14 juillet de la même année, de la dissoudre. L'Assemblée fut par conséquent prorogée au 1^{er} avril suivant, date où elle devait être dissoute. On trouvera des renseignements à ce sujet dans les documents concernant les tentatives faites par le lieutenant-gouverneur Desbrisay et d'autres personnes pour coloniser l'île, tentatives qui paraissent avoir été désapprouvées par les autorités impériales, représentées par les secrétaires d'Etat.

En 1775, alors que commencèrent les hostilités dans les colonies, les habitants de la Nouvelle-Angleterre firent des incursions dans l'île, et au cours d'une de leurs expéditions ils pillèrent la maison du gouverneur Patterson, s'emparèrent de Callbeck, l'administrateur, et de Wright, l'arpenteur, puis capturèrent un navire venant de Londres, à bord duquel se trouvaient MM. Spence et Higgins, qu'ils dépouillèrent de tous leurs effets et qu'ils relâchèrent ensuite, avec la femme et les serviteurs de Spence et M. Desbrisay, le chapelain. Wright dit que les corsaires agissaient d'après des ordres reçus de Washington et qu'on avait attaqué Charlottetown pour se venger de ce que des recrues étaient levées sur l'île pour Québec. Les événements qui se déroulèrent sur l'île

pendant la guerre révolutionnaire et les mesures de défense qu'on adopta sont mentionnés dans les archives, de sorte qu'il est inutile d'en parler ici.

Patterson, qui avait été absent pendant quelque temps, retourna à l'île le 28 juin 1780, et signala une forte augmentation dans la population, un sensible accroissement dans le nombre des bestiaux, etc. Il proposa pour éviter toute confusion, de changer le nom de l'île—Saint-Jean—en celui de Nouvelle-Irlande, et un Acte fut adopté à cette fin, mais cet acte fut désavoué parce que le nom de Nouvelle-Irlande avait déjà été donné à une autre colonie. Il proposa aussi un système de routes militaires, mais son plan ne fut pas approuvé par lord George Germain, alors secrétaire d'Etat, ce dernier prétendant que ces routes offriraient des facilités à un ennemi, tandis qu'en laissant l'île comme elle était les habitants, grâce à leur connaissance du pays, auraient l'avantage.

Le gouverneur Patterson, à son retour, accusa le lieutenant-gouverneur Desbrisay et les membres du Conseil exécutif d'avoir profité de son absence pour se procurer des terres d'une manière irrégulière et il les somma de restituer le tout à la Couronne. Desbrisay invoqua ses pouvoirs comme lieutenant-gouverneur et prétendit qu'il s'était conformé aux instructions qu'il avait reçues en concédant des terres ; si le roi le lui ordonnait, il abandonnerait les terres qu'il avait acquises, mais il croyait que ce ne serait pas juste. Les membres du Conseil protestèrent aussi, mais les lords du commerce appuyèrent Patterson et exigèrent que la restitution des terres en question eût lieu formellement en pleine audience.

En janvier 1782, le gouverneur Patterson fit rapport qu'il était à faire construire un navire pour traverser au continent, de manière à mettre l'île en communication avec le reste du monde pendant l'hiver, mais le résultat de cette première tentative n'est pas indiquée dans les documents.

C'est vers la fin de l'année 1782 que les loyalistes commencèrent à émigrer vers l'île, après avoir été invités à le faire par les officiers du corps des maîtres des forêts du roi. Au mois de juin 1783, l'agent Stuart insista pour qu'ordre fut donné de transporter de New-York à l'île de Saint-Jean les loyalistes qui voudraient s'établir dans ce dernier endroit, et les concessionnaires qui avaient reçu de vastes étendues de terre sur l'île offrirent d'abandonner un quart de leurs propriétés en faveur des émigrants, mais à la fin de l'année Patterson se plaignit qu'il ne pouvait encourager l'émigration des loyalistes vu qu'il n'avait pas été autorisé à leur fournir des provisions, etc. A cause de cela ou pour d'autres causes, l'émigration des loyalistes n'avança pas très rapidement, malgré que le roi fût favorable à la chose, comme on pourra le voir par la lettre du secrétaire d'Etat au gouverneur Patterson en date du 8 juin 1784. Le 12 juillet, Patterson transmit un rapport où il indiquait la manière dont il avait distribué les terres qui avaient été abandonnées par les habitants de l'île en faveur des loyalistes, et où il exprimait l'espoir qu'il viendrait une foule d'émigrants des Etats du centre. Cet espoir ne fut pas réalisé. Un petit nombre seulement de loyalistes émigrèrent dans l'île ; des navires furent loués pour les transporter et des arrangements faits pour les pourvoir de provisions, de matériaux de construction, d'outils et d'instruments aratoires.

Sur ces entrefaites, il fut décidé que l'île de Saint-Jean serait régie à l'avenir par un lieutenant-gouverneur et qu'elle serait annexée de nouveau à la partie orientale de la Nouvelle-Ecosse, tous en jouissant de sa propre constitution et en retenant sa propre juridiction (*voir*, parmi les documents relatifs à la Nouvelle-Ecosse, la dépêche en date du 29 mai 1784). La nouvelle commission délivrée à Parr, gouverneur de la Nouvelle-

Ecosse, le nommait gouverneur en chef de la Nouvelle-Ecosse, de l'île de Saint-Jean et du Cap-Breton, mais d'après la lettre du secrétaire d'Etat à Patterson en date du 27 septembre 1784, la législature de l'île de Saint-Jean était conservée intacte et tout acte officiel devait être exécuté par le lieutenant-gouverneur, sauf lorsque le gouverneur en chef serait présent. Patterson, qui avait accepté son abaissement en grade sans se plaindre, écrivit aux autorités britanniques que l'annexion de l'île de Saint-Jean à la Nouvelle-Ecosse avait porté un coup fatal à la colonisation de l'île, attendu que Parr menaçait de ne plus accorder de provisions à ceux qui iraient s'y établir. Patterson explique la ligne de conduite de Parr en disant que celui-ci considérait l'île de Saint-Jean comme impropre à la colonisation, et cela, après avoir commencé par affirmer que Parr agissait comme il le faisait par crainte que toute la population de la Nouvelle-Ecosse ne se portât vers l'île à cause des avantages qu'elle offrait. La correspondance ne jette pas de lumière sur le sujet. Il est tout probable que les querelles entre le gouverneur et la législature, ainsi que les accusations portées l'un contre l'autre par le gouverneur et le juge en chef, ont contribué autant que tout le reste à retarder le développement du pays ; à ajouter à cela le manque de fonds causé par la négligence des propriétaires de payer leurs redevances. Les relations entre le gouverneur et la législature étaient évidemment peu amicales. La Chambre, qui avait ajourné ses délibérations, ne s'étant pas rassemblée à la date fixée, et ce, à cause du mauvais temps, au dire des députés, Patterson par une proclamation la déclara dissoute *ipso facto*. Les députés protestèrent contre cela et en appelèrent au public ; des accusations furent formulées contre Patterson et une requête pour sa destitution fut rédigée. Le Conseil et la Chambre prirent apparemment parti l'un contre l'autre, et Patterson fut défendu avec beaucoup d'énergie par son frère John, mais les plaintes devinrent si nombreuses que son rappel fut ordonné, et le lieutenant-gouverneur Fanning, qui se trouvait alors à Halifax, fut choisi pour le remplacer. La lutte que fit Patterson pour conserver sa place forme une intéressante épisode dans l'histoire de l'île. Il écrivit au secrétaire d'Etat que si on le destituait ce serait la ruine de sa famille, et il fit savoir à Fanning qu'il n'abandonnerait pas son poste. Pour éviter des troubles, Fanning décida de laisser les choses dans le *statu quo* jusqu'à ce qu'il eût reçu d'autres ordres, et il refusa de recevoir une adresse de la part des habitants de l'île de crainte que cela n'eût un effet préjudiciable sur le sentiment public. Il s'en suivit beaucoup de confusion, mais le 5 avril 1787, le secrétaire d'Etat ordonna péremptoirement à Patterson de délivrer à Fanning tous les documents publics et instructions officielles en sa possession, le roi n'ayant plus besoin de ses services. A la même date, Fanning fut mis au fait du rappel de Patterson, mais avant cela Fanning avait reçu des dépêches par voie de Halifax, probablement de Dorchester, mais on n'en trouve aucune trace. Le 10 avril, Fanning, par proclamation, publia sa commission et enjoignit aux sujets de Sa Majesté de se conduire en conséquence. Malgré cela, Patterson ne voulut pas sortir de charge et, le 5 mai, il prorogea l'Assemblée, déjà dissoute par Fanning le 3. L'ordre du 5 avril était cependant trop clair pour être dédaigné, et Patterson partit pour Québec dans le but d'exposer son cas à lord Dorchester. (Pour la lettre de Patterson à Dorchester, en date du 6 juillet, voir Q 28, p. 113, et pour le rapport de Dorchester à Sydney, en date du 18 août, voir le même volume, p. 111.) Mais les épreuves du lieutenant-gouverneur Fanning n'étaient pas finies. Plusieurs des membres du Conseil avaient résigné et il fallait les remplacer. Il se plaignit que les officiers militaires refusaient de l'appuyer, et le bruit courait que Patterson se proposait de revenir. A ajouter à cela le malaise causé par l'expression d'opinion de la part de monsieur le sous-secrétaire Nepean que Fanning avait eu tort de

publier la proclamation du 10 avril tandis que Patterson exerçait encore ses fonctions. Mais les accusations portées contre Patterson étaient trop sérieuses pour être passées sous silence. Le 14 août 1788, le percepteur des douanes fit rapport qu'en essayant de saisir des marchandises de contrebande il avait été déjoué par les fraudeurs employés par l'ex-lieutenant-gouverneur et son frère John, et en février 1789 une accusation publique de même nature fut portée contre les deux frères. Les documents ne font pas voir clairement quelles accusations spécifiques furent formulées contre Patterson et examinées par le Conseil Privé, mais Patterson se plaignit du résultat mortifiant de l'enquête, et la plupart des membres de son conseil, aussi bien que lui-même, furent démis de leurs fonctions, bien qu'on paraisse avoir quelque peu hésité à sévir contre les conseillers, à cause de la difficulté qu'on craignait d'avoir à remplir les charges vacantes.

La première presse typographique qu'il y ait eu sur l'île fut montée par M. Robertson en 1788, la seule allusion à ce fait se trouvant dans un document où il est dit que M. Robertson avait été chargé au mois de décembre de cette année-là d'imprimer les lois. Celles-ci étaient tenues d'une manière très irrégulière, de sorte que c'est avec beaucoup de difficulté qu'on parvenait à réunir les actes pour les imprimer. On pourra juger de l'état des choses sous ce rapport par la dépêche envoyée par Fanning le 20 mai 1792, lorsqu'il transmit le recueil imprimé des statuts. Dans cette dépêche Fanning dit qu'on n'avait pu trouver que des copies détachées et incorrectes des lois, mais il ajoute que le tout avait été révisé et corrigé avec soin. Le métier d'imprimeur ne paraît pas avoir été rémunérateur, car Robertson partit immédiatement après que les actes de 1798 eurent été imprimés.

La correspondance qui fut échangée à l'occasion des menaces de guerre avec l'Espagne, en 1790, et ensuite lors de la déclaration de guerre par les autorités françaises, en 1793, fait voir que l'île était laissée sans défense. Fanning offrit, en cas de guerre avec l'Espagne, de servir dans l'armée, et il suggéra d'attaquer la Floride, qui appartenait alors aux Espagnols, et qui, une fois prise, aurait servi d'asile aux loyalistes du sud, qui ne pouvaient supporter le froid du nord. Le traité de paix conclu en 1790 mit fin à tous les projets de ce genre, bien que Fanning n'apprit le règlement des différends qu'au mois de juin de l'année suivante.

La guerre avec la France menaça d'avoir de dangereuses conséquences pour l'île, mais la prise de Saint-Pierre et Miquelon par O'Gilvie diminua les risques d'une attaque de ce côté. Comme on avait partout besoin d'hommes pour les travaux agricoles, on éprouva quelque difficulté à rassembler les miliciens, mais au mois de décembre la glace constitua une défense sûre contre une attaque sur les côtes. Au printemps de 1794, ordre fut donné de lever un corps de 200 hommes pour lesquels des armes devaient être expédiées de Halifax, et Fanning offrit de payer de ses propres deniers les frais de la guerre et de donner 100 acres de ses propres terres à chaque recrue qui s'enrôlerait avant le 1^{er} novembre. Cette offre ne fut pas acceptée par le gouvernement ; le secrétaire d'Etat informa Fanning qu'on n'entendait pas faire peser sur ses épaules les charges du service public. Dans l'île comme dans les autres provinces, des sommes d'argent furent volontairement versées pour couvrir les dépenses de la guerre ; une liste des montants reçus fut transmise en octobre 1798. La paix interrompit la guerre pendant quelque temps. Le 6 décembre 1801, Fanning accusa réception de la dépêche lui annonçant que des préliminaires de paix avaient été signés et subséquemment ratifiés, bien que le traité d'Amiens ne fût signé que le 27 mars 1802.

En novembre 1798, un acte avec une clause suspensive fut adopté par la législature provinciale à l'effet de changer le nom de l'île—Saint-Jean—en celui de Prince-Edouard. Cet acte fut ratifié par le roi, et Fanning accusa réception de l'arrêté du conseil à ce sujet le 13 juin 1799, date où le nouveau nom paraît avoir été employé pour la première fois dans les dépêches officielles du gouverneur. L'acte se trouve dans le recueil des statuts de l'île, 39 George III, chap. 1.

Pour les autres événements qui se sont passés sur l'île, *voir* la table des archives.

En 1784, la province du Nouveau-Brunswick fut formée en détachant une partie de la Nouvelle-Ecosse. La raison pour laquelle la nouvelle province fut établie est indiquée dans une dépêche du secrétaire d'Etat à Parr en date du 29 mai de cette année-là, qu'on trouvera parmi les documents relatifs à la Nouvelle-Ecosse. Dans la même dépêche la nomination d'un gouverneur général pour toutes les provinces fut annoncée. Thomas Carleton, le premier gouverneur du Nouveau-Brunswick, était le frère de sir Guy Carleton (lord Dorchester), et avait fait le service au Canada et à New-York pendant la guerre révolutionnaire. Il mourut à l'âge de 85 ans. Il arriva le 21 de novembre 1784, à Parrtown (Saint-Jean), et le 24 il fit rapport qu'il avait publié sa commission, proclamé les frontières, etc. Dans ses instructions il était dit que lui-même et le Conseil exécutif devaient faire le moins de lois possible et laisser le travail de la législation à une Assemblée, qui devait être convoquée aussitôt que la chose serait praticable. Le printemps suivant (1785), il choisit la pointe de Sainte-Anne comme capitale de la nouvelle province, à laquelle, en l'honneur du duc de York, il donna le nom de ville de Frédéric, aujourd'hui Frédéricton. Ce choix donna lieu à une controverse assez acrimonieuse, et les représentants des comtés situés sur la baie de Fundy, après que l'Assemblée eût été constituée, firent adopter un bill permettant de tenir les sessions de la cour suprême à Saint-Jean et à Frédéricton alternativement, à cause de l'inconvénient qu'il y avait pour les habitants demeurant sur la baie de Fundy de se rendre à Saint-Jean pour les affaires judiciaires. Le 25 juin 1785, Carleton fit rapport qu'il avait accordé une charte de constitution à la ville de Saint-Jean, dont le nom primitif, Parrtown, avait été ainsi changé sur la représentation des habitants. Les raisons données par Carleton pour avoir accordé cette charte étaient l'augmentation subite dans la population et la nécessité de réglemens municipaux, mais le secrétaire d'Etat lui fit remarquer qu'il avait excédé ses pouvoirs, car avant de rien faire il aurait dû soumettre la chose au roi.

L'Assemblée dont je viens de parler fut convoquée pour le premier mardi de janvier 1786, le nombre des membres de la Chambre des représentants ayant été fixé à 26. L'élection ne fut pas paisible. Carleton se plaignit que les appels à l'esprit de parti et l'abus des spiritueux avaient donné lieu à des émeutes, de sorte que la milice dut être appelé sous les armes; en adoptant cette mesure, en arrêtant les meneurs et en fermant les buvettes on put rétablir l'ordre. Carleton comptait sur le concours des habitants respectables pour maintenir la paix dans la communauté, le corps des militaires étant trop faible pour réprimer des séditions tant soit peu sérieuses. Mais les désordres ne cessèrent pas tout à fait, car Carleton fit rapport, dans une dépêche en date du 14 mai 1786, que les candidats défaits avaient attaqué l'hôtel de ville, puis l'édifice du parlement, et avaient réussi à causer des émeutes. Tous avaient été poursuivis, convaincus et punis.

Dès les premiers jours de la session, un bill pourvoyant au paiement d'une indemnité aux membres de l'Assemblée fut présenté, mais la chose fut fortement désapprouvée par le secrétaire d'Etat, ce dernier prétendant que si les députés exigeaient d'être payés pour

leurs services leur dignité serait abaissée, et que partout leur influence diminuerait. Le bill en question fut rejeté par le Conseil, ce qui donna lieu à des disputes entre les deux Chambres. L'Assemblée, afin de forcer le Conseil de voter le montant demandé pour rémunérer les services des députés, l'inséra dans le bill des subsides, mais le Conseil jugea la chose inconstitutionnelle et rejeta le bill en entier, laissant la province sans ressources pour l'administration des affaires. Le secrétaire d'Etat, dans une dépêche en date du 9 juin 1796, indiqua le mode constitutionnel de procéder relativement aux bills par lesquels des sommes d'argent étaient votées. On pourra consulter cette dépêche. Ce n'est qu'à la session de 1788 que l'Assemblée sépara du bill général des subsides l'item pour rémunérer les services des députés, et, une fois ce changement fait, le Conseil, dans le but apparemment de mettre fin aux disputes, résolut de céder.

Au sujet de l'instruction, on trouve dans les documents relatifs à la Nouvelle-Ecosse des propositions pour l'établissement d'un collège dans cette province et pour la constitution de bourses dans les deux grandes universités anglaises en vue de permettre aux jeunes gens de talent de l'Amérique Britannique du Nord de compléter leurs études. Des propositions de ce genre furent aussi communiqués à Carleton, en ce qui concernait le Nouveau-Brunswick. Le 20 août 1790, Carleton fit rapport que des mesures avaient été prises pour fonder un établissement d'instruction supérieure au Nouveau-Brunswick et qu'une charte pour un collège avait été préparée, mais avait été ensuite abandonnée à la suite d'une dépêche reçue du secrétaire d'Etat. Il fit aussi rapport qu'une partie des terres mises de côté pour la dotation d'un collège avait été louée moyennant £100, le reste étant inculte et inproductif ; qu'une institution classique avait été en opération et que les commissaires scolaires espéraient pouvoir agrandir le plan d'instruction. Une dépêche en date du 8 novembre 1792 informa Carleton que l'institution classique ne serait pas négligée et que les avantages qu'offraient les bourses dans les universités devaient s'étendre à toutes les provinces de l'Amérique du Nord. On lui demanda aussi de transmettre une copie de la charte projetée pour le séminaire public et de donner des détails au sujet de ce qui avait été fait à l'institution classique ; Carleton se conforma à cette demande le 9 mars 1793.

Les disputes au sujet de la frontière entre le Nouveau-Brunswick et les Etats-Unis commencèrent peu de temps après la fin de la guerre. Les autorités du Massachusetts prétendaient que la rivière située le plus à l'est parmi les trois qui se jettent dans la baie de Passamaquoddy constituait la frontière occidentale du Nouveau-Brunswick (c'est-à-dire de la Nouvelle-Ecosse avant la division) ; Carleton ne voulut pas accepter cette manière de voir, mais il jugea à propos de remettre à plus tard la discussion de la question. Les procès-verbaux des délibérations des commissaires qui furent subséquemment nommés pour déterminer la frontière sont trop volumineux pour que je puisse en donner ici un résumé satisfaisant. Tous les documents seront transcrits, y compris ceux relatifs aux négociations qui suivirent le traité de Ghent. Les documents vont jusqu'à 1850, une permission spéciale ayant été obtenue pour faire copier ceux qui sont subséquents à 1842.

En prévision d'une attaque contre l'Amérique Britannique du Nord à la suite de la déclaration de guerre par la France, Carleton reçut instructions, le 8 février 1793, de lever un corps de 600 hommes pour la défense de la province et de faire venir de Halifax les armes nécessaires. Lors des menaces de guerre avec l'Espagne, en 1790, on avait demandé à lord Dorchester des armes pour la milice du Nouveau-Brunswick, mais les différends ayant été réglés, lord Dorchester avait jugé inutile de rien envoyer, de sorte

que les miliciens étaient sans armes et indisciplinés. Dans une dépêche en date du 10 août 1793, Carleton fit rapport qu'on se préparait dans les Etats-Unis à faire des incursions dans les provinces, et que le gouvernement des Etats-Unis ne paraissait pas avoir assez d'énergie pour empêcher la chose. Des ouvrages de défense furent erigés à Saint-Jean sans frais pour le gouvernement, et le secrétaire d'Etat informa Carleton qu'un escadron serait envoyé pour protéger le port. L'Assemblée ne voulut pas admettre qu'elle était tenue de pourvoir à la défense du pays, mais les députés individuellement se déclarèrent prêts à coopérer à mettre la province en état de résister à l'ennemi.

Les disputes au sujet des terres prirent quelquefois des proportions sérieuses. Les lettres de Glenie, attaquant indistinctement tous les fonctionnaires, se trouvent aux dates suivantes : novembre 1789, janvier 1790 et mars 1792. La violence de langage et la vulgarité de ses attaques enlèvent tout caractère de véracité à ses accusations. Si je parle de ces attaques, c'est qu'elles jettent de la lumière sur au moins une des causes de l'amertume manifestée dans la politique locale. On se plaignit fréquemment que la colonisation était retardée par le système des réserves établies pour procurer du bois à la marine et par les restrictions imposées aux concessionnaires de terres.

Des établissements de nègres avaient été fondés par toute la province pendant et après la guerre révolutionnaire. Les colons nègres étaient de différentes classes. Quelques-uns avaient fait le service militaire pendant la guerre révolutionnaire et d'autres avaient échappé à l'esclavage après que la guerre eût été finie. Parmi ces derniers se trouvait un nommé Peters, qui se plaignit de n'avoir pas reçu les terres qu'on lui avait promises. La correspondance à ce sujet fait voir que les noirs qui avaient servi avec les troupes reçurent des concessions spéciales de terres en même temps que les autres soldats débandés, et que les autres obtinrent les mêmes concessions que les colons blancs. La proposition de transférer la population noire de la Nouvelle-Ecosse à Sierra-Leone, dont je parle dans mon rapport préliminaire pour 1894, p. xiv, s'appliquait ainsi au Nouveau-Brunswick. Ni dans l'une ni dans l'autre de ces provinces, la proposition en question fut-elle favorablement accueillie. Au Nouveau-Brunswick, la plupart des noirs étaient au service de blancs et recevaient des gages élevés. Les noirs eux-mêmes n'avaient pas l'air de tenir à quitter la province, et les autorités impériales paraissent avoir tenu compte de cela ; mais avant que le mouvement pût être arrêté 222 noirs avaient été expédiés à Sierra-Leone. Carleton reçut instructions d'induire les nègres qui étaient restés dans la province de s'enrôler dans un corps pour faire le service dans les Antilles, mais ils ne montrèrent pas d'empressement à accepter cette proposition.

Le quartier général était à Halifax. Des munitions furent expédiées de cette ville aux troupes du Nouveau-Brunswick, ce qui entraîna, au dire de Carleton, de fortes dépenses. Carleton remontra plus d'une fois au sujet du transfèrement des troupes du Nouveau-Brunswick à la Nouvelle-Ecosse. D'abord, prétendait-il, le Nouveau-Brunswick était plus exposé que la province voisine ; et ensuite, le transfèrement des militaires avait nui au progrès des établissements situés en amont de Frédéricton : la présence des soldats à ce dernier endroit était une protection pour les colons contre les attaques des sauvages, et depuis qu'on ne pouvait plus compter sur cette protection, les immigrants n'osaient pas s'aventurer dans ces parages. Certains changements dans l'administration du département du payeur furent considérés par Carleton comme des empiétements sur ses pouvoirs, et il résigna ses fonctions. Mais avant qu'un successeur lui fût nommé, il revint sur sa décision et se déclara prêt à rester à son poste. Comme il continua à exercer sa charge jusqu'en 1803, il est clair que sa résignation ne fut pas

acceptée. A plusieurs reprises, Carleton exprima le désir d'être transféré à Québec, désir auquel le roi paraissait disposé à se rendre. La correspondance montre que Carleton était bien vu du roi. Des faveurs furent accordées à plusieurs membres de sa famille, ce qui excita la jalousie des aspirants aux fonctions publiques. Comme on jugeait qu'il serait plus utile au Nouveau-Brunswick qu'à Québec, on promit de lui accorder une promotion s'il n'abandonnait pas son poste. Carleton resta au Nouveau-Brunswick et fut promu au grade de major général.

Le CAP BRETON fut partiellement disjoint de la Nouvelle-Ecosse en 1784, mais continua à être régi par le gouverneur de cette province, tout en ayant une législature séparée sur le même système que celle de l'île de Saint-Jean (I.P.E.). Le 7 juillet 1784, Parr fut informé que le major Frederick Waller DesBarres était nommé lieutenant-gouverneur du Cap-Breton, mais que l'île devait rester sous sa juridiction. Jusqu'à l'arrivée de DesBarres, Cuyler, un loyaliste et ex-maire d'Albany, devait remplir les fonctions de lieutenant-gouverneur, ce qu'il fit pendant quelque temps. Les documents ne font pas voir clairement la date de l'année de DesBarres. D'après ce que l'on peut voir, il arriva à Halifax quelque temps avant le 16 novembre 1784 et atteignit le Cap-Breton entre ce jour-là et le 22 février 1785, date où l'on trouve son premier papier officiel, savoir, un ordre au comité du Conseil de faire inspecter la cargaison du *Blenheim*.

Cuyler, qui exerça la charge de lieutenant-gouverneur avant l'arrivée de DesBarres, paraît d'après la correspondance avoir quitté Albany pour se rendre à New-York, où il fut employé pendant quelque temps. En octobre 1782 on le trouve à Montréal, chargé de distribuer des provisions parmi les réfugiés qui se trouvaient dans ce district. Pendant ce temps-là, il entretint une correspondance suivie avec des amis d'Albany dans le but d'obtenir des renseignements secrets. Le 24 mars 1783, il écrivit au major Mathews, secrétaire du gouverneur Haldimand, que la paix qui avait été conclue était honteuse, et que toutes stipulations qui pourraient être faites en faveur des loyalistes n'auraient aucun effet. Voici ses propres paroles :

“Je n'ai pas de doute que Sa Majesté essayera de faire insérer dans le traité de paix des stipulations de ce genre, mais je ne crois pas que les loyalistes honorables bien posés en bénéficieront, car il est clair pour moi qu'ils ne pourront vivre en paix et en sûreté. En outre, ceux de leurs biens qui ont été confisqués sont perdus, et si on leur permet de vendre leurs propriétés, elles ne rapporteront pas le quart de leur valeur. Par conséquent, toutes stipulations qu'on pourra arrêter ne serviront qu'aux loyalistes qui n'ont aucun intérêt à sauvegarder et qui sont prêts à se laisser insulter.” (Archives, série B, vol. 165, p. 58.)

L'opinion donnée le 13 février 1784, par Alexandre Hamilton, avocat de New-York, sur la question de savoir si Cuyler pouvait retourner en toute sûreté à New-York pour reprendre possession de ses biens montre que ce dernier avait raison de douter de l'efficacité des stipulations contenues dans les clauses 5 et 6 du traité de 1783. D'après Hamilton, il aurait été très dangereux pour Cuyler de retourner à New-York, et il était impossible qu'on lui aurait restitué ses biens. On pourra consulter la série B des Archives, vol. 165, pour ce qui concerne la correspondance de Cuyler et ses négociations à Londres en vue d'obtenir des concessions de terres au Cap-Breton. A la fin du même volume se trouve un relevé intitulé : “Liste des loyalistes qui se sont associés dans le but de fonder un établissement sur l'île du Cap-Breton, conformément aux instructions de Sa Majesté à Abraham Cuyler, ainsi que des agents qui ont été nommés à cette fin.” Cette liste indique les noms des loyalistes en question, le nombre des membres de leurs

familles, leur ancien lieu de résidence et leurs occupations. Le nombre des personnes qui y sont inscrites se chiffre par 141, dont 80 hommes.

Cuyler n'était évidemment pas en bonne intelligence avec Desbarres, de la conduite duquel il se plaignait à Nepean. Les querelles auxquelles on se livra à cette époque n'offrant pas d'intérêt, sauf en ce qu'elles jettent de la lumière sur quelques-unes des causes qui retardèrent le progrès de l'île. Je n'en dirai qu'un mot. Lors de la nomination de Macarmick, qui succéda à Desbarres comme lieutenant-gouverneur, Cuyler fut beaucoup en faveur auprès du nouveau titulaire, et en 1787 il fut nommé conseiller-asseesseur et conseiller exécutif, sans parler de diverses autres charges qui lui furent confiées. Pour une raison ou pour une autre, en 1789, Macarmick suspendit Cuyler de ses fonctions, puis il recommanda que ceui-ci fût définitivement destitué et qu'un successeur lui fut nommé. Le Conseil intervint et il s'en suivit une longue enquête sur la conduite de Cuyler. Dans une lettre en date du 18 mai 1790, Macarmick accusa Cuyler d'avoir été insolent à son endroit, mais les autorités impériales ne jugèrent pas la chose assez grave pour justifier sa destitution.

Le 30 août 1790, Macarmick réitéra la même accusation, mais il ajouta qu'il aurait pardonné à Cuyler si ce dernier n'avait pas saisi le Conseil de la question de sa suspension. Cuyler, qui était allé à Londres pour exposer son cas au Conseil Privé, reçut ordre de repartir ; il retourna dans l'île en octobre 1790 et reprit l'exercice de ses charges, mais, selon toute apparence, seulement pour montrer qu'il avait été réintégré malgré les efforts de Macarmick pour lui nuire, car il se démit presque aussitôt de ses diverses fonctions. Il paraît clair qu'il n'aurait pu guère retenir ses charges, surtout son siège au Conseil, pendant que Macarmick était lieutenant-gouverneur, vu que leurs rapports étaient excessivement tendus. Macarmick l'accusa d'avoir publié et mis en circulation une brochure contre son administration, cette brochure contenant, au dire de Macarmick, des accusations très injurieuses pour son caractère. Cuyler, si l'on en croit Macarmick, quitta l'île peu de temps après son retour de Londres et partit pour le Canada, d'où il ne revint pas, comme du moins le font voir les documents allant jusqu'à 1801.

DesBarres, le premier lieutenant-gouverneur, était très érudit, comme le prouvent les ouvrages qu'il a laissés, mais les conseillers, surtout le juge en chef, homme aux vues extrêmes, lui firent faire fausse route, et il fut accusé de s'être arrogé plus de pouvoirs que ne lui en conférait sa commission. Aussi, le capitaine Sawyer, du navire de Sa Majesté *Thisbe* rapporta qu'il avait rencontré un brick chargé de houille, qui déployait une banderole, marque distinctive des navires de la marine royale, en vertu d'une commission qui, au dire de Sawyer, avait été délivrée par DesBarres. Le capitaine du *Thisbe* ordonna que toutes les commissions de ce genre fussent révoquées jusqu'à ce que des instructions eussent été reçues de l'amirauté. Rien dans la correspondance ne montre que DesBarres ait expliqué sa conduite sous ce rapport ni qu'il en ait appelé de l'ordre donné par Sawyer. Comme un seul navire était employé à la fois pour le service provincial, il n'est pas probable que plus d'une commission de cette nature fut délivrée, de sorte que l'ordre du capitaine du *Thisbe* était plutôt une mesure de précaution qu'autre chose.

Comme les provisions pour les soldats et les loyalistes étaient expédiées en même temps au lieutenant-gouverneur, celui-ci, encouragé du reste par le juge en chef, fut porté à croire qu'il avait l'entier contrôle des vivres qui étaient destinés aux troupes et que lui seul pouvait en disposer, opinion qui ne fut pas partagée par le général du

district. Ce dernier donna instruction à l'officier commandant le Cap-Breton de prendre possession des provisions, celles réservées aux loyalistes devant être distribuées à la demande, et non par l'ordre du lieutenant-gouverneur. Le procureur général différa d'opinion avec le juge en chef au sujet des pouvoirs du lieutenant-gouverneur ; il refusa d'intenter une poursuite pour le recouvrement des provisions, et recommanda que la question fût soumise à la Trésorerie, recommandation qui ne fut pas suivie. Les choses allèrent de mal en pis.

Des mandats furent émis par le lieutenant-gouverneur pour l'arrestation des officiers et des soldats qui avait empêché le grand-prévôt de prendre possession du magasin d'après les ordres de Des Barres. Le colonel Yorke, commandant du détachement qui faisait le service sur l'île, et Des Barres se réconcilièrent, mais cette réconciliation fut de courte durée, et les querelles recommencèrent de plus belle. Le lieutenant-gouverneur et le juge en chef dénoncèrent dans le conseil la conduite du colonel Yorke, qui, d'après eux, semblait vouloir réduire le peuple à la famine. Cela créa dans l'esprit des colons un sentiment d'animosité envers les troupes. Des poursuites furent intentées contre le colonel Yorke et ses officiers, et le grand jury prononça la mise en accusation du colonel. A une assemblée du Conseil convoquée pour étudier la situation, le procureur général dit qu'il était d'opinion que Des Barres, comme chancelier, avait le droit de lancer un mandat contre Yorke, mais qu'il serait responsable envers la Couronne des conséquences qui pourraient s'en suivre. Le juge en chef prétendit que le lieutenant-gouverneur avait un pouvoir absolu sur les autorités civiles et militaires de l'île, et dans un discours qu'il prononça devant le grand jury, il déclara qu'il ne jugerait aucun procès jusqu'à ce que les troupes eussent été rappelées. Des adresses furent signées, les unes en faveur des troupes, les autres en faveur du lieutenant-gouverneur et du juge en chef. Le 30 novembre 1786, le secrétaire d'Etat écrivit à Des Barres que le roi était mécontent de certaines choses qu'il avait faites ; il lui ordonna de se rendre à Londres pour rendre compte de son administration et de mettre à la tête du gouvernement le plus ancien conseiller, Gibbons, le juge en chef, fut suspendu, mais on le réintégra ensuite à cause de son bon caractère tout en blâmant sa conduite. Il mourut en France après avoir été fait prisonnier pendant qu'il était à bord d'un navire.

Toute la correspondance fait voir que Des Barres tenait à ce que l'île fût rapidement colonisée, mais le gouvernement impérial mit des entraves à l'émigration vers les colonies. Par conséquent, les dépenses considérables faites par Des Barres furent, dans une forte mesure, inutiles, et malgré tous les efforts qu'il fit pour rentrer dans ses fonds, il ne put y réussir. Des accusations de toutes sortes, inspirées par le violent esprit de parti qui régnait dans l'île, furent portées contre Des Barres.

Macarmick, son successeur, ne réussit pas plus que son prédécesseur à échapper au blâme. Il atteignit Sydney le 7 octobre 1787, mais ne débarqua pas avant le 12, Des Barres n'ayant pas évacué l'hôtel du gouvernement. Peu de temps après son arrivée, Macarmick fit rapport qu'il avait pris des mesures pour recouvrer les terres possédées en vertu des permis d'occupation accordés par Des Barres. Défense avait été faite de concéder des terres d'une manière absolue, ce qui, prétendait-on, empêchait la colonisation de l'île, et partant en retardait le progrès. C'est alors que Des Barres s'était mis à accorder des permis d'occupation. La conduite de Macarmick en cela fut approuvée, les permis furent déclarés nuls, et Macarmick fut formellement autorisé à recouvrer les terres au moyen de procédures judiciaires.

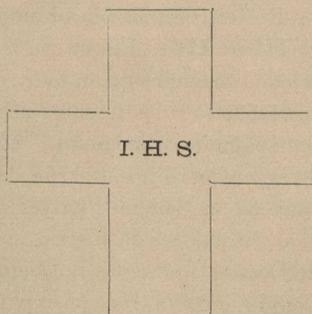
Je ne parlerai pas au long des querelles qui eurent lieu entre Macarmick et les autres fonctionnaires, querelles qui furent fréquentes et violentes. Je me contenterai de dire que l'inimitié d'une partie des habitants envers les militaires, à cause du contrôle exercé par le général du district sur la distribution des provisions, ne s'effaca pas. Lors des menaces de guerre avec l'Espagne à l'occasion des saisies de navires au détroit de Nootka, ordre fut donné de mettre le Cap-Breton, aussi bien que les autres colonies, en état de défense, mais la paix ayant été presque aus-itôt rétablie, peu de dépenses furent faites pour l'île dans cette circonstance.

En 1758, le fort de Louisbourg fut pris par les Anglais, qui l'occupèrent *de facto* jusqu'à ce que la Nouvelle-Ecosse, y compris le Cap-Breton, leur eût été formellement cédée en vertu du traité conclu avec la France en 1763. Le 4^{me} article de ce traité se lit comme suit :—

“ IV. Sa Majesté Très Chrétienne renonce à toutes ses prétensions à la Nouvelle-Ecosse ou Acadie, qu'il cède par les présentes au roi de la Grande-Bretagne. En outre, Sa Majesté Très Chrétienne cède à Sa Majesté Britannique le Canada, avec toutes ses dépendances, ainsi que l'île du Cap-Breton, etc., etc.”

C'était un fait bien connu qu'il existait de la houille dans l'île. Des concessions minières furent accordées par le roi de France aux 17^{me} et 18^{me} siècles, et dans son journal, à la date du 11 septembre 1711, sir Hovenden Walker dit au sujet du Cap-Breton (Journal, édition de 1720, p. 150) :—

“ Ayant été informé par divers officiers qu'une croix avait été érigée sur le rivage avec les noms des marins français qui étaient venus ici, sans doute pour affirmer le droit du roi de France à l'île, où les Anglais et les Français, en temps de paix, se sont livrés en commun à l'industrie minière, la houille étant très abondante ici,—je crus devoir, de mon côté, proclamer le droit de la reine à ce pays ; je fis fixer à un arbre, dans un endroit élevé, une planche portant l'inscription suivante :—



IN NOMINE
 PATRIS FILLII ET SPIRITUS SANCTI
 AMEN
 OMNIBUS IN CHRISTO FIDELIBUS SALUTEM
 ANNA DEI GRATIA
 MAG. BRITANNIÆ
 FRANCIÆ ET HIBERNIÆ REGINA
 TOTIUSQUE AMERICÆ SEPTENTRIONALIS
 DOMINA, FIDEI DEFENSOR, &c.
 IN
 CUJUS HARUM INSULARUM VULGO
 CAPE BRETON
 PROPRIETATIS
 ET DOMINII
 TESTIMONIUM
 HOC
 EREXIT MONUMENTUM
 SUÆ MAJESTATIS SERVUS
 ET SUBDITUS FIDELISSIMUS
 D. HOVENDEN WALKER EQUES AURATUS
 OMNIUM IN AMERICA NAVIUM REGALIUM
 PREFECTUS ET THALASSIARCHA
 MENSE SEPTEMBRIS
 ANNO SALUTIS
 MDCCXI.

Comme je l'ai déjà dit, le traité par lequel le Cap-Breton fut cédé par la France ne fut signé que le 10 février 1763. L'année suivante, le général Howe et d'autres officiers qui avaient servi dans l'armée demandèrent qu'on leur concédât des terrains miniers. Cette demande fut renvoyée par le Conseil Privé aux Lords du Commerce, le 19 mars 1764. Le 26 du même mois, un mémoire par lequel le duc de Richmond et ses associés demandaient qu'on leur concédât toute l'île fut aussi soumis aux Lords du Commerce ; il n'était pas question de houillères dans ce mémoire. D'autres demandes suivirent relativement aux terrains miniers. Le 10 de mai, sir Thomas Fludyer reçut instruction de se présenter devant le Conseil Privé pour appuyer le mémoire qu'il avait présenté de concert

avec d'autres personnes et par lequel les pétitionnaires demandaient qu'on leur louât tous les terrains miniers du Cap-Breton. Sir Thomas Fludyer était un échevin à Londres et fut créé chevalier par George III en 1761. Lui et son frère, sir Samuel, créé baronnet en 1759, demandèrent par un second mémoire qu'on leur concédât 100,000 acres de terre dans le Cap-Breton et qu'on leur louât tous les terrains miniers compris dans les limites de la concession ; une carte accompagnait ce mémoire. D'autres propositions au sujet des terrains miniers furent reçues, et, le 10 juillet 1764, les Lords du Commerce recommandèrent au roi d'accepter l'offre de sir Samuel Fludyer et de ses associés. On ne peut voir par la correspondance ce que firent ces derniers ; un rapport de Francklin, lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, donne des renseignements concernant les mines, etc., de sorte qu'il est tout probable qu'elles furent exploitées. Francklin fit rapport que la veine avait 12 pieds d'épaisseur et un demi-mille de largeur, et que la houille prête à être transportée pouvait se vendre 12 shillings et 6 pence, le chaudron sans doute ; les frais d'extraction pour la même quantité étaient de 5 shillings, ce qui représentait un profit considérable ; il insista pour que les recettes des houillères fussent employées dans l'intérêt du public et pour que la houille fut expédiée à Halifax, de manière à fournir des cargaisons d'exportation aux navires apportant des marchandises, ces navires étant obligés de partir sur lest. Puis suivit une adresse du Conseil législatif et de l'Assemblée demandant que les recettes des houillères et les redevances pour les terres concédées fussent employées à faire des améliorations dans la province, mais cette demande fut refusée à cause des fortes dépenses qu'entraînait l'administration des possessions américaines, surtout celle de la Nouvelle-Ecosse. Selon toute apparence, les baux qui avaient été passés étaient expirés le 21 mai 1767, car à cette date là lord William Campbell, gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, qui comprenait alors le Cap-Breton, fit rapport qu'il avait permis à ces marchands de Halifax d'extraire de la houille, c'est-à-dire qu'il avait accordé des permis à cette fin ; qu'il avait réalisé £500 de ce chef, et que, comme la houille se trouvait sur la côte et facilement accessible, ceux qui avaient obtenu des permis empêcheraient toutes autres personnes d'en extraire. L'argent ainsi réalisé fut affecté à l'établissement de chemins, chose qui fut désapprouvée par le roi, lord William Campbell ayant été informé par le secrétaire d'Etat que Sa Majesté ne pouvait accorder les recettes des houillères ni les redevances agraires pour l'administration de la province, mais un crédit fut alloué pour recevoir le montant dépensé de ce chef. Les dépêches ne font pas voir quand la défense d'extraire de la houille pour usage général fut portée, mais une lettre de Francklin en date du 28 mai 1768 montre qu'un ordre à cet effet avait été reçu. En transmettant une copie du contrat pour l'exploitation des houillères, Francklin envoya en même temps un affidavit concernant la quantité de houille qui avait déjà été enlevée ; il fit rapport que par ordre de Sa Majesté il avait fait discontinuer l'exploitation des mines et que, suivant les instructions de sir Jeffrey Amherst, une certaine quantité de houille avait été extraite pour les troupes. La défense d'extraire de la houille n'aurait pas, d'après Francklin, pour effet d'empêcher l'épuisement des mines, mais bien au contraire. Lord William Campbell fit rapport que la translation du 59^{me} serait suivie du dépeuplement de Louisbourg, et qu'il serait impossible d'empêcher l'exploitation des houillères, auxquelles les autorités avaient défendu de toucher. Le secrétaire d'Etat donna de nouveau ordre de ne pas renouveler le contrat relatif aux mines dans une dépêche en date du même jour (12 septembre), et lord William Campbell, apparemment en réponse à cette dépêche, indiqua au secrétaire d'Etat la nature du contrat concernant les houillères et lui repéta qu'il craignait que des conséquences fâcheuses ne s'en suivissent si le contrat

en question n'était pas renouvelé. Ce qui montre que les craintes de Campbell étaient fondées, c'est que, le 30 juin 1770, il fut rapporté qu'un habitant de Louisbourg avait extrait 500 tonnes de houille pour son propre avantage, et les cas de ce genre paraissent avoir été assez nombreux. Une garde militaire fut chargée de surveiller les mines, et la houille qui avait été amenée à la surface fut saisie ; Campbell suggéra d'expédier cette houille à Halifax pour l'usage des troupes, ou si les frais de transport étaient jugés trop considérables, d'en disposer d'une autre manière quelconque. Il paraît clair que Campbell considérait l'existence d'un contrat comme une garantie que les houillères seraient protégées par les intéressés sans que le gouvernement fut obligé d'intervenir. Il est évident que la garde militaire était insuffisante pour surveiller et protéger les dépôts de houille, qui, comme il vient d'être dit, étaient facilement accessibles, car Legge, successeur de Campbell, attira l'attention du commodore Shuldhham, le 21 juin 1774, sur le fait qu'un commerce régulier de contrebande se faisait avec Saint-Pierre et Miquelon, les îles au large de Terre-Neuve laissées en possession des Français, qui étaient approvisionnées de houille venant du Cap-Breton,—du vin, de l'eau-de-vie et d'autres marchandises étant donnés en échange. Ce commerce, d'après le secrétaire d'Etat, ne pouvait être arrêté que par la vigilance des croiseurs, et le 27 janvier 1775, des ordres furent donnés pour empêcher qu'il ne fût expédié de houille du Cap-Breton, sauf pour l'usage des troupes à Halifax ou dans la baie de Massachusetts.

La cause du changement subséquent de politique au sujet de la protection des houillères n'est pas indiquée dans la correspondance. Le 26 avril 1776, les habitants de Halifax furent informés par le lieutenant-gouverneur qu'ils étaient libres d'extraire de la houille dans le Cap-Breton, et si l'on prit cette détermination, c'est probablement dû à ce qu'un grand nombre de soldats et de réfugiés se portèrent vers Halifax à la suite de l'évacuation de Boston. Le 8 mars 1785, le secrétaire d'Etat fit savoir à Parr, alors gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, mais sous la juridiction duquel se trouvait le Cap-Breton, que l'on pourrait continuer à approvisionner Halifax de houille, mais que ce privilège ne serait que temporaire. Pendant la durée de la guerre révolutionnaire, tout ce que l'on trouve dans les archives au sujet des houillères, c'est que des tentatives furent faites de détruire les ouvrages, et qu'un corps de militaires fut envoyé pour les défendre, consistant en compagnies indépendantes nouvellement levées, sous le commandement du capitaine Hierlihy. Informé que deux pirates se préparaient à faire une descente dans les mines, le commandant naval, le capitaine Fielding, fit dépêcher un détachement de soldats pour repousser l'attaque.

Après que la guerre fut terminée, Macarmick fit rapport (23 octobre 1787) qu'il avait expédié de la houille à Halifax, les recettes devant être appliquées à l'achat de provisions, et, le 28 du même mois, dans une dépêche au secrétaire d'Etat, il informa ce dernier qu'on ne pouvait s'attendre à retirer un revenu appréciable des mines, qui avaient été une source de fortes dépenses, et il lui proposa de les affermer. On ne trouve pas de réponse à cette dépêche dans les archives. Le 1^{er} juillet 1789, Macarmick fit de nouveau rapport que l'exploitation des mines entraînait des frais considérables et que l'on se proposait de lester avec la houille les navires mâtés.

La correspondance ne fait pas voir si les mines furent affermées ou non, mais une dépêche officielle de Mathews, le procureur général, en date du mois de janvier 1792, montre qu'un nommé Moxley était alors en possession des houillères et que Macarmick voulait l'en déposséder. L'attention du gouvernement paraît avoir été attirée, cette année-là (1792), sur l'importance des dépôts houillers du Cap-Breton par une série d'obser-

vations par James Miller, et ordre fut donné à Macarmick par le secrétaire d'Etat de transmettre un rapport complet touchant les mines. Conformément à cet ordre, Macarmick transmit un relevé de la quantité de houille qui avait été extraite à Spanish-River du 10 octobre 1787 au 10 octobre 1792, avec une copie du contrat qui avait été passé avec Tremain et Stout, mais les archives ne font pas voir ce que Moxley était devenu. Le contrat en question ne plut pas au gouvernement, comme Macarmick en fut informé par le secrétaire d'Etat, mais l'on permit aux locataires des mines de continuer à les exploiter aux conditions arrêtées, les recettes de ce chef devant être portées à un compte spécial, et le général commandant le district ou le lieutenant-gouverneur n'en devant toucher aucune partie. Selon toute apparence, l'industrie minière s'était assez développée pour justifier la construction d'un quai d'expédition, car ordre fut donné d'en ériger un.

James Miller, dont il vient d'être parlé, fut nommé surintendant des houillères du Cap-Breton ; il fut aussi chargé d'inspecter les houillères des diverses provinces et les salines du Haut-Canada. Sauf une courte visite qu'il fit à la Nouvelle-Ecosse, Miller ne paraît pas s'être absenté de l'île, où il resta jusqu'à sa mort. A la fin de l'année 1793, il quitta l'Angleterre pour aller exercer la charge à laquelle il avait été appelé, mais il dut remettre son voyage à cause du mauvais temps. La date où il atteignit le Cap-Breton n'est pas indiquée, mais le 27 août 1794, il écrivit une lettre qui fait voir qu'il était arrivé à l'île quelque temps avant ce jour-là. Il transmit avec la lettre en question une carte des plans et des rapports, avec un mémoire de Tremain et Stout pour permission de hausser le prix de la houille. Il demanda qu'on n'en vînt à aucune décision au sujet de ce mémoire avant d'avoir pris communication d'un rapport général qu'il était à préparer. La proposition de hausser le prix de la houille fut désapprouvée. Cette détermination ne plut pas à Miller, qui fit rapport que les fermiers des houillères n'avaient réalisé aucuns profits. Il est clair par la correspondance que les mines étaient pillées avec persistance par les maraudeurs ; cela et les menaces de concurrence de la part des marchands de charbon d'Angleterre tendaient à faire tomber le prix de la houille et à diminuer le revenu du pays ainsi que les profits des fermiers des houillères ; mais s'il était presque impossible de réprimer le commerce de contrebande et si la concurrence de la part des marchands de charbon de la Grande-Bretagne, qu'il aurait été contraire à la politique du gouvernement d'entraver, était à craindre, il est difficile de voir ce que les fermiers des mines du Cap-Breton avaient à gagner à hausser le prix de la houille.

Il est inutile d'insister sur les différends qui subsistèrent entre Mathews, administrateur de l'île, et Miller jusqu'à l'époque où Mathews fut remplacé par O'Gilvie, que l'on chargea de prendre des mesures pour la sécurité de l'île et de mettre un terme aux querelles parmi les fonctionnaires, mais il n'y a pas de doute que ces querelles tendirent à retarder le progrès de l'industrie minière.

O'Gilvie, croyant que les fermiers des mines avaient perdu de l'argent dans leur entreprise, opinion partagée par Miller, leur permit de hausser le prix de la houille. La correspondance ne fait pas voir que la concurrence de la part des marchands de charbon d'Angleterre ne se fit pas sentir ni que le commerce de contrebande fût réprimé, mais O'Gilvie fit rapport que la hausse du prix de la houille n'avait pas diminuée la consommation, la demande ayant au contraire augmenté. O'Gilvie ne resta que peu de temps dans l'île et eut pour successeur le colonel Murray, qui reçut le grade de brigadier général. Avant de quitter Halifax pour aller administrer le Cap-Breton, Murray suggéra un changement de politique relativement aux houillères ; il proposa de les exploiter pour

le compte du gouvernement, d'ouvrir un commerce avec les Etats-Unis et de permettre aux navires américains d'exporter de la houille. Il enleva le contrôle des mines à Tremain et Stout, qui depuis l'expiration de leur bail étaient restés locataires à volonté, et se querella avec eux. Il fit rapport que le système qu'il avait adopté pour l'exploitation des houillères avait produit d'excellents résultats au point de vue financier, mais il fut carrément contredit en cela par son successeur, Despard. Pour ce qui se passa ensuite au sujet des mines jusqu'en 1801, on pourra consulter les archives.

L'histoire politique de l'île jusqu'en 1801 est caractérisée par l'esprit de parti chez les fonctionnaires ; les destitutions et les suspensions se succèdent sans interruption, et chaque nouveau gouverneur adopta une politique différente de celle suivie par son prédécesseur ; aussi ne faut-il guère ajouter foi aux accusations portées contre DesBarres, le premier gouverneur, et contre ses successeurs jusqu'à Despard, qui se trouvait à la tête de l'administration en 1801, année où finit la table des archives.

Dans l'île du Prince-Edouard, si on se rappelle bien, Patterson refusa de faire place à Fanning après qu'on lui eût enjoint de retourner à Londres. Dans des circonstances à peu près semblables, Murray reçut ordre de transférer l'administration à Despard. Dans son refus de reconnaître Despard comme administrateur civil, Murray fut appuyé par le juge en chef et quelques-uns des conseillers. Dès le commencement, on entretint des doutes sur la question de savoir si Murray avait le droit d'exercer les fonctions de gouverneur en vertu de sa commission, où il était appelé "Thomas" au lieu de "John". Cette erreur fut considérée par les membres du Conseil comme assez sérieuse pour invalider tous les actes faits par l'administrateur en sa qualité officielle. Cette difficulté fut cependant surmontée, mais lorsque Despard fut choisi pour succéder à Murray, celui-ci refusa d'abandonner l'administration civile, prétendant que Despard n'était investi que du commandement militaire. Comme les deux rois de Brentford, ils convoquèrent des assemblées du Conseil, chacun de leur côté, et la plus grande confusion régna. Murray se plaignit que Despard avait saisi les mines, l'hôtel du gouvernement ainsi que la goélette de la province, et avait tout mis entre les mains de la même faction qui contrôlait l'administration à son arrivée. Il se plaignit aussi qu'il avait été proscrit par proclamation et au son du tambour, de sorte que les gens n'osaient plus avoir de rapports avec lui. Despard porta des accusations contre Murray ; d'après les documents, celui-ci ne se serait pas rendu coupable de malhonnêteté, mais il aurait manqué de jugement. Finalement, après avoir suivi une ligne de conduite des plus singulières, Murray, sur un ordre positif, céda le pas à Despard et disparut de la scène.

Les archives concernant la BAIE D'HUDSON sont comparativement peu nombreuses, vu que le gouvernement du territoire couvert par la charte de la Compagnie de la Baie-d'Hudson était exercé presque indépendamment par les officiers de la compagnie. Les premiers documents se rapportent surtout aux frontières et à diverses disputes entre la Compagnie et les Français. Deux journaux des voyages de Radisson en 1682-3 et 1684 sont publiés (Note A.) ; le premier se rattache aux expéditions que Radisson entreprit pour le compte des Français, et le second aux découvertes qu'il fit après être rentré au service de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Son beau-père, Desgroseillers, et lui avaient déjà été employés par la Compagnie en 1667, comme le fait voir le document intitulé : "Transactions entre l'Angleterre et la France concernant la Baie d'Hudson, 1687." Ce document est publié au complet dans le rapport sur les archives pour 1883. A la page 186 de ce rapport se trouvent les mots suivants, contenus dans la réponse de la Compagnie de la Baie-d'Hudson aux prétentions des Français.

“ L'expédition faite en 1667 suffit pour établir le droit des Anglais, et elle n'en est pas moins valide parce que Groseillers et Radisson, qu'on prétend être des Français, y prétèrent leur concours. Les Vénitiens pourraient tout aussi bien prétendre aux colonies anglaises parce que c'est Cabot qui les découvrit, et les Génois pourraient réclamer de l'Espagne ses possessions dans les Indes parce que Colomb est né à Gènes. Parmi les conquêtes et les expéditions faites par les divers peuples, il y en a peu auxquelles des étrangers n'aient pas pris part.

Le vrai nom de des Groseillers était Médard Chouart, mais il est aussi peu connu sous ce nom que Voltaire sous celui d'Arouet. On trouvera plus loin une copie de ses journaux, qui se trouvent reproduits pour la première fois, je crois, dans le texte.

La Compagnie de la Baie-d'Hudson fut constituée en corporation sous le nom de “ Le gouverneur et la compagnie des aventuriers d'Angleterre, faisant le commerce sur la baie d'Hudson,” en 1670, par Charles II. Le prince Rupert en fut le premier gouverneur. La compagnie ne jouit pas longtemps en paix de ses privilèges. Frontenac, qui avait été nommé gouverneur de Québec en 1672, dépêcha des troupes pour occuper le territoire baigné par la baie, et en octobre 1673 il y envoya le père Albanel, un jésuite, de la conduite duquel la compagnie se plaignit en 1676, l'accusant d'avoir essayé de débaucher Groseillers et Radisson ; d'avoir, en l'absence des navires, arraché les drapeaux de Sa Majesté ; enfin d'avoir intrigué parmi les sauvages. Dans le document se rapportant à cette plainte Radisson est désigné à tort comme étant un Italien. Des accusations suivirent, et ceux qui avaient souffert des procédés de Radisson se plaignirent. Comme ces procédés sont détaillés dans le journal (Note A), je n'en parlerai pas ici. Je me contenterai de dire que les affidavits, les plaintes et le récit de Radisson s'accordent en substance. Une lettre de M. James Hages, en date du 26 janvier 1684, montre avec quelle facilité les deux beaux-frères changèrent de maîtres. M. Hages dit, et il n'y a rien dans les journaux pour jeter du doute sur son affirmation, qu'après avoir été maltraités par le gouverneur de Québec, Radisson et des Groseillers avaient fait le commerce des fourrures avec les habitants de la Nouvelle-Angleterre et étaient ensuite entrés au service de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Ils furent entre temps à l'emploi de la France, et d'après Radisson lui-même, celui-ci trompait les autorités française pendant qu'il négociait avec la Compagnie de la Baie-d'Hudson pour rentrer à son service. Dans le journal de 1684, le nom d'un capitaine qu'on appelle Gazer se rencontre plusieurs fois. Le 30 mai 1688, le capitaine Geyer fut nommé commandant de la partie septentrionale de la baie d'Hudson et sous-gouverneur des terres situées dans le bas du détroit d'Hudson. Il est tout probable que le capitaine Gazer mentionné dans le journal est le capitaine Geyer mentionné dans la commission.

Bien que les hostilités de la part des Français continuassent et que des convois pour les navires de la Compagnie de la Baie-d'Hudson fussent nécessaires, il ne s'en suit pas que la protection demandée était pour repousser les attaques des Français. Au contraire, il est probable qu'on avait besoin de cette protection pour éviter les retards dans le départ des navires qui auraient pu être causés par la presse des matelots.

Mention est fréquemment faite dans le journal de 1682-83 du nom de M. Bridgar, nommé gouverneur de Port-Nelson. Les instructions que M. Bridgar reçut lors de sa nomination portent la date du 15 mai 1682 et se lisent comme suit :—

“ Ayant jugé à propos de fonder un établissement à *Port-Nelson*, sur la *baie d'Hudson*, nous vous avons choisi parmi ceux qui ont déjà servi notre compagnie pour remplir les fonctions de gouverneur du nouvel établissement. Nous espérons que vous ne nous

donnerez jamais lieu de regretter notre choix, mais qu'au contraire vous remplirez vos devoirs avec la prudence, l'intégrité et la diligence voulues.

“ A votre arrivée à Port-Nelson vous choisirez, de concert avec le capitaine Guilham, un emplacement pour une maison et un fort. Vous pénétrerez ensuite dans le pays, vous ferez les découvertes que vous pourrez, et vous nouerez des relations avec les sauvages des environs, de manière à ce que la fondation du nouvel établissement soit suivie de résultats appréciables.”

Radisson prétend qu'il fut le premier à fonder, au nom des Français, un établissement à Port-Nelson. Cette place fut le théâtre de luttes constantes ; elle fut prise et reprise sans interruption.

En 1694, elle fut prise par Iberville ; on crut que cela ferait tomber tout le commerce de la Baie sous l'entier contrôle de la France, mais comme la Compagnie de la Baie-d'Hudson se décida, l'année suivante, à envoyer 4 navires dans ces parages, il est évident qu'elle ne considéra pas la chose aussi sérieuse. En 1696, Port-Nelson fut cédé par les Français ; le commandant français, de la Forest, se plaignit que les articles de capitulation n'avaient pas été observés, et une longue enquête fut tenue par les Lords du Commerce au sujet de cette plainte. La Compagnie de la Baie-d'Hudson prétendit que les termes de la capitulation de 1694 avaient été violés par Iberville, et parut regarder les procédés d'Allen à l'égard de la Forest comme des actes de représailles.

Par le traité de Ryswick, 1697, il devait y avoir restitution mutuelle du territoire pris de part et d'autre pendant la guerre. Le 8^{me} article de ce traité se lit comme suit :—

“ VII. Des commissaires seront nommés de part et d'autre pour examiner et déterminer les droits et prétentions que les deux souverains ont aux places situées sur la baie d'Hudson ; mais la possession des places qui ont été prises par les Français pendant la paix qui a précédé la dernière guerre et qui ont été reprises par les Anglais pendant la dite guerre sera laissée aux Français en vertu de l'article précédent. Le traité de capitulation du 5 septembre 1696 sera observé suivant sa forme et tenure ; les marchandises qui y sont mentionnées seront restituées ; le gouverneur du fort dont il y est question sera mis en liberté, si ce n'est pas déjà fait ; et la valeur des marchandises perdues lors de la dite capitulation sera déterminée par les commissaires, qui, immédiatement après la ratification du présent traité, seront investis d'une autorité suffisante pour fixer les limites et les confins du territoire à restituer de part et d'autre, et aussi pour régler l'échange de territoire dans l'intérêt mutuel des deux souverains.”

D'après un rapport des Lords du Commerce les conditions du traité ne furent pas observées par les Français relativement à la restitution des postes et à la nomination de commissaires pour régler les réclamations. Les pétitions et les mémoires à ce sujet sont nombreux. Les négociations commencèrent en 1699, mais, selon toute apparence, elles n'eurent pas de résultat pratique. Ce n'est qu'en 1713 que les questions concernant la baie d'Hudson furent réglés ; en vertu du traité conclu cette année-là, il était restitué à la reine de la Grande-Bretagne la baie et le détroit d'Hudson, ainsi que tout le territoire, toutes les places et toutes les rivières situées dans ces parages.

Le traité d'Utrecht fut signé le 11 avril, et le 6 août suivant le roi de France ordonna à Jérémie de livrer la baie d'Hudson, mais les réclamations en dommages restèrent toujours en suspens, plusieurs tentatives ayant été vainement faites d'en arriver à un règlement.

On trouvera de précieux renseignements en consultant le procès-verbal des délibérations d'un comité de la Chambre des Communes de la Grande-Bretagne qui siégea en 1749 ; une copie de ce procès-verbal se trouve parmi les archives, dans la série PF., vol. 40. Outre les dépositions de divers témoins, il y a un appendice qui contient plusieurs documents importants, où il est question des produits, des minéraux, etc., du pays ; des tentatives faites pour découvrir un passage au nord-ouest ; des explorations entreprises ; des importations et exportations de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, et d'autres choses de plus ou moins d'importance. Les documents déposés au bureau des archives finissent à 1789, mais il n'y a rien d'intéressant après 1759. Parmi les manuscrits faisant partie des archives se trouvent les journaux d'Anthony Hende, juin 1754 à juin 1755, date où il quitta le fort York et y retourna, respectivement, et de Mathew Cocking, qui partit du même fort en juin 1772 et y retourna en juin 1773. Hende et Cocking avaient pour mission d'explorer l'intérieur du pays et de développer le commerce de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Nous devons à la courtoisie de M. R. Miller Christy, du prieuré de Bloomfield, Angleterre, des copies de ces journaux, qui sont reliées ensemble dans le volume 190 de la série M des archives.

A la note B sont publiées des documents se rapportant à la proposition qui avait été faite d'établir sur l'île de Sable des familles qui auraient secouru les équipages des navires naufragés et sauvé leurs cargaisons. Cette île, qui n'est apparemment que le sommet des bancs de Terre-neuve, a reçu le nom de "cimetière de l'Atlantique", à cause des nombreux accidents accompagnés de pertes de vies qui y sont arrivés. D'après les récits qui ont été publiés, l'île de Sable aurait été connue à une époque très reculée, mais plusieurs de ces récits sont, pour dire le moins, d'une authenticité douteuse. En 1583, un des navires de sir Humphrey Gilbert, qui avait pris possession de Terre-neuve et se proposait de se rendre à la Virginie, fit naufrage près de l'île. Richard Whitbourne dans son livre *Discourse and Discovery of Newfoundland*, publié en 1620, dit que sir Humphrey était arrivé à Terre-neuve avec deux bons navires et une pinasse, et qu'après avoir pris possession de Terre-neuve il avait fait voile pour la Virginie. Voici ce qu'il dit dans la préface de son livre :—

"Par suite d'une mauvaise direction donnée à sa route, le plus grand des navires toucha les écueils sur la côte de Canadie (*sic*) et se perdit. Pendant qu'il (sir Humphrey) était en route pour l'Angleterre en compagnie de son vice-amiral (le capitaine Hayes), à bord d'une petite pinasse de 20 tonneaux, cette dernière fit naufrage au milieu d'une violente tempête et périt corps et biens."

Or, "le plus grand des navires" ne sombra pas sur "la côte de Canadie", et le naufrage du vaisseau à bord duquel se trouvait sir Humphrey Gilbert eut lieu à une grande distance du théâtre du premier accident. Les navires, qui devaient se rendre à la Virginie, furent dirigés vers l'Angleterre parce que l'équipage était affaibli par la faim et la fatigue.

Richard Clarke, capitaine du *Delight* un des navires de Gilbert, dit à ce sujet :

"Lorsque nous fûmes à 20 lieues de l'île de Sable, le général (Gilbert) me demanda, à moi Richard Clarke, capitaine de l'*Amiral*, quelle était la meilleure direction à suivre ; je lui dit que c'était la direction ouest-sud-ouest, parce que le vent était sud, que la nuit approchait et qu'il y avait des bancs de sable inconnus s'étendant à une grande distance de la côte. Le général me commanda de suivre la direction ouest-nord-ouest. Je lui fis remarquer que l'île de Sable était ouest-nord-ouest et qu'elle se trouvait à une dis-

tance de 15 lieues seulement. J'ajoutai qu'en prenant la route que j'avais indiquée, on arriverait en vue de l'île avant le jour. Le général me dit que mes calculs étaient erronés et m'enjoignit au nom de Sa Majesté de lui obéir. Je suivis ses ordres, et vers 7 heures du matin le navire toucha et périt corps et biens."

Les souffrances qu'endura l'équipage et le naufrage du navire de sir Humphrey Gilbert à la hauteur des Açores sont décrits par Clarke et par M. Edward Haies, qui furent au nombre des survivants. Ce dernier fait l'énumération de la flotte (Hakluyt, édition de 1589, p. 684). Clarke est désigné plus haut comme capitaine du *Delight*, mais s'appelle lui-même capitaine de l'*Amiral*. La liste qui suit, donnée par Haies, explique cette contradiction apparente :—

1. Le *Delight*, autrement dit le *George*, 120 tonneaux, était le vaisseau amiral, à bord duquel se trouvaient le général William Winter, co-propriétaire, et Richard Clarke, capitaine.

2. Le *Rawley*, armé par M. Walter Rawley, 200 tonneaux, était le vaisseau vice-amiral, à bord duquel se trouvaient M. Butler, capitaine, et Robert Davis, de Bristol, maître d'équipage.

3. Le *Golden Hind*, 40 tonneaux, était le vaisseau contre-amiral, à bord duquel se trouvaient Edward Hayes, capitaine et propriétaire, et William Cox, de Limehouse, maître d'équipage.

4. Le *Swallow*, 40 tonneaux, était commandé par le capitaine Maurice Brown.

5. Le *Squirrel*, 10 tonneaux ; William Andrews en était le capitaine, et un nommé Cave le maître d'équipage.

Le malheureux sort des forçats laissés par de la Roche sur l'île de Sable est si bien connu qu'il est inutile que j'en parle ici. Je mentionnerai, à propos de cette île, certains faits qui sont plus ou moins ignorés. Parmi ceux-ci, est la perte d'un navire qui se rendait de Montréal à New-York avec un détachement de troupes, avec ordre de faire escale dans la baie des Chaleurs pour voir à ce que les Français observassent les articles de capitulation signés à Montréal. L'incident est si peu connu que je citerai la plus grande partie d'une lettre écrite par le lieutenant colonel Elliot et se rapportant à la chose. Cette lettre est datée à Halifax, 9 mai 1761. La première partie en est omise :

"Quelques jours après avoir quitté la baie des Chaleurs, au milieu d'une forte tempête, nous touchâmes sur l'île de Sable (situé à environ 40 lieues de la baie), île déserte et inhabitée, où il n'y avait pas un seul morceau de bois, une seule pierre, une seule pièce de terre, et qui représentait l'aspect d'un immense banc de sable. Après avoir touché (c'était le 15 novembre), nous avons attendu pendant 48 heures avant d'oser nous aventurer sur la côte, la mer étant très grosse ; nous nous attendions à tout moment que notre vaisseau se briserait en pièces. La seule chaloupe que nous avions se perdit après que des matelots s'en furent servis pour se rendre sur le rivage et y fixer un câble ; deux matelots se noyèrent dans cette circonstance. Comme il était devenu impossible pour l'équipage de rester à bord du vaisseau, nous attachâmes un baril vide au câble dont je viens de parler, et avec peine et misère nous réussîmes à nous faire tirer l'un après l'autre jusqu'au rivage."

Soixante-dix personnes débarquèrent sur l'île. Leur ration fut de 5 onces de farine, avec une roquille de rhum ou de vin ; on leur alloua aussi 4 livres de porc par six personnes, et ce jusqu'à ce qu'ils eurent découvert des chevaux et des bestiaux, ce qui arriva au bout de 7 jours. Ne s'attendant pas à être secourus avant le mois de mai, les

naufragés construisirent des maisons avec les voiles et les vergues du navire, qui avaient été poussées sur le rivage, mais contrairement à leur attente, ils furent tous débarqués sains et saufs à Halifax le 20 janvier. Dans l'*Atlantic Neptune* par J. A. M. DesBarres, publié en 1781, et marqué B dans la série géographique des archives, est une vue séparée avec le titre :—“ Vue du camp à l'extrémité orientale des Côtes de Sable. Vues sur la côte sud-est de l'Île de Sable ”, qui correspond à la description des maisons construites avec des vergues, des voiles, etc. Bien que cette vue ne porte pas de date, il est presque certain qu'elle représente le camp du lieutenant-colonel Elliott, tel que décrit dans sa lettre.

Tout indique qu'il y avait des voleurs d'épaves qui exerçaient leur infâme métier sur l'île. Dans le volume de l'*Atlantic Neptune*, dont je viens de parler, se trouve une vue d' “ Un ancre de voleur d'épaves près de l'étang sur l'île de Sable ”, avec une maison en bois au premier plan, qui a du être habitée subséquemment au naufrage du navire du lieutenant-colonel Elliott. Cette vue ne porte pas de date, mais comme il ne s'est écoulé que 20 ans entre le naufrage rapporté par le lieutenant-colonel Elliott et la publication de l'*Atlantic Neptune*, il est probable qu'elle représente l'établissement des gens qui, en 1774, demandèrent et obtinrent la permission de se fixer sur l'île à condition de secourir les naufragés. L'île, cependant, n'était pas surveillée, et l'on a été jusqu'à dire que tous ceux qui avaient échappé vivants des navires naufragés avaient été assassinés par les voleurs d'épaves. On affirme même que de faux feux étaient déployés pour attirer les navires sur les écueils. Le relevé, à la note B, des épaves qui ont été découvertes à mesure que les sables se sont déplacés sous l'action des vents et des eaux, fait voir qu'un nombre immense de navires se sont perdus sur ce fatal banc. On pourra trouver des renseignements sur les événements qui se sont passés dans les îles à une époque plus moderne en consultant “ *Lecture on Sable Island* ”, par le Dr Gilpin, 1858, et “ *Sable Island and its Attendant Phenomena* ”, par M. S. D. Macdonald, 1883.

Le tout respectueusement soumis.

DOUGLAS BRYMNER,

Archiviste.

OTTAWA, 31 décembre 1895.

LISTE DES ABRÉVIATIONS, AVEC EXPLICATIONS.

A. and W. I.	America and West Indies.
B. T., Can. (Q.)	Board of Trade, Canada.
“ C.B.	“ “ Cape Breton.
“ H. B. Co.	“ “ Hudson's Bay Company.
“ Journals	“ “ Journals.
“ N.B.	“ “ New Brunswick.
“ N.S.	“ “ Nova Scotia.
“ P.E.I.	“ “ Prince Edward Island.
“ St. John and St. J. . .	“ “ “ “ “
“ Trade papers	“ “ Trade papers.
Col. Cor., C.B.	Colonial Correspondence, Cape Breton.
“ N.B.	“ “ New Brunswick.
“ P.E.I.	“ “ Prince Edward Island.
Col. Entry Book, H.B. . .	Colonial Entry Book, Hudson's Bay
Col. Off., C.B.	Colonial Office, Cape Breton. [Company.
“ N.B.	“ “ New Brunswick.
“ P.E.I.	“ “ Prince Edward Island.
Dartmouth papers.	Documents déposés par lord Dartmouth au bureau des archives, Londres.
S. P. Col., H. B. Co.	State papers Colonial, Hudson's Bay Company.

LISTE DES LIVRES, ETC., présentés, avec les noms des donateurs.

Noms.	Résidences.	Ouvrages.
Ministère de l'Agriculture.	Toronto	Brochure.
Institut militaire canadien.	Toronto	Transactions.
Société canadienne des ingénieurs civils	Montréal.....	Transactions.
Douglas, James.	New-York.....	Brochure.
Société Historique d'Elgin.	Saint-Thomas.	Croquis historique du comté d'Elgin.
Musée géologique.	Ottawa.....	Publications.
Gould, Joseph.	Montréal.....	Arcadie.
Commissaires du havre.	Montréal.....	Rapports.
Kain, S. W.	Saint-Jean, N.-B. .	Journal, Assemblée, Nouveau-Brunswick, 1833.
Kelton, capit. Dwight H.	Coldwater, Mich. .	Brochure.
Société Historique de l'Etat du Michigan.	Lansing, Mich.	Journaux des pionniers, vols. 14 à 23.
Frères-Unis.	Londres, Ang.	Publications.
Morrison, N. F.	Newark, N.-J.	Brochure.
Neilson, docteur Hubert.	Kingston.....	Les volontaires canadiens royaux.
Bibliothèque de Newberry.	Chicago, Ill.	Rapports.
Assemblée législative d'Ontario.	Toronto	Documents parlementaires.
Pennington, Wm.	Ottawa.....	Brochures.
Bureau des archives.	Londres, Ang.	Commission des manuscrits historiques, 13ème rapport et appendices 1, 3 à 6, 14ème rapport et appendices 2, 3 et 4, documents de Salisbury, partie V.
Commissaires des archives.	Providence, R.I. . .	Archives de la ville de Providence, vol. VIII.
Remington, Cyrus K.	Buffalo.....	Brochure.
Tompkins, Edward.	Oakland, Cal.	Brochure.
Université de Yale.	New-Haven.....	Catalogue, 94-5.

NOTE A.

(Original.)

Relation du voiage du sieur Pierre Esprit Radisson, Esc.^{er} au nord de Lamerique ès années 1682, et 1683,

Je me sens obligé de me justifier avant toutes choses sur la legereté, dont on pourroit maccuser quand on verra que dans ce voiage Jai agi contre les Interestz de Langre , et dans celuy de l'année 1683, contre ceux de La france, car sj je naves pas a rendre la dessus de bonnes raisons de mon procedé, Il y paraistroit quelque caprice, et beaucoup d Inconstance, mais comme il y a quantité de personnes de marque et de probité quj scavent, ce que le Sr Chouard Desgroiseliens mon beau-frère, et moy avons fait en divers voiajes pour mess^{rs} les interesses en la compagnie de la Baye de hudson pour le commerce de la traite du castor et les justes sujetz de mescontentement, quj nous ont obligé de nous retirer tous deux en france, je ne doibs pas aprehander que les engagemens ou je suis depuis Entré, contre les Interetz de la d. compagnie puissent mattirer les reproches de legereté ou d Inconstance, car on scait que mon beaufriere, nj moy navons jamais manque, a quoj que ce soit quj ayt peu despendre de nous, ayant plusieurs fois lvn et lautre Risqué nos vies, et fait humainement tout ce que des gens d honn^{ur}, et de cœur devoient faire pour le bien et ladventage de la d. compagnie, depuis l'année 1665 Jusques en 1674, mais voians quon rejettoit avec mespris tous nos advis, pour en suivre dautres qui tendoient visiblement à la ruine de letablissement de la traite et qu'on nous temoignoit en toutes occasions, que nous estions regardes comme des Gens Inutiles, dont on croioit navoir plus besoin, et quj ne meritoient aucune recognoissance, toutes ces manières d'agir Et ces mauvais traitements, nous firent Enfin prendre la résolution de retourner en france après y avoir pourtant longtemps resisté, car dans le fondz on scait qua mon esgard je dever avoir plus d'attachement pour le service Dangre que pour celuj de france mestant marié a Londres dans vne fanille honorable dont laliance mavoit encore plus fortement engagé dans les Interetz de la nation, d'ailleurs tous mes amis, scavent que Jaimes tendrement ma femme, et que je leur temoigné un desplaisir sensible de me voir Reduit a la necessité de labandonner, Jespere donc que ces considerations Justifieront ma conduite sur les differans partis que jay embrasses, et ce que je diraj dans cette Relation de mon procedé a lesgard des anglais en ce voiage dans la Riviere, et port de nelson, lannee 1683 me Justifiera, aussi contre ce quj en a esté raporté à mon desavantage, pour me rendre odieux a la nation, car on verra, quayant eu le Bonheur de faire et de soustenir mon établissement, contre ceux que je regardes Lors comme mes ennemis, et de men rendre le maistre, en prevenant leurs desseins, Jai bien usé de Ladventage que jai eu sur eux, et silz me vouloient Rendre justice ilz avoueroient quilz ont plus de sujet de se louer de moj, que de sen plaindre, les ayans toujours traites fort honnestement, tant quilz ont voulu bien vivre avec moy, il est vraj que je me suis servj de toutes les ruses que j'ai peu Imaginer pour parvenir a mes desseins, Et comme je scaves tout ce que ces messieurs tramoient contre moj Jai mieux aimé les prendre que d en estre pris, scachant fort bien que silz mavoient prevenu Jaures plus mal passe mon temps avec eux quilz nont fait avec moj. Je viens au recit de mon voiage ne croiant pas quilz soit necessaire que je parle Icy des campagnes que jai faites depuis ma sortie d.angre sur larmée navale de france Aux Expéditions de Guinée de Tabago, et autres occasions ou je me suis rencontré auparavant mon engagement pour ce voiage.

Dans le temps que mon beau frere et moy estions mescontens de Mess^{rs} de la Compagnie de la Baye De hudson, nous feusmes plusieurs fois sollicités de la part de feu monsieur Colbert de retourner en france avec des grandes assurances, que nous y serions bien traitees nous resistasmes long temps, sans vouloir entendre a aulcune des propositions quj nous estoient faites, sur cela, mais voians que nos affaires alloient toujours de

mal en pis, dans la compagnie, sans aparence que nous en deussions attendre au'cun bon traitement, nous acceptâmes enfin le parti qui nous estoit offert de 400 louis dor argent comptant, d'acquitter toutes nos debtes, Et quon nous donneroit de lemploy, nous passames en france apres ces conditions reglees au mois de décembre 1674.

Si tost notre arrivee a paris, nous alasme nous presenter, a feu mons^r Colbert. Il nous censura d'abord de ce que nous avions preferé le service Dangre a celuy de France, neantmoins apres avoir entendu nos raisons et recognu de quoy nous pouvions estre capables, par les choses que nous luy dismes de nos découvertes dans les pays septentrionaux de l'amerique et des habitudes que nous y avions contractees avec les sauvages, Il nous assura de sa protection, et du pardon du part du Roy, avec un entier Restablissement au mesme estat que nous estions avant notre sortie de france, a condition que nous Employerions nos soings et habitudes pour l'utilité et le progres du commerce des traites du castor dans les colonies françoises du canada. Il nous confirma aussj la promesse quj nous avoit été faite a londres d'une gratification de 400 louis dor, qu'on acquitteroit toutes nos debtes et que nous aurions de lemploy, on nous fit Expédier d'abord des lettres patentes de pardon et restablissement, dans lesquelles mons^r Colbert voulut qu'il feust fait mention de la condition sous laquelle LeRoy nous les avoit accordées, a sçavoir, demployer nos soings et de nous servir de nos habitudes avec les sauvages pour lavancement et utilité du commerce de la traite du castor dans les colonies françoises, on nous fit payer comptant les 400 pistolles pour la gratification et on satisfit a tout ce quj avoit esté promis d'ailleurs, a la rezerve de l'employ, pour lequel on nous fit courir fort longtemps Inutillement. Mais je maperceus le piemier dans la suite de la cause de ce retardement, et que mon mariage en angre me rendoit suspect par ce que ma femme y estoit demeuré, mons^r Colbert sen expliqua un Jour assez ouvertement apres nous avoir remis plusieurs fois, sur divers pretextes, en me disant qu'il faloit que je fisse passer ma femme en france, sj je voules quon eust une entière confiance, en moy, je luy fit cognoistre que Je n'en aves pas esté encore le maistre, ma femme ayant un pere quj navoit pas voulu me permettre que je la menasse avec moy en france, et je promis que Je feres tout mon possible pour ly attirer, cependant Mons^r Colbert nous temoigna qu'il seroit bien aise que mon beau frere, et moy fissions un voiage en canada pour voir avec le gouverneur ce quj sy pourroit faire, nous asseurant qu'il lui enverroit ses ordres en notre faveur, nous fismes ce voiage, mais estans arrives a quebek, la Jalousie et le credit de ceux qui avoient en ce temps la un pouvoir absolu sur les affaires du commerce en canada, et dont les creatures estoient Employées, pour les nouvelles descouvertes, firent que le Sr comte de frontenac Gouverneur ne se mit pas en devoir de faire ce quon nous avoit fait esperer, de sa part, de sorte que mestant rebuté, je laissé mon beau frere en canada avec sa famille, Et je m'en retourné en france resolu de servir sur l'armée navale, Jy ay passé les campagnes dont J'ai parlé cy dessus, jusquau naufrage de l'Isle d Anb, duquel mestant heureusement sauvé je revins avec le reste de l'armée a Brest au mois de juillét—ayant perdu tout mon equipage dans ce malheureux naufrage.

Mons^r le vice admiral et mons^r l'intendant escrivirent en cour en ma faveur, et sur les bons temoignages quils rendirent de ma conduite, on me fit donner de la part du Roy une gratification de 100 Louis dor pour me remettre en equipage, et ces m^{rs} masseurerent quils esperoient dans peu, de me faire donner le commandement d'une fregatte. Je ne creus pas que cela me d'eust sj tost arriver, cest pourquoy je me resolus de demander congé pour faire un voiage en ang^{re}, sous pretexte dy venir chercher ma femme, pour Lemmener avec moy en france, Jeus mon congé de la cour la dessus, avec une autre gratification de 100 Louis dor pour mon voiage, on me recommanda de faire diligence, surtout damener ma femme, apres quoy, on masseuroit positivement que jaures de lemploy.

Je partis donc, et arrivé à Londres Le 4^e Juillet, Je fis cognoistre a Mr le chev^r Kirke mon beau pere de quelle Importance jl m'estoit pour letablissement de ma fortune en france que jy fisse passer ma femme avec moy, jl ny veut pas consentir, mais jl me pria descire a mes amis en france au sujet dune pretention quil a contre les habitans du canada, ce que je fis, je voules encore pendant mon sejour à londres tascher de pressentir moy mesme, Et par mes amis sj M^{rs} de la compagnie ne seroient point en de meilleurs sentimens pour moy, et sj je ne trouveres point quelque jour pour

pouvoir renouer avec eux, mes desmarches furent Inutiles Et je ne trouve aucune disposition a pouvoir parvenir a ce que je souhaite—je men retourné donc en france, et Jarrivé a Brest le 12^e 8bre 1679.

Ayant fait entendre a mons^r le vice admiral, et a mons^r l'Intendant le peu de succes que Javes eu en mon voiage, et qu'il navoit pourtant pas tenu a moy, jls me donnerent ordre den aller rendre compte à mons^r le marquis de Seignelay, ce que je fis, mais en lui aprenant que ma femme estoit encores demeurée en angre, Jl me fit reproches, quil voioit bien que javes tousjours les sentimens anglais, adjoutant en mesme temps que je ne debes pas m'attendre qu'on se fiast en moy, quon me donnast le moindre employ, tant que ma femme demeureroit en angre—il mepromit pourtant quil parleroit de mes affaires a mons^r Colbert son pere ce qu'il fist. Et lestant alle voir, il meparla de la mesme maniere quavoit fait mons^r le marquis de Signelay (*sic*) sur le sujet de ma femme, et me donna ordre daller chez le Sr Belinzani son premier commis pour les affaires du commerce qui me diroit ses intentions. Estant alle ches le Sr Belinzani, il me dict que mons^r de colbert trouveroit bon que j'eusse conference avec le Sr de la Chesnaye marchand du canada, qui faict tout le commerce de ce pays la, et qui estoit lors a paris, afin de prendre avec luy des mesures, pour se prevaloir de nos descouvertes, et habitudes dans les pays septentrionaux du canada, pour avancer le commerce des traites du castor, et empescher autant quil seroit possible, celles que les estrangers y vouloient faire au préjudice des colonies françoises le dit sieur Belinzani me dict aussy que je ne pourres faire mieux ma cour aupres de mons^r colbert ni macquerir son amitié par aucun service qu'y luy fust plus agreables qu'en mappliant fortement d'attirer toutes les nations des peuples sauvages de ces pays septentrionaux, du costé des françois, et pour les destourner des estrangers, massurant d'une grande reconnoissance pour le service que je rendres a l'Estat en cette occasion, et que le Sr de la Chesnaye me donneroit en Canada toutes les choses necessaires pour Lexecution des desseins que nous pourrions resoudre ensemble ladessus.

Suivant ces nstructions jallé ches le Sr de la Chesnaye nous conferasme assez longtemps ensemble, et apres plusieurs questions sur l'Estat des pays que javes frequentés, et luy avoir communiqué mes memoires, jl me proposa d'entreprendre l'Establissement d'une traité pour le castor dans la grande baye, ou Javes esté quelques années auparavant pour les anglois, nous feusmes deux jours a concerter ensemble sur les moyens de faire c'est establissement, nous en demeurasmes enfin daccord, et que je ferés un voiage en angre pour tascher d'en retirer ma femme, et prendre langue en mesme temps sur larmement que la compagnie de la baye de hudson pourroit faire pour ce pays la, Je fis ce second voiage à londres avec quelque reste desperance de meilleure disposition en ma faveur du coste de m^{rs} les Interesses, mais soit quon me regardast lors comme un serviteur tout à fait Inutile, ou comme un homme hors destat de pouvoir nuire, on me Laissa partir sans mavoir fait temoigner, la moindre marque de bonne volonté, toute la satisfaction que j'eus en ce voiage, feut d'avoir este favorablement receu de son Alt. le prince Rupert, qui me temoigna avoir du desplaisir de ce que mes services estoient si mal recognus. Je pris le partj de me consoler de cette disgrace, et men retourné en france croiant y rencontrer encores la chesnaye, mais estant arrivé a paris, je trouvé qu'il estoit partj, et je ne balancé pas a me resoudre de le suivre en canada pour executer ce que nous avions arresté ensemble a Paris. Je feus prendre congé de mons^r colbert en luy communiquant mon dessein quil aprouva, jl me souhaite bon voiage, en mencouragant de bien faire. Jallé voir les peres Jesuittes de Paris, comme Interesses avec la chesnaye au commerce du castor, et ils me donnerent de l'argent pour mon voiage, Jallé embarquer a la Rochelle, et Jarrive a Quebek le 25 7bre 1682.

Si tost mon arrivéé je ma bouché avec le Sr la chesnaye qui témoigna avoir beaucoup de Joye de me voir, et apres quelque entretien sur ce que nous avions projectté à Paris, il me dit quil falloit y travailler Incessement, et comme jl avoit le secret de la cour, et quil en sçavoit les Intentions pour nostre conduite en cette entreprise, il me mena ches le Gouverneur, et moblijea de luy demander sa protection et les ordres dont nous avions besoin de sa part, pour lexecution de notre dessein, mais mons^r le Gouverneur nous parla, comme sil ne lavoit pas aprouvé, et sur cela la Chesnaye lui demanda pour moy un congé pour repasser en Europe, par la nouvelle angre dans une barque du gouverneur de laccadye qui estoit lors a quebek preste a faire voile.

Ces desmarches de formallittes estans faites la chesnaye et moy parlasmes daffaires, a fonds, nous demeurasmes daccord du voiage, et de toutes les conditions pour reglement de nos Interets, jl se chargea de dachetter les marchandises, et toutes Les choses necessaires pour la traite, de me fournir un bastiment bien esquipé, et pourveu de bonnes vituailles, il feut réglé que Jaures le quart de La traite, en faveur de mes peynes et soins, et des risques ausquels je malles exposer pour Lestablisement, mon beau frere des grosiliers qui estoit lors a quebek fit de son costé un traite avec la chesnaye pour le mesme voiage à peu près mesmes conditions que moy. Et toutes ces choses estans reglees, le Gouverneur feut prié de me permettre d'emmener avec moy trois hommes, jl scavoit bien pourquoy, mais jl trouvoit a propos de lignorer, car jl nj a pas daparence quil simaginast. que je men retournès en france, sans vouloir rien faire, sur ce que la chesnaye et moy luj avions proposé, puis que je demandes ces trois hommes quil me permit d'emmener, l'un estoit mon neveu Jean baptiste des Grosiliers sur lequel je faisies grand fondz, ayant frequenté toute sa vie les pays sauvages, et contracté de grandes habitudes avec eux pour les traites, jl avoit mis 500 liv. de son fondz dans larmement que devoit faire La chesnaye pour notre voiage, le second homme estoit pierre allemand que Jemmenes pour pilote, et le 3^{me} Jean baptiste godefroy entendant parfaitement La langue sauvage, et que je cognoisses capable des traites. Je partis donc de quebek le 4^e 9bre 1682, avec mes trois hommes sur la barque du Gouverneur de L'accadie ayant mes ordres de me trouver au printemps suivant a l'Isle percée a Lembouchure du fleuve de St Laurons ou La Chesnaye devoit menvoyer un bastiment munj, et esquipé suivant nos conventions pour lexecution de lentreprise, jl me promit aussj quil menvverroit de plus amples Instructions par escrit pour ma conduite quand je seres sur les lieux.

Nous arrivasme a l'accadie Le vingt six du d. mois de 9bre 1682, nous y passames Lhyver, et je me rendis a l'Isle percée au printemps, le bastiment que J'attendès arriva, mais non pas tel quon me L'avoit faict esperer, car ce nestoit qu'une vieille barque deviron 50 thonnes avec 12 hommes d'esquipage, compris ceux qui estoient avec moy, jl y auroit asses de marchandises pour la traite, mais peu de vituailles, de sorte que sj je n'eusse pas esté engagé sj avant, que je lestes dans lentreprise, vn tel bastiment auroit este capable de men rebuter, mais Larrivee du Sr des Grosilieres mon beau frere sur une barque d'environ 30 thonnes avec 15 hommes d'Esquipage mencourageai nous ne voulumes point l'un et lautre abandonner notre entreprise mais nous eusmes beaucoup de peyne a resoudre nos gens quj estoient espouvantes, de voir que nous allions les exposer a un voiage de 900 Lieues, en de sj petits bastiments, dans des mers rudes, ou nous avions encores a craindre les glaces, cependant nos esquipages voians que nous nous Exposions nous mesmes, et quilz suivroit notre fortune, jls se resolurent, a courir Les mesmes risques que nous, jl feut arresté entre mon beaufreere et moy, que nous ferions notre route le plus pres que nous pourrions l'un de lautre, pour pouvoir estre plus tot en estat de nous Secourir en cas de besoing, et nous mismes a la voile partans de l'Isle percée le 11^e juillet 1682.

Après 19 Jours de navigation, et que nous eusmes passé le destroit de terre neuve, Lesquipage de la barque de mon beau frere se revolta contre luj, ne voulant pas passer outre, craignant la rencontre des glaces, et de saller engager dans un pays Incognu, ou jl pourroit manquer de vivres pendant l hyver, nous apaismes Les mutins par promesses, et par menaces, la veue dun navire par le 57^e degré 30 minutes au nord sur la coste de la brador, y contribua, chacun songea a leviter, nous estions en terre de luy, et jl portoit au plus pres sur nous, comme voulant nous recog e mais nestans pas en estat de nous defendre je ne trouvai pas a propos que nous missions cap sur luy, mais faisans la mesme route nous gaignasmes la coste ou jl ny avoit rien a craindre, jl revira de bord deux heures avant la nuict, et nous Le perdismes de veue, et comme jl y a quantité de glaces sur ces mers quj derivent au sud nous fismes havre pour Eviter les dangers, et faire de leau, et prendre quelques autres rafraichissements a la coste des sauvages nommes Esquimos, les plus dangereux de tous ces peuples, quand on sen laisse surprendre, jls vindrent pourtant a nos bords et traiterent avec nous quelque centaine de peaux de loups marins, nous demeurasmes la deux-Jours pendant lesquelz jl y eut encore une mutinerie pour ne passer pas outre, mais japaisé les seditieux et ayan

reins en mer, Iadvertis nos Esquipages de conserver leau et le bois, que nous venions de faire, parceque nous avions resolu mon beau frere et moy, que nous n'aborderions point a Terre qua notre port, a moins que nous ne feussions poursuivis.

Les ventz se trouvant favorables a notre navigation nous entrasmes dans le destroit de hudson que nous cottoyions du côté du nord, il y avoit quantité de glaces sur lesquelles les gens de ma barque tuerent un ours dune grosseur extraordinaire, jls mangerent de la chair de cet animal avec Exces, dont jls feurent tous malades a l'extremité, ayant des grandes douleurs de teste et des desvoyement sj violans que Je ne creüs pas quil en rechapast aucun, je feus obligé de faire signal a mon frere pour luy donner advis de cet accident afin destre secouru, lorvietan et les sueurs tirerent ces pauvres malheureux daffaires, mais jlz ont tous changé de peau, nous avons appris depuis par les sauvages que cette espèce d'ours blancs, a Du venin dans le foye qui se communique a toute la chair, et cause de pareilz accidens quand on en mange.

Je maperceus que pendant ce desordre qui nous estoit arrive proche mile Island a la pointe de L'ouest, nous avions derivé nor ouest par compas, environ 8 lieues en 6 heures vers le cap henry, nous eusmes beaucoup de peyne a nous tirer des glaces et nous nous vismes plusieurs fois en danger dy perir, mais Dieu nous fit la grace den sortir, mon beau frere quj nosoit forcer de voiles estoit demeuré derriere. Jarrivé avant luy le 26 aoust sur la côte du ouest de la baye de hudson et nous nous rencontrasmes ensemble le 2e 7bre a lembouchure de la Rivière nommée par les sauvages KaKivvaKiouay qui signifie en francois, qui va qui vient.

Estans entrés dans cette Rivière nos premiers soins feurent de choisir un poste pour mettre nos barques en seureté, et bastir une maison, nous avançasmes environ que'que 15 mile, et nous nous arrestasmes a un petit canal, ou nous fismes entrer nos barques, trouvant le lieu assez propre pour y establir notre demeure. Je laissé mon beau frere occupé a faire bastir notre maison, et je partis le Landemain de notre arrivée pour aller dans les terres à la descouverte des sauvages.

Je membarque dans ce dessain dans un canot avec mon neveu, et un autre homme de mon Esquipage tous trois armes de nos fusilz et pistoles, et nous alasmes pendant 8 Jours Environ 40 Lieues au hault de la rivière sans faire rencontre dans les bois d'aucun sauvage, nj voir aucune marque fraische qui nous peust faire cognoistre que des hommes y eussent passé depuis peu, nous Jugions mesmes parceque nous trouvions quantité de bois coupé par les castors qu'il y avoit peu d'habitans aux environs, nous tuasmes chemin faisant quelque cerfz.

Mais le 8e. Jour de notre depart estant le soir cabanes sur une Isle pour nous reposer et notre canot estant renversé sur le bord de leau un sauvage qui poursuivoit un cerf apercevant notre canot, s'imagina quil y avoit la les gens de sa nation, c'est pourquoy je sifla pour nous advertir de prendre garde a la beste quj avoit passé sur une petite Isle au dessus de nous, mon neveu ayant veu le premier ce sauvage me le dict aussj tost, Je courus au bord de leau, sans songer au cerf, et appelé le sauvage, lequel ayant esté longtems sans me vouloir respondre me dict en sa langue que j'entendois fort bien, quil ne mentendoit pas, et se mit aussj tost a fuir au travers les bois.

Le rencontre de ce sauvage me donna de la Joye, et quelque esperance que nous ne serions pas longtems sans en voir dautres, nous feusmes toute la nuit sur nos gardes, et le lendemain a la pointe du Jour, je fis porter notre canot de Lautre côté de l'Isle pour estre tout prest a nous en servir, en cas daccident, et je fis faire un grand feu a 100 pas de la, nous decouvrisme le matin a la pointe de l'Isle neuf canots quj venoient vers nous estans aproches a la voix je parlé et demande aux sauvages quj paroissoient dans les canots quj jls estoient, jls me respondirent en termes de bonne amitié, je leur fis entendre le sujet quj mavoit mené en leur pays, et quj Jestois, apres quoj un vieillard arme de sa lance, sa massue, et son arc s'estant levé tira une flesche de son carquois, dont ayant faict un signal de lorient a loccident, et du septentrion au midy, il La rompit en deux morceaux, et les jeta dans la Rivière puis sadressant a ses compagnons il leur parla a peu pres ainsy, jeunesse vous naves plus rien a craindre le soleil nous est devenu favorable, nos Ennemis nous craindront, puis que voicy L'homme que nous demandions depuis que nos pere sont nais, apres quoy jlz nagerent tous vers moy a terre, et sortirent de leurs canots, je les fis approcher de mon feu sans aucune armes, mon neveu et l'autre

homme qui estoit avec moy, vindrent en mesmes temps, Jusqua dix pas de nous, sans quilz en feussent espouvantes, quojquilz les vissent bien armes, je leur demandé quj estoit leur chef, en parlant a luy mesmes sans le cognoistre Il baissa la teste, et un autre me dit tu Luy parles, alors je le pris par la main et layant faict asseoir, je luy parlé selon Le genie de ces peuples, apres desquelz jl est necessaire pour se faire considerer de se vanter quon a du courage, quon est puissant et en estat de les secourir, et proteger contre leurs ennemis, jl faut aussi leur témoigner quon entre tout a fait dans leurs Interestz, avoir de la complaisance pour eux sur tout leur faire dabord des presens, car cest entre eux le Grand Lien de lamitie, je voulus donc a cette premiere Entrevue me faire cognoistre, Et Le chef de ses sauvages estant assis, apres de moy, je luy dis en sa langue Je cognois toute la terre, tes amis seront mes amis, et je suis venu Ici taporter des armes pour détruire tes ennemis, tu ne mourras pas de faim, nj ta femme, nj tes enfens, car je taporte des marchandises prend courage je veux estre ton filz, et je t'aj amené un père il est la bas a faire bastir un fort, ou J'ai deux Grandz navires, jl faut que tu me donnes deux ou trois de tes canots afin que tes Gens rendent visite a ton pere, jl me fiet une Longue harangue pour me remercier, et masserur que luy et tous ceux de sa nation, mettroient leurs vies pour mon service, apres quoy je donné a chacun des sauvages du Tabac et des pipes, et mettant aperçu quun dentre eux se servoit deux petit morceau de fer aplaty pour hacher son tabac, je luy demandé ce morceau de fer, et le jetté au feu ce qui les surprit tous, parce quen mesme temps, je fis semblant de pleurer et dessuyer mes larmes, leur disant que Javois de la douleur de voir mes freres sj denues et despourveus de toutes choses, je les assuré quilz ne manqueroient plus de rien tant que je seres parmj eux, et en mesme temps josté mon poignard, que j'aves a mon costé, et le donné a ce luy a quj javes osté le morceau de fer je fis aussy apoter de mon canot quelques Paquetz de petis couteaux que je leur distribué, je les fis fumer, et leur donné a manger, et pendant quilz mangeoient jestalaj devant eux les presens que javes aporte, entre autres, un fusil, de la poudre et du plomb, pour leur chef, je luy dis en luy presentant que je le prenes pour mon pere, il madopta pour son filz, en me couvrant de sa robe, je luy donné aussy ma couverture que je luy dis deporter a sa femme de ma part la voulant prendre pour ma mere. Jl me remercia comme firent aussi les autres au nombre de 26 Lesquelz pour me marquer leur reconnoissance de mes presens, me Jetterent tous leurs robes a mes piedz, et allerent a leurs canotz chercher toute la pelletterie quilz y avoient, quilz maporterent aussj, nous nous separasmes apres toute cette ceremonie, jls me promirent quavant midj ils menverroient trois de leur canots, a quoy ilz ne manquerent pas ilz y mirent mes castorts, et nous nous en allasmes ensemble, vers notre poste ou Javois laisse mon beau frere. Jy arrivé Le 12 7bre au grand contentement de tous nos Gens leur ayant appris lheureux succes de mon voiage par la rencontre des sauvages.

Le mesme jour de mon arrivée de ce petit voiage un bruit de coups de canon nous donna lalarme. Les sauvages quj estoient avec nous les entendirent, et je leur Dis que ces coups de Canon estoient tires de nos vaisseaux que nous avions sur La grande rivière nommée Kawirinagaw a trois ou quatre lieues de celle ou nous estions postes, mais voulant cependant mesclaircir ce que ce pouvait estre, je membarqué dans un canot, et Jallé Jusqua l'embouchure de notre rivière, sans avoir rien descouvert. Je crens que nous nous estions tous trompes, et Jenvoyé mon neveu avec un autre françois de mes gens pour aller avec les sauvages vers les nations, mais le soir mesme de leur despart, estant passes vis a vis lendroit dou nous avions cru entendre tirer les coups de canon, jls les entendirent encores, et de trop pres pour pouvoir douter qu'il ny eust pas la un navire, jls retournerent donc sur leurs pas pour men advertir, et sur leur avis, je partis aussitôt pour aller encores moy mesme a cette descouverte avec trois hommes.

Après avoir faict le trajet perilleux de cette grande rivière de Kawirinagaw, qui signifie en françois la meschante, nous descouvrimes le 16^e de grand matin une tente sur une isle. Jenvoyé aussjtost un des gens pour descouvrir secretement ce quecestoit, jl retourna vers moy, en peu de temps madvertir, qu'on bastissoit la une maison, et quil y avoit un navire. Sur cet advis Je mavancé le plus que je peus, ne voulant pas pourtant estre descouvert, et je meposté avec mes hommes, comme dans vne espèce d'embuscade pour tascher de surprendre quelqu'un de ceux qui estoient la, et le faire prisonnier afin de scavoir qu'elles gens Ils pouvoient estre, Je pris toutes les précautions possibles, pour

venir about de ce dessein, ayant passé la nuit asses proche du lieu ou on batissoit la maison sans en avoir veu sortir, nj peu entendre parler personne, jusqu'au lendemain a l'heure du disner que je recogneus que c'estoient des anglois, et mestant avancé vers leur poste, encores plus pres que je naves fait, pour le mieux recognoistre. Je mes rembarqué dans mon canot avec mes gens, nous pareusmes a une portéé de canon de la maison, et nous nous arrestasmes comme sj nous eussions esté des sauvages, quj auroient este surpris de voir la des hommes, quj batissoient une maison. Ils ne furent pas longtemps a nous découvrir, et sj tost quils nous eurent veus, ils se mirent a crier vers nous, comme nous Invitans daller a eux, en prononceans quelques mots en langue sauvage quils Lisoient dans un livre, mais voians que nous navaneions pas pour cequils nous disoient, jls vindrent eux mesmes vers nous le long du rivage, et sestant arrestes vis a vis du lieu ou nous estions, je leur parlé en langaige du pays et enfrançois sans quils mentendissent, mais enfin leur ayant demandé en anglois, qui jls estoient et cequ'ils prétendoient faire la, jls me respondirent quils estoient anglois, venus la pour la traite du castor, je leur demandé ensuite qui leur en avoit donné la permission, et sils avoient quelque commission pour cela, jls me dirent quils navoint point de commission, et quils estoient de la nouvelle angre. je leur déclaré que j'estois établi dans le pays avant eux, pour la compagnie françoise, et avec des forces suffisantes pour les empecher de traiter à mon préjudice, que j'aves mon fort a 7 lieues de la, mais que le bruiet de leur canon mavoit obligé d'aller vers eux, croiant qu'un navire de france que j'attendes, et quj devoit arriver a une Riviere plus nord que celle ou jls estoient y feust entre par quelque accident contre mes directions, que jen avo s deux autres arrives depuis peu, de canada command's par mon frere, et qu'ainsi, je ne leur conseilles pas, de demeurer la plus longtemps, les advertissant quil feroient mieux de se retirer et de faire au plus viste embarquer dans leur bord tout cequils avoient a terre.

J'aves fait aprocher en parlant mon canot asses pres de terre, pour recognoistre qui estoient ceux a quj je parles, et ayant appris que cestoit le jeune Guilliem, capitaine du vaisseau, jen fus fort ayse, car je le cognoissais particulièrement, jl neust pas plus tost appris qui J'estois quil minvitta a sortir de mon canot, pour nous embrasser, je le fis, il vint au devant de moy, et nous nous fismes l'un et lautre beaucoup de caresses, il me pria d'aller a son bord, pour me regaler, je ne vouleus point luy tesmoigner que je me defies de luy, en le refusant, mais pour ma précaution je fis descendre mes trois hommes de mon canot qui demeurèrent a terre avec deux anglois, pendant que J'allé abord avec le capne. Je trouvé encores dans le navire un homme de la nouvelle angre qui estoit de ma cognoissance.

Avant que je fusse monté dans le vaisseau le capne avoit faiet arborer le pavillon dangre, et sj tost que jy feus entré, il fit tirer quelques coups de canon, je l'advertis quil ne-toit pas necessaire, qu'il en fist tirer davantage, de peur que nos gens nen prissent Jalousie, et quon n'allast luy faire quelque insulte. Il me proposa de negocier ensemble, je luy promis que jen parleres a nos autres officiers, et que je feres en sorte de les faire consentir, qu'il passast l'hiver ou jl estoit, sans qu'il luy faiet aucun tort, puisque la saison estoit desja trop avancée, pour quil peut se retirer. Je luy dis mesme quil pouvoit continuer a bastir sa maison sans se fortifier, l'asseurant que je le garantirois de toute insulte du costé des sauvages, sur qui j'avois un pouvoir absolu, et pour l'asseurant que de mon costé il nauroit aucune surprise à craindre, je vouleus avant nous separer convenir avec luy, du nombre dhommes, dont je seres accompagné quand je lires voir, l'advertissant que sil me vojoit aller vers luy avec plus grand nombre que celluy dont nous estion d'accord, ce seroit une marque que nos autres officiers nauroient pas consentj a la proposition de negocier ensemble. Je luy donné encores advis de ne faire plus tirer de canon, et quil ne souffrît pas, que ses gens sortissent hors de l'Isle, de crainte quils ne fussent rencontres par les françois que j'aves dans les bois, afin quil ne me blasmat pas du malheur, qui luy pourroit arriver sil ne suivoit mes advis. Je luy dis aussj que les sauvages mavoient advertj que mon navire estoit arrivé au nord, et luy promis que dans 15 jours je retourneres vers luy pour lui en dire des nouvelles, de quoy jl feut bien ayse, me priant de me souvenir de luy. Nous nous separasmes apres tout cela, fort contens lun de lautre, luy tout a faiet prevenu, que J'aves les forces dont je mestés vanté, et moy resolu de lentretenir tousjour dans

cette bonne opinion, ayant mes vées de l'obliger a se retirer, ou sil sopiniastroit a me vouloir troubler dans mes traites, dattendre quelque occasion favorable pour me saisir du navire quj estoit de bonne prise nayant aucune commission de france ni dangre pour la traite, mais je ne voules rien entreprendre a contretemps de crainte de manquer mon coup, surtout je voulus eviter de repandre du sang. Mestant embarqué avec mes gens dans mon canot nous descendismes vers le bas de la Rivière, avec toute la diligence que nous peusmes faire, mais a peyne eusmes nous fait trois lieues de l'Isle ou nous avions laissé le navire de la nouvelle angre que nous en descouvrismes un sous voiles quj entroit. Nous nageasmes a terre au sud, et estant descendus de notre canot, pour attendre le navire quj venoit vers nous, je fis faire une forte fumée, et le navire estant arrivee vis a vis de nous il mouilla l'ancre, et demeura la toute la nuict, sans envoyer sa chaloupe a terre, que le lendemain, nous avions veillé toute la nuict pour observer ce quj se passeroit et ayant veu le matin desborder la chaloupe, et qu'elle venoit vers nous, je fis poster mes trois hommes armes a lentre de du bois a 15 ou vingt pas de moy, et je m'avancé seul sur le bord de l'eau, le Sr Bridgar que la compagnie envoioit en qualité de gouverneur en ce pays là, estoit dans la chaloupe, avec six matelotz du navire commandé par le Sr Guilliem pere du capne du navire de la nouvelle angre que J'aves descouvert le jour precedent, comme je lapris dans la suite.

Voiant donc venir la chaloupe vers moy, et quelle aprochoit de terre, dabord quelle feut a la voix, je parlé un langage façon de sauvage, qui ne signifioit rien, seulement pour embarrasser ceux de la chaloupe, ou les obliger a parler afin de les recognoistre, et scavoir sil ny auroit point quelqu'un quj eust fréquenté les sauvages, et sceust parler comme eux. Personne ne respondit rien, mais la chaloupe sestant eschoué a dix ou douze pas de moy, et voiant un des matelotz quj se mettoit a leau pour venir a terre, je luy presenté mes armes en luy defendant davancer, et luy faisant entendre que personne de la chaloupe ne mettroit pied a terre que je ne sceusse qui ilz estoient, et ayant bien recognu par le navire et a l'air des matelotz, quils estoient anglois, je parlé en leur langue et Jentendis que le matelot quj se estoit mis a leau, et que j'empeschés davancer, dict asses hault, gouverneur cest anglois quon vous parle, et sur ce que je continues a demander qui ilz estoient, quj commandoit le vaisseau, et ce qu'ilz venoient chercher la. Quelqu'un respondit, quj est-ce quj en a a faire? nous sommes anglois, a quoy Je repliqué et moy francois, quj vous dis de vous retirer. Et ayant en mesme temps fait signe a mes gens de paroistre, ils se presenterent sur le bord du bois, ceux de la chaloupe qui croioient apurement quil y en eust plus grand nombre voulurent bien me respondre honnestement et me dire quils estoient de londres, que le navire apartenoit à la compagnie de la Bayé de Hudson, et quil estoit commandé par le capne Guilliem, je leur fis entendre de mon costé quj j'estois quils venoient trop tard, et que j'avois pris possession de ces lieux au nom du Roy de france. Il fit encore dict plusieurs choses quil seroit inutile de raporter, icy, Les anglois soutenant quils avoient droit de venir la, et moy que non, mais enfin le Sr Bridgar me faisant cognoistre quil seroit bienayse de mettre pied a terre avec trois de ses hommes, pour m'embrasser je luy temoignay que Jen aurois aussy beaucoup de joye, jl mit donc pied a terre et apres nous estre salues, il me demanda, si ce nestoit pas la rivibre kakiwakiouay. Je luy Dis que non, et qu'elle estoit plus au sud, que celle ou il estoit s'appelloit Kawirinagaw, ou la meschante, jl me demanda encore si ce nestoit pas la qu'un vaisseau anglois commandé par le chevallier thomas button avoit autres fois hiverné. Je luy respondis que ouy, et luy montré le lieu au nord. Il m'invitta ensuite d'aller a son bord, mes Gens quj se estoient avancés men destournoient, particulièrement mon neveu. je me resolut pourtant d'aller apres avoir pris deux otages, qui demeurèrent a terre avec mes gens, car je me defies du capne Guilliem, quj s'estoit déclaré mon ennemi a londres, estant creature de ceux quj estoient cause que j'aves abandonné le service d'angre. Je fis bien de prendre mes précautions, car j'ay seu depuis, que sans cela, le Sr Guilliem mauroit arrêté. Tout se passa cependant fort bien, nous disnasmes ensemble. Je parlé de mon établissement dans le pays, que jy avois quantité de francois dans les bois avec les sauvages, que j'aves deux navires, que jen attndes encore un autre, que je faisais bastir un fort, enfin je dis au Sr Bridgar tout ce que J'aves dit au jeune Guilliem capne du navire de la nouvelle angre, et encores audela. jl le creut de bonne foy, et jl me fit plaisir d'estre credule, car sil eust voulu se donner la peyne que je

prenes, d'aller 40 lieues au travers du bois, et dy coucher sur la dure, pour faire mes découvertes, jl auroit bien tost reconnu mon faible. Javes raison de luy cacher, et de faire ce que je faisais, d'ailleurs nayant pas assez de gens pour en venir a force ouverte, il falloit vser de ruses. jl est vray que Javes un grand advantage davoit les sauvages a moy, ce quj me tenoit lieu de grandes forces, et cestoit aussj sur quoj je masseures le plus.

Après avoir esté asses longtemps dans le navire je demandé quon me fist mettre a terre, et on me renvoya, Je fis les signaux a mes gens qui avoient mené les ostages dans le bois. jls les ramenerent jusques au bord de leau, et je les renvoyé a leur navire, ou javoue que je mestes repentj plus dune fois destre entré, car il y avoit de la temerité, et je feus heureux de me tirer daffaire comme je fis. Avant sortir du vaisseau je promis au Sr bridgar et au capitaine que dans 15 jours, Je retourneres Les voir. Cependant ayant resolu d'estre assuré, de leurs desmarches Je demeuré deux jours dans les bois a les observer et ayant cognu a peu pres leur dessein, et quils se mettoient en estat de bastir un fort, je passé la rivière du costé du sud pour retourner trouver mon beaufreere, quj devoit estre en peine de moy. Mais nestant rendu aupres de luy, il eut beaucoup de joye daprendre tout ce quj sestoit passé, et la bonne disposition ou Javois mis nos affaires. Nous concertames ensemble sur les mesures que nous prendrions pour nous empescher destre surpris, et nous soudenir le mieux que nous pourrions dans notre établissement pour la traite, nous nous assurames des sauvages qui nous promirent de sacrifier leurs vies pour nous, et afin de les engager encore davantage dans notre partj, je leur donné mon neveu, et un autre françois pour aller avec eux dans les terres en faire descendre les nations pour venir vers nous, Et pour les y obliger, J'envoyé des presens pour les chefs. Il arriva pendant mon voiage a la découverte des deux navires anglois, un accidene fort fascheux pour nous, nos gens avoient tué environ 60 cerfz quj cust esté une grande provision pour notre hiver, mais ilz feurent tous entrainés par un desbordement extraordinaire des eaux, causé par les pluyes, ce quj arrive asses souvent. La perte feut assurément considerable pour nous, car nous navions lors que 4 barils de porc, et deux barils de bœuf, mais nos gens reparerent cela, ayant tué encores quelques cerfz et 4,000 perdrix blanches, plus grosses que celles de ce pays. Les sauvages aporterent aussi des rafraichissements de viandes boucanees, de divers endroits et fort esloignées.

Dix jours après mon arrivée de la découverte des anglois, je pris cinq nouveaux hommes pour aller observer leur contenance, et ce qu'ils faisoient. Javes preveu avant partir que nous serions obligé d'attendre quelques Jours, le temps favorable pour traverser Lembouchure de la dangereuse Rivière de Kauvirinagaw, ce quj nous arriva, par ce que la saison commençoit a estre rude, mais après avoir attendu, nous fisme heureusement ce trajet, quoy que pendant la nuit. Et nous nous rendimes 14 jours après notre despart, a la veue du lieu ou estoit le Sr Bridgar. Nous aperceumes dabord le navire eschoué sur les vases, a plus d'un mille de la maison quon bastissoit. Nous estans aproches du vaisseau a la voix, nous apelasmes plusieurs fois sans que personne nous respondit, ce qui nous obligea daller vers terre, ne sachans que Juger de ce silence, mais enfin un homme nous appela, et nous fit signe de retourner. Estant alles vers luy, et luy ayans demandé comment on se portoit, il respondit un peu mieux, mais que tout le monde estait endormi. Je ne vouleus point les troubler dans leur repos, et m'en allé seul a la maison, du gouverneur que je trouvai sortant du lict. Après les compliments de bienvenue, Je mattache a examiner lestat de la maison, et Je maperceus quil ny avoit rien a craindre, et que jy pouves faire venir mes gens. Je les appelle, et nous y entrasme tous ensemble. Je fis passer un de mes gens pour capne du vaisseau que Je dises mestre arrivé, le Sr Bridgar le creut, et ce que je trouvé a propos de luy dire, tendant toujours a empescher, qu'il neut aucune cognoissance de l'Interloper anglois. Nous tirasmes plusieurs coups de fusils en beuvant des santes, sans que ceux du vaisseau en prissent lalarme. Je Jugé par la, quilz estoient mal sur leurs gardes, et qu'ilz pouvoient estre ayement surpris. Je vouleus voir leur estat, et leur contenance, ayant dont pris congé du Sr Bridgar, Je men allé avec mes gens vers le vaisseau, nous y entrasmes sans que personne nous en disputast lentrée. Le capne parut pourtant dabord estonné de nous voir, mais je l'assuré en luy disant que je nestois pas la a dessein de lui nuire, au contraire pour luy offrir mes services, et mes secours, en ce quil auroit besoin de moy, luy donnant des advis pour luy faire prendre des precautions qu'il ne prenoit pas, pour se tirer du danger ou je Le vojois,

de se perdre luy mesme et le navire, comme j'l est arrivé dans la suite, mais il receut fort mal mes conseils, en voulant me faire cognoistre quil croyoit en sçavoir plus que moy, cella pouvoit estre ainsi, mais ailleurs que dans le pays des sauvages, ou Javois plus frequént que luy. Il me pria pourtant de luy envoyer quelques Rafrachissemens de temps en temps, pendant lhiver, surtout de l'huile et de la chandelle dont il avoit besoin, ce que Je luy promis, et je men suis aussj fort bien acquitté. Il me fect present d'une pièce de bœuf, et de quelques bisquits, estant donc esclairey sur tout ce que Javes voulu sçavoir, et que je naves rien a craindre pour mes traites de la part de ces messrs en lestat ou je les vois, je pris congé du capne pour aller voir ce qui se passoit du costé, ou estoit l'Interloper de la nouvelle angre.

Jy arrivé le lendemain apres midj et je trouvé quilz avoient mieux employé leur temps que les autres, ayant fait un fort bien flanqué avec six pièces de canon en batterie. Je fis tirer un coup de fusil pour advertir ceux du fort, de mon arrivée, et je desbarqué avec mes gens sous un coteau a couvert du canon. Le lieutenant sortit avec un autre homme tous deux bien armes, et Ils vindrent pour nous recognoistre, apres avoir seu quj j'estois, le lieutenant me felicita sur mon arrivéé et me demanda des nouvelles. Je luy dis que Javois trouvé quoy que avec beaucoup de danger, ce que j'estois allé chercher et que je retourne vers eux pour les viziter, ayant pris d'autres hommes, que ceux quj mavoient accompagné la premiere fois, que lun de ceux quj estoiet avec moy, estoit capne du vaisseau nouvellement arrivéé, et les autres quatre canadiens. Le lieutenant me respondit fièrement, quilz soient 40 diables: silz veulent, nous avons basti un fort, et nous ne craignons plus rien. Il minvita pourtant d'aller dans son fort pour mj regaler, pourveu que je voulesse y entrer seul, ce que je refusé, en lui faisant cognoistre quil auroit peu parler moins fierement, estant allé la pour les voir de bonne amitié, et non pas pour leur faire la guerre. Je luy dis aussj que je voules mentretenir avec son capitaine, quj auroit asseurement moins de chaleur, et plus de retenue que Luy. j'l envoya sur cela advertir le capne, lequel vint au devant de moy bien armé, et me dict en m'abordant que je ne debes pas prendre d'ombrage du fort quil avoit fait bastir, que cestoit sans consequence pour moy, et que jen serois tousjours le maistre, adjoutant quil ne me craignoit pas tant que les anglois de londres, et quil avoit fait bastir ce fort pour se deffendre contre les sauvages, et tous ceux quj voudroient lataquer. Je le remercié de ces honnestetes a mon Esgard et l'assuré que je nestois pas allé la, pour luy temoigner que jeusse la mcindre jalousie, de ce quil avoit fait bastir son fort, mais au contraire pour luy offrir 20 de mes hommes pour luy ayder a en bastir un, ayant a luy donner advis pour le deffendre, et l'asseurant que sil suivoit mon conseil, je le garantirois de tout accident, estant bien Informe des ordres qu'avoient les nouveaux venus, et de leur estat, je luy dis encore qua lesgard du differant quj estoit entre nous pour la traite, j'l estoit remis a la decizion de nos deux Royx, que par bonheur pour luy, son pere commandoit le vaisseau quj estoit arrivé, quil avoit amené un gouverneur pour la compagnie angloise, auquel je prétendois Empecher de prendre ce titre dans le pays ou j'estois estably pour la compagnie françoise, et que pour luy, je voulois le faire passer pour françois afin de le mettre a couvert de toute Insulte.

Après avoir dit tout cela au capne du fort, je l'obligé de faire venir tous ses gens auxquels je dis en sa presence, quil ne falloit point quilz sortissent du fort, nj quilz tirassent de canon, quilz narborassent point leur pavillon, quilz couvrissent le devant, et le derriere de leur vaisseau, et quilz ne permissent a aucun anglois nj francois d'aprocher de leur fort par eau ou par terre, et quilz tirassent sur ceux de mes gens quj se presenteroient, sans mes ordres. Le capne me promit de faire observer tout ce que je venois de dire, et il en donna lordre en ma presence a ses gens, en me priant de luy donner le plus tost que je pourrois deux de mes hommes, pour sauvegardes, je luy pris la maladie de son pere capne du navire de la compagnie, dont il parut fort affligé, et me pria de luy donner les moyens quil peust le voir sans Inconvenient pour luy. Je luy en dis la consequence, et la difficulté. Cependant, comme javés mes raisons pour souhaiter que cette Entrevue du pere et du filz, se fist par mon moyen, Je l'assuré que Je ferois mon possible pour luy d'agner cette satisfaction, et que jesperois d'en venir a bout, sil vouloit suivre mes advis. Il s'accorda a faire tout ce que je luy proposois la dessus, et apres y

avoir resué, nous demeurâmes d'accord, qu'il viendrait avec moy desguisé en coureur de bois, et que je le ferois passer pour françois.

Cela estant ainsi resolu j'envoyé le lendemain des la pointe du jour, mes gens a la chasse. Ilz retournerent a 10 heures, et apporterent 30, à 40, perdrix, que je fis n'etre dans mon canot, avec un baril d'huile, et de la chandelle que j'avois promis au capne Guilliem père. Je laissé un de mes homme pour ostage dans le fort, et je embarqué avec le jeune guillein pour le mener voir son pere. Nous fumes obliges la marée estant basse de nous arrester a un mille du navire et de mettre tous pied a Terre pour marcher vers le vaisseau avec nos provizions. Je laissé un de mes hommes a garder le canot, avec ordre de se tenir au large, et je poste en approchant du vaisseau deux de mes gens les plus vigoureux, entre la maison que le Sr Bridgar fesoit bastir, et le bord de l'eau, leur commandant de ne se point decouvrir, et de laissé passer le Gouverneur, quand il irait au vaisseau, mais quilz se saizissent de luy, silz le voient revenir sans que je fusse sortj du navire.

Après avoir pris ces précautions, j'allé avec un de mes hommes, et le Jeune Guilliem déguisé abord du vaisseau, ou nous montâmes encores sans difficulté. Je présenté au capne Guilliem les rafraichissemens que je luy avois promis, et quil m'avoit demandé dont il me fit bien des remerciemens, je fis ensuite entrer dans sa chambre mes deux hommes, dont l'un estoit son filz quil ne recogneut point, et je dis a l'oreille du capne Guilliem quil fit retirer deux de ses gens qui estoient aupres de luy, ayant un secret important a luy communiquer, ce qu'ayant fait je luy appris que le secret que j'avois a luy dire estoit l'arrivée de son filz que j'avois ammené avec moy. Men ayant prié avec de grandes Instances, et après luy avoir représenté l'importance de garder le secret et de nen rien temoigner a cause des Inconveniens, quil y avoit a craindre pour eux deux, je fis avancer le filz, et le présenté a son pere qui le embrassa et luy temoignait beaucoup de tendresse, et de joye, il luy dict pourtant quil l'exposoit a un grand danger. Ils eurent ensemble quelque entretien après lequel, le pere me pria en embrassant de sauver mon nouveau françois. Je luy promis de faire mon devoir la dessus, et l'advertis a mesme temps, quil songeat a sauver son navire, et que rien ne serait capable, de me faire rompre avec luy que la traite quil pourroit faire avec les sauvages. Il me respondit que le navire estoit a la compagnie, qu'à l'égard de la traite je n'avois aucun subject de craindre de son costé, et que quand il n'auroit pas un castor, il ne s'en mettroit pas en peine estant assuré de ses gaiges. Je l'advertis qu'il ne souffrit pas que son monde s'escartat, sur tout quil n'allast point vers le fort de son filz, ce quil me promit.

Pendant que nous estions dans cette conference, le gouverneur advertj de mon retour, vint au navire en toute diligence et me dict en arrivant quil falloit que mon fort feust plus pres de luy, quil navoit creu puisque j'estois revenu si promptement. Je lui dis en riant que je volois, quand il estoit question de servir mes amis, et que sachant quil avoit des malades, et quilz manquoient de rafraichissemens, je n'avois pas voulu perdre le temps, pour luy en apporter, luy promettant que je luy en donnerois toutes les fois que nos chasseurs seroient heureux. Dans ce temps la, le jeune Guilliem déguisé pensa estre descouvert, par quelqu'un qui le regarda de trop pres, de quoy le pere et le filz parurent fort embarrassés. Je men formalisé, et fis cognoistre que je ne trouves pas bon qu'on examinast ainsi mes gens, on men fist excuse, et la marée étant montée je pris congé pour me retirer. Le gouverneur et le capitaine partagerent entre eux mes rafraichissemens, et ayant fait le signal a mes deux hommes de se retirer de leur embuscade, je sortis du navire, et nous alâmes tous ensemble ou nous avions laissé notre canot, nous nous y embarquâmes, et le jeune capne fut estonné de voir, qu'un petit bateau fait descorce darbre peut resister a tant de coup de glaces, que nous recumes en nous en retournant. Nous arrivâmes le lendemain au fort, et tres a propos pour nous, car si nous eussions tardes tant soit peu plus longtemps, sur leau, nous aurions esté surpris d'un foudre de vent de Nor' ouest, et d'un furieux orage de neige qui nous auroient Infailliblement fait perir. La tempeste continua deux jours, et nous empêcha de partir, pour retourner a nostre pretendu fort au hault de la Riviere, mais le temps estant venu au beau, je pris congé, le lieutenant vouloit venir avec nous pour nous accompagner jusqua notre habitation, mais je le destourné de ce dessein, ayant mes raisons, par ce que je voules cacher la route que nous devions tenir. Nous montâmes en partant du fort vers

le hault de l'Isle, mais le soir venu nous retournasmes sur nos pas, et nous nous trouvasmes le lendemain en veue de la mer, ou il falloit entrer pour passer la pointe, et gagner la riviere ou estoit notre habitation. Mais tout estoit tellement couvert de glaces quil ny avoit aucune aparence de passer, plus avant, Nous nous trouvasmes mesmes, fort engagés de tous coste, dans les glaces que nous ne pouvions nous en retirer ni avancer vers terre, pour desbarquer. jl falloit cependant passer au travers de ses glaces ou perir. Nous demeurasmes en cet estat lespace de quatre heures sans pouvoir avancer nj reculer et en tres grand danger de nos vies. Nos habitz estoient gelles sur nous, et nous ne nous remuions qu'avec grande peine, mais enfin nous fismes tant defforts, que nous arrivasmes a terre notre canot estant tout brisé. Nous primes chacun notre bagage, et nos armes, et nous marchasmes le long du rivage tirant du costé de notre habitation, sans avoir rien trouve a manger pendant trois Jours, que des corbeaux et des oyseaux de proye qui se retirent les derniers de ce pays la. jl ny avoit point dautre gibier le long de cette coste, qui estoit toute couverte de glaces, et de neiges. Nous arrivasmes Enfin vis a vis notre habitation, qj estoit de lautre costé de la riviere sans esperance de la pouvoir passer, estant couverte de glaces, mais quatre de nos hommes risquerent de se mettre dans un batteau pour nous venir secourir. Ilz penserent perir par les coups de glace, nous feusmes aussj en grand danger, et nous passâmes cependant, nonobstant toutes ces difficultés du costé de notre habitation, ou nous eumes sujet de rendre graces a Dieu de nous voir tous ensemble apres avoir esté deslivres de sj grands perilz.

Pendant toutes mes allées et venues mon beaufreere avoit mis notre habitation en bon ordre nous y estions en seureté, nayans rien a craindre du costé des sauvages qui estoient nos amis, et a lesgard de nos voisins leur desordre, et le peu de soin quilz avoient de sesclaircir de notre estat, nous mettoit a couvert de toute apprehension de leur part. Mais comme jl pouvoit arriver que le Gouverneur Bridgar auroit cognoissance que l'Interloper de la nouvelle angre estoit en la mesme riviere que luy, et quil decouvrirroit a la fin tout le mistere que je lui avois caché jusques la, que mesme il pourroit aprendre que nous navions pas les forces dont je mestois vanté, je voulus continuer a me precautionner, et je creus que le meilleur moyen estoit de masserur du navire de la nouvelle angre, en men rendant le maistre, parceque sj le Sr Bridgar meût prevenu en cela, jl eust esté trop fort, et je me voyes tout a fait hors destat de luy pouvoir resister, et de me soutenir. Mais la question estoit de trouver les moyens de reussir dans lexecution de ce dessein, ou je vois de grandes difficultés, mais jl faloit les vaincre ou succomber. Cest pour quoy je mattaché, tout entier a suivre cette entreprise, laissant a mon beau frere Le soin de notre habitation et de la traite. Voiant donc la Riviere tout a fait prise jenvoyé de deux en deux Jours pendant 15 Jours, mes gens, au travers les bois pour apprendre en quel estat estoit le navire de la compagnie, on me rapporta a la fin quil estoit demeure eschoue sur la coste, le ruisseau ou il devoit yverner estant tout gellé, ce qui me fit juger quil devoit perir infailliblement.

Jenvoyé aussi au jeune cap^e Guilliem en l'Isle deux de mes hommes quil mavoit demandes pour lui servir de sauvegardes mais je fus adverty par mes gens quil vouloit jouer au fin avec moy, ayant contre ce quil mavoit promis de ne recevoir personne en son fort, que ceux qui auroient mes ordres envoyé son batteau pour prandre deux des matelotz du navire de la compagnie que le sieur Bridgar avoit envoyés a la decouverte du costé ou je lui aves dict que nous avions nos fortz, et pour voir aussj sils ne trouveroient point des débris de leur navire. Mais ces deux hommes ayant veu ceux du fort sesmouvoir pour l'ancer leur batteau a leau, ilz creurent quon alloit braquer du canon, contre eux comme je leur avois dict. Ils en prirent lespouvente et senfuyrent. Estans retournes vers le Sr Bridgar ils rapporterent quil y avoit un fort, et un navire francois plus proche deux, que je ne leur avois dict, et sur cet advis, le d. Sr Bridgar envoya deux hommes pour passer du nord au sud, pour savoir sjl estoit vraj que nous y eussions deux navires, outre celuj quj estoit a l'Isle, de quoi estant advrtj par mes gens jenvoye par trois differens endroits pour tascher de prendre et me faire amener les deux hommes que le Sr Bridgar avait envoyes a cette decouverte, ayant pourtant ordonné a mes gens de ne leur faire aucun mal. Mes gens reussirent dans leur queste, car ils trouverent ces deux pauvres hommes a environ cinq lieues de nos maisons presque morts de froid, et nayans rien a manger, de sorte quilz neurent pas grand peine a les prendre,

nayans fait aucune resistance. Ilz me les amenerent à notre habitation, en les ayant bien traites, ilz ne temoignerent aucun chagrin destre entre mes mains. J'appris par eux les ordres que le Sr Bridgar leur avoit donnes pour cette descouverte, ce qui mobligea de me tenir encores plus sur mes gardes et de prendre de nouvelles precautions pour empescher, que le gouverneur Bridgar ne recognut l'Interloper de la nouvelle ang^{re}. Jenvoyé dans ce temps la des rafraichissemens au d. Sr Bridgar quj estoit en grande necessite, et me le vouloit dissimuler. jl me remercia par ses lettres, et masseura quil ne minterromproit point et quil ne permettroit plus a aucun de ses gens daprocher des fortz qu'il croyoit estre a nous, Jenvoyé aussi viziter le jeune Guilliem pour observer ses desmarches, et voir en quel estat jl pouvoit estre pour men prevalloir. Les deux anglois que mes gens avoient amenés me donnerent aussj advis que le navire de la compagnie estoit pery avec le cap^{ne}, le lieutenant, et quatre matelots, sen estant sauve 18 quj par bonheur estoient a terre. Cet advis mobligea daller vers le Sr Bridgar voir quelle contenance jl tenoit. Je lui fis porter environ 100 perdrix, et luj donné aussj quelque poudre pour la chasse, en lui offrant mon service, en tout ce qu'il auroit besoin de moy. Je luj demandé des nouvelles du navire, jl ne voulut pas men advouer la perte et me dict quil estoit a quatre lieues plus bas. Je ne voulos pas le presser davantage la dessus et nous nous separasme civilement.

Jallé de la au fort de l'Isle pour voir aussi ce quj sj passoit et tacher de venir a bout du dessein que je mestois proposé de prendre le navire, et le fort ayant encore decouvert par quelques lettres interceptees, que le jeune Guilliem me vouloit faire piece, et quil avoit resolu de me perdre. Estant arrivé au fort de l'Isle je dissimulé au jeune Guilliem, la mauvaise nouvelle de la perte de son pere, et du navire de la compagnie, luj disant seulement, que son pere estoit toujours malade, et quil navoit pas trouvé a propos de luy escrire de peur de le faire decouvrir. Je le disposé ensuite a venir voir notre habitation, ce quil me promit, et je men retourné sans avoir fait autre chose avec Lui ce jour la.

huit jours apres je retourné voir le Sr Bridgar auquel je dis quil ne prenoit pas asses de soing pour conserver ses gens, et les faire subsister que javes apris par deux de ses hommes quj estoient a mon fort, la perte du navire, et jl en voulut bien demeurer daccord, je lui promis de lassister, et de luy renvoyer ses deux hommes, Et ce quil me demanda, Je luj fis aussj offre dune de nos barques avec les provisions necessaire pour le mener au printempt dans le fondz de la Baye, ce quil ne voulut pas accepter Je lasseuré que je lui rendres tous les services que je pourres, voulant bien en user ainsj honnestement avec luj pour lamitié que Jay tousjours conservéé pour la nation, car a lesgard du Sr Bridgar je naves point sujet destre content de luj, ayant de bons advis, quil parloit mal de moy en mon absance, et quil avoit dict hautement a ses gens quil ruinerait mal de traite, quand jl devroit donner six haches pour castor aux sauvages, et autant des autres marchandises a proportion. Jaj lattestation de ce fait entre les mains. Je demeuré a ce voiage deux jours avec le Sr Bridgar, voulant lors travailler sincerement pour lui donner secours, le voiant hors destat de me pouvoir nuire, et en men retournant a notre habitation je passé au fort du jeune Guilliem dans l'Isle, ou je voulos faire mon coup, car il estoit temps.

quand je feus arrivé au fort je dis au Jeune Guilliem que son pere estoit tousjours Indisposé et quil me remettoit tout entre Les mains, et sur ce que je luj dis de lestat de son pere, et de sa resolution, jl me pressa fort de retourner, et de le mener avec moy deguisé, comme la premiere fois, pour le voir, mais je le detourné de ce dessein, et luj fis venir lenvie daller voir notre habitation, et en quel estat nous estions, je scaves quil avoit eu la pensé de Le faire a mon Inseu, cest pourquoy je voulos satisfaire sa curiosité. layant donc disposé par mes raisons a faire ce voiage, nous partismes le lendemain de grand matin, Ensemble, jl mena aussj son charpentier, et nous arrivasmes à notre habitation, Le Jeune Guilliem et son homme, estans fort fatigues.

Je ne voulos point que le Jeune Guilliem vist les deux anglois que nous avions a notre habitation, je les fis cacher, et les disposé a partir le lendemain avec deux de mes Gens pour sen retourner au travers les bois a leur habitation, ayant promis au Sr Bridgar de luy renvoyer ces deux hommes, je leur donné aussj du tabac, des hardes et plusieurs autres choses que le Sr Bridgar mavoit demandees et que je luj avés pro-

mises, mais quand jl faleut partir le matin, un des deux anglois que je voules renvoyer se jeta a mes piedz, et me pria Instemment de ne le point renvoyer. je ne lui aurés pas accordé sans que mon beau frere men pria. Et que je consideré aussj que certoit un aveccharg pour le Sr Bridgar, quj menquoit de vivres. Je laissé donc aller lautre anglois avec mes deux hommes, et leur ayant donné mes ordres pour partir, je fis sortir le Jeune Guilliem afin quil les vist, luj faisant entendre que je les envoyes a notre fort au hault de la riviere.

Je demeuré un mois en repos traitant bien Le Jeune Guilliem mon nouvel hoste, et avec toutes sortes de civillites dont jl abusa en plusieurs rencontres, car sestant apparemment aperceuv, que nous navions pas les forces que je luj aves dict. Il s'mancia de parler de moy hors de ma presence en termes menaceans, me traitant de pirate, Et disant quil traiteroit malgré moy au printemps avec les sauvages, jl eut encore la hardiesse de fraper un de mes hommes, Et je ne voules pas faire semblant de le s-avoir, mais ayant eu l Insolence un jour que nous discourions des privileges de la Nouvelle Angre, de parler contre le Respect deu au meilleur de tous les Roys, je le traité d'indigne chien de tenir de telz discours, et luj dis que pour moy quj aves eu l'honneur de manger du pain a son service, je prieres Dieu toute ma vie pour sa majesté, jl me repartit en me menaçant quil sen alloit retourner a son fort, et que quand jl y seroit je noseres luj parler comme je faisais. Je ne poves avoir de meilleure occasion pour commencer ce que Javes resolu de faire, je dis donc a ce Jeune brutal que je l'avés amené de son fort et que je ly conduirés moy mesmes quand jl me plairoit, mais non pas quan! jl voudroit. jl dict encores plusieurs Impertinences quj mobligerent de le menacer que je le feres mettre en Lieu de seurté sil nestoit plus sage. jl me demanda sil estoit donc prisonnier, je lui dis que Jy adviseres, et que je voulés assurer ma traite, puis quil mavoit menacé de mj Interrompre. Je me retiré ensuite pour Luy donner le temps de sinstruire avec Langlois, comme quoq son pere estoit perj avec le navire de la compagnie et du mauvais estat ou estoit le Sr Bridgar. Je laissé en leur compagnie un françois qui entendoit langlois sans quilz le sceussent. quand je feus sortj le Jeune Guilliem sollicita langlois de senfuir, et daller vers son maître et de lasseurer de sa part quil Luy livreroit six barilz de poudres et dautres provisions, sil vouloit entreprendre de le tirer dentre mes mains. Langlois ne respondit rien, mais jl ne madvertit pas de la propo-ition quj luj avait esté faite. Je lapris par mon françois quj avoit tout entendu, et je Jugé quil estoit temps dagir pour ma seureté.

Je Dissimulé le soir tout ce que je scavés de ce complot, mais allant me coucher je demandé a nos gens sj les fusees que nous mettions la nuit autour de notre fort pour nous garentir de laproche de ceux quj nous auroient voulu surprendre estoient placées. A ce mot de fusées le Jeune Guilliem quj ne scavoit ce que cestoit en prist Lespouvente, et vouloit senfuir, crojant quon avoit dessein de le faire perir. je le fis retenir et Le gueris de son aprehension, mais le lendemain je Luy fis un compliment auquel jl ne sattendoit pas, car je ladvertis que jalles prendre son fort, et son navire, jl me respondit fierement, que quand Jaures 100 hommes Je nen pourrés venir about, et que ses gens en auroient tué plus de 40 avant quilz feussent a la pallisade. Cette fierté ne metonna pas, estant bien seur que je viendrois a bout de mon dessein. Voicy comment je me pris pour lexecuter.

Javés conté que je devés avoir deux de mes hommes dans ce fort pour ostages, mais comme ilz avoient assez de liberté d'en sortir, un deux estoit retourné le soir a notre habitation sans mon ordre. Jen fus fashé, mais je voules dissimuler mon ressentiment, ayant mon Entreprise en teste, pour laquelle je voules me servir plus tost de ruses, et dadresses, que de force ouverte. Voiant donc la fierté avec laquelle ce Jeune capne m'avoit répondu, en me disant que je ne pourres prendre son fort avec 100 hommes, je luj demandé combien jl en avoit dedans, jl me respondit neuf. Je le prié den choisir pareil nombre des miens, et ceux quil voudroit en me contant, luj disant que je ne voules pas un plus grand nombre de gens, pour luj rendre dans deux jours bon compte de son fort, et de son navire, ne voulant pas quil eust la honte destre temoing de ce que jalles faire. il me nomma effectivement ceux de mes hommes quil vouleut, et je n'en pris point dautres. Je luj permis de maccompagner Jusquau bord de leau, et je partis moj neuviesme pour cette expédition, avec un anglois du Sr Brigard pour temoins. Estans arrivés a une

demie lieue pres du fort Jy laissé langlois avec un francois, leur commandant de ne point partir quilz neussent mes ordres, jordonné en mesme temps a deux de mes hommes daller droit au fort, du costé du sud de l'Islet, et Jallai me poster avec mes cinq autres hommes a la pointe de la mesme Isle du costé du nord, pour découvrir ce que feroient ceux que javes Envoyes vers le fort. Jls furent arrestes par trois anglois, armés quj Leur demanderent silz avoient des lettres de leur maistre, mes gens leur respondirent suivant mes Instructions quil venoit avec moi, que sestant trouvé fatigué nous estions demeures derriere, quilz avoient pris le devant pour aller chercher de leau-de-vie quilz soffrirent de porter, les anglois en vouleurent prendre la commission et mes deux hommes demurerent dans le fort, celui qui estoit en ostage, avoit ordre, de se saisir de la porte du corps de garde, un des nouveaux arrives de la porte de la maison, et le troisieme devoit entrer et sortir de temps en temps pour pouvoir en cas que le dessein fut decouvert Embarrasser la porte avec des busches pour Empêcher quelle ne fust fermée, et me donner lieu d'y entrer pour les secourir, mais jl ne feut pas besoing de precautions, car je feus entré dans le fort auparavant que ceux quj le devoient garder sen feussent aperceus. Le lieutenant feut surpris, de me voir, et me demanda ou estoit son maistre. l'heure estoit venue qu'il falloit s'expliquer et agir. je respondis donc au Lieutenant quil nestoit pas question de demander ou estoit son maistre, mais de me dire combien jl avoit d'hommes et de les faire appeler. Il satisfait a ce que je luy demandé, et mes gens estans rassembles, et entres dans le fort, je dis a ceux quj y estoit le subject pour lequel Jy estois, que je pretendés estre la le maistre, et quil nestoit plus temps de raisonner. je leur commande de raporter les clefs du fort, et toutes leurs armes, et de me declarer silz avoient des poudres dans leurs cofres, et la quantité voulant bien men raporter a ce quilz me diroient, jlz ne firent aucune resistance. Ilz raporterent leurs armes, et a l'égard des poudres ilz me dirent quilz nen avoient point. Je pris possession du fort au nom du Roy de France, et me fis conduire apres cela par le lieutenant au navire pour en prendre aussj possession au mesme nom. je le fis sans que personne y resistat, et pendant que je faisais toutes ces choses les gens du Jeune Guilliem en temoignerent plus de Joie. que de tristesse murmurant contre luy pour les mauvais traitemens quilz en avoient receus ; Et de ce quil avoit tué son marchand, mais un Escossois de l'esquipage du Jeune Guilliem voulant faire le zelé, se sauva, Et coureut vers la maison du Sr Bridgar pour luy donner avis, de ce qui se passoit. Jenvoyé deux de mes hommes les plus Legers pour courir apres luy ; mais jlz ne peurent le joindre estant partj quatre heures devant eux, et jl arriva a l'habitation du Sr Bridgar, lequel sur ladvis de l'escossois resolut de me venir surprendre.

Javes cependant envoyé deux de mes hommes advertir mon frere, de ce quj sestoit passé, et que l'escossois sestant sauvé, Japrehendes quil ne mattirast quelque affaire du costé du Sr Bridgar et que je ne me trouvasse Embarrassé sil ne menvoyoit quatre hommes de secours, ayant plus danglois a garder que Je naves de françois, que je ne feus pas trompé en ce que javes preveu. Sur le minuict un de nos chiens, donna lalarme a notre Sentinelle quj madvertit quelle entendoit du bruit a bord du vaisseau. je fis prendre les armes a mes Gens, et enfermer les anglois dans les cabines, soubz la garde de deux hommes, et je sortis moj cinquieme pour aller au vaisseau. Jy trouvé des Gens armes ausquelz je fis dabord commendement de mettre bas les armes, et de se rendre. Il y en eut quatre quj se rendirent, et quelques autres quj se sauverent a la faveur de la nuit Mes gens vouloient tirer, mais je les en Empesché, de quoj jlz murmurèrent contre moi, je mené les prisonniers dans le fort, et les Interrogé lun apres lautre. Je reconnus quilz estoient des gens du Sr Bridgar, et quil avoit esté de la partie, mais quil estoit demeuré a demie Lieue pour attendre le succes de l'entreprise, le dernier des prisonniers que jinterroge feust L'escossois quj sen estoit fuy, quand je pris le fort, et comme je scaves quil estoit seal la cause que le Sr Bridgar sestoit engagé a cette entreprise, je voules men venger en luy faisant peur, et je le fis attacher à un potteau et luy dis que je voules le faire pendre le lendemain. Je fis cependant fort bien traiter les autres prisonniers ses camarades, et comme mon Intention nestoit pas de faire dautre mal que la peur a l'escossois, je luy fis conseiller quil priast le lieutenant du fort de me demander sa vie, ce quil fist, et jl neust pas de peyne a lobtenir, estant pourtant lui mesme fort consterné et ne sachant ce que je voules faire de luy.

Les 4 hommes que javes demandé a mon beau frere arriverent dans ces Entrefaites, et me trouvant assez fort par ces secours pour resister à tout ce que le Sr Bridgar auroit

voulu entreprendre contre moy, je luy escrivis et luy demandé par ma Lettre sil avouoit l'action de ses gens, que je tenes prisonnier, quj avoient rompu Les deux portes, et la soute du navire pour en enlever les poudres. jl me fit une response fort ambigue declamant contre moy, que je ne luy avés pas esté sincère, luy ayant dissimulé ce mistere, Il me manda au-sj qu'ayant de bonnes Instructions, pour prendre tous les vaisseaux quj venoient dans ces lieux pour la traite jl se seroit joint avec moy pour prendre celluj la, mais puisque la partie mestoit tombéé entre les mains, jl en esperoit de moy par faveur quelque plume, cest le terme de sa lettre. Je renvoyé ses trois hommes avec du tabac, et quelques vivres et je retins leurs armes en leur commandant de dire de ma part au d. Sr Briogar, que sj Javois esté advertj, quil eust voulu venir luy mesme a cette Expedition, Jaures pris mes mesures pour Le recevoir avant quil eust eu le temps de se retirer, mais que je lavois appris trop tard, et quau premier jour je l'irois viziter, pour sçavoir quelle estoit son Intention, sur nostre maniere de vivre et que puisquil vouloit Ignorer en quelle qualité jestes en ce pays la, jyres luy apprendre.

Je descouvris avant le despart des gens que Je renvoyes au Sr Bridgar que quelques anglois avoient caché de la poudre hors le fort. Je les Interrogé tous, pas un ne vouloit Lavouer, mais enfin Je leur fis confesser, et on en trouva cinq ou six livres quilz avoient Cachéé. Je travaillé apres cela a mettre le fort en seureté. Jenvoyé a mon frere 4 des anglois du fort, et je me disposé a descendre pour aller voir ce que faisoit le Sr Bridgar. Je me rendis a sa maison et jy entré avant quil feust advertj de mon arrivéé. Il en parut fort surpris, mais je luy parlé dune maniere a luy faire cognoistre que je n'aves aucun dessein de luy nuire et je luy dis ensuite que son procedé en ce quil venoit de faire luy ayant rendu tous les françois pour ennemis, je me trouves fort embarrassé comment je pourres lassister. je luy représenté, quil eust mieux fait de prendre Le parti de la douceur, en lestat ou jl estoit, et je luy dis que puisquil ne me tenoit pas sa parole, je seaves comment je deves agir avec luy mon Intention nestoit pas pourtant alors de rien faire au Sr Bridgar. Je voules seulement l'Intimider pour obliger de vivres honnestement avec moy, en le secourant de temps en temps de ce quil auroit besoin. Je voules surtout le mettre hors destat de songer a la traite et les reduire a la necessité de se retirer au printemps.

Voiant donc que le Sr Bridgar parroissoit estonné de me voir accompagne de 12 hommes, et en estat de luy pouvoir faire piece, sj Jen avois eu le dessein, je voules le rassurer en renvoyant six de mes hommes a mon beau frere, et n'en gardé que six avec moy, dont jen envoyé quatre a la chasse pour tascher d'aporter quelques provisions au Sr Bridgar, je receus dans ce temps la, une lettre de mon frere qui me blâmoit de la maniere dont jagissois avec des gens qui sestoient mis en estat de me surprendre deux jours devant, me mandant que sj je continues jl alloit tout abandonner, que je feres mieux les Desarmer pour notre seureté, et surtout que je ne me chargeasse daucun deux cestoit aussj le sentiment des autres françois quj estoient tous Irrites contre le Sr Bridgar. Ne voulant donc pas m'attirer la haine de mes gens, au lieu de quatre anglois que Javois promis au Sr Bridgar de prendre avec moy, pour quil peut mieux faire vivre les autres, je nen pris que deux dont jen mit un au fort de l'Isle, et mené lautre a notre habitation. Je promis au Sr Bridgar avant me separer de luy quil ne manqueroit point de poudre, nj de toutes les autres choses quj seroient en mon pouvoir, et luy ayant demandé combien jl avoit de fusilz de reste, et sceu de luy quil en avoit dix, dont jl y en avoit huit de rompus, je pris ses huit fusilz rompus et luy laisse le mien en bon estat, luy promettant de faire accommoder Les siens. jl m'ofrit un petit pistollet, en me disant quil voyoit bien que je voules desarmer. Je luy respondis que ce nestoit pas le desarmer de luy oster de meschantes armes pour luy en donner des bonnes. Je luy offris mes pistollets quil ne vouleut pas accepter. Je le laissé en cet estat, et men alé a notre habitation rendre compte a mon beau frere de ce que Javes fait.

Je partis quelques jours apres pour aller au fort de l'Isle voir sj tout y estoit en bon estat, et apres avoir pourveu a toutes choses je retourné a notre poste amenant avec moy le lieutenant du fort de l'Isle, auquel je donné ma chambre, et toute Liberté le croyant plus sage que son capne, quon avoit esté obligé de resserrer en mon absence. jl me remercia de mon honnesteté, et m'ayant prie quil se retirast avec son capne je luy permis.

Jeus cependant advis par un de nos gens que javes laissé a la garde du fort de l'Isle, que le Sr Bridgar y estoit allé contre la parolle quil m'avoit donné accompagné de deux de ses hommes, et que nos gens leur ayant permis l'entree dans le fort, Ils avoient retenu le Sr Bridgar, et renvoyé ses deux hommes, apres leur avoir donné du pain et de leau de vie, cet homme me rapporta aussj que le Sr Bridgar temoignoit estre au desespoir de se voir arresté, et quil faisoit le furieux. Cet advis mobligea de partir pour aller a ce Fort, prevenir les surprises quon nous pourroit faire, y estant arrivé, je trouve le Sr Bridgar en pitoyable estat ayant beu au dela de la raison. Celuj quj commandoit dans le fort avoit eu beaucoup de paine dempecher quil ne maltraitast langlois quj avoit voulu demeurer avec nous. Il dict en ma presence mille choses contre moy me menaçant de me tuer, sj je ne luj faisois raison, mais apres avoir longtemps souffert, je feus obligé de le prier de se taire, et voulant scavoir quel pouvoit estre son dessein, je luj demende sj quelques vns de ses gens devoient venir, parce que javes veu des fumées en traversant la rivière. Il me respondit que'ouy, et quil me feroit voir bien tost ce quil scavoit faire attendant 14 hommes quj luj devoient venir, outre Les deux que mes gens avoient renvoyes. Je luj repondis que je scaves bien quil navoit pas tant de monde ayant laissé mourir plusieurs de ses gens de misere dont il devoit rendre compte, et que dailleurs je nestois pas espouvante de ses menaces. Personne ne pareut cependant, et le Lendemain je disposé honnestement le Sr Bridgar a venir avec moy a notre habitation, a quoj il ne peut s'opposer. Je l'assuré que moy nj aucun de mes gens n'irions ches lui en son absence, et que quand je lauras regalé ches moy huit ou 15 jours, il pourroit sen retourner chez luy en toute liberté.

Le Sr Bridgar demeura 15 jours a nostre habitation sans sj trop ennuyer, et il paroissoit a son visage quil nj avoit pas esté maltraité, mais ne pouvant pas luy tenir tousjours compagnie, le Soin de nos affaires mappelant au dehors, je le laissé avec mon beau frere pour men aller au fort de l'Isle, voir ce quj sj passoit, et je dis en partant au Sr Bridgar qu'il pouvoit, s'il vouloit se preparer a partir le lendemain, pour aller a son habitation, remedier a quelque desordre que ses Gens y avoient fait pour avoir des vivres, et je luy promis que je le rencontreres en chemin pour y aller avec Luy.

Après avoir fait mes affaires au fort de l'Isle jen partis de bonne heure pour arriver a l'habitation du Sr Bridgar avant luy, afin de lempecher qu'il ne maltraitast ses gens. Le mauvais temps mobligea d'entree dans La maison sans lattendre. sj tost que jy fus entrer ses hommes se jetterent a mes piedz, et me prierent d'avoir pitié deux. je Les blasmé de ce quilz avoient fait, et les exhorté a estre a l'advenir plus obeissans a leur maistre, Leur Promettant que je le priois de leur pardonner, et quau printemps je donnerois passage a ceux qui voudroient passer par france. Le Sr Bridgar arriva peu de temps apres moy, je luy fis excuse de ce que j'estois entré dans sa maison avant luy, l'assurant que j'estois tousjours dans les sentimens de le servir, et de le secourir comme il sen apercevrait quand Il voudroit avoir recours a moy pour de La poudre, et toutes les choses dont il pourroit avoir besoin, ce que je nay pas manqué de faire toutes les fois que Jen ay esté sollicité, ou que j'ay reconnu que le Sr Bridgar estoit dans le besoin.

Je partis de l'habitation du Sr Bridgar pour retourner a la nostre, et je passé au fort de l'Isle, ou je mis un autre francois pour commander en la place de celluy que Jy avois laissé, voulant le faire travailler a nos barques, parce que Le printemps sapprochoit. Les anglois du fort de l'Isle me firent des plaintes d'un de ceux du Sr Bridgar que Jy avés amené pour vivre avec eux, je fus obligé de Le renvoyer pour les satisfaire mais je nosé lenvoyer a notre habitation, nos françois sj opposant parce que nous en avions desja trois.

Arrivant a notre habitation J'appris que Le capne anglois mal traitoit fort celluy de ses gens que je retenes avec luy et quj Estoit son charpentier, je fûs moy mesme temoing, sans quil me vist, de ses emportemens contre le pauvre homme. Jen Blasmé le capne, et je renvoyé au fort de l'Isle le charpentier, pour avoir soing du vaisseau, et le tenir en bon estat.

Mon neveu arriva dans ce temps là avec Les francois qui estoient avec luy pour appeller les sauvages, et deux jours apres il en arriva plusieurs quj nous aporтерent des vivres. Ilz furent surpris de voir les anglois que nous avions dans notre maison, et ilz nous firent offre de 200 castortz pour leur permettre daller destruire les autres, mais je

leur témoigné que j'estois fort esloigné dy consentir leur deffendant au contraire de leur faire aucun mal. Et le Sr Bridgar estant arrivé dans le mesme temps a notre habitation avec un de ses gens, je ladvertis, quil ne devoit plus sexposer, sans avoir quelqu'un des miens avec luj. Et je le prié que pendant qu'il seroit ches moy jl ne parlast point aux sauvages. jl le fict pourant et je ne peus mempescher de luj en temoigner mon ressentiment, ce quj luj fit precipiter son despart. Je l'accompagné avec sept ou 8 de mes gens de crainte que les sauvages quj estoient partis le jour precedent ne luj fissent quelque Insulte. je retourné Le lendemain ayant appris qu'une troupe de sauvages nos anciens alliés devoit arriver et je les trouvé effectivement arrives dans le dessein de faire la guerre aux anglois, a la persuasion des sauvages que Javés veu l'automne precedente, et avec Lesquelz j'aves renouvellé alliance.

Je remercié les sauvages de la bonne volonte quilz nous temoignoient en voulant faire la guerre à nos ennemis, mais je leur fis cognoistre en mesme temps que je navois pas dessein de leur faire du mal, et que les ayant mis hors destat de men faire j'estois content, qu'ainsj, silz m'obligeroient de ne leur rien dire, mayant promis quilz sen Iroient au printemps, mais que silz retournoient, je leur permettrois de les destruire. Les sauvages me firent beaucoup de plaintes des anglois du fondz de la baye, que je ne veux point raporter icy, ne voulant parler que de ce quj me regarde, mais je ne dois pas taire qu'entre les raisons quilz malleguerent pour mobliger a consantir quilz fissent la guerre aux anglois, ilz me dirent cecy, tu nous a faict faire des presens pour faire devenir tes ennemis les notres, et les notres les tiens, nous ne voulons pas estre menteurs. cest une marque du fondz quon peut faire sur l'amitié de ces peuples quand ilz lont une fois promise. Je leur respondis aussj que je les aimes comme mes freres les francois, et que jen useres mieux avec eux que les anglois du fondz de la baye, et que sj quelqu'un des miens leur faisoit le moindre tort je le tuerais moj mesmes, adjoutant que j'estois fashé de nestre pas mieux fournj de marchandises, pour leur pouvoir donner plus de marques de mon Amitié, que j'estois venu ce voiage au despourveu parceque je doutois sj je les rencontreres, mais que je leur promets de revenir vers eux plus riche, et mieux fournj de tout ce quj leur seroit necessaire, et en estat de les aider a destruire leurs Ennemis. Je les renvoyé aussj fort satisfaitz de moy Les anglois estans surpris de voir avec quelle liberté et familiarité je vives avec ces sauvages.

Cecy se passa au commencement davril de lannee 1683 quj estoit tres beau. Je fis preparer mon neveu a partir avec trois autres pour aller porter de la viande et de leau de vie a nos francois, et aux anglois du fort de l'Isle, les glaces commenchoient a devenir dangereuses et je prevoies qu'nl n'avoit plus daparence de se pouvoir risquer a passer pardessus, apres ce voiage, cest pourquoy je dis a mon neveu quil feroit bien, daller de la vers les sauvages, a quj jl avoict promis de donner advis de l'Estat, ou nous serions, et pour leur aprendre aussj comme quoy nous estions venus about de nos Ennemis.

Après le depart de mon neveu pour ce voiage, jl nous arriva la nuit du 22 au 23 avril un accident auquel nous pensions le moins, car ayans halé nos barques dans un petit ruisseau, le plus avant que nous avions peu dans le bois, et ou nous avions Eu beaucoup de peyne de les faire entrer deschargees, nous les croyions fort en secreté, a labry dun coteau de dix brasses de hauteur ou nos maisons estoient a une Esgale distence du bord de la Rivière. Cependant sur les dix heures de nuit, un bruict affreux nous reveilla tous, et notre Sentinelle vint nous advertir que cestoit un desbaclement des glaces, et que leau enflloit dune force Extraordinaire. Nous courusmes au bord de L'eau, nous vismes ce que la sentinelle nous avoit diet, et en peu de temps des glaces de six a huit piedz d'espaisseur feurent portees par les Eaux Jusque sur notre cõteau, mais le pis feut que Les glaces ayant bouché lentré de la Riviere elles sarresterent sur les bature et refoulerent avec une rapidité surprenante et entrerent avec tant dimpetuosité dans tous les ruisseaux qui se desgorgeoient dans la Riviere, quil estoit Impossible que nos barques peussent resister. elles furent aussj Brisees en pieces, et jl ne resta rien que le fond quj estoit enfoncé dans les glaces ou dans la vase. Et sj cela eust continué deux heures davantage nous aurions esté obliges de monter sur des arbres pour sauver nos vies, mais par bonheur le desbordement cessa, la riviere sestant desbouché par lescoulement des glaces, nous aperceusmes trois jours apres que les Eaux feurent baissées le desordre ou estoient nos barques, et le bonheur que nous avions eu de faire un sj grand voiage au travers les glaces sur ces mes-

chans bastimens, car lune quj estoit la mienne estoit toute pourrie, et celle de mon beau frere point chevillé. Cet accident nous mist dans une grande consternation apprehendans quil en feust autant arrivé au navire de la nouvelle angre les sauvages nous ayant dict que La Riviere estoit plus dangereuse que la notre et quilz ne croioient pas que le vaisseau eust peu se sauver dans lendroit ou jl estoit. mais le Sr Bridgar mayant sy devans fait recit dun pareil accident quy estoit arrivé dans la Riviere de Kechchewanau fondz de la Baye, et qu'un vaisseau avoit été sauvé par le soing qu'on avoit pris de faire couper les Glaces tout autour, Javes pris la mesme precaution, et donné ordre quon coupast les glaces autour de ce vaisseau, jusques soulz la quille. Cest une obligation que jay au dt Sr Bridgar de mavoir donne cet advis, car il sauva le vaisseau, il feut seulement poussé par leffort des glaces a la coste ou il demeura eschoué avec peu de domage.

Pendant que les eaux diminuoient nous tinsmes conseil entre nous pour Resoudre sur quel fondz de nos deux barques nous en pourrions bastir une et jl feut enfin resolu que ce seroit sur la miene, a quoj nous travaillames jour et nuit sans relache, destinant cette barque pour le passage des anglois dans le fondz de La Baye ainsy que je lavés offert au Sr Bridgar, je descendis deux ou trois fois a l'embouchure de la Riviere pour voir qu'avoit fait Le desbordement des Eaux, et les glaces, et voir sj je pourres passer la pointe pour aller dans lautre riviere ou estoit lé Sr Bridgar et le navire anglois au fort de l'isle car jl estoit impossible dy aller au travers Les bois qui estoient tous couvertz d'eau. Je risqués à la fin de passer et je doublé heureusement la pointe dans un canot d'Escorce, quoique parmj les glaces, quj nous obligerent en plusieurs endroits de porter notre canot par dessus. Etant entré dans la Riviere, je costoyé du coste du sud et Jarrivé au fort de l'Isle apres avoir couru bier des dangers. Je trouvé comme je viens de le dire le navire eschoué sur la costé en asses mauvais estat, mais facile a remedier, ayant seulement le derriere brisé, je donné les ordres pour le faire reparer, et Jencouragé les anglois dy travailler ce quilz firent, et avec plus de courage que les françois.

Ayant donné ces ordres je pris le petit batteau du vaisseau pour descendre a l habitation du sieur Bridgar, et voir en quel estat, jl estoit. Je trouve quil avoit perdu quatre de ses hommes quj estoient morts de misere, outre deux quj se estoient empoisonnes quelque temps devant, pour avoir beu Inconsideremment d'une liqueur quilz avoient prise dans le coffre du chirurgien sans scavoir ce que cestoit, un autre des hommes du d. Sr Bridgar avoit eu le bras cassé dun coup de fusil estant a la chasse, voiant dans ce desordre je me fis passer en diligence au costé du sud de la Riviere pour aller a nos maisons, dou je promis au Sr Bridgar que je luy enverres son chirurgien anglois quj estoit avec nous, de leau de vie, du vinaigre, et du Linge et des provisions autant que la necessité ou nous estions Lors me le pourroit permettre, estant arrivé a terre je renvoyé le batteau au fort de l'Isle, avec ordre de dire a mes deux hommes que Jy aves laissé, de ramener mon canot et de sen servir pour aller a la chasse. en revenant je men allé par terre avec un des anglois du Sr Bridgar, que je menes avec moy afin de luy renvoyer avec le secours de rafraichissemens, que je luy aves promis, quoj quil ne men temoignast guierres de recognoisse continuant toujours ses menaces, et se vantant quil attendoit des navires quj Luy devoient arriver de bonne heure, avec lesquelz il pretendoit nous prendre tous. cela ne mespouvanta pas, et je continué d'aller toujours mon chemin ne voiant plus le Sr Bridgar en estat de me pouvoir nuire, mais comme jl estoit Impossible que pendant quil seroit sur les lieux, jl me donnast de Lembaras, je disposé mes affaires pour pouvoir partir avec ce que nous avons de pelleterie et renvoyé le Sr Bridgar apres avoir asseuré notre traité.

Je fis plusieurs voiajes au fort de l'Isle pour faire reparer le vaisseau, et Jallé aussj diverses fois a l habitation du Sr Bridgar pour luy faire porter des Rafrachissemens et lassister de tout ce quj estoit en mon pouvoir tant luy que ses gens. Ilz peuvent en rendre temoignage, et que sans moy jlz auroient fort mal passé leur temps. Je courus plusieurs fois risque de perir en faisant ces voiajes, car jl y avoit toujours des glaces, et le passage a lembouchure de la Riviere ou nous estions pour doubler la pointe, et entrer dans celle ou estoient le Sr Bridgar, et le navire, de la nouvelle angre, est toujours tres dangereux. Je nestendraj point icy ma Relation sur le recit des dangers auxquelz je mexposé, nj de toutes les fatigues que Jeus, dans ces allés, et venues pour nous

preparer a partir quand la mer seroit ouverte, mais je ne dois pas oublier quentre les honnestetes que Javais faites au Sr Bridgar je luy aves donné de quoj faire radouber sa chaloupe quj estoit toute en desordre, des cordages et tout ce quj estoit necessaire pour quil sen peust servir. Mais jl en abusa, car contre la parole quil mavait donné de naller point au fort de l'Isle jl entreprist dj aller, dans sa chaloupe avec son monde, et estant aproché du fort a la partie du fusilz soubz pretexte de demander de la poudre, le commandant ne voulant pas permettre qu'il aprochast plus pres et lobligea de mouiller au large. Jl envoya son batteau pour chercher le Sr Bridgar quj entra seul dans le fort quelque Instance quil eust faite qu'un de ses gens ly accompagnast. On fit dire aux autres quilz allassent du coste du nord de la Riviere a terre et de sj cabanner, et on leur Envoya des vivres. Le Sr Bridgar ayant passé la nuit dans le fort se retira le lendemain. Javes veu le jour precedent, la chaloupe allant a plaines voiles vers, Le fort ou jalles aussj moy mesmes par terre, avec un anglois, en quj javes beaucoup de confiance, nayant aucun autres de mes gens j'eus du soupçon que le Sr Bridgar ne vouleust entreprendre quelque coup de surprise, mais je masseures sur le bon ordre que Javes mis, pour la prevenir. cependant Japrehendé fort que mon soubçon ne fust verittable, quand je feus arrivé pres du fort en voiant venir a moy le batteau pour me prendre sans le commandant meust faict les signaux, dont nous estions convenus. Cela membarrassa extremement, et je me mis en Estat d'un homme quj estoit effective-ment dans la defiance. Un de nos françois quj conduisoit le batteau ou il y avoit quatre anglois sen aperceut, et jl me rasseura en me criant que tout alloit bien, et me faisant le signal. Je le blasmé fort, et le commandant, de mavoir ainsj mis en peine pour avoir manqué a faire les signaux. Japris en arrivant au fort que le Sr Bridgar y estoit alle, et ce que je viens de dire de la maniere dont jl feut receu, on me dict encore, quil se estoit entreteu en secret avec le charpentier du navire de La nouvelle angre que javes engagé auparavant de bonne amitié de prendre partj avec luy et de le servir, que cet Entretien avoit obligé le Gouverneur dobserver de pres le d. Sr Bridgar et de se tenir sur ses gardes. Lescossois luy ayant dict, dailleurs quil nestoit pas allé là a bonne Intention, de sorte que le commandant du fort le renvoya le matin, apres luy avoir faict donner des poids, du Lard, et de la poudre.

Je donné mes ordres au fort et jen partis pour aller trouver le Sr Bridgar estant arrivé ches luy, je luy fis reproche de ce quil avoit manqué a ce quil mavoit promis, et je luy desclaré quil ny auroit plus de cartier sil y retournoit davantage, et que cependant jl fist son compte quil partiroist pour sen aller dans le fond de la Baye, aussj tost que les glaces le pourroient permettre dans la barque quj nous restoit, en estant ainsj convenu avec nos francois, Lasseurant quil auroit de moy tout ce quj luy seroit necessaire pour ce voiage. jl parut consterné du compliment que je luy fis, et il me repondit en propres termes quil ny avoit qu'une de ces trois choses quj peut lobliger a abandonner la place, lordre de ses maistres, la force, ou la faim. Il me pria ensuite, que sj le capne des sauvages de la riviere de neu saverne venoit, jl le peust voir par mon moyen, ce que je luy promis.

Après avoir ainsj disposé le d. Sr Bridgar a se preparer au despart, je continué de lassister, et ses gens de tous ce que je pouves pour leur Subsistance a travailler pour nous mettre en estat de partir, Je laissé le Sr Bridgar a sa maison, et je men allé aux notes ou apres avoir conferé avec mon beau frere, nous resoleusmes ensemble qui falloit brusler Le fort de lisle, et nous asseurer du d. Sr Bridgar pour retirer nos Gens aupres de nous, et nous descharger de la garde de ce fort, et de lembarras destre tousjours a prendre des précautions, pour nous Garantir des surprises du costé du d. Sr Bridgar, les Gens de nos deux Esquipages firent en ce temps la une cabale entre eux pour soperer au dessein, que nous avions de donner ma barque aux anglois pour leur passage, jl faleut ceder dabord par politique, sachant bien qu'avec le temps, nous viendrions a bout des mutins. cestoit le maistre de ma barque quj avoit suscité la mutinerie, la principale raison quj mobligea de faire semblant de ceder feust que je ne voules pas que nos divisions vinnent a la cognoissance des anglois, quj auroient peu sen prevalloir, nous en avions quatre parmj nous a quj Javes donné la liberté sur leur parole. Mais pour nous asseurer de ceux de la nouvelle angre, nous avions faict bastir une loge dans une Isle vis a vis notre maison, ou jlz estoient separez de nous, nous les envoyions viziter de

temps en temps, pour observer se quilz faisoient. nous leur avions laissé un fuzil pour se divertir ; mais un jour ayant voulu se mettre en estat de faire Insulte à mon neveu on leur osta leur d. fusil.

Estant allé ensuite au fort de l'Isle jenvoyé un batteau au Sr Bridgar, luj mandant que le capne sauvage, quil mavoit prié de luj faire voir estoit arrivée, et quil pouvoit venir avec un de ses hommes, ce quil fist, et sj tost quil feut arrivé je luj fis entendre que pour nous assurer notre traité j'estois obligé de masseurer de luj, que je le mettrois Entre les mains de mon neveu, auquel j'aves commandé d'avoit grand soing de luj, et de luj faire toutes sortes de civilites, Luj donnant advis qu'apres que Jaures faict Embarquer, dans le vaisseau tout ce quj estoit dans le fort, je descendres pour le faire brusler. je luj dis quil pouvoit envoyer avec moy son homme en sa maison porter les ordres quil luj plairoit, et Je mj en alle le jour mesmes, je desclaré aux gens du Sr Bridgar que ne pouvant plus les assister sinon de poudre, et estant sur le point de partir pour men retourner en canada, jl falloit que ceux quj voudroient demeurer se desclarassent, offrant le passage a ceux quj voudroient l'accepter, je leur demandé Leurs noms quilz me donnerent tous a la rezerve de deux. je leur recommandé d'avoit soin de tout ce quj estoit dans La maison et Jy Laissé un francois pour y avoir loeil et aller a la chasse, Les gens du Sr Bridgar ni estans pas Exerces.

Après ces ordres donnez je partis de la maison du Sr Bridgar, et me fis passer du costé du sud ou je trouvé deux de nos francois quj estoient a la chasse. Je les Renvoyé avec le gibier quilz avoient au fort de lisle ou ilz estoient necessaires pour ayder aux autres a faire descendre le navire et venir mouiller vis a vis de la maison du Sr Bridgar pour y faire embarquer ses effetz ce quj fust Executé. Je viens a lautre riviere par terre et je trouvé a lembouschure, des sauvages quj mj attendoient avec Impatience afin de regler comme nous ferions Ensemble nostre traite.

Ils avoient voulu obliger mon beau frere de leur traiter les marchandises sur le mesme pied que faisoient les anglois au fondz de la baye, et jlz esperoient mesmes plus de faveur de moy, mais ceust esté le moyen de ruiner nostre traite, cest pourquoj je me resolu de tenir ferme en cette occasion, parce que, ce que nous resoudrions lors avec les sauvages pour notre commerce Devoit estre une regle pour ladvenir. Les sauvages sestans donc assemblez sj tost apres mon arrivée, et ayans Estalé en ma présence leurs presens de queêtes de castorz ; de langues de caribou boucanés de vessies, de Graisses Dours d'origneaux, et cerfz, un des sauvages prit la parosle, et s'adressant a mon beau frere et a moy, nous parla ainsi : Hommes quj pretendes nous donner la vie vous voules nous faire mourir, vous scaves ce que vault Le castor, et les peines que nous avons a le prendre, vous vous dites nos freres, et vous ne voules pas nous donner ce que ceux quj ne le sont pas nous donnent acceptes nos presens, ou nous ne viendrons plus vous rendre visite, et nous Irons vers les autres.

Je demurè quelque temps sans rien dire au compliment de ce sauvage ce quj obligea un des siens de me presser de respondre et comme cestoit un coup de partie pour nous, et quil falloit temoigner de la fermetté, je dis au sauvage quj me pressoit de parler, a quj veus tu que je responde, j'ai ouy un chien abayer, quand un homme parlera, jl verra que je me scay deffandre, que nous aymons nos freres et que nous merittons destre aimes, estant venus icy pour vous sauver la vie, disant cela je me levé tirant mon poignard, je pris par les cheveux le chef de ses sauvages, qui mavoit adopté pour son filz, et je lui demandé quj es tu, jl me respondit ton pere, et bien luj dis-je, sj tu es mon pere, sj tu m'aime, et sj tu es le chef parle pour moy, tu es le maistre de mes marchandises. ce chien quj vient de parler, que vient jl faire icy quil sen aille vers ses freres, les anglois au fondz de la Baye, mais je me trompe, jl na pas Loin a aller pouvant les voir dans l'Isle voulant luj faire entendre que je mestois randu Le maistre des anglois, je scay dis je en continuant de parler a mon pere sauvage ce que cest que des bois, dabandonner sa femme, de courir risque de mourir de faim, ou destre tué par ses ennemis, vous evites tous ces malheurs en venant vers nous, ainsi je vois bien quil vous est plus avantageux de traiter avec nous, quavec les autres, mais je veux pourtant prendre pitié de ce malheureux et quil vive encores, quoiquil veuille aller vers nos ennemis, je me fis apporter une lame despée, et je dis en la presentant a l'harangueur tiens va ten vers tes freres les anglois dis leur

mon nom et que je veux les aller prendre. Il falloit que je parlasse ainsi, dans cette rencontre, ou nostre traite estoit perdue, car quand on a une fois ceddé aux sauvages Jamais jlz ne reviennent.

Ayant dict tout ce que voules dire au sauvage je voules me retirer avec mon beau frere, mais nous feusmes arrestes tous deux par Le chef quj nous encouragea, en nous disant que nous estions des hommes, que nous ne contraignons personne, que chacun avoit sa liberté, et que luj et sa nation vouloient demeurer unis avec nous, qu'il vouloit aller Invitter les nations a nous venir voir, comme jl lavoit desja fait par les presens, que nous luj avions envoyes, nous priant daccepter les siens, et de traiter a notre fantaizie, sur cela le sauvage Harangueur a quj je venois de donner Lespée, et quj estoit Indigné dict qu'il tueroit les assemptoits silz descendoient vers nous, et moy luj repondis Jirai dans ton pays manger de la Sagamite dans le test de la teste de ta grande mere. cest une grande menace entre ces Sauvages, et la plus choquante quon leur puisse faire a mesme temps je fis enlever les presens, et je distribué, trois brasses de tabac noir aux sauvages quj vouloient estre de nos amis, disant par mespris a celluj quj nous estoit opposé, qu'il allast fumer au pays des loups cerviers, du tabac de femme. Jinvitté les autres au festin, apres lequel les sauvages traiterent avec nous leurs castorz, et nous le renvoyasmes tous fortz contens de nous.

Ayant fait mes affaires avec les sauvages je membrqué sans perdre de temps pour men retourner, je trouvé Le navire de la nouvelle angre mouillé vis a vis de la maison du Sr Bridgar comme j'en aves donné l'ordre. Jallé Ensuite dans la maison ou je fis faire Inventaire de tout ce quj sj trouva. Je monté apres cela au fort de lIsle ou Javes mandé a mon neveu de faire mettre le feu. Je ly trouvé avec le Sr Bridgar quj avoit voulu mettre luy mesme Le premier feu a ce fort, dont je feus bien ayse, nayant plus rien a faire la, Je descendis vers le navire ou je trouvé qu'on avoit tout embarqué. Javes donné ordre a mon neveu, en partant qu'il amenast le Sr Bridgar a nos maisons, ou estant arrivé mon beau frère quj ne le cognoissoit pas sj particulièrement que moj Le fit mettre avec le capitaine de la nouvelle Angre et ses gens sur lIsle, dont le d Sr Bridgar se plaignit à moy le lendemain me priant de len retirer, en me disant qu'il ne pouvoit voir ces gens la de bon œil. je luj promis et je le fis en peu de jours apres le ramenant avec ses gens quil trouva en fort bon estat dans le poste ou je les avés mis au nord de nostre riviere.

Et comme je naves peu encore vaincre l'opiniastreté de nos gens sur le sujet de La barque, quilz ne vouloient pas consentir que je donnasse aux anglois, le Sr Bridgar me proposa quil auroit dessein de faire un pont sur sa chaloupe, sj je voules Lassistier de tout ce quj luj seroit necessaire pour cela, me disant que sa chaloupe étant bien racommodée et ponté, a une pointe jl risqueroit volontiers de sj embarquer pour sen aller au fondz de la Baye plustost que daccepter le passage pour France sur lun de nos bastiments. je luj promis ce quil me demanda la dessus, et demeuré avec luj en attendant que le navire que je faisois avancer fust arrivé.

Quand jl feut venu Japerceus de la fumé a lautre bord je me fis passer, et je trouve que cestoit mon pere le sauvage. je luj temoigné ma Joye de le voir, et L Invité daller a bord, luj disant quj allant de ma part, jl seroit bien receu par mon neveu, tellement quon tireroit un coup de canon a son arrivé, quon luj donneroit a manger, et quon luj feroit present de biscuitz, et de deux brasses de tabac. jl me dict, que je naves point desprit de croire que nos gens fissent tout cela sans lentendre. Jescrivis avec du charbon sur un morceau descorse quil porta abord, et ayant vu quon avoit Exécuté ponctuellement tout ce que je luj aves dict jl en fust fort surpris, et dict que nous estions des diables. jlz appellent ainsj tous ceux quj font quelque chose quj les surprenent. je retourné a nos maisons, nayant plus rien a faire avec le Sr Bridgar.

Javes fait pressentir le capne du navire quj estoit sur lisle vis a vis de nous, pour scavoir de luj s'y estant anglois, jl voudroit me donner un escrit de sa main, par lequel jl consentiroit que je mise le Sr Bridgar en possession de son navire ou sil ayeroit mieux que je le menasse a quebek, mais luy et ses gens me prierent avec ses Grandes Instances de ne point les Livrer au Sr Bridgar, esperans quilz auroient meilleure composition des francois que des anglois, J advertis mon beau frere de sa resolution, et comme quoj jl vouloit sabandonner entierement a notre volonté.

Pendant que nous estions le plus occupés à mettre ordre à notre départ, je me trouvai obligé de travailler à l'accommodement d'une Grande querelle entre la famille de mon père adoptif, et celle d'une autre nation. J'en eus d'abord connoissance par un Jeune enfant filz de mon père sauvage lequel Jouant avec ses camarades, qui saigrèrent contre luy, un d'eux luy dict quil seroit tué avec toute sa famille pour venger la mort de celluy que son père avoit tué de la famille de la marthe, car les familles des sauvages sont distinguées par des noms d'animaux, et comme la mort espouventoit fort ces peuples cet enfant vint ches moy fondant en larmes et me dict apres beaucoup de peyne que je prie à le faire parler, la menace que son camarade luy avoit faite. Je craignis d'abord quil ny eust quelque autre chose, et que les sauvages ne fussent venus aux mains entre eux. voulant donc m'interessier pour entretenir La paix parmj eux jenvoyai promptement chercher le chef des sauvages mon père adoptif, estant venu à mon ordre je luy dis le sujet de mon inquietude et ce que mavoit dict son enfant je neus pas plus tost achevé de luy parler que sapuyant contre un poteau et mettant les mains sur son visage jl se mit à pleurer plus que son filz navoit fait et layant Interrogé apres quil eust essuyé ses larmes, jl me dit qu'un sauvage d'une autre famille ayant voulu luy enlever sa femme quil aimoit fort jl l'avoit tué et que les nations qui vouloient prendre la vengeance de la mort de ce sauvage layant poursuivy, jl avoit abandonné et sen estoit fuy, et que cestoit ce qui lavoit fait trouver à ma rencontre l'automne precedente, quil apprehendoit toujours le ressentiment de ses Ennemis, et quilz ne vinsent le tuer. Je luy dis quil navoit rien à craindre Les françois estans ses Peres, et moy son filz, que nostre Roy qui mavoit Envoyé là, le couvroit de sa main, voulant quilz vecussent tous en Paix, que j'estois la Pour le stablir, que je voules Le faire, ou mourir, que J'appelleres toutes les nations Pour me faire cognoistre, et quil verroit mon cœur. Apres Luy avoir dict cela, je fis tirer de nostre magazin un fusil, deux grandes chaudières, trois Justaucorps quatre lames d'Espée quatre tranchés, six gratoirs, six douzaines de couteau, dix Haches, dix Brasses de Tabac, deux couvertures, pour femme, trois Bonnetz, de la poudre et du Plomb, et je dis au sauvage mon Père adoptif en presence de ses allies qui Estoit venus : voicy qui fermera la Playe, et essuyera les Pleurs, et qui fera vivre les hommes. je veux que mes freres sentraiment, que deux Hommes dentre vous sembarquent incessamment pour Inviter la famille des marthes au festin d'union, et luy faire accepter mes Presens sj elle les refuse et quelle veuille du sang, jl est raisonnable que je donne ma vie pour mon Père que J'aime comme tous les autres sauvages nos alliés, plus que moy mesme, quainsj j'estois Prest d'exposer ma teste à recevoir Le coup, en cas que mes presens ne Peussent satisfaire, mais que J'incitteres tous les françois mes freres à apporter des fusils pour maider à faire laguerre à cette famille. Les sauvages partirent pour aller vers la famille ennemie de mon Père adoptif leur faire la proposition D'accepter les presens et les Inviter de ma part au festin d'union. Je resté sj peu de temps dans le Pays apres cela, que je ne peus achever de terminer cette affaire. Je diray en son lieu, ce que Jen appris à mon dernier voiage, men estant Enquis.

Ce Differant estant comme terminé on madvertit que le sieur Bridgar contre la Parolle quil mavoit donné quil n'appelleroit point les sauvages navoit pas laissé den appeler quelques uns qui estoient passés aupres de luy, auxquels jl avoit tasché de faire Entendre que nous Estions des meschans, leur Disant quil nous viendroit tuer, quil traiteroit avec eux bien plus advantageusement que nous et quil leur Donneroit six haches pour castor, et un fusil pour cinq. J'en fis Reproche au d. Sieur Bridgar, et j'en Tensé aussy rudement les sauvages qui me promirent quilz niroient plus vers Luy et que je naves rien à craindre.

Voulant me disposer à partir je traversé Encore la meschante Riviere pour aller Brusler la maison du sr Bridgar, ou jl ny avoit plus rien, ayant retiré et fait Embarquer ce qui y estoit dans le navire de la nouvelle angre, apres en avoir fait l'Inventaire. J'aves avec moy trois anglois et un françois, me fiant plus au anglois, qui majmoient, parce que je les traites bien qua mes propres gens, ce que je fis en cette occasion est une marque de la confiance que j'aves aux anglois, car sj je men estes tant soit peu defié, je ne me serais pas exposé avec Trois anglois, et un seul de mes hommes pour aller faire brusler comme je fis La maison du Sr Bridgar à onze lieues de nos maisons. Nous cou-

rusmes grand Risque de Perir, en Retournant, et de ma vie je ne me suis veu en tel danger, ayant esté surpris dun rude coup de vent, pres Les Battures, les Brumes estans espaisées que nous ne pouvions nous recognoistre.

Estant retourné a notre Habittation je trouve nos gens avoient fait monter Le navire vis a vis nos maisons, et voiant que le temps commençoit a se mettre au beau, je donné mes ordres a mon neveu pour continuer la traite apres notre depart en attendant notre retour. je luj laissé sept Hommes quil devoit commander avec lentiére disposition de toutes choses. Cela fait je fis embarquer nos Pelleteries, et avancer le navire Jusqua lembouchure de la riviere pour mettre en mer au premier bon vent, cestoit lendroit ou javes laissé Le sr Bridgar. Je le trouvé prest a faire voile sa chaloupe estant bien esquipé de toutes choses, que je luj aves fournies, mais apres avoir faict quelques voiajes de lune a lautre Riviere, la veu des glaces Luy fist apprehender de sexposer daller dans ce Petit bastiment au fondz de la Baye de sorte que nous disposons a partir le 20 Juillet, et ayant faict appeller le Sieur Bridgar pour venir prendre ses Provisions, Il me dict quil se croiroit temeraire de se risquer dans sa chaloupe pour le voiage quil avoit a faire, et me pria de Luj donner Passage dans nos vaisseaux, ayant bien Tousjours creu que je voudres Le forcer de sembarquer pour france. je luj dis quil seroit le bien venu, et que je ne pretendes le forcer a rien sinon dabandonner la place. jl fut arresté quil sembarqueroit avec mon beau frere, sur la barque. jl eut bien mieux aymé entrer dans le vaisseau, mais jl estoit juste que le Capitaine y demeurast, et nous ne pouvions pas sans Imprudence y mettre le d. Sieur Bridgar ayant desja, plus danglois a garder que nous navions de françois.

Le 27 du d. mois de juillet nous levasme Lancre, et passasmes heureusement Les battures, mais le lendemain nestans encore qua Huict ou neuf lieues du port nous feusmes obligés d'entrer dans les glaces, et comme nous faisons tout nostre possible pour ne nous pas escarter les uns des autres, la barque ayant revire de bord pour venir jeter ses Grapins sur la meme Glace ou nous estions Amarres se creva. jl fallut aussj tost y envoyer du secours, et desbarquer ce quil y avoit dedans sur la glace pour la caraner, ce que nous fisme avec beaucoup de Peyne.

Nous demeurasmes dans ce danger au milieu des glaces Jusqua 24 aoust, nous visitans les uns les autres avec toute Liberté, nous tenans pourtant sur nos gardes, car l'anglois que nous avions pris au commencement de l'hiver sur les neiges, se souvenant des bons traitemens qu'il avoit receus de moy, mavoit donné advis d'un complot formé parmj les Anglois quj estoient dans la Barque desgorger les françois, et qu'ilz n'attandoient que loccasion, cest advis nous obliger de les observer de plus pres, nous les enfermions la nuit soubz clef, et le jour jlz avoient Plaine liberté.

Quand nous fusmes vers le sud au dessous du 56 degré, le d. Sr Bridgar me pria de luj donner la barque pour passer au fondz de la Baye avec ses gens, je luj promis d'en parler a mon Beau frere quj ne sen estoit Pas Esloigné, jl nj avoit que le maistre et quelques opiniastres quj sy estoient opposes, mais enfin Jy fis consentir tout le monde, et nous abandonnasmes La Barque au d. Sieur Bridgar apres lavoir deschargé et jl men donna son Receu.

C'estoit de Bonne foy que javes menagé cela pour le d. Sr Bridgar, et je croiois quil sen Iroit sur la Barque, car jl scait bien que je luj aves offerte mais ayant sollicité l'Anglois de ses gens quj sestoit donné a nouset auquel nous avions beaucoup de confiance, de me demander son congé pour le laisser aller avec le d. Sr Bridgar, nous Jugeames d'abord et nous ne nous trompions pas, que cestoit a son Instigation que ce matelot avoit faict cette desmarche, et nous eusmes quelque Soupçon que le Sr Bridgar pouvoit avoir dessein de nous prevenir en retournant avant nous au port de nelson pour y surprendre nos gens a quoy le matelot anglois quj scavoit nos affaires, luj eust peu beaucoup servir, ayant donc raisonné entre nous sur sa proposition nous resolumes de retenir Le Sr Bridgar et de lemmener avec nous a quèbek, nous le fismes descendre de la barque, et nous luj dismes notre resolution quj le mit en de grandz Emportemens, particulièrement contre moy, quj n en fus pas plus emeu, nous le fismes donc Passer dans nostre vaisseau, et nous fismes dire a ses gens quilz navoient qu'a continuer Leur route sans luj, et qu'il venoit avec nous, apres quoy nous levasmes nos Grapins de dessus la glace voiant la mer ouverte au ouest et passage pour y gagner.

Nous estions a environ 120 Lieues du fondz de la Baye quand nous nous separasmes de la Barque quj pouvoit y arriver en Huict jours suivant la disposition, et jl y avoit des vivres pour plus dun mois, scavoir, un Barril d'avoine moudée, 42 pieces de Bœuf doubles huict a Dix oyes sallées, deux Pieces de Lard, un Barril ou jl y avoit eu 100 livres de poudre, plain de Biscuitz, Huict a dix livres de Poudre, et cinquante livres de Plomb je donnè encores a l'Inseu de mon frere deux cornés pleins de poudre et une bouteille d'eau de vie, outre un barril quilz avoient veu la veille, de nostre separation, J obligé un des matelotz de la nouvelle angre d Entrer dans la barque Pour fortifier l'esquipage quj estoit faible Plusieurs estans malades.

Estans sortis des glaces avec un vent favorable nous arrivasmes bientost dans le destroit, ou par le peu de soing et l'ignorance de nos maistres, et matelotz francois les anglois nayans pas de liberté Pendant la nuict, un orage de vent et de neige nous jetta dans une Baye d'ou nous ne pouvions nous relever, nous donnasmes a la coste sans voir aucune aparence de nous pouvoir sauver, mais dans le temps que nous attendions a tous momens de Perir Dieu nous fit encores La grace de nous desliver de ce danger en trouvant entre les Roches ou nous estions un havre le plus favorable du monde, dans lequel 50 navires auroient peu demeurer en seurté sans cables nj ancras dans la plus rude tempeste. Nous y demeurasmes deux jours, et apres avoir fait quelque Peu deau, nous mîmes a la voile, et eusmes asses bon temps jusqua quebek ou nous arrivasmes sur la fin d'octobre.

Si tost notre arrivéé nous allasmes rendre compte a mons^r de la Barre Gouverneur du Canada de ce que nous avons fait, jl trouva a propos de faire Prendre le vaisseau aux marchandz de La nouvelle angre, en les faisant advertir de n en envoyer plus au lieu dou celui la venoit, le Sr Bridgard sembarqua dessus avec le Jeune Guilliem pour Passer a la nouvelle angre contre mon sentiment car je luj conseilles de bonne amitié de sembarquer sur les vaisseaux de france quj estoient prestz a partir je luj Predis ce quj luj est arrivé qu'il attendroit longtemps a la nouvelle angre, nous nous separasmes asses bons amis, et jl pourroit me rendre temoignage que je lui fis cognoistre des lors mon attachement pour L'angre et que J'estes encores dans les sentimens de faire de bon cœur pour le service du Roy, et de La nation ce que je venes de faire pour La france.

Huict ou dix jours apres mon arrivéé monsieur de la Barre Gouverneur m'envoya chercher pour me communiquer une lettre quil avoit recuee de mons^r Colbert par une fregate quj avoit aporte des Troupes, par laquelle jl luj mandoit que ceux quj estois partis l'année precedente pour aller descouvrir dans les Pays Septentrionaux de lamerique pouvant estre arrives ou arriver bien tost, je souhaitoit qu'on luy en envoyast un pour Rendre Compte a la cour de ce quilz auroient fait, et des establesemens qu'on pourroit faire en ce Pays la, et le d. Sr de la Barre apres mavoit communiqué la d. lettre me dict quil falloit partir Incessamment pour satisfaire Mr Colbert la dessus, Je m'j resolut sans Paine, et de laisser mes affaires aux soins du Sr de la Chesnaye, quoj que je ne fusse pas satisfait de luj, en ayant usé fort mal Honnestemens avec moy, mais faisant reflection que je pouves bien faire ma cour aupres du principal ministre de France en negligant mes propres Interestz pour sa satisfaction, je pris un conge de monsieur De la Barre, et je m'embarqué pour france avec mon beau frere le ii 9bre 1683 sur la fregate quj avoit porté les troupes, et nous arrivasmes a la rochelle le 18e 10bre, ou J'apris La mort de mons^r Colbert, mais je ne Laissé pas de venir a Paris pour me presenter a la cour et rendre compte de mes actions.

J'arrivé a Paris avec mon beaufrere le 15 janvier, ou j'apris quil avoit esté fait de grandes Plaintes contre moy au conseil de france par Millord Vicomte de Preston Envoyé Extraordinaire du Roy en la d. cour au nom de sa majesté, touchant ce quj sestoit passé en la Riviere et Port de Nelson. Et quon m'accusait dy avoir cruellement mal traité les anglois, volé, Pillé et Bruslé leur Habitation, dont Millord Preston demandoit reparation, mesmes quil fust fait un chastiment Exemplaire des coupables. Pour la satisfaction de sa majesté, cest advis ne m'empecha pas de me Presenter devant M. Le Marquis de seignelay, et de luj apprendre tout ce quj sestoit passé entre les anglois, et moy pendant mon voiage, jl ne trouva rien a redire dans toute ma conduite dont je lui fis un recit veritable et bien loing quelle ayt esté blasmée en la cour de france, je Puis dire sans me flatter, qu'on m'y a donné Des Applaudissemens, je ne veux pas dire que

je les aye merittes, mais seulement que Jaj tasché en toutes mes desmarches de faire mon devoir en honneste homme, et que je ne crois Pas men Escarté, je laisse a Juger sur ce quj est contenu en cette relation, que je Proteste fidelle et sincere sj Jaj meritté les accusations quj ont donné lieu aux Plaintes faites contre moy a la cour De france, et ne croy pas devoir dire autre chose pour ma Justification quj se trouvera toute entiere dans la Relation du voiage que jay fait, par ordre de Sa Majesté l'année derniere 1684. Pour La compagnie Royale de la Baye de Hudson, dont le succes et le retour adventageux ont destruit a la confusion de mes Ennemis toutes les mauvaises Impressions quilz avoient voulu donner de ma conduite.

RELATION DU VOIAGE DE LANNÉE 1684.

J'ay estendu la relation de mon voiage des années 1682 1683 dans la Baye de hudson au nord du Canada jusque mon Arrivée en la ville de paris ou on dispoit toutes choses pour l'equipement des vaisseaux avec lesquelz je devois faire mon retour au nord du canada cependant que je negotiois à la cour la remise des quatre castor que le Roy tres chrestien prenoit pour le droit de coutumes laquelle m'avoit esté promise en consideration de mes descubertes voiage et services et duquel j'espérois profiter au par dessus de me Interestz particuliers pendant Les premieres Années de cet Establisement c'estoit aussy en ce mesme temps que Milord Vicomte de Preston escuyer extraordinaire du Roy En la cour de france continuoit par ses Instances de me poursuivre sur les choses dont j'estois accusé par les memoires de messieurs de la compagnie royale de la Baye de hudson mes ennemis avoient pris soin de publier les Crimes Enormes dont j'estois chargé Et mes amis prenoient celuy de men entretenir En me donnant avis de ce quj se passoit quand Enfin ne pouvant souffrir qu'on imposast plus longtems à ma conduite je me creus obligé de desabuser les uns et les autres. Je me resolut donc de parler afin de faire cognoistre comme les choses s'estoient passées pour cet effet je fis choiz de personnes quj me faisoient l'honneur de m'aimer, et ce fut dans les entretiens que j'eus avec elles sur ce sujet, que mon coeur peu porté a la dissimulation leur avoua en differentes occasions le desplaisir que j'avois d'avoir esté obligé d'abandonner Le service Dangre A cause des mauvais traitemens que j'en avois receu Et que je ne serois pas fâché d'y reantrer estant plus en estat que je ne l'avois esté de rendre service au Roy et à la nation sy on estoit disposé a me rendre justice Et a recognoistre mes services je parley aussy plusieurs fois de l'estat ou j'avois laisse mon nepveu filz du sieur des grosilliers mon beaufrere avec d'autres francois proche le port de nelson qu'ilz y estoient seulz maistres de La traite du castor qu'elle y devoit estre considerable et qu'il dependoit de moy d'en faire profiter M^{rs} Les Anglois.

Touttes ces choses ayant esté raportées par un de mes particuliers amis a des personnes quj sont dans les Interestz de la nation on jugea bien qu'un homme quj parloit de cette maniere Et quj ne faisoit pas difficulté de dire le sentimens dans Les quelz il estoit, pouvoit estre facilement ramené en luy faisant justice dans un, party qu'il n'avoit abandonné que par mécontentement, je fus prié d'avoir quelques conferances avec ces mesmes personnes, J'en fis sans repugnance la premiere demarche et sur le rapport quj fut fait a Milord Preston des choses que nous avions traitées dans ces entrevues Et de ce dont je pouvois estre capable je fus exhorté de sa part de rentrer dans mes premieres engagements avec M^{rs} Les Anglois m'assurant que si je pouvois executer ce que j'avois proposé je recevrais en Ang^{re} de sa majesté et de son Altesse Royale de la compagnie de la Baye de hudson et de la nation toute sorte de bon traitement Et une Entiere satisfaction, qu'au surplus je ne devois pas me mettre en peine de ce quj regardoit mes Interestz, ce ministre voulant luy mesme se charger du soin de mes Les conserver Et de me procurer d'autres avantages apres que je me serois mis en estat de rendre service au Roy son maistre, on me representa encore que son altesse Royale honorant la compagnie de la Baye de hudson de sa protection elle passeroit jusques a moy sy j'employois mon credit Et mes soins Et les habitudes que j'avois dans le pays du nord pour L'utilité et avantage des affaires de cette Compagnie ausquelles son altesse Royale prenoit grand part.

En ce mesme temps je receus a Paris des lettres du sr escuyer yonge l'un des interessez en La compagnie de retourner an Angre me donnant des assuerance d'une bonne reception Et que j'aurois lieu d'estre content du costé de mes interestz particuliers aussy bien que des avantages qu'on me feroit.

Ces lettres jointes a ce que my lord Preston continuoit ses jnstances contre moy au pres du Roy tres chrestien acheverent de me determiner Et je me rendis En fin de moy mesme Et par le conseil d'un de mes amis A toutes ces sollicitations resolu de passer En Angre pour toujours et de m'engager sy fortement au service de sa majesté Et aux Intherestz de la nation qu'aucune autre Consideration ne fust jamais capable de m'en Detacher.

Il n'y eut que milord Preston, quelques uns de ses domestiques et se mien amj qui m'avoit conseillé de venir en Angre quj sceussent mon dessein je pris soin de sauver les apparences du soubçon par le danger ou je m'exposois Et jusqu'a la veille de mon depart j'eus des conferences avec les ministres de la cour de France et les personnes qui y ont le departement de la marine et du commerce sur des propositions d'armement et équipement de vaisseaux pour le meme voiage que je venois de faire et quj faisoit l'entretien des deux nations.

Le jour de mon depart fut fixé au 24 avril 1684 mais afin que ceux avec les-quelz j'estois obligé de conferer journallement par ordre des ministres de france, ne se doutassent de rien discontinuans de me voir je leur dis que j'estois obligé de faire un petit voiage à la campagne pour des affaires de famille, et je me servis utilement de ce temps la pour me rendre a londres ou j'arrivaj le 10 maj.

A moment de mon arrivée j'eus l'honneur d'aller voir Messieurs l'Ecuyer yonge et le chevalier hayes interesséz en la compagnie de la Baye de hudson, les-quelz me firent une bonne reception, En me temoignant la ioye qu'ilz avoient de mon retour et en me donnant des assurances que j'aurois de leur part et de celle de leur Compagnie toute sorte de satisfaction je m'expliquay ensuite avec eux sur le service que je pretendois rendre a sa majesté, a la compagnie et a la nation, en establiissant la traite du castor et en faisant profiter les Interesses de 15 ou 20 mille castors que j'esperois trouver par de la entre les mains des gens que j'y avois laissés ce quj ne leur couteroit l'interest que j'avois en la chose Et la juste satisfaction quj estoit duee aux francois quj en avoient faict la traite.

Ces messieurs receurent agreablement ma proposition, et me voulans donner des marques de leur satisfaction, jlz me firent l'honneur de me presenter a sa majesté Et à son altesse Royale a quj je fis les actes de ma soumission, l'offre de mes tres humbles services, une sincere protestation que je ferois mon devoir, Et qu'au peril mesme de ma vie j'employerois tous mes soins pour l'avantage des affaires de la compagnie, que je chercherois toutes les occasions de donner des marques de mon zele Et d'une fidelité Inviolable sa majesté et son altesse Royalle me firent la grace de m'honorer des temoignage de leur satisfaction sur mon retour. Et de me donner des assurances de leur protection.

Après cela j'eus plusieurs conferances en corps d'assemblée et en particulier avec messieurs les interessez en la compagnie de la Baye de hudson, dans lesquelles je leur fis cognoistre de quelle maniere jl estoit Necessaire de s'y prendre pour etablir avantageusement la traite du castor au pays du nord, les moyens de la bien soutenir, Et d'y ruiner en peu de temps les traittes des estrangers que pour cet effet je commencerois par les rendre maistres du fort et l'habitation des francois aussy bien que de toutes les pelletteries qu'ilz auroient traitées depuis mon depart aux conditions que mes Interestz seroient a couvert et que mon nepveu que j'avois laissé commandant dans le fort, et les autres francois seroient payes de ce quj leur seroit Legitiment deub ces messieurs parurent contens de ce que je leur disois. Et jlz creurent avec justice qu'ilz pouvoient avoir une Entière confiance en moy c'est pour cela qu'ayant resolu de me charger de leur ordres pour aller avec leurs vaisseaux Esquipes et munis de toutes choses faire cet establissement en mettant a execution mes projetz, jlz me les donnerent avec pouvoir de regler en mon ame et consciance les pretensions de mon nepveu et des autres francois m'asseurant qu'ilz les satisferoient sur l'Etat que je leur en presenterois.

J'acceptay cette commission avec la plus grande joye du monde et je pressaj avec tant de dilligence les choses necessaires a mon despart qu'en moins de huit jours je

fus en estat de m'embarquer, ce fut sans aucune precaution a l'égard de mes interetz car je ne voulus point faire de composition avec messieurs et je leur dis que puis qu'ilz avoient de la confiance en moy je voulois aussj de ma part en user genereusement avec eux Et remettre toutes choses au succes de mon voiage. Et a mon retour dans l'esperance que j'avois qu'ilz repondroient à mon honnesteté Et qu'après leur avoir donné des marques de ma sincerité en Executant les choses auxquelles je m'engageois pour leur service ilz me rendoient toute la justice que j'avois Lieu d'esperer de gens d'honneur et de probité. Les vaisseaux destines pour la Baye de hudson Et à l'execution de mon dessein Estans prêts à faire voile et moy tout disposé a m'embarquer je pris congé de Mrs de la compagnie en leur donnant de nouvelles assurances du bon succes de mon voiage, si dieu me faisoit la grace de me garantir des dangers auxquels je m'alois exposer de quoy ilz parurent sj contens que Mr le chev haynes n'osant se flatter de l'avantage que je leur promettois qu'ilz tiroient des 15 ou 20 mille castors que j'esperois trouver entre les mains des francois me dit en m'embarassant que la compagnie seroit satisfaite s'il y en avoit seulement Cinq mille, l'evenement a justifié ce que j'avois avancé, et ces Mrs n'ont point esté trompes dans les esperances que je leur avois données.

Je partis du port de Gravesin le 17^e du mesme mois de maj dans le navire nommé l'heureux retour en compagnie de deux autres que ces Mrs envoyoit aussy au port de Nelson pour le mesme sujet les vents nous ayant esté favorables. Nous arrivames en peu de jours sur les costes du ouest de la Baye de Button sans qu'il nous fut arrivé aucune chose quj merite d'estre remarqué, mais les vents et les courans nous ayant fait deriver au sud du port de Nelson environ quarante lieues Et les glaces ayant separé le vaisseau dans lequel j'estois des deux autres dans le destroit de hudson je commenceay a douter de la reussité de mon enterprise par l'apprehension que j'avois que ces deux vaisseaux estans arrivés plustost que les nostres les hommes quy estoient dedans ne se hazardassent a faire quelque demarche quy auroit tout gasté dans cette inquietude Et cognoissant la necessité qu'il y avoit que j'arrivasse le premier je me resolus de m'embarquer dans une chaloupe que nous avions portée pour estre Employée a ce quy seroit Necessaire, je la demanday au capne quj la fit équiper et quoy qu'a plus de vingt Lieues du port de Nelson je me mis dessus avec sept hommes, et apres quarante huit heures de fatigue sans avoir pû prendre aucun repos a cause des dangers qu'il y avoit nous nous trouvames par le travers de la riviere, ce qu'ayans reconnu nous abordames enfin la terre a la pointe du nord de la riviere ou je descendis avec un Anglois quj parloit bon francois duquel je me voulus faire accompagner affin qu'il fut temoin de tout ce que je ferois.

Après avoir descendu a terre je cognus a de certaines marques que mon neveu ayant Entendu le bruit du canon des vaisseaux anglois estoit venu a l'endroit ou nous Etions pour scavoir sy son Pere ou moy estions arrivés et qu'il s'en estoit retournés apres avoir reconnu que les navires estoient Anglois ces mesmes marques me donnerent aussy a cognoistre qu'il m'avoit laissé plus loin celles que je luy avois données lorsque je l'avois estably pour gouverneur en mon absence, lesquelles me devoient apprendre son estat et le lui ou il estoit avec son monde, mais je ne trouvaj point a propos d'aller jusqu'a cet endroit la que je n'eusse appris au vray l'estat des anglois quj estoient arrivés dans le pays depuis que j'en estois party, je resolus donc de m'embarquer de nouveau dans la chaloupe pour en aller apprendre des nouvelles j'encourageay pour cet effet les sept hommes quj estoient avec moy lesquels firent tant de diligence que malgré le vent contraire et la marée nous arrivames en fort peu de temps a l'embouchure de cette grande et effroyable riviere ou j'avois souhaitté de me voir avec tant d'impatience que je n'avois point songé un moment aux dangers ou nous nous Exposions.

Cette joye fut bien tost suivie d'une autre car je vis a l'encre en ce mesme endroit deux navires dont l'un avoit le glorieux pavillon de sa Majesté arboré sur son grand mast et que je reconnus pour estre celuy quj commandoit le capitaine Outlaw, que celuy dans lequel j'estois passe avoit esté separé des deux autres, a mesme temps je fis approcher la chaloupe Et j'apperceus le nouveau gouverneur avec tous ses gens En armes sur le tillac quj nous demenderent d'ou étoit la chaloupe et quj nous estions sur cela je me fis cognoistre Et j'entraj dans ce navire ou j'appris que celuy quj estoit a costé estoit une fregatte angloise quj avoit hiverné au port de nelson avec ce gouverneur lequel ilz avoient abandonné pour s'en retourner dans la crainte d'y estre Insultes

par les françois Et les sauvages mais qu'ayant esté rencontré par le capne Outlaw au sortir de la Baye jlz Estoiert revenus ayans appris que j'estois au service d'angre et que je venois dans le pays pour y retablir toutes choses a L'avantage de la nation.

Mon premier soin fut apres cela de me faire jnstruire de ce quj s'estoit passé Entre les anglois et les françois depuis mon depart Et leur arrivéé, Et par ce que les anglois me dirent je jugeaj qu'il estoit a propos de risquer toutes choses pour tacher de joindre au plus tost mon neveu et les gens que je luy avois laissé afin de tacher de les gagner par la douceur ou de les surprendre par finesse auparavant qu'ilz sceussent a quel dessein je venois, car cela Etoit d'une extreme consequence, ainsy sans attendre l'arrivéé du navire dans lequel j'estois venu je resolut de embarquer sur La mesme chaloupe quj fut nommée la petite aventure, ce que je ne fis pourtant pas le mesme jour par ce que le gouverneur trouva a propos de remettre la partie au lendemain et de me donner d'autres hommes a la place des sept que j'avois amené et lesquelz se trouverent fatigues je m'embarquay le lendemain de bon matin avec le capne Gazer mais le vent s'estant trouvé contraire je me fis mettre à la coste avec le capne Gazer et l'anglois quj parloit françois Et apres avoir renvoyé la chaloupe avec Les autres hommes je resolut d'aller par terre jusqu'au lieu je devois trouver les marques de mon neveu quj me devoit faire cognoistre le lieu ou jl estoit.

Nous marchames ensuite tous trois jusqu'au lendemain matin questans arrivés au lieu ou j'avois dit a mon neveu de me laisser des marques et les ayant levés j'appris que luy et ses gens avoient quitté nos anciennes maisons et s'en estoient basties une dans une isle au dessus du rapide de la riviere Hayes, apres cela nous continuames nostre routte jusques vis a vis des maisons quj avoient esté abandonnés d'ou j'esperois que nous discouvriions quelque chose ou du moins que nous nous ferions voir ou entendre en tirant quelques coups de fusilz et faisant de la fumée En quoy mon attente ne fut point tout a fait vaine car apres avoir resté quelque temps en cet endroit nous apperceumes dix canots de sauvages quj descendoient la riviere je creus d'abord qu'il y pourroit avoir quelque françois avec eux que mon nepveu auroit pu Envoyer pour decouvrir quj estoient les gens nouvellement arrivés ce quj mobligea de dire au Capne Gazer que j'allois descendre au bord de la Riviere pour leur parler, que le je priois de m'attendre sur la hauteur sans aucune apprehension, et que dans peu jl pourroit rendre des temoignages de ma fidelité pour Le service de la compagnie.

Je fus dans ce mesme moment a la rencontre des sauvages Et du Bord de la riviere je leur fis Les signaux accoutumes afin de les obliger a venir vers moy, mais m'estant apperceu qu'ilz ne se mettoient point en devoir de le faire je leur parlaj en leur langue pour me faire cognoistre ce quj fit qu'ilz s'approcherent du bord Et ne me cognoissant point jlz me demanderent avoir les marqués que j'avois ce qu'ayant fait jlz temoignerent par des cris d'allegresse et de postures de divertissement La joye qu'ilz avoient de mon arrivéé j'appris ensuite deux que mon nepveu et les autres françois estoient au dessus du rapide Eloignes de quatre lieues du lieu ou j'estois, et qu'ilz leur avoient dit que mon beau frere des groisillié devoit aussy venir avec moy ce quj m'obligea de leur dire qu'il estoit arrivé Et qu'ilz le verroient dans quelques jours, Ensuite je leur dis que nous les avions toujours aimes comme nos freres et que je leur voulois donner des marques de mon amitié de quoy jlz me remercièrent en me priant de n'estre point en colere de ce que par (*lacune*) avoient esté traitter avec les anglois et de ce que je les trouvois allans a la rencontre de leur capne quj estoit allé au travers des bois avec 20 hommes aux navires anglois pour avoir de la poudre Et des fuzilz a quoy la faim qu'ilz avoient Endurée depuis un mois en m'attendant les avoit contrains mais que puis-que j'estois arrivé ilz ne passeroient pas plus outre Et que leur chef qu'ilz alloient advertir de ma venue m'en diroit davantage.

Cependant j'avois à faire de quelques uns d'entreux pour faire advertir mon nepveu de mon arrivéé, je leur demandaj à tous s'ilz aymoient le filz de des grossillié, et s'il n'avoit point de parants parmj eux sur quoy je y en eut un quj me dit cest mon filz et je suis prest a faire ce que tu voudras et dans ce moment s'estant desbarqué je lui fis mettre son castor a terre et apres avoir appellé le capne Gazer je parlaj en ses termes a ce sauvage En la presence des autres j'ay fait la paix pour l'amour de vous avec les anglois, vous Eux et moy ne devons estre desormais qu'un embrassé ce capne Et moy en

signe de paix c'est ton nouveau frere et celuy de ton filz va-t-en incessamment luy porter cette nouvelle Et les marques de la paix, Et dis luy qu'il me vienne voir en ce lieu pendant que les sauvages de la compagnie Jront m'attendre a l'embouchure de la riviere.

Ce Sauvage ne manqua point d'aller advertir son filz mon neveu de mon arrivéé Et de luy porter la nouvelle de la paix entre Les francois Et les anglois pendant que nous attendions sa descente vers le lieu ou nous estions avec impatience ce quy n'arriva neantmoins que le lendemain sur Les neuf heures du matin je vis d'abord parroistre mon neveu dans un canot avec trois autres françois accompagné de L'autre canot sauvage que j'avois envoyé Et quj s'estoient advences pour m'advertir de l'arrivée de mon nepveu, je promis a ce sauvage et a son camarade chacun un Capot et leur retournej leurs castors avec ordre de m'aller attendre avec les autres a l'embouchure de la riviere.

Après cela le cap^{ne} Gazer l'anglois quj parloit françois et moy passames dans L'eau jusqu'a demj Jambe pour aborder une petite Isle ou mon nepveu avec ses gens devoit prendre terre, jl y estoit arrivé devant nous et jl vint a nostre rencontre me saluer fort surpris de l'union que j'avois faite avec M^{rs} les anglois nous passames ensuite tous ensemble dans son canot jusqua nos anciennes maisons ou je fis entrer les anglois Et les francois, Et pendant qu'ilz s'entretenoient de lers fatigues communes je parlaj en particulier a mon nepveu en ces termes.

Il vous souvient sans doute d'avoir entendu raconter a vostre pere les paines Et les fatigues que nous avons eues en servant la France pendant plusieurs années vous avez aussj appris de luy que la recompense que Nous avions sujet d'esperer fut une noire ingratitude, tant du costé de la cour que de celle de la compagnie du Canada, Et que cela nous ayans reduis a la necessité de chercher a servir ailleurs L'angre nous recut avec des temoignages de joye et de satisfaction.

Vous sçavez aussy motifs quj ont obligé vostre pere et moy après treize années de service de quitter les anglois, la necessité de subsister Et le refus que faisoient les mal Intentionnes de la compagnie de la Bawe de hudson de nous satisfaire ont donne lieu a nostre Separation et a l'establissement que nous avons fait et dont je vous aj laissé En possession en partant pour france, mais vous Ignorer sans doute que le Prince quy Regne en Angre ait desadvoué le procedé de la compagnie a nostre esgard. Et qu'il nous ait fait rappeler a son service pour y recevoir les effets de sa royale protection et une entiere satisfaction de nos mecontentemens j'aj laissé vostre Pere en Angre plus heureux que nous en ce qu'il est assure de la subsistance et qu'il commence a gouter du repos pendant que je suis venu vous apprendre que nous sommes maintenant Anglois Et que nous aurons prefere les bontes d'un Roy clemet et debonnaire. Ensulvant nos inclinations quy de servir en gens de coeur et d'honneur aux offres que celuy de France nous faisoit faire par ses ministres affin de nous obliger a travailler indirectement pour sa gloire.

J'ay receu ordre avant partir de Londres de pendre soin de vous, et pe vous obliger a servir la nation angloise vous estes jeune et en estate de s'raveiller utilement a vostre fortune s'y vous estes resolu de suivre mes sentimens je ne vous abandonneray point vous recevrez les mesme traitement que moy. Et je participeraj mesmes aux despens de mes Interestz a vostre contentement j'aurez aussj soin de ceux quj sont restes sur ma parolle en ces lieux avec vous et je n'obmettraj rien de tout ce quj pourra contribuer a vostre advancement vous estes de mon sang je saj que vous avez du courage Et de la resolution determinez vous promptement Et faites moy voir par la reponce que j'attens que vous estes digne des bontes du prince clement que je sers mais n'oubliés pas sur toutes choses les Injures que les françois ont faites a celuy quj vous a donne la vie, Et que vous Estes en mon pouvoir.

Quand mon nepveu Eut entendu tout ce que je venois de luy dire, jl me protesta xu'il n'avoit point d'autres sentimens que Les miens Et qu'il feroit tout ce que je souhaitterois de luy mais qu'il me prioit d'avoir soin de sa mère, a quoi je repondis que je n'avois pas oublié qu'elle estoit ma soeur Et que la confiance qu'il me temoignoit avoir en cette occasion estoit un double Engagement quy m'obligeroit d'avoir soin d'elle et de luy, de quoy ayant esté satisfait jl me remit le pouvoir de commandement, et je lui dis qu'il parust dans l'assemblée des anglois et des françois aussy content qu'il le devoit estre Et de Laisser le reste a ma conduite, après quoy nous rentrames dans la maison

Et je commandaj un de nos francois d'aller Incessamment advertir ses camaradas que tout alloit bien et qu'ilz devoient prenre une entiere confiance en moy et obeir a mes ordres quoy faisant jlz ne manqueroient de rien.

J'ordonnaj aussy a ce mesme francois d'advertir Les sauvages ee descendre et de travailler jncessement avec ses camaradas a raporter Les castors qu'ilz avoient caches dans les bois (*lacune.*) La maison nouvellement bastie Et afin de le pouvoir faire avec plus de diligence je leur dis de doubler l'ordinaire Et de leur subsistance. Ensuite je dis a mon nepveu de passer du costé du nord avec le francois quy luy servit d'interprete et d'aller par terre au rendes vous que j'avois donne aux sauvages les jours precedens pendant que je me rendrois par eau au mesme rendes vous avec le cap^{ne} Grzer Et les deux autres hommes quy me restoit avec lesquelz m'estant Embarqué dans le canot de mon neveu je descendis la riviere jusqua l'embouchure ou je trovaj les sauvages quy m'attandoient avec jmpatience lesquelz ayant esté jointz Le landemain par trante autres canots des sauvages que j'avois fait advertir de descendre Et par leur cap^{ne} quy estoit venu vers moy par terre nous fusmes tous ensemble dans Les canots sauvages abord des vaisseaux quy estoient eschoues sur la riviere de Nelson.

Ce fut en cet endroit que le chef des sauvages me parla de beaucoup de choses. Et qu'apres avoir receu de mains des presens d'estime pour les chefs de ces nations jl me dict que luy et ses peuples parleroient de mon nom a toutes les nations, pour les inviter de venir vers moy fumer au calumet d'union mais jl blama fortement le gouverneur anglois de lui avoir dit que mon frere avoit este fait mourir que j'estois prisonnier Et qu'il estoit venu pour d'estruire le reste des françois.

Ce chef des sauvages ajoutoit au blame la plainte et disoit hautement que celuy la Estoit jndigne de son amitié et de celle de leurs anciens freres quy commençoit a s'establir parmi eux en leur disant des mensonges le murmure et l'emportement avoient aussy part a son Indignation, jl profera par plusieurs fois des injures contre le gouverneur quy tachoit de se justifier des choses qu'il avoit avancées par imprudence contre la veritte mais le chef des sauvages ne vouloit Entendre rien de sa part nj de celle des autres anglois tant luy estoit devenu suspect cependant j'appaisaj ce differant par l'autorité que j'aj sur L'esprit de ces nations Et ayant fait embrasser Le chef sauvage et le gouverneur apres Les avoir moy mesme Embrasses tous deux donnant a entendre au sauvages que c'estoit Ensigne de paix je lui dis assy que je voulois faire le festin de cette mesme paix Et que j'avois donné ordre que l'on fit a manger.

En de pareilles occasions les sauvages ont accoutumé de faire preceder le festin d'une harangue quy conciste a reconnoistre pour leurs freres ceux avec lesquelz ilz font la paix et a louer leurs forces apres avoir Instruit le chef des sauvages de l'experience force Et valler de la nation angloise jl s'aquitta avec beaucoup de jugement de cette action Et jl fut aplaudy des notres et des siens.

Je luy dis ensuite en la presence de ses peuples que les francois n'estoient point des bons hommes de mer qu'ilz apprehendoient les glaces au travers desquelles jl falloit passer pour leur venir apporter des marchandises d'ailleurs que leurs vaisseaux estoient foibles et Incapables de resister dans les mers du nord mais que pour les anglois jlz estoient robustes hardis et entreprenans, qu'ilz avoient la cognoissance de toutes les mers Et des grandz Et fortz vaisseaux quy leur apartenoient des marchandises En tout temps, Et sans continuation de quoy ayans temoigné Estre satisfaitz le chef Sauvage vent diner avec nous pendant que ses peuples mangerent Ensemble ce que je leur avois fait donner. Le Repas estant finj jl fust question de commencer la traite et comme j'avois formé le dessein d'abolir la coutume que les anglois avoient introduite depuis que j'avois quitté leur service quy estoit de faire des presens aux sauvages pour les attirer dans leur partj ce quy estoit directement oposé a ce que j'avois pratiqué car au lieu de donner des presens je m'en faisais faire, je dis au chef des Sauvages en la presence de ceux de sa nation quil me fit les presens que je recevois d'ordinaire en pareille occasion, sur cela ilz parlerent entreux et ensuite jlz me presenterent soixante peaux de castor En me disant de les accepter en signe de notre ancienne amitié, Et de considerer qu'ilz estoient pauvres et bien eloignes de leur pais qu'ilz avoient jeune plusieurs jour En venant et qu'ilz seroient obligés de jeuner en s'en retournant que les francois du canada leur faisoient des presens pour les obliger d'ouvrir leur paquetz Et que les anglois du fondz de la Baye donnoient a toutes les nations trois haches pour un castor.

Ilz adjoutoient a cela que le castor estoient difficile a tuer et que leur misere estoit digne de pitié, je leur repondis que j'avois compassion de leur estat, et que je ferois tout ce qui estoit en mon pouvoir pour les soulager, mais qu'il estoit bien plus raisonnable qu'ilz me fissent des presens que moy a Eux tant a cause que je venois d'un pays bien plus Eloigné que le leur pour leur apporter des bonnes marchandises que par ce que je leur esparagnois la paine d'aller a quebek Et quant a la differance de la traite des Anglois du fondz de la Baye avec la notre je leur dis que chacun estoit le maistre de ce qu'ilz luy appartenoit et en liberté d'en disposer a sa volonté qu'il n'importoit peu de traiter avec eux lorsque j'avois toutes les autres nations pour amis que ceux la estoient les maistres de mes marchandises qui s'en raportoient a ma generosité qu'il y avoit trente années que j'estois leur frere. Et que je serois a l'advenir leur pere s'ilz continuoient a m'aymer mais que ils estoient dans d'autres sentimens j'estois bien aise de les advertir que je faisois appeller toutes les nations alentour pour les charger de mes marchandises que l'avantage qu'elles recevroient par ce secours les rendroit puissantes et les mettroit en estat de disputer le passage a tous les sauvages qui habitoient dans les terres, que par ce moyen ilz seroient reduis Eux mesmes a mener une vie languissante Et avoir mourir leurs femmes Et leurs Enfants par la guerre ou la disette de qu'ilz leurs alliez quoy que puissans ne les pourroient pas garantir par ce que j'estois adverti qu'ilz n'avoient ni couteaux ni fusilz.

Ce discours obligea les sauvages de se soumettre a tout ce que je voudrois de maniere que les voyans disposes a la traite je leur dis que comme ils avoient un extreme besoin de couteaux Et de fusilz je leur donnerois dix couteaux pour un castor, quoy que le maistre de la terre le Roy mon maistre m'eust donné ordre de n'en donner que cinq Et qu'a l'égard des fusilz je leur en donnerois un pour douse castors, et ilz alloient accepter ma proposition quand le gouverneur par crainte ou imprudence leur dit que nous leur demandions que depuis sept jusques a dix castors pour chaque fusil ce qu'il fut cause qu'il fallut les leur donner a ce prix la, la traite se fit ensuite avec toute sorte de tranquillite et de bonne amitié apres quoy ces peuples prirent congé de nous fort satisfaitz selon toutes les apparences tant En general qu'en particulier de nostre procedé En temoignage de quoy ilz nous promirent de revenir.

Mais mon nepveu ayant appris d'un des chefs des nations voisines qui estoit avec eux qu'ilz ne reviendroient point, il tira a part le chef sauvage des terres et luy dit qu'il avoit esté adverti qu'il ne nous aymeroit pas. Et qu'il ne reviendrait plus de quoy ce chef parut fort surpris en demandant qu'il luy avoit appris cela, mon nepveu lui dict c'est le sauvage appellé la graisse d'ours ce qu'ayant entendu il fit a mesme temps ranger en armes tout son monde parlant aux uns et aux autres afin d'obliger celui qui estoit accusé de se desclairer avec la fermeté d'un homme de courage sans quoy on ne luy pouvoit rien faire, mais la graisse d'ours ne voulut rien repondre.

La jalousie qui regne aussy bien parmi les nations sauvages que parmi les chrestiens avoit donné bien a ces rapports ausquelz mon nepveu avoit adjoutté foy par ce qu'il scavoit que la conduite du gouverneur Envers Eux avoit donne autant de mecontentement contre nous tous qu'elle avoit causé de perte a la compagnie, Le genie de ses peuples Estant qu'on ne doit jamais demander que ce qui est juste, c'est a dire ce qu'on souhaite avoir pour chaque chose qu'on traite, et que lors qu'on se retracte on n'est point homme, cela fait voir qu'il n'y proprement que ceux qui ont la cognoissance des meurs et des coutumes de ces nations qui soient capables de traiter avec elles, a quoy la fermeté Et la resolution sont aussy Extremement necessaires, je m'en servis encore en cette occasion afin d'appaizer ce petit differant, Entre les sauvages, Et leur reconciliation fut cause que leur chef me protesta de nouveau en m'appellant Teste de porc Espy qui est le nom qu'ilz m'ont donné parmi eux qu'il viendroit toujours vers moy pour traiter et qu'au lieu que je ne l'avois veu qu'avec cent hommes de sa jeunesse, il ameneroit avec lui treize nations differentes Et qu'il ne manquoit point en son pays n'y d'hommes ni castors pour mon service apres quoy ilz nous quitterent et nous nous disposames a partir pour aller prendre possession de la maison de mon nepveu de la maniere que j'en estois convenu avec lui.

Pour cet effet je partis avec le gouverneur le capne Gazer et une partie de nos gens pour aller par terre jusqu'au lieu ou nous avions laissé un de nos canots sur la riviere de

hayes pendant que l'autre partie alloit par mer avec la chaloupe L'aventure faire le tour de la pointe nous Eumes le plaisir de considerer a nostre aise la haute du pais Et de ses rivages dont le gouverneur estoit charmé par la difference des lieux qu'il avoit veu sur La riviere de nelson, nous nous Embarquames Ensuite dans le canot jusqu'a l'endroit ou les françois avoient baty leur nouvelle maison, ou nous trouvasmes ceux qu'y estoient restes sy avancés dans le travail que je leur avois ordonné de faire que quoy que fort inquiets de n'avoir point eu de nouvelles de mon neveu leur commandant nj de moy jlz avoient Entierement transporté tous les castors des bois dans La maison Et ponctuellement Executé mes autres ordres.

M'estant donc veu maistre de toutes choses sans avoir este obligé d'en venir a aucune extremité et tous les françois estant dans des dispositions de me continuer leur obeysances je fis faire jnventaire de tout ce qui estoit dans la maison et je trouvaj dans 239 paquetz de castors le nombre de 12000 peaux. Et encore des marchandises pour en traiter jusques a sept ou huit mil, ce qu'y me donna beaucoup de satisfaction ensuite je dis a mon neveu de commander de ma part a ces memes françois de descendre les castors jusqu'au lieu ou jlz devoient estre embarques pour les transporter Ensuite aux navires ce qu'y fut executé avec tant de diligence qu'en six jours huit ou dix hommes firent malgre les difficultes qu'y empechent qu'on ne peut aller en ce lieu que par des canots a cause de la rapidité et du peu d'eau qu'il y avoit dans la riviere, ce que d'autres auraient eu de la paine a faire en six mois sans aucune Exageration mon neveu avoit en mon absence choisy Le lieu ou jl avoit baty une nouvelle maison qu'y estoit pour ainsy dire jnaccessible, afin de se garantir des entreprises qu'on avoit pu faire contre luy et c'estoit cela mesme qu'y empechoit la liberté d'aller et d'y venir facilement.

Les sauvages avec lesquelz nous avions fait La traite n'ayans point faict tant de diligence dans leur route que nous pour s'en retourner en leur pais, ayans sceu que j'estois dans nos maisons jlz m'y vindrent voir pour me demander du Tabac parce que je ne leur en avois point donné de celuy qu'y estoit dans le navire a cause qu'il n'estoit pas bon m'en estant excusé sur ce qu'il estoit a fondz de calle, je leur fis present de celuy que mon neveu avoit de reste dont jlz furent satisfaitz mais je fus surpris de voir sur le sable en me promenant autour de La maison avec le gouverneur quantité de bout d'un autre tabac qu'y avoit este selon les apparences ainsy jetté par indignation je repassois dans mon esprit ce qu'y pouvoit avoir donné lieu a cela quand ce grand chef et capitaine des sauvages me vint dire que quelques jeunesse de sa bande jrritée Encore par le souvenir de ce que les anglois Leur avoient dit que mon frere des groissillie Estoit mort, que j'estois prisonnier, Et qu'ilz estoient venus pour faire perir tous les autres françois aussj bien que des coups de canon qu'ilz avoient tires a la balle dans les bois le jour que j'estois arrive avoit ainsy jetté ce tabac qu'y venoit des anglois par mespris n'en voulant point fumer, jl m'asseura aussy que cette jeunesse avoit mechant dessein sur les anglois qu'il m'en avertissoit afin de les empecher de sortir de la maison le gouverneur qu'y avoit peine a croire que ce tabac jetté sur le sable fut le presage de quelque Entreprise facheuse en fut neantmoins convaincu par le discours du sauvage.

Je le pria j de venir avec moi dans la maison et de n'en point sortir non plus que Les autres anglois de quelque temps les asseurant neantmoins qu'ilz n'avoient rien a craindre, Et que tous les françois Et moy peririons plustost que de souffrir qu'on leur fit la moindre jnsulte, apres quoy j'ordonnaj a mon neveu de faire Incessamment Embarquer tous ces Sauvages pour continuer leur route jusqu'a leur pays ce qu'y fut fait ainsy nous fumes delivres de toutes sortes d'aprehensions, libres de travailler a nos affaires.

Cependant je ne scaves assez admirer la constance de mon neveu et de ces gens en ce qu'ilz travailloient eux mesmes a se desaisir d'un bien en faveur des anglois leurs anciens Ennemis sur lequel jlz avoient de justes pretensions sans avoir d'autres assurances de leur satisfaction que la confiance qu'ilz avoient en mes parolles, d'ailleurs je ne pouvois m'empecher de faire Eclater la joye que j'avois d'avoir reussy a mon Entreprise Et de voir qu'en commençant a donner des marques de mon zele pour le service de la compagnie angloise je la faisois profiter d'un avantage tres considerable qu'y luy donneroit pour l'advenir des assurances de ma fidelité et l'obligeroit a avoir soin de mes jntherestz en me donnant ce qu'y m'appartient legitiment, Et en m'acquitant Envers mon nepveu Et les autres françois de ce que je leur avois promis et qu'un long et penible travail leur avoit acquis.

Après cela c'est à dire pendant les trois jours que nous restames dans cette maison je voulus m'informer exactement de mon nepveu et en la presence de Mrs. les Anglois de ce quy s'estoit passé entr'eux depuis que j'estois party du pays et scavoir comment et de quelle manière jl y avoit eu deux anglois tues sur quoy mon nepveu ayant pris la parole jl me parla en ses termes.

Quelques jours apres vostre depart en l'année 1683 le 27 juillet quantité de coups de canon que nous entendimes tirer du costé de la grande riviere nous firent cognoistre qu'il y avoit quelque navire anglois quj estoient arrives en effet ayant envoyé trois de mes hommes pour le scavoir et tacher de decouvrir leur dessein j'appris d'eux a leur retour que c'estoit deux navires anglois et qu'ilz avoient fait rencontre de trois hommes de cette nation à une lieue de ses vaisseaux mais qu'ilz ne s'estoient pû parler s'estans contentes de se saluer les unes les autres.

Mais comme mon principal dessein estoit de decouvrir celuy des anglois et que mes hommes n'en avoient rien fait j'en renvoyay trois autres pour s'instruire de ce quy se passoit ces trois derniers estans arrives a la pointe quy est entre les deux Rivieres de Nelson et de hayes jlz firent rencontre de quatorze ou quinze sauvages charges de Marchandises ausquelz ayant demande d'ou jlz estoient et d'ou jlz venoient jlz auroient respondu que leur Nation habitoit le long de la Riviere appellée Neuv Savern quj estoit au sud de celle de hayes et qu'ilz venoient de traiter avec leurs freres quy estoient establis au fondz de la Baye apres quoy mes hommes leur avoient aussj dict qu'y jlz estoient et ou jlz habitoient en les priant de venir fumer avec eux du tabac Le plus estime en ce pays la, a quoy jlz avoient volontiers consenty en leur faisant paroître beaucoup de chagrin de n'avoir pas sceu plustost que nous estions Establis proche deux temoignans qu'ilz auroient esté bien aise d'avoir traité avec nous.

Dans ces entretiens jlz arrivent ensemble a nostre maison a la rezerve toutes fois d'un d'entr'eux lequel ayant pretexté d'avoir oublié quelque chose dit a ses camarades qu'ilz l'a lassent attendre a l'habitation des francois ou jl arriva deux jours apres pour estre le temoin de la bonne reception que j'avois fait a ses freres dont je le rendis aussy participant en luy donnant du Tabac mais ce scelerat avoit eu un tout autre dessein que celly d'aller chercher ce qu'il supposoit d'avoir perdu je compris en l'entendant parler avec les autres sauvages qu'il avoit esté trouver les anglois, et qu'il estoit chargé de leur part de faire quelque meschante action, en quoy je ne fus pas trompé car œ malheureux m'ayant veu tout seul et sans armes jl m'avoit pris par la main et en me disant que je ne valois rien par ce que je n'aimois point les anglois et que je ne luy avois pas payé par presens la possession du pays que j'habitois a luy quy estoit le chef de toutes les nations et l'ami des Anglois du fondz de la Baye, jl laissa tomber sa robe quj le couvroit et demeurant tout nud me porta un coup de son poignard que je paraj heureusement avec La main ou je receus une legere blessure quj ne m'empecha point de le saisir par un collier qu'il avoit au col et de le jeter a terre ce quj m'ayant donne le loisir de prendre mon cspée et de me reconnoistre je vis que les autres sauvages avoient aussy le poignard a la main a la rezerve d'un quy s'ecria ne tues pas les francois, car leur mort sera vangée par les nations d'en haut sur toutes nos familles, le mouvement que j'avois fait pour prendre mon épée ne m'avoit point empêché de tenir le pied sur la gorge de mon ennemj et soit que cette posture ou mon épée eust espouventé les autres conjures, jl nj en eust point quj m'osassent aprocher au contraire jlz sortirent tous de la maison ayans toujours leurs poignards a la main ce que quelques francois quy estoient proches de nous ayant aperceu jlz coururent en furie droit a la maison ou estant arrives les sauvages jeterent Leurs poignards a terre en nous disant que les anglois avoient promis à leur chef un Barril de poudre et d'autres marchandises pour tuer tous les francois, mais que leur chef estant mort car jlz cryoient en effet qu'il le fut jlz n'avoient plus rien a craindre par ce qu'ilz estoient des hommes de courage abhorrant les meschantes actions, mais mes gens ayant veu que j'estois blessé vouloient faire main basse sur les sauvages ce que j'empechay voulant par cette generosité et en donnant la vie a leur chef donner des marques de mon courage et que je n'apprehendois nj les anglois nj eux apres quoy jlz se retirerent et nous resolumes de nous tenir mieux sur nos gardes a l'avenir.

Quelques jours apres les sauvages nos alliez et bons amis advertis par la fumée de nos feux quj estoient nos signaux ordinaires arriverent a vostre maison sellon leur coutume lesquelz ayant appris mon aventure sans nous rien dire coururent apres les autres et les ayantz joins jlz les Invitterent au festin pour scavoir d'eux la verité des choses dont ayans esté jnformés mon beau frere adopté dit au chef quj m'avoit voulu assassiner ainsy que cela m'a este raporté, tu n'es point un homme puis qu'avec 15 des tiens tu n'as pu venir a bout de tuer un seul homme, a quoy l'autre respondit fierement et avec jmprudence, jl est vrai mais sy je l'ay manque cette automne avec 15 hommes jl n'eschapera point ce printemps a moy seul, jl faut donc repliqua mon beaufriere adopté que tu me fasse mourir le premier car sans cela j'empacheraj ton mechant dessein sur quoj en estans venus aux mains le Chef Sauvage receut un coup de bayonette dans l'estomac, et un coup de hache sur la teste jl tomba mort sur la place et a L'esgard des autres jlz ne recevrent aucun mauvais traitement, et en les laissa partir avec toutte sorte de liberté en leur disant que s'jlz estoient dans le dessein de venger La mort de leur chef jlz n'avoient qu'a parler et qu'on leur desclereroit la guerre.

Après cette expedition ces memes sauvages se partagerent en deux corps, et sans nous communiquer leurs desseins jlz descendirent au lieu ou les anglois faisoient leur établissement les attaquerent et en tuerent quelques uns, de quoy jlz me vinrent Informer en me disans qu'ilz avoient tué une grande partie de mes ennemis pour me venger de la conjuration qu'ilz avoient faite contre moy et mes freres et qu'ilz estoient prez de sacrifier leurs vies pour mon service, en reconnoissance de quoy je les remerciay et leur fis un festin Les priant de n'en tuer pas davantage et d'attendre le retour de mon pere et de Mon oncle quj se vengeroient sur les anglois de l'insulte qu'ilz m'avoient faite faire, pendant que de leur part jlz cherchoient a chatier les sauvages amis des anglois de leur perfidie.

Nous estions cependant tousjours dans la defiance et nous apprehendions d'estre surpris a l'endroit ou nous estions tant de la part des anglois que de celle des Sauvages Leurs amis, c'est pourquoy nous resolumes de nous venir établir au lieu ou nous sommes presentement, et quoy est comme vous voyez d'asses difficile accez pour tous ceux qui n'ont point esté elevés comme parmj les Sauvages nous y batimes cette maison en peu de jours avec l'assistance des Sauvages et pour plus grande seureté nous obligeames plusieurs d'entr'eux de passer l'hiver avec nous a condition de les nourrir ce quoy fr^a cause que nous jeusnames partie de Lesté.

Pendant l'hiver il ne se passa rien d'extraordinaire sj ce n'est que les sauvages firent plusieurs Jonglerice pour scavoir de leur manitou quj est un esprit familier parmj eux sj mon pere et mon oncle viendroient au printemps, lequel leur repondit qu'ilz nj manqueroient pas et qu'ilz apporteroient avec eux toute sorte de marchandise et de quoy se venger de Leurs ennemis.

Au commencement d'avril 1684 des sauvages du costé du sud arriverent a nostre nouvelle habitation pour traiter de fusilz, mais comme nous n'en avions point jlz allerent aux anglois lesquelz a ce que j'ay appris dans la suite leur firent des presens Et leur promirent beaucoup d'autres choses s'ilz vouloient entreprendre de me tuer avec celui de mes hommes que vous voyez encore blessé Et quj parle naturellement la langue du pays, ces sauvages encourages par l'esperance du gain accepterent la proposition et promirent de l'executer pour ce effet jlz trouverent moyen de gagner un des Sauvages quj estoient parmj nous Lequel leur servit d'espion et les avertissoient de tout ce que nous faisons cependant jlz n'osoient nous attaquer a force ouverte par ce quilz nous apprehendoient et ce fut la raison pour laquelle jlz en userent autrement et voyez comment.

Le francois que vous voyez blessé estant allé par Mes ordres avec un de ses camarades à l'endroit ou les Sauvages nos amis faisoient boucan des cerfs qu'ilz avoient tues, pour leur dire de m'en apporter tomba en poursuivant un cerf sur le canon de son fusil et le ferule ça de maniere qu'il n'en pouvoit tirer sans au préalable l'avoir redresse ce qu'ayant fait apres estre arrivé au lieu ou les sauvages estoient jl voulut En faire le preuve en tirant au blanc a quelques distances de leurs cabanes, mais pendant qu'il se dispoisoit a cela un des Sauvages quj avoient promis aux anglois Sa perte et la mienne, et quj estoit incognu avec plusieurs de ses camarades parmj les autres luy tira un coup

de fusil et Luy perça l'épaulle d'une balle aussy tost il cria qu'on l'avoit tué et que c'estoit aux hommes qui aimoient les francois a vanger sa mort, ce que les sauvages qui nous estoient amis ayant entendu jlz sortirent de leurs cabanes et poursuivèrent Le Coupable sans que ses adhérens ozassent se desclarer mais cela fut Inutile, car il se sauva dans les bois apres avoir jetté son fuzil et pris en place son arc et son carquois.

Ce procédé surprit extremement les sauvages de nostre alliance et les obligea d'en jurer En leur manière La vengeance tant contre cette nation sauvages que contre les anglois mais n'ayant point assez de fusilz pour une entreprise de cette conséquence jlz resolurent d'attendre que mon pere et mon oncle fusse venus cependant jlz envoyèrent solliciter toutes les nations qui avoient juré amitié à mon pere et à mon oncle de descendre pour faire la guerre aux anglois Et aux sauvages du costé du sud leur remonstrans qu'elles estoient obligés de prendre nostre party puis qu'elles avoient autres fois pris nos presens, en signe de paix et de bonne amitié qu'au reste Nous Estions tousjours des hommes de courage Et Leurs freres.

Aussj tost que ces nations eurent receu avis de l'estat auquel nous estions elles resolurent de nous secourir de toutes leurs forces et en attendant le retour de mon pere ou de mon oncle de nous envoyer En ostage et pour marque de leur courage deux de leurs jeunes enfans, un des chefs des plus considerable fut deputé pour me les amener, je le receus comme je devois, c'estoit Le pere adopté de mon oncle, Et un des meilleurs amis des francois duquel je trouvay a propos de me servir pour menager une Entrevue avec les anglois afin de scavoir qu'elle pouvoit estre enfin leur Resolu'ion.

Pour cela je deputay ce chef Sauvage vers Les anglois pour les persuader de souffrir que je les vizitasse et afin de prendre leur parole quil ne me seroit point fait d'insulte nj chez eux nj le long de la routte, de quoy ce chef demeuroit garant les anglois acceptant la proposition et je leur fis visite avec un de mes francois qui apportoit Les presens que j'avois envie de leur faire a La maniere sauvage, et qui en receut aussy deux pour moj selon la coutume.

Nous ne traitames rien dans cette entrevue touchant nos affaires parceque je recognus que les anglois attribuoient directement a qui nous avoit esté fait, et ce qui avoit esté fait contreux au sauvages, tout l'avantage que je receus de cette demarche fut de faire traiter par des sauvages mes amis des fusilz dont il me manquoit quoy qu'ilz me coutassent chers par la grattification que j'estois obligé de faire a ceux que j'employois a cela, mais jl estoit important que j'en eusse afin d'empecher les sauvages qui descendoient des terres pour en traiter de passer jusqu'aux anglois.

La fin de cette visite fust que je promis a la sollicitation du gouverneur des anglois de les visiter encore une fois avec mon chef apres quoy nous nous retirames a nostre maison ou je fus adverty par quelques sauvages mecontents de n'aller plus voir les anglois par ce qu'ilz avoient resolu ou de m'arretter prisonnier ou de me faire tuer, ce que mon chef ayant aussy appris jl me dict qu'il ne vouloit plus estre garant de la parole d'une nation qui n'en avoit point, ce qui fut cause que nous restames chez nous un peu mieux qu'auparavant sur nos gardes.

Dans ce mesme temps la riviere de hayes estant devenue libre plusieurs detachemens des nations qui nous estoient amies arrivoient pour nous secourir, Les assinipoetes seuls faisoient plus de 400 hommes jlz estoient des descendans des grandz crisionaux de l'ancienne connoissance de mon oncle Et tous prêts a faire la guerre aux anglois, Mais je ne trouvay pas apropos de les y Interesser directement n'y jndirectement parceque je voulois me tenir sur la defensive En attendant le retour de mon Pere ou de mon oncle, Et que d'ailleurs je scavois que plusieurs autres nations qui aimoient les francois plus particulièrement que celle cy voleroient a nostre secours au moindre signal.

Cependant le chef des assinipoetes ne voulant point nous quitter jl se campa au tour de nostre maison resolu d'attendre jusqua L'extremité le retour de mon oncle dont jl parloit jncessemmant faisant Eclater la joye qu'il auroit de le voir par mille postures differantes et jl repetoit souvant qu'il vouloit faire voir qu'il avoit estoit digne des presens que le gouverneur de canada luj avoit faits autres fois en donnant des marques de son zele pour le service des francois.

La necessité des vivres qui arriva dans leur Camp empecha en partie l'effet de cette Louable resolution et obligea le chef des Assenipoetes de renvoyer en son Pays

40 canots dans lesquels jl avoit fait embarquer 200 de ses hommes les plus foibles Et les moins resolués, Et il en resta avec luy un parreil nombre des plus robustes Et de ceux quj estoient faitz a la fatigue Et a la faim les ayant determinés a se passer de certaines petits fruits quj commencent a meurir pour leur subsistance afin d'attendre la lune dans laquelle l'esprit des autres sauvages avoit predict l'arrivée de mon oncle, ce qu'ilz croyoient jnfaillible par ce que leur coutume supertisieuse est d'ajouter foy a tout ce que leur manitou a predict.

Il demurerent en cest estat jusqua la fin de premier quartier de la lune dans laquelle jl avoit esté predict que mon oncle arriveroit mais ne voyant nulle apparence a cela jlz crurent leur manitou menteur et resolerent Entreux de se joindre avec nous et de se partager en deux corps, pour aller attaquer Les anglois et les Sauvages du sud et qu'en cas qu'ilz m'enquassent leur coup jiz yverneroient pour brusler pendant l'hiver les navires anglois affin d'en avoir au printemps meilleure marche, ce quj contribua beaucoup à cette deliberation fut un advis quj leur fut donné que les anglois avoit fait dessein de venir serrer les francois pour les tuer.

Une telle imprudence de la part des anglois estoit capable de produire des meschans effets, Le genie des sauvages estant de n'attendre jamais l'ennemj mais au contraire de l'aller serrer, le chef des assinipoetes sur cet advis se dispoisoit a marcher contre les anglois avec partie de son monde quand dix ou douz personnes furent veues du costé du nord de la riviere de hayes cerchans de ces mesmes fruits dont les Sauvages vivoient depuis quelque temps, jlz crurent que c'estoit l'avant garde des anglois et des Sauvages du sud qu'ilz suposoient les avoir jointz.

En mesmes temps jl fit prendre l'arc et la fleche a tous ses hommes et nous ayant fait appeler jl les renga en bataille et leur dit mon dessein est de passer la riviere avec deux des plus courageux d'entre vous pour aller attaquer l'ennemj et de vous disposer de maniere que vous soyez en estat de me secourir ou de me recevoir pendant que les francois feront le corps de reserve, et que nos femmes chargeront dans nos canots tous leurs effectz, et qu'elles brusleront leurs habitations en cas que la necessité le veuille, mais auparavant que d'entreprendre cette expedition je souhaite que vous fassiez election d'un chef pour vous commander en mon absence ou en cas de mort ce qu'ayant esté fait dans le mesme moment ce brave chef nous dit de nous camper sur le bord du bois avec nos fusilz pour empecher l'approche a l'ennemj Et ensuite jl fit marcher ses hommes sur Le bord de l'eau afin qu'ils fussent en Estat de passer pour le soutenir ou de le recevoir selon la necessité apres quoy ayant passé la riviere avec deux hommes de plus hardis de sa troupe lesquels s'estoient graissez depuis les piedz jusqua la teste aussy bien que Luj ayant chacun seulement deux poignardz pour arms, jlz resolerent d'aller droit au chef des anglois luy presenter une pipe de tabac pour marque d'union, et que s'il la refusoit jlz tacheroyent de le tuer et de se faire passage au travers de ses hommes avec leurs poignards jusqu'au lieu ou jlz pourroient passer la Riviere pour estre soutenus de leurs hommes.

Mais apres avoir marché jusqua l'endroit ou estoient les personnes qu'ilz avoient veues jlz reconnerent que c'estoient des femmes auxquelles ayant parlé jlz revinrent sur leur pas en nous disant que c'estoit une fausse alarme ce procedé de leur part nous donna des preuves de leur courage Et de leur Amitié Et nous avions une telle confiance En leur secours que nous n'apprehendions aucune chose de la part des anglois nj de celle des Sauvages du sud, quand Dieu est L'auteur de toutes choses Et quj en dispose sellon son bon plaisir a fait la grace a mon oncle d'arriver en ce pays pour arreter le cours de ces desordres Et travailler a nostre reconciliation cet ouvrage tant desiré de part et d'autre est achevé jl ne tiendra point a moy qu'il ne soient perdurable vivons desormais comme frere en bonne tiende Et sans jalousie car pour moy je suis resolu quoy qu'il puisse arriver de sacrifier ma vie pour la gloire du Roy de la grande Bretagne pour l'Interest de la nation et l'adventage de la compagnie angloise de la Baye de Hudson.

J'ay trouvé a propos de rapporter le recit que mon neveu nous fit de ce quj sestoit passé Entre les anglois luj et les sauvages leurs amis parceque cela fait voir le veritable Estat dans lequel estoient les deux parties lors de mon arrivée le besoin que les anglois avoient d'estre secourus Et la necessité que les francois avoient de vivres et de Marchan-

dises Et sur toutes choses de fusil ce quj ne leur pouvoit venir que par mon moyen, mais jl est temps de reprendre le soin de nos affaires et de continuer a rendre comte de nostre conduite.

Nos gens travailloient tousjours avec une grande application a transporter les castors une demie lieue au travers des bois car c'estoit le chemin qu'il falloit faire de la maison jusq'au lieu ou on les embarquoit dans des canots quj s'en deschargioient au lieu ou estoient les chaloupes et celles cy les portoient a la petite fregatte quj ensuite les aporloit aux navires, j'estois tousjours present au travail afin d'animer tous nos gens lesquelz ne se donnerent point de relache que tout ne fut fait, Et cela contre l'esperance des capitaines de nos navires auxquelz on avoit fait aceroire que cela traineroit de long mais estant descendu vers eux je les assuraj que s'ilz estoient prestz jlz pourroient Lever l'anchre le lendemain.

Les choses ainsj disposées jl ne s'agissoit plus que d'executer un ordre secret que la Compagnie m'avoit donné s'en raportant neantmoins a ma prudence c'estoit de retenir a son service mon nepveu Et quelques autres francois Et sur tout celuj qui parloit naturellement sauvage quj estoit le blessé Et de les obliger a rester dans le pays en mon absence ce que je n'osois me prometre cependant je me resolut d'en faire La proposition a mon nepveu croyant qu'apres l'avoir gagné je viendrois facilement a bout des autres je fis assembler pour cet effet cinq ou six sauvages des plus considerables du pays avec le gouverneur Et en leur presence je luy dis que pour La gloire du Roy et l'avantage de la compagnie jl estoit necessaire qu'il restat dans le pais a quoy jl repugna d'abord mais le gouverneur L'ayant assuré qu'il restat dans le pais a quoy jl repugna d'abord mais partageroit l'autorité qu'il avoit avec luy, jl fut Ebranlé de maniere que luy ayant reproché qu'il manquoit au serment d'obeissance qu'il m'avoit juré jl se determina en Nous asseurant qu'il estoit pres de faire ce qu'on souhaiteroit de luy, a quoy contribua beaucoup les discours que les sauvages luy firent en luy disant que je Le laissois parmj eux pour recevoir En mon absence les marques de l'amitie qu'ilz m'avoit juré Et qu'ilz le regarderoient tousjours comme le nepveu de celuj quj avoit aporé la paix aux Nations Et fait L'union des anglois et des françois En les rendant par ce moyen les freres des uns et des autres.

Ce dernier succes dans mes affaires me fut une preuve de l'autorité que j'avois sur Les francois et sur les sauvages car mon nepveu n'eust pas plustost desclaré qu'il se soumettroit a faire ce que je voudrois que tous les autres francois s'offrirent a l'envy de rester dans le pais quoj mon dessein fut de n'en laisser que deux. Tous mes castors s'estans trouves embarques je me resolut, apres avoir mis toutes choses dans un estat tranquille et assuré de faire mon retour en angre ou ma presence etoit absolument necessaire pour faire cognoistre a Mrs. de la compagnie de quelle maniere jl en falloit agir pour profiter adventageusement de l'establissement solide que je venois de faire Et les choses qu'il estoit d'une necessité jndispensable d'avoir dans le pays pour faciliter la traitte des sauvages Et les empecher d'en faire aucune avec des etrangers c'est a dire avec les francois du canada.

Je fus donc pour la derniere fois avec mon nepveu a l'habitation de nos francois afin d'y Laisser quelques anglois, ou je trouvaj quantité des sauvages arrives pour me venir visiter Lesquelz furent appeler mon nepveu Et moy dans une de leurs cabanes et un venerable vieillard prenoit la parole me parla en ces Termes Teste de porc epy ton cœur est bon, et tu as grand courage d'avoir fait la paix avec les anglois pour l'amour de nous, voicy nous sommes venus vers toy vieux Et jeunes femmes Et filles et petits enfans pour t'en remercier et te reconnoistre pour nostre pere, nous voulons Estre tes enfans, et adopter pour nostre filz ton nepveu que tu aimes tant et afin de donner une marque eternelle de l'obligation que nous t'avons nous ne pleurons plus desormais sy ce n'est la memoire de ceux dont tu releves le nom, apres quoy ayant dit a un des jeunes de parler jl tomba comme en pamoison Et l'autre parla de cette maniere.

Hommes et femmes jeunesse et Enfans mesme ceux quj sont a la mammelle reconnoissez celluj cy pour vostre Pere jl est meilleur que le soleil quj vous Eschauffe Et vous trouveres En luy tousjours un protecteur quj vous assistera dans vos necessites Et vous consolera dans vos afflictions hommes reconnoissez qu'il vous donne des fusilz pendant le cours de l'année pour vous deffandre contre vos Ennemis Et pour tuer des

bestes quj vous nourrissent vous et vos familles femmes consideres qu'il vous donne des haches et des couteaux avec lesquels vous bannissez la faim de vostre pays, filles et enfans ne craignes plus rien puis que celuy quj est vostre pere vous aime toujours et qu'il vous donne de temps en temps tous ce quj vous est necessaire pour avoir vostre subsistence nous tous ensemble ne pleurons plus, mais au contraire temoignons par des cris nostre allegraisse de ce que nous avons veu l'homme de courage Et en mesme temps jlz se mirent a crier de toutes leurs forces pleurant amerement et disant, nous avons perdu nos peres mais voicy celuy que nous adoptons pour nostre Pere, nous avons perdu nos enfans voicy le nepveu de nostre pere sera nostre filz jl reste avec nous, Et il aura soin de ses meres apres cette pitoyable musique jlz vinrent les uns apres les autres reconnoistre nostre adoption par des presens et nous couvrirent de robes blanches de castor, nous donnant quantité de queues de castor, quelques vessies pleines de moelle de cerf et plusieurs langues de ce meme animal boucannées, ce quj est le plus exquis pour le manger parmj eux, jlz nous presenterent aussy deux grandes chaudieres pleines de viande boucannée, Et bouillie de laquelle nous mangeames tous ensemble cest a dire eux, les anglois, Et nous Et c'est ce quj est appellé festin parmj ces nations.

Après cela je leur dis adieu et ayant fait charger dans la maison ce quj devoit estre Embarqué dans les vaisseaux je descendis a l'embouchure de la riviere ou le cap^{ne} Gazer travailloit a faire batir un fort au mesme endroit, ou l'année precedente le sr bridgar avoit fait construire la chaloupe, c'estoit la situation la plus avantageuse qu'il en put trouver Et je reconnus qu'il faisoit toute la diligence possible, mais il avoit des hommes quj par leur delicatesses estoyent Incapable de respondre a sa vigilance, je fais cette observation par ce que je tiens pour maxime qu'on ne doit employer que des hommes robustes entendus et capables de servir et que ceux quj sont d'une complexion foible, ou quj se flattent d'avoir de la protection et de la faveur doivent estre congedies.

Ensuite nous passames a l'endroit ou estoient les navires parce que mon dessein estoient d'obliger par ma presence les capitaines de rendre leurs vaisseaux prêts a faire voile, mais je ne fus pas plus tost arrivée qu'un sauvage me vint advertir que mon pere adopté que je n'avois pu voir a cause qu'il estoit a la guerre m'attendoit au lieu ou le capitaine Gazer faisoit batir le fort dont je viens de parler, c'est pourquoy je resolu d'y aller Et je fis mesme esperer au Sauvage que je renvoijaj pour en donner advis a mon pere que le gouverneur viendroit avec moy pour luy faire des amities et le proteger en mon absence, c'estoit du consentement de ce gouverneur Et sur sa parole que je luy avois dit cela cependant jl me manqua de parole et je fut pour la premiere fois trouvé menteur parmj les sauvages ce quj estoit d'une dangereuse consequence car ces nations ont un abomination ce vice, neanmoins jl ne m'arriva rien de facheux et je ne receus pas mesme un reproche.

Quand je fus arrivé au rendez-vous on me dict que mon pere adopté en estoit party ce quj fut cause que j'envoyaj un sauvage apres luy pour l'advertir que j'estois venu Le voir, ce sauvage l'ayant rencontré l'obligea a revenir quoy que fort triste d'une nouvelle qu'il avoit apprise en chemin quj estoit que Le chef de la nation quj habite le haut de la riviere de Neu savern nomme le barbu Et un de ses filz quj estoient ses parans avoient esté tues en allant insulter ceux d'entre les sauvages quj s'estoient mis en devoir de soutenir le francois quj avoit esté blessé par un sauvage gagné par les anglois apres qu'il m'eut embrassé Et appris les circonstances de cette affaire, Et les suites qu'elle pouvoit avoir, j'escrivois au gouverneur de se rendre au lieu ou nous estions affin d'empêcher la continuation de ces desordres En vertu du traité de paix et d'union que j'avois fait en la presence des Sauvages entre les francois et les anglois.

Le Gouverneur estant arrivé je luy presentaj mon pere adopté et luy dis que comme c'estoit le chef quj commandoit la Nation quj habitoit au lieu ou on batissoit le fort je luy avois fait faire quelques petis presens par le cap^{ne} Gazer, et qu'il Estoit aussy apropos qu'il luy en fit, par ce que je luy en avois promis l'année precedente que je ne luy avois point donné ce que le gouverneur trouva fort mauvais et jl s'irrita mesme contre ce chef sans aucun sujet sj ce n'est qu'il estoit mon pere adopté et que j'aj appris depuis qu'il estoit fâché de ce que lors que j'estois arrivé je n'avois pas donné a un simple sauvage quj luy servoit d'espion quj estoit filz de ce chef appelle barbu de presens

ce quj estoit une Extravagance horrible, car outre ce que le gouverneur m'estoit inferieur je n'estois point obligé en arrivant de cognoistre son favorj outre que je n'aj Jamais fait des presens qu'aux chefs de ces nations.

Dailleurs ce n'estoit point à ce gouverneur a censurer ma conduite j'avois des ordres san dependance quy me mettoient en droit de me ressentir de l'outrage qu'il m'avoit fait, mais s'agissant du service de mon Roy Et de celui de la compagnie je passay Le tout sous silence (*lacune*) que sj j'avois dit mes sentiments ouvertement a un homme quy apres mon depart devoit commander sur tout ceux quy restoient dans le pays, cela lui auroit pû attirer du mepris, je me contentaj donc de luy faire cognoistre les inconveniens quy pouvoient arriver de l'indifference qu'il affectoit d'avoir pour les chefs des Nations sauvages, et je l'exhortay mesme de changer sur l'heure de conduite à l'égard de mon pere adopté non pas par cette considération mais parcequ'il estoit, comme je L'aj dit chef de la nation quj habitoit a l'endroit ou nous nous pretendions etablir ce qu'il me promit de faire apres quoy je me rendis abord de nos navires.

Mon nepveu qui estoit reste au fort avec le gouverneur ayant appris que les Navires Esterent prêts a partir se rendit aupres de moy avec les françois que j'avois resolu de laisser en canada pour me Dire a Dieu Et ce fust a la compagnie de ce Gouverneur qu'ilz firent la routte pendant laquelle a ce que j'ay appris de mon Nepveu jl leur temoigna plus d'amitié qu'il n'avoit encore fait les assurant qu'ilz ne manqueroit jamais de rien Et qu'a ma consideration jlz recevroient le mesme traitement que Luy.

La conduite que mon nepveu Et les autres françois avoient tenue ne leur donnoit point sujet de douter de la sincerité de ces protestations, jls ne croyoient point non plus qu'on a eust avoir aucun soubçon de mefiance sur eux, mon nepveu Et son jnterprete avoient esté sollicités de rester dans le pays pour le service de la Compagnie et ilz y avoient consenty sans murmure par ce que je m'étois chargé du soin de leurs jnteretz en Angre cela s'estoit passé en la presence Et par les persuasions du gouverneur cependant voicy un changement surprenant quy arrive par le caprice l'inconstance Et la mechante conduite de ce mesme gouverneur, je me disposois a partir avec les autres françois quand le gouverneur estant allé abord de la petite fregatte fit faire un signal pour tenir conseil de guerre sur cela les capitaines des vaisseaux et moy nous rangeames a bord ou mon nepveu nous suivit restant sur la Lunette pendant que les officiers et moy estions dans la chambre ou ce gouverneur nous demanda d'abord sj nous avions quelques raisons valable pour Empecher qu'il ne renvoyast dans les vaisseaux tous les françois quj estoient dans le pays a quoy tous les autres n'ayant rien dict je fus obligé de parler en ces termes.

A mon depart d'Angre je receus un ordre verbal de la compagnie et en particulier du sre James hayes de laisser dans le pays ou nous sommes autant de françois que je trouvois a propos pour le bien et avantage de la compagnie, j'ay sur cela resolu d'engager mon nepveu et son jnterprete d'y rester, et j'en suis venu a bout par me soins du consentement du gouverneur quj demande aujourdhuy qu'ilz soyent renvoyez comme des gens quj apparemment luy sont devenus suspectz en bien faisant j'ay toujours creu et le croy encore que leur presence en ce pays estoit utile Et mesme necessaire à la compagnie Et qu'il estoit difficile de se pouvoir passer d'eux parcequ'ils sont cognus de toutes les nations c'est aussy sur eux que j'aj fondé la seureté des marchandises quj sont restées a L'habitation des françois parceque sans leur assistance ou leur presence elles seront Exposées au pillage cependant je ne pretend point de m'opposer au dessein que le gouverneur a de faire executer la proposition qu'il vint de nous faire jl est libre de faire ce qu'il voudra, mais jl ne me fera point souscrire a ses resolutions tant que je verraj qu'elles seront directement opposées a celles de la compagnie a mes jnstructions Et a mon Experience. au contraire je protesteraj devant Dieu Et devant les hommes contre tout ce qu'il fera par ce qu'apres ce qu'il nous a dit, jl est jmpossible qu'il produise rien d'avantageux pour ses maistres et c'est en vain qu'on luy donneroit de bons conseilz, car il n'a pas l'esprit de les concevoir qu'il fasse encore un coup ce qu'il voudra je ne m'oppose a rien.

Cette declaration auroit fait sans doute quelque jmpression sur un esprit non prevenu d'une qualité imaginaire de gouverneur. Mais celuj cy tout au contraire se fortiffia dans sa resolution Et me pria de dire a mon nepveu de s'embarquer avec les autres françois

sans considerer qu'il n'avoit point assez de temps pour aller chercher ses hardes ny plusieurs obligations qu'il ont devés En canada qu' estoient restées a la maison des francois et que je luy fis abandonner pour obeir quoy que je fusse en estat de luy faire faire raison Et cela dans lesperance que la compagnie la luy feroit toute entiere.

Le conseil alloit finir apres cela, mais le gouverneur apprehendant de n'estre point obey des francois voulut donner un ordre aux capnes de se saisir de tous Et de les Embarquer jl eut mesme l'insolence de me metttr le premier dans sa liste comme sj j'estois soupçonné ou coupable de quelque chose, de quoy le capitaine Bond s'estant appercu jl luy dit qu'il ne se chargerait point de son ordre que je n'en fusse Excepté par ce qu'il n'avoit rien reconnu en moy que beaucoup d'attachement pour le service de ses maistres, et qu'on devoit a mes soins L'establissement que nous avions fait et Les avantages qui en revenoient à la compagnie, cela obligea de faire une autre liste, et ainsy finit un conseil de guerre tenu contre les Intherests de ceux qu' avoient donne le pouvoir de l'assembler.

Beaucoup de personnes qu' auront la cognoissance des nations sauvages du Nord Et du prejudice que la conduite de cet Imprudent gouverneur aura sans contredit causé a la compagnie attribueront son procedé au defaut d'experiance, ou a quelque haine, particuliere qu'il pouvoit avoir contre les francois quoy qu'il en soit je ne suis point de ce sentiment La, et je croy que sa timidité Et son manque de courage ont donné lieu a tout ce qu'il a fait par apprehension qu'il a Eu que les francois n'entreprissent quelque chose contre Luy et ce qu' je confirme dans cette pensé Est la precaution qu'il a eue d'empêcher que les francois ne parlent a personne depuis le jour de conseil car jl les fit observer du moment que nous en fumes sortis Et je recognus mesme qu'il n'auroit point manqué de faire mettre aux fers mon nepveu s'il en avoit eu le moindre pretexte mais connaissant son mechant dessein je luy fis entendre aussy bien qu'a tous les autres francois que nous allions En Angre et qu'il ne falloit point sortir du vaisseau par ce que nos estions a tout momant pretz a partir.

Quoy que changement surprit mon nepveu et son jnterprete neantmoins jlz n'en parurent pas mescontans sur tout quand je les eu assureés aussy bien que les autres francois qu'ilz recevoient toute sorte de satisfaction en Angre et qu'ils ne leur seroit fait aucun tort en leurs personnes nj en leurs pretentions, je les quittay ensuite dans le navire et m'estant embarqué dans la fregate nous fumes eschouer a deux lieues de l'endroit ou jlz estoient a l'ancre pour prendre quelques effets qu' estoient restes a terre avec plus de diligence que nous n'aurions pu faire avec les vaisseaux ce qu'ayant reussj heureusement nous vinsmes rejoindre les navires au lieu ou jlz estoient a l'ancre dans l'un Desquels mon nepveu Et les autres francois estoient restes pendant ce temps la sans avoir fait la moindre demarche quoy qu'ilz fussent en estat de tout entreprendre parce qu'ilz pouvoient facilement se rendre maistres des deux navires Et Les brusler nj ayant partout que deux hommes Et un garcon de chambre dans chacun apres quoy jlz pouvoient aussy sans danger passer a terre du costé du sud avec les canot sauvages qu' estoient au bord du costé du Nord Et ensuite se rendre les maistres de leur maison et de leurs marchandises qu' n'estoient gardées que par deux hommes, Mais pour en venir la jl falloit douter de tout ce que je leur avoit dit Et estre aussy mal intentionnes pour le service de la compagnie que l'estoit le gouverneur Et c'est de quoy jlz n'estoient poient capables nj les uns nj les autres apres s'estre soumis et avoir presté le serment de fidelité comme jl avoit fait.

Enfin apres avoir souffert en mon honneur Et en ma probité beaucoup de choses de la part du gouverneur Et bien des fatigues d'incommodites de peines Et des soins en ma personne pour venir a bout de mon dessein ayant heureusement reussy a tout ce qu' devoit estre Embarqué dans les Navires Estant abord nous fimes voile le 4 jour 7bre 1684 Et arrivames aux dunes sans qu'il nous arrivast aucune chose qu' merite d'estre raporté le 23 Octobre de la mesmes année.

L'Impatience que j'avois d'apprendre a Messieurs de la compagnie l'heureux retour de leurs vaisseaux et que je m'estois acquité pour le service du Roy et leur propre Interest de tous les engagements dans lesquels j'estois entré m'obligea de monter a cheval le mesme jour pour me rendre a londres ou j'arrivey a l'heure de Minuict ce qu' ne m'empecha point de faire avertir de toutes choses le Sr escuyer Yong l'un des jnteressez en

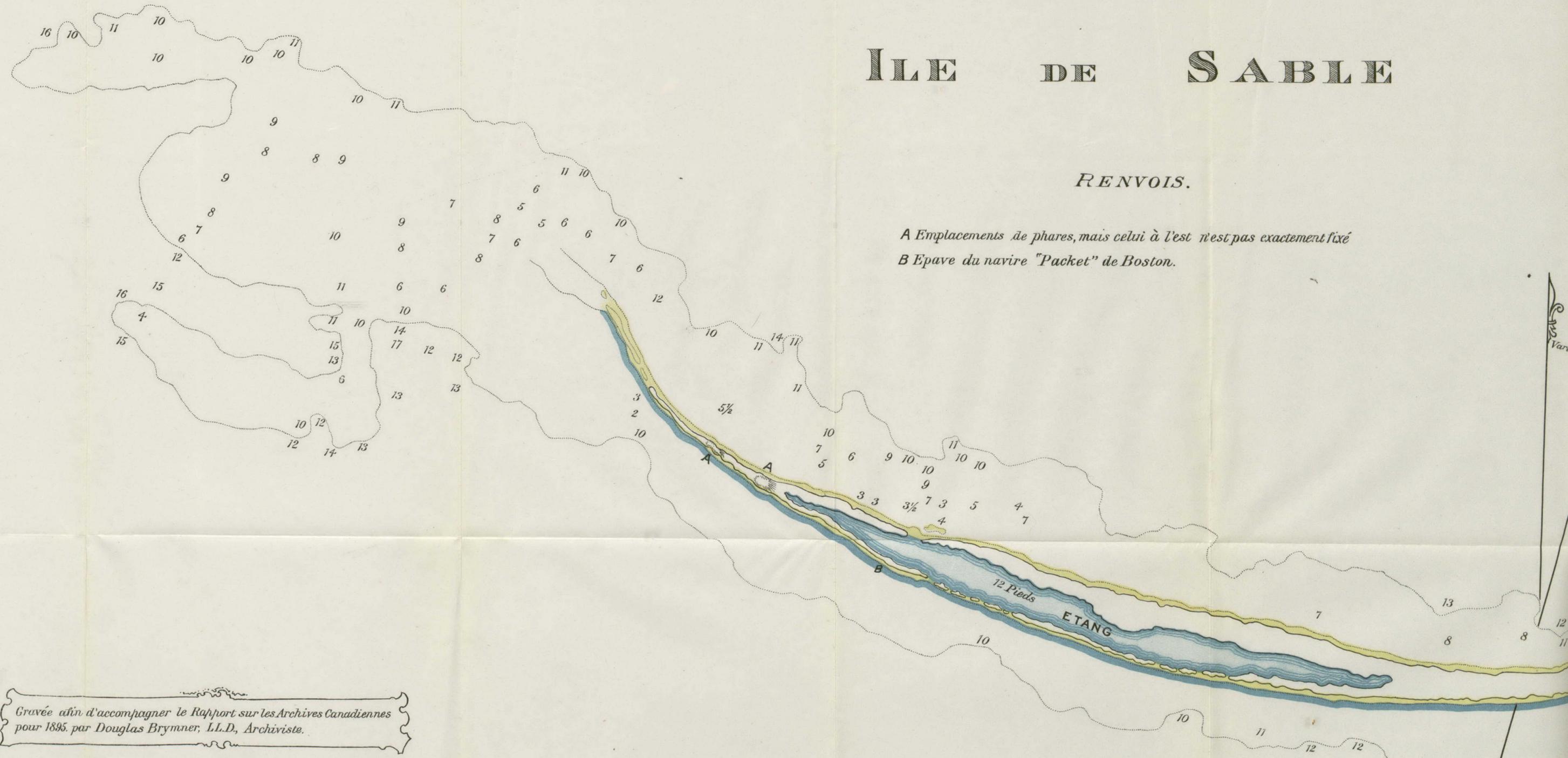
cette compagnie lequel m'estant venu prendre a mon logis le Lendemain matin me fit l'honneur de me presenter a sa Majesté et à son altesse Royale a quy je rendis comte de ce que j'avois fait et en temoignage de la satisfaction de mon zele et de ma fidelité a leur service ces grands princes donnerent ordre au Sr Escuyer Yong de dire a sa compagnie d'avoir soing de moy et de reconnoistre mes services tant a l'egard de mes jnteretz que du costé de la recompense que j'avois Justement meritée.

Ensuite de cela je me retiray, et quelques jours apres croyant recevoir de la part des Interestz en la compagnie une aprobation generale je fus surpris d'apprendre que l'honneur que j'avois eu de faire la reverence au Roy et a son Altesse Royale avoit offensé quelques membres de cette compagnie, lesquelz continuent encore de s'opposer aux resolutions qu'il est necessaire de prendre pour la gloire de sa Maje-té Et l'avantage de la compagnie et de la nation.

ILE DE SABLE

RENOIS.

A Emplacements de phares, mais celui à l'est n'est pas exactement fixé
B Epave du navire "Packet" de Boston.

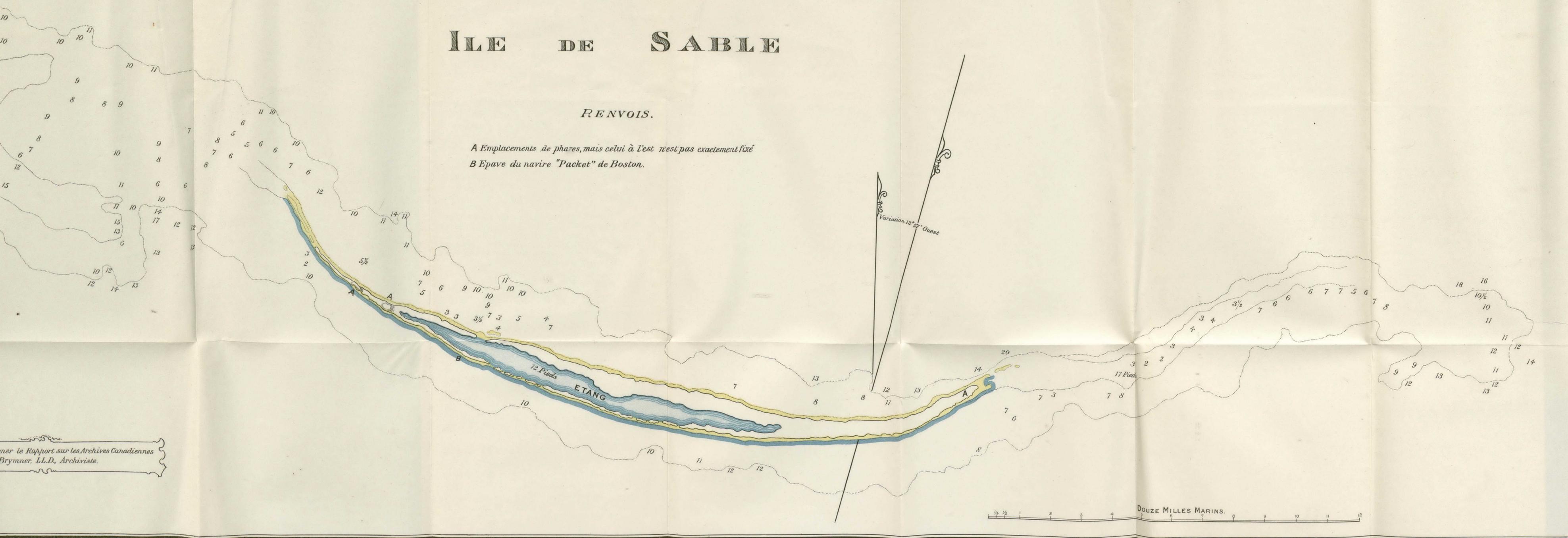


Gravée afin d'accompagner le Rapport sur les Archives Canadiennes pour 1895, par Douglas Brymner, LL.D., Archiviste.

ILE DE SABLE

RENOIS.

A Emplacements de phares, mais celui à l'est n'est pas exactement fixé
B Epave du navire "Packet" de Boston.



Preparé par le Rapport sur les Archives Canadiennes
Brymner, LL.D., Archiviste.

NOTE B.

Observations sur un établissement qu'on propose de fonder sur l'île de Sable, pour secourir les naufragés et préserver les biens.

Cette île, par la position qu'elle occupe, avec ses battures cachées et s'étendant à des distances qui peuvent surprendre les vaisseaux durant la nuit, ou pendant les brouillards, en plein jour, avant que l'on puisse apercevoir l'île du haut du mât, devra être fatale pour un grand nombre de vaisseaux allant de l'Europe à l'Amérique Nord et des Antilles aux colonies britanniques; exposée à divers accidents et courants, qui trop souvent occasionnent une différence fatale entre la position réelle du vaisseau et celle constatée par le point relevé de la manière ordinaire dans la marine marchande. Renvoyant aux faits qui fournissent un récit lamentable et une pénible liste de vies et de biens qui ont péri et ont été totalement perdus sur cette île par le manque d'aide et de secours opportuns;—et cette liste augmentera évidemment et devra augmenter à mesure que les échanges et la navigation augmenteront entre les pays de l'Europe et ceux de l'Amérique, et entre l'Amérique britannique et les Antilles, sur la ligne sur laquelle se trouve l'île de Sable, qui si souvent a causé une interruption fatale—où jusqu'à ce qu'un établissement permanent soit fondé en vertu de règlements convenables—et qui malheureusement pourraient être jetés sur ses côtes. L'humanité et la prudence, ainsi que la politique, s'unissent pour recommander une telle mesure. En l'adoptant, il faudra prendre bien soin que le contraire de ce qu'on se propose ne se produise pas.

Le premier pas à faire dans une entreprise de cette nature devra être d'engager des familles à résider dans l'île, au moyen d'encouragement sous forme de paiement de salaire et de provisions par le gouvernement. Si ces familles étaient sur un pied d'égalité ou à peu près, soit en intérêt ou en autorité, les meilleures intentions pourraient être frustrées, si non produire un effet contraire. Le public ne peut donner un encouragement suffisant pour engager d'autres que des familles de la plus basse classe à se résigner à un bannissement aussi solitaire et aussi ennuyant, et à une réclusion du monde, été comme hiver, et quelques soins et jugement qu'on exerce dans le choix de gens ayant joui d'une bonne réputation dans la société—quelques restrictions que leur imposent leurs instructions—et quelque libéral que soit l'encouragement que puisse leur donner le gouvernement—cependant, ces gens se trouvant longtemps éloignés de la société, assurés de n'être pas découverts de suite, ou probablement de ne pas l'être plus tard, et amenés par leur situation à songer à tout ce qui s'était passé et à en parler; et ce qu'ils pourraient imaginer comme étant plus pratique et plus sûr dans leur situation d'insulaires, on pourrait craindre que malgré tous les encouragements à bien se conduire, ils se relâchassent un peu dans certaines occasions; et que par degrés imperceptibles, ils succombassent finalement à la tentation suprême d'acquérir la richesse de la manière la plus rapide, qui se présenterait à eux à un moment où ils seraient fatigués de leur résidence isolée sur une île aride, et lorsqu'ils attendraient avec impatience leur retour dans la société. Il arrive malheureusement trop souvent que peu de personnes arrivent vivantes sur la côte; et elles sont meurtries, blessées et épuisées, et donnent parfois peu de signes de vie—des personnes dans un tel état de misère (au lieu d'être abandonnées à mourir par suite de la négligence de ceux qui pourraient considérer de leur intérêt de laisser expirer ces malheureux plutôt que de les voir se rétablir) exigent les efforts les plus actifs le plus tôt possible et une fidèle continuation de bontés et de soins hospitaliers, jusqu'à ce qu'on puisse les ramener de l'île. Afin, donc, d'assurer autant que possible, la réussite effective de l'objet qu'on espère d'un établissement de ce genre, il est très respectueusement soumis à la considération:—

Qu'un gentleman jouissant d'une réputation respectable, et étant en même temps un homme d'affaires ou au moins un bon comptable, soit nommé commandant de l'île

avec l'autorité nécessaire que lui confèrera le gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, et un traitement de deux cents louis par année avec rations complètes.

Le commandant aura sous ses ordres six hommes engagés à l'année, avec salaire de cinquante louis et rations pour chacun.

Le commandant sera nommé durant bon plaisir et sera responsable de la conduite des six hommes, qu'il pourra, afin de s'assurer de leur obéissance, engager, renvoyer et remplacer à sa volonté, et les devoirs du commandant seront une observance stricte et fidèle de tous les ordres qu'il pourra recevoir, avec un mandat d'instructions générales de temps à autre, de la part du gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, auquel il devra rendre compte et faire des rapports de la manière prescrite par ses instructions ou autrement.

Tous les biens sauvés du naufrage devront être gardés dans un entrepôt d'une manière distincte et régulière afin d'empêcher la confusion et l'incertitude de mêler les chargements des différents vaisseaux, et le gouvernement, faisant les frais de cet établissement, aura droit à un droit de sauvetage sur tous les biens qui seront ainsi sauvés; soit qu'ils appartiennent à des assureurs ou à des propriétaires individuels, et soit qu'aucune personne soit sauvée ou non du naufrage. Et tous biens non réclamés après avoir été annoncés dans les journaux d'Halifax pendant un certain temps, seront vendus en entier pour l'usage du gouvernement.

Un bâtiment sera construit sur l'île, contenant trois appartements convenables avec cheminées dans chacune, un pour le commandant, et pour recevoir les voyageurs et les capitaines des vaisseaux qui pourraient être jetés sur l'île; un autre pour les six hommes et pour recevoir les équipages des vaisseaux; et le troisième pour recevoir les femmes, les enfants et les familles; ces appartements auront une cuisine convenable. De plus un entrepôt pour emmagasiner les provisions et les biens qu'on pourrait sauver des vaisseaux échoués à la côte. Quatre bateaux de différentes grandeurs; et de construction bien comprise et très habilement construits dans ce port pour les différents usages qu'exigeront les occasions. Il devrait y avoir aussi une légère voiture sur roues basses et larges, avec harnais pour quatre chevaux (qu'on pourrait attraper et dompter sur l'île), et aussi douze rateliers pour les armes et des munitions proportionnées, pour permettre au commandant avec ses six hommes et ceux que le malheur pourrait mettre sous sa protection, de repousser les attaques des maraudeurs alléchés par la perspective du pillage—et il serait bon d'avoir en magasin douze costumes de matelots, avec bonnets chauds, grands manteaux et mitaines, prêts à endosser selon les circonstances lorsqu'il faudrait travailler dans les gros temps froids; ces habillements pourraient servir temporairement aux hommes qui pourraient être jetés nus sur le rivage, et qui se trouvant confortablement vêtus pourraient non seulement ne pas souffrir du froid mais encore rendre des services en aidant au sauvetage d'autres personnes ou à préserver les biens. Il serait aussi nécessaire d'avoir une petite cave de cordiaux et quelques médicaments.

Les intérêts commerciaux de la Grande-Bretagne, et les nouveaux vaisseaux de guerre et transports de troupes, de provisions et de matériel de toutes sortes, qui augmentent annuellement, suggèrent que cet établissement soit sous le contrôle et soit créé et entretenu par la Grande-Bretagne; plus spécialement parce que l'île se trouve dans le domaine britannique, étant un appanage ou une dépendance de la province de la Nouvelle-Ecosse, d'où elle devra être meublée, approvisionnée, soutenue et gouvernée, sous les instructions des ministres de Sa Majesté, à qui des rapports devront être faits par l'entremise du gouverneur de cette province. Le bénéfice d'un établissement de ce genre s'étendrait aux Etats de l'est de l'Amérique, en portant secours à leurs citoyens, et la protection des biens de leurs marchands fait qu'il est probable qu'ils consentiraient à défrayer une partie de la dépense; si les ministres de Sa Majesté approuvent cette association dans ce but-là.

A part les salaires annuels et le coût des provisions accordées en rations, les dépenses imprévues atteindraient probablement quatre cents louis par année. Les frais de construction de bâtiments, de fournitures des bateaux, des armes, des munitions, des médicaments, des vêtements de rechange, de la voiture et autres articles de cette nature, ainsi que le transport et l'installation des colons sur l'île, se monteraient probablement à quinze cents livres. Quel serait le montant des sauvetages

et autres biens vendus pour le compte du gouvernement, voilà où est l'incertain ; mais d'après l'histoire des naufrages et le compte des cargaisons précieuses totalement perdues sur l'île, dont la plus grande partie pourrait être sauvée si l'on créait un établissement de ce genre, on croit bien généralement que le gouvernement n'éprouverait en définitive aucune perte par cette bienfaisante entreprise. Le droit de sauvetage habituel sur la partie qu'on aurait pu sauver des précieuses cargaisons que l'on sait avoir été totalement perdues sur l'île depuis plusieurs années, aurait remboursé les frais de création de cet établissement et l'aurait soutenu depuis ce temps.

Si l'on créait la colonie proposée, l'île elle-même accorderait quelque encouragement à sa continuation par l'établissement d'autant de familles qu'il y aurait d'hommes employés dans cette entreprise ; familles qui pourraient subvenir à leurs besoins en cultivant et améliorant ces parties de terre qui produisent du foin sauvage et du bon trèfle, et qui produiraient des pommes de terre, des navets, des pois et autres légumes ; l'eau douce y abonde. Autrefois, on trouvait sur l'île du gros bétail, des moutons et des chèvres, aussi bien que des chevaux, qui trouvaient une nourriture abondante sur l'île. Durant la dernière guerre, tous ces animaux, à part les chevaux, ont été volés ou détruits par les maraudeurs. Les chevaux subsistent encore et sont très gras en été. Deux hommes laissés par accident sans ressources sur l'île, ont vécu depuis septembre jusqu'à mai dernier, de chair de cheval, de canneberges et d'oiseaux. Outre ce que l'on pourrait produire par la culture et l'engraissement du gros bétail, des moutons, des porcs et des volailles, il y a une petite mais profitable pêche au phoque, et des bénéfices considérables à recueillir des plumes à cause de la grande quantité d'oiseaux de mer qui se jettent sur l'île à certaines saisons particulières ; on peut aussi tirer parti de la capture de la morue et autre poisson à une petite distance du rivage ; et s'il y avait eu un établissement comme celui qu'on propose, il aurait été tellement de leur intérêt et leur devoir de le sortir avec leurs bateaux qu'il est presque certain qu'ils auraient été aperçus par le transport *Francis* avant la tempête qui a causé sa destruction et la perte de tant de biens et d'un grand nombre de vies précieuses.

J'ai récemment envoyé quelques chèvres et des porcs sur l'île, et j'ai intention, aussitôt que possible, d'y ajouter quelques moutons et du gros bétail, pour former un troupeau d'élevage, afin de secourir ceux qui pourraient y faire naufrage.

Les sables du tour de l'île sont déplacés par chaque tempête, et fréquemment découvrent quarante vieilles épaves ou plus, qui étaient complètement enfoncées le jour précédent ; et de temps à autres, découvrent de nombreuses épaves sur toutes les parties de la plage. Que l'on puisse utilement bâtir un phare sur une partie quelconque de l'île et à quel endroit, l'expérience et les observations pourront seules le déterminer, selon les circonstances. A présent, on pense qu'à plusieurs endroits les navires seraient pris avant de pouvoir apercevoir une lumière sur n'importe quelle partie de l'île. Cependant un phare pourrait être utile dans certains cas, dans le cas où l'équipage prendrait les chaloupes et par hasard arriverait en vue du phare, — il pourrait alors reconnaître sa position — c'est encore là une circonstance qui sera étudiée plus tard et qui ressortira des renseignements. On peut se fier à l'exposé de faits contenus dans le document ci-inclus, n° 24, comme étant exact, lequel, ainsi que les observations qui précèdent, sont humblement et très respectueusement soumis.

J. WENTWORTH.

EXPOSÉ DE FAITS RELATIFS À L'ÎLE DE SABLE.

Depuis que le commerce de l'Amérique a commencé à prendre un développement respectable, il ne s'est guère passé d'années que des navires d'une espèce ou d'une autre ne se soient perdus sur l'île. Dans ces dernières années le commerce des colonies britanniques, qui augmente rapidement, a beaucoup souffert de désastres de cette nature. Pour remédier à ce mal, des hommes humains ont à différentes époques fait débarquer des animaux sur l'île, pour la subsistance des malheureux qui pourraient

survivre au naufrage de leurs navires. Au premier rang de ceux d'entre eux qui méritent la reconnaissance des malheureux pour de tels actes spontanés de bienfaisance, se trouvait M. Thomas Hancock, ci-devant un très respectable marchand de Boston. Ce gentleman gréa une goélette il y a plus de quarante ans, à bord de laquelle il mit des chevaux, des vaches, des moutons, des chèvres, des cochons et des animaux qui pourraient vivre dans l'île. Ils furent débarqués dans l'île, et en général répondirent très bien à ce qu'on en espérait. Aucune grande déprédation n'eût lieu jusqu'au commencement de la guerre américaine, au cours de laquelle des corsaires et des personnes sans foi ni loi de toutes sortes débarquèrent fréquemment sur l'île et à la fin de la guerre il ne restait plus d'animaux sur l'île à part quelques chevaux. Ces chevaux ont servi de nourriture à un grand nombre de malheureux qui ont été jetés sur l'île depuis ce temps-là. Mais si cruels et si dénués de sentiments humains ont été un certain nombre de misérables dans ces dernières années, qu'il sont pris des chargements de ces chevaux dans l'île et sont allés les vendre dans les Antilles. Un grand nombre de ces chevaux ont été tués sans nécessité par des personnes qui ont hiverné dans l'île à la suite de naufrages, et les peaux ont été apportées dans cette ville et dans d'autres parties de la province pour être vendues. Par des moyens de ce genre, la plus grande partie des chevaux a été détruite, et si l'on ne trouve pas un remède, ce dernier espoir des malheureux marins sera complètement détruit.

Il y a quelques années un brick de l'île du Prince-Edouard, M. Benjamin Chadwell, patron, fut pendant une violente tempête de vent jeté sur l'île.—La tempête se calma peu après qu'il eut touché; le navire ne se brisa pas en pièces immédiatement, et l'équipage non seulement se sauva, mais après de grands efforts conserva 8 tonneaux de rhum, une quantité de sucre et une variété d'autres articles.—Le naufrage eût lieu vers Noël. A cette époque le capitaine Chadwell supposait qu'il y avait au moins 300 chevaux sur l'île, et ils trouvèrent plusieurs jeunes chevaux qu'ils abattirent pour s'en nourrir dans le mois de janvier, et qui étaient si gras que la viande était bonne.—Le capitaine Chadwell, étant un observateur, employa son temps durant l'hiver à explorer l'île.—Il avait habitude, immédiatement après une tempête, d'examiner la partie de l'île où la tempête s'était fait particulièrement sentir. En faisant cela, il a compté plus de 40 épaves, que la tempête avait découvertes et dont pas une seule n'était visible avant le commencement de la tempête. La coque de quelques-uns de ces navires paraissait entière et reposait dans toutes les positions.—Le plus grand nombre ne montraient que des parties d'épave.—De plusieurs d'entre elles, ils retirèrent des articles qui leur furent utiles.—Quelques jours après, une autre tempête venant d'une direction opposée couvrait ces épaves de sable et en découvrait un aussi grand nombre d'autres. En continuant cette exploration de l'île après les tempêtes, il trouva qu'il n'y avait pas une seule partie de l'île qui en fût exempte, et qu'elle était littéralement entourée d'épaves. Donc, lorsque l'on considère que l'île a 30 milles de long et que bien que sa largeur paraisse petite sur la carte, mais que cependant les sables qui l'entourent arrêtent les navires en certains endroits à plus de 12 milles de l'île, l'esprit est frappé d'horreur à la pensée des vies qui ont été perdues dans ces naufrages dont les restes sont encore visibles, et plus encore lorsqu'un nombre de ces épaves visibles on ajoute la multitude de navires qui se sont perdus ici, qui se sont brisés en pièces et dont les épaves, par un changement de vent, au lieu d'être poussées sur l'île, ont été emportées vers la mer sans laisser de traces.

Le capitaine Chadwell ayant sauvé quelques outils, a employé son équipage durant l'hiver à construire une petite goélette avec du bois tiré des épaves. Ils la terminèrent au printemps, embarquèrent les restes de la cargaison qu'ils avaient sauvés, et arrivèrent en sûreté dans ce port. Ayant été jetés sur le rivage en hiver, ils souffrirent beaucoup avant de pouvoir recueillir du bois pour construire des habitations. Quelle consolation c'eût été pour eux s'ils avaient trouvé quelque établissement confortable sur le rivage—quelque ami pour les consoler!

Dans l'automne de 1796, un navire de Glasgow, à destination de New-York se perdit sur cette île. L'équipage se sauva et y resta quelque temps. A la fin le second arriva dans une des chaloupes du navire et un navire fut envoyé pour ramener le reste de l'équipage. Ils passèrent leur temps à vendre par la ville des articles

qu'ils avaient sauvé du naufrage. Une partie considérable de la cargaison fut trouvée par des personnes qui étaient sur l'île cet hiver-là, et quelques-uns de ces articles furent subséquemment offerts en vente :—Ce navire ne se brisa en pièces que longtemps après avoir touché, et s'il y avait eu à cet époque un établissement régulier sur l'île, la plus grande partie de cette cargaison aurait pu être sauvée pour les assureurs. Ce navire était assuré en Angleterre pour au delà de £30,000.

Dans l'automne de 1798 le brick *Lord Duncan*, capitaine Wyat, de Londres à ce port, se perdit sur cette île. D'après son calcul, il se croyait à plus de 50 lieues à l'est de l'île, et il ne pouvait croire en être proche avant que la lumière du matin ne le lui démontrât. Il avait été trompé par un fort courant dont il n'avait pas tenu compte dans son calcul, bien qu'il eût fait depuis vingt ans le commerce entre Londres et ce port. Les deux jours qui suivirent celui où son navire toucha le sable, le temps fut beau, et l'équipage s'occupa de transporter à terre les bagages, les provisions, etc., et une foule d'autres articles, et s'il y avait eu sur le rivage des cabestans convenables et des chaloupes de construction commode, la plus grande partie de cette cargaison aurait pu être sauvée. Le troisième jour il s'éleva une tempête qui brisant le navire en jeta des morceaux ainsi qu'une partie de la cargaison sur le rivage. Une partie de la cargaison fut apportée ici et vendue sous la direction de l'amirauté. De ce brick et du navire parti de Glasgow on aurait pu facilement sauver des biens pour une valeur de £20,000, si l'île n'avait pas été laissée dans l'état d'abandon où elle se trouve.

Depuis ces accidents, plusieurs petits navires appartenant aux Etats-Unis se sont perdus sur l'île, mais les détails de ces désastres ne sont pas parvenus jusqu'ici.

A ces faits, l'on pouvait ajouter le récent malheureux naufrage du transport *Francis*. Le *Francis* était un senau d'environ 280 tonneaux de jauge—nom du capitaine Letsom. Il fit voile le 25 octobre dernier de Portsmouth, chargé principalement de chevaux et d'approvisionnements, meubles, vêtements et équipements d'officiers pour Son Altesse royale le duc de Kent. Il voyageait de conserve avec l'*America*, bâtiment à mâts—sous la conduite du vaisseau de Sa Majesté *Bonetta*. Une succession de bourrasques les suivit après leur départ. L'*America*, démâté, revint à Portsmouth, et le *Bonetta*, avec grande difficulté, arriva à Lisbonne. Le *Francis*, apparemment plus heureux que les autres, avait traversé l'Atlantique et était presque arrivé à destination, lorsque son voyage fut arrêté par ces fatals sables mouvants qui entourent cette île destructrice.

Ce navire manquait depuis si longtemps, et aucune nouvelle de lui n'étant arrivée, le côtre *Trepassey*, au commencement de mai, étant sur le point de mettre à la voile de ce port pour Terre-neuve, le lieutenant Scamble (*sic*), qui le commandait, reçut de ce port instruction d'arrêter à l'île de Sable, pour obtenir, si possible, des nouvelles du *Francis* ou de tout autre navire malheureux qui aurait pu y faire naufrage dans le cours de l'hiver, et pour y débarquer quelques animaux que l'humanité de Son Excellence sir John Wentworth avait confiés à ses soins. La lettre suivante contient le rapport de ce gentleman sur le sujet :—

Côtre de Sa Majesté *Trepassey*,
A Sydney, 17 mai 1800.

MONSIEUR,—Conformément à vos instructions je me suis rendu à l'île de Sable, et mardi matin le 13 mai je descendis à terre et débarquai la brebis, la chèvre, la truie et les deux cochons envoyés par sir John Wentworth ; après être resté près d'une heure dans l'île sans découvrir personne, et voyant une goélette à l'ancre dans le bras N. E. à une certaine distance du côtre, je retournai à bord dans l'intention de me rendre à l'endroit où elle était, mais le courant m'en empêcha, il était de 2½ milles à l'heure, S. O. par S.—Vers 4 heures de l'après-midi, je la découvris sous voiles—je levai immédiatement l'ancre, fis force voile et la hélai ; c'était la *Dolphin* de Barrington, chargée de poisson, de peaux de phoques et d'huile de phoque—elle avait à bord plusieurs malles très endommagées qui paraissaient avoir été jetées par l'eau sur le rivage—une des malles était adressée *His Royal Highness Prince Edward*, No. 2. Une autre adressée *Captaine Sterling of the 7th Regiment foot*, toutes deux vides. De plus une malle contenant deux capotes, la livrée portée par les serviteurs de Son Altesse Royale. Le patron de la goélette m'informa qu'il avait eu deux hom-

mes sur l'île pendant cet hiver, pour faire la chasse aux phoques, qu'ils avaient construit une hutte sur la partie est de l'île—ces deux hommes étant à bord, j'appris par eux que vers le 2 décembre, après une très forte bourrasque du S. E., ils trouvèrent une femme qui avait été rejetée sur le rivage sur le côté sud de l'île; ainsi que les deux malles ci-dessus nommées, douze chevaux, deux vaches, un taureau et deux moutons, tous noyés (les chevaux étaient ferrés). et des parties de trois chaloupes sur lesquelles on ne pouvait distinguer aucuns noms. Le patron de la goélette, dont le nom est Reynolds, me donna quelques papiers, que je vous ai envoyés par le pilote.

L'île est couverte d'une sorte d'herbe grossière qui, séchée, ressemble au foin, et de grandes étendues de plantes vertes qui ressemblent au cresson. Je n'ai pas vu de chevaux, mais le patron m'informa qu'il y en avait sur l'île, et des rats en abondance.

Je suis, monsieur,

Votre très obéissant et très humble serviteur,

JOSEPH SCAMBLER, lieutenant.

M. ROBERT MURRAY,

Capitaine du vaisseau de Sa Majesté *Asia*, etc., etc.

Outre les renseignements contenus dans la lettre ci-dessus, le pilote du *Trepassey* arrivé ici avec la lettre du lieutenant Scamble, informe—que les hommes qui ont hiverné dans l'île lui ont appris que le 2 décembre ils observèrent un grand senau à une faible distance du banc S. E.—Il essaya de s'éloigner toute cette journée là.—Le temps était remarquablement beau pour une journée d'hiver, mais le vent était extraordinairement léger et déconcertant, et à la nuit il n'avait pas fait beaucoup de progrès. Comme le jour tombait le brouillard commença à s'épaissir et fut bientôt suivi d'une effrayante bourrasque du S.-E., qui continua à souffler avec violence toute la nuit. Pendant cette tempête le *Francis* a dû être chassé sur les sables, et dans le cours de la nuit s'être brisé en pièces. Peu après que la tempête se fut apaisée le corps de la femme ci-dessus mentionnée fut trouvé. Elle portait un anneau au doigt, mais n'ayant pu le lui enlever, les hommes ont déclaré l'avoir enterré avec elle. Un bon nombre d'articles furent sauvés et furent envoyés à Barrington.

Voici les noms des malheureux passagers qui ont péri avec ce navire :

Docteur Copland,
Madame Copland,
Deux enfants du Dr Copland et une
servante.
Capitaine Holland, 44^e régiment,
Capitaine Sterling, 7^e régiment.

Lieut. Mercer, artillerie royale,
Lieut. Sutton, 7^e régiment,
Lieut. Roebuck, 7^e régiment,
Volontaire Oppinshaw, 7^e régiment,
Sergent Moore.

Soldat Thomas King,
— Abbott, 16^e dragons lég.
— Judd, cocher du duc de Kent.

Nicholson,	} Palefreniers de Son Altesse Royale le duc de Kent.
Johnson,	
Gardner,	
Bloomfield.	

L'équipage se composait de dix-neuf personnes, de sorte que le nombre total de vies perdues dans cette occasion s'élève à 40.

Chaque année augmente les désastres occasionnés par cette redoutable île, et démontre la nécessité d'un établissement quelconque sous le contrôle du gouvernement. Depuis quelques années une quantité considérable de biens a été jetée sur l'île. Une grande partie a été sauvée et a été emportée par des personnes qui ne visitent cette île que pour recueillir des épaves. Il s'est perdu un grand nombre de vies qu'on aurait pu sauver si elles avaient eu une aide convenable. Et même lorsque des vaisseaux et leurs équipages sont complètement perdus, comme dans le cas du *Francis*, comment serait grande la satisfaction de connaître avec certitude le sort qui les attendait.

Dans l'état d'abandon où cette île a été laissée depuis longtemps, on a exposé les malheureux qui ont été jetés sur elle à la merci des gens sans loi et sans pitié qui pourraient hiverner dans l'île; et il est tellement de leur intérêt de cacher les biens qu'ils sauvent, que ce n'est en général que grâce à une découverte accidentelle que le gouvernement connaît ces circonstances. Pour empêcher cette découverte, on a raison de craindre que quelques personnes qui ont échappé au naufrage ont perdu la vie de la main d'êtres ayant moins de pitié que les vagues.

Une autre circonstance est bien digne de l'attention du gouvernement et des assureurs. C'est le nombre de vaisseaux perdus sur l'île, et que l'on a toute raison de supposer avoir été poussés à la côte dans le but de frauder les assureurs et d'enrichir les canailles qui, connaissant les parties de l'île sur lesquelles ils pouvaient se jeter avec le moins de danger, y ont débarqué la principale partie de leur cargaison et l'ont cachée dans le sable jusqu'à ce qu'il leur fut convenable de l'enlever. Un établissement sur l'île arrêterait efficacement ce mal, parce qu'il fournirait les moyens de découvrir ces canailles et de les faire punir.

Enfin, considérant l'utilité d'un établissement sur l'île de Sable, soit au point de vue humanitaire, soit au point de vue de la sûreté qu'il offrirait au commerce considérable qui se fait entre la Grande-Bretagne et l'Amérique ainsi qu'avec les Antilles, et au point de vue de la conservation d'immenses quantités de biens qui sont ou totalement perdus maintenant ou sont gaspillés par des vauriens, tout s'unit pour encourager cet établissement.

John Howe.

HALIFAX, Nouvelle-Ecosse, 11 juin 1811.

A Seth Coleman, de Dartmouth, dans la Nouvelle-Ecosse.

Attendu que l'on m'a représenté qu'un navire ou vaisseau avait été récemment jeté sur le rivage et avait fait naufrage sur l'île de Sable avec sa précieuse cargaison de farine et autres biens: vous êtes en conséquence autorisé par les présentes et prié de vous rendre avec toute diligence possible dans la goélette ou chaloupe *Angelie*, dont Simon Fougère est patron, nolisée à cette fin par Jonathan Tremain d'après mes ordres, à l'île de Sable, pour donner toute assistance pour sauver n'importe quelles personnes et biens que vous pourrez y trouver:—

Si vous y trouvez quelques biens sous les soins ou la charge du patron, du propriétaire ou du commis du vaisseau naufragé, vous vous consulterez avec cette personne sur la meilleure manière d'être utile; et quelques marchandises que vous receviez à bord vous en donnerez un reçu convenable, au patron, ou propriétaire ou au commis ou à toute personne laissée en charge ou agissant pour eux ou pour l'un d'eux, afin de les délivrer (sauf les risques de la mer et des ennemis) à Jonathan Tremain, à Halifax, pour l'usage des propriétaires légitimes:—

Si vous trouvez plus de marchandises que la goélette ne peut en rapporter, et si vous pouvez vous procurer là-bas un autre navire, vous conviendrez de faire transporter ces marchandises sur ce navire à Halifax au prix n'excédant pas un dollar par baril de farine, et dans la même proportion pour les autres marchandises, qui devront être livrées à Halifax à Jonathan Tremain, écuyer, tel que ci-dessus mentionné. Mais si une personne était légalement en charge des effets, vous n'agirez alors que comme son aide et vous ne le remplacerez pas dans ses droits ou engagements, à moins que ces derniers ne paraissent évidemment extravagants et extorqués de lui, en détresse, dans lequel cas vous offrirez les meilleurs moyens en votre pouvoir pour le soulager et pour l'avantage de tous ceux qui pourraient avoir des intérêts dans aucun des biens que vous pourrez trouver.

Vous ferez tout en votre pouvoir pour obtenir des renseignements sur toutes les circonstances relatives au naufrage et à celles qui l'ont précédé.

Vous ferez les meilleures observations possibles sur l'utilité, la situation, la possibilité et le mode de construction d'un phare sur l'île. Pour cela il faudra examiner le sol et si l'on peut installer sur ou dans ce sol des fondations convenables à l'érection d'une construction de cette nature.

Vous examinerez s'il y a des sources ou autres moyens de se procurer de l'eau fraîche, et quelles herbes ou légumes croîtront sur ce sol. Aussi quels animaux il y a sur l'île ou pourraient y être utilement envoyés. Quelles pêches peuvent faire les résidants sur l'île.

Quel nombre de chevaux il y a.

Quels gens s'y réunissent, à quelle époque et dans quel but.

On m'a représenté qu'un homme et une femme de mauvaise réputation ont été débarqués sur l'île dans le but infâme et inhumain de piller, voler et causer des naufrages :—Vous devrez à tout événement chasser de l'île cet homme et cette femme et tout ce qui leur appartient, parce que ce sont des violateurs de propriété de la pire espèce qui seront poursuivis pour leurs délits en autant que les preuves contre eux le justifieront.

Vous donnerez avis à toutes les personnes que vous trouverez-là et vous les avertirez qu'elles ne peuvent rester dans l'île sans avoir au préalable obtenu permission de ce gouvernement, et que les poursuites les plus sévères seront instituées contre les maraudeurs en défaut.

Comme ce navire ou goélette doit être sous vos ordres, vous maintiendrez avec diligence et fidélité une économie raisonnable de la part de ce gouvernement.

(Signé)

J. WENTWORTH.

Reçu une copie des instructions ci-dessus, auxquelles je me conformerai.

(Signé.)

SETH COLEMAN.

RAPPORT

de Seth Coleman à sir John Wentworth, lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse.

Conformément aux instructions datées du 11 du courant, je me rendis à l'île de Sable, mais par suite de vents contraires et de temps calmes je n'y arrivai que le 24. Après mon débarquement, mon premier soin a été de trouver l'épave qui avait été récemment jetée sur l'île pour donner tout l'aide possible pour sauver les biens et soulager les naufragés, mais à mon grand désappointement, après avoir découvert l'épave et la hutte que l'équipage avait habité, je ne rencontrai qu'un jeune garçon qui avait fait partie de l'équipage du navire et prenant soin d'une petite partie de la cargaison et de quelques épaves qui avaient été sauvées du naufrage, et ayant ordre de rester là jusqu'au retour du navire qui avait emporté la plus grande partie de la cargaison.

Désappointé dans mon principal but à atteindre, j'ai consacré mon attention à l'exploration de l'île pour trouver un endroit convenable à la construction d'un phare, qui si on le construit protégera les navires, et je suis convaincu qu'une construction en bois pourrait être assez solidement bâtie sans reposer sur une fondation en pierre. L'endroit où il devra s'élever est entièrement de sable, mais bien protégé contre le vent par une épaisse couche d'herbes mélangée de pois sauvages. Il n'y a pas de source en deçà d'un mille et demi, mais je n'ai aucun doute qu'on pourrait obtenir de la bonne eau en creusant un puits d'une profondeur modérée. Comme j'ai dit qu'à mon avis un phare était nécessaire, permettez-moi d'exposer comme principe général à l'appui de mon opinion que cette nécessité se trouve prouvée à l'évidence par les circonstances du récent naufrage, le navire étant à destination de l'Angleterre devait naturellement, si le vent était bon, se diriger d'après la boussole presque vers l'est ; dans le présent cas pour passer en vue du lieu du naufrage, et en même temps de l'emplacement du phare projeté que j'ai eu occasion de relever d'une manière exacte, il a dû passer à pas plus d'un mille et demi de l'endroit où je recommanderais de construire le phare ; ou bien, admettant que le vent soufflait de l'est et vers la terre, la distance où il se trouve actuellement ne pouvait pas dépasser quatre milles, d'où par un temps clair il aurait pu apercevoir le phare et éviter la catastrophe.

Je ne pourrais oser offrir une opinion formelle sur l'opportunité de construire un phare sur l'extrémité est de l'île, parce qu'à cause du peu de temps que j'ai passé là je n'ai pas eu l'occasion de me former complètement une opinion sur un sujet de

cette importance, mais en même temps je ne peux m'empêcher de penser que si on établissait un phare à cet endroit ce serait peut-être le moyen de sauver la vie de plusieurs personnes, car, d'après les pièces de bois de construction et autres articles découverts dans l'île, il ne reste aucun doute dans mon esprit qu'il s'est fréquemment perdu des vaisseaux dont rien n'a été sauvé pour raconter leur malheureux sort.

Le sol en général est presque partout le même, excepté sur les terres hautes, où il est principalement de nature à produire le foin de grève mêlé de pois sauvages, et autour du bord de l'étang il y a une espèce de foin plus fin, mais à peu près de même qualité, et j'ai découvert quelques petits endroits couverts de foin d'Angleterre; sur le bord de l'étang on pourrait cultiver des légumes, si on y faisait des jardins, en quantité suffisante pour fournir plusieurs familles, et je n'ai aucun doute qu'on pourrait cultiver le maïs, mais pas en grandes quantités. Aucun colon ne tenterait, je suppose, d'autre amélioration du sol que pour des jardins pour leurs familles, à cause de la difficulté de se procurer du bois pour les clôtures et des engrais. Les seuls animaux maintenant sur l'île sont quelques chevaux sauvages, dont je n'ai pu savoir le nombre; neuf ont été vus ensemble quelques jours avant mon arrivée, mais durant le temps que j'ai passé là le brouillard était trop épais pour faire les découvertes que j'aurais désirées. Je crois que l'île peut nourrir cinq ou six cents chevaux, et dans la même proportion des bêtes à cornes si on pouvait les hiverner sans soins, mais, que l'on puisse le faire ou non, je n'ai pu le déterminer. Les moutons prospéreraient bien; je ne connais qu'une seule objection, mais je ne la considère pas très sérieuse, la possibilité de les voir enterrer sous le sable dans les grands vents; si l'on pouvait remédier à cela, l'île pourrait en nourrir quatre ou cinq mille. Je suis convaincu que les cochons prospéreraient très bien, parce qu'ils trouveraient une partie de leur nourriture dans l'étang, mais, d'après leur manière de se nourrir, ils pourraient, en mangeant les racines, faire un plus grand tort au sol que les résidants ne retireraient d'avantages de leur introduction. Les chèvres prospéreraient très bien, et seraient, à mon avis, profitables, tant par leur lait que par leur chair lorsqu'elles sont jeunes, et feraient vivre un grand nombre de gens. Sur l'île, il y avait une grande quantité de rats. Il ne paraît pas y avoir de pêche valant la peine d'être faite, excepté celle du phoque, qui, je suppose, pourrait se faire sur un assez grand pied pour entretenir deux phares et défrayer les dépenses occasionnées par les filets; etc. Cette pêche serait de grande importance dans le cas où l'on bâtirait des phares; car l'huile de phoque ne le cède en fait d'excellence qu'à l'huile de baleine, et épargnerait les frais de transport d'Halifax ou d'aucun autre port plus rapproché. Il n'y a à présent, outre le jeune garçon sauvé du naufrage, qu'un homme du nom de King, sa femme et ses trois enfants. King m'informa qu'il était employé par le patron du navire pour sauver les biens, et qu'il lui allouait un certain droit de sauvetage, et qu'il s'occupait alors de recueillir et faire sécher le coton, et ces affirmations, étant confirmées par le jeune américain, j'ai cru que dans les circonstances il n'était pas prudent de ramener King et sa famille de l'île. Ayant pris tous les renseignements que je pouvais, vu la température et le peu de temps à ma disposition, et le vent menaçant de tourner, nous quittâmes l'île sans retard, d'après l'avis des pilotes.

SETH COLEMAN.

4 juin 1801.

A Son Excellence sir John Wentworth, baronnet, L.L.D., lieutenant-gouverneur et commandant en chef de la province de Sa Majesté de la Nouvelle-Ecosse, et ses dépendances, etc., etc.

L'adresse de la Chambre des représentants réunis en assemblée générale.

Plaise à Votre Excellence :

Le grand nombre d'accidents pitoyables qui ont eu lieu par le naufrage de vaisseaux et les pertes de vies et de propriétés de valeur sur l'île de Sable, un apanage de cette province ayant induit la Chambre d'Assemblée à accorder une très sérieuse considération pour trouver les moyens d'apporter un remède à ces maux ;

Après mûre délibération, la Chambre d'Assemblée est d'opinion que l'établissement de trois familles de bonne réputation sur cette île, sous l'autorité immédiate et la direction de ce gouvernement, pourrait non seulement sauver un grand nombre de vies et de biens d'une perte totale; mais aussi, dans bien des cas, tendrait à assurer contre les naufrages les navires qui autrement seraient exposés à ce désastre.

Fortement convaincue de la nécessité et de l'opportunité de prendre quelques mesures dans ce sens, la Chambre croit de son devoir de recommander à Votre Excellence de faire publier une annonce demandant des personnes qui consentiraient à s'établir comme colons sur l'île de Sable; grâce à ce moyen Votre Excellence pourrait choisir trois hommes bien qualifiés et dignes de confiance, ayant des familles, pour les y établir pendant un certain nombre d'années; et aussi qu'il plaise à Votre Excellence établir un système de règlements que Votre Excellence, avec l'avis de son conseil, jugera convenables pour leur gouverne.

La Chambre est d'opinion que leur assurer un terme de possession et le privilège exclusif de certains avantages qu'offre l'île, constituerait pour certaines personnes un grand encouragement à s'établir à l'endroit projeté; mais un établissement de cette nature devant entraîner quelques dépenses, la Chambre pourvoira volontiers à ces dépenses, jusqu'à concurrence d'une somme n'excédant pas six cents livres, que la Chambre conçoit devoir être suffisante pour atteindre l'objet en vue.

RICHARD JNO. UNIACKE,
Orateur.

Chambre d'Assemblée, }
25 juin 1801. }

PAPIERS D'ÉTAT—ILE DU PRINCE-EDOUARD.

1763.
— décembre.

Requête d'Egmont demandant la concession de toute l'île. La requête contient un plan pour la gouverne et les lois, l'établissement des terres, etc. A la page 21 de la première partie se trouve un sommaire intitulé :

“ Tenure relative à l'administration (mais en commun socage).	
“ 1 comte pour tout le comté.	
“ 40 seigneurs principaux de quatre mille.	
“ 400 seigneurs de seigneurie.	
“ 800 francs tenanciers.	
“ Pour assurer la dite tenure.....	800,000 acres.
“ Tenure des bourgs.	
“ Pour l'établissement de centres de commerce dans les lieux les plus convenables de l'île.	
“ 1 chef-lieu.....	15,200 acres.
“ 40 bourgs munis d'un marché.....	20,000 “
“ 400 villages.....	40,000 “
	75,200 acres.
“ Tenure en général (en commun socage) à titre	
“ de fonds pour permettre aux entrepreneurs,	
“ et à titre d'encouragement, de terminer ce	
“ plan.”.....	1,124,800 acres.
	2,000,000

1764.
18 janvier.

Deux lettres de Mure et ses associés et de Lee et ses associés. Approuvent le plan d'Egmont et demandent la permission de se joindre à Sa Seigneurie.

Saunders et ses associés. Lettre semblable aux précédentes.

20 janvier,
Londres.

Rapport des lords du commerce sur la première requête du comte d'Egmont. Recommande pour des raisons énoncées que la requête ne soit pas accordée.

Seconde requête (pas de rapport). Une note dit : “ Il n'y a pas eu de réponse officielle à cette requête.”

Troisième requête (pas de date) d'Egmont “ en son nom et au nom de ses neuf enfants et d'un grand nombre d'officiers de terre et de mer, et d'autres personnes de distinction dont les noms se trouvent sur l'autre page de ce document.”

“ Rapport du bureau de commerce à la suite de la troisième requête du comte d'Egmont à Sa Majesté.” Le rapport signale les objections qui s'offrent aux propositions de Sa Seigneurie.

Observations sur le rapport (pas de date) transmises au comité du conseil.

Arrêté du conseil décrétant qu'il ne doit pas être fait de concessions sur l'île Saint-Jean, d'après d'autres principes que ceux énoncés dans le rapport des lords du commerce.

Requête de l'amiral Knowles et ses associés. La proposition d'Egmont n'ayant pas été approuvée, la requête demande une concession de toute l'île Saint-Jean, qui sera divisée en lots de 20,000 acres chacun, et ils s'engagent à terminer l'établissement de l'île dans dix ans.

23 mars,
Whitehall.

9 mai,
Saint-James.

12 mai.

- 1764
14 mai,
Whitehall.
- Le comité du conseil renvoie les requérants (Knowles, etc.) aux lords du commerce, auxquels ils devront faire séparément leurs demandes. (Tous les documents qui précèdent, de décembre 1763 et suivants, se trouvent, dans un état imprimé, au nombre des papiers de lord Dartmouth).
- Notes (sur un morceau de papier) au sujet de 20,000 acres de terre dans l'île Saint-Jean, primitivement concédées à John Dickson, et à son décès à David Dickson. Papiers de Dartmouth.
1769.
28 juin,
Saint-James.
- Arrêté du conseil décrétant qu'un gouvernement séparé doit être constitué dans l'île Saint-Jean. Le rapport du comité du conseil sur la requête des propriétaires et les remarques sur les recommandations des lords du commerce sont consignés dans l'arrêt.
- " B. T., St. J.", vol. 1, p. 1
- (Extrait (répété) au pp. 119 et 123).
- Incluses. Estimation des frais annuels du gouvernement que l'on se propose d'établir. 9
- Estimation de la somme qu'il faut pour défrayer les dépenses. 11
- Arrêté ordonnant la préparation d'un projet de commission et d'instructions. 127
- (Pour la lettre qui transmet le projet d'instructions, avec le projet du 10 juillet 1769, voir " B. T., St. J.", vol. 4, pp. 1, 2, la lettre et le projet d'instructions générales sont datés du 27 juillet, pp. 27, 29. Instructions relatives au commerce, même date, p. 78. Les commissions et les instructions sont dans des collections séparées.)
- (Les copies de l'arrêté et de l'estimation sont au " Col. Off., St. J.", pp. 1 et 2).
- 7 juillet,
Whitehall.
- Le secrétaire d'Etat (Hillsborough) à Higgins. On l'informe qu'Higgins doit s'embarquer sous peu de jours pour l'île de Saint-Jean, qui doit être érigée en gouvernement séparé, mais il est douteux que l'organisation nécessaire puisse prendre effet avant le printemps prochain. Il aura la garde de tous les approvisionnements de Sa Majesté, etc., dont une liste est annexée; tout ce qui n'est pas d'une nature périssable devra être mis en réserve, et des instructions subséquentes seront données à leur égard; on disposera les provisions le mieux possible.
- " Col. Cor., P. E. I., vol. 1, p. 1.
- (Copie au " Col. Off., St. J.", p. 13.)
- Compte des provisions et des vivres. " Col. Off., St. J.", p. 15.
- Edifices à Charlottetown. 17
- 13 juillet,
Whitehall.
- Lettre du 30 juin, de Francklin, explique les deux états qui précèdent. 19
- Le secrétaire d'Etat (Hillsborough) à l'amirauté. Pour donner les pouvoirs ordinaires à Patterson, nommé gouverneur de l'île Saint-Jean. 20
- 13 juillet,
Whitehall.
- Le même à lord Chamberlain, le priant de donner des instructions pour que l'on fournisse le service ordinaire à Patterson. 20
- 14 juillet,
Saint-James.
- Arrêté du conseil qui approuve le projet de commission destinée à Walter Patterson nommé gouverneur de l'île Saint-Jean.
- " B. T., St. J.", vol. 1, p. 131
- Le même jour on ordonna de faire un sceau pour l'île, dont un dessin doit être fait suivant une description pour être ensuite soumis au conseil. La description dit: " Sur une face on représentera un grand chêne qui déploie ses branches, ayant au pied des arbustes avec au bas la légende ou devise *Parva sub Ingenti* et autour de la circonférence se liront les mots qui suivent *Sigillum Insule Sancti Johannis in America*, et au revers les armes, la couronne, et la jarretière de Sa Majesté." Sur la circonférence devaient se lire les titres de Sa Majesté en latin; ces titres sont inscrits au long. (Rapport des lords du commerce sur le sceau projeté en date du 10 juillet 1769, au " B. T., St. J.", vol. 4, p. 26, " B. T., St. J.", vol. 1, p. 135 (voir aussi " Col. Off., St. J.", p. 21).

1769.
4 août,
Saint-James. Divers arrêté du conseil concernant le nouveau gouvernement, l'institution d'une cour de vice-amirauté, etc. "B. T., St. J.", vol. 1, p. 139, 143, 147, 151.
- 8 août,
Whitehall. Pownall (circulaire) à Desbrisay, Budd, Monsell et Allanby, enjoignant à toutes les personnes nommées à des charges à l'île Saint-Jean d'être prêtes à partir en même temps que le gouverneur. "Col. Off., St. J.", p. 45
- 10 novembre,
Halifax. Moreau à Francklin. Il transmet une liste des articles d'approvisionnement, en y joignant des observations. Sa solde est arriérée. Destruction du quai par la glace. "B. T., P. E. I.", vol. 1, p. 5
9, 15, 27
- Incluse.* Liste des vivres de diverses sortes.
Instructions, 8 octobre 1768, relativement à la manière de distribuer les approvisionnements de l'Etat à Charlottetown. "B. T., P. E. I.", vol. 1, p. 25
- 4 décembre,
Île Saint-Jean. Higgins à Pownall. Il transmet un état des provisions et des vivres qui se trouvent à Charlottetown, le désappointement que Patterson éprouvera en présence de ce qui manque. On devra remettre au printemps prochain l'envoi de vivres à Tatamagouche, mais si elles ne valent pas mieux que celles qui se trouvent à Charlottetown elles ne valent guère la peine d'être apportées. 29
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 2)
1770.
23 mai,
Londres (?). *Inclus.* Etat des vivres, etc., remises à Higgins le 24 sept, 1769. 33
Patterson au secrétaire d'Etat (Hillsboroughs.) Il demande ce qu'il doit faire relativement aux personnes qui n'ont pas encore pris des lettres patentes pour les concessions de terre, lettres patentes qui devaient se demander le 1^{er} mai 1769. 35
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 2.)
Le secrétaire d'Etat (Hillsborough) à Patterson. Il devra confirmer les titres de ceux qui n'ont pas obtenu de patentes du gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, en par eux se conformant aux conditions qui se trouvent à l'article 20 de ses instructions. 39
(Copie au "Col. Off., St-J.", p. 46.)
- 28 mai,
Whitehall. Grey Cooper à Pownall. Il transmet une requête des propriétaires de terrains dans l'île Saint-Jean pour qu'elle soit soumise à Hillsborough. 43
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 3.)
- 16 juin,
Trésorerie. *Incluse.* Requête demandant la construction d'une église, d'une cour de justice et d'une prison à Charlottetown, attendu qu'il n'y a pas de fons dans l'île pour cet objet.
- 24 octobre,
Charlottetown. Patterson au secrétaire d'Etat Hillsborough. Il est arrivé le 30 août. Il s'est occupé à terminer une maison. La bonne qualité du sol, des grains, des racines, etc. Le bois aux environs de Charlottetown ne peut guère servir; dans d'autres parties il y a du chêne et de gros pins en abondance; les baies et les bois abondent de gibiers. Parmi les bêtes on remarque surtout l'ours, le renard, la loutre, le chat sauvage d'une très forte taille, le lièvre, la martre, l'écureuil et le vison; ces derniers ont ravagé la plus grande partie du grain qu'on avait essayé de cultiver; ils viennent en abondance une fois tout les sept ans; il croit cependant que c'est grâce à l'hiver exceptionnellement doux s'ils ont augmenté en nombre. Rareté du poisson près de Charlottetown, sauf au printemps; présentement il n'y a que du homard et des huîtres, tous deux de qualité médiocre. Le climat est bon. Les Français qui habitent l'île sont au service de quelques sujets britanniques pour le compte desquels ils font la pêche, recevant en retour des vêtements, du rhum, de la poudre et du plomb, ce qui leur permet de faire la chasse à l'ours, au phoque et au

1770.

gibier, chasse qui leur donne la nourriture, de sorte qu'ils négligent l'agriculture. Le sol est fertile si l'île était l'objet de soins voulus. Arrivée de familles d'Ecosse. Permission a été accordée à Duport d'aller passer l'hiver à Halifax. Il attend l'arrivée de vaisseaux de Londres avec des passagers, et un d'Irlande avec De Brisay et sa famille, ce qui est malheureux, attendu qu'il n'y a pas de maisons qu'ils puissent habiter, et à moins qu'ils ne soient pourvus de provisions pour jusqu'au printemps ils mourront de faim.

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 3, voir aussi "B. T., St. J.", vol. 1, p. 23.)

25 octobre,
Charlottetown

Patterson au secrétaire d'Etat Hillsborough. Aussitôt que possible il a réuni certains des principaux habitants, il leur a fait la lecture de sa commission, et il a nommé, Phillips Callbeck, John Russell Spence Thomas Wright et Patrick Fergus membres du conseil; Wright ne passe que l'hiver, mais il a arpenté l'île avec Holland, de sorte qu'il l'a pris pour porter le conseil à sept, Desbrisay n'étant pas arrivé. Lui-même a été assermenté le 19 septembre. Pour empêcher des contestations entre Gridley, qui demeure aux îles de la Madeleine, et les pêcheurs de l'île Saint-Jean, concernant le morse, a fait passer un acte pour en régler la pêche.

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 8; voir aussi "B. T., St. J.", vol. p. 31.)

Inclus. Acte réglementant la pêche du morse, "B. T., P.E.I.", vol. 1, p. 63

25 octobre,
Charlottetown

Patterson au secrétaire d'Etat Hillsborough. Il insiste sur le grand besoin d'une église, d'une cour de justice et d'une prison. Il n'y a pas même de granges où l'on puisse se réunir pour le culte. Nécessité des autres batiments, attendu qu'il n'y a pas de maisons qui conviennent à l'incarcération d'un homme pendant une heure. Besoin de routes, description des moyens de transport; pour £500 il pourra faire faire 60 milles de chemin. Besoin de soldats; en permettant à un certain nombre d'entre eux de travailler on diminuerait considérablement le prix de la main-d'œuvre, et l'on pourrait ainsi exécuter les travaux publics à beaucoup moins de frais. Avantages en cas de guerre.

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 11, voir aussi "B. T., St. J.", vol. 1. p. 13, extrait, et p. 35, où se trouve la lettre entière.)

1771.
2 janvier,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Hillsborough) à Patterson. Il approuve les dispositions que ce dernier a prises pour donner exécution aux mesures relatives à l'établissement de l'île Saint-Jean et pour empêcher la destruction de la pêche du morse. Il ne fait pas d'objections aux règlements, si les permis ne doivent pas être un fardeau pour les pêcheurs. Un arpenteur général n'est pas jugé nécessaire; si l'on en avait besoin d'un, Wright devra s'adresser à lui (Hillsborough). Il va tâcher de pourvoir à la construction d'une église, d'une prison et d'une cour de justice, ainsi qu'à la construction des chemins.

(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 47.)

6 mars,
Whitehall.

Le même au même. Il transmet une estimation budgétaire pour la Nouvelle-Ecosse, estimation qui fait voir la somme accordée pour la construction d'une cour de justice et d'une prison. Il ne devra pas commencé les travaux avant de recevoir une autre lettre qui contiendra les plans, etc.

(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 49.)

5 avril,
Old Jewry.

Mémoire de Samuel Smith, agent pour l'île Saint-Jean. Du moment que l'île sera constituée en gouvernement séparé les propriétaires sont prêts à verser la moitié de la rente, à compter du premier mai 1769, au lieu de la Saint-Michel, cinq années de la date de leur concession, et ils

1771.

demandent pour cette raison qu'un autre délai soit accordé pour le versement de l'autre moitié.

"B. T., St. J.", vol. 1, p. 79

23 avril,
Halifax.

Duport au secrétaire d'Etat (Hillsborough). Il transmet un rapport sur l'île. A Magpee, Saint-Pierre et Trois-Rivières existent de petits établissements anglais avec des pêcheries peu importantes, et à Trois-Rivières il se fait un peu d'exploitation de bois, exploitation qui peut se développer, attendu que le bois est remarquablement bon ; le sol de l'île est fertile. Arrivée d'émigrants envoyés par Montgommery, procureur général, par Stuart et par Richardson. Arrivée et assermentation de Patterson ; la cour suprême s'est ouverte le 24 septembre. Actes adoptés par l'Assemblée. Il a été à l'île au mois de mai, apportant avec lui six mois de provisions. La récente arrivée du lieutenant-gouverneur l'a empêché de faire venir des provisions, et comme ce qu'il avait était à peu près épuisé il obtint la permission de retourner à Halifax avec sa famille, attendu qu'il n'y avait pas de vivres sur l'île ; le non-paiement des effets escomptés pour son traitement l'a placé dans une très pénible position. Il demande une augmentation de traitement, avec prière que des dispositions convenables soient prises pour effectuer le paiement. 81

23 mai,
Charlottetown

Patterson au même. Il a reçu la circulaire relative à la conduite violente du gouverneur du Buenos Ayres et les circulaires subséquentes disant qu'un arrangement pacifique avait été fait. Les avantages qui en résultent pour l'île, qui est dépourvu de défense. 91

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 17. Voir aussi "B. T., St. J.", vol. 1, p. 43.)

23 mai,
Charlottetown

Patterson au secrétaire d'Etat (Hillsborough). Le plaisir qu'il éprouve de voir sa conduite approuvée. Le rapport avantageux qu'il a fait du chenal est confirmé. Au printemps il a fait des expériences en agriculture et en jardinage. Observations sur l'ordonnance relative à la pêche du morse. Difficultés de se rendre compte des bornes des lots de terre ; besoin d'un arpenteur. Wright, qu'il a recommandé, écrira lui-même. Nécessité d'une église, d'une cour de justice et d'une prison ; il espère qu'on enverra un détachement de troupes. "B. T., St. J.", vol. 1, p. 95

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 79. Voir aussi "B. T., St. J.", vol. 1, p. 47.)

1er juin,
Charlottetown

Patterson au secrétaire d'Etat. Il transmet une ordonnance réglant la vente des spiritueux, pour protéger contre les abus dans le paiement des journaliers, etc., ainsi qu'une ordonnance pour empêcher les serviteurs et les débiteurs de quitter l'île sans le consentement des créanciers et des maîtres. Il transmet les procès-verbaux du conseil et la copie des commissions. 99

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 23. Voir aussi "B. T., St. J.", vol. 1, p. 51. Les doubles des formules de commission se trouvent aux pp. 55 à 67, et une autre copie de la commission de Callbeck en qualité de substitut à la page 95.)

Inclus. Formule de la commission du juge en chef. 103

Formules des commissions des juges de paix. 107

(Les noms des premiers juges furent Thomas Desbrisay, Phillips Callbeck, Thomas Wright et George Burns.

Formule de la commission de substitut et de juge de la cour de vérification.

Commission du préposé aux passeports, conformément à l'ordonnance qui défend au capitaine de vaisseaux d'amener des personnes de l'île sans passeport.

Journal du conseil, du 19 septembre 1770 au premier juin 1771.

(Autre copie dans "B. T. Can." (Q), vol. 79, p. 95.)

Ordonnances.

125, 143

1771.
3 juillet,
Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Hillsborough) à Duport. Son retour à Halifax semble avoir été inévitable. Il espère que Smith pourra percevoir suffisamment de redevances pour payer les fonctionnaires. Il ne peut seulement recommander une augmentation des appointements de Duport. 87
- (Copie au "Col. Off., St-J.", p. 51.)
- 24 juillet,
Charlottetown. Patterson au secrétaire d'Etat (Hillsborough). Il est heureux de voir dans les estimations budgétaires destinées à la Nouvelle-Ecosse la somme de £1,500 accordée par le parlement et qui est une partie des £3,000 pour la construction d'une église, d'une cour de justice et d'une prison. Le bon effet de ce crédit, qu'il administrera avec économie. Il est peiné de voir qu'il n'y a pas d'octroi pour les routes publiques. Il a tracé à ses propres risques un chemin pour Princetown. Il a modifié le plan de la ville et il transmet copie de ce qu'on se propose de faire. Son avantage au point de vue du climat dans une région septentrionale. Il ne concédera pas un lot complet à chaque personne, mais il doublera les lots à pâturage, afin de permettre aux colons de se procurer du lait, du beurre, des racines, etc. 151
- (Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 25. Voir aussi "B. T., St. J.", vol. 1, p. 69. 155
- Inclus.* Plan de Charlottetown. (Un plan a été dressé par Morris, en 1768, lequel a été modifié par le plan actuel. Les deux sont reproduits à titre de comparaison.) Le plan de Morris est au nombre des cartes de la chambre de commerce, dossier 38, n° 21.
- 2 août,
Charlottetown. Adresse du premier grand jury de l'île Saint-Jean. "A. & W. I.", vol. 413, p. 36
- 3 septembre,
Charlottetown. Patterson au secrétaire d'Etat (Hillsborough). Transmet l'ordonnance relative au recouvrement des rentes. Observations sur ce qu'elle stipule et les raisons qui ont motivé son adoption. "B. T., St. J.", vol. 1, p. 157 (Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 30. Voir aussi "B. T., St. J.", vol. 1, p. 91.)
- Incluses.* Ordonnances relatives au recouvrement efficace de certaines rentes de Sa Majesté dans l'île de Saint-Jean.
- 3 septembre,
Fort-Amherst. Duport au secrétaire d'Etat. Il est revenu d'Halifax. Il n'est pas arrivé de colons cet été, à l'exception de Burns et sa famille et de 17 personnes amenées par McDonald. Stewart en attend 500 à Magpec, mais s'ils arrivent ils rencontreront de grandes difficultés, vu l'époque avancée de l'année. Au premier terme de la cour de justice trois personnes convaincues de félonie ont été condamnées à la flagellation. Des chemins seront ouverts grâce aux avances faites par le gouverneur et d'autres messieurs entreprenants. Mesures prises à l'égard des rentes; demande que jusqu'à ce qu'elles puissent se percevoir régulièrement, on puisse établir un système pour le paiement des émoluments des fonctionnaires. "B. T., St. J.", vol. 1, p. 169
- (Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 31, où ce document est daté du 2 septembre. Voir aussi "B. T., St. J.", vol. 1, p. 73.)
- Inclus.* Adresse du premier grand jury, voir août 12.
- 17 septembre,
Whitehall. Pownall à Patterson. Dépêches reçues. "Col. Off., St. J.", p. 52
- 29 septembre,
Charlottetown. Patterson au secrétaire d'Etat (Hillsborough). Dépêches et leurs *incluses* reçues. "B. T., St. J.", vol. 1, p. 193
- 2 octobre,
Whitehall. Pownall à Patterson. Dépêches reçues. "Col. Off., St. J.", p. 52
- 15 octobre,
Fort-Amherst. Duport au même. Le remercie au sujet de ce qu'il dit de l'augmentation de son traitement, lorsque l'île sera en position de le justifier. Neuf

1771.

personnes envoyées par Desbrisay sont arrivées, et environ 10 personnes venues d'elles-mêmes sont arrivées à Magpec. "B. T., St. J.", vol. 1, p. 185

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 39.)

18 octobre,
Charlottetown

Patterson à Dupont. Naufrage d'un vaisseau à bord duquel se trouvaient Fergus, conseiller, et sa famille; tout le monde à bord ont péri. Sa mort, et le fait que Wright s'occupe de l'arpentage, a réduit le conseil à cinq; a nommé John Patterson et George Burns. Résultats favorables de ses espérances en agriculture. L'immense augmentation des pommes de terre que signalent deux des fermiers de Holland. Pas de réponse de Gage à la demande de troupes. 189

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 37.)

3 novembre,
Charlottetown

Le même au même. Demande la permission d'apporter de Cap-Breton des matériaux pour les édifices publics. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 2, p. 5

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 40.)

4 décembre,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Hillsborough) à Patterson. Dépêches reçues. D'après les nouvelles favorables de l'île, il espère que les propriétaires ne refuseront pas plus longtemps l'appui qu'ils sont tenus en honneur de donner au gouvernement établi à leur propre demande. On ne peut rien faire au sujet des ordonnances tant que la chambre de commerce n'aura pas fait de rapport à leur égard. Il espérait que grâce aux plans complets il n'y aurait pas eu besoin d'arpenteur. Toutefois, à la suite des représentations qu'on a fait il a recommandé la nomination de Wright, laquelle a été sanctionnée par le roi. La modification du plan de Charlottetown est laissée à sa discrétion, attendu que la chose exige la connaissance des lieux; pour la même raison on ne peut envoyer des plans pour les édifices publics. Vol. 1, p. 179

(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 53.)

1772.
11 janvier,
Whitehall.

Le même au même. D'après les nouvelles favorables du sol, etc., il espère que les propriétaires rempliront leurs engagements. La question de l'envoi de troupes est laissée à la discrétion de Gage. Ne peut donner des espérances d'un crédit pour la construction de chemins. Vol. 2, p. 1

(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 53.)

4 mars,
Trésorerie.

Robison à Pownall. Envoie, pour la considération des lords du commerce, une requête des propriétaires de l'île Saint-Jean demandant de l'aide pour la construction de chemins publics. "B. T., St. J.", vol. p. 79

Incluse. Requête qui fait voir les misères des colons à cause de l'absence des chemins. Les plus nécessaires sont ceux de Charlottetown à Princeton, 35 milles, à Saint-Pierre, environ 30 milles, et à Georgetown, environ 35 milles. Le prix de revient de ces chemins, y compris les ponts, est porté à £5 du mille; demande du secours à cause de l'impossibilité où se trouvent les habitants de prélever la somme nécessaire. 83

27 mars,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Hillsborough) à Patterson. Des instructions ont été envoyées à Campbell pour permettre que des matériaux soient pris au Cap-Breton, mais la permission ne doit pas s'étendre à toute l'île, attendu qu'on n'a pas encore pris de décision au sujet de Louisbourg. La moitié seulement du coût total des édifices publics a été mise dans les estimations budgétaires de 1772, on pourvoira au reste plus tard. "B. T., St. J.", vol. 1, p. 9

(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 57.)

28 mars,
Charlottetown

Patterson au secrétaire d'Etat (Hillsborough). Transmet copie de deux ordonnances, avec observations. L'hiver a de nouveau démontré la nécessité des chemins. Le beau temps de l'hiver dernier. 13

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 41; voir aussi "B. T., St. J.", vol. 1, p. 3, et vol. 3, p. 17.)

Incluses. Ordonnance relative aux procès des criminels, etc. 25

1772. Ordonnance décrétant d'ouvrir et de rendre passable pour les traîneaux le chemin de Georgetown entre Charlottetown et le bourg de Saint-André, appelé Trois-Rivières. 29
- 10 avril, Pownall à Robinson. Les lords du commerce font rapport que l'on ne doit pas acquiescer à la requête des propriétaires de l'île Saint-Jean, demandant un octroi pour des chemins. "B. T., St. J.", vol. 4, p. 131
- 14 mai, Charlottetown Patterson au secrétaire d'Etat (Hillsborough). Les nouvelles que l'on donne du climat ne sont pas plus favorables que celui-ci le mérite. Le besoin d'un arpenteur pour mesurer les terres conformément au plan. Son désappointement de ce qu'il n'a pas reçu de plans ni d'estimation pour les édifices publics. 21
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 45. Voir aussi "B. T., St. J.", vol. 1, p. 107.)
- 14 mai, Charlottetown Le même à Pownall. On l'a informé qu'on a reçu ses lettres; aucune réception de la circulaire ordonnant le deuil pour la mort de la princesse douairière de Galles. 37
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 47.)
- 29 mai. Requête de Jones Montgomery, procureur général d'Ecosse, demande la concession des îles Panmure, Boughton et Lenox, voisines de sa propriété dans l'île Saint-Jean. "B. T., St. J.", vol. 1, p. 87
(La requête ne porte pas de date; elle a été lue par les lords du commerce à la date inscrite en marge.)
- 14 juillet, Charlottetown Patterson au secrétaire d'Etat (Hillsborough). Transmet l'ordonnance relative au recouvrement des dettes de pas plus de 40 chelins, avec observations. 41
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 47.)
- 7 août, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Hillsborough) à Patterson. Transmettra à la chambre de commerce les deux ordonnances expédiées le 28 mars. Leur unique valeur se repose sur l'acceptation volontaire des habitants. 17
(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 58.)
- 27 août, Dublin. Desbrisay à Dartmouth. Transmet une requête de Samuel Smith, agent pour Saint-Jean, demandant des chemins sur l'île et un détachement de troupes pour aider aux travaux publics. Suit une requête correspondante à celle dont parlent les lettres, mais datée du 30 décembre 1772. Papiers de Dartmouth.
- 26 septembre, Dumfries. George Fead à John Pownall. Il faisait partie d'une compagnie d'artillerie dans la Floride ouest lorsque les terres de l'île Saint-Jean, ont été divisées, de sorte qu'il a perdu l'occasion d'en demander. Patterson lui a promis l'île Panmure. Demande à Pownall d'exercer son influence dans l'espèce. "B. T., St. J.", vol. 1, p. 97
- 30 septembre, Charlottetown *Incluse.* Requête demandant la concession de l'île Panmure. 103
Dupont au secrétaire d'Etat (Hillsborough). A déménagé de Fort-Amherst à Charlottetown. Les frais qu'il a faits pour l'installation d'une maison; il demande qu'en dédommagement on lui cède la maison et le lot de terre." "Col. Cor., P.E.I.", vol. 2, p. 49
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 48. Voir aussi "B. T., St. J.", vol. 1, p. 115.)
- 4 novembre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Dartmouth) à Patterson. Dépêches reçues. Il espère que les avantages de l'île pourront bientôt justifier le but commercial pour lequel l'administration séparée a été établie. Il regrette que l'efficacité des ordonnances doit dépendre du consentement des habitants. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 2, p. 45
(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 60.)
- 27 novembre, île Saint-Jean. Patterson aux lords du commerce. Relativement à la requête du procureur général demandant la concession de trois petites îles, il dit que Hillsborough était d'avis, ainsi que la majorité des propriétaires,

1772.

que le meilleur moyen de vendre les trois petites îles était de les vendre au plus haut enchérisseur, afin de prélever un fonds pour le service public, tout en donnant préférence à ceux dont les terres avoisinent les îles. Il n'a donc rien fait, dans l'espoir que l'accroissement de la population lui permettrait de vendre les îles avec avantage, mais il n'en a pas une perspective qui justifierait de retarder la concession à ces messieurs qui pourraient les coloniser. Zèle du procureur général à promouvoir le bien public de Saint-Jean. Descriptions des trois îles. Demande des instructions quant à la vente des autres. "B. T., St. J.", vol. 1, p. 155

27 novembre,
Charlottetown

Patterson au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Félicite Sa Seigneurie sur sa nomination. 61

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 50. Voir aussi "B. T., St. J.", vol. 1, p. 163.)

Sans date.

Requête de Michael Swan pour le paiement d'un compte que lui a accordé Callbeck, procureur général de l'île Saint-Jean, pour deniers avancés; Callbeck, à raison de sa position, est à l'abri de poursuite qui pourraient sans cela lui être intentées. Papiers de Dartmouth.

1773.
3 février,
Whitehall.

Secrétaire d'Etat (Dartmouth) à Patterson. La maison entre les mains de Duport devra servir de résidence au juge en chef. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 2, p. 53

(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 61.)

3 février,
Whitehall.

Le même à Duport. Patterson a été prié de faire servir à la résidence du juge en chef la maison dont il (Duport) a pris possession. 57

(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 61.)

17 février,
île Saint-Jean.

Patterson au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Transmet procès-verbal du conseil, avec des observations sur l'ordonnance pour le recouvrement des petites sommes, les raisons qui l'ont motivée ont déjà été transmises. Résolution relative à l'organisation d'une Chambre d'Assemblée com- 87
pasée de 18 membres.

(Double au "A. & W. I.", vol. 413, p. 58.)

Inclus. Procès-verbaux du conseil, du 7 juillet 1772 au 17 février 1773.

10 avril,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Dartmouth) à Patterson. Le remercie pour ses félicitations. 65

(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 62.)

21 avril.

Requête de Desbrisay demandant un traitement comme lieutenant-gouverneur, à même le surplus des rentes. "B. T., St. J.", vol. 1, p. 159 (Pas de date. Déposé devant les lords du commerce à la date inscrite en marge.)

13 mai,
Londres.

Desbrisay à Dartmouth. Présente une proposition pour peupler l'île Saint-Jean.

Inclus. Proposition imprimée du Manuel Lutterloh d'envoyer 4,000 familles s'établir comme fermiers et colons sur des propriétés dans l'île.

20 mai,
Litchfield.

La lettre et ce qu'elle contient sont dans les documents de Dartmouth. Desbrisay à Dartmouth. Il offre d'acheter un lopin de terre sur l'île Saint-Jean. Christie a offert de vendre le sien; il offre d'agir comme agent pour l'achat et l'administration sans frais; le revenu auquel on s'attend. Papiers de Dartmouth.

20 mai,
île Saint-Jean.

Patterson au même. Dépêches reçues; d'après les avantages qu'offre l'île, il n'a pas de doute que des colons seront attirés en assez grand nombre pour justifier le but pour lequel elle a été constituée en gouvernement séparé. Les dures difficultés des fermiers colons; position lamentable des fonctionnaires à moins que des mesures ne soient prises pour payer leurs traitements, les rentes étant absolument insuffisantes. Ils n'auraient pu vivre sans des avances non autorisées qu'il (Patterson) a faites et qui ne lui seront peut-être pas remboursées. A moins que l'on n'adopte des

1773.
mesures pour payer les traitements il devra se démettre, attendu qu'il à déjà dépensé une fortune qui lui aurait permis de vivre indépendant ailleurs.
"Col. Cor., P. E. I.", vol. 2, p. 103
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 60.)
- 21 mai,
île Saint-Jean. Patterson à Dartmouth. Conformément aux instructions, il a fait servir la maison de Dufort à la résidence du juge en chef pour le moment.
107
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 64.)
- 6 juin,
Charlottetown. Le même au même. Description d'une cale construite à Charlotte-town pour faciliter le chargement et le déchargement des marchandises, et l'embarquement et le débarquement des passagers.
111
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 65.)
- 7 juin,
Charlottetown. Le même au même. Il n'a pu obtenir une offre pour la construction des édifices publics; force lui sera peut-être d'entreprendre les travaux lui-même.
115
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 69.)
- 14 juin,
Whitehall. Les lords du commerce au roi. Les îles démandées par le procureur général ne doivent pas être concédées avant qu'on ait reçu un rapport du gouverneur Patterson.
"B. T., St. J.", vol. 4, p. 132
- 15 juin,
Charlottetown. Dufort au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Le remercie pour la décision prise relativement à la maison; comme elle doit servir de résidence à un fonctionnaire public, il demande le remboursement des argents qu'il a dépensé pour cette maison.
77
(Double dans "A. & W. I.", vol. 13, p. 52.)
- 14 juillet,
île Saint-Jean. Patterson au même. Vacances dans le conseil créées par l'absence de membres; réintégration de Wright. La dissolution de l'Assemblée résolue par le conseil; la construction des chemins est absolument nécessaire; ces travaux donneraient de l'ouvrage aux colons pauvres nouvellement arrivés; les fonds pour cet objet seront pris à même le crédit destiné aux édifices publics, ce qui sera, il l'espère, sanctionné par le parlement.
119
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 69, qui porte la date du 15.)
- 16 juillet,
Charlottetown. Journaux du Conseil législatif du 7 au 16 juillet. "B. T.", Can. (Q), vol. 19, p. 53. (Ces documents feront partie de la collection générale de journaux.)
Inclus. Procès-verbaux du conseil, du 5 au 12 juillet.
123, 127
- (A la page 123 se trouve la liste des membres avant la constatation de vacances, et à la page 133 celle des membres après cette constatation.)
- 11 août,
île Saint-Jean. Patterson au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Transmet treize actes adoptés par l'Assemblée générale; il en donne les titres avec des observations. La Chambre d'Assemblée est ajournée au premier avril; il se propose de la dissoudre à cette date.
159
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 76.)
- Les actes se trouvent dans une collection imprimée parmi les archives jusqu'en 1817.
- Les ordonnances du conseil antérieurement à 1773 se trouvent dans les actes "B. T.", vol. 395, et dans les volumes 1 et 2 de "Col. Cor., P. E. I." Il n'y a pas encore de copies des ordonnances dans les archives.
- 19 août,
île Saint-Jean. Patterson au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Il a nommé Wright arpenteur général, tel qu'ordonné; relativement à son traitement.
73
(Un double en date du 20 se trouve à la page 135. Copies dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 51, en date du 19, et à la page 73, en date du 20.)
- 19 août,
Charlottetown. Dufort au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Il fait un exposé de ses services depuis 1749, et il demande une augmentation de traitement afin de maintenir la dignité de la position de juge en chef.
81

1773.

28 août,
Dublin.

(Double dans "A. & W. I.", vol. 13, p. 53.)
Desbrisay à Dartmouth. Il transmet des formules de procuration et de baux relativement à des terres dans l'île Saint-Jean, pour servir de modèle pour les terres de Sa Seigneurie en Floride. Sir Charles Saunders a offert de lui (à Desbrisay) vendre ses terres dans l'île Saint-Jean, qu'il offre de transporter à Sa Seigneurie pour le prix qu'il doit payer à sir Charles, et de les reprendre au cas où l'achat ne serait pas avantageux pour Sa Seigneurie.

Incluse. Formule de procuration, etc.

2 septembre,
île Saint-Jean.

(La lettre et son contenu se trouvent parmi les papiers de Dartmouth.)
Patterson au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Le ministre destiné à Charlottetown, bien que nommé depuis près de quatre ans, n'est pas encore venu, de sorte qu'on trouve beaucoup à redire de ce qu'il n'y a pas d'ordonnances religieuses. Si Caulfield ne prend pas possession de sa cure on devrait en nommer un autre.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 2, p. 139

24 septembre,
Charlottetown

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 75.)
Requête du juge en chef Dufort, du procureur général Callbeck, du grand prévost Allanby, et du greffier de la couronne John Budd, alléguant que l'île a été constituée en gouvernement séparé et distinct de la Nouvelle-Ecosse, à la condition que les propriétaires payeraient des rentes suffisantes pour faire face aux dépenses; que ces rentes n'ont pas été payées, de sorte qu'il n'y a pas de fonds pour leurs appointements, ce qui a été pour eux la cause de graves difficultés, ayant rempli leur charge respective durant quatre années. Les requérants prient que leurs appointements soient garantis en la manière que Sa Majesté jugera le mieux.

Papiers de Dartmouth.

1er octobre,
Portsmouth,
N. H.

Thomas Wright au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Il remercie Sa Seigneurie pour son avis relativement à sa demande d'appointements d'arpenteur dans l'île Saint-Jean. Holland l'a employé au relevé hydrographique du Saint-Laurent afin d'en faire un dessin général, et il s'est arrêté à Charlottetown en route. Soucis de Patterson à cause du retard qu'éprouve l'exécution de ses fonctions dans l'île Saint-Jean; confusion parmi les colons par suite de l'absence de bornes convenables. Sur les assurances que lui a données Patterson à l'endroit d'un traitement, il a promis de revenir à l'automne. Comme c'est pour le service de l'Etat qu'il s'absente de l'arpentage général, il espère que l'on ne mettra pas fin à son traitement avant que celui de l'île commence. Il espère qu'il sera protégé.

"B. T., St-J.", vol. 1, p. 167

9 novembre,
Whitehall.

Pownall à Desbrisay. Le roi a ordonné de cesser les annonces pour l'encouragement de l'émigration d'Angleterre à l'île Saint-Jean.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 2, p. 69

15 novembre,
île Saint-Jean.

(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 63.)
Patterson au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Il répondra aux questions au sujet de l'île à la première occasion.

Vol. 3, p. 5

22 novembre,
Dublin.

Desbrisay à Pownall. Il est peiné de ce que ses annonces demandant des fermiers pour ses terres dans l'île Saint-Jean aient créé du mécontentement; n'a jamais pris un fermier du nord de l'Irlande sans le contentement; n'a jamais pris un fermier du nord de l'Irlande sans le contentement du propriétaire ou de l'agent des terres.

Vol. 2, p. 147

22 novembre,
Dublin.

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 81.)
Le même au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Il a mis fin à ses annonces demandant des fermiers pour ses terres dans l'île Saint-Jean à cause du mécontentement de Sa Seigneurie. Il ne voulait pas essayer d'obtenir des fermiers sans la permission des propriétaires, et transmet une note de l'agent de lord Hertford comme preuve de ceci.

Papiers de Dartmouth.

1773.
26 novembre,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Dartmouth) à Caulfield. S'il ne se rend pas à sa cure à Charlottetown, un adjoint sera nommé avec la solde complète.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 2, p. 143

(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 65.)

1er décembre,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Dartmouth) à Patterson. Il exprime sa satisfaction de ce qu'une législature complète a été organisée pour l'île de Saint-Jean, attendu qu'il n'y a pas d'objection sérieuse à l'élection de représentants à l'Assemblée; il espère que la législature adoptera des mesures pour la perception efficace des rentes. La lettre écrite par Desbrisay concernant la construction de chemins n'était pas autorisée et elle ne justifiait pas non plus l'emploi d'un fonds destiné à un objet différent. Il ne peut recommander de paiements en sus de la somme provenant des rentes. Il ne peut que faire rapport à la Trésorerie des dépenses faites pour le quai, avec l'espoir que le peu d'importance de la somme engagera Leurs Seigneuries à y pourvoir. La conduite répréhensible de Caulfield, pour laquelle il ne peut être remplacé, mais les émoluments peuvent être donnés à la personne qui officie. Il ne peut recommander de traitement en faveur de Wright comme arpenteur général, attendu que le public ne doit pas être appelé à défrayer des dépenses pour l'établissement du gouvernement civil. Les lords du commerce peuvent en décider autrement, et si Wright désire demeurer dans cette incertitude sur l'île, il peut le faire, attendu que le traitement pour l'autre administration (la Nouvelle-Ecosse) peut se continuer, et il pourra reprendre ses fonctions dans Halifax si sa demande ne réussit pas.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 2, p. 151

(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 65.)

Sans date.

Requêtes des propriétaires faisant voir les désavantages résultant de l'absence d'un arpentage convenable de l'île, ce qui retarde la colonisation, etc., et demandant qu'un arpenteur résidant soit nommé à cette charge.

Papiers de Dartmouth.

"Suggestions au sujet de l'île Saint-Jean en Amérique Septentrionale. Les traitements des fonctionnaires devraient être payés à même les ventes; ceci n'a pas été fait, et ils demandent que le gouvernement les paye. Les propriétaires disent que les ventes sont trop élevées. Il suggère qu'une réunion de l'Assemblée soit convoquée, et qu'elle adopte une loi pour autoriser la vente des terres pour le paiement des rentes. Le gouverneur se plaint de l'insuffisance de son traitement, et a présenté qu'il présentera une requête à la commission du Trésor pour en obtenir du secours. La cause des frais extraordinaires quant à lui provient du fait qu'il loge des étrangers, attendu qu'il n'y a pas d'hôtel dans la capitale, et les dépenses augmenteront si une réunion de l'Assemblée est convoquée. On a besoin de £500 pour faire des chemins. Le préposé au commerce maritime n'a pas de traitement; jusqu'à ce que le commerce justifie l'imposition de droits, il devrait toucher un traitement.

Il semble y avoir une lacune dans le document qui précède. Tous deux se trouvent dans les papiers de Dartmouth.

(L'Assemblée a été convoquée pour la première fois en 1773, de sorte que la date des documents qui précèdent ne peut être antérieure à cette année-là.)

1774.
8 janvier,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Dartmouth) à Patterson. Il a transmis les actes de la législature à la chambre du commerce, et il enverra aussi un rapport sur l'état misérable des fonctionnaires, par suite de l'insuffisance du fonds qui sert au paiement de leur traitement.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 1

(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 70.)

20 janvier,
Old Jewry.

Demande de la requête des propriétaires de l'île Saint-Jean: qu'on prolonge les délais pour le paiement de la deuxième moitié des

1774.

rentes, en considération du paiement d'une moitié à compter du 1er mai 1767, au lieu de la Saint-Michel, cinq ans après les concessions, et de l'organisation de l'île en gouvernement séparé. Annexée est une liste des propriétaires, indiquant les sommes versées et celles qui restaient à verser le premier mai 1774.

"B. T., St. J.", vol. 1, p. 171

(Voir aussi pp. 235, 237, où se trouve une copie qui diffère dans quelques détails.)

12 février,
Dublin.

Desbrisay à Dartmouth. Il se serait rendu à Londres avant aujourd'hui n'eût été une attaque de fièvre scarlatine. Pour aider à Sa Seigneurie à vendre ses terres dans la Floride Orientale, il transmet ses conditions pour la vente de ses terres dans l'île Saint-Jean, et les propositions de Lutterloh pour leur affermage. Le vendeur de 20,000 acres réalisera £10,000 dans cinq ans, et l'acquéreur, en avançant £2,102, touchera £2,000 à jamais. Depuis qu'on lui a défendu de prendre des fermiers dans le Royaume-Uni, il a adopté ce mode pour coloniser ses terres.

Papiers de Dartmouth.
Les propositions incluses de Lutterloh sont les mêmes que celles transmises le 13 mai 1773, avec en outre un certificat de sa position.

Proposition de Desbrisay pour la vente et l'affermage du lot 31, indiquant le prix de revient pour l'acquéreur et les bénéficiaires.

15 mars.

Barrington à Pownal. Il transmet une demande d'Adair, médecin, pour la déposer devant Dartmouth. Une demande (non datée) d'Adair est incluse, pour la concession d'un petit lopin de terre près de Georgetown, à un quart de mille de sa propriété, devant servir à des objets de pêche.

Papiers de Dartmouth.

23 mars.

Opinion de l'avocat Jackson sur des actes adoptés dans l'île Saint-Jean, en juillet 1773. Trois sont désapprouvés pour les motifs indiqués, Jean, en juillet 1773. Trois sont désapprouvés pour les motifs indiqués, savoir : "Acte pour le recouvrement officieux des rentes ;" "Acte pour faciliter les procès des criminels ;" et "Acte pour la construction de chemins publics". Les autres ne contiennent rien qui offre matière à objection au point de vue de la loi.

"B. T., St. J.", vol. 1, p. 175

31 mars,
Whitehall.

Les lords du commerce à Pownal. Transmettent un rapport sur les lois de l'île Saint-Jean, adoptées en juillet 1773 ; le rapport énonce les objections essentielles qu'offrent trois de ces lois, et il le prie de recommander à la législature l'adoption de lois qui les modifient.

"B. T., St. J.", vol. 4, p. 135

31 mars,
Berners
Street.

Le général Worge à Dartmouth. Il se plaint que les terres qu'il a vendues à Desbrisay l'ont été par ce dernier de telle façon qu'il se trouve dans l'impossibilité de recouvrer une hypothèque.

Papiers de Dartmouth

26 avril.

Requête de Robert Adair, demandant la concession de l'île Savage, dans la paroisse d'Egmont, cette île lui étant avantageuse pour ses pêches. (Sans date ; copie transmise à Patterson à la date portée en marge.)

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 9

1er mai,
île Saint-Jean.

Patterson au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Réponse à la demande de renseignements sur l'île Saint-Jean. Chaque question est reproduite et répondue séparément.

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 84.)

Suit un tableau comparatif de la température à Anticosti, Québec, Portsmouth (Nouvelle-Angleterre), île Saint-Jean et Londres. 33

1er mai,
Piccadilly.

Desbrisay au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Il remercie pour la recommandation qu'il attend au sujet du traitement de £200 comme lieutenant-gouverneur, mais il fait des instances pour obtenir une décision.

Papiers de Dartmouth.

11 mai,
Londres.

Le même au même. Transmet la démission du rév. M. Caulfield. Il serait reconnaissant si son fils était choisi pour remplacer le chapelain du gouverneur.

Papiers de Dartmouth.

- 1774.
- 15 mai. Démission incluse, en date du 12 avril, Dublin.
Requête de Desbrisay demandant la nomination de son fils comme chapelain du gouverneur de l'île Saint-Jean. La date est au verso. 39
Papiers de Dartmouth.
- 21 mai, île Saint-Jean. Patterson au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Mort du juge en chef Duport après de grandes souffrances. Il a nommé trois personnes pour remplir la charge, à titre de mesure temporaire, et il demande qu'un avocat compétent soit nommé. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 35
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 102.)
Inclus. Commission conférée à Robert Stewart, John Russell Spence et Thomas Wright pour remplir la charge de juge en chef. 39
- 24 mai, île Saint-Jean. Patterson au secrétaire d'Etat (Dartmouth). La satisfaction qu'il éprouve de voir approuvé le mode qu'il a adopté pour compléter la législation. Il n'a pas cru que la lettre de Desbrisay était officielle, mais il était heureux de voir que son désir de faire des chemins était l'objet d'un appui collatéral. Il n'y a pas encore de ministre; il demande la nomination de Edward Patterson, auquel on pourrait verser le traitement de Caulfield. Il remercie Sa Seigneurie de ce qu'elle veut bien reconnaître qu'il désire être utile. 43
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 104.)
- 15 juin, île Saint-Jean. Patterson à Pownall. Dépêches et leur contenu reçus. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 47
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 106.)
- 16 juin, île Saint-Jean. Patterson à Knox. Le discours du roi et les adresses des deux chambres du parlement en réponse reçues. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 51
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 107.)
- 6 août, Londres. Desbrisay au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Il transmet en faveur de son fils un certificat signé par l'évêque Waterford et autres. Si son fils était recommandé à la fonction de chapelain la chose sera acceptée avec gratitude. Le certificat est inclus. Papiers de Dartmouth.
- 18 août, Londres. Lord W. Campbell au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Il recommande Gibbons pour succéder à Duport comme juge en chef de l'île Saint-Jean. Papiers de Dartmouth.
- 20 août, île Saint-Jean. Patterson au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Il accuse Desbrisay de manœuvres illégales. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 59
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 108.)
- 2 septembre, île Saint-Jean. Patterson au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Il demande un congé. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 63
(Copie au "B. T., St. J.", vol. 2, p. 41.)
- 20 octobre, île Saint-Jean. Patterson au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Il transmet des actes adoptés par la législature, en les accompagnant d'observations, et les raisons pour lesquelles il les a sanctionnés. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 79
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 112.)
- 26 octobre, île Saint-Jean. Patterson à Knox. Il a reçu et publié les actes du parlement. (On n'y trouve pas de titres.) "Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 71
A la même date une lettre semblable est adressée à Pownall. 75
- 10 novembre, île Saint-Jean. Patterson au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Il transmet les procès-verbaux du conseil, du 18 février au 7 novembre. 87
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 118.)
Inclus. Procès-verbaux du conseil. 91
- 20 novembre, île Saint-Jean. Patterson au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Ordre de concéder l'île Savage à Adair, tel qu'indiqué. 121
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 118.)
- 10 décembre, Somerset-House. Desbrisay au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Il transmet la description de deux lopins de terre dans l'île Saint-Jean, faite par Clarke, un quaker qui est allé s'y établir. Il recommande de nouveau à Sa Seigneurie de les acheter à titre de placement.

1774.

Une courte description sous forme de tableau est incluse.

Papiers de Dartmouth.

—décembre.

Le comte de Warwick au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Il transmet une requête demandant la nomination de Peter Stewart comme juge en chef de l'île Saint-Jean.

Papiers de Dartmouth.

Sans date.

Incluse. La requête.

C. Greville au secrétaire d'Etat (Dartmouth). L'éducation de Peter Stewart en matière de loi; c'est un grand propriétaire dans l'île Saint-Jean; il a dépensé une somme considérable à la culture de sa propriété, et il a expédié environ 200 personnes qui sont établies depuis plus de deux ans. Il fait des excuses de mentionner Stewart après avoir recommandé Grant. S'il le nomme, le gouvernement n'aura pas une personne plus digne à son emploi, à raison de ses qualités, qui sont énumérées. (La lettre a été écrite en réponse à une demande de renseignements sur la compétence de Stewart à remplir la fonction. Lord Dartmouth fut secrétaire des colonies du mois d'août 1772 au mois de janvier 1776. Stewart fut nommé juge en chef en 1775, de sorte que la lettre a été écrite à la fin de 1774, ou au commencement de 1775.)

Papiers de Dartmouth.

1775.
7 janvier,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Dartmouth) à Patterson. Il le remercie pour ses réponses précises aux questions qu'il lui a envoyées. Il insistera de nouveau pour qu'une somme soit mise dans les estimations budgétaires pour secourir les fonctionnaires incapables de se faire payer leur traitement; ne voit pas d'objection aux dispositions actuelles prises à l'égard de la charge de juge en chef; il espère envoyer bientôt une personne compétente. Il a nommé un fils de Desbrisay, ministre de Saint-Jean, à la place de Caulfield. Quant à accorder un congé à Allanby la chose est laissée à la discrétion de Patterson.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 55

(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 72.)

20 janvier,
Saint-James,
1er février,
Whitehall.

Mandat accordant un congé à Patterson. "B. T., St. J.", vol. 2, p. 44

Le secrétaire d'Etat (Dartmouth) à Patterson. Congé accordé.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 67

(Double dans "B. T., St. J.", vol. 2, p. 45. (Copie au "Col. Off., St. J.", p. 74.)

12 février,
île Saint-Jean.

Patterson au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Par suite de froids hâtifs, le vaisseau par lequel il avait l'intention d'envoyer des dépêches est pris dans les glaces. Il essaie d'engager des hommes à tenter de se rendre à la Nouvelle-Ecosse dans un petit canot. Si la chose réussit cela ouvrira une communication avec l'île en hiver.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 125

1er mai.

Etat général des rentes de l'île Saint-Jean. "B. T. St. J.", vol. 1, p. 191

Sans date; l'état de compte est fait jusqu'à date en marge. Un second état se trouve à la page 203. Les deux premières colonnes de chaque compte s'accordent; la troisième colonne, "Rentes dues et à percevoir, 1^{er} mai 1775", donne dans le premier (p. 191) £6,023 2s. 8d., et dans le second £5,966 9s. 4½d.

15 juin.

L'honorable John Yorke au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Il rappelle à Sa Seigneurie une promesse que Desbrisay croit lui avoir été faite sur la demande de sir John Yorke.

La copie de la réponse est incluse, et dit que cette promotion se fera selon que sa compétence la justifiera.

Papiers de Dartmouth.

21 juin,
Somerset-
House.

Desbrisay au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Demande d'être nommé à la Grenade ou à tout autre gouvernement. Il transmet une requête.

La requête de la même date offre de lever un bataillon de 500 hommes pour aller servir en Amérique.

Papiers de Dartmouth.

1775.
30 juin,
Saint-James. Décret du conseil renvoyant aux lords du commerce, pour que ceux-ci l'examinent et en fassent rapport, la requête de Desbrisay demandant des îles adjacentes à l'île Saint-Jean. "B. T., St. J.", vol. 1, p. 193
La requête est annexée. 195
- 18 juillet,
Dublin. Lord Ligonier à Desbrisay. Il est incapable de l'aider auprès de Dartmouth, ne connaissant pas Sa Seigneurie. Lui recommande de s'adresser à sir Joseph Yorke. Papiers de Dartmouth.
- 24 juillet,
Charlottetown. Wright au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Patterson a une requête (de Wright) à présenter; les dommages que sa famille éprouvera s'il lui faut quitter l'île. Transmet un plan des terres de la Couronne réservées pour des villes. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 137
(Double dans papiers de Dartmouth et autre copie dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 122.)
- 27 juillet,
Somerset-House. Desbrisay au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Callbeck l'a informé que Patterson n'a pas l'intention de quitter l'île cette année. Cela signifie pour lui (Desbrisay) la perte de la moitié du traitement de gouverneur, et sans appointements attachés à sa charge de lieutenant-gouverneur et sans fortune personnelle, il serait pitoyable d'aller dans une île déserte. Il demande en conséquence la permission de rester une année dans l'espoir d'obtenir un gouvernement, ou bien encore il peut lever un bataillon de 500 hommes à ses frais, à la condition d'en être nommé le commandant, de nommer ses propres officiers pris parmi les officiers à demi-solde. Il lui fait peine de voir que lord Ligonier ne connaît pas Sa Seigneurie (Dartmouth); il transmet sa lettre. (Voir 18 juillet). Papiers de Dartmouth.
Etats de l'emploi des fonds accordés pour les édifices publics. "B. T., St. J.", vol. 1, p. 187
- 2 août,
Charlottetown. Callbeck au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Départ du gouverneur Patterson; en sa qualité de conseiller le plus ancien, il (Callbeck) a pris la charge d'administrateur. Transmet les procès-verbaux du conseil. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 129
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 120.)
Inclus. Procès-verbaux du 3 août. 133
- Août
Charlottetown. Callbeck au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Il a appris la mort de la reine du Danemark. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 209
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 160.)
- 2 octobre,
Charlottetown. Callbeck à Pownall. Il a reçu le discours du roi et copie d'un acte relatif aux pêcheries. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 213
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 160.)
- 2 octobre,
Charlottetown. Opinion de l'avocat Jackson sur les actes adoptés en octobre 1774. Il signale de nouvelles objections à l'acte (modifié) relatif aux chemins publics; l'acte relatif aux honoraires, en ce qu'il a trait aux douaniers, est incompatible avec les actes du parlement. L'acte pour empêcher l'absence des représentants offre matière à objection, en ce qu'il donne aux juges de paix le pouvoir de condamner à l'amende les représentants absents. Les autres actes n'offrent pas d'objection. "B. T., St. J.", vol. 1, p. 181
- 13 novembre,
Londres. Spence au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Il annonce qu'il est tombé entre les mains de goélettes américaines armées qui sont venues à l'île Saint-Jean et ont enlevé Callbeck. Il a été remis en liberté avec sa femme et ses domestiques, mais tous ses effets ont été pris, à l'exception de ses vêtements et de sa literie. Le chapelain Desbrisay a aussi été remis en liberté. Il a loué une goélette pour les transporter à l'île. "Col. Cor., P. E. E.", vol. 3, p. 145
- 23 novembre,
Canso. Les lords du commerce au roi. Ils recommandent le désaveu de l'acte relatif aux honoraires, adopté à l'île Saint-Jean en octobre 1774. Vol. 4, p. 137

1775.
25 novembre,
Charlottetown

Budd au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Pénible état de la population de l'île; capture de Callbeck, etc. Position déplorable des fonctionnaires, dont les appointements n'ont jamais été soldés. Vol. 3, p. 251

8 décembre,
Charlottetown

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 161.)
Stewart au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Arrivée de deux goélettes armées de la Nouvelle-Angleterre, dont les équipages ont pillé la maison de Patterson, s'emparant des papiers d'un intérêt public et particulier, ont arrêté Callbeck et Wright et les ont amenés. Ils ont depuis capturé un vaisseau venant de Londres, et à bord duquel se trouvaient Spence et Higgins, auxquels ils ont enlevé tous leurs effets. L'île est sans défense, et demande que des troupes soient envoyées pour la protéger.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 247

15 décembre,
Halifax.

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 171.)
Wright au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Callbeck et lui ont été faits prisonniers par des hommes armés de deux corsaires américains qui ont pillé et enlevé tout ce qu'ils ont voulu, y compris les objets du culte. Leur malheur; les corsaires ont agi d'après les instructions du général Washington, avec ordre de croiser à l'embouchure du Saint-Laurent pour intercepter les vaisseaux portant des vivres à l'armée de Boston. Il croit que l'attaque sur Charlottetown a été faite pour se venger de ce que des recrues ont été engagées sur l'île pour Québec. 149

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 123.)

Sans date.

Requête de Desbrisay demandant un traitement comme lieutenant-gouverneur (deux copies). Papiers de Dartmouth.

Requête de Desbrisay offrant de lever une compagnie devant se composer d'un capitaine, de trois lieutenants et de 100 hommes, qui seront employés durant sept ans à faire des chemins publics, à la condition d'être capitaine et qu'il choisisse les trois lieutenants. Papiers de Dartmouth.

1776.
5 janvier,
Halifax.

Callbeck au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Le succès qu'il a obtenu dans la levée de recrues pour la défense de Québec. Attaque des corsaires américains qui ont agi comme des pirates, pillant en outre tout ce qui pouvait avoir de la valeur; ils ont menacé d'égorger madame Callbeck parce qu'elle était la fille de Coffin, de Boston, loyaliste, mais elle était absente, heureusement; ils ont tout volé, vêtements, provisions, bijoux, etc. Wright est allé à Londres plaider ses intérêts; il (Callbeck) va tâcher de retourner à son gouvernement, et consoler sa femme, mais il est sans moyen et épuisé. Il a été nommé procureur général il y a six ans, mais tant à ce titre et qu'en considération de ce qu'il devrait recevoir dans sa position actuelle, il n'a jamais touché autre chose qu'une année de traitement, et il a épuisé sa fortune personnelle. Rapport sur l'état des affaires parmi les Américains et la jalousie entre le Nord et le Sud. 153

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 153

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 126.)

15 janvier,
Halifax.

Callbeck au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Résumé de sa lettre du 5. Il propose des moyens de défense pour les îles. Si on ne doit pas y pourvoir, il recommande l'enlèvement ou la destruction des pièces d'artillerie qui peuvent servir. 165

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 165

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 146.)

24 janvier,
Whitehall.

Les ecriteures au secrétaire d'Etat (Germain) au gouverneur de l'île Saint-Jean. Acte désavoué; les raisons en sont transmises pour l'information particulière du gouverneur. 141

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 141

(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 75.)

(Décret du conseil désavouant "l'Acte réglementant les honoraires.") 76

1776.
25 janvier,
Halifax. Callbeck au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Indigence de Budd, cor-
ner et greffier de la cour suprême. Appréhende la famine sur l'île.
"Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 173
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 154.)
- 25 janvier,
Halifax. Callbeck à Pownail. Dépêche reçue. Il demande de la papeterie, ce
qu'il en avait été enlevé. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 177
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 156.)
- 30 janvier,
Whitehall. Les lords du commerce au comité du Conseil. Font rapport que l'on
peut recommander au roi d'accorder les petites îles voisines de l'île
Saint-Jean à Desbrisay, tel que demandé dans sa requête.
"B. T., St. J.", vol. 4. p. 139
- 1er février,
Whitehall. Les mêmes à la Trésorerie (Cooper). Transmettent un rapport sur
les rentes transmises par Patterson, qui désire que le receveur verse la
somme qui est entre ses mains et les derniers perçus à l'avenir entre les
mains de Patterson. Les lords demandent que la Trésorerie donne à ce
sujet telles instructions qu'elle jugera à propos. 142
- 20 février,
Whitehall. Les mêmes au roi. Ils recommandent que l'acte pour la perception
des rentes soit sanctionné. 143
- 2 mars,
Halifax. Callbeck au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Il a reçu des réponses de
l'amiral Shuldham et du général Howe relativement à la défense de l'île
Saint-Jean; va essayer de retourner dans le but d'exécuter leurs
désirs. Dans le but de pouvoir recruter des hommes, il a tiré sur le
trésor £824 2s. 4d. Transmet deux plans préparés pour la défense de
l'île; on pourra en choisir un des deux. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 189
(Double dans "A & W. I.", vol. 413, p. 157.)
- Inclus.* Sir W. Howe à Callbeck, 6 février. Approuve son retour à
l'île et sa proposition de lever 100 hommes, ce que Callbeck croit suffisant
pour la défense de l'île, avec le vaisseau de guerre que Shuldham doit
envoyer. Ne peut se prononcer sur les dépenses que nécessiteront des
mesures défensives, l'île Saint-Jean étant en dehors de son comman-
dement. 193
- Estimation de ce que coûtera la construction d'une redoute, etc.,
d'après le plan n° 1. 197
- Estimation semblable quant au plan n° 2. 201
- Plans. 205, 207
- 4 mars,
Whitehall. Le comité du Conseil renvoie aux lords du commerce pour examen et
rapport la requête des propriétaires de l'île Saint-Jean, demandant
que Sa Majesté leur fasse une part de ses faveurs de la même façon que
la Floride, attendu que les rentes ne suffisent pas pour défrayer les frais
du gouvernement civil de l'île. "B. T., St. J.", vol. 1, p. 205
- Une annexe renferme des observations sur l'île Saint-Jean. Ce
document "expose succinctement les avantages qui doivent résulter de
sa colonisation pour l'Angleterre, et donne des raisons pour qu'à cette
phase il soit particulièrement avantageux de donner un encouragement
extraordinaire", etc. 215
- (Un double qui se trouve parmi les papiers de Dartmouth porte à son
verso les mots "Observations du gouverneur Patterson sur l'île Saint-
Jean.")
- Un document portant à son verso les mots: "Observations sous forme
d'annexe de la requête des propriétaires de l'île Saint-Jean." Il est
adressé à Richard Cumberland et il propose certaines modifications dans
le cas où l'on jugerait leurs demandes excessives. 227
- Estimation pour le gouvernement civil de l'île Saint-Jean, s'élevant
à £3,000. 231
- Patterson à Dartmouth. Il a confiance en la bonté de Sa Seigneurie,
pour que celle-ci le sauve de la ruine avec sa famille. Toutes ses affaires
sont arrêtées à la Trésorerie, et il semble que tout va en rester là ou
- 20 mars,
Leicester-
Square.

1776.

être décidé contre lui. Il demande à Sa Seigneurie d'intervenir et il ira la voir pour donner plus de détails. Papiers de Dartmouth.

1er avril,
Whitehall.

Le Secrétaire d'Etat (Germain) à Callbeck. Dépêche du 25 janvier reçue. La flotte de Terre-Neuve renforcée pour surveiller le Saint-Laurent et défendre la côte de la Nouvelle-Ecosse, etc. C'est sur cette flotte que l'île Saint-Jean doit compter pour sa sûreté, mais il (Callbeck) ne doit pas négliger d'autres moyens de défense. Il est heureux d'apprendre que l'île peut fournir des vivres à la flotte et à l'armée; ce marché assuré pour ses produits devrait la rendre florissante. L'indigence des fonctionnaires et les pertes causées par les déprédations des insurgés méritent et feront l'objet de son attention, mais l'île a été constituée en gouvernement séparé à condition que les frais ne devaient pas être un fardeau pour le public.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 181

(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 78, à laquelle est joint un décret du Conseil sanctionnant l'acte pour le recouvrement des rentes.)

1er mai,
Charlottetown

Callbeck au secrétaire d'Etat (Germain). Il a été informé de sa nomination ce dont il le félicite. 217

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 162.)

1er mai,
Charlottetown

Callbeck au secrétaire d'Etat (Germain). Il est arrivé aujourd'hui après avoir été remis en liberté par les insurgés. Il récapitule le contenu de ses lettres du 10 et du 15 janvier à Dartmouth. 221

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 163.)

2 mai,
Charlottetown

Callbeck au secrétaire d'Etat (Germain). Il a reçu le discours du roi et les adresses en réponse. 225

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 165.)

5 mai,
Charlottetown

Callbeck au secrétaire d'Etat (Germain). Il a reçu l'acte et les instructions défendant tout commerce et tout rapport avec les colonies insurgées. 229

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 165.)

9 mai,
Charlottetown

Callbeck à Pownall. Il a reçu et publié la proclamation du roi pour la suppression de la révolte et de la sédition. 233

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 166.)

18 mai,
Charlottetown

Callbeck au secrétaire d'Etat (Germain). Il a reçu le décret désavouant un acte (il n'en donne pas le titre). Il attire l'attention sur deux actes, l'un pour la perception des rentes et l'autre pour venir en aide aux Quarantiers, inexécutifs jusqu'à ce que le roi les ait sanctionnés. Brackele, greffier du Conseil, noyé; Budd nommé jusqu'à nouvel ordre. 237

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 166.)

20 mai,
Charlottetown

Callbeck au secrétaire d'Etat (Germain). L'île est sans moyen de défense; les habitants de race anglaise sont loyaux, mais tous les Français sont mécontents. Leur principal moyen d'existence est la chasse, ils sont tous armés, mais ils n'ont heureusement que peu de munitions; il croit que s'ils en avaient ils extirperaient le reste de la population. Il craint une invasion au nord de la Nouvelle-Ecosse tout autant que de la Nouvelle-Angleterre. Shuldharn a promis d'envoyer une frégate et des armes, des munitions, etc. Il demande instamment que des mesures soient prises pour la défense de l'île et que des provisions soient envoyées; il peut réunir immédiatement 100 hommes valides. 241

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 168.)

4 juin,
Boston.

Howe à Callbeck. Dépêche incluse dans la lettre du 25 juin de Callbeck.

20 juin,
Whitehall.

Les lords du commerce au comité du Conseil. Rapport sur la requête des propriétaires de l'île Saint-Jean, exposant leur impuissance à maintenir le gouvernement civil et demandant que l'île partage dans les faveurs de Sa Majesté, comme le font actuellement la Nouvelle-Ecosse, la Floride de l'est et la Floride de l'ouest, etc. Le rapport donne un historique de la constitution de l'île comme gouvernement séparé, l'insuccès

1776.

du plan, mais l'issue heureuse de l'expérience ; la valeur de l'île pour la Grande-Bretagne. Ils recommandent qu'une somme soit votée pour le maintien du gouvernement civil conformément à l'estimation transmise par les propriétaires.

"B. T., St. J.", vol. 4, p. 144

25 juin,
Charlottetown

Callbeck au secrétaire d'Etat (Germain). Le remercie pour sa lettre du 1^{er} avril ; sa gratitude pour les secours promis. Il est heureux de ce qu'on l'ait approuvé de s'être adressé à Shuldham et Howe. Arrivée d'un brick armé qui doit rester pour protéger l'île jusqu'à ce qu'on ait envoyé une frégate. Il transmet une lettre de Howe pour faire voir le changement de son idée au sujet d'une levée d'hommes dans l'île ; il représente la nécessité de lever et maintenir une troupe. Il diffère d'avis avec Sa Seigneurie quant à la probabilité d'une autre attaque ; la brutalité de celle de l'automne dernier ; ses pertes personnelles, etc.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 263

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 173.)

Inclus. Sir W. Howe à Callbeck, 4 juin. Shuldham envoie une frégate ; cela suffira ; on devra enlever les canons de l'île, et la troupe dont il parle ne devra pas être levée.

267

11 juillet,
Charlottetown

Journal du Conseil législatif, du 26 juin au 11 juillet.

"B. T., Québec, (Can.)", vol. 19, p. 101

Journal de l'Assemblée pour la même période.

195

12 juillet,
Charlottetown

Callbeck au secrétaire d'Etat (Germain). Il transmet six actes. La lettre contient les titres, accompagnés de remarques.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 271

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 178 ; autre copie au "B. T., St. J.", vol. 1, p. 279.)

12 juillet,
Charlottetown

Journal du Conseil exécutif. "B. T., Québec, (Can.)", vol. 19, p. 125

Callbeck au secrétaire d'Etat (Germain). Envoie journaux du Conseil et de l'Assemblée.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 275

13 juillet,
Charlottetown

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 183.)

15 juillet,
Charlottetown

Callbeck au secrétaire d'Etat (Germain). Il transmet les procès-verbaux du Conseil (exécutif) du 25 juin au 12 juillet. Il a assermenté Peter Stewart comme juge en chef et lui a donné une commission à cet effet, et l'a nommé membre du Conseil. Blennerhasset nommé greffier du Conseil à la place de Budd, démissionnaire. Autres observations sur les procès-verbaux, au sujet de la convocation de l'Assemblée, du retard dans la perception des rentes, etc.

279

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 184. Il y en a un extrait dans "B. T., St. J.", vol. 1, p. 275.)

Inclus. Procès-verbaux du Conseil.

283

7 août,
Trésorerie.

Procès-verbal de la Trésorerie contenu dans la lettre du 6 novembre de Robinson.

10 octobre,
Charlottetown

Callbeck au secrétaire d'Etat (Germain). Il transmet les procès-verbaux du Conseil du 14 août au 13 septembre, avec observations sur les délibérations.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 275

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 188.)

Inclus. Requête du Conseil et des représentants à lord Howe, demandant qu'un bâtiment de guerre stationne pour la défense de l'île. 301, 307 (Il y a deux copies de la même date, 12 avril, et dans le même sens, mais rédigées différemment.)

Procès-verbaux du Conseil.

311

2 novembre.

Requête de Patterson au secrétaire d'Etat (Germain) et aux lords du commerce, accusant Desbrisay d'une conduite déshonorante.

"B. T., St. J.", vol. 1, p. 255

6 novembre,
Trésorerie.

Robinson à Cumberland. Par ordre de la Trésorerie, il transmet, pour l'examen des lords du commerce, un procès-verbal sur des documents

1776.
relatifs à l'île Saint-Jean, et demande aux lords du commerce de pré-
parer une estimation pour les frais du gouvernement civil. 243
- 11 novembre,
Whitehall.
Inclus. Procès-verbal de la Trésorerie, en date du 7 août. 245
Les lords du commerce (Cumberland) à la Trésorerie (Robinson). Ils
transmettent une estimation pour le gouvernement civil de l'île Saint-
Jean, pour devant être soumise à la Trésorerie. 154
Estimation. 153
(Une autre copie se trouve à la page 155.)
- 14 décembre,
Trésorerie.
Robinson à Cumberland. Les lords de la Trésorerie approuve l'esti-
mation pour le gouvernement civil de l'île Saint-Jean, du premier
janvier 1777 au premier janvier 1778. 151
- Sans date.
"Description de l'île Saint-Jean, dans le golfe Saint-Laurent, Amé-
rique Septentrionale." La description consiste en un volume relié, les
renseignements s'y trouvent sous forme de tableaux, avec note sur la qua-
rité du sol de chaque lopin de terre; les bornes des lots sont indiquées,
et une liste des propriétaires se trouve à la fin.
1777.
1er janvier,
l'île Saint-Jean.
Sommaire des arrérages de traitement dus aux fonctionnaires du gou-
vernement civil. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 11, p. 843 845
Détails des rentes perçues par le gouverneur Patterson. 845
Autres documents relatifs aux rentes, y compris une accusation portée
contre Nisbett pour malversation. 847 à 852
Journal du Conseil exécutif du 27 novembre 1776 au 19 février 1777.
"B. T., Québec, (Can.)", vol. 19, p. 131
- 19 février,
Charlottetown
(On le trouvera dans la collection générale.)
Callbeck au secrétaire d'Etat (Germain). En vain il a essayé d'envoyer
des dépêches depuis le 10 octobre, quelques-unes ont été saisies par les
insurgés de la Nouvelle-Ecosse, d'autres jetées par-dessus bord, et un
vaisseau qui devait mettre à la voile en décembre a été pris dans les glaces.
Essayera d'induire un ou deux hommes de tenter, avec Stewart, de tra-
verser à la Nouvelle-Ecosse en canot, ce qui a été fait par Patterson. Si
la chose réussit, on aura fait disparaître l'objection que dans l'île on est
si longtemps isolé du reste du monde. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 319
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 195.)
- 21 février,
Charlottetown
Callbeck au secrétaire d'Etat (Germain). Arrivée de la frégate
Hunter, le 13 décembre, avec armes et munitions; la vie et la propriété
des loyaux sujets du roi ont été sauvées par la venue de ces secours. Il
a prédit ce qui a eu lieu dans la Nouvelle-Ecosse et comment on aurait
pu l'éviter. Le capitaine Boyle, du *Hunter*, a consenti, sur les représenta-
tions du Conseil, de rester jusqu'à ce qu'il soit rappelé. Il transmet les
représentations du Conseil sur les mesures à prendre pour la défense de
l'île. Il s'est mis à compléter la compagnie de 100 hommes; a nommé
Macdonald et Stewart lieutenants. Il a demandé au commandant de la
flotte à Halifax de garder constamment un bâtiment à l'île. 323
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 198.)
- 22 février,
Charlottetown
Inclus. Davidson à Callbeck, en date de New-London, I. P.-E., 28
octobre 1776. Il signale les intentions hostiles des sauvages contre
plusieurs endroits, y compris l'île du Prince-Edouard. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 329
- Procès-verbaux du Conseil, 21 février, contenant des dépositions au
sujet des attaques faites par les corsaires américains. 331
Adresse du Conseil, 20 février, sur l'absence des moyens de défense de
l'île. 339
Adresse du grand jury, de la même date et sur le même sujet. 343
Adresse du Conseil législatif et de l'Assemblée législative; même date
et même sujet. 347

1777.
24 février,
Charlottetown Callbeck au secrétaire d'Etat (Germain). Il transmet l'adresse collective du Conseil législatif et de l'Assemblée sur les malheurs des habitants depuis le commencement de l'insurrection. 351
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 203.)
- 15 mars,
New-York. Howe à Callbeck. Cette lettre se trouve dans celle de Callbeck du 21 novembre 1777.
- 10 avril,
Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Germain) à Patterson. La somme de £3,000 a été votée pour le gouvernement civil de l'île Saint-Jean, que devront rembourser les habitants et les propriétaires. Patterson devra retourner immédiatement à ses fonctions. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 255
(Double dans "B. T., St. J.", vol. 2, p. 53. Copie au "Col. Off., St. J.", p. 85.)
Incluse. Estimation du 1er janvier 1777 au 1er janvier 1778. 259
(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 87.)
- 1er juillet,
Charlottetown Callbeck au secrétaire d'Etat (Germain). Depuis sa lettre du 22 février, il a levé, armé et accouré de 60 à 70 hommes valides, et son cadre sera au complet en septembre. Il a aussi organisé au complet une batterie de sept, trois et deux canons, et il a commencé à construire des casernes pour loger les troupes; il a tiré sur la Trésorerie pour les dépenses; obéira aux instructions du général Howe.
"Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 369
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 204.)
- 9 juillet,
Trésorerie. Robinson à Cumberland. Il transmet aux lords du commerce, pour examen et rapport, une requête de Desbrisay déclarant que son nom a été omis dans l'état des appointements payables à même le produit des rentes, parce qu'il s'est absenté sans permission. Le congé du roi sera produit si c'est nécessaire. "B. T., St. J.", vol. 1, p. 259
- 16 juillet,
New-Inn. Mémoire de Samuel Smith, agent pour l'île Saint-Jean, demandant conseil quant à la distribution des appointements sur la liste du gouvernement civil. Savoir s'il doit payer la totalité des appointements respectifs aux fonctionnaires qui résident en Angleterre, ou s'il doit en réserver, et combien, pour le maintien des députés en activité. 263
- 23 juillet,
Whitehall. Les lords du commerce (Cumberland) à la Trésorerie (Robinson). Ils transmettent un rapport sur la requête de Desbrisay alléguant que son nom, comme secrétaire de Saint-Jean, a été omis dans l'état des arrérages d'appointements payables à même les rentes. Nul fonctionnaire n'a droit au traitement s'il n'est ré-idant ou absent muni d'un congé. Desbrisay ne réside pas dans l'île et n'a pas produit de congé. Ils demandent à la Trésorerie si l'on doit s'écarter des règlements établis.
"B. T. St. J.", vol. 4, p. 156
"B. T., St. J.", vol. 1, p. 267
- 5 août. Consultation de l'avocat sur les actes adoptés à l'île Saint-Jean en juillet 1776.
(Sans signature, mais de l'écriture de R. Jackson.)
- 16 août t,
Whitehall. Knox à Cumberland. Transmet copies de lettres de Callbeck à Germain, pour qu'elles soient soumises aux lords du commerce. 271
Inclus. Copie de la lettre du 12 juillet, et extrait de la lettre du 15 juillet, en 1776 toutes deux. Voir aux dates respectives.
- 18 août,
Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Germain) à Callbeck. Les dépêches à compter du 25 juin 1776 n'ont été reçues que le 22 juillet dernier, avec celles du 25 février 1777. Il sympathise avec les misères des fonctionnaires du roi; on devra s'enquérir de la conduite d'Allanby. Les fonctionnaires ne sont plus à la merci du produit précaire des rentes pour leurs appointements. Il craint que sir William Howe ne puisse envoyer du renfort avant l'hiver; transmet copie d'une lettre d'instructions lui enjoignant d'envoyer un détachement de 100 hommes; on ordonne de nouveau à Callbeck de lever une compagnie d'autant d'hommes.
"Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 365

1777.
2 septembre,
Charlottetown
- (Copie au "Col. Off., St. J.", p. 88.)
Callbeck au secrétaire d'Etat (Germain). Les casernes seront prêtes à recevoir les troupes avant l'hiver; il a maintenant au delà de 80 hommes, sa compagnie sera bientôt au complet; il a tiré sur la Trésorerie pour le défraiement des dépenses. Il a demandé des armes pour en fournir aux habitants. Un bâtiment de guerre est insuffisant sans cette aide.
Raisons de craindre. 373
- (Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 208.)
Incluse. Requête des propriétaires et colons demandant que les pêcheries et le commerce de bois soient protégés. 377
- 27 octobre.
21 novembre,
Charlottetown
- Carleton à Callbeck. Cette lettre est incluse dans celle de Callbeck en date du 21 novembre 1777.
Callbeck au secrétaire d'Etat (Germain). Il transmet une adresse au roi et une à Sa Seigneurie, du Conseil législatif et de l'Assemblée, pour témoigner de leur loyauté et de leur attachement.
"Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 1
- (Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 210.) 5
Incluses. Adresse à Germain. 9
Adresse au roi.
- 21 novembre,
Charlottetown
- Callbeck au secrétaire d'Etat (Germain). Il transmet une requête du Conseil législatif et de l'Assemblée demandant que l'on continue de protéger l'île. Conformément au désir de la législature, il indique les moyens de défense à prendre. 17
- (Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 212.)
Inclus. Howe à Callbeck, en date du 15 mars 1777, New-York. Il a envoyé un bâtiment pour la défense de l'île et il espère que le *Hunter* est arrivé à temps, le brick qu'on avait envoyé ayant été retardé. 23
- Carleton au même, 27 octobre. Impossible de lui donner du secours. Carleton au même, 27 octobre. Impossible de lui donner du secours. 27
Massey, qui commande à Halifax, pourra, croit-il, faire ce qui est nécessaire. 27
- Liste des vivres nécessaires pour l'approvisionnement de 110 hommes levés pour la défense de l'île. 31
Liste des armes, etc., pour armer 100 hommes et la milice, aussi liste de munitions d'artillerie. 35
- Requête du Conseil législatif et de l'Assemblée demandant des moyens de défense. 39
- 30 décembre,
Bristol.
- Desbrisay au secrétaire d'Etat (Germain). Il transmet une requête offrant de lever 500 hommes à ses frais pour n'importe quel service, les officiers devant être pris parmi ceux à demi-solde et de l'armée.
"Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 381 385
1778.
1er janvier.
- Incluse.* Requête.
Estimation budgétaire du gouvernement civil de l'île Saint-Jean, du 1^{er} janvier 1778 au 1^{er} janvier 1779. "B. T., St. J.", vol. 4 p. 158
- 7 mai,
Whitehall.
- Le secrétaire d'Etat (Germain) à Patterson. Il devra immédiatement retourner à son gouvernement.
"Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 43
- (Copie au "Col. Off., St. J.", p. 89; double dans "B. T., St. J.", vol. 2, p. 57.)
- 18 mai,
Charlottetown
- Callbeck au secrétaire d'Etat (Germain). Il a accepté la démission de Mellish, adjoint du grand prévôt Allanby, qui est absent depuis près de quatre ans. Mellish a démissionné en prévision d'une exécution qui doit avoir lieu bientôt, et vu qu'il n'a pu trouver personne pour la faire. Du consentement du Conseil il a nommé Robert Stewart à cette charge.
"Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 55
- (Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 217.)
Inclus. Procès-verbal du Conseil concernant Mellish, etc.
"Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 59

1778.

Knox au gouverneur de l'île Saint-Jean. Transmet les estimations budgétaires pour 1778. "Col. Cor., St. J.", p. 90

Incluses. Estimations budgétaires. 91

18 août,
Charlottetown

Callbeck au secrétaire d'Etat (Germain). Autre attaque contre l'île par deux corsaires des insurgés; pillage des équipages; ils ont fait feu à plaisir sur les bestiaux et les moutons, et en ont emporté quelques-uns avec eux. Ils ont fui avant que les troupes qu'on avait envoyées contre eux fussent arrivées. A tiré sur la Trésorerie pour les frais des fortifications et des casernes. Se conformera aux instructions de Howe.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 47

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 220.)

4 septembre,
île Saint-Jean.

Callbeck au secrétaire d'Etat (Germain). L'informe de nouveau qu'il a tiré sur la Trésorerie. Il a en grande partie terminé les travaux nécessaires de défense et il a de très bonnes casernes pour les troupes.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 51

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 218.)

12 septembre,
New-York.

Clinton à Hierlihy. Licencier la compagnie de Callbeck. Lettre incluse dans celle de Desbrisay en date du 15 août 1780.

4 novembre,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Germain) à Callbeck. La démission de Mellish, grand prévôt, a été régulièrement acceptée. La nomination de Stewart approuvée. L'on va s'enquérir de l'absence persistante d'Allanby.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 63

1779.

1er janvier.

(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 93.)

Estimation budgétaire pour le gouvernement civil de l'île Saint-Jean, du 1^{er} janvier 1779 au 1^{er} janvier 1780. 159

26 avril,
Pall-Mall.

Requête de Nathaniel Coffin, agent pour Callbeck. Demande le traitement dû à Callbeck, pour avoir rempli les fonctions de sous-registraire et de secrétaire de l'île Saint-Jean.

"B. T., St. J.", vol. 2, p. 1

6 mai,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Germain) à Callbeck. La Trésorerie a donné ordre de solder les comptes que Callbeck a présentés pour les casernes, etc., mais à l'avenir les dépenses de cette nature ordonnées par le commandant en chef devront être soldées par ce dernier.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 67

— mai.

(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 95.)

Requête de Samuel Smith, agent pour l'île Saint-Jean. Donne les raisons pour lesquelles il n'a pas payé la part des appointements dus au registraire et au secrétaire, réclamés par Coffin pour Callbeck.

"B. T., St. J.", vol. 2, p. 5

23 juin,
Suffolk-Street.

Requête de Patterson, donnant un état de ses services comme gouverneur de l'île Saint-Jean, et ce sans traitement durant cinq années, et demandant du secours. 9

10 juillet,
île Saint-Jean.

Le juge en chef Stewart au secrétaire d'Etat (Germain). L'état de ruine de la maison occupée par feu le juge en chef, maison qui, depuis son décès a servi d'église, de prison, de caserne, de Chambre d'Assemblée et de cour de justice. Comme propriété de la couronne, la maison devrait être réparée aux frais de l'Etat, ou il serait prêt à le faire lui-même si on lui en faisait la concession.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 75

(Double dans "A & W. I.", vol. 413, p. 221.)

23 juillet,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Germain) à Desbrisay. D'après l'état des choses, son absence ne doit plus durer; il doit immédiatement se rendre à l'île Saint-Jean.

"Col. Off., St. J.", p. 97

24 juillet,
Whitehall.

Le même à Allanby. Ordre de partir immédiatement pour l'île Saint-Jean. 97

1779.
24 juillet,
Londres.

Patterson à de Grey. Allanby, grand prévôt, a été absent pendant près de cinq ans. Demande qu'on obtienne l'avis de Germain sur la question de savoir si Allanby ne doit pas retourner à ses fonctions.

"Col. Off., P. E. I.", vol. 4, p. 71

27 août,
Charlottetown

Hierlihy au secrétaire d'Etat (Germain). N'ayant que la solde de major, cela ne suffit pas pour faire vivre sa femme et sa famille qui, espère-t-il, vont être remises en liberté par les insurgés; il demande la propriété qui a été concédée sur l'île à Charles Lee, lequel s'est joint aux insurgés, ce serait en même temps quelque compensation pour les deux propriétés qu'il a perdues dans le Connecticut.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 79

15 septembre,
Halifax.

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 224.)

Desbrisay au secrétaire d'Etat (Germain). Son arrivée; il va immédiatement partir pour Charlottetown. Ses embarras de ce que ses appointements ne lui ont pas été payés; il demande un traitement comme lieutenant-gouverneur.

107

Incluse. Requête demandant le paiement des arrérages de ses appointements comme secrétaire de l'île Saint-Jean.

111

20 octobre,
Charlottetown

Journal du Conseil législatif du 8 au 20 octobre.

"B. T., St. J.", vol. 5, p. 1

95

Journal de l'Assemblée législative.

(Une assemblée régulière de cette dernière a eu lieu le 30 juillet, pour examiner les rapports de l'élection.)

4 novembre,
Whitehall.

De Grey à Hierlihy. Germain est sensible aux malheurs des loyalistes, mais n'a pas le pouvoir de concéder de la propriété particulière, tel que demandé dans la lettre du 27 août. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 103

4 novembre,
Whitehall.

(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 99.)

Le même au juge en chef Stewart. Germain est peiné de voir qu'il ait été et qu'il soit si mal logé, mais ne sait comment donner des ordres qui puissent satisfaire à sa demande; sur réception d'un rapport exact du gouverneur il (Germain) apportera toute l'aide possible.

"Col. Off., St. J.", p. 98

7 décembre,
Charlottetown

Desbrisay au secrétaire d'Etat (Germain). Arrivé le 10 octobre; il s'est mis aux affaires; la législature a adopté des lois dont il donne une liste, avec observations. Arrivée du *Camilla* et d'un transport ayant à bord cinq officiers et 200 hommes du corps Knyphausen, en route pour New-York, mais qui ont dû débarquer à cause du mauvais état du transport. Les officiers sont bien logés; les hommes ont construit des huttes confortables, et il y a un bon approvisionnement de vivres et de rhum pour jusqu'au milieu de juin.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 87

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 233.)

15 décembre,
Londres.

Nisbett à de Grey. Relativement aux comptes présentés par Callbeck à la Trésorerie et protestés, le Conseil a décidé que, d'après les instructions, les comptes faits pour la levée d'une compagnie, devaient être sentés à sir William Howe.

115

Inclus. Etat de la compagnie provinciale de l'île Saint-Jean et des fortifications et des casernes à Charlottetown. Etat dressé par Nisbett, gardien des casernes.

119

1780.
1er janvier.

Estimation budgétaire du gouvernement civil de l'île Saint-Jean, du 1^{er} janvier 1780 au 1^{er} janvier 1781.

"B. T., St. J.", vol. 4, p. 160

22 janvier.

Requête de William Nisbett, demandant de la literie, etc., pour les troupes, et sa solde comme gardien de casernes.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 13

15

20 mars,
Londres.

Estimation des vivres requis.

John Patterson au secrétaire d'Etat (Germain). Le gouverneur Patterson approuve la nomination de Nisbett comme gardien de caserne faite par Callbeck, et il espère qu'elle sera approuvée. Par erreur,

1780.

Nisbett n'a pas été nommé à une charge qui lui était destinée et qui a été donnée à un autre, de sorte qu'il souffrirait si sa nomination au poste qu'il occupe maintenant n'était pas approuvée.

25 mars,
Charlottetown

Journal du Conseil législatif du 13 au 25 mars.

1er mai,
Charlottetown

Journal de l'Assemblée législative pour la même période.
Desbrisay au secrétaire d'Etat (Germain). Il représente qu'en sa qualité de lieutenant-gouverneur il est obligé de payer loyer; les deux seules maisons, propriétés de la couronne, ont été concédées, l'une à Patterson à titre de propriété particulière, et l'autre sert de résidence au juge en chef. Il attend l'arrivée de Patterson, sous lequel il ne peut servir, et demande une position de gouverneur ou celle de lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse. Toutefois, s'il lui faut rester, il demande un traitement comme lieutenant-gouverneur, payable à même les rentes. L'insuffisance de ses appointements. Il demande qu'ordre soit donné aux agents de lui payer les arrérages qui lui sont dus.

"B. T., St. J.", vol. 5, p. 25
127

1er mai,
Charlottetown

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 225.)
Desbrisay au secrétaire d'Etat (Germain). Observations sur la teneur de divers actes dont il donne les titres. Il demande un octroi de £500 à même les rentes pour faire des chemins.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 91

19 mai,
Whitehall.

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 228.)
Le secrétaire d'Etat (Germain) à Callbeck. Il a été informé de comptes présentés. Les dépenses pour lesquelles ces comptes ont été présentés à la Trésorerie auraient dû être défrayées par le commandant en chef en Amérique, tel qu'ordonné, mais quand bien même cet ordre n'aurait pas été donné, aucun compte ne doit être présenté sans pièce justificative, etc. On n'a envoyé ni feuille d'appel ni autre document à l'égard de la compagnie qu'il organise, et qui ne semble pas être complète. On devrait aussi envoyer des détails sur les compagnies indépendantes de Hierlihy, expédiées de New-York par sir W. Howe, lesquelles sont arrivées le 16 juillet 1778. Un état complet et détaillé des dépenses devra être transmis à sir Henry Clinton, retenant les originaux des pièces justificatives. Patterson est allé reprendre ses fonctions. Il espère que lorsque les comptes seront réglés on verra, malgré l'absence de régularité, à ce que les deniers publics soient fidèlement appliqués.

95

127

30 mai,
Whitehall.

(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 100.)
Le même à Patterson. Nisbett lui donnera des détails au sujet d'une flotte qui doit partir de Brest, sous le commandement de Ternai, et qui se compose de sept vaisseaux de ligne, un 64, armé en flûte, 2 frégates, et de 20 à 25 transports, ayant en tout 5,200 hommes d'infanterie, en destination d'Halifax, de Terre-Neuve ou de Québec. Il a écrit à Haldimand le 8 avril, que la flotte se compose de 12 vaisseaux de ligne, deux 50, et de 12,000 hommes (pour cette lettre voir les archives canadiennes, série B., vol. 44, p. 32); il doit détromper Haldimand s'il en a l'occasion. Graves, avec un renfort de six vaisseaux de ligne, est parti pour aller rejoindre Arbuthnot à New-York, qui doit suivre la flotte française partout où elle ira, de sorte que, si elle s'aventure dans le Saint-Laurent, Haldimand sera muni contre toute surprise. Une flotte a fait voile de Cadix le 28 avril, elle se compose de 12 vaisseaux espagnols de ligne, avec 10,000 hommes de troupes, mais il n'est pas possible que sa destination soit la partie du monde où demeure Patterson.

9 juin,
Charlottetown

(Copie au Col. Off., St. J.", p. 104.)
Requête du Conseil et de l'Assemblée, représentant la misère qui existe dans l'île à cause du manque de marchandises européennes. Demande de bâtiments de guerre.

135

317

1780.
28 juin,
Londres.
Requête de John Patterson, procureur de Walter Patterson, demandant d'être entendu au nom de ce dernier au sujet de sa demande d'être payé de ses appointements au complet, à l'encontre de la réclamation de Callbeck. "B. T., St. J.", vol. 2, p. 17
- 6 juillet,
île Saint-Jean.
Patterson au secrétaire d'Etat (Germain). Il est arrivé le 28 juin, après plusieurs voyages fatigants qui ont duré huit mois du jour du départ au jour de l'arrivée, dont six en mer. L'amélioration de l'île durant son absence; la population, croit-il, a doublé durant les six dernières années; il y a de grands troupeaux de bestiaux, et les choses nécessaires à la vie abondent. La bonne part de ces améliorations est due aux efforts de Callbeck. Sa gratitude envers Germain pour son attention envers lui et la province. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 141
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 236.)
- 8 juillet,
Whitehall.
Knox au gouverneur de l'île Saint-Jean. Il transmet les estimations budgétaires pour 1780. "Col. Off., St. J.", p. 106
107
Estimations budgétaires.
- 17 juillet,
Charlottetown.
Adresse du Conseil et de l'Assemblée au secrétaire d'Etat (Germain), le remerciant pour ses faveurs passées et demandant de bien vouloir ne pas prêter attention aux fausses représentations concernant les habitants de l'île. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 321
- 30 juillet,
île Saint-Jean.
Patterson au secrétaire d'Etat (Germain). Transmet les titres des actes adoptés à la dernière session de la législature, avec remarques. Un des actes a pour but de changer le nom de l'île Saint-Jean en celui de Nouvelle-Irlande. Par suite des erreurs constantes occasionnées par la similitude de nom, des gens s'en vont même à Terre-neuve, croyant être en route pour l'île Saint-Jean, et la confusion dont souffre la correspondance est inconcevable. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 145
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 239; autre copie au "B. T., St. J.", vol. 2, p. 31.)
- 15 août,
Charlottetown.
Desbrisay au secrétaire d'Etat (Germain). Arrivée de Patterson, qui lui propose de prendre le commandement de la compagnie de Callbeck, à la condition que Desbrisay abandonne en faveur de Callbeck une de ses charges dans le service civil. D'autres conditions imposées auxquelles il ne peut acquiescer; il suppose en conséquence que Callbeck sera recommandé. La compagnie organisée par Callbeck, avec la permission de Howe, mais que Clinton a ordonné de licencier, ordre auquel on n'a pas obéi. Si la compagnie en projet était levée, il demande que Sa Seigneurie recommande sa (à Desbrisay) nomination comme capitaine. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 205
211
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 251.)
Inclus. Clinton à Hierliby, 12 septembre 1778, ordonnant de licencier la compagnie de Callbeck.
- 15 septembre,
île Saint-Jean.
Patterson au secrétaire d'Etat (Germain). Pendant que la flotte était au large de Charles Town (Charlottetown), il a essayé de faire disparaître les fausses impressions de l'esprit d'Arbuthnot relativement à l'île. Il n'a aucun espoir d'aide du côté de la marine, soit pour l'île ou pour Québec, tant qu'Arbuthnot commandera la flotte. Il a promis d'envoyer les deux bâtiments pour la défense de l'île, mais ils ne sont jamais venus. Les navires destinés à la protection du Saint-Laurent devraient, à son avis, passer l'hiver à Charlottetown, et non à Québec, attendu qu'ainsi ils pourraient être à leur poste un mois plus tôt au printemps et rester deux mois plus tard en automne. Les extrémités nord et sud du Cap-Breton sont les lieux où l'on doit croiser, car si ces deux passes étaient surveillées, les vaisseaux de l'ennemi ne tenteraient pas d'entrer dans le Saint-Laurent. Comment les corsaires des insurgés opèrent. Les capitaines Graves et Perry sont tous deux convaincus des services qu'ils rendraient en croisant pendant deux mois, cependant comme ils sont tenus à aller

1780.

à Québec, il leur faut partir immédiatement. Le capitaine Graves, qui remettra cette lettre, pourra donner des détails à ce sujet.

“Col. Cor., P. E. I.”, vol. 4, p. 151

(Double dans “A. & W. I.”, vol. 413, p. 242.)

20 septembre,
île Saint-Jean.

Patterson au secrétaire d'Etat (Germain). Accuse Desbrisay de fausses représentations et de mensonge dans ce qu'il dit du changement projeté du commandement de la compagnie de Callbeck.

“Col. Cor., P. E. I.”, vol. 4, p. 159

(Double dans “A. & W. I.”, vol. 413, p. 245.)

20 septembre,
île Saint-Jean.

Quittance de Callbeck à Patterson. Incluse dans la lettre de John Patterson, en date du 12 janvier 1781.

21 septembre,
île Saint-Jean.

Patterson au secrétaire d'Etat (Germain). Mellish a résigné sa charge d'adjoint d'Allanby dans les fonctions de percepteur des douanes et de receveur de rentes ; il a nommé Nisbett à la place, et John Russell Spence greffier du Conseil à la place de Nisbett. “Col. Cor., P. E. I.”, vol. 4, p. 163

(Double dans “A. & W. I.”, vol. 413, p. 246.)

Inclus. Mellish à Patterson, même date. Comme ses comptes pour appointements ont été protestés, il refuse d'agir davantage pour Allanby.

167

21 septembre,
Charlottetown

Requête de Desbrisay demandant un traitement comme lieutenant-gouverneur.

“Col. Cor., P. E. I.”, vol. 4, p. 309

23 septembre,
île Saint-Jean.

Patterson à de Grey. Présente John Stuart, nommé agent pour l'île.

215

30 septembre.

Requête de John Hill Winbott, procureur de Callbeck, demandant le paiement d'une partie du traitement qui lui revient pour le temps qu'il a commandé l'île Saint-Jean.

“B. T., St. J.”, vol. 2, p. 23

Note de la somme.

21

(Pas de date ; soumis aux lords du commerce à la date en marge.)

10 octobre,
Halifax.

Patterson au secrétaire d'Etat (Germain). Il s'est absenté de son gouvernement pour quelques jours pour affaire publique. N'a pas encore reçu de réponse du général McLean, qui va probablement s'adresser à Clinton et perdre ainsi une saison. Il recommande que la compagnie de Callbeck soit inscrite sur le contrôle ; les avantages de cette mesure.

“Col. Cor., P. E. I.”, vol. 4, p. 171

(Double dans “A. & W. I.”, vol. 413, p. 248.)

Inclus. Description et estimation des routes militaires qu'il faudra faire dans l'île Saint-Jean pour permettre à la milice de se réunir avec suffisamment de facilité pour la défense de l'île.

175

(Cinq routes sont proposées, une vers le Cap Traverse, 35 milles ; au Cap Nord, 70 milles, à Saint-Pierre et à la Pointe de l'Est, 62 milles, d'un point vis-à-vis Charlottetown à Georgetown, 28 milles ; du point ou cette dernière se partage à Georgetown, un embranchement jusqu'à la côte entre la Pointe Prim et le Cap à l'Ours, 20 milles ; total, 215 milles. Tous les établissements, etc., auxquels ces routes donneraient des voies de communication, sont énumérés. Le total du prix de revient du défrichement de 16 pieds au centre d'une largeur projetée de 60 pieds, de l'enlèvement des souches, etc., est porté à £3,225.)

Patterson à McLean, 10 octobre. Il a examiné le plan adopté jusqu'ici pour la défense de l'île Saint-Jean, et il ne l'approuve pas. Transmet le compte des dépenses de la garnison et le coût du parachèvement des fortifications, casernes, etc. Le nombre d'hommes requis, l'insuffisance des mesures de défense ; même si les plans étaient mis à exécution, la capitale seule serait défendue. Son idée est que pour prévenir une attaque on devrait donner à l'île une apparence inoffensive, avoir une milice bien disciplinée, quelques troupes, quelques batteries pour défendre le fort de Charlottetown, et un blockhaus pour prévenir toute surprise. L'accroissement de la population a produit un corps formidable d'hommes

1780.

capables de porter les armes, et la législature a adopté une loi relative à la milice. Alors on doit faire des chemins et on a besoin de 300 fusils. Le nombre de milles de chemin qu'il faut. Si ces chemins sont faits, que la milice soit armée et organiser et qu'un blockhaus soit construit, il ne demandera pas d'autres secours pour la défense de l'île que la compagnie de Callbeck. Transmet une estimation du prix de revient des chemins et d'un blockhaus, mais il croit que les travaux pourraient être exécutés pour £3,000, y compris le parachèvement d'édifices publics pour loger 100 hommes et leurs officiers. Transmet le calcul des dépenses d'une année pour la compagnie de Callbeck, indiquant l'économie considérable que l'on ferait pour les troupes seulement, un corps de cinq compagnies engagées pour le service actif et les dépenses du service du génie seraient réduites. 179

Estimation du coût du parachèvement des fortifications etc., pour la défense de Charlottetown. 191

Calcul des dépenses des volontaires de Saint-Jean durant une année, £3,555 3s. 10d. 195

Calcul des dépenses annuelles de six compagnies en garnison à Saint-Jean, £11,009 18s. 9d. 199

Cartes de Saint-Jean, indiquant les comtés, provinces, etc. 203

(Série géographique, vol. E, des archives canadiennes.)

4 novembre,
Whitehall.

De Grey à Desbrisay. Il est peiné de le voir si mal logé, mais Germain ne voit pas comment on peut y remédier. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 99 (La lettre est datée en 1779, mais celle qui fait l'objet de la réponse est datée du 1^{er} mai 1780. Desbrisay n'arriva à Charlottetown que le 10 octobre 1779; voir sa lettre du 7 décembre.)

10 novembre,
Charlottetown

Desbrisay au secrétaire d'Etat (Germain). Demande un congé d'une année. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 235

(Double dans A. & W. I.", vol. 413, p. 254.)

23 novembre,
Charlottetown

Desbrisay au secrétaire d'Etat (Germain). Patterson a demandé aux membres du Conseil de remettre à la couronne les concessions de terres qu'ils ont, ce qu'ils ont refusé de faire. Ses pouvoirs comme lieutenant-gouverneur; il a obéi aux instructions en concédant des terres. Transmet déclaration solennelle du nombre de lots qu'il possède. Si le roi l'ordonne où si c'est le désir de Sa Seigneurie qu'il remette ces terres il le fera, mais c'est dur, croit-il. Transmet une plainte officielle contre Patterson, pour qu'elle soit déposée devant le roi. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 219

Incluse. Accusation de Desbrisay contre Patterson, comportant que les £3,000 reçus en 1773 et 1774 pour la construction d'une église, d'un palais de justice et d'une prison, n'ont jamais été appliqués à cet objet. 227

Certificat du nombre de concessions de terres consignées sur les registres durant le terme d'office de Patterson et de Callbeck. 231

25 novembre,
Charlottetown

Hierlihy au secrétaire d'Etat (Germain). Expose les circonstances dans lesquelles il a acquis des lots à titre de concession et d'achat, et la demande de Patterson pour que les membres du Conseil abandonnent leurs lots achetés, détruisant ainsi toute garantie pour la possession de la propriété dans l'île. 247

26 novembre,
Charlottetown

Procès-verbaux du Conseil exécutif, du 7 août 1779 au 26 novembre 1780. "B. T., St. J.", vol. 5, p. 39

(Double dans "B. T., Can. (Québec)", vol. 19, p. 143. Le dernier procès-verbal est daté du 11 novembre.)

27 novembre,
île Saint-Jean.

Patterson aux lords du commerce. Il dit qu'un monopole honteux des lots de ville et de pâturage a été exercé dans la royauté de Charlotte-town durant son absence, contrairement à l'esprit des instructions qui sont citées. "B. T., St. J.", vol. 2, p. 81

1780.

Inclus. Etat du nombre de lots de ville et de pâturage concédés dans Charlottetown depuis que la ville a été tracée, et sous l'administration de qui ils ont été concédés. 85

Etat du nombre de lots de ville et de pâturage dans la royauté de Charlottetown, et qui en sont les propriétaires. 89

16 décembre,
Whitehall.

Grey Elliott à Knox. Une demande de John (ce devrait être Walter) Patterson, gouverneur de l'île Saint-Jean, a été faite à la Trésorerie au sujet de la façon dont on doit disposer de son traitement durant son absence. Les lords de la Trésorerie désirent avoir une copie de la correspondance relative au congé. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 137

(Copie au "B. T., St. J.", vol. 4, p. 160, *bis* en date du 14, erreur du copiste. L'extrait qui précède est de l'original dont la date est celle qui est portée en marge.)

16 décembre,
Whitehall.

Elliott à Wimbott. Patterson devra se faire entendre par procureur devant les lords du commerce relativement à la réclamation de Callbeck pour une partie du traitement. Wimbott pourra aussi se faire représenter par procureur au nom de Callbeck. "B. T., St. J.", vol. 4, p. 161

1781.
10 janvier,
Whitehall.

Knox à Elliott. Par ordre de Germain, il transmet des copies attestées de neuf actes adoptés à l'île Saint-Jean, et copie d'une lettre de Patterson, le tout pour être soumis aux lords du commerce.

"B. T., St. J.", vol. 2, p. 27

Inclus. Patterson à Germain, 30 juillet 1780.

12 janvier,
Londonderry.

John Patterson à Elliott. Il est informé que Callbeck a donné au gouverneur Patterson quittance complète de sa réclamation pour une partie des appointements, et il ignorait absolument la réclamation faite par Coffin en son nom. La quittance a été envoyée à Stuart, agent pour l'île.

"B. T., St. J.", vol. 2, p. 61

Inclus. Copie de la quittance consentie par Callbeck. 65

16 janvier,
Whitehall.

Knox à Elliott. Par ordre de Germain, transmet copie de la correspondance avec Patterson au sujet de son congé.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 3, p. 37

Inclus. Patterson à Dartmouth, 2 septembre 1774.

Dartmouth à Patterson, 1^{er} février 1775.

Congé accordé, 20 janvier 1775.

Germain à Patterson. 10 avril, 1777.

Le même au même, 7 mai 1778.

(Pour les pièces incluses, voir à leur date respective.)

23 janvier.

Estimation budgétaire du gouvernement civil de l'île Saint-Jean, du 1^{er} janvier 1781 au 1^{er} janvier 1782. "B. T., St. J.", vol. 4, p. 165

26 janvier,
Portsmouth.

Requête de Richard Williams, disant qu'il a conclu un arrangement avec Patterson au sujet de 2,000 acres de terre dans l'île Saint-Jean pour des colons de la Galles méridionale. Prie qu'on lui permette de demander un congé à l'amirauté afin qu'il puisse terminer ses arrangements.

"B. T., St. J.", vol. 2, p. 69

6 février,
Whitehall.

Elliott à Williams. Les lords du commerce n'ont pas, de Patterson, de renseignements sur l'arrangement transmis le 26 janvier. Il serait heureux de le voir pour en obtenir de plus amples détails.

"B. T., St. J.", vol. 4, p. 162

16 février,
Spithead.

Williams aux lords du commerce. A raison du mauvais temps les bateaux n'ont pu voyager. Il renouvelle sa prière pour que l'on demande à l'amirauté de leur accorder un congé. "B. T., St. J.", vol. 2, p. 73

28 février,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Germain) à Patterson. Il apprend le contentement de Patterson à la vue du développement accompli par la colonie pendant son absence. Il espère que le développement se continuera grâce à l'accroissement naturel et à l'arrivée de colons venus des colonies insurgées, mais ne donne pas à espérer que des émigrants partiront des possessions britanniques en Europe, la population étant trop épuisée

1781.

pour qu'elle puisse aller peupler des territoires éloignés. Le nom de la Nouvelle-Irlande qu'il propose de donner à l'île a déjà été pris, mais il n'y a pas d'objection de changer le nom de l'île en celui de New-Guernsey ou New-Anglesea. L'étonnement que lui cause le prix de £11,000 pour la garnison, attendu qu'on ne voulait envoyer que 100 hommes; approuve la proposition de porter la compagnie de Callbeck à 100 hommes, pourvu que les autres cinq soient retirées. Désapprouve l'étendue des travaux déterminés par l'indiscrétion de l'ingénieur. Envoie 300 armes comme cadeau de la part du roi à la milice. L'ouverture des chemins, bien que permettant à la milice de se réunir, donnerait à l'ennemi les moyens d'attaquer de partout, et dans l'état actuel de l'île, on aurait un avantage sur l'ennemi, grâce à la connaissance que les habitants ont du pays. A mesure que la population augmente, les chemins seront ouverts, naturellement.

“Col. Cor., P. E. I.”, vol. 4, p. 239

(Copie au “Col. Off., St. J.”, p. 108.)

1er mars,
île Saint-Jean.

Patterson au secrétaire d'Etat (Germain). A convoqué l'Assemblée le 20 février, qui a adopté plusieurs actes, dont suit une liste avec des observations.

251

(Double dans “A. & W. I.”, vol. 413, p. 255. Une autre copie au “B. T., St. J.”, vol. 2, p. 107.)

1er mars,
Whitehall.

Elliott à Stephens. Demande à l'amirauté d'accorder à Williams la permission de se présenter devant les lords du commerce.

“B. T., St. J.”, vol. 4, p. 163

Stephens à Elliott. Permission accordée à Williams de venir à Londres et se présenter aux lords du commerce.

“B. T., St. J.”, vol. 2, p. 77

2 mars,
Amirauté.

Opinion de l'avocat (Jackson) sur neuf actes, adoptés à l'île Saint-Jean, en juillet 1780. Objection à “l'acte relatif à la procédure en matière d'usurpation d'héritage”; “acte relatif à l'enregistrement de tous les actes de vente, de transport et d'hypothèque”; “acte pour changer le nom de l'île Saint-Jean en celui de Nouvelle-Irlande”; lacunes de l'acte de la milice, quoique cette loi vaut mieux que de n'en pas avoir. Les autres actes n'offrent pas matière à objection.

“B. T., St. J.”, vol. 2, p. 99

29 avril.

(Pas de date. Soumise aux lords du commerce à la date portée en marge.)

8 mai,
Whitehall.

Thompson à Elliott. Par ordre de Germain, transmet pour l'examen des lords du commerce neuf actes récemment reçus du gouverneur Patterson.

91

10 mai,
Charlottetown

Patterson au secrétaire d'Etat (Germain). Partie des prisonniers de guerre débarqués pour dégager le *Danaë* et le *Pandora*. Il doute que la colonie puisse fournir des provisions aux prisonniers.

“Col. Cor., P.E.I.”, vol. 4, p. 259

(Double dans “A. & W. I.”, vol. 413, p. 259, où on lit les mots: “Pas de signature et pas de date.”)

15 mai,
Whitehall.

Elliott à Thompson. Transmet la lettre de Patterson avec son contenu, pour l'information de Germain.

“B. T., St. J.”, vol. 4, p. 164

31 mai.

Opinion de l'avocat (Jackson) sur neuf actes adoptés à l'île Saint-Jean en 1779 et 1780. Objections à “l'acte pour déterminer les privilèges des membres de l'Assemblée générale et de leurs serviteurs et du mode des élections générales et partielles”; “Acte donnant aux juges de paix le pouvoir de s'enquérir et de régler les prix des provisions de toutes les sortes et des prix exigés par les maisons publiques à logement et les auberges”; “l'acte pour empêcher l'accaparement du marché”. Les autres actes n'offrent pas d'objection.

“B. T., St. J.”, vol. 2, p. 95

9 juin,
île Saint-Jean.

Patterson au secrétaire d'Etat (Germain). Dépêche reçue; le remercie pour les armes. N'a pas envisagé l'ouverture des chemins comme le fait Sa Seigneurie, mais admet la valeur de l'argument. Ne sait comment

1781.

autoriser le changement de nom de l'île; la loi adoptée dans ce but ne doit prendre effet qu'après sa sanction; les difficultés qu'il éprouve relativement aux formules des lois à cause de son inexpérience et de celle du Conseil. N'a pas donné d'encouragement aux émigrants, mais il a donné à un délégué de la Galles les conditions auxquelles il vendrait ses terres; il est peiné d'apprendre que cet homme a créé des embarras au bureau du commerce.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 263

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 260.)

20 juin,
Whitehall.

Les lords du commerce au roi. Ils rapportent que les raisons données par Patterson pour la sanction qu'il a donnée à "l'acte pour changer le nom de l'île de Saint-Jean en celui de Nouvelle-Irlande", adopté le 17 juillet 1780, semblent bien fondées, mais l'acquiescement aux désirs des habitants de l'île est laissé au bon plaisir de Sa Majesté.

"B. T., St. J.", vol. 4, p. 166

20 juin,
Whitehall.

Les mêmes au même. Ils recommandent le désaveu de divers actes, savoir: "Acte pour déterminer les privilèges des membres de l'Assemblée générale et de leurs serviteurs", etc., et "l'acte relatif à la procédure en matière de bris de maison".

167

(Pour l'opinion de l'avocat sur ces actes, voir 31 mai.)

20 juin,
Whitehall.

Les lords du commerce à Patterson. Conduite inconvenante du lieutenant-gouverneur en l'absence de Patterson, en se faisant des concessions injustifiables de lots de ville et de pâturage ainsi qu'aux membres du Conseil; auraient recommandé le renvoi du lieutenant-gouverneur et la censure des membres du Conseil qui l'ont approuvé, mais ils ont proposé que chaque personne de leur famille garde un lot et que les autres soient remis à la couronne. Comme ils s'en sont remis à la décision de Germain, il ne sera pas pris d'autres mesures jusqu'à ce qu'on ait reçu une réponse à cette lettre. On s'attend à ce que les intéressés se conforment à la proposition de Patterson, à ce que nulle personne autre que les femmes et les enfants des concessionnaires ne soit comprise dans la distribution, à ce que la remise se fasse cour tenante, et que le titre et la description de chaque lot, avec le nom de la partie faisant remise, soient inscrits au registre du tribunal et dans les procès-verbaux du Conseil, afin d'empêcher toute contestation à l'avenir. Remarques sur neuf actes adoptés pendant que Desbrisay était lieutenant-gouverneur en l'absence de Patterson. Le contentement qu'ils éprouvent de l'accroissement des colons dans l'île. Williams a dit qu'il avait conclu un arrangement avec Patterson pour amener des colons de la Galles, les frais de leur transport devant être à la charge de l'Etat, mais cette condition ne se trouve pas dans l'arrangement. On n'a pas l'intention d'encourager l'émigration de ces royaumes à l'île Saint-Jean, et il n'y a pas de fonds pour le transport.

"B. T., St. J.", vol. 4, p. 170

24 juin,
Charlottetown.

Liste des volontaires et des compagnies indépendantes.

25 juillet,
New-York.

Clinton à Patterson. Cette lettre est incluse dans celle de Patterson, du 18 septembre.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 357

2 août,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Germain) à Patterson. Transmet décret du Conseil désavouant deux actes.

"Col. Off., St. J.", p. 112

Décret du Conseil désavouant "l'acte pour déterminer les privilèges des membres de l'Assemblée générale", etc., "l'acte relatif à la procédure en matière d'usurpation d'héritage, etc".

14 août,
Whitehall.

Knox au gouverneur de l'île Saint-Jean. Transmet estimation budgétaire pour 1781.

(Note au bas: "Même estimation que l'année précédente.")

115

11 septembre,
île Saint-Jean.

Patterson aux lords du commerce. A reçu les dépêches avec l'information des changements faits par les commissaires du commerce et des plantations.

"B. T., St. J.", vol. 2, p. 117

1781.
11 septembre,
île Saint-Jean. Le même au secrétaire d'Etat (Germain). Il a reçu les dépêches avec leur contenu. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 291
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 233.)
- 16 septembre,
île Saint-Jean. Patterson au général de brigade Campbell. Cette lettre se trouve dans celle de Patterson du 18 septembre.
- 18 septembre,
île Saint-Jean. Le même au secrétaire d'Etat (Germain). Dépêches reçues; transmet copie d'une lettre du commandant en chef (Clinton) disant qu'il ne lui convient pas d'obéir aux ordres du roi. Il a écrit à ce sujet, met copie de sa lettre sous ce pli. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 295
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 266.)
- Inclus.* Clinton à Patterson, 25 juillet. Comme il ne considère pas l'île Saint-Jean dans le domaine de sa juridiction, il doit décliner de sanctionner les nominations et les dépenses. Cet avis est partagé par sir W. Howe, comme le démontre sa lettre à Callbeck en 1776. Il a dit à Campbell, qui commande dans la Nouvelle-Ecosse, de faire revenir le corps d'Hierlihy à la Nouvelle-Ecosse, et a autorisé Callbeck de porter sa compagnie à 100 hommes, conformément à la lettre de Germain. 299
- Patterson au général de brigade Campbell, 16 septembre. Il a soumis au Conseil la lettre de Germain, autorisant Callbeck de porter sa compagnie à 100 hommes ainsi que la construction d'un blockhaus, après quoi les cinq compagnies d'Hierlihy devaient se retirer; il a aussi soumis la correspondance au Conseil, qui n'a pas jugé que la retraite des troupes était compatible avec la sûreté de l'île. Une flotte française est au large de la côte en destination de New-York ou, sinon, d'Halifax. Si la nouvelle du retrait des troupes se répandait, il n'y a pas de doute que l'île serait attaquée. En outre, l'intention semble être que le blockhaus doit être érigé et la compagnie organisée au complet avant que les troupes se retirent. Il y a encore cet automne assez de temps pour ériger le blockhaus, et il espère que des ordres seront donnés à cette fin à l'ingénieur. Transmet copie de la lettre de Cargenven, les officiers craignant que le fait d'être retenus les empêche d'être versés dans les corps, mais leur crainte est disparue. Besoin de vêtements et de literie. Recommande les frères Wheaton à la promotion. 303
- Requête de John Stuart, agent de l'île Saint-Jean, demandant des navires de guerre pour protéger l'île. 313
- Campbell à Patterson. Cette lettre se trouve dans celle de Patterson, en date du 21 octobre. 355
- Etat hebdomadaire relatif à la compagnie de Callbeck. 355
- Patterson au secrétaire d'Etat (Germain). Il envoie copie de la réponse de Campbell à sa lettre du 16 septembre. Si Patterson a fait erreur, c'est après mûre considération. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 329
- Inclus.* Campbell à Patterson, 7 octobre. Ne peut donner des ordres pour la construction d'ouvrages sur l'île Saint-Jean. Il espère que les compagnies d'Hierlihy seront expédiées par les transports qui portent les armes, etc., pour la milice. 333
- Cargenven au secrétaire d'Etat (Germain). Donne des détails sur les misères auxquelles sont exposées les compagnies indépendantes par suite du fait qu'elles sont en garnison à l'île Saint-Jean. 349
(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 270.)
- Desbrisay au secrétaire d'Etat (Germain). Il est peiné de ce qu'il n'a pas reçu de réponse à ses lettres, vu que particulièrement Callbeck en a reçu une, le remerciant pour sa bonne conduite alors qu'il avait le commandement. Durant les neuf mois qu'il (Desbrisay) a commandé, il a passé plus de lois que ne l'a fait Callbeck durant ses quatre années; il est blessé de ce que Callbeck lui soit préféré pour le commandement d'une compagnie, qui est incomplète et indisciplinée; échangerait sa

1781.

charge avec Callbeck pour le commandement de la compagnie. Ceci a été convenu l'année dernière, mais rompu, vu que Patterson a insisté pour que le sous-secrétaire ait £50 par année. La raison pour laquelle il n'est pas en bons termes avec Patterson. Construction défectueuse des casernes, etc., sous la surveillance de Callbeck, nommé par Spry, ingénieur d'Halifax. Les frais exorbitants, dont les comptes ont été rejetés par le brigadier McLean. 271

(Double à la p. 277. Une autre en date du 28 dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 276, et une autre copie en date du 27 dans "A. & W. I.", vol. 414, p. 1.)

27 octobre,
île Saint-Jean.

Nisbett au secrétaire d'Etat (Germain). Demande un congé. 365

28 octobre,
Charlottetown

Patterson à Campbell. Lettre du 7 octobre reçue; ne peut se dispenser des troupes tant que les ordres que donne la lettre de Germain n'auront pas été exécutés, c'est-à-dire, la construction d'un blockhaus et l'organisation complète de la compagnie de Callbeck. 337

30 octobre,
île Saint-Jean.

Requête du juge en chef Stewart, disant les pertes qu'il a éprouvées par le naufrage, au grand malheur de sa famille et de lui-même. A cause de cela et vu les prix exorbitants de tous les articles, il ne peut soutenir sa famille et lui avec son traitement actuel, qui est moindre que le traitement qu'on donne dans la Nouvelle-Ecosse et le Canada, bien que la vie dans ces provinces ne soit pas aussi chère qu'à l'île Saint-Jean.

"B. T., St. J.", vol. 2, p. 113

Octobre (?).

Requête d'Allanby, grand prévôt, résignant sa charge et demandant que William Falcon le remplace. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 325

6 novembre,
Whitehall.

Fisher à Cumberland. Par ordre de Germain, il transmet seize actes (dix-sept sont énumérés dans le document qui les accompagne). Ils devront être soumis à l'examen des lords du commerce.

"B. T., St. J.", vol. 2, p. 103

9 novembre,
Charlottetown

Inclus. Patterson au secrétaire d'Etat, 1^{er} mars 1781.

Procès-verbaux du Conseil exécutif du 26 novembre 1780 jusqu'à la date en marge.

"B. T., St. J.", vol. 5, p. 155

18 novembre,
Charlottetown

Desbrisay au secrétaire d'Etat (Germain). Transmet requête demandant un traitement comme lieutenant-gouverneur, à prendre à même les rentes, tous les autres fonctionnaires ayant des traitements.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 283

P. S. A écrit à Townshend, grand maître de l'artillerie, relativement à la conduite de Callbeck. 285

(Double dans "A. & W. I.", vol. 414, p. 7.)

Inclus. Requête. 287

19 novembre,
île Saint-Jean.

Patterson au secrétaire d'Etat (Germain). Alexander Richardson nommé instituteur à la place de William Patterson, décédé. Il ne désire pas que cette nomination soit confirmée, vu que Richardson ignore le latin, mais cela suffit pour le moment, vu qu'il connaît bien l'anglais.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 341

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 268.)

22 novembre,
île Saint-Jean.

Patterson au secrétaire d'Etat (Germain). Il a présenté ses comptes pour les dépenses imprévues. Donne des détails et des explications. 345

(Double dans "A. & W. I.", vol. 413, p. 268.)

1782.
1er janvier.

Estimations budgétaires pour le gouvernement civil du 1^{er} janvier 1782 au 1^{er} janvier 1783. "B. T., St. J.", vol. 4, p. 179

25 janvier,
île Saint-Jean.

Patterson au secrétaire d'Etat (Germain). Il est à construire un bateau pour traverser au continent; si son plan réussit, l'île se trouvera en communication, en hiver, avec le reste du monde. Vols commis depuis le moment où les compagnies indépendantes sont arrivées; un homme condamné à être pendu, mais on n'a pu trouver personne pour agir comme bourreau; le grand prévôt a démissionné, personne n'a voulu accepter

1782.

la charge, de sorte qu'un sursis a été accordé au condamné, qui reçut subséquemment son pardon. Les aveux du prisonnier ont amené la découverte d'autres délinquants. A nommé Spence grand prévôt, avec l'entente catégorique qu'il accomplira ou fera accomplir tous les devoirs de la charge.

(Double dans "B. T., St. J.", vol. 2, p. 127.)

Procès-verbaux du Conseil, 1^{er} décembre 1782 (1781) jusqu'à la date

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 5, p. 7

2 février,
Charlottetown

28 février,
Whitehall.

en marge.

Ellis à Patterson. Dépêches reçues; confusion dans le numérotage. La disposition suspensive qu'il a insérée dans les actes douteux approuvée. Il est surpris que l'on ne se soit pas conformé à l'ordre d'envoyer les compagnies indépendantes à Halifax; on n'a jamais eu l'intention de garder un détachement aussi nombreux sur l'île; observation sur le prix de revient des travaux de défense; il devra envoyer toutes les troupes à Halifax, à l'exception de la compagnie de Callbeck. Les dépenses imprévues pour lesquelles un compte a été présenté devraient être à la charge de la province.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 4, p. 359

(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 116.)

8 mars.

Opinion de l'avocat (Jackson) sur les actes transmis conformément à la lettre de Fisher, du 6 novembre 1781.

"B. T., St. J.", vol. 2, p. 121

Avril (?).

Compte rendu fait par Charles Berry des délibérations du lieutenant-gouverneur, du Conseil et de l'Assemblée au sujet de la perception des rentes.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 6, p. 353

22 juin,
île Saint-Jean.

Patterson au secrétaire d'Etat (North). Félicite Sa Seigneurie sur sa nomination.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 5, p. 17

27 juin,
Whitehall.

Nepean au gouverneur de l'île Saint-Jean. Transmet les estimations budgétaires pour 1782.

"Col. Off., St. J.", p. 119

Estimations.

120

22 août,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Townshend) au gouverneur de l'île Saint-Jean. Transmet copie d'une lettre du 21 juin 1781 de l'ancien bureau du commerce, qui n'a pu lui arriver. Devra envoyer un état des importations et des exportations pour les quatre années précédentes. L'acte relatif à la saisie des biens et effets des débiteurs absents sera modifié conformément aux instructions. Les actes expédiés en dernier lieu n'étaient pas dûment authentiques; il faudra veiller à cela; autrement ils ne pourront être admis en preuve.

(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 121.)

Nouvelles instructions.

11 septembre,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat au gouverneur de Saint-Jean. Transmet deux instructions additionnelles, l'une d'envoyer des copies, l'autre pour la réglementation de sa conduite envers les personnes qui occupent des charges par lettres patentes.

125

19 octobre,
Londres.

Requête du capitaine MacDonald, 84^e régiment, tant en son nom qu'en celui d'autres officiers, demandant la suspension du décret relatif à la perception des rentes, et la remise des terres vendues pour arrérages.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 6, p. 337

(La requête ne porte pas de date; pour la date probable voir la lettre de MacDonald, du 25 octobre.)

25 octobre,
Londres.

MacDonald à Nepean. Explique ce qu'à son avis devraient décréter les instructions relatives aux concessions de terres, de manière à inclure les officiers de la marine et de l'armée.

1

30 novembre,
Charlottetown

Lettre des officiers des gardes-forestiers du roi aux loyalistes qui ont l'intention d'aller s'établir dans les colonies du nord, le printemps prochain, faisant voir les avantages de l'île Saint-Jean; ils attirent l'attention sur les fausses représentations au sujet de l'île, et leur demandent de venir et de juger par eux-mêmes.

1782.
7 décembre,
île Saint-Jean. Patterson à Stewart, agent de l'île Saint-Jean. Il transmet des extraits des lettres du 2 novembre, et du 1^{er} et du 7 décembre. (Les extraits ne portent pas de date.) Sa manière d'agir à l'égard des rentes. Progrès de l'île malgré les embarras résultant de la guerre; augmentation des produits et des exportations; l'île offre un refuge heureux pour les loyalistes. Le défaut des actes adoptés et ses causes. Demande des troupes lorsque la paix aura été conclue. Les difficultés que lui causent les nouveaux colons qui, comme tous ceux qui arrivent dans un pays neuf, sont généralement d'un caractère grossier et intractable. 105
- 10 décembre,
île Saint-Jean. Le même au roi (?). Lettres d'intérêt particulier et d'intérêt public reçues. Il s'occupera de Stupitz et des messieurs dont parle la lettre privée. Instructions additionnelles reçues, y portera attention. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 5, p. 21
- 23 décembre,
Whitehall. Grey Elliott à Samuel Smith. Envoyer les comptes et les pièces justificatives pour l'emploi de l'octroi annuel pour le gouvernement civil de l'île Saint-Jean. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 6, p. 9
1783.
1^{er} mai,
île Saint-Jean. Annexée est une remarque sur la somme de £170. 11
Patterson à ——. Décès de Higgins, officier de marine. En attendant il a nommé Thomas Wright à sa place; ses qualités, recommande sa nomination permanente. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 5, p. 25
- 2 mai,
Charlottetown. Hayden au secrétaire d'Etat (Townshend). Transmet une requête demandant la charge d'officier de marine, fait le récit des pertes qu'il a faites à cause de sa loyauté, et donne copie d'un certificat des officiers des volontaires de New-Jersey. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 6, p. 13
- 3 mai,
Charlottetown. *Incluse.* Requête. 17
Lettre semblable à Nepean, avec certificat, etc. "A. & W. I.", vol. 682
- 12 mai,
Whitehall. Le secrétaire d'Etat (North) à Patterson. A raison des plaintes à l'égard de l'opération de l'acte relatif à la perception des rentes, il lui est enjoint de ne prendre aucun procédé contre les terres qui doivent des arrérages de rente, et les procès qui sont commencés doivent être arrêtés. Comme l'intérêt de la couronne est seul en jeu au sujet de ces rentes, on transmettra un projet de loi relatif à leur réglementation pour qu'il soit adopté. On s'attend à une réponse au sujet des concessions répréhensibles des réserves faites par Desbrisay à lui-même et à d'autres fonctionnaires de la couronne, et si l'Assemblée a adopté un acte pour expliquer et modifier l'acte pour la saisie des biens et effets des débiteurs absents. "Col. Off., St. J.", p. 126
- Instructions additionnelles concernant les rentes. 129
- 12 mai,
île Saint-Jean. Patterson à Stewart. Il n'est pas surpris d'apprendre que les propriétaires dont les terres ont été confisquées pour le non-paiement des rentes se plaignent; il suppose qu'il sera le principal sujet de blâme. Il justifie au long sa manière d'agir. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 6, p. 110
- 23 mai,
Charlottetown. Requête des fonctionnaires du gouvernement civil se plaignant de la conduite de Samuel Smith, agent de l'île Saint-Jean, qui suspend le paiement de leurs appointements sous le plus futile prétexte. 317
- 23 mai. Budd à ——. Demande la charge de préposé au commerce maritime à l'île Saint-Jean; a fait part au juge en chef Stewart de l'échange qu'il veut faire de sa présente position. "A. & W. I.", vol. 616
- 28 mai,
Whitehall. Le secrétaire d'Etat au lord président du Conseil. On a préparé un projet de loi qui sera soumis à l'Assemblée de l'île Saint-Jean, au sujet de la perception des rentes, abrogeant l'acte maintenant en vigueur, et dégrevant les propriétaires dont les terres ont été vendues sous l'empire de cet acte. Il prie que le nouvel acte soit soumis au roi en conseil, de manière que, s'il est approuvé, on puisse transmettre au gouverneur des instructions à ce sujet. "B. T., St. J.", vol. 3, p. 27
- (Une copie non signée mais apparemment de la même lettre que la précédente se trouve dans "A. & W. I.", vol. 597, p. 244.)

1783.
11 juin,
Charlottetown

Requête de Desbrisay. Il se plaint de ce que Callbeck, qui a rempli les fonctions de gouverneur à compter du jour du départ de Patterson jusqu'à l'arrivée de Desbrisay, a été nommé ingénieur adjoint, bien qu'il ne connaisse rien de ses fonctions, et qu'il a exécuté des ouvrages inutiles et coûteux. Il a aussi retiré des sommes considérables pour la compagnie et qu'il a organisée, bien qu'elle ne se composait que d'officiers et de sous-officiers et de six ou sept simples soldats. Autres plaintes contre Callbeck de ce que celui-ci a fait des comptes exorbitants, etc.

"A. & W. I.", vol. 616

18 juin,
Amirauté.

George Rogers à Nepean. Il est disposé à céder une partie de ses terres dans l'île Saint-Jean pour l'avantage des loyalistes.

"A. & W. I.", vol. 682

19 juin,
Londres.

Stuart à Nepean (?) Nécessité de transmettre immédiatement des ordres à New-York pour expédier aussitôt que possible les loyalistes à l'île Saint-Jean.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 6, p. 21

29 juin,
Londres.

Copie, certifiée par Stuart, de la proposition faite par les propriétaires de terres à l'île Saint-Jean offrant de céder le quart de leurs terres aux loyalistes. Les noms des propriétaires et le nombre des terres de chacun sont consignés dans la proposition.

25

Procès-verbaux du Conseil, du 4 mai 1782 à la date en marge.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 5, pp. 29 à 103

14 juillet,
Charlottetown

Patterson aux lords du commerce. Il est à prendre des mesures, tel que requis, pour recouvrer en faveur de la couronne les lots de ville et de pâturage concédés contrairement aux instructions. Il donne des détails à ce sujet.

105

16 juillet,
Île de Saint-Jean.

Le même au secrétaire d'Etat (North). Les habitants de la Nouvelle-Angleterre sont bien partis pour détruire la pêche au morse. Ils se réclament d'un droit exclusif de pêcher sur les îles de la Madeleine que leur avait donné Gridley, qui s'est enfui à Boston pour se soustraire à une arrestation; tant qu'il est resté il a empêché les habitants de la Nouvelle-Angleterre d'empiéter; maintenant ils ne rencontrent plus de barrière. Les habitudes de la femelle, grâce auxquelles les pêcheurs peuvent les abattre, quittant les jeunes périr. Il n'y a pas de mâles avec elles au printemps, lorsque la pêche se fait, bien que le bon moment soit l'automne, époque où ils donnent plus d'huile, où tous sont ensemble, mâles et femelles, et où les jeunes peuvent se nourrir eux-mêmes. Les pêcheurs américains les poursuivent et les effraient, de sorte qu'ils sont si diminués qu'il ne vaut guère la peine de s'en occuper. La quantité d'huile nués qu'il ne vaut guère la peine de s'en occuper. La quantité d'huile nués qu'il ne vaut guère la peine de s'en occuper. La quantité d'huile nués qu'il ne vaut guère la peine de s'en occuper.

115

24 juillet,
Saint-James.

Instructions additionnelles concernant la proposition des propriétaires de terres dans l'île Saint-Jean, offrant de transporter une partie de leur terres aux loyalistes.

"B. T., St. J.", vol. 4, p. 180

(Ce document est inclus dans le recueil d'instructions. Une autre copie se trouve au "B. T., N. S.", vol. 40, p. 280.)

24 juillet,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (North) au gouverneur de Saint-Jean. Il transmet copie d'un arrêté du conseil concernant les terres sur lesquelles il y a des arrérages de rentes et un projet de loi à ce sujet; explication sur la procédure à suivre. Il attendra des nouvelles des mesures qui ont été prises à l'égard des terres concédées par le lieutenant-gouverneur pendant l'absence de Patterson.

"Col. Off., St. J.", p. 135

22 août,
Whitehall.

Nepean au même. Transmet les estimations budgétaires pour 1783.

"Col. Off. S.J.", p. 141

142

Estimations.

1783.
1er octobre,
île Saint-Jean. Patterson à Stuart. Il a été informé du désaveu de l'acte relatif à la perception des rentes, etc. Raisons qui militent contre cette décision, avec des observations sur ce qu'il faudrait faire à ce sujet. "Col. Cor., P. E. I.," vol. 6, p. 116
- 14 octobre,
île Saint-Jean. Le même au secrétaire d'Etat (North). Il a reçu la dépêche contenant les propositions des propriétaires. Il désire vivement avoir des instructions ; il a fait savoir partout sur le continent la quantité de terre offerte ainsi que les gracieuses intentions de Sa Majesté à l'égard des réfugiés. L'île se ressent des bons effets de la paix et voit arriver chez elle des cultivateurs, des pêcheurs et des marchands. S'il mentionnait le nombre de bâtimens pêcheurs dont la construction devra se faire avant le mois de mai, la chose semblerait fabuleuse. On verra que l'île sera pour l'Angleterre aussi avantageuse qu'il l'a toujours dit, et sera une excellente école pour les marins. "Col. Cor., P. E. I.," vol. 5, p. 121
- 15 novembre,
île Saint-Jean. Le même au même. Il a reçu les dépêches concernant la perception des rentes ; on a mis fin à tout procédé en attendant qu'elles arrivent. Lorsqu'on aura reçu le projet de loi à ce sujet, on agira en conséquence. Il a fait part aux lords du commerce de ce qui a été fait à l'égard des terres concédées par le lieutenant-gouverneur. L'Assemblée ne s'est pas réunie depuis qu'on a reçu la nouvelle du désaveu de l'acte relatif à la saisie des biens, etc., des débiteurs absents, la chose sera soumise à la législature et la loi sera modifiée tel que requis. N'a pu envoyer un état des importations et des exportations ; il n'a pas été apparemment tenu de livres pendant l'absence d'Allanby, il y a maintenant neuf années. A donné la position de receveur des douanes à Nisbett, mais sans appointements ; sa nomination n'a pas été confirmée ou refusée par la Trésorerie, ni peut-il, non plus, avoir de réponse ; il y a plusieurs exemples de ce genre, entre autres celui du grand prévôt ; comment il a été obligé de surmonter la difficulté ; autres cas cités, ce qui lui donne l'apparence d'une ombre sans pouvoir. 125
- 21 novembre,
île Saint-Jean. Le même au même. Il transmettra les procès-verbaux du Conseil, qui feront voir toutes ses transactions publiques. 135
- 17 décembre,
île Saint-Jean. Le même à Stuart. Il a reçu des instructions et dépêches auxquelles il n'a pas le temps de répondre par le vaisseau qui est sur le point de mettre à la voile. L'absence d'instructions à l'égard de la distribution de vivres, etc., aux loyalistes, frustrera les intentions des propriétaires à leur égard. Autres difficultés amenées par le manque de fonds pour payer les arpenteurs et leurs honoraires. "Col. Cor., P. E. I.," vol. 6, p. 29
1784.
26 mars,
Londres. Stuart à Nepean. Il suggère les instructions qu'on pourrait donner à l'égard de la distribution de vivres aux loyalistes. 121
- Mars (?). Mémoire demandant des renseignements sur le paiement des appointements aux fonctionnaires nommés à des charges vacantes en attendant que l'on connaisse la volonté du roi. 125
- mars. Requête de Walter Berry, qui a accepté des effets pour les appointements de la plupart des fonctionnaires et qui n'ont pas été honorés, il demande du secours. 305
- 4 avril,
île Saint-Jean. Patterson au secrétaire d'Etat (North). Dépêches reçues trop tard pour y répondre. Le minutieux examen qu'il a fait du projet de loi concernant les rentes, projet de loi qu'il soumit au Conseil ainsi que la correspondance. Il répond au long aux fausses représentations qui ont, à son avis, amené l'adoption du projet de loi, et transmet un document traitant de ces fausses représentations. La lettre est la narration de tout ce qui a été fait à l'égard des concessions primitives des terres, de l'établissement des rentes, etc. Ce à quoi a servi le produit, de sorte qu'il n'y a pas d'argent pour le service entre les mains du trésorier. "Col. Cor., P. E. I.," vol. 5, p. 143

1784.
13 avril,
Charlottetown
- Journal de la Chambre des représentants, du 6 mars à la date en marge. Il y a à la fin un avis donné au public par les membres d'alors contre la dissolution de l'Assemblée. 41
- 18 avril,
Île Saint-Jean.
- Patterson au Secrétaire d'Etat (North). Il a dissous l'assemblée pour donner aux nouveaux colons l'occasion de voter ou d'être élus. Les taxes qu'il se propose d'imposer. Efforts de Stewart, fils du juge en chef, de faire élire des hommes qu'il avait choisis, ce à quoi il a réussi. La ligne de conduite illégale suivie par l'Assemblée lui a fait la dissolution. Transmet copie d'un document affiché sur la place publique de Charlotte-town pour faire voir l'état d'esprit de l'Assemblée et de Stewart, qui a signé comme président (*speaker*) de la Chambre, bien que l'Assemblée fut dissoute. Soumet à l'examen de Sa Seigneurie sa manière d'agir au sujet de la dissolution. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 5, p. 161
- 22 avril,
Londres.
- Incluse.* Motion proposée par Budd, greffier de la couronne, qu'une recommandation soit faite en faveur d'un supplément aux appointements du juge en chef. 179
- Requête de Stuart concernant le paiement des appointements des fonctionnaires nommés par le gouvernement de l'île Saint-Jean aux charges vacantes, jusqu'à ce que la volonté du roi soit connue. "A. & W. I.", vol. 682
- Avril (?),
Charlottetown
- Accusations portées par l'Assemblée de l'île Saint-Jean contre le lieutenant-gouverneur Patterson. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 6, p. 333
(La date en marge est supposée, on s'est guidé sur l'avis public donné par les membres de l'Assemblée, à la fin du journal du 13 avril.)
- 7 mai,
Londres.
- Stuart à Nepean. Il transmet un document sur ce qui a fait le sujet de leur conversation. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 6, p. 129
- Incluse.* Observations sur l'arrangement relatif aux loyalistes qui vont à l'île Saint-Jean. 133
- 14 mai,
Londres.
- Stuart à Nepean. Il a mis par écrit, tel que requis, les propositions relatives aux loyalistes qui vont s'établir à l'île Saint-Jean, mais n'a pas reçu la réponse promise. Il croit savoir que 40,000 sont arrivés dans la Nouvelle-Écosse, et un bon nombre désirent s'établir à l'île Saint-Jean; très peu sont allés au Canada; peut-il faire part à John Patterson des plaintes portées contre son frère, attendu qu'il peut probablement y répondre. "A. & W. I.", vol. 682
- 18 mai,
Londres.
- Le même au même. Il demande une réponse aux propositions faites en faveur des réfugiés qui ont l'intention de s'établir à l'île Saint-Jean, afin que cette réponse soit soumise aux propriétaires. A cette saison de l'année un retard équivaldrait à un refus. Vol. 682
- 23 mai,
Charlottetown
- Patterson à Parr, concernant les loyalistes. Cette lettre se trouve dans la dépêche au secrétaire d'Etat du 20 novembre.
- 2 juin,
Île Saint-Jean.
- Le juge en chef Stewart au secrétaire d'Etat (Sydney). Il accuse Patterson de séduire sa femme et d'essayer à le dépouiller de sa fonction. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 6, p. 137
- 8 juin,
Whitehall.
- Le secrétaire d'Etat (North) à Patterson. Dépêches reçues. La pêche du morse n'a pas été d'un grand avantage pour le pays, tout de même on devra prendre des précautions pour le protéger et empêcher les habitants de la Nouvelle-Angleterre de détruire les jeunes morses; il n'y a pas de doute que l'amiral Campbell donnera les instructions nécessaires à ce sujet. Les bonnes intentions du roi envers les loyalistes qui désirent s'établir à l'île Saint-Jean. Il transmet des extraits de lettres à Parr sur cette question. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 5, p. 139
- 8 juin,
Whitehall.
- Le même au même. Les arrangements pour la division de la Nouvelle-Écosse à peu près terminés. L'île Saint-Jean sera administrée par un lieutenant-gouverneur et de nouveau annexée à la région orientale de la Nouvelle-Écosse, mais elle conservera sa propre constitution

1784.

et sa propre juridiction. Si Patterson ne peut accepter ce changement, il (North) serait heureux d'avoir l'occasion de lui être utile. 183

16 juin,
Londres.

H. Mowat à Nepean. Il transmet des documents relatifs à l'île de Saint-Jean, documents qui devront être renvoyés.

"A. & W. I.", vol. 682

Incluse. Proclamation de Patterson, 13 avril 1784, déclarant que l'Assemblée ne s'étant pas réunie conformément à l'ajournement, est *ipso facto* dissoute, de sorte qu'il n'y a plus d'Assemblée.

Avis de l'Assemblée au public déclarant que le retard apporté à la réunion a été causé par le mauvais temps, et que s'étant réunie le 10, la proclamation est inconstitutionnelle et nulle.

30 juin,
Halifax.

Parr à Patterson au sujet des loyalistes. Cette lettre se trouve dans celle de Patterson au secrétaire d'État du 20 novembre. (A voir.)

12 juillet,
île Saint-Jean.

Patterson au secrétaire d'État (North). Il transmet les procès-verbaux du Conseil qui font voir les mesures prises pour distribuer aux loyalistes les terres que les propriétaires ont cédé en leur faveur; le contentement général; on en attend un nombre considérable des États du centre; si on permettait de donner de l'encouragement à l'émigration comme dans les autres colonies, l'île rivaliserait bientôt avec les plus anciennes dans le commerce et l'agriculture.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 5, p. 187

(Dans la lettre du 10 avril, il est dit que cette lettre-ci est datée du 30.)

16 juillet,
Londres.

Requête de John Patterson, au nom de Walter Patterson, que dans la nouvelle distribution des provinces on le conserve comme gouverneur, au lieu de le réduire au rang de lieutenant-gouverneur.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 6, p. 141

17 juillet,
Londres.

John Patterson à Nepean. D'après l'estimation budgétaire pour l'île de Saint-Jean, le traitement de £150 pour le secrétaire, le registraire, et le greffier du Conseil indiquerait que les charges sont réunies, mais Desbrisay en occupe deux et Nisbett une à raison de £80, en considération de quoi il a fait venir sa famille dans l'île et est devenu colon. Rarement les charges de greffier et de registraire ont comporté un traitement, les honoraires en font des charges lucratives. Les trois charges n'ont été réunies dans aucune colonie. Nisbett a été percepteur des rentes durant 12 années sans appointements, il demande en conséquence que le traitement de £50 soit donné à la charge de greffier du Conseil.

"A. & W. I.", vol. 682

30 juillet,
Charlottetown

Patterson à Parr au sujet des loyalistes. *Incluse* dans la lettre au secrétaire d'État du 20 novembre. (A voir.)

10 août,
île Saint-Jean.

Le même au secrétaire d'État (Sydney). Le 30 juillet il a envoyé les procès-verbaux du Conseil à North. (La lettre en question est datée du 12 juillet.) Il a appris depuis la nouvelle de sa nomination. On a donné aux soldats licenciés et aux réfugiés les mêmes privilèges que dans les autres provinces. Pour empêcher les abus résultant du fait que les officiers ne commandent plus les troupes licenciées, il a nommé McMillan agent pour ces troupes et pour les réfugiés, et c'est sur son rapport que se fait la distribution. De semblables nominations ont été faites dans les autres provinces à raison d'une guinée par jour; comme les travaux sont moindres sur l'île il a accordé deux dollars; le major général Campbell approuve l'arrangement et il espère qu'il sera sanctionné. Les irrégularités commises par Hayden et les autres. Depuis la guerre les militaires n'ont pas fait preuve de l'attention que l'efficacité du service exige, les exceptions sont les brigadiers Fox et Pattison.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 5, p. 191

11 août,
Tunbridge.

John Patterson à Nepean. Il a transmis à Stuart un mémoire en faveur de Nisbett. Il renouvelle ses instances pour que l'on fournisse au gouverneur Patterson copie des plaintes que l'on porte contre lui.

"A. & W. I.", vol. 682

1784.
13 août,
Londres.
- Stuart au même. Il transmet une requête de John Patterson en faveur de Nisbett. Vol. 682
- 14 août,
île Saint-Jean.
- Patterson au secrétaire d'Etat (Sydney). Il attire de nouveau l'attention sur le fait que les appointements des fonctionnaires ne sont pas payés, et particulièrement alors le cas de John Russell Spence. "Col. Cor., P. E. I.," vol. 5, p. 203
- 20 août,
Whitehall.
- Townshend au gouverneur de l'île Saint-Jean. Il transmet les estimations budgétaires pour 1784. "Col. Off., P. E. I.," p. 143
- Note: "L'estimation budgétaire est la même que celle de l'année dernière."
- 7 septembre,
Charlottetown
- Documents relatifs à la poursuite intentée contre les propriétaires du *Lark* de Lunenburg, y compris le registre de décembre 1782, et autres témoignages écrits. "Col. Cor., N. S.," vol. 6, pp. 341 à 351
- 8 septembre,
Charlottetown
- Hayden au secrétaire d'Etat (Sydney). Les raisons qui ont motivé sa démission comme membre du Conseil. McMillan congédié par une cour martiale, il avait produit une procuration forgée pour obtenir des terres. Il (Hayden) a craint d'être accusé d'avoir consenti à des actes illégaux, etc. 151
- 11 septembre,
Whitehall.
- Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Patterson. Il transmet la requête de Clarke et autres propriétaires dans l'île Saint-Jean, et il désire avoir un exposé complet des raisons pour lesquelles le projet de loi relatif aux rentes n'a pas été adopté malgré les instructions catégoriques à cet effet. "Col. Cor., P. E. I.," vol. 5, p. 207
- (Copie au "Col. Off., St. J.," p. 144.)
- 24 septembre,
Charlottetown
- Patterson à Parr concernant les loyalistes. Cette lettre se trouve dans celle au secrétaire d'Etat du 20 novembre; à voir.
- 27 septembre,
Whitehall.
- Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Patterson. Il l'a informé que l'île devait être annexée à la Nouvelle-Ecosse, et qu'elle serait administrée par un lieutenant-gouverneur. Il transmet copie de la commission, etc., envoyée à Parr, comme gouverneur en chef de la Nouvelle-Ecosse, et les îles Saint-Jean et du Cap-Breton. La législature de l'île Saint-Jean est conservée intacte et tous les actes d'administration seront exécutés par le lieutenant-gouverneur, sauf lorsque le gouverneur en chef se trouvera sur les lieux, à part cela il ne doit pas intervenir. Le gouvernement civil se continuera tel qu'il est jusqu'au 1^{er} janvier, et comme les traitements comportent des modiques honoraires, il en établira un tableau. Toutes les terres de l'île Saint-Jean étant concédées, à l'exception des lots de ville et les pâturages, les règlements généraux relatifs aux concessions ne s'appliqueront pas. Observations sur l'estimation budgétaire. "Col. Off., St. J.," p. 149 153
- 1^{er} octobre,
île Saint-Jean.
- Estimation budgétaire pour 1785.
- Le même au secrétaire d'Etat (Sydney). Il a fait sortir Hayden du Conseil, la mauvaise nature des officiers militaires envoyés de New-York et l'insubordination dont ils se sont rendus coupables. "Col. Cor., P. E. I.," vol. 5, p. 207
- 14 octobre,
Charlottetown
- Trois accusations portées contre John Stewart. Ce document se trouve dans la lettre de Patterson, en date du 29 juin 1785. (A voir.)
- 16 octobre,
île Saint-Jean.
- Patterson à Nepean. Arrivée et mort de Breen, qui laisse une veuve dans la misère. Il a de nouveau nommé Spence à la position de grand prévôt. "Col. Cor., P. E. I.," vol. 5, p. 219
- 20 octobre,
Halifax.
- Parr à Patterson, au sujet des "loyalistes". Cette lettre se trouve dans celle de Patterson, du 20 novembre; à voir.
- 25 octobre,
île Saint-Jean.
- Requête de George Burns demandant de l'aide, vu qu'on lui exige le paiement d'arrérages de rentes, accumulés durant son absence à l'armée. "A. et W. I.," vol. 682

1784.
4 novembre, 1784.
île Saint-Jean. Budd au secrétaire d'Etat (Sydney). Il transmet une requête dans laquelle il exprime la crainte de perdre sa position.

“Col. Cor., P. E. I.”, vol. 6, p. 155

Requête.

15 novembre, 1784.
Charlottetown. Requête de Thomas Wright demandant qu'on lui continue ses appointements comme arpenteur général.

20 novembre, 1784.
île Saint-Jean. Patterson au secrétaire d'Etat (Sydney). Rend compte de sa conduite à l'égard des loyalistes. Les mesures qu'il a prises à la suite de la lettre de l'agent, dans le but de fournir des terres aux loyalistes, pour nolisier des vaisseaux afin de les amener à l'île, dont il a soldé le fret par des effets tirés sur son agent. La nouvelle que Parr avait reçu instruction de fournir des vaisseaux pour les loyalistes est arrivée trop tard pour permettre à Patterson d'annuler son ordre, déjà quelques vaisseaux étaient arrivés et avaient été payés, et la distance de Shelbourne trop considérable pour permettre de contremander des ordres. Transmet la lettre à Parr à ce sujet et sa réponse; son seul remède est de présenter les comptes à la Trésorerie. Il a écrit à Parr pour en obtenir des instructions, mais avant de recevoir une réponse il a pris des dispositions, avec le consentement du conseil, pour la distribution des effets donnés par Sa Majesté. Objections au plan qui existe dans la Nouvelle-Ecosse, plan qui conviendrait à des troupes en garnison, mais non à des troupes licenciées dont les soldats sont disséminés à des milles de distance. Parmi les articles envoyés il y avait rareté d'articles utiles et une abondance d'articles inutiles; comment il a essayé à y remédier. Comment on a distribué les planches entre les personnes mariées et non mariées; il espère que dans les circonstances on tiendra compte de ce qu'il a fait pour les loyalistes, il ne donnera pas autant de bois aux soldats licenciés qu'aux loyalistes. Les instructions données à Parr décrètent que les frais d'arpentages seront soldés à même les rentes, mais comme on leur a défendu d'appliquer la loi relative aux rentes il s'en suit que ce fonds n'offre aucun moyen. Nécessité de tracer les terres, les honoraires du procureur général, des secrétaires et les siens seront retenus jusqu'à ce qu'on ait indiqué un mode de paiement, mais il y a d'autres dépenses auxquelles il faut faire face. Il se plaint de ce qu'il n'a pas reçu d'instructions comme les autres gouverneurs. Les frais d'organisation dans l'île Saint-Jean peuvent sembler plus considérables que dans la Nouvelle-Ecosse, bien qu'il ne soit pas certain de ceci, mais dans l'île les dépenses sont finies; dans la Nouvelle-Ecosse la chose n'est pas réglée, et tout est dans la confusion, de sorte qu'il est difficile d'y retenir les loyalistes, à moins qu'on leur fournisse immédiatement des terres. Il n'a pas l'intention de blâmer la conduite de Parr, dont les sentiments sont honnêtement exprimés.

“Col. Cor., P. E. I.”, vol. 5, p. 223

Inclus. Patterson à Parr, 24 septembre. Il transmet un extrait de la lettre de Sydney à Parr et désire savoir si le transport du fret et des passagers doit être porté au compte de Parr.

Parr à Paterson, 20 octobre. Toutes les dépenses de chaque province doivent être tenues séparément.

Patterson à Parr, 23 mai. Il a été informé de l'arrivée à Halifax des articles destinés à l'usage des loyalistes; on a besoin d'outils, etc., pour les loyalistes qui sont établis à l'île de Saint-Jean; il demande des instructions au sujet de leur distribution.

Le même au même, 30 juillet. Il demande une réponse à sa lettre du 23 mai.

Parr à Patterson, 30 juin. Il transmet des extraits des instructions et des règlements concernant les concessions.

Outils à distribuer.

159

187

241

245

249

253

257

261

1784.

Procès-verbaux du Conseil du 21 juin, au sujet de la distribution de vivres aux réfugiés et aux soldats licenciés. Procès-verbaux du 28 octobre 1783 au 6 novembre 1784, contenant les noms des loyalistes et des soldats licenciés qui sont arrivés et qui se sont établis. 271

(Le procès-verbal du 21 juin (p. 265) a été omis des autres procès-verbaux.)

Offre des propriétaires de céder une partie de leurs terres aux loyalistes. 319

2 décembre,
île Saint-Jean.

(Le double de cette offre se trouve dans "B. T., St. J.", vol. 3, p. 73.)
Patterson au secrétaire d'Etat (Sydney). Dépêches reçues avec les documents qu'elles contiennent, au nombre desquels se trouve sa commission de lieutenant-gouverneur de l'île par suite du changement de système; il l'a lue dans le conseil, a prêté le serment voulu et nommé un nouveau conseil, qui est le même que l'ancien, avec, en outre, Townshend, percepteur de la douane et préposé à la marine, mettant Desbrisay de côté. Il offre de céder la moitié de ses appointements à titre de contribution au soulagement de son pays; il ne regrette pas la perte de son rang. Le succès qu'il a obtenu à sortir l'île du chaos et ce, en grande partie à ses dépens. L'inimitié de la Nouvelle-Ecosse envers l'île, à cause de sa supériorité en avantages naturels, ce qui, craignent-ils, enlèvera ses habitants à la Nouvelle-Ecosse. Tentatives prématurées de faire venir des émigrants d'Irlande et d'Ecosse, et insuccès de la pêche et du commerce sous la gouverne d'agents incompetents, avec détails. On avait surmonté ces difficultés et d'autres lorsque l'annexion de l'île à la Nouvelle-Ecosse est venu faire plus de mal que toutes les autres causes mises ensemble, Parr ayant menacé la population de Shelbourne que s'ils allaient à l'île il ne leur donnerait plus de provisions. N'eût été cela, il y aurait 2,000 habitants de plus qu'aujourd'hui, mais il ne blâme pas Parr, vu que probablement il (Patterson) aurait fait de même, parce que Parr croit le pays aussi misérable que l'Ecosse décrite par Churchill. Il regrette le changement, dans des difficultés. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 6, p. 323

4 décembre,
île Saint-Jean.

Le comité de l'Assemblée au secrétaire d'Etat (Sydney). Transmet des accusations contre Patterson. 163

Inclus. Exposé des accusations, emploi illégal des deniers publics, prise de possession de terres, etc. 171

Sommaire des faits. 183

10 décembre,
île Saint-Jean.

Stewart au secrétaire d'Etat (Sydney). Travail de Patterson, qui cherche à porter des accusations contre lui, Stewart; transmet l'affaire à Sa Seigneurie. 199

Inclus. Déclaration assermentée de Stewart disant que les témoins défavorables à sa cause n'ont pas voulu répondre lorsqu'ils ont été interrogés contradictoirement, à moins que les questions n'aient été écrites pour leur permettre de les examiner. 209

Procès-verbaux du Conseil du 4 décembre. 213

" " 1 " 247

" " 6 " 263,271

" " 3 " 329

(Ce sont des extraits du Journal dans la collection séparée. Ils renferment les témoignages relatifs à l'accusation d'intervention illégale à l'élection précédente.)

12 décembre,
île Saint-Jean.

Accusations contre le juge en chef Stewart. 329

12 décembre,
île Saint-Jean.

Patterson au secrétaire d'Etat (Sydney). Il n'a pas de doute qu'on a rapporté le malheureux différend entre lui et le juge en chef Stewart. C'est une histoire fautive et honteuse, inventée par les enfants de Stewart pour se débarrasser d'une belle-mère. Hostilité ouverte du juge en chef;

1784.
il serait peut-être de l'intérêt public de l'échanger avec le juge en chef du Cap-Breton. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 5, p. 337
- 15 décembre, Charlottetown
Stewart au secrétaire d'Etat. Explique pourquoi le gouverneur et lui n'ont pas envoyé à l'Assemblée le projet de loi modifié relatif à la perception des rentes. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 6, p. 295
- 16 décembre, Charlottetown
Certificat des membres du Conseil au sujet de la conduite du gouverneur à la dernière élection, etc. Ce document se trouve dans la lettre de John Patterson du 29 juin 1785. A voir.
- 31 décembre, Charlottetown
Procès-verbaux du Conseil exécutif, du 7 avril 1784 à la date en marge. "B. T., St. J.", vol. 3, p. 31
(Une partie de ces procès-verbaux sont des copies; comparez les documents que contient la lettre de Patterson du 20 novembre 1784. "Col. Cor., P. E. I., vol. 5; les procès-verbaux commencent à la p. 217.)
- Décembre (?).
Desbrisay au secrétaire d'Etat (Sydney). Les graves embarras que lui cause la réduction de son traitement, et le fait qu'il est tenu de remplir, sans appointements, la charge de greffier du Conseil, et que son nom a été omis de la liste des conseillers sans qu'on lui ait donné de raison. Il craint qu'on ait fait de fausses représentations sur son caractère à Sa Seigneurie; il demande que, s'il en était ainsi, on l'informe des accusations. La raison pour laquelle Patterson l'a privé de la présidence du Conseil est qu'il (Patterson) voulait que Callbeck eut le commandement durant l'absence de Patterson. Il transmet le procès-verbal pour faire voir les moyens que Patterson a pris pour mettre le commandement entre les mains de Callbeck. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 6, p. 191
Incluse: Copie d'une motion faite par Desbrisay dans le Conseil le 12 avril. 197
- Sans date.
Requête d'Alexander et de James Robertson aux commissaires chargés de s'enquérir des pertes des loyalistes américains. Cette requête se trouve dans la lettre de Fanning, en date du 6 décembre 1788; à voir.
1785.
12 janvier.
L'affaire de Nisbett soumise à l'examen. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 6, p. 299
(Le mémoire ne porte pas de date; il a été transmis au secrétaire d'Etat à la date en marge.)
- 16 février, Londres.
John Patterson à Nepean. Il fait des excuses du retard apporté dans l'envoi des papiers du gouverneur Patterson. Il met en contraste sa conduite ouverte et franche avec celle de ses ennemis. Difficulté de répondre à l'allégué que le juge en chef Stewart a subi des dommages. Il demande une entrevue. "A. & W. I.", vol. 682
- 23 février, Londres.
Stewart au secrétaire d'Etat (Sydney). Il envoie la requête, les affidavits et l'opinion du juge en chef, le tout transmis par le lieutenant-gouverneur et le Conseil de l'île Saint-Jean, expliquant pourquoi le projet de loi relatif aux rentes n'a pas été présenté à l'Assemblée; il cite des lettres antérieures à ce sujet. Le Conseil espère que l'on donnera une interprétation favorable à sa conduite, et que les raisons seront jugées une justification suffisante de ce qu'il a fait. Sinon, il demande d'être entendu avant qu'on arrive à une décision. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 6, p. 301
- 23 février, Londres.
Le même à Nepean. Il le prie de soumettre la requête du lieutenant-gouverneur et du Conseil de l'île Saint-Jean au secrétaire d'Etat, et il désire savoir si Sa Seigneurie entend présenter l'affaire au comité du conseil. "A. & W. I.", vol. 682
- 18 mars, Londres.
Requête de Robert Macky, agent pour Patterson, se plaignant des obstacles que Samuel Smith, agent de l'île Saint-Jean, met au paiement du traitement du gouverneur. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 6, p. 309
- 22 mars, Londres.
Sam. Townsend à Nepean. Il apprend qu'on a soulevé de nouveaux obstacles dans l'affaire de Nisbett; il fait des instances pour que la chose soit examinée d'un œil favorable. "A. & W. I.", vol. 682

1785.
23 mars,
Londres.

Robert Macky à Nepean. La justice de la réclamation de Patterson, qui demande que les dépenses imprévues soient approuvées, il espérait que ces dépenses et ses appointements auraient été soldés. Toutefois sa demande a été refusée jusqu'à ce qu'on ait envoyé la requête à Smith en Irlande et qu'on en ait reçu la réponse; le retard qui s'en suivra; il demande qu'ordre soit donné de faire disparaître cet obstacle. Vol. 682

4 avril,
Londres.

Le même au même. Il lui demande s'il a vu Elliott relativement au refus de Smith de payer à Patterson les dépenses imprévues de l'île Saint-Jean. Si des ordres ne sont pas donnés il (Macky) retirera la garantie qu'il a donnée au gouvernement. Vol. 682

9 avril,
Charlottetown

Adresse du Conseil législatif et de l'Assemblée au roi.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 6, 321

9 avril,
Londres.

Macky à Nepean. Il sera heureux de recevoir une lettre officielle relativement aux appointements de Patterson, vu qu'il est à lui écrire à ce sujet.

"A. & W. I.", vol. 682

20 avril,
île Saint-Jean.

Patterson au secrétaire d'Etat (Sydney). Il a lancé un bref pour une nouvelle élection, et le 19 mars l'Assemblée s'est réunie; la députation est la plus respectable qui ait été encore élue dans l'île. Il transmet une liste des lois sanctionnées le 14 avril, date de la prorogation. Les titres sont cités, avec des observations.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 5, p. 343

1er mai,
île Saint-Jean.

Le même au même. Transmet les procès-verbaux du Conseil exécutif, du 7 août 1784 au 25 avril 1785, et les journaux du Conseil législatif et de l'Assemblée pour la dernière session.

357

Inclus. Procès-verbaux du Conseil exécutif. 361 à 434, 485 à 718
(Partie de ces documents en double au "B. T., St. J.", vol. 3, p. 79.)

437

Procès-verbaux du Conseil législatif.

(Double au "B. T., St. J.", vol. 3, p. 167.)

Journaux de l'Assemblée. "B. T., St. J.", vol. 3, p. 107.

4 mai,
Londres.

Les propriétaires de l'île Saint-Jean au secrétaire d'Etat (Sydney). Advenant le rappel de Patterson, ils recommandent la nomination du capitaine Henry Mowatt, M.R., au poste de lieutenant-gouverneur.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 6, p. 325

20 mai,
Londres.

John Patterson à Nepean. Il désire avoir copie de l'adresse qui a été présentée aux propriétaires de l'île Saint-Jean pour la signer, et qui ont refusé.

"A. & W. I.", vol. 682

27 juin,
Londres.

Stewart au même. Modification qu'il suggère de faire au projet de loi relatif à la perception des rentes.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 6, p. 357

29 juin,
Londres.

John Patterson au même. Il transmet des documents en défense du lieutenant-gouverneur Patterson contre les attaques portées par John Stuart (Stewart), président de l'ancienne Assemblée.

361

Inclus. Certificat, en date du 16 décembre 1784, des membres du Conseil concernant le caractère du témoin produit en faveur de la conduite du juge en chef lors de la dernière élection, et que l'attitude du gouverneur a été conforme à la justice, à l'honneur et à l'impartialité.

365

Dénonciation, en date du 14 octobre, de Wright, assesseur, contre le lieutenant John Stewart.

369

Même date, dénonciation de Curtis, J. P. (377), et de John Russell Spence (385) contre Stewart.

377, 385

28 juillet,
Whitehall.

Nepean au lieutenant-gouverneur de Saint-Jean. Il transmet les estimations budgétaires.

"Col. Off., St. J.", p. 154

154

1er août,
île Saint-Jean.

Estimations budgétaires.
Patterson au Secrétaire d'Etat (Sydney). Dépêches, avec incluses requés.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 7, p. 9

17 août,
Londres.

Stuart au secrétaire d'Etat (Sydney). Une adresse au roi a été transmise par le Conseil et l'Assemblée pour qu'elle soit présentée, et elle

1785.
attend la réponse de Sa Seigneurie. On est à préparer pour les transmettre les journaux des deux chambres ainsi que les actes. "A. & W. I.", vol. 682
- 20 août, Londres. Requête des propriétaires de l'île Saint-Jean demandant que Patterson soit maintenu à son poste. "A. & W. I.", vol. 616
- 27 août, Londres. Stuart à Nepean. Il est désappointé de ce que l'adresse au roi du Conseil et de l'Assemblée de l'île Saint-Jean n'ait pas été publiée dans la *Gazette*, comme c'est la coutume, croit-il. "A. & W. I.", vol. 682
- 25 octobre, Charlottetown. Desbrisay au secrétaire d'Etat (Sydney). Renouvelle sa demande de congé. Il se plaint de la perte de la commission et du grade de lieutenant-gouverneur, ce pourquoi il avait quitté son grade dans l'armée. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 6, p. 389
- (Double dans le vol. 7, p. 603.)
- 26 octobre, île Saint-Jean. Patterson au secrétaire d'Etat (Sydney). Dépêches, avec incluses, reçues. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 7, p. 17
- 26 octobre. Mémoire sur la conduite de Patterson à l'égard des rentes et sa déobéissance aux ordres du roi. 615
- octobre, île Saint-Jean. Patterson à son frère (extrait). Son inquiétude à l'égard des dépenses et du projet de loi relatif aux rentes. Les raisons pour lesquelles il a dissout l'Assemblée, ce dont on s'est récrié; l'esprit de faction des membres, établi par le fait que le jeune Desbrisay a déposé devant Sydney une plainte grave contre son propre père. Il a une réponse entière aux accusations. 611
- 8 décembre, Londres. Roberts au secrétaire d'Etat (Sydney). Il transmet les plaintes d'habitants importants de l'île Saint-Jean, concernant la mauvaise administration du gouvernement. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 6, p. 393
- Des candidats à l'Assemblée à Roberts, 20 mai 1785; ils se plaignent de la conduite du lieutenant-gouverneur et transmettent copie du protêt remis à l'officier-rapporteur lors de l'élection. 397
- Remise du protêt contre les actes du shérif lors de l'élection en mars 1785. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 6, p. 405
- Liste des documents remis à Sydney. 418
- Accusation de partialité contre le shérif. 419
- Copie des votes donnés les 15, 16 et 17 mars. Tous les noms sont cités, et déclaration solennelle attestant de l'exactitude du rapport. 423
- 31 décembre, Charlottetown. Observations météorologiques pour les années 1783 et 1785 prises pour l'île Saint-Jean par Thomas Wright à Charlottetown. Les tableaux indiquent les degrés moyens du thermomètre et les degrés extrêmes du baromètre, tous deux hebdomadairement. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 10, p. 657
1786.
10 janvier, île Saint-Jean. Patterson au secrétaire d'Etat (Sydney). Il n'est pas arrivé autant de colons qu'on l'espérait. La rareté des vivres ont empêché les loyalistes de venir, il n'en est arrivé qu'environ 200, ainsi que quelques familles du Rhode-Island, qui n'ont pas besoin d'aide et qui en attendent plusieurs autres à cause des taxes onéreuses et de l'absence du commerce aux Etats-Unis. Il a continué à payer les passages des loyalistes, n'ayant pas reçu d'instructions à l'encontre. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 7, p. 21
- 11 janvier, île Saint-Jean. Le même à Nepean. Le remercie de son obligeance, surtout à cause des attaques portées contre son caractère. 27
- 24 janvier, île Saint-Jean. Le même au secrétaire d'Etat (Sydney). Il a reçu copie d'un acte nommant des commissaires chargés de s'enquérir des pertes essayées par les loyalistes. Nécessité de prolonger la période, sinon les loyalistes établis sur l'île se trouveront exclus des dispositions de l'acte à cause des difficultés de communication, etc. 31
- 12 avril, Charlottetown. Stewart au président de l'Assemblée, au sujet du bill pour donner force de loi à la vente de certains lots de terre. Ce document se

1786.

trouve dans la lettre de Fanning du 17 novembre 1786; à voir. (Une autre correspondance en date du 18 et du 19 avril sur le même sujet, se trouve dans la même lettre.)

1er mai,
île Saint-Jean.

Patterson au secrétaire d'Etat (Sydney). L'harmonie qui existe dans l'Assemblée. Il donne une liste des lois adoptées, et les raisons pour lesquelles il les a sanctionnées. Ses observations sur la loi relative aux terres vendues pour arrérage de rentes sont élaborées, et embrassent des extraits du rapport du comité du conseil et des requêtes des loyalistes et des propriétaires primitifs, avec une longue histoire très détaillée de toutes les transactions relatives aux terres, pour prouver la fausseté des déclarations que contiennent les requêtes des propriétaires primitifs et pour justifier le fait qu'il a réservé le projet de loi relatif à la perception des rentes et qu'il a annulé les ventes. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 7, p. 187

Inclus: Déclaration solennelle d'Alexander McMillan, qui dit que lorsqu'il était grand prévôt il a cédé à son adjoint tous les appointements et les honoraires de sa charge. 253

Déclaration solennelle de John Russell Spence, qui dit que lorsqu'il était grand prévôt il a donné à son adjoint £10 par année et tous les honoraires. 257

Adresse de la Chambre des représentants à Patterson. 261

Mise en demeure des propriétaires de lots d'avoir à comparaître devant la Chambre des représentants s'ils désirent s'opposer au projet de loi valant la vente de certains lots de terre. 265

Requête de John Cambridge, agent de Robert Clarke, en date du 1^{er} avril, en opposition au projet de loi. 269

Deuxième requête, du 7 avril, avec exposé de faits, et demandant la permission de faire entendre des témoins. 273

1er mai,
Gray's-Inn.

Macdonald au secrétaire d'Etat (Sydney). Après que le comité eut, dans l'affaire des propriétaires de l'île Saint-Jean, exprimé sa désapprobation des fonctionnaires et du Conseil intéressés dans la vente et l'acquisition des terres, on a espéré qu'ils seraient congédiés; désappointement des propriétaires de ce que cela n'a pas été fait. Nouveaux rentements transmis en manuscrit, etc. "A. & W. I.", vol. 616

Inclus: Documents relatifs à ce sujet. Observations de lord Townshend sur les rentes et sur la garantie des propriétés tenue par les concessionnaires.

20 mai,
Charlottetown

Desbrisay au secrétaire d'Etat (Sydney). Il a appris de Londres que les propriétaires de l'île avaient l'intention de présenter une adresse demandant le rappel du lieutenant-gouverneur et du Conseil, pour avoir désobéi aux ordres du roi à l'égard du projet de loi relatif aux ventes. Il en est froissé, attendu que le premier jour où les documents ont été mis devant le Conseil, il a insisté pour qu'ils soient envoyés à l'Assemblée qui siégeait alors; autres démarches faites dans le même but à des séances subséquentes. S'il était nommé lieutenant-gouverneur de l'île, il pourrait démontrer que Patterson a trompé les intentions de Sa Majesté et que l'île a été volée de £5,000, et peut-être £10,000. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 7, p. 641

29 juin,
Londres.

John Patter-on à Nepean. Il accuse le comité de l'Assemblée, qui a porté des plaintes contre le lieutenant-gouverneur Patterson, de duperie, d'avoir envoyé des extraits tronqués, etc., de documents qui établiraient leur propre culpabilité; accusations de faux. Le cas que Patterson fait de son honneur est bien plus important que celui qu'il fait de ses intérêts pécuniaires. 649

30 juin,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Patterson. Lui ordonne de venir rendre compte de sa conduite, qui a donné des sujets de plaintes. Le col. Fanning, ex-lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, prendra la direction des affaires durant l'absence de Patterson, et tous les documents

1786.

devront lui être remis dès son arrivée. S'il était retenu après la réception de cette lettre, l'administration de l'île devra être remise entre les mains du fonctionnaire le plus élevé en grade après Patterson. 1

(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 156.)

30 juin,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat à Fanning. Patterson est rappelé; Fanning le remplacera durant son absence et devra immédiatement se rendre à l'île Saint-Jean, de manière à ce que Patterson puisse partir à l'automne. 5

(Copie au "Col. Off., N. S.", vol. 2, p. 20, et dans la "Col. Cor., N. S.", vol. 2, p. 273.)

21 juillet,
Londres.

MacDonald à Nepean. Il ne peut écrire à lord Sydney après ce qui s'est passé; s'est cru obligé de rester afin de continuer son travail dans son intérêt et celui d'autres personnes. Nomination reçue de sir George Yonge comme équivalent de sa demi-solde. Son congé expiré on l'a remplacé par un autre, ce dont il blâme Sydney, ainsi que pour la négligence des réclamations des propriétaires, dont il aura à répondre une fois déchu. 653

25 juillet,
Whitehall.

Nepean au lieutenant-gouverneur de l'île Saint-Jean. Il transmet les estimations budgétaires. "Col. Off., St. J.", p. 155

Note. "Les estimations budgétaires sont les mêmes que celles de l'année dernière."

5 septembre,
Charlottetown

Curtis, garde-magasin, à Patterson, relativement à ce qu'il doit faire de certains articles envoyés pour les réfugiés; cette lettre se trouve dans celle de Patterson, en date du 10 août 1790; à voir. La réponse du 8 septembre se trouve dans la même lettre.

14 octobre,
Halifax.

Fanning au secrétaire d'Etat (Sydney). Il a reçu sa commission de lieutenant-gouverneur de l'île Saint-Jean; il se mettra en route dès que le vent le permettra et annoncera son arrivée. Ses remerciements. "Col. Cor., P.E.I.", vol. 7, p. 13

(Double dans "Col. Cor., N. S.", vol. 12, p. 275.)

22 octobre,
Charlottetown

Curtis à Patterson. Il a vendu des articles à Marsh, etc. Cette lettre se trouve dans celle de Patterson, en date du 10 août 1790, qui contient la réponse, les comptes, etc.

28 octobre,
Charlottetown

Wright au secrétaire d'Etat (Sydney). Ses services d'arpenteur; sa misère par le fait de ne pas toucher ses appointements; demande de secours. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 7, p. 657

5 novembre,
île Saint-Jean.

Patterson au même. Arrivée de Fanning apportant l'ordre à Patterson d'aller rendre compte de sa conduite. Il ne peut partir cet hiver, ce serait la ruine de sa famille. Il a répondu à toutes les attaques antérieures, et son *ipse dixit* ne peut ajouter aucun poids; s'il y a de nouvelles accusations, la preuve pour les démolir existe dans l'île. S'il pouvait partir avant l'arrivée des froids, il le ferait. Fanning passera l'hiver, mais comme il ne doit agir qu'en l'absence de Patterson, il conservera le commandement. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 7, p. 35

8 novembre,
Charlottetown

Fanning au secrétaire d'Etat (Sydney). A quitté Halifax le 16 octobre et ce n'est qu'avec de grandes difficultés que parti de Pictou le 4 novembre il a atteint l'île. Il a remis à Patterson copie des instructions officielles, lui demandant de convoquer le Conseil. Transmet la lettre de Patterson pour faire voir les obstacles que l'on offre à l'exécution des ordres de Sa Seigneurie. Afin d'empêcher des perturbations il a cessé toute contestation avec Patterson, et a exprimé l'intention d'attendre de nouvelles instructions. En attendant il a demandé aux habitants de l'île d'abandonner l'esprit de parti, et toutes les classes devraient désirer le bon ordre. 41

Incluse. Patterson à Fanning, 7 novembre. Ne se croit pas justifiable de remettre le grand sseau, etc., et communiquera ses raisons au secrétaire d'Etat. 45

1786.
8 novembre, Charlottetown Fanning au secrétaire d'Etat (Sydney). Il a appris l'arrivée de
Dorchester à Québec, lui enverra des copies de dépêches. 49
- 9 novembre, Charlottetown Le même au même. On est à préparer une adresse qui lui sera pré-
sentée ; il a demandé qu'on se privât de cette marque d'égard qu'on avait
l'intention de lui témoigner dans le cas où la chose serait de nature à
troubler l'harmonie publique ; ce à quoi on s'est rendu, à la condition
que l'adresse, telle qu'elle est, soit expédiée comme preuve de la loyauté
et de l'attachement des habitants. 53
- 9 novembre, Charlottetown *Inclus.* L'original de l'adresse avec les signatures. 57
Desbrisay au secrétaire d'Etat (Sydney). Arrivée de Fanning ; mais,
vu un malentendu entre les deux relativement aux instructions, Patterson
conserve le commandement. La sagesse du choix de Fanning pour la
charge. 661
- 16 novembre, Charlottetown Fanning à Nepean. Les dépenses qu'il a été obligé de faire dans la
Nouvelle-Ecosse en sus de ses appointements. La peine qu'il éprouve
de ce que ses comptes ont été refusés. Les frais considérables nécessités
de ce par son déplacement à l'île Saint-Jean et l'absence de confort là. Il
demande que l'on représente sa situation au secrétaire d'Etat. 77
- 16 novem
Charlottetown Stewart à Fanning. Cette lettre se trouve dans celle de Fanning en
date du 17 au secrétaire d'Etat ; à voir.
- 17 novembre, Charlottetown Fanning au secrétaire d'Etat (Sydney). Convocation de l'Assemblée
par Patterson, la raison alléguée est de démontrer le désir qu'il a d'obéir
à l'ordre de présenter un projet de loi à l'Assemblée, projet de loi qui se
trouve en sa possession et qu'il n'a pas croit-on l'intention de sanction-
ner tel qu'on le lui a transmis, et que c'était une des raisons pour lesquelles
il a refusé de remettre le gouvernement à Fanning. Il a cru de son devoir
de s'abstenir d'intervenir. 81
- 17 novembre, Charlottetown Le même au même. Il transmet les papiers que Stewart lui a remis. 85
Inclus. Stewart au président de l'Assemblée, 12 avril 1786. Il fait
remarquer que le projet de loi pour légaliser la vente de certains lots est
contraire aux désirs des ministres du roi, expressément signifiés. La
moitié du lot n° 18 qu'il (Stuart) a achetée d'Allanby doit être exceptée. 89
- Le président de l'Assemblée à Stuart, 18 avril. S'il désire remettre la
moitié du lot à Allanby, le moyen convenable serait de lui consentir un
désistement avant que le projet de loi, maintenant présenté à l'Assemblée,
ne soit adopté, comme preuve de la sincérité de ses intentions. 91
- Stuart au président de l'Assemblée, 19 avril. Sa lettre du 12 était
claire ; il le remercie de ses conseils, mais en fait de transport il en sait
plus qu'eux tous réunis. 95
- Le même à Fanning, 16 novembre. Il parle du projet de loi pour
légaliser la vente des terres ; il demande que la moitié du lot 18
soit exceptée, et il relate ses transactions avec Allanby à ce sujet. 99
- 17 novembre, île Saint-Jean Patterson au secrétaire d'Etat (Sydney). Dépêches et leur contenu
reçus. Il a, en janvier, signalé l'arrivée de familles respectables venues
de Rhode-Island, il en est arrivé quelques autres, elles ont prêté le ser-
ment d'allégeance et se sont établies. D'autres sont venus examiner
l'île et s'en sont retournés dans l'intention de ramener leurs familles, de
sorte que l'été prochain il devra y avoir un nombre considérable de nou-
veaux colons. Le désir qu'il a de promouvoir les intérêts de l'empire
dans son interprétation des lois relatives au commerce. Les personnes
qui se proposent de venir méritent de l'encouragement, attendu qu'elles
sont traitées très injustement là où elles sont ; il leur a, en conséquence,
permis d'apporter leurs effets, et certains d'entre eux ont apporté un peu
de rhum, de mélasse et de tabac, articles prohibés, mais que, dans les cir-
constances on a laissé débarquer ; on a aussi accordé quelques permis de

1786.

navigation. Ceux qui viendront l'été prochain s'attendent à recevoir les mêmes privilèges, ce qui est de l'intérêt de l'Angleterre d'accorder. Autres raisons de sa ligne de conduite sans attendre d'instructions.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 7, p. 287

19 novembre,
île Saint-
Jean.

Patterson au secrétaire d'Etat. Le retard à convoquer la législature nécessité par la moisson et d'autres travaux agricoles. Arrivée de Fanning, à la demande duquel il (Patterson) a prorogé la législature pour deux jours. Elle s'est réunie le 8 et le projet de loi relatif aux rentes a été soumis à l'Assemblée, mais il avait peu d'espoir de le voir adopter tel que transmis, ainsi que le résultat l'a prouvé. Il a prorogé l'Assemblée au mois de mai. L'acte tel qu'adopté décrète la résiliation des ventes de lots qu'il a achetés et qu'ont achetés tous ceux sur qui il a pu exercer son influence. Observations sur le projet de loi et le désintéressement de sa conduite. 297

6 décembre,
île Saint-
Jean.

Le même au même. Il en a assez de répondre aux accusations portées contre lui sans se charger des affaires des autres. Il n'a reçu que depuis 2 jours les délibérations de l'Assemblée générale tenue en mars dernier, et il ne fait que recevoir les procès-verbaux du Conseil de mai 1785 à mai 1786; il n'y a pas de sa faute. 305

Inclus: Procès-verbaux du Conseil exécutif du 12 mai 1785 au 26 avril 1786. 309

Journaux du Conseil législatif du 15 mars au 22 avril 1786. 361

Les mêmes du 8 au 18 novembre. 409

Journaux de l'Assemblée législative du 15 mars au 22 avril 1786. 433

Témoignages pris devant l'Assemblée au sujet de la vente des terres en 1780 et en 1781. 503

Journaux de l'Assemblée du 8 au 18 novembre. 587

23 décembre,
Charlottetown

Fanning à Nepean. Il est encore ici sans lettre de Dorchester depuis son arrivée, ou du ministère depuis le 30 juin. Patterson persiste à refuser la remise du grand seau et des papiers; il s'en suit du mécontentement dans l'île, attendu que l'on croit qu'il n'ira pas en Angleterre et qu'il ne remettra pas les papiers, et sa conduite justifie cette idée. Il est impossible de croire qu'un tel mépris des ordres soit toléré. Il désire savoir par qui est nommé l'agent préposé à la réception de l'octroi parlementaire. Est-ce que Nepean ne voudrait pas agir comme agent? 103

1787.
4 février,
Charlottetown

Le même au secrétaire d'Etat (Sydney). Le fait que Patterson a encore en main les rênes du gouvernement crée du malaise parmi la population en ce qui est des affaires publiques. Il a dépêché un courrier à Halifax dans l'espoir d'y trouver une dépêche de Dorchester ou de Sa Seigneurie. Il transmet une adresse pour faire voir l'état d'esprit de la population, on est à préparer d'autres adresses. S'il avait la bonne fortune de recevoir une dépêche lui donnant plus ample pouvoir il lancera une proclamation publiant sa commission. Sa singulière situation. 107

Inclus: Adresse à Fanning. 111

6 février,
île Saint-
Jean.

Budd à Nepean. Il ne croit pas qu'il puisse se fier sur la promesse que lui fait Patterson dans la lettre ci-jointe. Il transmet une requête pour qu'elle soit présentée. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 7, p. 665

Inclus:—Patterson à Budd, 2 janvier. Il transmet un extrait des estimations budgétaires comportant qu'en sa qualité d'ex-greffier de la Couronne il (Budd) touchera £90 par année. Combien faudra-t-il de temps pour préparer les archives pour un successeur? 669

Requête au secrétaire d'Etat (Sydney) demandant que sa présente annuité soit convertie en rente viagère. 673

28 février,
Charlottetown

Fanning au secrétaire d'Etat (Sydney). L'insuccès de la tentative que l'on a faite pour traverser de l'île à la terre ferme lui permet de lui envoyer des copies de lettres que Desbrisay lui a adressées ainsi qu'à Sa Seigneurie. Ces lettres sont expédiées pour démontrer l'état de désorga-

1787.

nisation des affaires publiques et la nécessité de plus en plus grande du déplacement de Patterson. 115

Inclus. Desbrisay à Fanning, 27 février. Ne peut lui laisser voir les archives, attendu qu'elles sont toutes entre les mains de Patterson. 119

Fanning au secrétaire d'Etat à la même date. Refus de Callbeck, procureur général, de lire la demande de Fanning de voir les archives. Immédiatement après qu'on eut demandé la remise des archives, l'adjoint de Desbrisay les a toutes transportées à Patterson. Il suggère d'informer Sydney de l'affaire, attendu qu'il soupçonne qu'on veut recourir à des actes criminels. 123

8 mars,
Charlottetown

Le même au même (Sydney). Ne sachant pas si Patterson à transmis l'acte relatif à la vente des terres pour non-paiement des rentes, il en envoie une copie, vu qu'il importe peut-être aux propriétaires primitifs d'en être bientôt informés. Le peu de temps que l'avis donne aux propriétaires primitifs pour se prévaloir de l'acte, et d'autres circonstances, semblent faire voir une apparence spécieuse plutôt qu'une intention réelle d'apporter un secours véritable aux cessionnaires primitifs. 143

Son idée de l'opération de l'acte. 147

Inclus. Acte pour abroger l'acte relatif à la vente de certaines terres. 153

Adresse (sans date) de la population à Fanning. 163

(Copie avec copies des signatures). 163

Réponse de Fanning, 5 mars. 163

9 mars,
Charlottetown

Desbrisay au secrétaire d'Etat (Sydney). Il transmet le rapport fait à Callbeck, procureur général, de la conduite extraordinaire de Swan, adjoint de Desbrisay. Il a lui-même été pratiquement évincé de sa charge par Patterson. On désire universellement de voir Fanning prendre les rênes du gouvernement, alors justice sera faite, croit-il. Son adjoint, Swan, a gardé tous les honoraires d'une année et neuf mois, sauf douze schellings et six deniers. 127

Inclus. Rapport de Desbrisay à Callbeck, 20 février, sur sa position vis-à-vis Swan, son adjoint, qui garde toutes les archives et n'a pas rendu compte des honoraires. Il demande ce qu'il doit faire pour obtenir les archives. 131

Callbeck à Desbrisay, 6 mars. Il renvoie le rapport du 20 février, attendu qu'il n'entre pas dans les attributions du procureur général de donner avis sur le sujet. 135

Desbrisay à Swan, 17 février. Il a demandé devant témoin les archives de l'île que détient Swan en qualité d'adjoint, charge dont il a été renvoyé le 30 novembre dernier. Il demande de nouveau par écrit la remise des documents; s'il ne s'y conforme pas d'autres mesures plus désagréables devront être prises. Des comptes d'intérêt particulier entre eux ne constituent pas un motif pour retenir les archives, et il est prêt à signer un engagement mutuel pour le règlement des comptes. 139

Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Patterson. Il a reçu la lettre du 5 novembre, qui donne les raisons pour lesquelles il n'a pas obéi à l'ordre de remettre le gouvernement à Fanning. Sa Majesté n'a plus besoin de ses services, et il devra remettre à Fanning tous les documents publics et les instructions en sa possession. 61

(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 157.)

Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Fanning. Dépêches reçues. En raison de la conduite extraordinaire de Patterson, Sa Majesté a jugé à propos de le congédier et de le nommer lieutenant-gouverneur. Ordre a été donné à Patterson de remettre tous les documents. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 7, p. 65

5 avril,
Whitehall.5 avril,
Whitehall.

(Copie au "Col. Off. St. J.", p. 159.)

1787.
10 mai,
Charlottetown Fanning au secrétaire d'Etat (Sydney). En conséquence des dépêches reçues par voie d'Halifax, il a lancé le 10 avril une proclamation qui publie sa commission et enjoint aux sujets de Sa Majesté de se conduire en conséquence. Deux jours plus tard Patterson a publié un avis, mais les trois conseillers qui lui étaient restés fidèles et qui ont refusé d'agir sous les ordres de Fanning, n'ont pas apposé leurs noms, bien qu'on ait tout fait pour les engager à le faire. Il (Fanning) est entré en fonction ayant l'approbation générale, sauf de quelques-unes qui avaient des charges sous Patterson. La nature impérative de l'ordre donné à Patterson d'avoir à quitter l'île à l'arrivée de Fanning, ou sinon de remettre la direction des affaires au plus ancien fonctionnaire. Le 5 courant Patterson a prorogé l'Assemblée en la convoquant pour le 4 juin, lorsque cependant Fanning l'avait dissoute le 3. Les occasions que Patterson a eues de quitter l'île depuis qu'il a reçu ordre de partir. Il refuse obstinément encore de remettre le grand sceau; l'arrivée de Dorchester qu'on attend sous peu rétablira la paix sans doute. 167
Inclus. Proclamation de Fanning du 10 avril. 175
Avis de Patterson du 12 avril. 179
- 11 mai,
Charlottetown Fanning à Nepean. Son embarras de n'avoir pas reçu de dépêches depuis sa commission. Les moyens pris par Patterson pour rester en charge sont presque indescriptibles, tout de même ces moyens tombent d'eux-mêmes de jour en jour. 183
- 17 mai,
Whitehall. Nepean à Fanning. Ce dernier devra s'enquérir des terres concédées dans l'île Saint-Jean à Townshend et faire rapport. 69
Inclus. Townshend à Nepean, 14 mai. Il est prêt à solder les arrérages de rentes sur ses terres à l'île Saint-Jean, dont il a cédé un quart aux loyalistes. 73
- 22 mai,
Whitehall. Nepean au lieutenant-gouverneur de l'île Saint-Jean. Transmet les estimations budgétaires pour 1787. "Col. Off., St. J.", p. 161
- 10 juin,
Charlottetown NOTE:—"Les estimations sont les mêmes que celles de l'année dernière."
Fanning au secrétaire d'Etat (Sydney.) Patterson est parti pour Québec, avec ordre de remettre le grand sceau lorsque le vaisseau mettra à la voile, ainsi que les papiers dont il inclut une liste. Patterson s'en va à Québec pour soumettre à Dorchester certaines choses relatives à son gouvernement; Fanning a écrit à Dorchester par le même vaisseau, transmettant les procès-verbaux du Conseil, dont copie est ci-jointe; ces procès-verbaux feront voir les obstacles qu'il lui a fallu surmonter et les noms des messieurs ajoutés au Conseil pour remplir les vacances créées par les démissions. Transmet la correspondance avec le lieutenant Stewart. Les embarras causés par le refus des officiers de l'appuyer. La droiture de ses intentions. 99
"Col. Cor., P. E.", vol. 8, p. 9
Inclus. Liste des documents laissés par Patterson à Fanning. 15
Procès-verbaux du Conseil exécutif du 10 avril au 22 mai. 19
Le lieutenant Stewart à Fanning, 3 mai, offrant sa démission comme membre du Conseil, sur les représentations de ses compagnons officiers. 99
Fanning à Stewart, même date, acceptant sa démission, qu'il regrette. 103
- 22 juin,
Charlottetown Fanning au secrétaire d'Etat (Sydney). Arrivée des dépêches adressées à Patterson; ouvertes par son ami et montrées à Fanning. On dit que Patterson doit revenir. Le remercie de sa nomination comme lieutenant-gouverneur, et des égards qu'on a pour lui. 107
- 23 juin,
Charlottetown Fanning au secrétaire d'Etat (Sydney). En réponse à la lettre transmettant procès-verbaux du Conseil, a reçu de Dorchester une lettre montrant que Son Excellence approuve sa conduite (de Fanning).
"Col. Cor., P. E. I.", vol. 8, p. 111

1787.

Incluse. Lettre de Dorchester à Fanning, en date du 14 juin. Est surpris qu'un officier militaire ait refusé d'obéir. Aussitôt que possible, transférera le détachement où il pourra le moins nuire; envoie, pour la destitution du commandant, un ordre dont il (Fanning) pourra faire usage ou non, à son gré. A eu raison de suspendre tous les fonctionnaires civils qui s'étaient soustraits à leur devoir. Ne remplacera pas Stewart; cela doit être réglé par les autorités impériales. 115

23 juin,
Charlottetown

Fanning à Nepean. A reçu copie de la convention entre la France et la Grande-Bretagne, signée à Versailles le 15 janvier. 121

23 juin,
Charlottetown

Le même au secrétaire d'Etat (Sydney). A reçu copie du discours du roi et des adresses en réponse. 125

24 juin,
Charlottetown

Le même au même. A reçu copie de l'adresse des deux chambres, et de la réponse du roi, au sujet du traité de commerce et de navigation avec la France. 129

10 septembre,
Charlottetown

Le même au même A reçu actes concernant l'audition des comptes publics et à l'effet de régler le commerce avec les Etats-Unis, avec instructions auxquelles il se conformera. 133

Incluse. Note au sujet des appointements et bénéfices accidentels de Patterson. 363

12 septembre,
Charlottetown

Fanning au secrétaire d'Etat (Sydney). Discute l'effet probable de l'établissement de distilleries pour la production de rhum inférieur à celui des Indes Occidentales. Suggère qu'une prime soit donnée aux exportateurs de tout rhum envoyé des Antilles aux colonies américaines du roi, que toutes distilleries soient prohibées sur l'île, et qu'un droit équivalant à la prohibition, soit imposé par la législature provinciale sur tout rhum américain. "Col. Cor., P. E. I.," vol. 8, p. 137

12 septembre,
Charlottetown

Le même à Nepean. A reçu avis (avec aperçu des besoins) que la Chambre des Communes a voté £1,900 pour la liste civile de l'île. 147

12 septembre,
Charlottetown

Le même au secrétaire d'Etat (Sydney). A reçu copie de trois actes concernant l'Amérique. 151

20 septembre,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Fanning. N'a pas eu de réponse, mais a lieu de croire qu'il a reçu la lettre de démission, vu que Patterson est rendu à Québec. Les actes passés durant l'administration de Patterson sont actuellement en délibération. Sa Majesté espère qu'on fera tous ses efforts pour mettre fin aux dissensions dans l'île.

(Copie dans Col. Off., St. J., p. 162.)

22 septembre,
Whitehall.

Nepean au même (personnelle). Espère qu'il peut mettre fin aux querelles. Pense qu'il a eu tort de lancer la proclamation pendant que Patterson tenait les rênes du gouvernement. Ne sait pas ce qu'il y a à faire au sujet de ses émoluments pour le temps écoulé entre son départ de la Nouvelle-Ecosse et le moment où il est entré dans l'exercice de ses fonctions actuelles. Ne peut pas accepter la charge d'agent, mais recommande un fils de Fisher, secrétaire du bureau d'accise, si l'agent actuel doit être déplacé. Troubles sur le continent; espère que les craintes de guerre passeront. "Col. Cor., P. E. I.," vol. 8, p. 5

25 septembre,
Londres.

Anderson à Napien (Nepean). Désire savoir à qui il faut payer le traitement, etc., du lieutenant-gouverneur, attendu que Patterson et Fanning prétendent tous deux y avoir droit. "Col. Cor., P. E. I.," vol. 8, p. 355

3 octobre,
Charlottetown

Fanning au secrétaire d'Etat (Sydney). Envoie procès-verbaux du Conseil, lesquels sont si clairs qu'ils n'ont pas besoin d'explication. Demande à Sa Seigneurie de lire les procès-verbaux des 17 et 18 juillet et 20 août, relativement à une adresse présentée après que Patterson fût revenu de Québec, laquelle adresse a été une manœuvre électorale. 155

Inclus. Procès-verbaux du Conseil exécutif, du 4 juin au 1er octobre. 159

1787.
3 octobre, Charlottetown Fanning au secrétaire d'Etat (Sydney). Avait, suivant instructions, rédigé un brevet de grands prévôt à Winter ; mais il a été passé un acte restreignant ses pouvoirs, etc. ; envoi copie de cet acte. 247
Incluse. Copie de l'acte en question. 253
- 3 octobre, Charlottetown Fanning au secrétaire d'Etat (Sydney). N'a pas encore vu les instructions qu'on dit avoir été envoyées à son prédécesseur relativement aux ventes de terre pour non-paiement de rentes. A fait des recherches ; envoi copie de la correspondance. Ne peut trouver trace des procédures judiciaires dans la cour suprême. Donne des exemples de l'irrégularité des ventes ; une action intentée par l'un des propriétaires devant la cour suprême réglerait l'affaire en faveur du demandeur, selon lui. Ne doute pas, dans tous les cas, que l'acte sera désavoué, vu qu'en le passant la législature a enfreint les instructions. 265
Inclus. Fanning à Budd, greffier de la cour suprême, 20 août, demandant copie de toutes les procédures judiciaires dans les poursuites pour le recouvrement des rentes. 275
Budd à Fanning, même date. A passé toutes les pièces du procès au procureur général, qui ne les a pas renvoyées. 279
Acte de transport par Curtis (grand prévôt adjoint). 283
Bref du lieutenant-gouverneur Patterson, 8 février 1785, pour l'élection des membres de l'Assemblée, avec résultat en date du 18 mars. 287
- 4 octobre, Charlottetown Fanning au secrétaire d'Etat (Sydney). Demande des instructions sur la manière de s'y prendre pour concéder des terres aux "loyalistes". Rétrocession distincte par les propriétaires d'un quart de leurs terres, à être réparti entre les "loyalistes" par le gouverneur et le conseil. Pré-tentions maintenant élevées par les propriétaires, et conditions qu'ils imposent aux "loyalistes", et auxquelles le gouvernement ne peut jamais consentir. A moins que les concessions ne soient faites aux mêmes conditions que dans la Nouvelle-Ecosse, tout le mal qu'on se donne et les dépenses qu'on fait tourneront au désappointement (sinon à quelque chose de pire) des "loyalistes". S'ils pouvaient tenir leurs terres directement de la Couronne, nulle partie des possessions britanniques ne se coloniserait plus vite que l'île Saint-Jean. 291
Incluse. Copie d'acte de transport de l'agent du lot 24 au capitaine Dalrymple. 299
- 4 octobre, Charlottetown Fanning à Nepean. Récit de son voyage autour de l'île, avec rapport sur les établissements. Si les terres y avaient été concédées comme dans la Nouvelle-Ecosse, aucune partie des possessions anglaises en Amérique ne se serait colonisée aussi vite que celle-là, tenant compte de son étendue ; actuellement, il n'y a que 500 familles, y compris celles de toutes nationalités. Envoit pétitions d'habitants français demandant des permis d'occuper des terres appartenant aux lords Milton et Townshend, demande à laquelle il a été accédé aux mêmes conditions que celles imposées à d'autres colons établis sur les terres de propriétaires absents qui avaient des agents sur l'île. Publications d'un comité de propriétaires résidants et d'agents qui entendent gouverner eux-mêmes leurs propres affaires. Si les propriétaires absents veulent que le Conseil et lui leur aident à avoir des colons, espère de recevoir bientôt des instructions ; espère, dans tous les cas, que les propriétaires permettront au gouverneur et au Conseil de signer des lettres patentes pour le quart rétrocedé en 1783. Sinon, il ne faut pas s'attendre à attirer des colons ; il y en a même qui s'en iront à la Nouvelle-Ecosse et au Cap-Breton, sur les terres offertes gratuitement, sauf les cens et rentes. Augure mal du comité récemment constitué, à moins que les propriétaires résidants n'adoptent un plan libéral. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 8, p. 307
Inclus. Pétition des habitats français de la Baie-Fortune. Il y a quatre nommés Bourke, quatre nommés White, un nommé Peters, un

1787.

nommé Michelle, un nommé D'Agle, un nommé Doucette et un nommé Long Apé—treize en tout.

Une seconde pétition, dont chaque signataire a fait sa marque, porte les noms qui sont probablement les vrais : Bourg pour Bourke, Michel pour Michelle, LeBlanc pour White et Doucés pour Doucette; mais il n'y a que 9 noms au lieu de 13. 319

(La première énonce les travaux que les signataires ont fait sur la promesse d'un bail qu'ils n'ont jamais obtenu, et demande un meilleur titre qu'un simple permis d'occupation. Dans la deuxième, les pétitionnaires font appel à la bienveillance du gouverneur, sans quoi ils seront forcés d'émigrer à l'une des autres provinces. La première est sans date; la seconde porte celle du 4 juin.)

Réponse, 30 juin, portant qu'il leur sera donné des baux à perpétuité. 321

Procès-verbaux du Conseil, 31 juillet et 20 août, concernant les terres des propriétaires. 325

Avis (imprimé) des propriétaires exposant les avantages d'un plan systématique de colonisation. 334

11 octobre, Hampstead.

Stuart à Nepean. Désirait le voir au sujet de 17 actes de l'Assemblée et du traitement, etc., de Patterson, qui assurément devrait lui être payé; mais Anderson, agent de la couronne par intérim, veut savoir ce qu'il (Nepean) en pense. 359

15 octobre, Londres.

Isaac Swan à lord Pembroke. Représente ses services, et sollicite l'influence de Sa Seigneurie pour obtenir d'être confirmé dans sa charge de greffier du Conseil. "A. & W. I.", vol. 682

Certificats inclus.

23 octobre, Londres.

Anderson à Pollock. Présente Swan, qui peut donner des renseignements sur le départ de Patterson de l'île Saint-Jean. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 8, p. 379

1er novembre, Charlottetown

Fanning au secrétaire d'Etat (Sydney). A, avec la sanction préalable de Dorchester, rétabli Wright dans sa charge d'arpenteur général, après ainsi que Callbeck, Wright et Burns dans leurs sièges au Conseil, après qu'ils eussent donné de satisfaisantes garanties de leur conduite à venir. Espère que ces réinstallations seront approuvées. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 9, p. 1

1er novembre, Charlottetown

Fanning à Nepean. Transmet lettre concernant les terres et copie des conditions offertes par des propriétaires résidants aux loyalistes et soldats licenciés qui s'étaient établis sur des terres rétrocédées, mais sans titre. Effet que cela aura sur la population de la Baie-Fortune. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 8, p. 335

Inclus. Edward Allen à Mainwaring, 28 octobre. Il est temps d'arriver à quelque décision au sujet des terres. Lui et d'autres sur le lot 47 sont décidés à ne pas accepter les conditions offertes par John Patterson. Les gens de la Baie-Fortune (Fortune) sont revenus d'une visite au Cap-Breton; ils sont tous décidés à partir, vu que la commission de propriétaires a ruiné toute chance de jamais avoir de colons. Suggère la formation d'un comité de cultivateurs pour arrêter les conditions qu'ils accepteraient. 339

Conditions auxquelles Patterson loueraient des terres sur le lot ou township 47. 343

Avis (imprimé) de la commission de propriétaires, portant que ces derniers sont prêts à parfaire tous titres de colons, mais non de ceux qui ont négligé de s'établir sur leurs terres et de les cultiver. 350

25 novembre, Charlottetown

Fanning au secrétaire d'Etat (Sydney). A été informé du remplacement de Townshend, receveur des douanes, qui a demandé un congé. Sa bonne réputation et conduite; s'il n'a pas agi comme il faut ce n'est pas intentionnellement. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 9, p. 5

1787.
26 novembre, Charlottetown Perry à Nepean. L'esprit de parti avait nui à la prospérité de l'île, toute discussion se faisant avec acrimonie. Aujourd'hui, sous Fanning, les choses ont bonne mine. Townsend, le receveur, va justifier sa conduite au sujet des terres tombées en déshérence; apprend d'amis et d'ennemis qu'il a été innocemment entraîné dans l'affaire. A entendu dire que DesBarres est parti pour Guernsey deux ou trois jours après l'arrivée de Mazarmick; qu'il avait emporté le grand sseau à bord et l'avait renvoyé au nouveau gouverneur une fois le bâtiment en marche. "Col. Cor., P. E. I.," vol. 8, p. 383
- 26 novembre, Charlottetown Fanning au secrétaire d'Etat (Sydney). A fait rapport sur l'intérêt des propriétaires et les espérances des "loyalistes"; n'a pas été moins attentif aux intérêts de la Couronne. Création de revenus et leur encaissement; l'île n'est pas en état de pourvoir amplement à la liste civile, et la population ne paraît pas le vouloir non plus. Appropriation erronée de £3,000 de rentes foncières, alloués pour bâtir église, palais de justice et prison. Nécessité de nommer un receveur général pour encaisser les rentes foncières; a, par conséquent, nommé le capitaine Gray, dont il fait connaître les aptitudes. "Col. Cor., P. E. I.," vol. 9, p. 9 35
- 30 novembre, Charlottetown Pétition de Callbeck demandant congé. *Inclus.* Certificat de santé. 35
- 8 décembre, Charlottetown Fanning à Nepean. Les dernières lettres qu'il a reçues de lui (Nepean) ou du bureau portent les dates du 24 et du 28 mai, et il n'en attend pas d'autres avant le dernier jour de mai ou le premier de juin. 15
- 29 décembre, île Saint-Jean. Le même au même. Regrette qu'une partie de sa conduite n'ait pas été satisfaisante, et que ses devoirs publics (de Nepean) l'empêchent de remplir les fonctions d'agent pour la province; doute que la demande pour Fisher puisse être couronnée de succès. Remerciements pour l'avis concernant la circulaire secrète; autrement il aurait pu commencer des travaux de dépense dispendieux. 19
- 29 décembre, Charlottetown Le même au secrétaire d'Etat (Sydney). A reçu, par exprès, lettre du 20 septembre. Est heureux de voir qu'il connaîtra bientôt le bon plaisir de Sa Majesté au sujet des actes transmis. Obéira à l'ordre de mettre fin aux dissensions, qui se sont grandement calmées, au point qu'il espère de voir bientôt l'harmonie rétablie. 23
- 29 décembre, Charlottetown Le même au même. A reçu circulaire secrète du 21 septembre. En hiver, l'île est à l'abri de toute attaque, mais après le milieu de mai elle serait sans défense et sans ressources. Le seul moyen de défense consisterait en 2 compagnies d'infanterie et dans la convocation de la milice; il n'y a ni forts ni batteries, ni aucun matériel de guerre. Fera rapport au gouverneur Carleton, et, sans doute, il sera envoyé des munitions, etc., aussi à bonne heure que possible au printemps, et l'on fera la défense que le nombre d'hommes et les moyens permettront. 27
1788.
13 janvier, Londres. *Inclus.* Inventaire de munitions de guerre. 31
- 15 janvier, Cheltenham. L'amiral Allen à Nepean (?). Recommande l'affaire de Wm Nisbett. "A. & W. I.," vol. 598. 31
- 10 janvier, Whitehall. Roberts à Nepean. Offre les remerciements de la population de l'île Saint-Jean, avec les siens, pour sa politesse (de Nepean), etc. "Col. Cor., P. E. I.," vol. 9, p. 443
- 8 février, Saint-James. Le secrétaire d'Etat (Sydney) au lord président du Conseil. Transmet actes passés dans l'île Saint-Jean, le 22 avril 1786, pour ratification. "B. T., St. J.," vol. 3, p. 283
- 21 février, Charlottetown Arrêté du conseil renvoyant aux lords du commerce, pour qu'ils en délibèrent, 3 actes passés dans l'île Saint-Jean en avril 1786. 281
- 15 avril, Charlottetown Résolution de remerciements par l'Assemblée à Wright. (Double; la résolution fait partie des délibérations de l'Assemblée de cette date.)
- Fanning au secrétaire d'Etat (Sydney). Reçu seulement le 21 du mois dernier instructions relatives à concessions aux "loyalistes." Sug-

1788.

gère que, comme les propriétaires sont pour accorder les concessions, ils donnent procuration au lieutenant-gouverneur de signer les actes en leur nom, ce qui ferait disparaître les obstacles à l'établissement des "loyalistes". S'ils ne font pas cela on ne donne pas instructions à leurs agents d'obéir aux ordres du lieutenant-gouverneur, on ne peut pas espérer de voir augmenter la population.

"Col. Cor., P. E. I.," vol. 9, p. 59

16 avril,
Charlottetown

Fanning au secrétaire d'Etat. Transmet le seul acte passé à la dernière session, aussi son discours, les adresses et réponses, publiés dans la *Gazette* et insérés dans les journaux des deux chambres, présentement envoyés. Regrette que l'ancien esprit d'animosité ait trop percé dans l'Assemblée pendant la session.

"Col. Cor., P. E. I.," vol. 9, p. 63

Inclus. *Gazette* avec discours, adresses, etc., dont copie dans les journaux, qui suivent. 69

A la fin de la *Gazette* est un avis des "loyalistes" au public. 71

Journaux du Conseil législatif, du 22 janvier au 21 février. 103

Journaux de l'Assemblée législative pour la même session. 103

(Doubles de ces journaux au "B. T., St. J.," vol. 3, p. 251 et p. 507, respectivement.)

16 avril,
Charlottetown

Fanning au secrétaire d'Etat (Sydney). A reçu circulaire annonçant les dispositions pacifiques des cours d'Angleterre et de France, et portant qu'il est inopportun de pousser plus loin les travaux de défense. Avait fait rapport qu'il était impossible de procéder à ces travaux en hiver, mais avait retenu du bois de service dont il y aura moyen de se défaire sans perte. Nécessité de faire des affûts neufs et de réparer la batterie de Charlottetown pour mettre la ville à l'abri d'un coup de main. Envoie inventaire des bouches à feu et plan de la batterie. La somme de £500 devrait être suffisante pour cela. La construction de grands et coûteux travaux serait une mesure de défense mal avisée et inefficace, vu qu'il y a tant de baies et de rivières où l'ennemi pourrait débarquer. Des batteries de campagne, des armes portatives, des munitions et des vivres judicieusement répartis contribueraient plus que de coûteux et gros forts à la sûreté des établissements.

"Col. Cor., P. E. I.," vol. 9, p. 175

Inclus. Inventaire des bouches à feu et munitions de guerre. 181

Plan de la batterie de Charlottetown. 485

30 avr
Charlottetown

Fanning à Nepean. Le prie de lui continuer ses bons offices. Espère plus de paix, d'après les assurances de Walter Patterson et de son parti et du parti de Stewart; leur ancienne rancune; accord rétabli, sauf chez un très petit nombre. Envoie *Gazette* avec discours, etc.; demande qu'on le lui dise si quelque chose n'a pas été fait comme il faut.

189

Inclus. Double de la *Gazette* envoyé le 16 avril. 191

— avril,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Fanning. Transmet lettre d'Hudson, de la douane, contenant rapport des inspecteurs généraux sur la conduite de Townsend, receveur des douanes, et l'immixtion intempestive de l'ex-lieutenant-gouverneur Patterson, et du procureur général, qu'il désapprouve. Il faut laisser les douaniers accomplir leurs devoirs suivant la loi et les règlements. 43

Inclus. Hudson à Rose (Trésorerie). Au sujet de Townsend et de l'ingérence du lieutenant-gouverneur et du procureur général, et demandant que pareille immixtion soit empêchée. 47

Extrait du rapport des inspecteurs généraux de la douane sur la conduite de Townsend. 51

17 mai,
Charlottetown

Desbrisay au secrétaire d'Etat (Sydney). Demande, pour sa charge, des suppléments semblables à ceux qui sont accordés dans d'autres provinces. L'injustice d'avoir à payer un adjoint pour remplir les fonctions de greffier du Conseil, auxquelles il n'est pas attaché de traitement, et la très faible somme touchée en honoraires. 455

2 juin,
Whitehall.

1788.
2 juin, Whitehall. (Double à p. 465, daté 22 août.)
Nepean à Fanning. Envoie aperçu des besoins pour 1788. "Col. Off., St. J.", p. 164
- 15 juin, Charlottetown. Fanning aux lords du commerce. Se conformera aux instructions sur la manière de transmettre les actes passés. Il n'y avait pas d'imprimeur dans l'île avant son arrivée (de Fanning). Une collection des lois est maintenant entre les mains de l'imprimeur. "B. T., N. B., vol. 1, p. 805
Le seul acte passé à la dernière session précède la lettre. Discours et adresses à l'ouverture de l'Assemblée, le 22 janvier. (Voir 16 avril).
- 28 juin, île Saint-Jean. Certificat de l'amiral Sawyer et de ses officiers quant à la valeur de la carte-marine de Wright, dont la publication contribuerait à la sûreté de la navigation en destination ou provenant du Saint-Laurent. "Col. Cor., P. E. I.", vol. p. 469
- 1er juillet, Charlottetown. Fanning au secrétaire d'Etat (Sydney). Arrivée de l'amiral Sawyer avec cinq vaisseaux. Sa bonne opinion de la profondeur d'eau, de la facilité d'accès, et de la sûreté du port, a donné beaucoup de satisfaction; renvoie à lui pour rapport sur l'île. Bonne impression faite par l'amiral. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 9, p. 195
- 2 juillet, Charlottetown. Le même au même. A reçu copie de l'acte à l'effet de réglementer le commerce entre les colonies de l'Amérique du Nord, les îles des Indes Occidentales, les Etats-Unis et les îles étrangères des Indes Occidentales. 199
- 3 juillet, Charlottetown. Le même au même. A reçu proclamation interdisant aux marins de servir des princes ou Etats étrangers, laquelle proclamation il a publiée. 203
- 20 juillet. Le même au même. A reçu, le 1^{er} du courant seulement, la dépêche du 27 septembre 1784 à Patterson, dans laquelle les pouvoirs relatifs à la juridiction de l'amirauté sont formellement restreints. Inclut copie de lettre de Dorchester à ce sujet. Mauvais effet du retard apporté à la délivrance de cette dépêche. 207
- Inclus.* Fanning à Dorchester. Ce qu'il a fait pour constituer une cour de vice-amirauté au sujet de la saisie de deux navires avant qu'il eut reçu la dépêche à Patterson restreignant ses pouvoirs. Patterson ne lui a remis cette dépêche que la veille du jour où le procès devait commencer. Le Conseil est unanimement d'avis qu'il (Fanning) a excédé ses pouvoirs, recommandant de révoquer la commission. Les navires sont par conséquent détenus jusqu'à ce que Sa Seigneurie constitue une cour. Recommande ceux qui devraient être nommés. 211
- 14 août, Charlottetown. H. Townshend au secrétaire d'Etat (Sydney). Envoie, par permission, un compte rendu de ce qui s'est passé depuis son retour. Rapport de la confiscation de marchandises introduites en fraude par l'ex-lieutenant-gouverneur et son frère John, et de la résistance de ces derniers, qui l'ont fait prisonnier avec le contrôleur et les soldats. Seconde saisie, les marchandises transportées à Charlottetown et le bâtiment dénoncé à la cour de l'amirauté; le capitaine a montré ses instructions écrites de la main de John Patterson et sur lesquelles il se propose de baser une demande d'indemnité; ces instructions étaient de mouiller en dehors du port et de laisser le reste à l'ex-lieutenant gouverneur Patterson. Il (Townshend) s'est assuré des noms de ceux qui ont repris les marchandises, et le solliciteur général se prépare à poursuivre; ses raisons pour laisser le procureur général de côté. 477
- 18 août, Charlottetown. Fanning au même. Transmet procès-verbaux du Conseil exécutif, du 29 octobre 1787 au 30 juillet 1788. 217
- Inclus.* Procès-verbaux. 221
Journal de l'Assemblée, 22 janvier au 21 février 1788; voir 16 avril.

1788.
7 octobre,
Charlottetown Fanning aux lords du commerce. Envoie exemplaires des journaux de l'Assemblée. Les actes ne sont pas encore imprimés. "B. T., N. B.", vol. 1, p. 813
- 7 octobre,
Charlottetown Le même à Nepean. A reçu avis que le parlement a voté £1,900 pour la liste civile de l'île, avec aperçu des besoins sur lequel est fondée cette subvention. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 9, p. 293
- 7 octobre,
Charlottetown Le même au secrétaire d'Etat (Sydney). A reçu exemplaire du traité entre Sa Majesté et les Etats-Généraux, signé à la Haye le 15 avril. 353
- 7 octobre,
Charlottetown Le même au même. Envoie procès-verbaux du Conseil, au sujet du retard apporté à l'octroi de lettres patentes à John Patterson, agent de Stephen Sullivan, pour les lots ou townships 9, 22 et 61, et demandant des instructions. 357
- Inclus. Procès-verbaux du Conseil exécutif pour les 3 et 8 septembre et 6 octobre. 361
- 25 octobre,
Charlottetown Desbrisay au secrétaire d'Etat (Sydney). En cas que Patterson l'accuserait de ne pas avoir transporté aux propriétaires primitifs les terres qu'il avait achetées, explique qu'il en a toujours agi ainsi, sauf dans les cas où il n'avait pas de procuration des personnes qui en étaient en session. 473
- 7 novembre,
île Saint-Jean. Fanning à Nepean. N'a pas eu de dépêches depuis longtemps et craint qu'elles n'aient fait fausse route. Demande que dépêches et doubles soient envoyés, au printemps, par Bowley, qui vient s'établir. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 9, p. 373
- 27 novembre,
Londres. Patterson au même. Représente qu'Anderson refuse de payer son traitement, selon qu'il en a reçu l'ordre, pour la raison que Desbrisay a revendiqué la moitié de ce traitement pour le temps de son absence (de Patterson). Raisons pour lesquelles il ne reconnaît pas la validité de la réclamation de Desbrisay. 459
- 6 décembre,
Charlottetown Fanning au secrétaire d'Etat (Sydney). Avoir constaté en arrivant qu'il n'y avait jamais eu de presse typographique sur l'île, que les journaux et les actes n'avaient jamais été imprimés, que certains de ces derniers avaient été perdus, et que de certains autres on ne pouvait trouver que des manuscrits imparfaits. A par conséquent encouragé l'imprimeur de Robertson à venir s'établir à Charlottetown. Envoie copie de pétition à Dorchester demandant que Robertson soit nommé imprimeur du roi, avec les mêmes appointements que ceux de l'imprimeur du Nouveau-Brunswick—laquelle pétition Dorchester a transmise. Par ordre des lords du commerce, une collection complète imprimée des lois devra leur être envoyée. Robertson est actuellement à l'œuvre, et vers le printemps des exemplaires des lois seront envoyés aux lords du commerce. A moins que Robertson ne touche des appointements il lui faudra quitter l'île, attendu qu'il ne gagne pas assez, avec sa presse, pour soutenir sa famille. 377
- Inclus. Robertson à Fanning, 6 décembre. Lui demande de trans-mettre au secrétaire d'Etat les adresses du Conseil et de l'Assemblée. 381
- Adresse du Conseil et de l'Assemblée demandant que Robertson soit nommé imprimeur du roi. 385
- Mémoire d'Alexander et James Robertson, 1784, aux commissaires chargés de s'enquérir des pertes des "loyalistes" américains. 389
- Wright à Nepean. Regrette qu'il doute de la régularité des prix demandés pour arpentage, lesquels sont les mêmes que dans les autres provinces, le compte ayant été fait sous la direction de Morrice (Morris), arpenteur général de la Nouvelle-Ecosse, et approuvé par Fanning, qui autrefois était arpenteur à New-York. 483
- "Observations faites à la hâte sur un mémoire qu'un parti s'appelant "SELECT MEETING of the PROPRIETORS of the Island of St. John's in the Gulf of St. Lawrence, under the auspices of WALTER PATTERSON, Esq,"
1789.
2 février,
Lambeth.
- 13 février,
Londres.

1789.
 "the late *Lieutenant-Governor*', projette d'adresser au parlement pour "demander la suspension des lois de navigation."
 (Exposé détaillé de l'accusation de contrebande portée contre Walter et John Patterson; raison contre l'abrogation des lois de navigation; destruction, par les pêcheurs américains, des morses qui avaient coutume de venir par bandes sur les îles Saint-Jean et de la Madeleine, et de fournir des cargaisons d'huile.)
 12 mars, Londres. Walter Patterson à Nepean. Envoie copie de pétition à être présentée au gouvernement. Il doit aussi être signé une pétition demandant que les droits de douanes à l'île Saint-Jean soient réglées comme à Québec. 515
- 19 mars, Temple. *Incluse*. Pétition demandant de laisser entrer dans l'île de Saint-Jean les effets des colons venant des Etats-Unis. 519
 Opinion d'un avocat (Coddington) sur la validité d'une procuration donnée par le juge en chef Stewart, de l'île Saint-Jean, à Ross et Milne, les autorisant à toucher son traitement jusqu'à ce que certaines dettes soient payées. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 8, p. 367
Incluse. Procuration en date du 1^{er} août 1775, déposée à la cour des comptes le 4 juin 1788. 373
- 11 mai, Londres. Anderson à Nepean. En réponse à la demande pourquoi il n'a pas payé £480 à l'agent du juge en chef, il a payé £300 aux agents de Robertson, de Glasgow, en vertu d'une cession. Les £180 seront payés au reçu d'un certificat portant que le juge était vivant et dans l'exercice de ses fonctions le 31 décembre dernier. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 9, p. 525
- 14 mai, Horse-Guards D. Thomas à Nepean. Concernant le traitement du juge en chef Stewart. Inclut lettre de son fils, et opinion d'avocat portant que les paiements faits par Anderson aux agents de Robertson ne sont pas justifiables. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 9, p. 529
Inclus. John Stewart à Thomas, 12 mai. Son père n'a jamais fait de cession à Robertson; il en a été fait une à Ross, qui est mort. Robertson n'a jamais rendu compte au juge en chef de créances s'élevant à £680 mises entre ses mains pour recouvrement. 537
 (Pour opinion d'avocat, etc., voir 19 mars.)
- 19 mai, Londres. Patterson à Nepean. Demande un ordre à Anderson de lui payer (à Patterson) son traitement. 541
- 3 juin, Whitehall. Nepean à Fanning. Envoie aperçu des besoins pour 1789. "Col. Off., St. J.", p. 164
- 6 juin, Charlottetown Fanning au secrétaire d'Etat (Sydney). A reçu avis de la guérison du roi, avec formule de prière et actions de grâces. A fixé le 27 mai pour jour d'actions de grâces, qui a été conséquemment observé. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 9, p. 393
- 23 juin, Londres. Patterson à Nepean. Appointements de maître d'école pour 2½ ans (à compter de 1777) payés à William Paterson, qui est mort avant d'arriver à l'île. Il y a 9 ans William Craig a touché un an de salaire à £50, qu'Anderson refuse de lui payer (à Patterson) sans un ordre. Il détient \$75, dont £25 appartenant à Richardson, qui était maître d'école avant que l'allocation ne fût supprimée; inclut sa pétition. 545
Incluse. Pétition de Richardson. 549
- 10 juillet, Charlottetown Fanning au secrétaire d'Etat (Sydney). Transmet adresse du grand shérif et du grand jury au sujet de la guérison du roi. 401
- 15 juillet, Charlottetown Le même au même. Progrès dans les villes, en agriculture et dans la pêche, principalement dus à l'arrivée de cultivateurs laborieux et à leurs bonnes méthodes; une autre influence est le soin que prend la marine d'empêcher tout commerce illicite, ce qui a protégé les pêcheurs et encouragé des marchands à s'établir ici. Jusqu'à quel point la récente nomination d'un surintendant du commerce et des pêcheries à Canso

1789.

peut contribuer à pousser les pêcheurs américains et ceux qui font un commerce illicite sur la côte de l'île Saint-Jean, c'est ce qu'il est difficile de dire. Bonnes qualités de Leonard pour cette charge; demande que l'île Saint-Jean soit comprise dans les limites de sa commission. 405

18 juillet,
Londres.

Patterson à Nepean. Humiliant résultat de l'affaire de l'île Saint-Jean portée devant le Conseil privé; tous ses moyens de défense étaient prêts quand il fut destitué. Tort fait à sa réputation; demande conseil sur ce qu'il aura à faire pour obtenir justice. Avait demandé une suspension de jugement, pour le cas où l'on aurait eu l'intention de le censurer, afin d'avoir une chance de se défendre. 553

23 juillet,
Charlottetown

Fanning au secrétaire d'Etat (Sydney). A cause de la disette, le Conseil a recommandé de profiter de la permission d'importer des vivres des Etats-Unis. A par conséquent lancé une proclamation. 415

30 juillet,
Londres.

Incluse. Proclamation. 415

Patterson au secrétaire d'Etat (Grenville). Expose les raisons pour lesquelles il n'a pas quitté l'île Saint-Jean dans l'hiver de 1786 et cédé le commandement à Fanning. Si c'est une erreur de sa part, espère qu'il sera disculpé. 559

(La lettre entre dans les détails de la situation où le trouva l'ordre de quitter l'île et expose les embarras dans lesquels cela le mettait lui et sa famille.)

31 juillet,
Londres.

Patterson à Nepean. Espère que les documents inclus le convaincront qu'il (Patterson) n'a jamais intentionnellement mal agi. Envoie copie de ce qu'il avait écrit à Grenville. (*Voir* 30 juillet.)

8 août,
Weymouth.

Arrêté du conseil désavouant deux actes relatifs à la confiscation et la vente de terrains. "Col. Off., St. J.", p. 195

20 août,
Charlottetown

Fanning au secrétaire d'Etat (Grenville). Le félicite de sa nomination. "Col. Off., P. E. I.", vol 9, p. 423

20 août,
Charlottetown

Le même au même. A reçu avis de la subvention de \$1,900 et de l'aperçu des besoins sur lequel elle a été basée. 427

21 août,
Charlottetown

Le même au même. A reçu copie de l'arrêté du conseil permettant d'importer des vivres des Etats-Unis à Terre-neuve pendant la présente saison seulement. 431

Accuse aussi réception de l'arrêté permettant aux sujets britanniques d'importer des Etats-Unis dans les territoires confinant au golfe Saint-Laurent et à la côte du Labrador, dans des bâtiments anglais naviguant suivant la loi, des vivres pour approvisionner, durant la saison, le monde employé à la pêche. 435

1er septembre,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Fanning. Transmet arrêté du conseil désavouant deux actes. "Col. Off., St. J.", p. 167

2 septembre,
Whitehall.

(Pour l'arrêté, voir 8 août.)

Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Fanning. Transmet arrêté du conseil ordonnant que Peter Stewart soit rétabli dans sa charge de juge en chef. 168

2 septembre,
Whitehall.

Lettre de même date à Stewart, lui annonçant sa réinstallation. 169

Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Fanning. Les accusations portées contre Callbeck, Wright, Nesbitt, Townsend, Burns et Spence sont prouvées, à l'exception de celles qui regardent Townsend; à l'exception de la ce dernier ils devront être bannis de ce conseil; Callbeck destitué de la charge de procureur général; dans le cas de Nisbett, faisant les fonctions de receveur général, cette charge dépendant du conseil de la Trésorerie, rapport a été fait à ce Conseil. 170

12 octobre,
Londres.

Avis de sa destitution donné le même jour à Callbeck. 173
John Stewart au secrétaire d'Etat (Grenville). Se plaint qu'Anderson, agissant pour l'agent du roi, a payé à Robertson £300 à même et sur le traitement du juge en chef. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 9, p. 533

1789.
20 octobre,
Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Fanning. Le plaisir qu'il a d'apprendre que l'agriculture et la pêche font des progrès ; espère, par conséquent, qu'il ne sera plus nécessaire de profiter de la permission d'importer des vivres des Etats-Unis. La pétition demandant de reculer les limites de Leonard renvoyée aux lords du commerce. La pétition concernant les terres de Sullivan est, avec d'autres, en délibération. Il n'y a pas d'objection à ce que Robertson soit nommé imprimeur du roi, mais il ne peut pas être attaché d'appointements à cette charge. 417
(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 174.)
- 27 octobre,
Londres. Nisbett à Nepean. Malheur où le jette la privation de son emploi ; l'acte qu'on lui reproche a été fait par autorisation du gouverneur et du Conseil. Sollicite une avance d'appointements, ou toute autre assistance qu'il (Nepean) croira le mieux. 577
- 2 novembre,
Londres. Le même au même. Le prie d'appuyer sa pétition et réitère sa demande de secours. 585
- 16 novembre,
Londres. Le même au même. Sollicite instamment du secours. L'amiral Allen a fortement recommandé son affaire. 589
- 23 novembre,
Charlottetown Fanning au secrétaire d'Etat (Grenville). A regu arrêté désavouant deux actes, lequel arrêté il a publié. Satisfaction que cause ce désaveu. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 10, p. 1
- 24 novembre,
Charlottetown Le même au même. N'a pas eu de réponse à la dépêche n° 25 (du 26 novembre 1787), dont il envoie un double. Recommandait alors le capitaine (maintenant major) Gray. Espère que lorsque certaines affaires, qui font le sujet de cette lettre, seront réglées, on pourra s'occuper des questions du recouvrement des rentes foncières et de la nomination d'un receveur général. A, par conséquent, confié cette lettre au major Gray, qui peut donner d'amples renseignements sur l'île, et qu'il recommande fortement pour la charge de receveur général, ou pour quelque autre charge, s'il ne peut pas obtenir celle-là. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 10, p. 10
Inclus. Copie de la lettre du 26 novembre 1787.
- 24 novembre,
Charlottetown Fanning au secrétaire d'Etat (Grenville). Parce qu'on se plaignait de la lenteur des jugements de la cour suprême, avait, en attendant que la volonté du roi fût connue, rétabli Stewart dans la charge de juge en chef, qui lui avait été ôtée il ne sait pas pourquoi. En justice pour Stewart, dit que depuis trois ans qu'il le connaît il a tout lieu d'être satisfait de sa conduite publique et privée. Le major Gray le renseignera sur la nécessité de la mesure en question. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 10, p. 17
- 28 novembre,
Charlottetown Le même au même. Envoie procès-verbaux du Conseil (exécutif) du 5 janvier au 23 novembre. 21
Inclus. Procès-verbaux du Conseil. 25, 71
(La dernière inscription est du 27 août.)
- 30 novembre,
Charlottetown Fanning au secrétaire d'Etat (Grenville). Transmet pétition d'Aplin, avec forte recommandation en sa faveur. 189
Inclus. Pétition de Joseph Aplin, solliciteur général, exposant ses services durant la guerre de la révolution, et demandant qu'un traitement soit attaché à la charge de solliciteur général. 193
- 1er décembre,
Londres. Nisbett à Nepean. Pressante demande de secours ; inclut ordre sur Samuel Smith de payer la somme de £30 à Quintin Dick, pour pareil montant avancé sur ses appointements de greffier du Conseil de l'île Saint-Jean. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 9, p. 593
- 23 décembre,
Charlottetown Fanning aux lords du commerce. Après beaucoup de travail et de difficulté (beaucoup de bureaux publics ne contenant pas de copies) les actes ont été rassemblés et imprimés ; exemplaire transmis. "B. T., N. B.", vol. 1, p. 829
Inclus. Actes imprimés, jusqu'à 1788.
(Un exemplaire des actes jusqu'à 1817 se trouve parmi la collection imprimée dans les archives.)

1789.
Sans date. Pétition de John Budd, greffier des cours et de la Couronne, demandant un congé. "Col. Cor., P. E. I.," vol. 10, p. 451
1790.
7 janvier, Londres. Anderson à Nepean. Demandant des instructions quant au paiement de 6 mois du traitement de Nisbett, qui, à ce que l'on comprend, a été destitué en même temps que Callbeck. 645
- 19 janvier, Londres. Pétition de Nisbett demandant que l'on continue à lui payer son traitement. 653
- 12 mars, Londres. John McDonald au secrétaire d'Etat (Grenville). Demande que Alpin soit nommé procureur général. 661
- 29 mars, Londres. Patterson à Nepean. Ne peut trouver les documents justifiant sa suspension de la charge de juge en chef; renvoie à sa lettre du 30 janvier 1786, qui les contenait, et envoie liste de ces documents. 665
- 20 avril, Charlottetown. *Incluse.* Liste des documents et des témoignages qui accompagnaient l'accusation portée contre Peter Stewart. 669
- 21 avril, Charlottetown. Fanning au secrétaire d'Etat (Grenville). Mort de Callbeck; Alpin nommé procureur général. Renvoie à lettre du 30 novembre quant à son opinion du mérite d'Alpin, et recommande que sa nomination soit ratifiée. 197
- Le même au même. Pour les raisons exposées, avait dissous l'Assemblée et lancé de nouveaux brevets d'élection d'une Assemblée qui s'est réunie le 22 du mois dernier. Envoie copie de son discours, avec adresses et réponses; aussi les journaux des deux chambres, par lesquels on verra que l'harmonie a régné. Envoie liste des actes qu'il a sanctionnés, avec remarques. 201
- Inclus.* Copies de discours, adresses et réponses.
(Ce sont des extraits de journaux.) 217
- Journaux du Conseil législatif, du 22 mars au 5 avril. 217
- Journaux de l'Assemblée législative pour la même période.
"Col. Cor., P. E. I.," vol. 10, p. 249
- Actes de l'Assemblée générale.
(Les actes sont en collection imprimée parmi les archives.)
- 10 mai, Charlottetown. Fanning aux lords du commerce. Envoie exemplaires du journal de l'Assemblée et des actes passés à la dernière session, avec remarques.
"B. T., N. B.," vol. 1, p. 1089
- (Les documents inclus font partie de ceux que contient la lettre du 21 avril au secrétaire d'Etat.)
- 24 mai, Londres. Thomas Wright au secrétaire d'Etat (Grenville). Les conditions auxquelles il a été nommé à l'emploi d'arpenteur général de l'île Saint-Jean. La réduction de ses appointements fixés à dix schellings par jour semble avoir été une erreur du secrétariat d'Etat. Espère que l'acte erroné d'un membre du Conseil dans une affaire qui n'avait pas de rapport avec sa charge ne sera pas puni par la privation de son emploi.
"Col. Cor., P. E. I.," vol. 10, p. 673
- S. B. à Wright. A instruction du secrétaire d'Etat de dire que son compte ayant été réglé, il est inutile d'y revenir. 677
- 24 juin, Londres. Wright au secrétaire d'Etat (Grenville). Si l'on doit faire une nouvelle province du Haut-Canada, demande a y être nommé arpenteur général. 681
- 1er juillet, Charlottetown. Inventaire de munitions et instruments de guerre (inclus dans la lettre de Fanning du 20 avril 1793, laquelle voir).
- 3 juillet, Londres. D. Thomas et W. Roberts au secrétaire d'Etat (Grenville). Transmet pétition du Conseil et de l'Assemblée de l'île Saint-Jean pour être présentée au roi.
"Col. Cor., P. E. I.," vol. 10, p. 685
- Incluse.* Pétition exposant que la somme de £3,000 a été votée par le parlement pour bâtir église, palais de justice et prison, mais qu'elle n'a jamais été employée à cela par Patterson, qui l'a touchée. Les revenus

1790.
de l'île sont actuellement obérés par le paiement de loyers de bâtiments servant à ces fins; demande redressement de ce grief. 689
- 3 juillet, Whitehall. Nepean à Fanning. Envoie aperçu des besoins pour 1790. "Col. Off., St. J.", p. 177
- 6 juillet, Charlottetown. Fanning à Ogilvie. Situation exposée de l'île. (Inclus dans la lettre de Fanning du 20 avril, laquelle voir.)
- 10 juillet, Charlottetown. Le même au secrétaire d'Etat (Grenville). A reçu copie de messages au Parlement sur les différends avec l'Espagne. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 10, p. 315
- 10 juillet, Charlottetown. Le même au même. A reçu circulaire secrète, et correspondu avec Ogilvie sur l'état des défenses de l'île. Si la paix n'est pas maintenue, espère qu'on lui enverra des munitions et des armes. 319
- 15 juillet, Charlottetown. Le même au même. A, après un long retard, reçu le rapport du comité du Conseil sur une pétition de propriétaires de terrains, accusant de délits certains membres du Conseil exécutif. Callbeck est mort avant que ce rapport ait été reçu; quant à Wright, Nisbett, Burns et Spence, on leur a fait comprendre qu'ils seront bannis du Conseil. Recommande certaines personnes pour les remplacer; nombre restreint de personnes compétentes, comme elles devraient l'être, et ne demeurant pas trop loin pour pouvoir être convoquées tout de suite, au besoin. Aptitudes des personnes qu'il a recommandées. 323
- 15 juillet, Charlottetown. Le même au même. A reçu du roi l'ordre de rétablir Peter Stewart dans son emploi, ce qu'il a fait. 329
- 15 juillet, Charlottetown. Le même au même. Le remercie d'avoir approuvé sa conduite relativement à la demande, par Sullivan, de lettres patentes pour les lots 9, 22 et 61. 333
- 15 juillet, Charlottetown. Le même au même. A reçu copie du discours du roi à l'ouverture du Parlement, et des adresses en réponse. 337
- 25 juillet, Charlottetown. Le même au même. Avant que sa dépêche (de Grenville) du 1^{er} mars ne fût reçue, les lois relatives aux saisies avaient été abrogées. A la prochaine session, quand il sera présenté un bill modifiant les saisies, on s'occupera des nouvelles instructions. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 10, p. 341
- 25 juillet, Charlottetown. Fanning au secrétaire d'Etat (Grenville). A reçu copie des instructions supplémentaires à Dorchester, restreignant toutes concessions ultérieures de terres dans la Nouvelle-Ecose, l'île Saint-Jean et le Cap-Breton. 345
- 25 juillet, Charlottetown. Le même au même. Transmet liste des conseillers et continuera à le faire tous les six mois. 349
- Inclus. Liste des conseillers. 353
- 25 juillet, Charlottetown. Le même au même. A reçu acte modifiant deux actes à l'effet de régler le commerce entre les colonies de l'Amérique du Nord et des Indes Occidentales et les Etats-Unis. 357
- 4 août, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Fanning. Dépêches reçues. Apin confirmé dans la charge de procureur général. Le receveur des cens et rentes est dans la division de la Trésorerie; le renvoie à lui. Sa Majesté voit avec plaisir que l'harmonie règne dans la législation. 311
(Copie au "Col. Off., S. J.", p. 178.)
- 10 août, Londres. Patterson à Nepean. Décrit la manière dont les approvisionnements envoyés en 1784 pour les "loyalistes" ont été distribués et les articles hors d'usage vendus, conformément à une pétition supposée être de la part de "loyalistes" affligés et de soldats licenciés, et aux résolutions du Conseil. Regrette que le lieutenant-gouverneur ne puisse, par sa propre conduite, obtenir assez de crédit dans le pays sans le dénigrer, lui, Patterson. 693
- Inclus. James Curtis, garde-magasin, à Patterson, le 6 septembre 1786. Fait rapport de l'offre de Marsh pour l'achat des articles reçus pour les "loyalistes", mais qu'il avait été autorisé à vendre. 699

Patterson à Curtis, 8 septembre. L'autorise à accepter l'offre de Marsh, sans quoi la rouille et le loyer du magasin auront bientôt mangé tous les articles. 703

Curtis à Patterson, 22 octobre. A vendu à Marsh une certaine quantité d'effets. Avait pris quelques-unes des serrures, mais la plupart étaient tellement endommagées qu'elles ne valaient pas le prix coûtant; Marsh offre de les vendre à commission. Demande des ordres. 707

Patterson à Curtis, même date. Livrer à Marsh autant de serrures qu'il en voudra prendre, obtenant les meilleures conditions possibles. 711

Suivent des comptes contre Marsh. 715 à 725

Mémoire de Patterson expliquant pourquoi il n'a pas quitté l'île lorsqu'il en a reçu l'ordre; raconte la manière dont il a été destitué et privé de son emploi, et demande assistance. 729

Fanning au secrétaire d'Etat (Grenville). A reçu ordre de ne pas détenir les paquebots au delà du temps ordinaire où ils mettent à la voile, excepté dans les cas d'extrême urgence. 361

Nepean à Lewis, agent pour l'île Saint-Jean. Le prie de retenir entre ses mains, pour Robert Gray, la moitié des appointements de l'arpenteur général. 735

Inclus. Certificat portant que Gray a rempli les fonctions d'arpenteur général sur l'île Saint-Jean du 4 juin au 4 décembre 1789. 739

Le secrétaire d'Etat (Grenville) au lieutenant-gouverneur de l'île Saint-Jean. Transmet arrêté du conseil sanctionnant deux actes. 735

"Col. Off., St. J.", p. 179
180

Titres.

Patterson à Nepean. Il a été vendu des effets destinés aux "loyalistes" jusqu'au 22 octobre 1786, alors qu'il en restait une quantité considérable qui a été laissée à Fanning avec un compte de la dépense. 743

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 10, p. 743

Fanning au secrétaire d'Etat (Grenville). A reçu deux actes, l'un à l'effet d'encourager les nouveaux colons, l'autre à celui de permettre l'importation des Indes Occidentales et l'exportation à ces îles, et de régler le commerce avec les pays confinant au Saint-Laurent. A déjà reçu des demandes par application du premier de ces actes, qui, a-t-il raison de croire, favorisera la colonisation de l'île. 365

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 10, p. 365

Fanning au secrétaire d'Etat (Grenville). A reçu dépêche annonçant que le parlement a voté £1,840 pour la liste civile de l'île, avec aperçu des besoins sur lequel est basée cette subvention. 369

Nisbett à Nepean. Demande de lui venir en aide, et envoie une pétition dont il sera fait ce qu'il (Nepean) voudra. 649

(Suit une pétition en date du 19 janvier 1790, mais il n'y a rien pour montrer que c'est celle dont il est question dans la lettre. On trouvera la pétition à sa propre date.)

Fanning au secrétaire d'Etat (Grenville). A reçu copie d'une dépêche de l'ambassadeur à Madrid, annonçant arrangement pour règlement de l'affaire de Nootka Sound. Espère que la paix en résultera, mais ce n'est pas encore sûr; prendra les mesures de défense nécessaires. 377

"Col. Cor., P. E. I.", vol 10, p. 377

Le même au même. A reçu dépêche sanctionnant deux actes passés en avril 1786. 381

Le même au même. Sa satisfaction de voir que ses dépêches ont été reçues et sa conduite approuvée. 373

Le même à Nepean. Offre ses services militaires en cas de guerre avec l'Espagne. Comme cela ne lui donnerait pas un grade plus élevé, cette offre est désintéressée. En cas de guerre, suggère une attaque sur la côte méridionale de l'Amérique espagnole; perspective de succès. A

1790

autrefois servi avec les nations crise et cherokie, et n'aurait pas d'objection à servir de nouveau. Bravoure et fidélité de ces sauvages. S'il le fallait, il lèverait une brigade, commandée principalement par des officiers réformés, et sur le même pied que les nouveaux corps levés en Angleterre pour le service à l'étranger. Avantages à retirer de la possession des Florides, et aise avec laquelle elles pourraient être peuplées. Tendence des émigrants à se porter du nord au sud, et comment la colonisation s'est faite sur le continent américain. Si la Géorgie et les deux Florides, ou ces dernières seulement, avaient été gardées par la Grande-Bretagne, elles auraient été peuplées par des gens maintenant dans les Etats-Unis qui auraient fait de fidèles sujets. Beaucoup de "loyalistes" venus à la Nouvelle-Ecosse en ont été chassés par le froid, etc., et s'en sont allés dans les Etats du Sud; d'autres sont allés aux pays des Cris et des Cherokis. Si l'on s'emparait des Florides ils se porteraient là en foule. Dans le cas où il n'y aurait pas de guerre, la présente lettre sera une preuve de son désir de prendre du service militaire. 385

- 25 novembre, Charlottetown Fanning au secrétaire d'Etat (Grenville). Envoie procès-verbaux du Conseil (exécutif) jusqu'à ce jour. 393
Inclus. Procès-verbaux du Conseil du 14 janvier au 29 septembre. 397
- 26 novembre, Charlottetown Fanning au secrétaire d'Etat (Grenville). Envoie copie de son discours, des adresses, etc.; aussi copie des journaux du Conseil et de l'Assemblée. Une harmonie parfaite a régné. 465
Inclus. Copie de discours, etc. (Extraits des journaux.)
 Journal du Conseil législatif, du 10 au 20 novembre. 477
 Journal de l'Assemblée pour la même période. 521
- Sans date. Pétition du juge en chef Stewart demandant les arrérages de son traitement pour 1775 et 1776, dus depuis 15 ans. "A. & W. I.", vol. 616 (Stewart avait été nommé en 1775, de sorte que sa pétition doit dater soit de la fin de 1790 ou du commencement de 1791.)
 Roberts à Nepean. L'Assemblée de l'île Saint-Jean est blessée de ce que les £3,000 votés pour construire église, palais de justice et prison, n'aient pas été employés à ces fins. Demande réponse à adresse à ce sujet, délivrée l'année dernière. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 10, p. 747
- 26 février, Londres. Townshend à Nepean. A présenté à Grenville la pétition des propriétaires de terrains dans l'île Saint-Jean au roi; Sa Seigneurie a promis de donner une copie de l'acte en comité. "A. & W. I.", vol. 682
Inclus. Hill à Lewis (sans date).
- 18 avril, Charlottetown Fanning au même. N'est pas sûr si on aura la paix ou la guerre; a envoyé une patache voir s'il est arrivé des dépêches à la Nouvelle-Ecosse. Son vif désir d'être employé en cas de guerre est la raison pour laquelle il a envoyé un double de la lettre du 20 novembre. Regrette que le secrétaire ne le connaisse pas personnellement.
 "Col. Cor., P. E. I.", vol. 10, p. 555
- 30 avril, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Fanning. La proposition d'accroître le nombre des conseillers, et les noms de ceux recommandés, ont été envoyés au président du Conseil. Le plaisir que lui cause l'harmonie dans le Conseil. 551
 (Copie au "Col. Off., St. J.", p. 180.)
- 6 mai, île Saint-Jean. Fanning à Nepean. Townshend l'a informé des plaintes portées contre lui par les propriétaires. S'il en est porté d'autres, il (Townsend) demande à connaître ses accusateurs et ce qu'ils lui reprochent, et qu'on ne passe pas jugement avant d'avoir eu ses réponses. 559
- 23 mai, Charlottetown Le même au secrétaire d'Etat (Grenville). Envoie exemplaire d'actes. 567
Inclus. Actes. 570
- 24 mai, Charlottetown Fanning au secrétaire d'Etat (Grenville). Envoie procès-verbaux du Conseil (exécutif). 593

1791. 597
- Inclus.* Procès-verbaux, 6 octobre 1790 au 21 mai 1791. 597
- 25 juin, Fanning au secrétaire d'Etat. A reçu circulaire annonçant la mort
Charlottetown du duc de Cumberland. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 11, p. 21 25
- 25 juin, Le même au même. A reçu six cartes de ports d'Irlande. 25
- Charlottetown
- 26 juin, Le même au même. A reçu avis que le 24 octobre il a été fait avec
Charlottetown l'Espagne une convention mettant fin aux différends. 29
- 26 juin, Le même au même. A reçu exemplaire de la convention avec l'Espagne,
Charlottetown signée le 28 octobre, et l'a publiée. 33
- 26 juin, Le même au même. A reçu copie du discours du roi et des adresses
en réponse. 37
- 28 juin, Townshend à Nepean. Demande d'envoyer l'acte par lequel certaines
Londres. terres dans l'île Saint-Jean sont confisquées au secrétaire du comité des
propriétaires de Saint-Jean, vu qu'il n'ira plus à ce comité. Inclut lettre
de Taylor. "A. & W. I.", vol. 682
- Inclus.* Taylor à Townshend. L'acte à l'effet de confisquer les terres
des propriétaires dans l'île Saint-Jean n'a pas encore passé dans l'Assem-
blée, mais l'on n'y a pas renoncé. Nepean a promis d'envoyer une copie
de cet acte à Sa Seigneurie; demande que le comité soit renseigné sur
ce sujet.
- Townshend à Nepean. Reçu dépêche accusant réception d'avis que
ses dépêches avaient été présentées au roi, et que la proposition d'aug-
menter le nombre des conseillers avait été renvoyée au Conseil privé. Le
remercier de sa promptitude à le renseigner. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 11, p. 41
- 5 août, Charlottetown
- 3 septembre, Camden à Dundas (?) Souci que lui causent les accusations portant
Brighton. que le gouvernement exécutif opprime l'île Saint-Jean et prive l'As-
semblée de ses pouvoirs. Cela demande une intervention immédiate,
et si le Conseil privé était sur les lieux et qu'il fut autorisé à agir, tous
les coupables pourraient être suspendus, mais doute que pour le moment
il serait bon de les appeler tous en Angleterre ou de les suspendre, ne
sachant pas qui mettre à leur place. S'il y avait moyen de trouver des
gens honorables et capables, on pourrait suspendre les coupables, mais
il ne faudrait pas en agir ainsi sans faire leur procès et entendre leur
défense. Il ne devrait pas être difficile d'avoir des preuves, puisque
Parker dit qu'il est prêt, et que tous les pétitionnaires sont en Angle-
terre. Suggère que si certaines accusations sont prouvées le lieutenant-
gouverneur et le juge en chef soient immédiatement rappelés. La sus-
pension des conseillers présente plus de difficultés. "A. & W. I.", vol. 616
- 5 septembre, Parker au secrétaire d'Etat (Dundas). Les propriétaires de terrains
Drake-Street. sur l'île Saint-Jean, qui ont signé la pétition, lui ont de l'obligation
pour sa prompte attention. Ils soumettent un résumé des preuves, et
ils le prient de leur accorder une audience. vol. 616
- Inclus.* Pétition.
- Résumés (deux) qui, apparemment par inadvertance, ont été marqués
18 novembre.
- Résumés d'accusations, aussi marqués 18 novembre, mais apparem-
ment envoyés avec la lettre ci-dessus du 5 septembre.
- (Ces résumés sont des doubles de papiers qui sont dans "Col. Cor., P.
E. I.", vol. 10, pp. 751 à 761, marqués comme reçus le 7 septembre. Ils
sont placés ici comme contenu de la lettre du 5 septembre.)
- B. Molesworth à ——. Demande la charge de lieutenant-gouver-
neur de l'île Saint-Jean, s'il y a vacance.
- Parker au secrétaire d'Etat (Dundas). Les propriétaires laissent
entre ses mains la question du redressement de leurs griefs. Plaintes
contre le receveur des douanes sur l'île Saint-Jean; on est prêt à prouver
qu'il a abusé de sa charge. "A. & W. I.", vol. 616
- 13 septembre, Kensington
Palace.
- 14 septembre, Drake Street.

1791.

- 14 septembre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Fanning. Des plaintes ont été portées contre lui par les propriétaires et par les membres du Conseil. Il devra les communiquer à Stewart, Aplin et Townshend, et il faudra qu'il y soit répondu par le retour du navire qui porte la présente dépêche.
"Col. Cor., P. E. I.", vol. 10, p. 563
(Copie dans "Col. Cor., St. J.", p. 181.)
- 20 septembre, Charlottetown. Wright à Grenville. Expose de nouveau son affaire dans l'espoir d'obtenir qu'on redresse ses griefs en le nommant arpenteur au Canada.
"Col. Cor., P. E. I.", vol. 11, p. 735
- 15 octobre, Londres. Parker à Nepean. La demande des propriétaires et marchands de l'île Saint-Jean a été signalée au lord président, qui était d'avis qu'il ne pouvait être rien fait de plus que ce qui avait été déjà ordonné, pour le moment. Demande qu'il soit enjoint au major Farmer de se rendre à Londres pour rendre témoignage.
"A. & W. I." vol. 682
- 8 novembre, Charlottetown. Fanning au secrétaire d'Etat (Dundas). Le félicite de ce qu'il ait été nommé à la place de Grenville, appelé au département des affaires étrangères.
"Col. Cor., P. E. I.", vol. 10, p. 629
- 8 novembre, Charlottetown. Le même à Nepean. A reçu avis que le parlement a voté £1,840 pour la liste civile, avec aperçu des besoins.
633
- 11 novembre, Charlottetown. Le même au secrétaire d'Etat (Dundas). A reçu dépêche du 16 septembre, avec arrêté du Conseil privé, et a communiqué à Stewart, Aplin et Townshend l'injonction qu'elle contenait; réponses seront envoyées aussitôt que possible. Regrette d'être attaqué avec tant d'acharnement, mais espère qu'il pourra défendre sa réputation.
637
- 18 novembre, Drake Street. Parker au même. Courte lettre renvoyant aux accusations contenues dans lettre de même date, laquelle suit.
"A. & W. I.", vol. 616
- 18 novembre, Drake Street. Le même au même. Expose au long les plaintes des propriétaires de terrains dans l'île Saint-Jean:—perception forcée de rentes viagères, déshérence de leurs terres, et incertitude de la tenure—toutes choses qui ont retardé la colonisation de l'île. Remèdes suggérés: (1) Un acte à l'effet de ratifier les titres et de rendre les terres tombées en déshérence causerait beaucoup de retard et d'incertitude; il faudrait l'ordre de délivrer de nouvelles lettres patentes ou un acte du parlement ratifiant les concessions primitives. (2) Modification de la constitution, comme au Canada, de façon à ce que les gens ne possédant pas les conditions d'éligibilité requises ne puissent pas faire partie du Conseil ni de l'Assemblée. (3) Modification des lois de navigation. (4) Nomination d'un directeur des postes et malles régulières entre l'île et le Royaume-Uni. Dans le cas où un acte du parlement serait jugé nécessaire, un projet de loi sera préparé et soumis aux propriétaires.
"Col. Cor., P. E. I.", vol. 10, p. 767
- 25 novembre, Halifax. Bulkely à Fanning. Annonce la mort de Parr, arrivée le matin de ce jour-là. Incluse dans lettre de Fanning au secrétaire d'Etat, en date du 2 décembre, laquelle voir.
- 1er décembre, Halifax. Farmar à Winchester. Incluse dans celle de Parker du 29 décembre, laquelle voir.
- 2 décembre. Fanning au secrétaire d'Etat (Dundas). A reçu avis officiel de la mort de Parr, lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse; inclut lettre de Bulkeley sur ce sujet et la réponse. Lorsque les réponses aux accusations portées contre lui et d'autres seront complétées, il partira pour la Nouvelle-Ecosse; espère qu'il ne sera pas démis une seconde fois de la charge de lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse.
"Col. Cor., P. E. I.", vol. 11, p. 5
- Incluse.* Bulkeley à Fanning, 25 novembre. Mort de Parr ce matin-là; comme plus ancien lieutenant-gouverneur, il (Fanning) lui succède. 9
- Fanning à Bulkeley, 2 décembre. Rapport de la mort de Parr reçu; se rendra aussitôt que possible à Halifax pour se mettre à la tête de l'administration.
13

1791.

10 décembre,
Charlottetown

Accusations contre William Townshend, receveur des douanes, et réponse. Fanning, le juge en chef et le procureur général sont impliqués dans ces accusations. A la suite de la réponse viennent des affidavits.

"Col. Cor. P. E. I.," vol. 13, p. 363

(La défense paraît avoir été préparée par des avocats de Londres dans le printemps de 1792, après que Robert Gray y fût arrivé le 4 février ; mais les papiers ne portent pas de date postérieure à celle qu'il y a en marge. Les affidavits annexés à la réponse sont de différentes dates.)

29 décembre,
Drake Street.

Parker au secrétaire d'Etat (Dundas). Transmet lettre du major Farmar à Winchester montrant les persécutions exercées par les fonctionnaires contre madame Cambridge. Raisons de madame Callbeck pour quitter l'île Saint-Jean, de peur d'être traitée de la même manière.

"A. & W. I.," vol. 616

Inclus. Le major Farmar à Winchester. La protection que lui et d'autres ont accordée à madame Cambridge pour empêcher les fonctionnaires de la maltraiter.

(Cette lettre précède celle qui la contient.)

1792.
1er janvier,
île Saint-Jean.

Fanning au secrétaire d'Etat (Dundas). A cause de l'importance de l'affaire pour lui-même et d'autres fonctionnaires contre lesquels il a été porté des plaintes, a envoyé les réponses par son secrétaire, le major Gray, qui est en mesure de fournir des détails qu'il connaît personnellement, et dont le caractère doit donner du poids à son témoignage. Par un mémoire de John Clark, agent des propriétaires, on peut voir quel ennui cela pourra lui causer (à Dundas) si l'on ajoute trop facilement foi à ses plaintes.

"Col. Cor., P. E. I.," vol. 11, p. 17

1er janvier.

Extrait d'un inventaire des terres de Fanning dans la Nouvelle-Ecosse et l'île Saint-Jean. *Inclus* dans lettre de Knox en date du 19 mars 1800, laquelle voir.

5 janvier,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Fanning. Dépêches reçues. Il (Fanning) sait la nécessité de transmettre sa propre réponse et celles des fonctionnaires contre lesquels il a été porté plainte. Le remercie de ses félicitations.

"Col. Cor. P. E. I.," vol. 11, p. 1

9 janvier,
Charlottetown

Fanning au secrétaire d'Etat (Dundas). Dans sa dépêche publique du 1^{er} courant a eu seulement le temps de dire que copie d'un mémoire avait été mis entre ses mains par Clark, agent des propriétaires. Remarques sur la manière dont il a été dressé et la préparation des affidavits dans l'espoir qu'on ne pourrait pas les découvrir quand on viendrait à entendre les plaintes, ou que le parjure ne pourrait pas être puni. *Inclut* la liste de noms qui lui a été remise par Clark et qu'il croit différente de celle annexée à la pétition. Les procédés malhonnêtes des pétitionnaires, qu'un fonctionnaire de principes ne saurait imiter, leur donnent un avantage sur lui, attendu que rien ne les arrête. Expose les faits qui se rattachent à la division du communal en lots à pâturage ; envoi liste des concessionnaires, montrant que les concessions n'ont pas été faites à des favoris, comme on le prétend. Plusieurs d'entre eux avaient signé une pétition pour modifier les rues et agrandir les lots de main-ville, et tous étaient convaincus de l'utilité de la mesure qu'ils ont maintenant l'effronterie de réprocher. Transmet, comme preuve, copie des premières pétitions. (La lettre, qui est volumineuse, parle encore de la manière d'agir des pétitionnaires, du désir du changement en question, et de la réserve d'un terrain équivalant, en étendue, au communal primitif.)

"Col. Cor., P. E. I.," vol. 11, p. 45

Inclus. Liste des pièces mentionnées dans la lettre.

(1.) Liste des signataires de la copie d'une pétition concernant les rues et la commune de Charlottetown ; présentée à Fanning le 1^{er} janvier ; certifiée par Clark.

75

(2.) Plan de la commune de Charlottetown.

79

1792.

- (3.) Liste des solliciteurs et des propriétaires de lots du morceau de terre autrefois désigné sous le nom de "commune." 81
- (4.) Pétition de James Curtis demandant un lot de la commune quand elle sera divisée. 83
(La pétition demandait le lot 24, mais ces chiffres ont été en partie effacés, soit à dessein soit par accident.)
- (5.) Pétition de John Clark demandant n'importe lequel des lots marqués 17, 27 ou 30, ou n'importe quel autre que le lieutenant-gouverneur pourra juger à propos. 87
- (6.) Pétition de John Patterson, agissant pour Walter Patterson, demandant le lot 22. 91
- (7.) Pétition de David Ross demandant un lot de 12 acres sur la commune, quand elle sera divisée. 95
- (8.) Pétition de John Clark demandant le lot 22 ou 27. 99
- (9.) Pétition de John Patterson demandant le lot 23. 103
- (10.) Pétition de John Bowley, fils, demandant un lot (non désigné). 107

(Le demi-lot n° 10 lui a été concédé).

- (11.) Pétition de Peter Magowan demandant le lot 30. 111
- (12.) Pétition de propriétaires demandant la modification des rues de Charlottetown. 115
- (13.) Copie d'un bail par le lieutenant-gouverneur Patterson, sur une résolution du Conseil, d'un terrain entre les lots de pâturage et la commune, à Phillips Callbeck et Thomas Wright, en date du 17 décembre 1781. 127
- (14.) Extrait des procès-verbaux du Conseil, relatifs à la concession des lots. 119
(Les mémoires et procès-verbaux sont tous datés de février et mars 1789.)
- (L'extrait des procès-verbaux suivant le n° 12 est donné dans la liste comme le n° 14, mais n'est pas numéroté sur le document même.)
- (15.) Affidavit de John Chambers portant que John Clark a déclaré publiquement que le terrain réservé à la place de la commune primitive était à 6 ou 7 milles de Charlottetown. 131
- (16.) Interrogatoire de Simon Gallant, apparemment pour prouver qu'on a obtenu les signatures apposées à la pétition contre le lieutenant-gouverneur et le Conseil en tenant les signataires dans l'ignorance de son contenu. 133

25 janvier,
Drake-Street.

Parker au secrétaire d'Etat (Dundas). Les propriétaires qui se plaignent l'ont prié de demander, en face de la dénégation des accusations de Fanning, que les portions de ses lettres ayant trait aux affaires publiques de l'île Saint-Jean, soient envoyées au Conseil pour être comparées aux plaintes. "A. & W. I.", vol. 616

Lettre de la même date et pour le même objet, adressée à King, sous-secrétaire.

18 mars,
Londres.

Robert Gray au secrétaire d'Etat (Dundas). En cas de soupçon de négligence ou de retard, expose les circonstances de son arrivée et de la préparation de la défense du lieutenant-gouverneur Fanning, du juge en chef, du procureur général et du receveur des douanes, opposée aux accusations portées contre eux. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 13, p. 401

5 avril,
Charlottetown

Fanning au Conseil privé. Fait allusion à la lettre du 1^{er} janvier dernier, concernant les copies inauthentiques des dépositions des plaignants, auxquelles il n'avait pas alors le temps de répondre. A depuis eu le temps de les examiner et les trouve encore plus critiquables que simplement inexactes et inauthentiques. Envoie procès-verbaux du Conseil, dépositions, etc., avec remarques au long—la dépêche couvrant 69 pages. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 11, p. 671

1792.

Inclus. Documents relatifs aux plaintes portées contre lui (Fanning), le juge en chef, le procureur général et le receveur des douanes, à savoir : Adresses à Fanning (avec réponses) de la part des habitants de la Cherry-Valley et de la rivière Vernon, des établissements de la rivière Hillsborough, de la baie de Bedford, du havre au Sauvage (*Savage Harbour*) et de Saint-Pierre, ainsi que du grand jury de l'île Saint-Jean. 499 à 506

Procès-verbaux du conseil contenant dépositions et autres documents 511 à 670
suivant liste en tête.

(Ces derniers sont parmi la collection de procès-verbaux.)

5 mai,
Londres.

J. S. Mackenzie au secrétaire d'Etat (Dundas). Sollicite pour Thomas Wright et suggère des emplois auxquels il est propre. 739

20 mai,
Charlottetown

Fanning au même. Transmet collection complète des lois, dont il n'avait trouvé que des copies éparses et inexactes en la possession de différentes personnes, mais qui ont été réunies, revisées et imprimées.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 11, p. 137

20 juin,
Charlottetown

(La collection réimprimée en 1817 est dans les archives canadiennes.) Fanning au secrétaire d'Etat (Dundas). A reçu règlements imprimés relatifs à la continuation des fortifications et autres services militaires, ainsi que circulaire du 8 septembre; s'y conformera. 183

23 juin.

Barwell à ——. Au sujet de Mme Callbeck et de sa prétention au lot 28 sur l'île Saint-Jean. (Probablement envoyé à Dundas.) 827

6 août,
Whitehall.

Nepean à Samuel Smith. Ordre de payer à Winter, grand prévôt, la moitié de ses appointements au 30 juin dernier. "Col. Off., St. J.", p. 182

7 août,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Fanning. Transmet ordonnance renvoyant les plaintes des propriétaires contre lui, le juge en chef, le procureur général et le receveur des douanes.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 11, p. 141

(Copie au "Col. Off. St. J.", p. 182.)

Rapport sur lequel est fondée l'ordonnance.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 11, p. 145

(Ce rapport paraît avoir été publié par les accusés pour montrer ce que le roi et ses ministres pensent de leur conduite.)

3 septembre,
Londres.

Thomas au secrétaire d'Etat (Dundas). Transmet liste des actes passés dans l'île Saint-Jean en 1790, lesquels ne peuvent entrer en vigueur qu'après avoir été sanctionnés par le roi, et demande qu'ils soient soumis à l'approbation de ce dernier. 743
747

Incluse. Liste.

22 septembre,
Londres.

L'agent des cens et rentes à lord Frederick Campbell. Il y a aujourd'hui des arrérages au montant de £34,840, qui se sont accumulés depuis 22 ans et qu'il n'y a pas moyen de faire rentrer. Suggère de réduire le taux à deux schellings les cent acres. La grande erreur a été de concéder des terres à des non-résidents. S'il était établi un cens modique, et que l'on en exigeât le paiement, ils seraient forcés de coloniser pour se boursier. 751

3 octobre,
Saint-James.

Arrêté du Conseil renvoyant aux lords du commerce, pour qu'ils en délibèrent et fassent rapport, la lettre du secrétaire d'Etat (Dundas) transmettant trois actes de l'île Saint-Jean, dont deux concernant les terres et l'autre à l'effet d'apaiser les esprits des sujets protestants.

"B. T., N. B.", vol. 1, p. 1173

Incluse. Le secrétaire d'Etat (Dundas) au président du Conseil, 6 septembre 1792. Transmet, pour qu'il en soit délibéré, trois actes représentés par jurisconsulte comme inattaquables au point de vue du droit.

"B. T., N. B.", vol. 1, p. 1175

15 octobre,
Charlottetown

Fanning au secrétaire d'Etat (Dundas). A reçu dépêche avec ordonnance renvoyant les plaintes portées contre lui et d'autres. Regrette que les preuves additionnelles n'aient pas été reçues avant que le Conseil ne

1792.

fit rapport, vu qu'elles auraient démontré la malignité des accusateurs.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 11, p. 187

20 octobre, Charlottetown Extraits, pétition, etc., concernant la prétention de Mme Callbeck au lot 28. 831 à 840

20 novembre, Charlottetown Wright au secrétaire d'Etat (Dundas). Sollicite de nouveau le redressement de ses griefs. 775

24 novembre, Charlottetown Fanning au même. L'Assemblée générale s'est réunie le 6. Envoie copie de discours, adresses et journaux. Donne la liste des actes sanctionnés, avec remarques et récit des événements relatifs à la confiscation des terres appartenant aux propriétaires primitifs. 91

Incluse. Discours, adresses, etc.

(Extraits des journaux, lesquels voir.)

Journal du Conseil législatif, du 6 au 17 novembre. 211

Journal de l'Assemblée législative pour la même période. 241

14 décembre, Londres, Stewart au secrétaire d'Etat (Dundas). Inclut lettre du président de la cour de l'échiquier Montgomery. Lorsqu'il lui plaira (à Dundas) de commencer à étudier les affaires de l'île Saint-Jean, il (Stewart) est prêt à fournir tous renseignements. 759

Incluse. Lettre du président de la cour de l'échiquier Montgomery, disant que Stewart est prêt à répondre à toutes questions concernant l'île Saint-Jean. 763

Robert Gray au secrétaire d'Etat (Dundas). Offre de lever un corps pour la défense de l'île Saint-Jean. 783

1793.

10 février, Londres, J. S. Mackenzie à Nepean (?) Inclut un exposé de l'affaire de Wright, et demande qu'en justice il soit rétabli dans sa charge. 787

Incluse. Bref exposé de l'affaire de Thomas Wright. 791

(Double dans le vol. 13, p. 479.)

17 avril, île Saint-Jean, Fanning à Nepean. A cause d'un rude accès de scorbut il a demandé un congé. 271

20 avril, Charlottetown Le même au secrétaire d'Etat (Dundas). A reçu dépêches des 8 décembre et 7 janvier le 15 du courant—première communication avec le continent depuis le milieu de décembre. A préalablement divisé la milice en trois bataillons, avant de dresser les états demandés. L'hostilité à une loi de milice fait qu'il est douteux qu'on puisse obtenir les données nécessaires, mais cela ne vient pas d'un manque de fidélité. En cas de guerre, a confiance que les habitants se réuniront pour défendre la colonie et résister aux ennemis du roi. Envoie états de situation et correspondance pour montrer combien l'île manque de munitions et quelles démarches il a faites pour en obtenir un approvisionnement. Mesures nécessaires pour se défendre contre l'ennemi. Inutilité de tâtir des forts sur des points particuliers, vu qu'il y a tant de rivières, de baies et de havres où l'ennemi peut descendre. Une artillerie de campagne, des armes portatives et des munitions, un corps de miliciens ou provinciaux, et la milice seraient les meilleurs moyens de défense. Il faudrait stationner une frégate ou un vaisseau de guerre durant la saison de navigation pour protéger les havres et la côte. 275

Inclus. Etats de situation de l'armement au 1^{er} juillet 1790 et au 7 mars 1793. 281 à 285

Fanning à Ogilvie, 6 juillet 1793. Envoie état de situation de l'armement pour montrer comme l'île est peu protégée. 289

Le même au même, 17 avril 1793. Le détachement du 21^e est embarqué. Inclut demande de matériel de guerre à Sawyer. Regrette que le détachement maintenant retiré ne puisse pas être remplacé, vu que l'île est partout exposée au débarquement d'un ennemi.

"Col. Cor., P. E. I.", vol. 11, p. 393

1793.

- Fanning à Sawyer, même date. L'île se trouvant sans défense, demande un approvisionnement de tout ce dont il peut disposer en fait de munitions, etc. 297
(Sans date : pour la date voir lettre de Sawyer.)
- Sawyer à Fanning, 17 avril. Envoie toutes les munitions dont il peut disposer, sans laisser sa goélette sans défense. 301
- 20 avril, Charlottetown Fanning au secrétaire d'Etat (Dundas). Envoie procès-verbaux du Conseil exécutif allant jusqu'au 1^{er} janvier 1793. 305
- Incluse. Procès-verbaux. 311
- 1er mai, Charlottetown Desbrisay à Sandwich. Inclut pétition, qu'il prie Sa Seigneurie de présenter et recommander. 807
- Incluse. Pétition exposant ses services et demandant à être nommé gouverneur, ou lieutenant-gouverneur, dans l'Amérique du Nord ou les Indes Occidentales. 811
- 1er mai, Charlottetown Desbrisay au secrétaire d'Etat (Dundas). Inclut pétition demandant charge de lieutenant-gouverneur, pour qu'elle soit présentée au roi. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 13, p. 40 41
- Incluse. Pétition. 41
- 7 mai, Charlottetown Fanning au secrétaire d'Etat (Dundas). A reçu circulaire annonçant que ceux qui exercent le pouvoir suprême en France ont déclaré la guerre. L'a publié, avec l'assurance du roi que ceux de ses sujets qui prendront des vaisseaux, etc., français auront droit à la part de prise du souverain. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 11, p. 331 335
- 7 mai, Charlottetown Le même à King. A reçu copie du message du roi et de l'adresse en réponse. 335
- 27 mai, Charlottetown Le même au secrétaire d'Etat (Dundas). A reçu nouvelle du brillant succès de l'armée alliée dans le territoire des Provinces-Unies, et du départ de la flotte pour les Indes Occidentales. Sa satisfaction. 345
- 27 mai, Charlottetown Le même à King. A reçu dépêche annonçant que le parlement a voté £1,900 pour la liste civile de l'île, avec les prévisions budgétaires 349
- Mémoire de Fanning, du juge en chef Stewart, du procureur général Aplin, et du receveur des douanes Townshend, exposant les frais ruineux qu'a entraîné la défense opposée aux plaintes sans fondement portées contre eux, et demandant indemnisation. 795
- 17 juillet, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Fanning. Transmet arrêté approuvant l'acte à l'effet d'apaiser les esprits des sujets protestants dissidents de Sa Majesté. "Col. Off., St. J.", p. 182
- 30 juillet, Charlottetown Fanning à King. A reçu copie de l'acte à l'effet d'empêcher toute correspondance de traîtres avec les ennemis du roi. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 11, p. 353 357
- 30 juillet, Charlottetown Le même au même. A reçu *Gazette* contenant nouvelles du succès en Flandre et de la prise de Tobago. 357
- 3 août, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Fanning. Envoie arrêté approuvant deux actes. "Col. Off., St. J.", p. 183
- 9 août, Londres. Winchester au secrétaire d'Etat (Dundas). Se plaint de la persécution à laquelle M^{me} Cambridge est exposée dans l'île Saint-Jean, de la part de Fanning et autres fonctionnaires. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 11, p. 799
- 10 août, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Fanning. Ordre a été donné d'envoyer des armes et des munitions d'Halifax; sa demande à la goélette *Chatham* (Sawyer) approuvée. Ne doute pas que la milice sera suffisante pour repousser une attaque, dont la chance est amoindrie par la prise de Saint-Pierre et Miquelon. Ne peut pas lui accorder de congé dans le moment critique actuel. 339
- (Copie au "Col. Off., St. J.", p. 184.)
- Ogilvie à Fanning. Une batterie va être dressée tout près de la Pointe Plaisante. (Incluse dans la lettre de Knox, en date du 19 mars 1800, laquelle voir.)

1793.

20 septembre,
Charlottetown

Fanning au secrétaire d'Etat (Dundas). Son chagrin d'être devenu pour la seconde fois un sujet de plainte. Expose les raisons pour lesquelles il a accepté des lettres de substitution de propriétaires absents, de façon à pouvoir nommer des agents pour gérer leurs terres, ce que sa position l'empêchait de faire; a ainsi empêché des colons de devenir victimes des fraudes commises par des personnes agissant sans autorisation. A refusé d'accepter quelque rétribution que se soit pour sa peine. Pour se justifier des accusations de Mme Callbeck, envoie différents documents concernant des transactions entre le major Holland et Coffin, père de Mme Callbeck. Répond en détail aux accusations de Mme Callbeck, et pour preuve renvoie aux documents transmis.

“ Col. Cor., P. E. I. ”, vol. 11, p. 361

Incluses : (1.) Copie authentique des lettres patentes originales du lot ou township 28 délivrées au major Holland. Au dos se trouve un plan du lot. 383

(2.) Obligation de Nathaniel Coffin, procureur de Callbeck, à Holland, promettant de payer les cens et rentes du lot 28 à partir du 1^{er} janvier 1773. 385

(3.) Plan auquel il est renvoyé dans l'obligation. 389

(4.) Consentement à une unique division générale du lot 28 avec Nathaniel Coffin, de la part de Callbeck. 391

(5 à 8.) Procuration de Holland à Fanning, et lettres à ce sujet. 395, 392, 403, 407

(9.) Certificat de Desbrisay, régistrateur, portant qu'il ne peut trouver aucun titre translatif de biens-fonds de Nathaniel Coffin à Phillips Callbeck ou Mme Callbeck, soit avant soit après la mort de Callbeck. 411

(10.) Paragraphe de la *Gazette* de l'île. 413

(11.) Certificat de John Lord, portant qu'il a payé ses rentes à Mme Callbeck jusqu'au 1^{er} mai 1793. 414

(12.) Copie authentique de concession en date du 1^{er} mai 1790, de la part de Mme Callbeck à John Foy. 415

(Un résumé de la défense se trouve dans “ Col. Cor., P. E. I. ”, vol. 13, p. 415.)

3 octobre,
Charlottetown

Fanning à King. A reçu *Gazette*, avec récit de la prise de Valenciennes. “ Col. Cor., P. E. I. ”, vol. 11, p. 419

10 octobre,
Charlottetown

Le même au secrétaire d'Etat (Dundas). A reçu arrêté ratifiant l'acte à l'effet d'apaiser les esprits des dissidents protestants. 423

10 octobre,
Charlottetown

Le même au même. A reçu ordonnance ratifiant deux actes (dont les titres ne sont pas donnés). 427

13 octobre,
Charlottetown

Le même au même. Est heureux de voir qu'on l'approuve d'avoir demandé des armes au *Chatham* et à Ogilvie. A reçu 200 fusils et accessoires avec munitions pour la milice, mais pas d'artillerie de campagne ni d'autre approvisionnement de munitions pour les bouches à feu. Est par conséquent heureux qu'ordre ait été donné à Halifax d'envoyer des armes et des munitions, qui, espère-t-il, comprendront de l'artillerie de campagne; on dit maintenant qu'il y a sur la côte des vaisseaux armés qu'on ne pourrait pas repousser avec des armes portatives. Accepte de bon cœur le refus d'un congé; ne s'attendait pas à la guerre quand il l'a demandé, et était alors très malade, mais est maintenant bien rétabli. 431

7 novembre,
Londres.

Sandwich au secrétaire d'Etat (Dundas). Transmet une lettre qui était sans doute destinée à feu son père (de Sandwich). 803

Incluse. Lettre et pétition de Desbrisay à Sandwich, en date du 1^{er} mai—lesquelles voir.

1er décembre,
île Saint-Jean.

Fanning à King. A reçu *Gazette*. Espère, dans le cas où il y aurait une autre campagne, qu'une partie des troupes nouvellement levées pourront être envoyées à l'île, vu que les miliciens ne peuvent pas faire le

1793.

service militaire sans ruiner leurs familles. L'île est sauvée jusqu'au printemps, alors qu'il comptera sur l'aide des troupes et d'un vaisseau armé. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 11, p. 435
439

Incluse. Etat de situation de la milice.

Sans date.

Sans date, ni adresse, ni signature. Recommandation que la proposition de Fanning d'envoyer les officiers à Georgetown, et de coloniser l'île Saint-Jean avec des Allemands, etc., soit adoptée. 767

Incluse. Explication et proposition pour peupler l'île Saint-Jean. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 11, p. 771

1794.
29 janvier.

Pétition de Thomas F. Winter. Anderson, qui fait les fonctions d'agent de la Couronne pour l'île Saint-Jean, refuse de lui payer le demi-traitement qui lui est dû (à Winter) sans un ordre du bureau du secrétaire d'Etat; demande que cet ordre soit donné. 815

31 janvier,
Londres.

Thomas à King. Fanning l'a prié de solliciter l'envoi de troupes à l'île Saint-Jean. Si l'on pouvait disposer d'une partie des troupes de la Nouvelle-Ecosse ou du Canada, il paraît qu'il y aurait moyen de lever 200 hommes sur l'île à des conditions comme celles auxquelles le corps a récemment été levé. Fanning croit que s'il y a lieu de craindre une attaque quelque part ce sera à l'île Saint-Jean qu'elle aura lieu. 819

5 février,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Fanning. Ordre de lever un corps de 200 hommes, à être divisé en deux compagnies avec les officiers ordinaires, et dont le lieutenant-gouverneur aura le commandement sans solde—les officiers ne devant pas avoir de grade dans l'armée ni avoir droit au traitement de réforme. La solde et la subsistance du corps seront les mêmes que dans l'armée régulière; il tirera sur le Trésor pour la gratification d'entrée en campagne et la subsistance. Ordre sera envoyé à Halifax de fournir les armes et munitions nécessaires; il va être envoyé des effets d'habillement. La gratification d'entrée en campagne ne devra pas dépasser 2 guinées par homme, qui seront autant que possible affectées à l'achat d'effets de petit équipement, indépendamment de l'habillement. 441

6 février,
Londres.

(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 186.)
Barwell à ———. Expose les faits de la cause dans le procès de Clark et de M^{me} Callbeck; découverte de pièces qui réfutent le serment de Clark; saisie de la maison, des meubles et des effets de M^{me} Callbeck, et la conduite tyrannique de la cour de l'île Saint-Jean, devant laquelle la cause a été plaidée. 853

12 février,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Fanning. Dépêches reçues; ordre a été donné d'envoyer d'Halifax des munitions pour les bouches à feu en état de servir. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 11, p. 449

28 février,
Londres.

(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 190.)
Barwell à King. Envoie exposé de la cause de M^{me} Callbeck, que Dundas devrait lire, vu qu'il dévoile la défense artificieuse et embrouillée du gouverneur Fanning. 865

Inclus. Remarques sur la réponse du gouverneur Fanning au mémoire de Mme Colbeck 865

"Faits sur lesquels M^{me} Callbeck fonde sa demande à M. le secrétaire Dundas, en réplique à la réponse arrogante du gouverneur Fanning." 881

(Ces "faits" sont des extraits de lettres de différentes dates.)
Copie d'obligation. 885

13 mai,
Charlottetown

W. Winter à Napine (Nepean). A fait naufrage au Cap-Breton. Lui demande de le faire nommer (Winter) grand prévôt, afin qu'il puisse retourner ou aller à Québec. Un grand prévôt ne fait pas l'affaire de ce gouvernement, qui a nommé shérif un officier cassé en présence de son régiment à Halifax. Enverra deux tonneaux de bière d'épinette blanche, excellent remède pour la pierre et la gravelle. 823

- 1794.
- 20 mai,
Charlottetown Fanning au secrétaire d'Etat (Dundas). A reçu ordre d'ouvrir des relations commerciales avec Saint-Domingue; a rendu cet ordre public. 453
- 20 mai,
Charlottetown Fanning à King. A reçu copie des prévisions budgétaires pour le gouvernement civil. 457
- 20 mai,
Charlottetown Le même au même. A reçu la déclaration du roi, en date du 29 octobre. 461
- 20 mai,
Charlottetown Fanning à King. A reçu récit de la prise de Toulon par Hood. 465
- 22 mai,
Charlottetown Le même au secrétaire d'Etat (Dundas). A reçu l'ordre de lever un corps, et envoie copie de l'avis qu'il a publié. 469
- Inclus.* Avis énonçant les conditions d'enrôlement et offrant 100 acres de ses propres terres (de Fanning) à quiconque s'enrôlera avant le 1^{er} novembre. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 11, p. 473
- 23 mai,
Charlottetown Fanning au secrétaire d'Etat (Dundas). Le remerciant de la prompte attention donnée à ses dépêches. 475
- 1er juillet,
Charlottetown Le même au même. A contracté pour la subsistance du corps sur le pied de cinq pence et demi par ration. 479
- 13 août,
Charlottetown Desbrisay au même. Envoie plan pour former en un petit bataillon le corps qu'on est actuellement à lever; l'économie que cela effectuera; offre de servir comme lieutenant-colonel sans solde ni grade dans l'armée plutôt que de ne pas servir du tout. 483
- Inclus.* Plan intitulé "Corps d'infanterie". 487
- 3 octobre,
Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Fanning. A confiance qu'il (Fanning) fera sa part pour lever le corps, mais quant à l'offre de ses propres terres à ceux qui s'enrôlent, on n'entend pas qu'il soit pourvu au service de Sa Majesté à ses frais (de Fanning). 491
1795.
5 mai,
Whitehall. King à Fanning. Envoie prévisions budgétaires pour 1796. "Col. Off., St. J.", p. 193
- 20 mai,
Charlottetown Fanning au secrétaire d'Etat (Portland). Le remerciant de lui avoir fait promptement savoir que ses dépêches avaient été soumises au Roi, aussi bien que de la confiance qu'a Sa Seigneurie dans les efforts qu'il (Fanning) fait pour compléter le corps; raison pour laquelle il a offert une partie de ses biens pour atteindre ce but. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 12, p. 1
- 20 mai,
Charlottetown Le même au même. A reçu copie du discours du roi et des adresses du parlement. 5
- 21 mai,
Charlottetown Le même au même. A réuni la législature le 16 février, et l'a prorogée le 4 mars. Envoie copie de son discours et des adresses. Envoie aussi les journaux, par lesquels on verra que tout s'est passé harmonieusement. 9
- Inclus.* Exemplaires de discours et adresses. Extraits des journaux, lesquels voir.
- Journal du Conseil législatif du 16 février au 4 mars. 19 à 47
- Journal de l'Assemblée pour la même période. 51 à 71
- 22 mai,
Charlottetown Fanning au secrétaire d'Etat (Portland), Transmet procès-verbaux du Conseil exécutif allant jusqu'au 27 avril. 73
- Inclus.* Procès-verbaux à partir du 10 septembre 1793. 77 à 87
- Les mêmes du 30 novembre 1793 au 10 juin 1794. 89 à 109
- 3 juin,
Charlottetown Fanning au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet exemplaires des lois passées à la dernière session, avec ampliations manuscrites revêtues du grand sceau. (La lettre contient une liste des actes, avec observations.) 121
- (La collection imprimée de ces actes est dans les archives canadiennes.)
- 25 juin,
Charlottetown Fanning à King. A reçu *Gazette* contenant récit du mariage du prince de Galles avec la princesse Caroline de Brunswick. 113
- (Un double à p. 253.)
- 20 juillet,
Charlottetown Fanning à King. A reçu avis que le parlement a voté £1,900 pour la liste civile, avec prévisions budgétaires. 129

1795.

5 août,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Portland) à Fanning. Plaisir que lui cause l'attention pleine de zèle que Fanning, secondé par le Conseil et l'Assemblée, porte aux intérêts de Sa Majesté et à ceux de l'île, lesquels sont inséparables. "Col. Off., St. J.," p. 193

3 septembre,
Charlottetown

Pétition de Desbrisay, exposant ses services et demandant à être nommé lieutenant-gouverneur soit dans l'Amérique du Nord soit aux Indes Occidentales. "Col. Cor., P. E. I.," vol. 12, p. 133

8 novembre,
Charlottetown

Pétition de Fanning, exposant ses pertes, ses dépenses et ses souffrances, et demandant que son absence en service ne porte pas préjudice à son droit à l'indemnité que le parlement a en vue. "Col. Cor., P. E. I.," vol. 13, p. 431

439

Documents relatifs à ces services.

10 décembre,
île Saint-Jean.

Fanning au secrétaire d'Etat (Portland). Son sentiment de la satisfaction causée à Sa Grâce par l'attention que le Conseil et lui (Fanning) ont portée aux intérêts de Sa Majesté et à ceux de l'île, lesquels, comme le dit Sa Grâce, sont inséparables. "Col. Cor., P. E. I.," vol. 12, p. 141

1796.
15 février,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Portland) à Fanning. Envoie ordonnance ratifiant acte. "Col. Off., St. J.," p. 194

12 juin,
Charlottetown

Fanning au secrétaire d'Etat. La législature s'est assemblée le 2 février; envoie copie de discours et adresses, avec journaux des deux chambres. Envoie aussi liste des actes, avec observations. "Col. Cor., P. E. I.," vol. 12, p. 145

(Extraits

Incluse. Copies du discours de Fanning et des adresses. (Extraits des journaux.)

Journal du Conseil législatif, depuis le 2 jusqu'au 13 février. 159 à 185

Journal de l'Assemblée, pour la même période. 193 à 210

Actes passés à la dernière session. 213

(Collection imprimée dans les archives canadiennes. Doubles de ces actes, du discours de Fanning, etc., aux pages 449-463 du vol. 13.)

20 juin,
Charlottetown

Fanning au secrétaire d'Etat (Portland). A reçu dépêche concernant la délivrance de lettres de marque contre les Provinces-Unies de Hollande et que le produit de toutes les captures sera distribué comme part de prise. 233

20 juin,
Charlottetown

Le même au même. A reçu copie du discours du roi ainsi que des adresses en réponse. 237

20 juin,
Charlottetown

Le même au même. A reçu ordre ratifiant acte à l'effet de refondre les actes relatifs au cautionnement, etc.

20 juin,
Charlottetown

Le même à King. A reçu *Gazette* annonçant qu'il est né une princesse au prince et à la princesse de Galles. 245

(La princesse Charlotte, née le 7 janvier 1796, épousa le prince Léopold de Saxe-Coburg Saalfeld (plus tard roi des Belges) le 2 mai 1816, et mourut le 6 mars 1817.)

20 juin,
Charlottetown

Fanning à King. A reçu avis de la subvention accordée par le parlement pour le gouvernement civil. 249

15 octobre,
Charlottetown

Le même au même. A reçu copie du discours du roi, prononcé le 19 mai à la prorogation du parlement. 257

2 novembre,
Charlottetown

Le même au secrétaire d'Etat (Portland.) Pas reçu d'effets d'habillement depuis le 20 mai 1794, pour le corps de 200 hommes levé pour la défense de l'île. 261

12 novembre,
Charlottetown

Le même au même. A reçu des ordres qu'il a publiés; correspondra avec les commandants sur mer et sur terre, afin qu'il puisse être pris des mesures pour la sûreté de l'île. La saison où il y aura peu à craindre d'une attaque approche rapidement. 265

8 décembre,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Portland) à Fanning. Les actes passés à la dernière session sont approuvés. Satisfaction de Sa Majesté de la bonne entente qui règne entre lui et le Conseil législatif et l'Assemblée législative. 229

1797.

- (Copie au "Col. Off., St. J.", p. 195)
- 23 mars, Charlottetown Pétition de l'Assemblée demandant une enquête législative sur les causes de l'émigration de l'île. (Incluse dans lettre de Fanning en date du 30 septembre, laquelle voir.)
- 25 mars, Charlottetown Aplin à Macdonald. Il serait inopportun de poursuivre l'auteur d'un article envoyé par lui (Macdonald). (Incluse dans lettre de Fanning en date du 30 septembre, laquelle voir.)
- 15 mai, Charlottetown Fanning au secrétaire d'Etat (Portland). A reçu dépêche annonçant que les hostilités sont ouvertes avec l'Espagne; qu'il sera délivré des lettres de marque comme d'habitude, et, qu'en attendant, il faut donner aux propriétaires de vaisseaux armés l'assurance qu'ils auront priorité de droit sur les bâtiments espagnols, etc., qu'ils prendront.
- 15 mai, Charlottetown Le même au même. A reçu dépêche contenant le discours du roi et disant que les adresses seraient transmises par le prochain paquebot.
- 15 mai, Charlottetown Le même à King. A reçu aperçu des besoins pour le gouvernement civil.
- 2 juin, Charlottetown Le même au secrétaire d'Etat (Portland). Est heureux que sa conduite et celle de la législature aient l'approbation de Sa Grâce, qu'il remercie, et d'apprendre que Sa Majesté est contente de l'harmonie qui règne parmi les différentes branches de la législature.
- 2 juin, Charlottetown Le même à King. A reçu documents relatifs au différend avec l'Espagne.
- 12 juin, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Fanning. Ordre a été donné à la Trésorerie d'envoyer tout de suite des effets d'habillement pour 200 hommes; en attendant il peut leur procurer des vestes et pantalons à aussi bon marché que possible.
- (Copie au "Col. Off., St. J.", p. 196.)
- 12 août, Charlottetown Fanning au secrétaire d'Etat (Portland). La législature s'est réunie le 11 juillet. Envoie copies des journaux du Conseil législatif et de l'Assemblée, et titres des actes passés, avec observations.
- Inclus. Copies du discours et des adresses extraits des journaux.
- Journal du Conseil législatif, du 11 au 22 juillet.
- Journal de l'Assemblée législative pour la même période.
- (Les actes passés à cette session sont dans "Col. Cor., P. E. I.", p. 465; il y en a une collection imprimée dans les archives canadiennes.)
- 23 août, Halifax. Stern à Lyman. Dépréciation des terres de Fanning à la Pointe Plaisante. (Incluse dans la lettre de Knox en date du 19 mars 1800, laquelle voir.) La note ne porte pas de date; on lui en assigne une d'après celle de la lettre de Lyman à Fanning, dans laquelle elle était incluse.)
- 25 août, Halifax. Lyman à Fanning. Le duc de Kent recommandera sa réclamation au sujet de la Pointe Plaisante. (Incluse dans la lettre de Knox, en date du 19 mars 1800, laquelle voir.)
- 27 septembre, Charlottetown Fanning au secrétaire d'Etat (Portland). Apprend avec plaisir qu'il va être envoyé des effets d'habillement pour le corps, et, en attendant, procurera des vestes et des pantalons aux hommes, ainsi qu'il a reçu instruction de le faire.
- 30 septembre, Charlottetown Le même au même. Transmet procès-verbaux du Conseil exécutif. Le grand espace qu'occupent les lettres de Macdonald; observations à leur endroit ainsi que sur les délibérations du Conseil exécutif et de l'Assemblée législative au sujet de ces lettres. Inclut documents relatifs aux accusations de MacDonald.
- Inclus. Aplin, procureur général, à MacDonald, 25 mars, sur la question de savoir si l'auteur de l'article envoyé par lui (Macdonald) peut être poursuivi ou non; il ne serait pas opportun de le poursuivre, vu que cela aurait pour effet de l'élever plutôt que de l'abaisser dans l'opinion

1797.

publique, et ainsi ferait manquer le but qu'on se propose. Si l'on a l'intention de demander l'avis du procureur général d'Angleterre, il (Aplin) préfère attendre qu'on l'ait reçu. 355

Mémoire, 22 mars, des membres de la Chambre des représentants signalant l'émigration qui dépeuple la province, et demandant une enquête législative sur ses causes. 359

Extrait du journal de l'Assemblée législative (sans date) concernant la conduite emportée et réfractaire du capitaine John Macdonald et le congédiant. (L'extrait est tiré du journal du 22 juillet 1797, séance de l'après-midi).

Procès-verbaux du Conseil exécutif, du 23 mai 1795 au 4 septembre 1797. 367 509

Double du journal de l'Assemblée pour juillet 1797.

Fanning au secrétaire d'Etat (Portland). Modification de la loi de milice, qui était impopulaire. Refus des hommes de Princetown de se rassembler; mesures prises avec succès pour les contraindre à obéir; les hommes ont reconnu qu'ils avaient été induits en erreur et ont ensuite obéi de bon cœur. Même désobéissance pareillement domptée à Grandobé de bon cœur. Même désobéissance pareillement domptée à Rustico. Cause due à quelques individus remuants qui montrent un vicieux esprit de fausseté et de calomnie contre l'autorité constituée. "Col. Ccr., P. E. I.", vol. 12, p. 527

Inclus. Rapport du colonel Joseph Robinson sur le refus des hommes de se rendre à l'appel, daté à Princetown le 25 août. 535

Fanning au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie petition de l'Assemblée et copie d'adresse lui demandant de la transmettre. 539

Inclus. Pétition au secrétaire d'Etat représentant que les propriétaires ne se sont pas conformés aux conditions des concessions et demandant redressement. 543

Adresse à Fanning demandant de transmettre représentations, pétition et résolutions au duc de Portland et une copie à lord Liverpool, président du conseil du commerce.

(L'adresse est dans le journal de l'Assemblée du 22 juillet, séance de l'après-midi. Les résolutions sont du même jour, séance du matin. Voir le journal.)

Le secrétaire d'Etat (Portland) à Fanning. Plaisir que cause à Sa Majesté l'harmonie qui règne parmi les différentes branches de la législation; l'acte de la milice et les efforts qu'il a fait pour apaiser les esprits sont approuvés. Conduite injustifiable du capitaine Macdonald. Les représentations de l'Assemblée sur le mal qui peut résulter du fait que les propriétaires ne se sont conformés pas aux conditions de leurs concessions, seront prises en délibération aussitôt que possible. 555

(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 197.)

Fanning au secrétaire d'Etat (Portland). A reçu avis de la nomination de George Leonard au poste de surintendant du commerce et des pêcheries; lui prêtera son aide, ainsi qu'à ses subordonnés, chaque fois que l'occasion s'en présentera. On a besoin des services d'un bâtiment de l'Etat; dépenses qu'il a faites pour en entretenir un à ses frais. 559

Le même au même. Transmet procès-verbaux quant aux raisons pour lesquelles Aplin a résigné son siège au Conseil. 563

Inclus. Procès-verbaux du Conseil exécutif, du 3 novembre 1797 au 27 mars 1798. 567

Mémoire d'Aplin à Portland relativement à sa démission de membre du conseil. (Incluse dans lettre de Portland en date du 27 juillet 1798, laquelle voir.)

Fanning au secrétaire d'Etat (Portland). La haute satisfaction que le Conseil et lui ont éprouvée du contenu des dernières dépêches, qui

30 septembre,
Charlottetown

30 septembre,
Charlottetown

1798.
8 février,
Whitehall.

3 avril,
Charlottetown

21 mai,
Île Saint-Jean.

23 mai,
Charlottetown

25 juin,
Île Saint-Jean.

- 1798.
- 25 juin, 603
île Saint-Jean. auront, espère-t-il, les plus heureux effets sur les habitants.
Fanning à King. A reçu circulaire concernant dollars contrefaits et prendra les mesures nécessaires pour découvrir la fraude. 607
- 10 juillet, 611
île Saint-Jean. Le même au secrétaire d'Etat (Portland). Concernant la démission d'Aplin; ses persistantes demandes de copies des procès-verbaux du Conseil exécutif, auxquelles il ne pouvait pas être accédé; sa conduite emportée devant la cour fait qu'il ne peut pas continuer à remplir les fonctions de procureur général sans que l'administration de la justice en souffre. 611
- 27 juillet, 615 à 689
Whitehall. *Inclus.* Documents relatifs à l'affaire d'Aplin.
Le secrétaire d'Etat (Portland) à Fanning. Approuve l'acceptation de la démission d'Aplin comme membre du Conseil pour les raisons exposées, ce qui le rend aussi inapte à remplir plus longtemps les fonctions de procureur général. 593
(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 198.)
Inclus. Mémoire d'Aplin, 23 mai, relativement à sa démission de conseiller, et demandant à être entendu pour sa justification dans le cas où il serait porté des accusations contre lui.
"Col. Cor., P. E. I.", vol. 12, p. 599
- 8 août, 691
Charlottetown. Fanning à King. Nature grave de ce qui fait le sujet des dépêches publiques récemment envoyées à Portland. Fâcheux effets que Aplin a produits sur l'opinion publique en disant que le gouvernement de l'île Saint-Jean allait être dissous et l'île annexée à la Nouvelle-Ecosse. Lui demande d'envoyer aussitôt que possible des nouvelles de la résolution prise à l'égard d'Aplin. 691
- 25 août, 699
île Saint-Jean. Le même au secrétaire d'Etat (Portland). Aplin a demandé un certificat é abissant qu'il est encore dans l'exercice de ses fonctions de procureur général, et a aussi demandé congé jusqu'à ce qu'on ait trouvé un homme compétent pour le remplacer. 699
Inclus. Copie du certificat demandé. 703
Demande de congé. 705
Réponse de Fanning refusant congé jusqu'à ce qu'on ait trouvé un remplaçant. 709
- 15 septembre, 713
île Saint-Jean. Fanning au secrétaire d'Etat (Portland). Encore au sujet d'Aplin, et transmettant une lettre de lui, à laquelle il (Fanning) n'a pas cru nécessaire de répondre, mais laisse à Sa Grâce de décider. 713
Inclus. Aplin à Fanning. Comme il (Fanning) a été avocat, est capable de choisir quelqu'un pour remplir les fonctions de procureur général, dont l'absence est le seul obstacle à ce qu'on lui donne congé (à Aplin). 717
- 20 septembre, 721
Charlottetown. Fanning au secrétaire d'Etat (Portland). A reçu une proclamation recommandant aux habitants de pe-er l'or et l'argent, et de prendre d'autres précautions pour reconnaître la fausse monnaie. 721
- 21 septembre, 725
Charlottetown. Le même à King. Ainsi qu'il a eu instruction de le faire, envoie liste des membres du Conseil, avec remarques sur tous, à l'exception du capitaine Shuttleworth, qui est le porteur de la lettre et dont le temps d'absence est laissé à la décision du secrétaire d'Etat. 725
Inclus. Liste nominative des conseillers. 729
- 8 octobre, 737
Charlottetown. Fanning au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie liste de souscriptions volontaires aux frais de la guerre, de sa part et de celle d'autres personnes. Il y a d'autres listes de souscription en circulation; la difficulté de se procurer du numéraire pour opérer les remises est le principal obstacle. 737
Inclus. Liste. 741
- 12 octobre, 741
Charlottetown. Fanning au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie collection imprimée des lois. Craint qu'à l'avenir la publication n'en soit retardée, vu que l'imprimeur a quitté l'île. 733

1798.
6 octobre,
île Saint-Jean.

Le même à King. A été informé de la détermination d'Aplin de s'embarquer sans congé et de ses menaces contre lui (Fanning) et son Conbarqueur sans congé et de ses menaces contre lui (Fanning) et son Conbarqueur. Dit pourquoi il a refusé de signer le certificat portant qu'Aplin était encore dans l'exercice de ses fonctions. Danger pour la paix publique causé par la conduite d'Aplin, ainsi qu'il ressort des affidavits inclus. 745

Inclus. Affidavit de Desbrisay disant qu'Aplin a déclaré que le gouvernement de l'île n'était pas à démolir, mais était déjà démolie. 749

Affidavit de Ross portant qu'Aplin avait dit que le gouvernement allait être dissous, et, d'autres fois, qu'il l'était, et l'île annexée à la Nouvelle-Ecosse. 753

Affidavit semblable de John Webster. 757

Autre affidavit de Webster, déclarant que le capitaine Macdonald l'avait menacé (Webster) en la présence d'Aplin, s'il exécutait un bref qui lui avait été confié, comme shérif, par la cour suprême. 761

Exposé, par Magowan, des circonstances qui ont accompagné la poursuite contre Aplin. 765

2 novembre,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Portland) à Fanning. Suppose qu'Aplin a quitté l'île; fera choix d'une personne apte à remplir les fonctions de procureur général. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 12, p. 695

(Copie au "Col. Off., St. J.", p. 201.)

24 novembre,
Tracadie.

MacDonald au secrétaire d'Etat (Portland). Se plaint amèrement du lieutenant-gouverneur et autres fonctionnaires, et avertit Sa Grâce de ne pas ajouter foi à ce que comportent les dépêches envoyées par Fanning. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 13, p. 271

Inclus. L'agent du lord président de la cour de l'échiquier d'Ecosse à MacDonald. Le colonel Robinson refuse de payer la rente, donnant pour raison que le lord président n'a pas rempli les conditions de sa concession. On veut faire annuler toutes les concessions. 275

27 novembre,
Charlottetown

Fanning au secrétaire d'Etat (Portland). Dépêches reçues, mais on n'a pas pu trouver Aplin, à qui il fallait en communiquer le contenu; on lui a dit qu'il avait été vu à Halifax, en route pour l'Angleterre, après être parti sans permission. Magowan nommé procureur général jusqu'à nouvel ordre. 1

Inclus. Fanning à Douglas et Lyon, avocat d'Aplin, lui communiquant contenu de dépêche. 5

27 novembre,
Charlottetown

Le même au même. Assemblée de la législature, du 20 au 26 novembre. Envoie copies de discours, adresses et journaux; titres des actes sanctionnés, avec remarques. 9

Inclus Journal du Conseil législatif, du 20 au 26 novembre. 13

Journal de l'Assemblée pour la même période. 41

— décembre.

Pétition (en français) de l'abbé de Calonne, demandant un bail du lot du Fort, connu sous le nom de ferme Warren, vu qu'il a acquis la propriété voisine. Conditions auxquelles il voudrait tenir le terrain, et travaux qu'il voudrait faire sur la ferme sous la direction de son père. 279

Sans date.

Note des *trustees* de lord Dover, demandant des renseignements sur les biens de Desbrisay dans l'île Saint-Jean, hypothéqués pour £1.815 à lord Dover. 475

(Le seul moyen d'assigner une date à ce document est une allusion à une transaction du 1^{er} novembre 1897; il y est proposé de s'adresser à Aplin, procureur général, qui a quitté l'île à la fin de 1798.)

1799.
3 janvier,
Whitehall.

King à Fanning. Envoie aperçu des besoins pour 1799. "Col. Off., St. J.", p. 202

17 janvier,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Portland) au même. Fait allusion à de précédentes lettres concernant la conduite d'Aplin. Remerciements pour

1799.

contributions aux frais de la guerre. Les actes transmis ont été renvoyés au Conseil privé.

“Col. Cor., P. E. I.”, vol. 13, p. 81

(Copie au “Col. Off., St. J.”, p. 203.)

5 février,
Whitehall.

King à Fanning. Envoie ordonnance ratifiant l'acte à l'effet de changer le nom de l'île en celui d' “Ile du Prince-Edouard.”

“Col. Off., St. J.”, p. 204

11 février,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Portland) au même. Un bail du lot du Fort, autrement appelé “ferme de Warren”, sera accordé à de Calonne, à certaines conditions énoncées.

205

15 février,
Londres.

De Calonne (en français) au secrétaire d'Etat (Portland). Le remercie de lui avoir envoyé copie de sa lettre enjoignant au gouverneur de l'île de lui louer le lot du Fort, ou ferme Warren. Attire l'attention sur l'incertitude de la somme qu'il aurait à payer par l'effet de l'autorisation de lui demander une “rente raisonnable”, et propose de substituer à cette expression celle de “un modique cens”, ou simplement “un cens”, attendu que le gouverneur ne peut pas savoir quel avantage Sa Grâce entend lui faire (à de Calonne).

“Col. Cor., P. E. I.”, vol. 13, p. 289

Une semblable lettre (en anglais et sans date) à King.

1er avril,
Londres.

Aplin à King. N'a pas pu le voir; c'est pourquoi il veut lui expliquer par écrit pourquoi il a résigné son siège dans le Conseil. Les discours du gouverneur et les adresses exagèrent la prospérité de l'île; c'est le contraire qui est vrai, par suite de la crainte que l'île ne soit annexée à la Nouvelle-Ecosse. La conduite illégale du gouverneur relativement aux tribunaux et d'autres causes d'une nature analogue, sont la raison pour laquelle il a démissionné; mais sa résignation ne le privera pas de son traitement de procureur général. Accuse le lieutenant-gouverneur d'avoir provoqué son arrestation pour une dette de £25 afin de l'empêcher de quitter l'île, après avoir refusé de signer un certificat lui garantissant son traitement (à Aplin). A cette lettre est joint un certificat par Francis Longworthy, de l'arrestation d'Aplin et de son emprisonnement pour dette.

“Col. Cor., P. E. I.”, vol. 13, p. 293

Inclus: Aplin à Fanning, 29 octobre 1798. Est maintenant hors de ses mains (de Fanning); le somme, dans une série de questions, de dire s'il n'a pas fait son devoir comme procureur général et membre du Conseil, et l'accuse (Fanning) d'avoir essayé, en lui refusant un certificat, de l'empêcher d'aller défendre sa réputation.

303

Une note du même jour ajoute qu'il avait oublié de demander quand il pourrait le voir (King) ou espérer d'obtenir justice.

307

18 avril,
Londres.

De Calonne (en français) à King. Demande de nouveau que les mots: “cens modique” soient substitués à “rente raisonnable”, et qu'une lettre à cet effet, adressée au gouverneur, soit donnée à son frère, qui se propose de partir à la fin du mois.

311

20 avril,
Charlottetown

Fanning au secrétaire d'Etat (Portland). L'absence d'Aplin sans permission et la conduite des quelques partisans qu'il a laissés n'ont pas eu d'effet sur le gouvernement ni sur la paix publique.

89

Avril (?).

Offre de l'abbé de Calonne de fonder sur l'île du Prince-Edouard une colonie qui fournira des vivres frais aux pêcheurs des bancs de Terre-neuve. Demande que les colons qu'il se propose d'envoyer reçoivent de l'aide jusqu'à ce qu'ils soient établis comme il faut.

Après 145

(Sans date. Cette offre paraît avoir été faite à Londres. La dernière lettre de l'abbé, adressée au secrétaire d'Etat, qui se trouve dans cette correspondance, porte la date du 19 février. A son arrivée dans l'île il remit au gouverneur une lettre officielle en date du 6 mai, de sorte que le présent document a dû être écrit entre ces deux dates.)

6 mai,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Portland) à Fanning. Présente le frère de l'abbé de Calonne, qui a l'intention de s'établir dans l'île.

85

- 1799.
- 8 mai,
Londres. Aplin à King. Ordre donné par le secrétaire d'Etat de lui payer son traitement; objections soulevées par les agents insulaires pour le motif qu'on ne sait pas à quelle date il (Aplin) a quitté l'île. Donne la date approximative d'après des documents et des lettres. 315
- 20 mai,
île Saint-Jean. Fanning à King. A reçu prévisions budgétaires et copies du discours du roi et des adresses. 109
- 13 juin,
île du Prince-Edouard. Fanning au secrétaire d'Etat (Portland). A reçu arrêté du conseil ratifiant l'acte à l'effet de changer le nom de l'île Saint-Jean en celui de l'île du Prince-Edouard, et l'a proclamé. 113
- Inclus.* Proclamation résumant l'arrêté du conseil. 117
- Acte de la législature de l'île de Saint-Jean à l'effet de changer le nom de l'île. 119
- (Cet acte fait partie de la collection imprimée.)
- 14 juin,
île du Prince-Edouard. Le même à King. A reçu dépêche concernant Aplin, laquelle est parfaitement satisfaisante. 93
- (Un double à la page 123.)
- 15 juin,
île du Prince-Edouard. Le même au secrétaire d'Etat (Portland). La proposition faite par Sa Grâce ne saurait qu'être avantageuse pour la dignité et la stabilité du gouvernement de l'île et satisfaisante pour le public. 127
- 15 juin,
île du Prince-Edouard. Le même au même. Rend grâce au Roi de son appréciation de la fidélité dont les habitants ont fait preuve en contribuant volontairement aux frais de la guerre. Voudrait contribuer la totalité de son traitement, mais est forcé d'en garder une partie pour vivre. 127
- 15 juin,
île du Prince-Edouard. Le même au même. A reçu dépêche concernant la pétition de l'abbé de Calonne, qui demande la permission d'occuper le lot du Fort, à titre de locataire jusqu'à révocation, et s'y conformera. 135
- 16 juin,
île du Prince-Edouard. Le même au même. A reçu des instructions supplémentaires pour découvrir la fausse monnaie. 139
- 18 juillet,
Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Fanning. Transmet proposition du duc de Kent de faire des troupes provinciales une milice pour la défense du territoire par toute l'Amérique du Nord. Cela n'est possible que si les différents corps veulent servir volontairement. Si les corps de l'île du Prince-Edouard y consentent, il devra seconder le duc de Kent dans la mise à exécution de ce projet. "Col. Off., St. J.", p. 207
- 20 juillet,
Whitehall. King au même. Envoie pétition de la veuve du feu gouverneur Patterson afin d'avoir son avis sur la validité de sa réclamation. 101
- "Col. Cor., P. E. I.", vol. 12, p. 101
- (Copie au Col. Off., St. J.", p. 208.)
- Inclus.* Pétition de M^{me} Patterson à Pitt, demandant une indemnité pour le lot du Fort, dont on a pris possession pour y ériger une batterie. 105
- 3 septembre,
Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Fanning. Dépêches reçues. John Wentworth nommé procureur général. 143
- (Copie au "Col. Off., St. J.", p. 209.)
- 9 octobre,
île du Prince-Edouard. Le même au secrétaire d'Etat (Portland). L'abbé de Calonne est arrivé le 2 septembre avec M. d'Aubers, M. de Calonne, son neveu, et M. Duchambge (Duchambre). Il a été mis en possession du lot du Fort, dont les bâtiments sont en bien mauvais état. L'attachement de ces messieurs à la monarchie leur a gagné sa sympathie, vu qu'il a eu lui-même à souffrir de confiscation de la part d'un gouvernement usurpé.
- Inclus.* Bail du lot du Fort à l'abbé de Calonne—mais voir 12 octobre.
- 10 octobre,
île du Prince-Edouard. Fanning à King. A reçu dépêche demandant ce qu'il pense de la pétition de M^{me} Patterson. Transmet correspondance avec le duc de Kent, qui fera voir les faits de la question et montrera que le gouverneur Patterson, en s'emparant des terres, s'était rendu coupable d'un acte d'usurpation qui ne pouvait pas conférer de titre. Le cas de M^{me} Patterson

1799.
10 octobre, son est sans doute pénible, mais Patterson a commis la faute de faire servir les matériaux du fort Amherst à son propre profit, réduisant ainsi ce fort à la ruine. 155
île du Prince-Edouard. Fanning. A reçu copie du discours du roi, prononcé à la prorogation du parlement. 165
- 12 octobre, Le même au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie copie du bail du lot du Fort à l'abbé de Calonne. Demande, si le bail est approuvé, la permission d'affecter la rente à l'encouragement d'un professeur de français. 169
Charlottetown.
- Inclus.* Bail.
(Une autre copie à la page 151.)
- 20 novembre, Le même au même. L'importance de peupler Georgetown. Accompanyé du colonel Townshend, du lieutenant-colonel Gray et de M. Colledge, adjudant des volontaires, il y est allé à cheval à travers bois, et à fait assembler les gens en fêtant l'anniversaire de naissance du prince de Galles, de sorte qu'il a pu se renseigner amplement sur ses avantages. La position de la ville est supérieure à celle de toute autre dans l'île. Recommande que chaque colon réel reçoive deux lots de ville et deux lots de pâturage dans le domaine, et que la commune, qui est une incommodité dans son état actuel, soit divisée en cinquante lots d'une acre chaque* qui seront donnés aux pêcheurs pour les encourager. Si ce projet est approuvé il sera bien trompé si la ville ne devient pas en peu d'années d'une plus grande importance qu'aucune autre localité de la côte, à l'exception d'Halifax. 177
Charlottetown.
- 26 novembre, Le même à Knox. Est nécessaire qu'il obtienne un congé. (Cet Ile du Prince-Edouard. lettre, avec pétition, est incluse dans la lettre de Knox en date du 19 mars 1800, laquelle voir.)
- Sans date. Pétition des propriétaires de l'île Saint-Jean à Hawkesbury, président du conseil du commerce, demandant qu'il soit permis aux colons venant des Etats-Unis d'apporter, dans des bâtiments anglais, leurs meubles, outils, etc., et ce qui leur reste en fait de provisions (des sortes énumérées.) 817
"B. T., N. B.", vol. 1, p. 817
- Autre pétition des propriétaires à Hawkesbury demandant de faire examiner le journal de l'Assemblée et l'acte concernant leurs terres, pour voir comment leurs intérêts se trouvent affectés. 169
- (Lord Hawkesbury a été président du conseil du commerce du 14 mars au 17 juillet 1799, de sorte que ces pétitions ont dû être présentées entre ces dates.)
1800. W. Knox au secrétaire d'Etat (Portland.) Présente pétition et documents de Fanning, et recommande que le congé demandé soit accordé. 319
19 mars, Londres. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 13, p. 319
- Inclus.* Fanning à Knox, 26 novembre 1799. Les raisons pour lesquelles il a demandé un congé deviennent plus pressantes. Lui demande d'obtenir de Portland une lettre accordant le congé. Est informé que le duc de Kent doit recommander son affaire à Portland. Inclut pétition et documents. 323
- Pétition (sans date) de Fanning, demandant indemnité en raison de la propriété qu'on lui a prise à Mount-Pleasant, près d'Halifax, pour des fins militaires. 327
- Ogilvie à Fanning, 2 septembre 1793. Est à construire une batterie sur le côté de la Pointe-Plaisante, près d'Halifax. 331

*Les termes employés—50 acres lots—sont obscurs et peuvent vouloir dire des lots de 50 acres chacun ou 50 lots d'une acre chaque ; mais c'est sans doute cette dernière signification qu'il faut leur donner.

1800.

Lyman à Fanning, 25 août 1797. Le duc de Kent a lu la lettre concernant l'affaire de la Pointe-Plaisante, et il (Fanning) n'a qu'à présenter sa demande. Suggère que la pétition à Portland soit adressée au duc, qui la transmettrait et recommanderait. Stearns, l'acquéreur du lot, en aurait donné £1,000 de plus si ce n'eût été des ouvrages militaires. Le reste de la lettre discute les apparences de paix, etc. 335

Stearns à Lyman (sans date). Il y a, entre l'époque à laquelle Fanning a quitté la Pointe-Plaisante et celle à laquelle il (Stearns) a acheté, une différence de £1,000 attribuables aux opérations militaires. 339

Inventaire des biens-fonds de Fanning dans la Nouvelle-Ecosse, au 1^{er} janvier 1792. 343

King à Fanning. Envoie prévisions budgétaires pour 1800. "Col. Off., St. J.", p. 209

Fanning au secrétaire d'Etat (Portland). Il ne s'est rien passé d'extraordinaire durant l'hiver. N'a pas eu de nouvelles de Wentworth, si ce n'est par lettre officielle, annonçant qu'il a été nommé procureur général. Col. Cor., P. E. I., vol. 13, p. 161

Le même au même. A reçu circulaires concernant fortifications et autres services militaires. 185

Le même à King. A reçu des exemplaires de la correspondance échangée entre le ministre des affaires étrangères et le gouvernement actuel de la France. 189

Le même au même. Envoie liste des membres du conseil. Le nombre en est petit, parce qu'il est difficile de trouver des hommes compétents dans le pays, mais espère qu'il en arrivera bientôt d'autres. 193

Incluse. Liste nominative des membres du Conseil. 197

Le même au même. Avait reçu lettre du 12 juillet, à lui remise par Wentworth, qui était arrivé pour exercer les fonctions de procureur général. Pour lui permettre de se faire une juste idée de l'équité des mesures du gouvernement, l'a nommé membre du Conseil. "A. & W. I.", vol. 616

Le même au secrétaire d'Etat (Portland). A reçu arrêté déclarant dans quels cas les actes portant une clause suspensive seront considérés comme désavoués. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 13, p. 209

Le secrétaire d'Etat (Portland) à Fanning. Il n'y a pas d'objection au bail donné à de Calonne, si ce n'est qu'il ne confère pas le droit de saisir dans le cas où le loyer ne serait pas payé. Il faudrait faire un nouveau loyer serve à encourager un professeur de français; indiquer quelque autre emploi à faire de la rente annuelle, tel que confection de chemins, soutien d'une école gratuite, etc. Le projet de colonisation de Georgetown et ses environs vaut la peine d'être étudié, mais il ne peut pas être mis à exécution tant que les instructions restrictives de 1791 n'auront pas été révoquées; a un plan de nouvelles concessions à soumettre au roi. Au lieu de John Wentworth, le roi a nommé Peter Magowan, procureur général. (Copie au "Col. Off., St. J.", p. 210)

Wentworth à —. Avait inclus une lettre à Portland, demandant qu'on le nomme successeur du juge en chef Stewart, qui veut démissionner. Depuis son arrivée dans l'île, il y a deux mois, il a été plus fait que dans n'importe quelles autres quinze années, pour rendre paisible la possession des biens-fonds, guérir les animosités et apaiser les colères. Il n'y a eu que trop de raison de se plaindre, mais demande de n'ajouter foi à aucunes représentations, d'où qu'elles viennent. Sa règle de conduite a été de rendre strictement justice, sans se laisser influencer par quoi que ce soit; le bon effet que cela a produit. L'emploi est lucratif, parce que les affaires sont en arrière de près de 15 ans. "A. & W. I.", vol. 616

Suit une lettre de même date à Portland, demandant la place de juge en chef.

1^{er} avril,
Whitehall.10 mai,
île du Prince-
Édouard.10 mai,
île du Prince-
Édouard.10 mai,
île du Prince-
Édouard.10 mai,
île du Prince-
Édouard.20 juin,
île du Prince-
Édouard.20 juin,
île du Prince-
Édouard.20 juillet,
Whitehall.30 juillet,
Charlottetown

1800.

23 septembre,
île du Prince-
Edouard.

Fanning au secrétaire d'Etat (Portland). Il sera remédié, ainsi qu'enjoint, à l'omission de la clause conférant le droit de saisir, dans le bail de de Calonne. Reconnaît sans réserve la sagesse de supprimer peu à peu la langue française. Le remercie de la permission d'affecter le loyer reçu de de Calonné au soutien d'écoles gratuites. On est content de la nomination de Magowan à la charge de procureur général. Wentworth, depuis son arrivée, passe pour avoir été indiscret et avoir excité un esprit litigieux inconnu jusqu'ici dans l'île. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 13, p. 213

Le même à King. A reçu prévisions budgétaires pour 1800. 217

23 septembre,
île du Prince-
Edouard.

Le même à Knox. A reçu lettre du 7 mai, mais non la précédente. On peut s'adresser au duc de Kent, actuellement en Angleterre, au sujet de ses pétitions et demande de congé; compte que le congé lui arrivera à temps pour qu'il puisse partir dans le printemps et revenir dans l'automne. Demande de l'argent pour faire face à ses engagements et payer ses frais de voyage. "A. & W. I.", vol. 616

23 septembre,
île du Prince-
Edouard.

Wentworth au même. A la demande des habitants et de plusieurs des propriétaires de l'île, envoie un exposé de l'état de la cour suprême; incapacité du juge en chef à cause de son grand âge, etc.; tyrannie et injustice qui ont régné pendant des années; longue liste de causes non décidées, et injustices qui s'en suivent. Demande la charge de juge en chef, bien que ce qu'elle rapporte soit moins que son revenu actuel. Se réclame du duc de Kent, qui a porté le plus grand intérêt aux affaires de l'île et les connaît parfaitement. vol. 616

26 septembre,
île du Prince-
Edouard.

Le même au secrétaire d'Etat (Portland). Demande la place de juge en chef. vol. 616

3 octobre,
île du Prince-
Edouard.

(Double de sa demande de 30 juillet.)

Fanning au secrétaire d'Etat (Portland). Charles Stewart ayant résigné les charges de coroner et de greffier de la cour suprême, a nommé Hodgson. Transmet lettre de Hodgson sur l'insuffisance du revenu tiré des honoraires et émoluments de ces charges, et offrant de renoncer à son emploi militaire pourvu qu'il reçoive le traitement attaché aux emplois occupés par Budd. Recommande de ratifier la nomination d'Hodgson. Budd est absent depuis plusieurs années, et il n'y a pas apparence qu'il revienne. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 13, p. 221

7 octobre,
île du Prince-
Edouard.

Inclus. Hodgson à Fanning. Le remercie de l'avoir nommé coroner et greffier des cours, mais il n'est pas attaché d'appointements à ces emplois, et les honoraires sont une bagatelle, de sorte qu'il ne peut pas y consacrer tout son temps, mais doit aussi s'occuper de service militaire. Si les appointements touchés par Budd lui étaient donnés, il résignerait son emploi militaire et consacrerait tout son temps aux devoirs des charges en question. 225

Fanning au secrétaire d'Etat (Portland). Demande un congé de six mois. Comme officier militaire il s'est aussi adressé au duc de Kent. 229

10 octobre,
Charlottetown

Pétition de Thomas Wright, exposant ses services et ses malheurs et demandant aide. 345

(Double dans vol. 14, p. 163.)

20 octobre,
île du Prince-
Edouard.

Fanning au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie taux du change et prix des denrées, ainsi que le lui a demandé la Trésorerie; les enverra tous les mois, bien que ni l'un ni l'autre ne varie beaucoup. 255

1er novembre,
île du Prince-
Edouard.

Le même au même (personnelle). Demande que son fils soit nommé secrétaire et régistrateur de l'île. "A. & W. I.", vol. 616

20 novembre,
île du Prince-
Edouard.

Le même au même. Magowan et Wentworth étaient tous deux absents quand fut reçue la dépêche du 20 juillet. A rendu les lettres patentes nommant Magowan procureur général à la place de Wentworth, ainsi qu'enjoint. Violente opposition de Wentworth, à son retour; inclut correspondance (deux lettres) comme première phase. La conduite subséquente de Wentworth, ses harangues publiques, etc., l'ont déterminé

22 novembre,
île du Prince-
Edouard.

1800.

(Fanning) à le chasser du Conseil, surtout comme il n'a pas d'intérêt permanent dans l'île. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 13, p. 233

Inclus. Wentworth à Fanning, 23 octobre. Proteste contre la nomination de Magowan à la charge de procureur général, sans mandement du roi et sans accusation contre lui (Wentworth). 237

Fanning à Wentworth, 24 octobre. Soutient qu'il a bien fait d'obéir aux instructions du secrétaire d'Etat en nommant Magowan à sa place (de Wentworth). 245

Wentworth à Fanning, 21 novembre. Inclut pour signature, un certificat déclarant qu'il est dans l'exercice de ses fonctions. 249

Certificat. 253

27 novembre,
Charlottetown

Desbrisay au secrétaire d'Etat (Portland). La Nouvelle-Ecosse et l'île Saint-Jean (maintenant du Prince-Edouard) étant devenues des gouvernements subordonnés à celui du Canada, il a perdu sa position de lieutenant-gouverneur; demande la même charge ailleurs. A servi comme secrétaire, régistrateur et greffier du conseil sans traitement, et en acceptant des emplois civils il a perdu son grade dans l'armée. 353

28 novembre,
île du Prince-
Edouard.

Fanning au même. Transmet pétition du juge en chef Stewart; son grand âge et l'état de sa santé rendant sa retraite nécessaire. Recommande chaudement son affaire, et suggère les qualités à exiger de son successeur. 259

Inclus. Pétition de Stewart demandant retraite avec son traitement de £300 par année. 263

1801.
5 mars,
Whitehall.

Portland à Fanning (personnelle). Saisira l'occasion de recommander son fils pour la place demandée. Il y aurait eu moins de difficulté si l'emploi avait été effectivement vacant. "A. & W. I.", vol. 616

(Sans signature, mais c'est une réponse à la lettre personnelle de Fanning à Portland, en date du 20 novembre, de sorte qu'il ne saurait y avoir de doute sur son auteur.)

6 mars,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Portland) à Fanning. Ne voit pas d'objection à ce qu'Hodgson soit nommé greffier et coroner, mais il ne peut pas être mis d'appointements dans les prévisions budgétaires. Recommandera qu'il lui soit accordé un congé (à Fanning) dès que la tranquillité sera rétablie, ou même avant s'il peut s'absenter sans que son gouvernement échan- courre le moindre danger. A lu avec surprise la correspondance échangée avec Wentworth; la nomination de son successeur a eu pour effet d'annuler sa propre commission. La pétition de Stewart sera soumise au roi; il ne peut pas se retirer avec son traitement actuel, mais recommandera qu'on lui en laisse les deux tiers. "Col. Off., St. J.", p. 215

21 mars,
Broomward
près Glasgow.

Parker à King. On lui a dit que le juge en chef de l'île du Prince-Edouard a exprimé le désir de démissionner, et on lui a conseillé (à Parker) de demander sa place. Lui soumet la chose (à King), afin que toute recommandation vienne de lui. "A. & W. I.", vol. 616

25 mars,
Saville-Row.

Messieurs Ogilvie au même. John Budd, ex-greffier de la couronne, et W. Nesbitt étaient tous deux vivants en décembre dernier et touchent régulièrement leur pension. Vol. 616

2 avril,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Portland) à Fanning. Les tribunaux de l'île peuvent connaître des griefs de Townshend; relation entre la Couronne et les concessionnaires de terres. "Col. Off., St. J.", p. 217

10 avril,
Park-Place.

Le capitaine Rupert George au secrétaire d'Etat (Portland). Demande la charge de juge en chef de l'île du Prince-Edouard pour son beau-frère, Thomas Cochrane. "A. & W. I.", vol. 616

15 avril,
Pall-Mall.

Sir Cecil Wray au même. Demande la place de juge en chef pour Edward Nacella. Vol. 616

10 juin,
île du Prince-
Edouard.

Fanning à King. Envoie liste des membres du Conseil. Il attend l'arrivée de certaines personnes compétentes pour remplir les vacances. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 14, p. 1

1801.

	<i>Incluse.</i> Liste.	5
12 juillet, île du Prince- Edouard.	Fanning au secrétaire d'Etat (Portland). A reçu double de la dépêche du 2 avril, mais n'en a pas reçu l'original, non plus que la pétition de Townshend. Toutefois, les griefs dont il y est question ont été réglés par la cour suprême. Depuis que Wentworth est parti, l'esprit litigieux s'est apaisé peu à peu, et les décisions de la cour suprême ont été conformes aux opinions de Sa Grâce, et raffermiront, espère-t-il, les droits des propriétaires.	9
13 juillet, île du Prince- Edouard.	Le même au même. Voit avec plaisir que l'argumentation de Wentworth au sujet de son remplacement dans la charge de procureur général a été jugé indigne de remarque. Est heureux du cas que l'on fait de son zèle, mais, dans les circonstances, n'insistera pas pour avoir un congé.	13
13 juillet, île du Prince- Edouard.	Le même au même. A reçu circulaire, avec exemplaire de l'arrêté conférant le nom et titre royal, etc., à l'union de la Grande-Bretagne et de l'Irlande.	17
	Une deuxième lettre entre au long dans le sujet et accuse réception de l'ordre de faire les changements nécessaires au rituel.	21
13 juillet, île du Prince- Edouard.	Le même au même. A reçu ordre de mettre l'embargo sur tous les bâtiments russes, danois et suédois.	25
4 septembre, Trésorerie.	Vansittart à Sullivan. Transmet avis de Fanning annonçant qu'il a tiré une lettre de change pour £100, et désire savoir si le secrétaire d'Etat est d'avis qu'il faut le payer.	171
10 septembre, île du Prince- Edouard.	Fanning au secrétaire d'Etat (Portland). A réservé au Conseil la dépêche concernant la culture du chanvre; inclut rapport du comité. Réunion de la législature le 13 juillet; l'harmonie qui a régné. Envoie son discours, etc., et les journaux. (Les titres des actes, avec des observations, sont dans la lettre.)	171
	"Col. Cor., P. E. I., vol. 14, p. 29	
	<i>Inclus.</i> Rapport sur la culture du chanvre. Recommande d'offrir une prime et de publier des instructions. Il y a sans doute quantité de terres non déboisées qui seraient propres à cette culture, mais elles sont entre les mains de propriétaires, de sorte qu'on ne pourra en tirer parti que lorsqu'elles auront fait retour à la Couronne.	37
	Discours et adresses (extraits des journaux).	41
	Journal du Conseil législatif, du 13 au 23 juillet.	65
	Journal de l'Assemblée, pour la même période.	89
23 octobre, Trésorerie.	Vansittart à Sullivan. Transmet lettre de change pour £24 1s. 3d. de droits sur concessions de terres, afin de savoir si le secrétaire d'Etat est d'avis qu'on la paye.	175
28 octobre, Charlottetown	Desbrisay au secrétaire d'Etat (Hobart). Félicite Sa Seigneurie de sa nomination, et inclut pétition.	179
	<i>Incluse.</i> Pétition (en date du 30 octobre) demandant qu'il (Desbrisay) soit reconnu avoir le pas, comme doyen, sur l'ex-juge en chef ou le juge en chef actuel, dans le Conseil.	183
30 octobre, île du Prince- Edouard.	Fanning au secrétaire d'Etat (Hobart). A reçu notification de la nomination de Sa Seigneurie au ministère des colonies; félicitations.	143
10 novembre, île du Prince- Edouard.	Le même au même. A reçu avis de la nomination de Cochran comme juge en chef à la place de Stewart, démissionnaire. Une fois les affaires de la cour finies il a obtenu six mois de congé, à cause du récent décès de son père.	147
21 novembre, Trésorerie.	Addington à Sullivan. Transmet avis de Fanning qu'il a tiré une lettre de change pour £150 afin de savoir ce qu'en pense le secrétaire d'Etat.	187
24 novembre, Trésorerie.	Le même au même. Transmet deux lettres de Fanning annonçant qu'il a tiré lettres de change de £250 et £100 pour le service public.	191
1er décembre.	Note sur des affaires de l'île du Prince-Edouard qui attendent une décision depuis longtemps.	195

1801.

4 décembre,
Downing-
Street.

Le secrétaire d'Etat (Hobart) à Fanning. Dépêche reçues. Sa satisfaction des mesures prises relativement à la culture du chanvre. Les actes passés seront pris en délibération, et l'on saura bientôt la décision prise à leur égard. 139

6 décembre,
île du Prince-
Edouard.

(Copie en date du 3 décembre au "Col. Off., P. E. I.", vol. 1, p. 1.)
Fanning au secrétaire d'Etat (Hobart). A reçu avis que les préliminaires de la paix ont été signés avec la république française, et appris, par une subséquente dépêche, qu'ils ont été ratifiés, avec proclamation de la suspension des hostilités sur mer et sur terre. 151

6 décembre,
Charlottetown

Desbrisay au secrétaire d'Etat (Hobart). Son droit de commander en l'absence de Fanning. 199

Sans date.

"Compte-rendu de différents événements à l'île du Prince-Edouard, et en particulier de la conduite de certaines personnes auxquelles sont confiées les affaires du gouvernement de l'île, soumis par J. Hill, propriétaire, à M. Vansittart, de la Trésorerie, et à M. Sullivan, du secrétariat d'Etat." (C'est un compte-rendu politique de ce qui s'est passé sur l'île, relativement au différend entre les propriétaires absents, d'un côté, et le lieutenant-gouverneur, le conseil et la législature, de l'autre, au sujet des terres qu'il s'est agi de confisquer à raison du non-accomplissement des conditions des concessions. Tous les fonctionnaires y sont accusés de malversation, et l'on y demande que l'île soit réannexée à la Nouvelle-Ecosse, afin que justice puisse être obtenue devant les tribunaux—ce qui est impossible dans les circonstances actuelles. Le document ne porte pas de date; la dernière qu'il mentionne est 1800, et il est probable qu'il a été préparé un jour ou l'autre de 1801.)

PAPIERS D'ETAT—NOUVEAU-BRUNSWICK.

1784.
10 avril,
Queen-Anne-
Street.

Thomas Carleton à Nepean. Envoie copie, autant qu'il peut s'en rap-
peler, de lettre à Haldimand, expliquant qu'il reste à Londres jusqu'à ce
que ses comptes soient réglés. Demande d'Haldimand qu'il (Carleton)
résigne son emploi de quartier-maître général, ce qu'il a refusé de faire;
espère que lord Sydney regardera son remplacement comme injustifia-
ble. "Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 919

Incluse. Lettre à Haldimand (sans date), expliquant pourquoi il reste
à Londres. 923

21 avril,
Londres.

Daniel Murray au secrétaire d'Etat (Sydney). Expose ses services
comme loyaliste; son corps licencié à 120 milles en haut de la rivière
Saint-Jean. S'il est formé une province distincte, demande à être nommé
arpenteur général. "A. & W. I.", vol. 682

— juin.

Aperçu des besoins pour le gouvernement civil du Nouveau-Brunswick,
1784-85. "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 46

21 juillet,
Grosvenor-
Street.

Sir R. S. Catton au secrétaire d'Etat (Sydney). Recommande John
Everest pour un emploi dans le Nouveau-Brunswick. "A. & W. I.", vol. 568
Vol. 568

28 juillet,
Saint-James.

Instructions projetées à Thomas Carleton.
(Les instructions approuvées sont dans "B. T., N. B.", vol. 3, p. 1.)
Arrêté du conseil, même date, approuvant la commission et les ins-
tructions projetées. "B. T., N. B.", vol. 1, p. 3

6 août.

Commission à Thomas Carleton, nommé gouverneur du Nouveau-
Brunswick. "Col. Off., N. B., vol. 1, p. 1
(La commission a été revêtu du grand sceau le 16 août.)

10 août,
Greek-Street.

Walter au secrétaire d'Etat (Sydney). Demande à être nommé aumô-
nier du roi au Nouveau-Brunswick. "A. & W. I.", vol. 568

20 août,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Thomas Carleton. Espère que les
instructions se trouveront assez claires pour sa gouverne, mais appelle son
attention sur différents articles. Jusqu'à ce qu'une assemblée puisse
être convoquée, le conseil et lui peuvent rendre des ordonnances, mais,
sauf en matières de règlements, compte qu'il n'usera pas souvent de ce
pouvoir, attendu que la population actuelle peut lui fournir au moins de
quoi jeter les bases d'une Assemblée. Il devra lancer une proclamation
enjoignant de faire enregistrer les concessions de terre, et l'Assemblée,
quand elle sera convoquée, devra faire des lois à ce sujet. Le grand sceau,
avec l'autorisation d'en faire usage, sera envoyé quand il sera prêt. La
déclaration de la suprématie du parlement d'Angleterre ne s'étendra pas
au droit de taxation, auquel il a renoncé. Envoie prévisions budgétaires
sur lesquelles est basée la subvention pour les traitements et appointe-
ments, etc. Comment tirer les lettres de change; le montant alloué pour
les dépenses imprévues. A cet égard il devra observer les instructions
contenues dans les procès-verbaux de la Trésorerie en date des 28 novem-
bre et 3 décembre 1764. "Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 1
"Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 38.)

6 septembre,
Oxford-Street.

(Voir aussi lettre en date du 21, dans "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 38.)
Pétition de Samuel Porter, exposant les pertes qu'il a faites par suite
de sa fidélité, et demandant la place de procureur général au Nouveau-
Brunswick. "A. & W. I.", vol. 568

(Dans une note subséquentement ajoutée à la pétition il dit que s'il se
rabat sur le Nouveau-Brunswick, c'est parce qu'il ne voit pas de vacance
ailleurs.)

20 septembre,
Saint-James.

Instruction supplémentaire de discontinuer partie des serments à faire
prêter aux personnes nommées à des emplois. "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 47

1784.

4 octobre,
Stokes-Bay.

Mme Fielding à lady Sidney. Sollicite pour M. Warton un siège au conseil du Nouveau-Brunswick, en outre de sa charge de receveur des douanes à Saint-Jean. "A. & W. I.", vol. 568

30 octobre,
Halifax.

Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Son arrivée, après 58 jours de traversée; cordialement reçu par Parr. "Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 17

15 novembre,
Parrtown.

W. Wylly à Nepean (?) A l'intention de s'établir; lorsque le gouverneur sera de retour d'Halifax, il saura quoi espérer ici. Merveilles accomplies par les loyalistes; il y a déjà 2,000 à 3,000 maisons de bâties entre l'entrée du port et Carleton, et sur le côté opposé il y a un gros village. Des loyalistes et des soldats libérés sont établis le long de la rivière sur la distance de 150 milles. Windsor, Cornwallis, Horton et Annapolis sont de grands districts bien cultivés.

20 novembre,
Shelburne.

Le révérend M. Walter à Nepean (?). Raconte sa traversée, son arrivée et la froide réception que lui a faite Parr. Déclin de Shelburne, par suite du fait que les colons s'en vont sur leurs terres, et pour d'autres raisons. Gêne de son église, provenant de ce que l'établissement a été divisé en trois paroisses. A l'exception de six ou huit familles, la population est très portée pour lui; l'opposition lui est pénible. La population est sur le point de bâtir une église et un presbytère; espère avoir de l'aide du gouvernement. 929

24 novembre,
Parrtown.

Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Arrivé le 21. (Carleton est arrivé à Halifax avant le 30 octobre; voir lettre de cette date.) A publié sa commission et lancé une proclamation annonçant les limites de la province et autorisant les officiers civils et militaires à continuer à exercer leurs fonctions. 21

24 novembre,
Parrtown.

(Parrtown était le nom que portait alors Saint-Jean.) Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). A lancé une proclamation pour mettre fin au commerce illicite entre la province et les Etats-Unis. 29

25 novembre,
Parrtown.

Proclamation. 33
Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Envoie copie de proclamation concernant l'exhibition et l'enregistrement des concessions de terres. 37

25 novembre,
Parrtown.

Proclamation. 41
Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). A nommé George D. Ludlow juge en chef, et James Putnam, Isaac Allen et Joshua Upham, juges-asseesseurs; leurs mérites. Espère que ces nominations seront ratifiées et que les juges-asseesseurs recevront £300 par année, comme au Nouveau-Brunswick. 45

15 décembre,
Parrtown.

Une liste des fonctionnaires (sans date, mais paraissant être à peu près de la même époque que la lettre) donne le nom de Cox, au lieu de Putnam, comme l'un des juges-asseesseurs. 92

Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Transmet documents reçus du Massachusetts par Parr et envoyés à lui (Carleton). N'a pas cru nécessaire de correspondre au sujet de l'irrégularité d'une nomination de commissaires, par le Massachusetts, pour déterminer la frontière, sans que la Grande-Bretagne en nomme aussi. Importance de la chose pour le Nouveau-Brunswick, s'il est question de la frontière occidentale. Des trois rivières appelées Sainte-Croix, celle du milieu, qui est connue sous le nom de Scudiac, est la seule importante, et était sans doute celle que le traité avait en vue. 49

Inclus. Gouverneur Hancock à Parr, datée à Boston le 12 novembre. Envoie résolution et proclamation du congrès concernant la frontière orientale de l'Etat du Massachusetts. Un comité de de cet Etat a constaté que des trois rivières qui se jettent dans la baie de Passamaquody celle qui est le plus à l'est est la ligne, et demande qu'ordre soit donné aux officiers provinciaux qui ont empiété sur ce territoire de se retirer. 53

1784.
15 décembre,
Parstown.
Sans date.
1785.
13 janvier,
Parstown.
12 février,
Parstown.
25 février,
Whitehall.
5 mars,
Parstown.
8 mars,
Whitehall.
9 avril,
Whitehall.
25 avril,
Parstown.
— avril.
6 mai,
Saint-James.
26 mai,
Saint-James.
30 mai,
Whitehall.
8 juin,
Saint-Jean.
15 juin,
Saint-Jean.
- Résolution du congrès, en date du 29 janvier 1784. Ses termes sont
incorporés dans la précédente lettre. 57
- Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). A reçu instruction supplé-
mentaire suspendant l'injonction concernant la déclaration à être faite
par les personnes qui occupent des charges de confiance dans la pro-
vince. 61
- Liste projetée des membres du Conseil et des fonctionnaires civils au
Nouveau-Brunswick. 889, 891
- Commission de Thomas Carleton. "B. T., N. B.", vol. 2, p. 581
- Ordres et instructions à Thomas Carleton, capitaine général et gou-
verneur en chef du Nouveau-Brunswick, relativement au commerce et à
la marine de la Grande-Bretagne et de l'Irlande. 557
- Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). A nommé Ward Chipman
procureur général pour succéder à Blowers; espère que cette nomina-
tion sera ratifiée. "Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 69
- Le même au même. Envoie copie de lettre adressée à la Trésorerie. 77
- Lettre de même date à la Trésorerie, recommandant de continuer aux
loyalistes une allocation de subsistance des deux tiers depuis le 1^{er} mai
prochain jusqu'au 1^{er} mai 1786, et d'un tiers depuis cette dernière date
jusqu'au 1^{er} mai 1787. 81
- Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Carleton. Transmet grand sceau
pour le Nouveau-Brunswick. "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 48
- Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). En conséquence de repré-
sentations de la part des loyalistes pour obtenir la permission d'appa-
rer leurs effets dans d'autres bâtiments que ceux de la marine anglaise,
a lancé une proclamation pour le permettre, et espère que cela sera
approuvé. "Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 89
- Proclamation. 93
- Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Carleton. Dépêches reçues; le roi
est satisfait de ses mesures. Nomination de juges ratifiée; verra quant
aux traitements des juges-asse-seurs. 65
- Le même au même. Les droits de concessions de terre seront les
mêmes que ceux établis à la Nouvelle-Ecosse avant 1774. 73
- (Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 49.)
- Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). A fait choix de la Pointe
Sainte-Anne pour être l'emplacement de la métropole du Nouveau-
Brunswick, et par respect pour le duc d'York a donné à la ville le nom
de Frédéricton. 97
- Carte de la rivière Miramichi, d'après un levé de Daniel Michaux.
"B. T., N. B.", vol. 1, p. 1
- Instructions supplémentaires au gouverneur Thomas Carleton.
"B. T., N. B.", vol. 3, p. 140
- Instructions supplémentaires à Carleton. Il ne devra être importé
des Etats-Unis d'Amérique que du bétail, du grain et du bois de service,
et cela seulement dans des vaisseaux anglais et sur une proclamation
déclarant que ces articles sont nécessaires pour approvisionner les habi-
tants. Il est recommandé que le gouverneur en conseil rende une ordon-
nance à cet effet. "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 50
- Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Carleton. Transmet instructions à
l'effet d'empêcher d'importer des Etats-Unis, soit par terre soit par la
navigation intérieure, les marchandises qu'il est défendu d'importer par
mer. "Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 85
- (Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 54.)
- Carleton au major général Campbell.
- Le même au ministre de la guerre.

1785.

(Les deux lettres immédiatement précédentes étaient incluses dans celle de Carleton en date du 29 juin, laquelle voir.)

20 juin,
Saint-Jean.

Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Dans le Nouveau-Brunswick il ne s'est rien passé relativement à l'obtention de certificats de nationalité britannique par des propriétaires de navires américains en collusion avec les préposés de la douane aux Indes Occidentales, dans le but de faire un commerce illicite. "Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 101

20 juin,
Saint-Jean.

Le même au même. A reçu le grand sceau du Nouveau-Brunswick, avec autorisation d'en faire usage. 105

24 juin,
Halifax.

Parr au même. Envoie plan du Nouveau-Brunswick. Instruction donnée de préparer celui de la Nouvelle-Ecosse. 105

(Un plan du Nouveau-Brunswick indiquant les townships et terrains concédés est dans la case 43, n° 24.) "Col. Cor., N. E.", vol. 16, p. 84

25 juin,
Saint-Jean.

Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Le remercie de la communication l'informant que le roi approuve sa conduite, ainsi que de la ratification de la nomination de trois juges-asseesseurs, et espère que la question de leurs traitements pourra être bientôt tranchée.

25 juin,
Saint-Jean.

Le même au même. A cause du subit accroissement de la population, et vu la nécessité de règlements municipaux, a accordé une charte de constitution en corporation à la ville de Saint-Jean, ainsi appelée selon le désir de ses habitants. (Ci-devant Paratown). La police intérieure sera régtée comme elle l'était à New-York au temps de la domination de Sa Majesté; les aldermen, commis et constables seront choisis tous les ans dans les quartiers respectifs; le maire, le shérif, le recorder et le greffier seront nommés par le gouverneur—les deux premiers tous les ans, et les deux autres devant rester en charge jusqu'à révocation. Observations sur les devoirs du conseil municipal, des cours inférieures, etc. La province sera bientôt divisée en huit comtés, dont trois le long de la baie de Fundy, quatre en haut de la rivière Saint-Jean et un à Miramichi. Comment sera administré la justice. S'est efforcé de former un gouvernement stable avant de convoquer une Assemblée; a fixé les honoraires, droits, etc., mais s'est abstenu de rendre des ordonnances qui auraient pu faire croire qu'on entendait gouverner sans Assemblée. S'est écarté jusqu'à un certain point du système suivi à la Nouvelle-Ecosse, de manière à assurer plus de pouvoir à l'exécutif. Chaque mesure a été prise de l'avis unanime du Conseil. "Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 109

29 juin,
Saint-Jean.

Le même au même. Envoie copie de lettres au ministre de la guerre et au major général Campbell, concernant la répartition des troupes et recommandant la construction de casernements suffisants pour un bataillon, près des chutes de l'Oromocto. 139

Incluse. Lettre à Campbell, 8 juin. 147

Lettre au ministre de la guerre, 15 juin. 143

10 juillet,
Saint-Jean.

Carleton à Nepean. Désappointement qu'éprouveraient les juges-asseesseurs si leur traitement était fixé à £200, au lieu des £300 sur lesquels ils comptent. Demandra indemnité de logement, ainsi que recommandé. L'information fournie par Twiss "sur un certain sujet" (non spécifié) est satisfaisante. Espère qu'il (Carleton) ne sera pas déplacé cette année, vu qu'il a fait un certain progrès dans la voie de l'organisation. Doute de l'opportunité, pour à présent, du projet d'Hamilton d'une Assemblée canadienne, vu que, croit-il, les habitants ne le comprendraient pas, à moins que l'état de société n'ait rapidement avancé dans les trois dernières années. (Hamilton a été lieutenant-gouverneur de Québec durant onze mois, de novembre 1784 à octobre 1785. Sa correspondance se trouve dans la série Q, vols. 24 et 25.) Il a été fait des levés de la Scudiac, et une copie du dernier de ces levés sera envoyée par la première occa-

1785.

13 juillet,
Saint-Jean.

sion. Regrette que lord Sydney ait été prévenu contre lui (Carleton) ; espère que les bons officiers de Nepean dissiperont cette prévention. 127
Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). A reçu arrêtés du conseil concernant le commerce avec les États-Unis, et envoie proclamation lancée conformément à ces arrêtés. 151

La proclamation—qui permet, pour 6 mois, d'importer du bétail et du grain des États-Unis, dans des bâtiments anglais. 155
(Double de cette proclamation à la page 227.)

15 juillet,
Saint-Jean.

Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Il a été fait deux levés de la rivière Scudiac, l'un sur la glace et l'autre après la débâcle. Transmet carte faite sur le dernier levé, à l'occasion duquel la rivière a été retracée jusqu'à sa source. 135

5 juillet,
Saint-Jean.

(Cette carte est parmi celles du conseil du commerce, case 43, n° 41.)
Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Vu qu'il s'est trouvé nécessaire de confiscer certaines terres dans la province, et Blowers ayant été nommé procureur général pour la Nouvelle-Ecosse, Chipman a été retenu pour poursuivre ; recommande que ses services lui soit payés jusqu'au 6 mai, date à laquelle Bliss est arrivé. 159

16 juillet,
Saint-Jean.

Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Envoie copie de lettre au conseil de la Trésorerie, laquelle le regarde personnellement. 163
"Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 163

Inclus. Lettre, de même date, à la Trésorerie, demandant indemnisation des dépenses qu'il a faites pour acheter et aménager une maison destinée au gouverneur, ainsi qu'une indemnité de chauffage. 167

16 juillet,
Saint-Jean.

Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Envoie carte de la rivière Saint-Jean, depuis la baie de Fundy jusqu'aux Grandes Chutes, d'après un levé fait par le lieutenant Dougald Campbell, ci-devant du 42^e et maintenant colon ; il n'a pas demandé à être payé de ce service. 171
(Cette carte est parmi celle du conseil du commerce, case 43, n° 25.)

28 juillet,
Whitehall.

Nepean à Carleton. Envoie prévisions budgétaires pour 1785-6. 55
"Col. Off., N.B.", vol. 1, p. 55

27 août,
Whitehall.

Prévisions budgétaires.
Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Carleton. On représente que les négociants de Nantucket, de Marble-Head, de Boston et autres localités des États-Unis ont à Halifax, sous prétexte d'émigration, des agents qui se sont procurés des congés au moyen desquels ils envoient à Londres des cargaisons d'huile de baleine dans des bâtiments qui n'appartiennent pas à des sujets de Sa Majesté, évitant ainsi de payer le droit dont sont frappés les étrangers. Il devra s'enquérir strictement pour savoir si rien de tel se fait au Nouveau-Brunswick, faire rapport du résultat de ses recherches, et prendre des mesures efficaces pour mettre fin à cette tume si elle existe. 119
"Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 119

2 septembre,
Halifax.

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 56.)
Campbell à Carleton. (Incluse dans la lettre de Carleton au secrétaire d'Etat, en date du 28 septembre, laquelle voir. Il y a deux lettres de Campbell de la même date.)

9 septembre,
Boston.

Bowdoin à Carleton. Concernant prétentions du Nouveau-Brunswick à certaines îles. (Incluse dans la lettre de Carleton au secrétaire d'Etat, en date du 4 novembre, laquelle voir.)

27 septembre,
Saint-Jean.

Carleton à Campbell. (Incluse dans la lettre de Carleton en date du 29 septembre, laquelle voir.)

28 septembre,
Saint-Jean.

Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). A reçu tarif d'émoluments ; réclame contre la disproportion de ceux qui sont alloués au gouverneur avec ceux qui le sont au secrétaire, au point qu'on intervertit l'ordre naturel en donnant à l'inférieur plus qu'au fonctionnaire responsable. Difficultés qu'il y a à régler les titres aux biens-fonds ; l'arrivée de l'arpenteur général pourra les rendre moindres. 175
"Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 175

1875.

28 septembre,
Saint-Jean.

Tarif d'émoluments établi par le gouverneur en conseil. 179
 Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Envoie copies de lettres à la Trésorerie, de lettre du major général Campbell, et réponse au sujet de la question de payer les dépenses faites dans les départements publics. Espère qu'on trouvera qu'il n'a fait que des dépenses absolument nécessaires. 183

Inclus. A la Trésorerie, même date. Envoie lettre de Campbell et réponse au sujet du surcroît de frais résultant du fait de tirer des lettres de change sur Halifax. Rareté du numéraire ayant cours dans le Nouveau-Brunswick ; les marchands ont été obligés d'envoyer des espèces en Angleterre, vu qu'ils ne pouvaient pas avoir de billets de l'Etat. 187

Campbell à Carleton, Halifax, 2 septembre. Espère que la nécessité d'acheter des vivres pour les loyalistes de Saint-Jean ne se présentera plus, vu qu'il va en être envoyé un ample approvisionnement d'Halifax. Fournira de l'argent ou des billets au commandant des troupes pour payer les vivres en cas d'urgence, afin d'économiser l'énorme escompte de $7\frac{1}{2}$ pour 100. 191

Carleton à Campbell, Saint-Jean, 28 septembre. Explique pourquoi on tire sur Halifax et la proposition de Winslow, ex-secrétaire de Campbell, au moyen de laquelle l'énorme escompte aurait pu être évité. Est heureux de voir qu'il va être fourni un ample approvisionnement de vivres. 195

29 septembre,
Saint-Jean.

Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Envoie copies de lettres au ministre de la guerre et au major Campbell, qui, espère-t-il, montreront qu'il n'avait pas l'intention de se mêler du commandement de ce dernier au Nouveau-Brunswick. Frais et autres désavantages résultant du fait qu'il faut prendre les ordres à Halifax. "Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 203

Inclus. Carleton au ministre de la guerre, 28 septembre. Envoie copies de lettres de Campbell au sujet du commandement subordonné des troupes au Nouveau-Brunswick. N'avait pas l'intention d'agir sur l'autorisation de tenir des conseils de guerre généraux, tant que le commandement serait exercé par Campbell, dont il a scrupuleusement pris les ordres. Les intérêts de la province ont souffert de ce que le commandement fut attribué à un officier posté à Halifax, et cela favoriserait beaucoup les progrès de l'établissement si le commandement était entre les mains du gouverneur, à moins qu'un commandant en chef ne fût mis à la tête de toutes les provinces. 207

Campbell à Carleton, 2 septembre. Pense que c'est par une erreur du commis au ministère de la guerre que l'autorisation de tenir des conseils de guerre lui a été envoyée (à Carleton), cette innovation dans son commandement ne lui ayant pas été notifiée officiellement ; profitera de la première occasion pour faire tirer cela au clair. 211

Carleton à Campbell, 27 septembre. Avant de quitter Halifax, il croyait que Campbell savait qu'il (Carleton) avait le commandement des troupes au Nouveau-Brunswick ; cette croyance fut confirmée par de subséquentes communications. Ne peut concevoir qu'une commission revêtue du grand sceau puisse priver un officier militaire des privilèges de son grade. 215

29 septembre,
Saint-Jean.

Carleton à Nepean. Envoie la présente par l'enseigne Pawlet, avec dépêches au secrétaire d'Etat, donnant une idée du désaccord entre lui (Carleton) et Campbell, désaccord qu'il aurait voulu éviter. Campbell a changé de sentiment envers le Nouveau-Brunswick à la suite d'un changement survenu dans sa famille ; c'est un homme faible, avec beaucoup de vanité, et qui se laisse facilement influencer par son entourage. Espère que lord Sydney ne trouvera pas qu'il s'est trop arrêté sur le sujet des émoluments ; s'il avait été décidé qu'il n'en aurait pas, il aurait acquiescé avec plaisir, mais il est contre toute règle de lui assigner un

1785.

traitement moindre que celui d'un inférieur. N'a pas reçu l'approvisionnement de vivres promis; il en faut absolument pour cet hiver. Les établissements ont une apparence qui promet. 199

5 octobre,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Carleton. Est informé, par dépêche, que vu l'accroissement de la population de Saint-Jean il a donné à cette ville une charte de constitution en corporation; cette mesure aurait dû être soumise à Sa Majesté avant d'être accordée; envoyer une copie de la charte pour qu'elle soit soumise au roi. Ne peut concevoir que le fait de publier des arrêtés du conseil pour le bon gouvernement du Nouveau-Brunswick pouvait faire croire aux habitants qu'on entendait gouverner sans Assemblée, vu qu'il était connu qu'il en devait être convoqué une dans l'hiver. Par ordre, le tarif des émoluments devait être transmis pour approbation du roi; est informé qu'il a été publié un tarif par voie d'ordonnance, mais il n'en a pas été envoyé de copie; il faut que cela se fasse à la réception de la présente lettre, s'il n'en a pas encore été envoyé une copie avant qu'elle lui parvienne. 123

(Copie au Col. Off., N. B., vol. 1, p. 57.)

18 octobre,
Saint-Jean.

Carleton au gouverneur Bowdoin, Massachusetts. (Incluse dans lettre de Carleton au secrétaire d'Etat, en date du 4 novembre, laquelle voir.)

20 octobre,
Saint-Jean.

Le même au secrétaire d'Etat (Sydney). A anticipé l'arrêté du conseil du 8 avril par une proclamation dont il a été envoyé copie. Cette proclamation défend d'importer des marchandises des Etats-Unis par quelque moyen de transport que ce soit, à l'exception des vivres et du bétail. L'admission du bois de service n'est plus nécessaire.

"Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 223

22 octobre,
Saint-Jean.

Inclus. Double de proclamation; voir 13 juillet. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Transmet pétition des juges-asseesseurs, qu'il recommande. "Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 231

Incluse. Pétition des juges-asseesseurs, par laquelle ils demandent à être payés depuis leur nomination en 1784. 235

24 octobre,
Saint-Jean.

Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Transmet pétition avec documents annexés, et recommande l'affaire de George Leonard. 239

Incluse. Pétition de Leonard, exposant ses services et ses pertes et demandant un emploi au Nouveau-Brunswick. 247 à 253

Certificats.

25 octobre,
Saint-Jean.

Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). A lancé les brefs de convocation d'une assemblée générale devant se réunir le premier mardi de janvier. Les électeurs seront tous les individus du sexe masculin âgés de 21 ans ou plus et résidant dans la province depuis trois mois, attendu qu'il y a tant de nouveaux colons qui autrement seraient privés de voter. La Chambre des représentants se composera de 26 membres élus par les comtés. 257

30 octobre,
Saint-Jean.

Le même à Nepean. La province souffre par le fait que les vivres sont à Halifax; s'il n'en arrive pas une certaine quantité bientôt, sera obligé d'en acheter, bien qu'il y en ait suffisamment à Halifax. "Col. Cor., P. E. I.", vol. 7, p. 607

Le même à Turnbull, Macaulay et Gregory, concernant provisions. (Incluse dans la lettre de Carleton au secrétaire d'Etat, en date du 26 décembre 1786, laquelle voir.)

30 octobre,
Saint-Jean.

Le même au secrétaire d'Etat (Sydney). Envoie copie de tarif d'émoluments établi d'après instructions. "Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 261

Incluse. Ordonnance pour l'établissement d'un tarif d'émoluments. 265

4 novembre,
Saint-Jean.

Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Envoie copies de lettres de Bowdoin, gouverneur du Massachusetts, et réponse, touchant certaines îles de la baie Passamaquody, que cet état revendique. La décision dépend de la question générale de la frontière occidentale du Nouveau-

1785.

Brunswick telle que déterminée par traité, et a été référée au Congrès ; mais comme le Massachusetts a l'air de se préparer à une déclaration d'indépendance, il peut se faire que cette question ait à être réglée par un nouvel et indépendant Etat. 299

Inclus. Bowdoin à Carleton, 9 septembre. Le bruit court que le Nouveau-Brunswick prétend aux îles Moose, Dudley et Fred. Croit que ce bruit est fondé sur le fait que le shérif a assigné les habitants à servir comme jurés à Saint-André. L'informe de cela parce qu'il pense que le gouvernement du Nouveau-Brunswick n'a pas autorisé cette démarche. La question des territoires à l'est de la Secoodiac a été référée au Congrès. 303

Carleton à Bowdoin, 18 octobre. Tient que le shérif a parfaitement droit d'assigner des jurés parmi les habitants des îles Moose, Dudley et Fred, pour servir à Saint-André, conformément au traité. 307

20 novembre,
Saint-Jean.

Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Les élections sont à se faire dans les comtés ; réveil de l'esprit de parti ; par de fausses représentations on induit les électeurs à fuir les candidats du gouvernement et à voter pour ceux que leur indique un avocat, du nom de Hardy. Ces actes et la boisson parmi la populace ont donné lieu à une émeute, la troupe a été appelée, les plus turbulents des agitateurs ont été arrêtés, et ordre a été donné de fermer les auberges ; il s'en est suivi que l'élection se fait maintenant d'une manière paisible. Nécessité de tenir une main ferme sur les gens sans foi ni loi habitués aux désordres durant la guerre civile. On peut compter sur les gens rassis pour réprimer des troubles plus graves auxquels la troupe ne pourrait peut-être pas tenir tête. 311

15 décembre,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Carleton. Explique par les instructions données relativement aux terres confisquées et devant faire retour à la couronne, on n'entend pas qu'il soit exercé trop de sévérité envers les propriétaires qui ont l'intention de se conformer aux conditions de leurs concessions dans un délai raisonnable. De plus, les officiers que leur service militaire a empêchés d'améliorer leurs terres doivent être traités avec indulgence. "Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 219

15 décembre,
Saint-Jean.

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 61.)

Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). A, suivant instructions, donné des ordres concernant la préparation et transmission de listes par les commissaires de ports. "Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 319

17 décembre,
Saint-Jean.

Le même au même. Dépêches reçus avec copie des actes nommant des commissaires pour s'enquérir des pertes, etc., de ceux qui ont souffert de leur fidélité durant les dernières dissensions en Amérique ; prêtera toute aide aux commissaires. 315

17 décembre,
Saint-Jean.

Le même à Nepean. A reçu aperçu des besoins sur lequel le parlement a voté £6,376 17s. pour le Nouveau-Brunswick. 323

20 décembre,
Saint-Jean.

Le même au secrétaire d'Etat (Sydney). Les recherches faites au sujet de congés qu'on disait avoir été obtenus collusionnement à Halifax pour exporter de l'huile de baleine de manière à éviter de payer le droit imposé à l'étranger ont établi que rien de tel ne s'est fait au Nouveau-Brunswick. 327

1786.
6 janvier,
comté de
Charlotte.

Liste des bâtiments chargés de bois, de poisson, etc., à Saint-André et ailleurs dans le comté de Charlotte, du 1^{er} avril au 31 décembre 1785. 337

9 janvier,
Saint-Jean.

Journal du Conseil législatif jusqu'au 15 mars. "B. T., N. B.", vol. 2, p. 423

(Double commence à p. 495.)

10 janvier,
Saint-Jean.

Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Envoie discours prononcé à la rentrée de la législature, adresses, etc. 339

Proclamation.

1786.
17 janvier.
Saint-Jean. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Envoies discours prononcé à la rentrée de la législature, adresses, etc. 339
Inclus. Discours, etc., extraits des journaux.
- 27 mars,
Newham. Denbigh au secrétaire d'Etat (Sydney). Avoit pétitionné au sujet d'une réclamation de Mme Farrel concernant l'île aux Chevreuils (*Deer Island*). Depuis, le capitaine Farrel, qu'on croyait mort depuis des années, a fait son apparition. Si Sa Seigneurie peut lui être de quelque utilité, il (Denbigh) lui aura de l'obligation. 943
- 6 avril,
Saint-Jean. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Des circonstances suspectes ont amené l'autorité à s'occuper de certaine exportation d'huile de baleine faite par Gillam Battler, de Campo-Bello; et le procureur général a reçu instruction de le poursuivre. Le receveur des droits envoie les papiers aux commissaires de la douane. 391
- 6 avril,
Saint-James. Commission révoquant la commission de Thomas Carleton et nommant Sir Guy Carleton capitaine général et gouverneur en chef du Nouveau-Brunswick à sa place. "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 63
- (Revêtu du grand sceau le 27 avril.)
18 avril,
Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Carleton. Dépêches reçues et soumises au roi. Heureux d'apprendre que la différence d'opinion entre lui et le major général Campbell n'a pas produit d'inconvénients. Sir Guy Carleton, nommé au commandement en chef, réglera tous les différends. Un arrangement entre lui et Campbell aurait pu épargner l'énorme escompte de 7½ pour 100 sur la dépense publique. Sa proclamation admettant des effets importés dans des bâtiments américains est contraire aux règlements, et il faut discontinuer cette faveur. A recommandé au conseil de la Trésorerie de payer le loyer d'un hôtel du gouvernement, mais il ne faut pas songer à une indemnité de chauffage. Les juges-asseesseurs auront un traitement de £300 chacun. Aurait recommandé Chipman pour succéder à Blowers comme procureur général, mais lorsque Blowers fut destitué la place fut donnée à Bliss, qui en avait eu la promesse. Chipman sera payé de ses services pour la période comprise entre la destitution de Blowers et l'arrivée de Bliss. Léonard sera nommé à un emploi à la première occasion. Les émoluments dans le Nouveau-Brunswick seront les mêmes qu'à la Nouvelle-Ecosse. Le roi regrette le désordre qui s'est produit à l'élection dans Saint-Jean; à cause du manque de modération chez Harding, lui retirer toutes faveurs, ainsi qu'à ceux qui ont fait comme lui. Bon effet du frein qu'il (Carleton) a mis à cette conduite. Le nombre de représentants approuvés; il aurait pu borner le droit de voter à ceux qui tenaient des terres, ou avaient droit à des concessions; cela aurait probablement empêché les désordres. A en juger par l'harmonie qui règne entre les différentes branches de la législature, pense qu'on fera les règlements qui pourront être nécessaires à cet égard. Le conseil de la Trésorerie lui écrira au sujet de la question de fournir encore des vivres aux loyalistes. "A. & W. I.", vol. 568
- 19 avril,
Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Carleton. Ses réponses au gouverneur du Massachusetts sont approuvées. Le levé transmis montre que la Scodiac, ou grande Sainte-Croix, est la ligne frontière naturelle et celle que comporte le traité. Il ne saurait y avoir de difficulté à constater que qui revient la souveraineté des îles Moose, Dudley et Fred, attendu que les titres aux biens-fonds dans ces îles feront voir dans quelle juridiction ces biens se trouvaient; il devra examiner ces titres et faire rapport. "Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 365
- (Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 102.)
19 avril,
Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Carleton. Sir Guy Carleton a été nommé gouverneur général de toutes les possessions qui restent en Amérique, ce qui a pour effet de révoquer sa commission (de Carleton).

1786

En l'absence de sir Guy, l'administration devra être entre les mains d'un lieutenant-gouverneur. Au départ d'Haldimand et d'Hamilton l'administration de la province de Québec fut confiée à Hope; conformément à son désir (de Thomas Carleton), cette charge lui est offerte, mais le roi pense qu'il rendrait des services essentiels en restant au Nouveau-Brunswick.

"Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 371

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 106.)

(La lettre datée le 19 dans "Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 375, dont copie se trouve dans "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 109, est presque identique à la précédente lettre du 18 dans "A. & W. I.," vol. 568.)

14 mai,
Saint-Jean.

Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Expose sa position relativement à une population groupée sur une côte qui n'est guère habitée. Raisons pour lesquelles il a accordé une charte à Saint-Jean, et interprétation de ses pouvoirs à cet égard. Les lois adoptées et ordonnances rendues par le gouverneur en conseil ont été rééditées par la législature pendant sa session. Il a été envoyé copie de tarif d'émoluments; envoie maintenant copie de la charte. La province est maintenant en état d'obéissance; des intrigants ont profité de la misère du peuple pour fomenter des divisions; ces individus se sont d'abord attaqués à la municipalité, et ensuite à l'Assemblée, dont ils n'avaient pas réussi à se faire élire membres; ils ont aussi soulevé des émeutes, mais ils ont été traduits en justice, reconnus coupable et punis, avec l'assentiment sans réserve du pays, et les agitateurs ont été obligés de s'en aller.

"Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 295

Incluse. Charte de la ville de Saint-Jean.

25 mai,
Saint-Jean.

Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Envoie listes du commissaire de port pour Saint-Jean et Saint-André.

29 mai,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Carleton. George Leonard succédera à Brinney comme surintendant du commerce et des pêcheries à Canso.

— mai,
Saint-Jean.

Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). John Cairns, convaincu d'avoir publié un libelle séditionnel et condamné à une amende de £100, ayant été recommandé par les juges et les jurés, le paiement de l'amende est suspendu jusqu'à ce que la volonté de Sa Majesté soit connue.

(La lettre immédiatement précédente ne porte pas de date, mais elle paraît avoir été écrite entre le 14 et le 25 mai.)

1er juin,
Saint-Jean.

Carleton à Nepean. Plaisir que lui cause la nomination d'un gouverneur général. Une copie de la charte de Saint-Jean a été envoyée par voie de New-York et un exemplaire envoyé à Halifax pour transmission. Envoie la seule ordonnance rendue; 60 actes de la législature seront expédiés sous peu. N'espérait pas qu'une indemnité serait accordée aux membres du conseil, mais certains d'entre eux étaient tellement fatigués de la besogne, qu'il a fallu demander cette indemnité, ce qui les a mis de bonne humeur. Après un semblant de faction, une parfaite tranquillité règne et le gouvernement a la pleine confiance du peuple.

4 juin,
Saint-Jean.

Le même au secrétaire d'Etat (Sydney). Sa proclamation envoyée le 4 mars 1785 avait seulement pour but d'admettre les bâtiments non enregistrés apportant des familles et leurs effets des Etats-Unis, pour la raison que ces familles ne pouvaient pas trouver là de bâtiments enregistrés. Bon effet de cette permission, mais comme il y a assez longtemps qu'elle dure, la proclamation a été révoquée.

5 juin,
Saint-Jean.

Le même au même. La dépêche du 19 avril l'a informé que sir Guy Carleton a été nommé gouverneur général des possessions qui restent en Amérique. Accepte l'offre de la place de lieutenant-gouverneur de Québec, mais restera au Nouveau-Brunswick tant qu'on y aura besoin de ses services.

1786.
5 juin,
Saint-Jean.
Carleton au secrétaire d'Etat. Il n'a pas été causé d'ennuis inutiles aux propriétaires de terres, et il n'a été montré de partialité à personne; aucun concessionnaire n'a été poursuivi à raison de non-paiement du cens, et les propriétaires de terres non colonisées ont eu l'avantage de tous les travaux faits. Tout égard compatible sera accordé aux officiers qui tiennent des terres et sont de la catégorie de ceux que désigne Sa Seigneurie.
471
- 9 juin,
Saint-Jean.
Le même au même. A reçu dépêches concernant frontière entre le Nouveau-Brunswick et les Etats-Unis, et ne manquera pas d'envoyer tous les renseignements qu'il pourra se procurer.
475
- 9 juin,
Saint-Jean.
Le même au même. A reçu copies de discours du roi, adresses, etc.
479
- 9 juin,
Saint-Jean.
Le même au même. Envoie proclamation révoquant celle du 14 mars 1785.
483
- 9 juin,
Saint-Jean.
Proclamation. (Il y a une erreur de date dans la lettre. La proclamation portait la date du 4 mars; c'est ce que dit la proclamation qui la révoque, et une copie en a été envoyée par Carleton le 5 mars 1785.)
487
- 12 juin,
Saint-Jean.
Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Se conformera aux instructions contenues dans lettre du 14 janvier dernier.
487
- 20 juin,
Clement's-Inn
(Il y a deux copies de cette lettre.)
Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Transmet copies des actes passés à la dernière session, avec observations sur ces actes, et leurs titres; espère que le fondement d'un système de lois provinciales sera approuvé.
503
507
- 25 juillet,
Saint-Jean.
Inclus. Liste d'actes.
513
Observations générales.
T. Danforth à—. Expose ses services et ses pertes et les peines qu'il a prises pour se rendre compétent; et demande la charge de juge en chef ou n'importe quel autre emploi respectable. "A. & W. I.", vol. 568
Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Envoie cartes du Nouveau-Brunswick, montrant les différentes concessions et lotissements.
"Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 57
- 25 juillet,
Whitehall.
(Cette carte est parmi celles du conseil du commerce, case 41, n° 7.)
Nepean à Carleton. Envoie prévisions budgétaires.
"Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 116
117
- 28 juillet,
Whitehall.
Incluses. Prévisions budgétaires.
Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Carleton. Transmet sa commission de lieutenant-gouverneur.
117
- 28 juillet,
Whitehall.
Le même au même. Envoie douze exemplaires de l'acte à l'effet d'encourager la pêche à la baleine dans le sud.
"Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 459
- 29 juillet,
Saint-Jean.
(Copie au "Col. Off., N. S.", vol. 1, p. 118.)
Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Transmet copie de proclamation prolongeant de six mois la permission d'importer certains articles des Etats-Unis dans des bâtiments de nationalité britannique.
"Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 521
525
- 29 juillet,
Saint-Jean.
Proclamation.
Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Transmet listes des bâtiments entrés et sortis à Saint-Jean, du 5 avril au 4 juillet.
529
- 30 juillet,
Saint-Jean.
F. Gilbert à Jonathan Odell. Raison pour laquelle il n'a pas été fait de doubles des listes fournies par le commissaire de port.
533
- 23 août,
Saint-James.
Instructions à lord Dorchester, capitaine général et gouverneur en chef du Nouveau-Brunswick.
"B. T., N. B.", vol. 3, p. 145
- (En substance les mêmes que celles à Thomas Carleton, mais avec des modifications donnant à Dorchester des pouvoirs plus étendus que ceux conférés à Thomas Carleton.)

1786.

31 août,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Carleton. Transmet pétition de Mme Farrell, exposant que son mari avait acheté l'île aux Chevreuils et était à la colonie quand il en fut chassé par l'ennemi pendant la dernière guerre. L'informer s'il a été institué des procédures pour faire rentrer l'île dans le domaine de la Couronne et jusqu'à quel point l'on s'est conformé aux conditions de sa concession.

"Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 491

(Copie au "Col. Off.", vol. 1, p. 119.)

16 septembre,
Hatton Garden.

La Société de Propagation de l'Évangile (Morice) à Grey Elliott. Pour savoir quand il a été envoyé des instructions au Nouveau-Brunswick relativement aux églises et aux terres appartenant aux bénéfices ecclésiastiques, et demandant une copie des prévisions budgétaires pour les deux dernières années, en ce qui concerne les affaires ecclésiastiques, pour les provinces où la société a des missionnaires.

"A. & W. L.", vol. 568

10 octobre,
Sainte-Anne.

Andrew Rainsford au général Rainsford. A remonté la rivière pour chercher un endroit où s'établir. Tous les emplois seront à la disposition de Dorchester, de sorte qu'il faudra une recommandation de lui. Carleton pense qu'on n'exigera pas le cens. A acheté une petite terre, et il lui a été permis de loger à la caserne jusqu'à ce qu'il puisse bâtir. S'il faut qu'il obtienne congé, vu qu'il est en demi-solde, demande que l'on s'adresse à sir George Yonge. (Sainte-Anne porte maintenant le nom de Frédéricion.)

Vol. 568

13 octobre,
Saint-Jean.

Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Buttler, déjà représenté comme essayant de frauder le revenu, a été traduit en justice, convaincu et condamné à payer une amende de £500 et à subir trois mois d'emprisonnement; il s'est évadé mais a été repris, et est étroitement gardé.

"Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 547

7 décembre,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Carleton. Envoie copie d'instructions générales et relatives au commerce données à sir Guy Carleton comme gouverneur du Nouveau-Brunswick.

"Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 120

26 décembre,
Frédéricion.

Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Reçu le 27 et publié le 30 octobre sa commission de lieutenant-gouverneur.

"Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 551

26 décembre,
Frédéricion.

Le même au même. A reçu 12 copies de l'acte à l'effet d'encourager la pêche de la baleine dans le sud, lequel il promulguera ainsi que voulu.

555

26 décembre,
Frédéricion.

Le même au même. Envoie copie de lettre concernant l'envoi de vivres aux troupes dans le Nouveau-Brunswick.

559

Inclus. Lettre de même date au conseil de la Trésorerie, signalant les risques et retards auxquels on s'expose en envoyant des vivres aux troupes du Nouveau-Brunswick par Halifax, au lieu de les expédier directement. A écrit aux fournisseurs en octobre 1785, mais n'a pas reçu de réponse.

563

Carleton à Turnbull, Macaulay et Gregory, fournisseurs, 30 octobre 1785, attirant l'attention sur l'opportunité d'envoyer directement à Saint-Jean, et non à Halifax, les vivres destinés aux troupes du Nouveau-Brunswick, afin d'éviter des risques et des retards.

567

26 décembre,
Frédéricion.

Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). A reçu lettre l'informant de la nomination de Leonard, laquelle il a communiqué.

571

26 décembre,
Frédéricion.

Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). A reçu copies de deux actes, l'un à l'effet d'accroître et d'encourager la marine et la navigation, et l'autre à celui d'encourager la pêche de la baleine dans le sud.

"Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 575

26 décembre,
Frédéricion.

Le même au même. A reçu copie de l'aperçu des besoins sur lequel la somme de £4,300 a été accordée pour le Nouveau-Brunswick.

579

1787.
26 janvier,
Saint-Jean.
Pétition de Robert Chillas, autrefois de New-York, au ministre de la guerre, exposant ses services et demandant la demi-solde. (Son brevet de capitaine dans les *Royal Volunteers*, de New-York, accompagne la pétition. "A. & W. I.", vol. 568
- 10 mars,
Saint-Jean.
Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Envoie copie de lettre demandant à la Trésorerie de venir en aide aux nouveaux colons dans des circonstances de dépense imprévue, et demande l'appui de Sa Seigneurie. "Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 583
- Inclus. Carleton à la Trésorerie, 9 mars. Extrême misère parmi certains des nouveaux colons et besoin absolu de secours, pour quoi il a tiré pour £1,000 sterling. Précautions prises pour prévenir les abus. 587
- 10 mars,
Saint-Jean.
Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). A nommé des syndics pour construire une église à Frédéricton, et a tiré pour £500 sur les £2,000 votés pour bâtir quatre églises. Tirera pour le reste par sommes de £500 aussitôt que des syndics pour d'autres paroisses seront prêts à recevoir et employer l'argent. 591
- 20 mars,
Saint-Jean.
Pétition de George Bennison demandant certificat de nationalité britannique pour son navire. "A. & W. I.", vol. 598
- 21 mars,
Saint-Jean.
Une semblable pétition de la part de Charles Thomas. Vol. 598
- 22 mars,
Saint-Jean.
Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Transmet pétition de Nehemia Clarke, ex-chirurgien de l'un des corps provinciaux, et recommande son affaire. "Col. Cor., N. B.", vol. 1 p. 595
- 29 mars,
Frédéricton.
Le même au même. Transmet et recommande certaines pétitions. 599
- 4 avril,
Saint-Jean.
Liste des navires entrés et sortis à Passamaquoddy, à partir du 5 janvier. "Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 369
- 5 avril,
Whitehall.
Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Carleton. Poursuivre avec la dernière rigueur ceux qui fraudent le revenu; la poursuite de Butler est approuvée. A transmis à la Trésorerie lettre concernant Cairn; la Trésorerie communiquera la décision prise au sujet de l'amende qui lui a été imposée. Recommandera paiement de la dépense faite pour obtenir un plan de la province. La charte de Saint-Jean est maintenant devant le roi; Sa Majesté l'approuve (Carleton) de renoncer à son agrément personnel jusqu'à ce qu'il ait été pris des mesures pour le gouvernement de la vince. "Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 539
- 5 avril,
Whitehall.
(Copie au "Col. Off.", vol. 1, p. 121.)
Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Carleton. A la retraite de Campbell, il (Carleton) fera partie de l'état-major de d'Amérique avec le grade de général de brigade, afin qu'il puisse commander les troupes au Nouveau-Brunswick en l'absence de Dorchester, qui se propose de visiter les différentes parties de son gouvernement et de prendre les arrangements les plus avantageux pour le service du roi. "Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 543
- 22 mai,
Whitehall.
(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 123.)
Nepean à Carleton. Envoie prévisions budgétaires pour 1787-88. "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 125
- 5 juin,
Frédéricton.
Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Transmet copies d'actes passés dans la deuxième session, procès-verbaux du Conseil et journaux de l'Assemblée. "Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 623
- 5 juin,
Frédéricton.
Inclus. Titres des actes. Envoie doubles des mémoires de George Bennison et Charles Thomas, et recommande les requérants à protection. "Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 631
- 4 juillet,
Frédéricton.
(Pour mémoires, voir 20 et 21 mars.)
Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Aucunes procédures n'ont été prises pour confisquer la terre concédée à Farrell, sur l'île aux Chevreuils (*Deer Island*, mais demande a été faite pour la vente de partie de l'île pour éteindre une dette due à Thomas McDonald Reid, prétendu acqué-

1787.

reur de Farrell, le contrat consenti par Farrell à New-York étant produit. 607

4 juillet,
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'Etat. Il envoie copie d'une lettre qu'il a écrite au bureau du Trésor demandant la permission d'appliquer partie de l'amende de Butier au paiement du salaire de Chapman. Recommande Chapman à protection. 635

4 août,
Frédéricton.

Incluse. Copie de lettre au bureau du Trésor de la même date. 639
Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Remerciements pour l'approbation de Sa Majesté et pour sa nomination comme général de brigade du service en Amérique. 643

14 août,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Carleton. Pour rapport sur les terres acquises par Alderman Harley qui a demandé une extension de temps afin de compléter les améliorations. 603

(Copie au "Col. Off., N. B.," vol. 1, p. 125.)

17 août,
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). A retiré £500 de l'approbation du fonds des églises, à être payés aux syndics dans le comté de Sunbury. "Col. Cor., N. B.," vol. 1, p. 651

18 août,
Frédéricton.

Le même au même. A retiré un pareil montant pour le comté de Charlotte. 655

18 août,
Frédéricton.

Le même au même. A institué une cour d'amirauté; envoie liste des fonctionnaires. 659

18 août,
Frédéricton.

Incluse. La liste. 663
Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Une liste des dépêches reçues le 18 juin. 667

18 août,
Frédéricton.

Le même au même. Envoie rapport trimestriel des vaisseaux arrivés et partis de St.-Jean depuis le 5 avril, à Passamaquoddy du 5 janvier 1786 au 4 avril 1787; dans le district de Miramichi, du 10 octobre 1785 au 10 octobre 1786. 671

14 septembre,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Carleton. La Nouvelle-Ecosse érigée en siège épiscopal; le Dr Inglis en sera le premier évêque, avec juridiction ecclésiastique sur Québec, le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve; instructions à ce sujet envoyées (Carleton). 615

(Copie au "Col. Off., N. B.," vol. 1, p. 127.)

20 septembre,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Carleton. Ses représentations au bureau du Trésor sur les inconvénients et les dépenses additionnelles qu'il y a d'approvisionner les troupes dans le Nouveau-Brunswick du fort d'Halifax seront certainement prises en considération par Leurs Seigneuries. Les lettres de change tirées pour le secours des nouveaux colons pauvres ont été acceptées sur l'assurance qu'elles seraient les dernières dont le paiement serait recommandé pour cet objet. Approbation de la part du roi des mesures qu'il a prises pour l'érection d'une église à Frédéricton. 619

(La copie au "Col. Off., N. B.," vol. 1, p. 128.)

13 octobre,
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Il envoie copie d'une lettre qu'il avait adressée au bureau du Trésor, avec compte de la moitié des honoraires dus à différents fonctionnaires. "Col. Cor., N. B.," vol. 1, p. 675

Incluse. Lettre de Steele (bureau du Trésor) de la même date. 679

Liste de moitié des honoraires. 683

(Cette liste donne les noms de tous les concessionnaires, le nombre d'acres concédées, etc.)

27 octobre,
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Il transmet diverses pétitions et recommande les pétitionnaires. 691

— octobre,
Frédéricton.

Le même au même. En réponse aux planteurs et aux marchands en rapport avec les distilleries, il fait rapport qu'il n'y en a pas dans le Nouveau-Brunswick. Il a été question de présenter un projet de loi pour les prohiber, mais il n'y a pas lieu de croire qu'une telle loi serait adoptée

1787.

tant que des distilleries seront permises en Canada et dans la Nouvelle-Ecosse. Arnold a apporté les matériaux nécessaires pour monter une distillerie, mais lui (Carleton) ne peut pas dire quelle en est la capacité. La distillation du rhum ne saurait affecter la vente de celui venant des Indes Occidentales, vu qu'il coûte presque autant, et le rhum fabriqué ici ne serait consommé que dans le cas d'une diminution dans les prix qui induirait les consommateurs à en faire usage. L'importation du rhum des Etats-Unis s'est élevée l'année dernière à £15,000, de sorte que le rhum importé des Indes Occidentales non adultéré aurait besoin de quelque protection. 687

(Double au "B. T., N. B.", vol. 1, p. 11; une copie a été incluse à Cottrell le 8 janvier 1788.)

7 novembre,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Carleton. Une ligne mensuelle régulière établie par voie d'Halifax; il lui recommande d'empêcher toute autre voie de communication. "Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 647

3 décembre,
Frédéricton.

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 130.)
Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Vu la difficulté de s'assurer la présence des membres du conseil, et le retard qui s'en suit dans la transaction des affaires, il suggère que trois membres au lieu de cinq soient autorisés à constituer le conseil. "Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 699

5 décembre,
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Transmet copie d'une lettre au bureau du Trésor, demandant que le reste de l'amende de Butler, après que Chipman aura été payé, soit appliqué à aider les habitants à l'érection de prisons. 703

Incluse. Lettre au bureau du Trésor (Steele, secrétaire), de la même date. 707

1788.
8 janvier,
Whitehall.

Townshend à Cottrell. Il transmet lettres de la part des gouverneurs du Nouveau-Brunswick et du Cap-Breton en réponse aux plaintes des planteurs et des commerçants que des distilleries sont érigées dans ces provinces. "B. T., N. B.", vol. 1, p. 7

Incluse. Carleton au secrétaire d'Etat-Sydney. Réponse concernant la distillation du rhum. Voir à sa date, octobre 1787.

Macarmick au même, sur le même sujet. Voir Cap-Breton, 20 octobre 1787.

16 janvier,
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). A reçu dépêche concernant la nomination d'un évêque. "Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 711

16 janvier,
Frédéricton.

Le même au même. Au reçu une circulaire secrète et une lettre. 715

20 janvier,
Frédéricton.

Le même à Nepean. Des recherches minutieuses ont été faites concernant certains mémoires (leur nature n'est pas spécifiée). L'arpenteur général est à préparer un plan de la rivière Saint-Jean, depuis les Grandes Chutes, jusqu'à quelques milles du portage entre le lac Témiscouata et le Saint-Laurent. 719

4 mars,
Frédéricton.

Le même au secrétaire d'Etat (Sydney). Il a reçu copie d'une déclaration et contre-déclaration signée à Paris le 27 octobre. Les travaux de défense ont été suspendus, et il n'a pas été fait d'autres dépenses à ce sujet. 723

4 mars,
Frédéricton.

Le même au même. Sera attentif à suivre les instructions contenues dans la lettres du 7 novembre concernant les messageries. 727

7 mars,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Sydney) au président du conseil. Il recommande de donner assentiment à un acte du Nouveau-Brunswick concernant les mariages. "B. T., N. B.", vol. 1, p. 23

12 mars,
Saint-James.

Arrêté du conseil remettant aux lords du commerce la prise en considération d'un acte pour la régularisation du mariage dans le Nouveau-Brunswick, et de faire rapport. 21

17 mars,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Carleton. La pétition de Pernart et Reid a été transmise pour être déposée devant le roi. La lettre concernant la cour d'amirauté a été déposée devant le conseil. On a découvert.

1788.

- quelques erreurs dans les honoraires demandés par l'arpenteur général ; un rapport à ce sujet lui sera envoyé (à Carleton).
 "Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 695
- (Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 131.)
 10 mai, Fulham. L'Évêque de Londres à ———. Il fait des observations sur les anomalies qui existent dans l'acte du Nouveau-Brunswick concernant le mariage et le divorce, et il recommande que cet acte soit référé à l'évêque de la Nouvelle-Ecosse avant d'être approuvé.
 "B. T., N. B.", vol. 1, p. 25
- 14 mai, Québec. Carleton à Nepean. A la nouvelle du mauvais état de santé de son frère, il s'est rendu à Québec en raquettes. Le trajet a été agréable, bien que lui et ses gens ont dû passer huit nuits dans les bois. Il relate l'état de santé alarmant de son frère, qui est mieux maintenant. Son chagrin d'avoir été oublié lors de la vacance survenue dans le 29^{ème} régiment.
 "Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 731
- 24 mai, Londres. Opinion du conseil sur l'acte pour la régularisation du mariage et du divorce dans le Nouveau-Brunswick ; on y indique les points défectueux de ses dispositions. 949
 (Il n'y a ni date ni signature. Il est marqué comme étant inclus dans la lettre de Fawkenner du 24 mai, mais cette lettre a fait défaut.)
 L'acte avec observations en marge de ses différentes dispositions. 953
 Nepean à Carleton. Il transmet les prévisions budgétaires pour 1788-89. "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 132
- 2 juin, Whitehall. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Il reçoit copies du discours du roi, adresses, etc. "Col. Cor., N. B." vol. 1, p. 735
- 18 juin, Frédéricton. Le même au même. Il reçoit une copie de l'acte relatif au commerce avec les Etats-Unis et les Indes Occidentales étrangères ; il a émis une proclamation en rapport avec ses dispositions. 739
- 18 juin, Frédéricton. *Inclus.* La proclamation. 743
 Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Dépêches reçues. 747
- 18 mai, Frédéricton. Le même au même. A reçu et publié la proclamation pour rappeler et empêcher les marins de servir sous des princes et des Etats étrangers. 751
- 20 juin, Frédéricton. Le même au même. Envoie plan et description de la voie de communication entre Frédéricton et le Saint-Laurent, l'inspecteur général ayant eu l'occasion d'en faire un relevé, après avoir reçu l'ordre de Dorchester de rencontrer l'inspecteur général de Québec l'été dernier (1787) pour vérifier la ligne frontière entre les deux provinces. 755
 (Le plan se trouve parmi les cartes du conseil du commerce dans la case 43, N° 26.)
- 20 juin, Frédéricton. Carleton à Steele (bureau du Trésor). A tiré une lettre de change en faveur de Mather Byle, pour payer son travail d'avoir copié le plan et la description de la voie de communication entre Frédéricton et le Saint-Laurent. 759
- 20 juin, Frédéricton. Le même au secrétaire d'Etat (Sydney). Transmet rapports des vaisseaux entrés et sortis, à Saint-Jean, du 5 avril 1787 au 4 avril 1788, et dans les districts de Passamaquoddy et Miramichi, du 5 avril au 10 octobre 1787.
- 30 juin, Frédéricton. Le même au même. Envoie copie d'une lettre au bureau du Trésor et d'un compte de moitié des droits sur les terres concédées aux loyalistes et aux soldats licenciés. 775
Inclus. Lettre au bureau du Trésor de la même date. 779
 Compte de moitié des droits. 783
 (Ce compte donne les noms, etc., des concessionnaires.)
- 26 juillet, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Envoie copie d'une lettre à Steele (bureau du Trésor) avec le compte de dépenses de l'arpenteur

1788.

général du Nouveau-Brunswick, qui avait reçu ordre de rencontrer l'arpenteur général de Québec pour déterminer la frontière entre les deux provinces. "Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 785 789

Inclus. Lettre au bureau du Trésor de la même date. 793
Compte de dépenses.

23 août,
Glasgow.

Le capitaine Colvill au secrétaire d'Etat (Sydney). Il a expédié un paquet et une boîte de la part de Carleton; la boîte contient une carte du Nouveau-Brunswick. 967

4 septembre,
Frédéricton;

Carleton au même. Tiré deux lettres de change de £500 chacune, des £2,000 votés pour construction d'églises, à sa demande. Il exprime sa surprise qu'elles aient été renvoyées protestées au coût de 20 pour 100 et autres frais, et il espère qu'il y sera pourvu. Il a encore tiré pour le même montant. 797

5 septembre,
Frédéricton.

(Un duplicata se trouve dans le vol. 2, p. 69.)
Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Carleton. La nécessité de renvoyer Hope à Québec a empêché de suivre sans inconvénient la première intention qui était d'y envoyer Carleton; ceci ne provient pas d'un manque de confiance, et Sa Majesté entend témoigner son approbation en l'élevant (Carleton), dans sa profession. "Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 767

6 septembre,
Whitehall.

(Copie de cette lettre est au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 132.)
Nepean à Carleton (personnelle). Sa lettre du 14 mai a été soumise au roi, qui approuve hautement les sentiments qu'elle exprime, et qui rencontrera bientôt ses désirs (à lui Carleton) d'une manière qui lui sera agréable. Des nouvelles venues de Québec rapportent que Dorchester était complètement rétabli, et sur le point d'aller visiter les parties supérieures. 771

23 octobre,
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Il envoie des copies d'actes, du procès-verbal du Conseil et du journal de la Chambre d'assemblée, avec un papier contenant des remarques. 819

Inclus. Remarques concernant ces actes. 821
Journal de la Chambre d'assemblée. 833

Copies de ces documents ont été envoyées aux lords du commerce avec une lettre à Cottrell, le secrétaire. Les actes et les minutes du conseil sont dans la lettre adressée à la chambre du commerce, en outre de ceux inclus dans celle adressée au secrétaire d'Etat. La lettre se trouve dans "B. T., N. B.", vol. 1; les actes (duplicata, manuscrit et imprimé) pp. 33, 57. Le procès-verbal du Conseil et le journal de la Chambre sont parmi les archives, imprimés.

5 décembre,
Londres.

Mémoire par Shedden qu'il détient une lettre de change pour £500, tirée par Carleton, et dont le paiement a été refusé pour la raison qu'il n'y a pas eu d'avis. Il a laissé un paquet adressé au secrétaire d'Etat, qui contient probablement l'avis, et il demande que Sa Seigneurie ordonne le paiement de cette lettre de change. 971

10 décembre,
Lincoln's Inn.

Lewis à Nepean. Les lettres de change datées 17 et 18 août 1787, comportant avoir été tirées par Carleton, ont été renvoyées protestées, sous soupçon qu'elles étaient des faux; on a offert de les payer en étant indemnisés par les porteurs, mais ce que ces derniers ont refusé; d'autres lettres ont été payées. 975

1789.
15 janvier,
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Remerciements pour la manière obligeante avec laquelle on lui a appris le retour de Hope à Québec. Il exprime sa reconnaissance au roi pour son approbation et sa promesse de promotion. 873

20 février,
Frédéricton.

Le même au même. Transmet copie de la proclamation restreignant l'importation des Etats-Unis aux bestiaux, à la fleur, au riz et au maïs. Il espère que la province sera bientôt en état de pourvoir à sa subsistance sans ces importations. 877

Inclus. La proclamation. 88

1789.

20 février.
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Carleton. Transmet le mémoire de Andrew Finucane se plaignant qu'il a été expulsé violemment de l'île au Sucre (*Sugar Island*), à la propriété de laquelle il avait succédé comme héritier de son frère décédé, et que tous ses efforts pour obtenir justice ont été frustrés. Il désire que Carleton soutienne Finucane et l'aide à faire punir les personnes qui l'ont ainsi expulsé, ainsi qu'à être remis en possession de sa propriété. "Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 801

Inclus. Pétition. 805

Rapport du procès devant la cour suprême du Nouveau-Brunswick relatif au droit de Andrew Finucane de succéder à son frère, et dans lequel il a été consulté. 809

(Copie de la lettre au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 134.)

24 février.
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Carleton. Les lords du commerce ont différé l'expression de leur opinion sur l'acte passé au Nouveau-Brunswick pour régulariser le mariage et le divorce, etc., attendant de recevoir les remarques que l'évêque de la Nouvelle-Ecosse aura à faire, ainsi que son opinion sur les observations faites par l'évêque de Londres à ce sujet; ces observations sont transmises, et il (Carleton) est requis de se consulter avec l'évêque de la Nouvelle-Ecosse au même sujet.

"Col. Cor., vol. 1, p. 815

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 137.)

15 mai.
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). Transmet les rapports des officiers de marine du nombre de vaisseaux entrés et sortis, à Saint-Jean, du 5 avril 1788 au 5 janvier 1789, et des districts de Passamoquoddy et Westmoreland du 10 octobre 1787 au 9 octobre 1788. Il y a une analyse à la fin de la lettre.

"Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 1

8 juin.
Whitehall.

Nepean à Carleton. Transmet les estimations budgétaires pour 1789-90.

"Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 139

10 juin.
Frédéricton.

Carleton à la chambre du commerce (Cottrell). Annonce la mort de Abijah Willard, ce qui cause une vacance dans le conseil. Il recommande Beverley Robinson, junior, Christopher Billop et Abraham Payster, comme étant qualifiés à remplir cette vacance, et de ces trois il désire la nomination de Beverley Robinson, dont la résidence à Frédéricton assurera un quorum à cet endroit.

"B. T., N. B.", vol. 1, p. 183

10 juin.
Frédéricton.

Le même au secrétaire d'Etat (Sydney). Lettre semblable à celle qui précède immédiatement.

"Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 5

31 juillet.
Frédéricton.

(Un duplicata se trouve à p. 49.)

Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney). En réponse aux observations de l'évêque de Londres sur le projet de loi concernant le mariage, fait des remarques à ce sujet, et il communiquera ses sentiments à l'évêque de la Nouvelle-Ecosse à son retour de Québec. La lettre entre dans des détails du projet de loi concernant le mariage, les coutumes suivies dans la province, la disposition qui a rapport au divorce, etc.

"Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 9

22 septembre.
Frédéricton.

Le même à Grenville. Il le félicite d'avoir été nommé secrétaire d'Etat.

23 septembre.
Frédéricton.

Le même au secrétaire d'Etat (Grenville). A reçu l'arrêté du conseil permettant l'importation à Terre-neuve, pour l'année qui suit seulement, du pain, de la fleur et du maïs des Etats-Unis. 25

23 septembre.
Frédéricton.

Le même au même. A reçu l'arrêté du conseil permettant l'importation des mêmes articles dans les contrées confinant au golfe Saint-Laurent, ainsi que dans le Labrador. 29

25 septembre.
Frédéricton.

Le même au même. Il explique l'état des affaires dans la cause de la demande faite par Andrew Finucane pour obtenir possession de l'île du Sucre, les mesures judiciaires qui ont été prises et l'insuccès de

1789.

la part de Finucane, qui, en outre, n'est que l'héritier conjoint avec sa sœur.

(Pour le mémoire de Finucane, voir le document inclus dans la lettre du secrétaire d'Etat du 20 février 1789.)

20 octobre,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Carleton. Dépêches reçues. Beverley Robinson nommé au conseil, en remplacement de Willard, décédé. Ses remarques (de Carleton) sur le projet de loi concernant le mariage seront prises en considération aussitôt que l'opinion de l'évêque de la Nouvelle-Ecosse sera reçue. Il n'a aucun doute que la proclamation permettant l'importation de certains articles des Etats-Unis a été nécessaire par la rareté des provisions dans la province. 13

30 octobre,
Halifax.

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 140.)
Observations par l'évêque de la Nouvelle-Ecosse sur le projet de loi pour régler les mariages dans le Nouveau-Brunswick. Chaque article en est examiné séparément, et il joint une ébauche d'un projet de loi qu'il propose au lieu de celui qui a été soumis. "B. T., N. B.", vol. 1, p. 187

20 octobre,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Carleton. Par le décès de Hope, la charge de lieutenant-gouverneur de Québec se trouve vacante, et le roi a retardé de la remplir attendant que lui, Carleton, ait fait connaître son désir à ce sujet; quoiqu'il en soit, les raisons qui le retiennent au Nouveau-Brunswick continuent d'exister. "Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 17

20 octobre,
Frédéricton.

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 141.)
Carleton au secrétaire d'Etat (Grenville). A tiré pour £1,000 sur le crédit pour la construction de deux nouvelles églises. "Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 41

9 novembre,
Frédéricton.

Le même au même. Il recommande le rév. John Agnew pour remplir la vacance créée dans le conseil par le décès de James Putnan. Il n'a pas rempli la vacance survenue sur le banc par son décès, attendant de savoir si l'allocation aux juges sera continuée, ce qu'il recommande. 45

9 novembre,
Frédéricton.

(Incluse est un double de la lettre à Sydney, du 10 juin.)
Carleton au secrétaire d'Etat (Grenville). Le circuit que fait l'importation du brai, du goudron et de la térébenthine en a tellement élevé les prix que ça équivaut à une prohibition, ce qui en a produit un commerce illicite. Il recommande qu'une importation directe soit permise de ces articles, comme dans le cas des Indes Occidentales, comprenant les Bahamas et les Bermudes. "Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 109

14 novembre,
Frédéricton.

Le même au même. Il inclut un mémoire de William Pagan sur le cas de son frère Thomas Pagan, arrêté dans le Massachusetts, et retenu, il imagine, pour violation de la loi des nations. 53

14 novembre,
Frédéricton.

Inclus. Le mémoire. Thomas Pagan aurait été arrêté sur l'accusation d'avoir capturé le brigantin *Thomas*, du Massachusetts, au moyen d'un vaisseau corsaire dont il était en partie propriétaire, bien que la cause fut pendante devant une cour de juridiction compétente. 57

21 novembre,
Halifax.

Carleton au secrétaire d'Etat (Grenville). Il envoie un triplicata de la lettre à Sydney. 65

Incluse. Copie de la lettre du 4 septembre 1788; on la trouvera à sa date.

L'évêque de la Nouvelle-Ecosse à l'évêque de Londres (extrait). Il transmet ses observations sur le projet de loi proposé concernant le mariage au Nouveau-Brunswick. "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 195

21 novembre,
Saint-Jean.

(Pour les observations, voir 20 octobre.)
James Glenie à Finucane. Reçu procuration, et envoyé lettre à Carleton, qui dit qu'il a déjà envoyé dépêches concernant l'île du Sucre. Il apprend qu'elle a été divisée en lots de dix acres, dans l'intention d'en enlever tout le bois de service, et que le juge en chef, son gendre Robinson et le juge Allen possèdent quelques-uns de ces lots; le gouverneur

1789.

devra recevoir sa part. Essayer d'obtenir sa propriété par des procédures judiciaires serait de sa part (Finucane) le comble de la folie, avec le gouverneur et une majorité du banc contre lui. La province aurait le double de sa population si le gouvernement n'eût pas été opposé à son établissement. A moins que le gouverneur ne soit rappelé, et Ludlow et Allen destitués, la province sera bientôt ruinée. Il (Glenie) a été élu à la Chambre d'assemblée sans l'avoir sollicité, et bien que le gouvernement par une pitoyable cabale pratiquée pendant des mois au moyen de toute espèce de stratagème, le mensonge et la duperie, ait essayé de l'en empêcher. "Ils sont terriblement alarmés, parce qu'ils pensent que la majorité de la chambre va me suivre, et que leurs vilénies vont non seulement être recherchées, mais qu'elles vont être exposées au grand jour."

"Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 707

20 décembre,
Frédéricton.
1790.
1er janvier.
Gouldsbor'gh.

Sproule à Carleton. Document inclus dans la lettre au secrétaire d'Etat en date du 19 mars 1790, laquelle voir.

Glenie à Finucane. Il répète la déclaration qu'il a faite dans sa lettre du 30 novembre, que le gouverneur et les juges devront avoir chacun une part de l'île du Sucre (*Sugar Island*), bien qu'ils ne peuvent y avoir aucun droit possible. Il s'étonne que le secrétaire d'Etat permette que ses injonctions touchant cette affaire soient transgressées par un gouverneur tout à fait impropre à sa charge. "S'il le ministre l'eût connu comme je le connais, il eût considéré comme une insulte la recommandation de le nommer lieutenant-gouverneur (de quelque part que soit venue la recommandation)." Le reste de la lettre est une critique défavorable de tous les fonctionnaires, en termes très énergiques. Le juge en chef est ainsi décrit:—"Ludlow, l'ignorant, le pédant juge en chef", que l'on dit avoir influencé "Tommy Carleton", (le lieutenant-gouverneur) à recommander comme successeur du juge Putnam "le jeune Beverley Robinson, un homme que la nature a marqué du sceau de la stupidité", et qui n'avait pas même reçu une éducation d'enfant d'école. "C'est autant qu'il peut faire que d'écrire son propre nom." Son frère Jack, qui a marié la fille de Ludlow, et qu'il y a trois ans ne pouvait ni lire ni écrire, est destiné comme successeur du "vieux Beverley". Billop, recommandé à succéder à Willard dans le conseil est représenté comme "un ignorant, rustre et grossier Hollandais," etc., etc.

"Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 711

15 février,
Rue Somerset

Andrew Finucane au secrétaire d'Etat. Il se plaint de la manière dont il a été traité à la cour Suprême du Nouveau-Brunswick relativement à sa réclamation comme héritier de son frère de certains terrains dans cette province. Il dit qu'il a été expulsé de ces terrains par une populace tumultueuse qui l'aurait avec violence et menaces de mort forcé de déguerpir. S'étant adressé au gouverneur, il lui a été conseillé de s'adresser aux autorités judiciaires ordinaires, ce qu'il a fait en instituant une action en expulsion, mais la poursuite a été renvoyée parce qu'on leur refuse de faire entendre la preuve nécessaire. Ce déni de justice a causé un grand malaise dans l'esprit du peuple, et vu la prévention des juges on lui a conseillé de s'adresser au bureau du Trésor, ce qu'il a fait et il a prouvé sa cause. C'est sur la décision de ce bureau que Sa Seigneurie (le secrétaire d'Etat) a basé sa lettre du 12 février 1789 à Carleton, qu'il a remise, et qui a été produite en cour devant des juges, qui ont approuvé cet outrage, et qui sont en possession de partie de ces terrains. Telle est sa malheureuse position, après avoir servi comme secrétaire militaire de chaque général qui a eu le commandement dans la Nouvelle-Ecosse, et comme commissaire des vivres pour les prisonniers, qu'il se trouve maintenant sans toucher une demi-solde, ce qui a toujours été accordé à tout autre commissaire qui a servi en Amérique; il sollicite de l'emploi.

1790.
10 mars,
Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Grenville). Il envoie copies des lois, un écrit séparé contenant ses observations, le procès-verbal du Conseil et le journal de la Chambre. 113
Incluses. Les observations sur les actes. 117
Procès-verbal du Conseil législatif. 123
Journal de la Chambre. 139
- 19 mars,
Frédéricton. Le même aux lords du commerce (Cottrell). Lettre semblable à celle adressée au secrétaire d'Etat. En outre des documents inclus dans cette lettre, les actes sont inclus dans la présente, qui n'ont pas été inclus dans la lettre du 10, bien qu'ils y soient mentionnés. "B. T., N. B.", vol. 1, pp. 199, etc. 139
Le même au secrétaire d'Etat (Grenville). Quand la Chambre a été convoquée pour la première fois en 1785, le droit de vote avait été donné à tous ceux qui avaient été résidents depuis trois mois, suivant que les circonstances d'alors le requéraient. Un projet de loi pour régulariser le droit de franchise a été passé avec une disposition suspensive. Il est anxieux d'avoir une décision, vu que chaque élection en souffre. "Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 85 89
- 19 mars,
Frédéricton. Le même au même. Transmet lettre de Sproule relativement à la désapprobation des dépenses imprévues pour arpentage et à la suspension de son salaire; il recommande son cas. 89
Inclus. Sproule à Carleton, 20 décembre 1789. Il relate l'arrangement fait lorsqu'il a été nommé arpenteur général, les dépenses additionnelles qu'il a dû faire, le coût modique de l'arpentage, etc. "Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 93 93
- 19 mars,
Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Grenville). Envoie les rapports des officiers de marine du nombre de vaisseaux entrés et sortis à Saint-Jean, du 5 janvier au 5 juillet 1789. 723
Sproule à Nepean. Il fait voir les inconvénients qu'il éprouve de la suspension de son salaire, demande sa protection (de Nepean), et il renvoie à sa lettre du 15 octobre 1787, dans laquelle il établit une comparaison claire entre sa position et celle de l'arpenteur général de la Nouvelle-Ecosse. 715
- 22 mars,
Frédéricton. Mémoire de Andrew Finucane. Il se plaint des embarras que lui causent les juges du Nouveau-Brunswick dans sa poursuite pour le recouvrement de l'île du Sucre (*Sugar Island*), de laquelle il a hérité par la mort de son frère, et il demande protection. 715
(Un duplicata non daté se trouve à la p. 719.)
Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Carleton. Dépêches reçues et placées devant le roi. 73
- 23 mars,
Lo (Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 143.)
Le roi l'approuve de ne pas remplir la vacance survenue sur le banc par le décès de Putnam, jusqu'à ce qu'il en ait reçu l'ordre; le même traitement devra être continué aux juges assesseurs; John Sanders devra remplir la vacance. "Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 77 77
- 8 avril,
Whitehall. (Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 143.)
Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Carleton. Le mémoire de Pagan, concernant l'arrestation de son frère, a été transmis au duc de Leeds, secrétaire des affaires étrangères. "Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 81 81
- 8 avril,
Whitehall. (Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 144.)
Carleton au secrétaire d'Etat (Grenville). Il est sensible à l'acte de condescendance du roi concernant la charge de lieutenant-gouverneur de Québec, et il répète sa déclaration qu'il acquiesce parfaitement au désir de Sa Majesté qu'il devrait rester au Nouveau-Brunswick. "Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 167 167

1790.
12 avril, Frédéricton. Carleton au bureau de poste (Todd). Document inclus dans la lettre du 30 octobre à Nepean, laquelle voir.
13 avril, Whitehall. S. Bernard à Carleton. Dépêche n° 6 a été regue. "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 144
- 13 avril, Whitehall. Le même au même. McDonough, consul à la Baie Massachusetts, n'a pas encore fait voile pour Boston; avant qu'il parte, le duc de Leeds lui donnera des instructions relativement au mémoire de Pagan. 145
- 29 mai, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Grenville). Il recommande George Leonard au lieu du rév. John Agnew, pour remplir la vacance survenue dans le conseil par le décès de Putnam. "Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 179
- 31 mai, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Carleton. La lettre de change tirée pour £1,000 pour la construction de deux églises a été payée. Incluse est la lettre de Lewis, qui explique pourquoi ces deux lettres ont été protestées; il ne sera pas demandé d'allocation au parlement pour couvrir les frais de protêt. "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 145
- 1er juin, Whitehall. Le même au même. Le roi a fait placer la somme de £1,000 dans les prévisions budgétaires pour l'établissement d'un collège dans la Nouvelle-Ecosse, et il a autorisé l'établissement d'une chaire dans les deux universités anglaises pour compléter l'éducation des jeunes gens dans les colonies qui se destinent au sacerdoce; une charte royale sera accordée au collège. Il désire avoir un état du nombre des ministres de l'Eglise d'Angleterre dans les provinces; combien en faudrait-il, le nombre de lieux d'éducation, etc., de manière à pouvoir préparer un projet propre à mettre à effet les intentions du roi. "Col. Col., N. B.", vol. 2, p. 101
(Copie au "Col. Off., N. B.", datée du 3.)
- 5 juin, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Carleton. La suggestion d'étendre à Québec, à la Nouvelle-Ecosse et au Nouveau Brunswick le permis d'importer du brai, du goudron, etc., des Etats-Unis, a été soumise au comité du conseil. "Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 171
Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 151.)
- 5 juin, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Carleton. Le projet de loi pour régler les élections a été soumis au conseil. "Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 175
(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 152.)
- 25 juin, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Grenville). Il inclut lettre au bureau du Trésor, et une liste de demi-solde sur les allocations aux loyalistes et aux troupes licenciées. "Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 193
Inclus. Lettre à Steele (bureau du Trésor) de la même date. 197
Compte de demi-solde. 201
Compte des dépenses supplémentaires du Nouveau-Brunswick depuis le 25 décembre 1789 jusqu'au 25 juin 1790, vérifié par le conseil à cette dernière date. 743
- 3 juillet, Frédéricton. Nepean à Carleton. Envoie prévisions budgétaires pour 1790-91. "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 153
- 6 juillet, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Grenville). Envoie une copie de la proclamation qui continue pendant six mois le permis d'importer des provisions des Etats-Unis. Cette mesure aurait pu ne pas être nécessaire n'eussent été les ravages causés par la mouche hessoise. "Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 211
- Inclus.* Proclamation. 215
- 4 août, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Carleton. Leonard est nommé membre du conseil. 183
(Copie au Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 154.)
- 5 août, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Carleton. Sproule paraît avoir droit à quelque réparation; en conséquence, il recommandera qu'il lui soit accordé ses dépenses supplémentaires jusqu'à la date où il a reçu la lettre qui l'informait que le paiement en serait discontinué. Ne peut pas

1790.

l'engager à s'attendre à une augmentation de salaire, on a continué à lui payer des dépenses supplémentaires qui ont déjà été désavouées. Les services qui sont requis de lui pour le gouvernement auxquels sont attachés un salaire ne peuvent pas absorber toute son attention, et les arpentages pour déterminer les limites de terrains sont payés par des honoraires raisonnables.

"Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 187

(Copie au Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 154.)

19 août,
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'État (Grenville). Transmet les rapports des officiers de marine du nombre de vaisseaux entrés et sortis, à Saint-Jean du 5 juillet 1789 au 5 janvier 1790; à Passamaquoddy du 9 octobre 1788 au 10 octobre 1789, et à Miramichi du 9 juillet au 10 octobre 1789.

"Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 219

20 août,
Frédéricton.

Le même au même. A reçu avis de la gracieuse intention de Sa Majesté pour l'encouragement de la religion et de l'éducation. Des mesures avaient été prises dans le Nouveau-Brunswick pour l'établissement d'une telle institution, et une charte était en voie de préparation à cet effet, mais une lettre de lord Sydney a fait abandonner ce projet. Les terrains du collège sont loués à raison d'un loyer annuel de £100, le tout applicable à l'éducation primaire, le reste des terres du collège étant un désert improductif. Jusqu'à présent il n'y a eu qu'une école de grammaire en opération, mais les syndics espèrent maintenant, avec l'attention bienveillante de Sa Majesté, pouvoir élargir leur projet d'instruction, et compléter l'établissement d'une éducation solide et libérale. Il y a actuellement six ministres du culte de l'Eglise d'Angleterre qui reçoivent des salaires de la Société pour la Propagation de l'Évangile, en outre de £100 accordés à chacun par une allocation annuelle parlementaire, les terres étant encore improductives. La province a été divisée en huit comtés avec 39 paroisses qui ne requièrent pas toutes cependant la présence d'un ministre résidant pour le présent.

223

20 août,
Frédéricton.

Le même au même. A reçu dépêches, avec des copies du discours de Sa Majesté et des réponses, contenant des instructions additionnelles à Dorchester et une circulaire concernant l'expédition régulière des paquets.

"Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 227

31 août,
Frédéricton.

Le même au même. Il a été fait rapport par erreur que des dépêches manquaient, mais elles ont toutes été reçues. Il accuse réception comme dans la lettre du 20.

231

23 août,
Saint-Jean.

Glenie à Nepean. Il recommande le cas de John Murray qui, dans la nomination des shérifs, a été démis de sa charge de prévôt, sans indemnité.

"A. & W. I.", vol. 568

25 août,
Whitehall.

Le secrétaire d'État (Grenville) à Carleton. Envoie arrêté du conseil désavouant "l'Acte concernant les acquéreurs de successions hypothéquées", et "l'Acte pour régulariser les élections", etc. Il envoie les raisons pour son information personnelle.

"Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 203

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 157.)

26 août,
Whitehall.

Le secrétaire d'État (Grenville) à Carleton. La qualification des électeurs paraît être trop peu élevée, et exiger un titre de propriété qui aurait cette valeur annuelle pourrait paraître trop limiter le droit de vote. Il conseille d'adopter une mesure moyenne dans un nouveau projet de loi.

"Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 207

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 150.)

17 septembre,
Ibsley, près
Ringwood.

Lewis à Nepean. Il explique pourquoi il été obligé de refuser le paiement de la lettre de change tirée par Carleton en faveur de David Anderson et Cie.

"Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 727

Inclus. Lettre d'avis à Lewis de la lettre de change tirée en faveur de David Anderson et Cie.

731

Compte.

733

1790.
30 septembre, Frédéricion. Carleton au secrétaire d'Etat (Grenville), Transmet un mémoire de la part des marchands de Saint-Jean, et attire l'attention sur l'importance du port, qui n'est pas en état de défense. 235
Inclus. Mémoire. 239
(Une copie à laquelle sont ajoutées les signatures portées au mémoire.)
- 1er octobre, Frédéricion. Carleton au secrétaire d'Etat (Grenville). Pagan n'ayant pas reçu de réponse de McDonogh, le consul pour la Baie-Massachusetts, a envoyé un second mémoire qui est inclus. 241
Inclus. Mémoire répétant les allégués de celui qu'il a déjà envoyé, et demandant intervention en faveur de son frère. 245
- 1er octobre, Frédéricion. Carleton à Dorchester. A reçu la lettre de Sa Seigneurie l'informant qu'il a nommé un capitaine et un lieutenant de la milice à Madawaska, et en attendant que la question de la frontière soit réglée, il suggère que la même personne soit commissionnée par lui (Carleton). Il a l'intention de nommer deux magistrats. Les désordres qui se produisent parmi les sauvages sont causés par la vente de spiritueux que leur font les commerçants canadiens, et dont un certain Robicheau serait le principal délinquant. En les tenant après leur chasse dans un état "d'enivrement tumultueux", ils les dépouillent de leurs fourrures, et les laissent un fardeau sur les habitants. Comme les officiers de la milice ne peuvent avoir de juridiction civile, il va nommer deux magistrats, et ceux qu'il a en vue sont Pierre Duperre et Louis Mercure, s'il (Dorchester) approuve son choix. 649
- 9 octobre, Frédéricion. Carleton au secrétaire d'Etat (Grenville). En réponse aux questions de Dorchester sur la division de la province de Québec, il recommande que la baie de Gaspé continue à faire partie de Québec, et que les établissements au sud de la baie des Chaleurs et de Ristigouche continuent à faire partie du Nouveau-Brunswick. Il s'oppose à la disposition qui tend à empêcher les gens de passer d'une juridiction dans une autre, ce qui aurait pour effet d'occasionner un plus grand mal que celui auquel cette disposition tend à remédier. L'augmentation dans la colonisation a été causée par le déplacement de la capitale à Frédéricion. Un certain nombre de familles acadiennes ont reçu une allocation de 16,000 acres de terre, à environ 30 milles en amont des Grandes Chutes, un peu plus bas que l'embouchure de la Madawaska. Cinquante chefs de familles se sont établis sur des fermes de 200 acres chacune; ayant entendu dire qu'elles devaient être placées sous la juridiction de Québec, elles ont envoyé un mémoire pour continuer de faire partie du Nouveau-Brunswick. Il croit que la frontière devrait rester ce qu'elle est à présent, mais si un changement devait avoir lieu, il propose "que la ligne devrait courir de l'extrémité ouest de la baie des Chaleurs par la rivière Ristigouche jusqu'à sa source, et de là par une ligne directe passant au milieu du lac Tamascouata (Témiscouata), à continuer vers l'ouest jusqu'à ce qu'elle atteigne la ligne des hautes terres qui forment la frontière actuelle".
"Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 249
- (Duplicata à la page 659, daté du 1^{er} octobre.)
- 22 octobre, Londres. Brook Watson à Nepean. De la part de Murray, privé de sa charge de prévôt. vol. 568
- 28 octobre, Londres. Mémoire de John Murray, demandant le salaire attaché pour la vie à la charge de prévôt, et dont il a été privé par la nomination des shérifs; différents certificats sont adjoints. Vol. 568
(Il y a une seconde copie.)
- 30 octobre, Frédéricion. Carleton à Nepean. Le retard à recevoir dépêches provient qu'elles ont d'abord été envoyées à New-York et de là à Halifax. A écrit au bureau de poste pour que les dépêches soient directement envoyées de New-York à Saint-Jean, mais a découvert que les dernières dépêches

1790.

avaient été envoyées sous enveloppe au gouverneur de la Nouvelle-Ecosse; attire l'attention à cela. "Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 257

Inclus. Lettre de Todd (bureau de poste), 12 avril, demandant que les dépêches qui lui seront adressées lui soient expédiées de New-York à Saint-Jean. 261

30 octobre,
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'Etat (Grenville). La lettre à Sproule, relative à l'interruption de l'allocation qui devait originairement lui être accordée, a été reçue le 3 octobre 1785, et il espère conséquemment qu'il recevra cette allocation depuis cette date. 265

20 décembre,
Londres.

Murray à Nepean. Relate les circonstances de sa nomination au poste de prévôt, son désappointement de ce qu'un règlement subséquent pour le montant du salaire ait été fait par le lieutenant-gouverneur et le conseil, sa nomination comme shérif, au lieu de lui procurer la subsistance, né lui a été qu'un lourd fardeau, de telle sorte qu'il a dû quitter le Nouveau-Brunswick pour éviter la prison. Il s'adresse à lui (Nepean) comme étant son seul ami. Dans son mémoire il demande le salaire de prévôt, vu qu'étant rendu tout à fait invalide par ses blessures, il est incapable de remplir aucun emploi qui requiert quelque effort de sa personne.

1791.
3 janvier,
Londres.

Le même au même. Relativement à la suggestion que le seul emploi qui pourrait lui être accordé serait celui de prévôt dans la nouvelle province, et il explique que cet emploi est le dernier auquel il puisse penser, vu qu'il est incapable d'aucun effort de sa personne. Ce qu'il désire serait le salaire de prévôt du Nouveau-Brunswick à titre de pension. 747

13 janvier,
Londres.

Le même au même. S'il lui était impossible d'obtenir le salaire de prévôt, il demande la nomination d'officier d'appel dans le Nouveau-Brunswick, à laquelle charge personne n'a encore été nommé.

"A. & W. I.", vol. 568

15 mars,
Frédéricton.

Carleton à Dorchester. Vu la demande réitérée de la part des colons acadiens à Madawaska, il a nommé à la commission de la paix un anglais établi parmi eux. "Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 653

29 avril,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Carleton. Ses remerciements pour renseignements sur l'état des écoles et du clergé dans le Nouveau-Brunswick. Lorsque les arrangements concernant Québec auront été complétés, la considération de ces sujets, en ce qui concerne l'Amérique Britannique, sera reprise et un plan définitif formé. Il représentera au Trésor ses raisons (de Carleton) pour recommander le paiement de l'allocation promise à Sproule jusqu'au 3 octobre 1789. (La date portée dans la lettre de Carleton du 30 octobre 1790 est 1785.) Le second mémoire de Pagan est envoyé au secrétaire pour l'étranger. 269

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 159.)

25 mai,
Garlick Hill.

Brook Watson à Nepean. Il désire que la question de la traite tirée par Carleton et protestée par Lévis soit réglée.

"Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 751

10 juin,
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'Etat (Grenville). Transmet copies d'actes, avec observations. 277

Inclus. Observations. 281

Procès-verbal du Conseil législatif. 291

Journal de l'Assemblée. 321

10 juin,
Frédéricton.

Carleton à Cottrell. Il envoie pour les lords du commerce copies des actes passés dans la cinquième session, notes de ses observations sur ces actes, procès-verbal du Conseil, et journal de l'Assemblée.

"B. T., N. B.", vol. 1, p. 415

(Pour les documents inclus, voir la lettre immédiatement précédente.)

13 juin,
Frédéricton.

Carleton au secrétaire (Grenville). Transmet les rapports des officiers de marine du nombre de vaisseaux entrés et sortis, à Saint-Jean, du 5 juillet 1790 au 5 janvier 1791. "Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 423

1791.

15 juillet,
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'Etat (Grenville). Transmet les noms des conseillers au 24 juin. 327

Inclus. Les noms. 441

15 juillet,
Frédéricton.

Le même au même. La situation du pays exige que le permis de continuer à importer du grain et des provisions soit continué, et il a été induit à y ajouter le bois de service. L'érection de scieries avec l'attente que l'on pourrait rapidement pourvoir aux besoins des habitants et exporter le bois aux Indes Occidentales a été un désappointement, la plus grande partie du pays n'étant pas établie et le bois dans le voisinage des moulins étant vite épuisé, le coût de faire venir le bois à distance est trop élevé, et plusieurs ont abandonné leurs entreprises, qui ne pourront être reprises que lorsque le pays sera plus peuplé. La réserve du bois à mâts a aussi produit un mauvais effet, les inspecteurs adjoints saisissant tout le pin coupé sans permis, ce qui leur rapporte un honoraire considérable. Il suggère d'abandonner ces restrictions sur la propriété privée, qui tendent à décourager la culture et la colonisation, considérant surtout que les réserves des terres boisées de pin sont suffisantes. Le bois expédié de la province aux Indes Occidentales a presque tout été pris des Etats d'Amérique, et par suite des droits élevés chargés sur les vaisseaux anglais dans les ports américains, il en est résulté un commerce illicite tant pour ce commerce que pour l'approvisionnement des habitants. 445

6 août,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Carleton. Transmet un mémoire de Peters, un noir, se plaignant que lui et ses associés n'ont pas reçu les terres qui leur avaient été promises; il sera fait une enquête sur les circonstances, et si les promesses n'ont pas été remplies, il donnera des instructions immédiates pour que ces terres leur soient octroyées. On a dernièrement formé un projet d'établissement sur la rivière Sierra Leone, et Peters croit que cet endroit lui fournira ainsi qu'à ses gens un asile mieux approprié à leur constitution que la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick; il a exprimé le désir que lui et d'autres y soient transférés. Bien que ce déplacement doive se faire aux dépens du pays, Sa Majesté désire que ce vœu leur soit accordé, et il devra soumettre ce projet aux noirs pour s'assurer combien il y en a qui désirent aller s'établir sur la Sierra Leone, en leur procurant le passage gratuitement. Aussitôt que cela sera fait, les gens qui désireront partir seront envoyés à Annapolis, ou le gouverneur Parr leur procurera la traversée nécessaire. Le gouvernement ne prend d'autre part en cela que d'accorder une faveur à ceux qui sont mécontents. Il a été proposé de former un corps séparé pour servir aux Indes Occidentales; il prendra des mesures pour arriver à cette fin. 427

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 160.)

13 août,
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'Etat (Grenville). Il envoie un affidavit de John Curry, qui a été juge de paix pendant plusieurs années, et qui est maintenant premier juge de la cour des plaids communs dans le comté de Charlotte, à l'effet que les îles réclamées par le Massachusetts étaient considérées avant la guerre comme appartenant à la Nouvelle-Ecosse. Il envoie aussi lettre de Colin Campbell et de Robert Pagan, deux autres juges, et un extrait des minutes des sessions générales de la paix dans cette contrée. "Il paraîtrait d'après ces documents que l'Etat du Massachusetts continue à affirmer ses prétentions à la propriété de ces îles, à laquelle je crois il n'a jamais prétendu que depuis la fin de la dernière guerre, alors que l'accession de tant de nouveaux colons à la province aurait porté nos voisins à attendre de grands avantages de la possession de sites aussi favorables à un commerce illicite."

"Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 449

Inclus. Les papiers mentionnés dans cette lettre. 453 à 461

octobre,
Frédéricton.

Carleton à Dundas. Le félicite d'avoir été nommé secrétaire d'Etat. 469

1791.

19 octobre,
Whitehall.

S. Bernard à George Aust. Transmet lettre du gouverneur Carleton pour être déposée devant Grenville, concernant une prétention de la part du Massachusetts à l'administration de certaines îles considérées comme appartenant au Nouveau-Brunswick.

"A. & W. I.", vol. 568

Inclus. Carleton à Grenville, 13 août; un duplicata; pour la lettre voir à sa date (13 août).

23 novembre,
Saint-Jean.

Bliss à Nepean. Il a occupé la charge de procureur général du Nouveau-Brunswick depuis sept ans, et durant cette période il a nécessairement dépensé £700 en plus des émoluments de sa charge et de sa profession; il sollicite un emploi plus lucratif. Sa position n'a jamais été aussi confortable et aussi lucrative qu'il avait le droit de s'attendre; il suggère d'être nommé juge dans le Bas-Canada ou la Nouvelle-Ecosse avec un salaire de £500.

"Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 763

13 décembre,
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'Etat (Dundas). A reçu la dépêche ainsi que le mémoire de Peters, avec instructions de s'enquérir de la plainte qu'il contient. Les noirs qui ont fait le service militaire ont reçu des octrois avec leur corps. Peters et les autres qui sont venus ici cherchant un refuge pour fuir la servitude chez leurs maîtres n'avaient droit qu'à un asile et à la liberté dont ils ont joui en commun avec tous les sujets blancs, et on leur a accordé des lots comme nouveaux colons dans la ville de Saint-Jean, où ils sont demeurés tant qu'on leur a accordé des provisions. Comme ils ne pouvaient vivre sur des lots de ville, des fermes leur ont été offertes où ils pussent aller s'établir, et ayant formé trois compagnies, on a mis à leur disposition des terres qu'ils ont choisi eux-mêmes. Ces terres se trouvent convenablement situées par rapport à la ville de Saint-Jean: il n'y en a que cinq d'entre eux qui aient essayé de cultiver ces terres. L'étendue de terrain auquel Peters fait allusion a été demandée par le lieutenant Murray, des anciens *Queen's Rangers*, qui était resté inoccupée. Aucun des noirs dans le Nouveau-Brunswick n'avait délégué Peters, et n'avaient-ils non plus aucune connaissance de sa demande qu'après qu'il la leur eut fait connaître à son retour. La plupart de ces noirs étaient entrés en service dans des familles, et comme les gages sont élevés, ils n'ont aucun motif de se plaindre. Les rapports qu'il a reçus font voir que tous les noirs ont refusé de s'enrôler; 161 ont accepté l'offre d'aller s'établir à Sierra Leone, savoir, 52 hommes, 49 femmes et 60 enfants, à la disposition desquels on a mis une embarcation pour les transporter à Annapolis.

473

Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Carleton. Il devra ce-ser toute autre dépense pour recueillir des nègres dans le Nouveau-Brunswick. S'il en reste quelques-uns, ils recevront des terres quand ils voudront s'établir, ou bien il faudra les induire à s'enrôler pour le service militaire dans les Indes Occidentales.

465

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 165.)

1792.
15 janvier,
Whitehall.

Carleton au secrétaire d'Etat (Dundas). Transmet les noms des membres du conseil jusqu'au 24 décembre.

481

Inclus. Les noms.

485

2 mars,
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'Etat (Dundas.) Dans la lettre du 13 décembre, le nombre de noirs libres qui avaient accepté l'offre d'aller à Sierra Leone était porté à 161; c'était le nombre parti du district de Saint-Jean, mais le nombre total expédié à Digby et à Annapolis de Saint-Jean était de 222. Cette expédition a été accomplie avec le moins de dépense possible, le montant de la traite tirée pour cet objet n'étant que de £89 16. 6d.

"Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 489

Inclus. Etat des dépenses pour le transport des nègres libres. 49324 mars,
Frédéricton.

Glenie à Nepean. Envoie ses observations sur le Nouveau-Brunswick tel que promis. Il décrit la chute de la rivière Saint-Jean dans la baie de Fundy, ainsi que la rivière jusqu'à Frédéricton, qui a été chois

1792.

comme capitale de la manière la moins judicieuse; en amont de cet endroit il n'y a que rapides, battures et forts courants. Il explique comment se forment les battures qui entravent la navigation, de telle sorte qu'avant peu les bateaux à rames seront incapables de remonter la rivière en amont de Frédéricton, ce qui fait voir que ce choix comme capitale est très impropre. A cet endroit, incapable d'être défendu, on y érige actuellement une caserne qui a déjà coûté £4,000, et qui coûtera £5,000 avant d'être terminée. On a érigé deux autres forts en remontant la rivière; le coût du transport seul des provisions nécessaires pour trois compagnies dans ces forts a été de £2,000; on répétera la même farce l'été prochain si on ne l'empêche, et ces deux postes se trouvent en dedans des limites des Etats-Unis, déterminées par traité; un état de choses qui fait bien voir la capacité militaire et politique qui a été déployée. La seule raison apportée pour la construction de ces forts a été l'encouragement à donner à la colonisation de la partie supérieure de la rivière, car ni ingénieur ni aucune autorité militaire n'ont été consultés à cet égard. Si on connaissait l'historique des colons à cet endroit, l'esprit en serait rempli d'horreur. Il fait voir l'inutilité de deux régiments qu'on y entretient, qui ne sont pas nécessaires en temps de paix, et qui ne seraient d'aucun service en temps de guerre, tant qu'ils seront massés à Frédéricton, montant la garde sur la ferme du gouvernement. 767

30 mars,
Hnymarket.

Murray au même. Envoie mémoire, demandant que son salaire comme prévôt lui soit payé depuis la date de son *mandamus*, à continuer sa vie durant. 787

Inclus. Mémoire. 789

Sa nomination originale signée "Sydney". 795

2 juin,
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'Etat (Dundas). Transmet lois, observations, procès-verbal du Conseil, journal de l'Assemblée, et collection imprimée d'actes jusqu'au temps présent. 505

Inclus. Observations. 509

Procès-verbal du Conseil législatif. 515

Journal de l'Assemblée. 537

Une lettre semblable a été envoyée à Cottrell, de la même date, avec les mêmes documents inclus, les actes passés durant la session étant cependant aussi inclus. "B. T., N. S.", vol. 1, p. 419

Les actes. 431, 505

2 juin,
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'Etat (Dundas). Transmet les rapports des officiers de marine pour Saint-Jean, du 5 janvier au 5 juillet 1791.

"Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 613

2 juin,
Frédéricton.

Le même au même. Renvoie à lettre de Grenville du 2 juin (1^{er} juin dans une série et 3 juin dans une autre), concernant les allocations pour un collège dans la Nouvelle-Ecosse. Il attire l'attention sur les efforts faits pour promouvoir une plus haute éducation dans le Nouveau-Brunswick, et il espère "qu'un séminaire d'enseignement public, pour lequel on est à faire des préparatifs depuis si longtemps dans cette province, sera, également avec le collège dans la Nouvelle-Ecosse, encouragé par le parlement, et honoré de la gracieuse protection de Sa Majesté. 617

7 juin,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Carleton. Ses rapports sur la condition des nègres libres et sur le mémoire de Peters sont satisfaisants, mais il espère que sa lettre (de Dundas) du 15 janvier va faire cesser toute autre dépense pour le déplacement des nègres; il a conseillé le paiement de la traite tirée pour faire face à cette dépense, mais elle aurait dû être tirée sur le Trésor, et accompagnée de pièces justificatives. Il accepte que son assentiment à l'importation de bois de service a dû être dicté par nécessité publique. On n'a pas l'intention d'abdiquer le droit de Sa Majesté au pin blanc propre aux mâts pour la marine. 497

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 167.)

1792.

- 20 juin,
Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Carleton. Conformément à la recommandation de Dorchester, des terres seront concédées aux loyalistes désireux de revenir au Nouveau-Brunswick. Il accordera donc aux personnes spécifiées telles allocations auxquelles elles paraîtront avoir droits. Ces allocations seront payées à Londres sur réception d'un certificat que telles personnes seront embarquées, ou sur son certificat (de Carleton) qu'elles sont établies. Parker, contrôleur des douanes, devra succéder à Robinson dans le conseil au cas où le percepteur n'accepterait pas. Winant Williams sera mis sur le même pied que les personnes spécifiées dans la liste incluse. "Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 401
- 7 août,
Frédéricton. (Copie au Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 169.) Carleton au secrétaire d'Etat (Dundas). A reçu circulaire et une proclamation qu'il a publiée. "Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 621
- 7 août,
Frédéricton. Le même au m. me. A reçu circulaire avec une copie imprimée des règlements à observer sur les fortifications, etc. Autres dépêches reçues auxquelles il portera attention. Il n'y a pas eu d'autres dépenses de faites pour le déplacement des nègres, et aucun d'eux n'a exprimé le désir de se déplacer depuis ses premières lettres sur ce sujet. 625
- 7 août,
Frédéricton. Le même au même. Décès de Beverley Robinson; recommande que John Saunders lui succède. 629
- Inclus.* Les noms des conseillers au 24 juin. 633
Une lettre semblable à Cottrell de la même date. "B. T., N. B.", vol. 1, p. 615
- 3 septembre,
Saint-Jean. Bliss à Nepean. Envoie copie de lettre qu'il lui avait écrite, alors que son absence (de Nepean) l'aura sans doute empêchée d'être prise en considérations.) "Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 759
- 6 septembre,
Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Dundas) au président du conseil. Voir document inclus dans l'arrêté du conseil du 3 octobre.
- 18 septembre,
Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Dundas). Transmet copie de lettres au lieutenant-gouverneur Clarke concernant la frontière entre Québec et le Nouveau-Brunswick, avec observations. Il espère dans l'intérêt des établissements formés sous la juridiction du Nouveau-Brunswick que la ligne proposée par le comité du conseil de Québec dans le rapport de lord Dorchester ne sera pas adoptée. Il adhère à l'opinion exprimée dans sa lettre au secrétaire d'Etat du 1^{er} octobre 1790. "Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 641
- Inclus.* Copie de la lettre à Clarke de la même date. 645
- 22 septembre,
Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Dundas). A reçu instructions relativement aux avances à faire à certains loyalistes, ce à quoi il prêtera l'attention voulue. Est informé de la nomination de Parker, contrôleur des douanes, à un siège dans le conseil, laissé vacant par le décès de Robinson, au cas où le percepteur n'accepterait pas. A recommandé Saunders, un des juges, qui est le mieux qualifié pour la position. Il s'élève contre l'inconvenance de certaines personnes qui sollicitent des recommandations sans égard au gouverneur, dont la position doit être hors de tout reproche de la part de factions, etc., ce qui ne manquerait d'arriver si l'on pensait que les fonctions les plus importantes peuvent s'obtenir sans s'en rapporter au gouverneur. Il n'impute aucuns tels motifs au percepteur non plus qu'à Parker, mais il y a des personnes dans la province qui ont plus de droit à quelque distinction qu'aucun de ces deux messieurs. 665
- 14 octobre,
Frédéricton. Sproule à Nepean. A été désappointé dans son attente de l'allocation additionnelle promise, et ayant fait des arrangements dans cette espérance, il va se trouver dans une bien plus mauvaise position si le montant n'est pas payé. 767
- 19 octobre,
Frédéricton. Carleton à Cottrell. Recommande la nomination de Christopher Billop au conseil, en remplacement de Gilfred Studholme, décédé; les services de Billop dans la dernière guerre. "B. T., N. B.", vol. 1, p. 619

1792

27 octobre,
Québec.

Clarke à Carleton sur le départ des troupes du Nouveau-Brunswick. (Voir document inclus dans la lettre de Carleton au secrétaire d'Etat, 20 novembre.)

29 octobre.
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'Etat (Dundas). Transmet mémoire du comté de Westmoreland relatif à la demande de la Chambre d'assemblée de la Nouvelle-Ecosse pour un changement de frontière entre cette province et le Nouveau-Brunswick. Il est certain qu'aucune telle mesure ne sera adoptée sans consulter le gouvernement, mais il croit de son devoir de l'informer (Dundas) du désir de ceux qui sont immédiatement concernés en la matière, et de faire rapport que d'après sa connaissance personnelle il ne résulterait aucun avantage public du changement proposé.

"Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 687

Inclus. Mémoire contre un changement de frontière entre la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick. 691

2 novembre.
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'Etat (Dundas). Il récapitule la correspondance concernant les dépenses additionnelles de Sproule, et qu'elles devaient lui être payées jusqu'au 30 octobre 1785, alors qu'il a reçu avis de la cessation de son allocation; l'agent de Sproule fait rapport que paiement n'a pas été fait; il recommande le cas favorablement. 695

8 novembre,
Whitehall.

Grenville (vu l'absence de Dundas) à Carleton. Lorsque le roi s'occupera de l'éducation en général, l'école de grammaire du Nouveau-Brunswick recevra sa part de considération. Le bénéfice des fondations à Oxford et Cambridge s'étendra à toutes les provinces de l'Amérique Britannique du Nord. En attendant, il transmettra la charte proposée de constitution en corparation d'un séminaire public à être fondé, avec un rapport sur l'état de l'école de grammaire, le nombre des élèves et la liste des livres de lecture en usage. Relativement à la nomination de Saunders à la succession de Bayerley Robinson, il le renvoie à la lettre du secrétaire Dundas du 20 juin. 637

(Copie au "Col. Off.", vol. 1, p. 171.)

20 novembre,
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'Etat (Dundas). Il a reçu la lettre du major général Clarke, ordonnant le transport des troupes du Nouveau-Brunswick à la Nouvelle-Ecosse. Il relate les arrangements faits antérieurement pour la protection des loyalistes, et pour les assister, par lesquels les établissements ont été étendus jusqu'à cinquante milles plus haut que Frédéricton, mais par le retrait du second régiment le progrès de l'établissement inférieur a été entravé par l'insolence des sauvages, et la communication avec Québec menacée. Un seul régiment n'ayant pu prévenir ces inconvénients, le 6^e régiment a été envoyé en 1790 sur demande à cet effet; avec cette augmentation de troupes, il a été capable de tenir les postes à Saint-Jean et à Cumberland, et d'en établir d'autres Grand-Falls et à Presqu'Île, aussi bien que de tenir un corps respectable à Frédéricton: il a fait voir l'importance de ce poste; par cette suite de postes, la communication avec le Canada est facile et sûre, et les établissements protégés. Si les troupes étaient retirées, il y aurait dislocation de tout le système, préparé délibérément et à grand frais. De plus, ce n'est que par le Nouveau-Brunswick qu'une attaque hostile peut être opérée contre la Nouvelle-Ecosse, de sorte qu'il est important de maintenir une bonne proportion des troupes. Il ne voit pas de raisons pour un renfort à la Nouvelle-Ecosse. "Col. Cor., C. B.", vol. 3, p. 5

Inclus. Lettre de Alured Clarke à Carleton, 27 octobre. Partie des troupes du Nouveau-Brunswick peuvent être expédiées à la Nouvelle-Ecosse. 9

Carleton à Clarke, 20 novembre. Indique les inconvénients qui surgiront du déplacement des troupes du Nouveau-Brunswick. 13

10 décembre,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Carleton. Regrette de voir la dispute avec Québec relativement à la juridiction, dans le cas de A. et W.

1792.

Robichaud et F. Albert. Les circonstances sont graves, vu que Jacques Cir (ailleurs Cyr), lieutenant dans la milice, a été arrêté, conduit au Grand-Sault, et forcé de donner un billet promissoire à Albert pour £10 13s.—montant des dépenses prétendues avoir été encourues.—La rigueur de ce procédé vis-à-vis une personne dont les fonctions ne sont qu'administratives est extrêmement répréhensible. L'arrestation a été faite par Costin, un juge de paix pour le comté de Madawaska et York, qui avait aussi nommé deux officiers de milice élus par le peuple, véritable empiètement sur la prérogative royale. Des officiers de milice avaient été nommés par Dorchester pour Madawaska, ce qui rend inexcusable la conduite de Costin. Les dépêches (de Carleton) reçues depuis ne rendent nécessaire aucun changement, dans la première partie de cette dépêche relative à l'arrestation de Cyr ou à l'élection des officiers de milice. Aucun acte du parlement n'est nécessaire pour changer les frontières entre Québec et le Nouveau-Brunswick, l'acte de 1774 ne les ayant établi que durant le bon plaisir du roi. C'est par un arrêté du conseil et non par un acte que l'on a divisé Québec en Haut et Bas-Canada. Quant à la recommandation à un siège dans le conseil, on donne généralement suite à une telle demande, mais on ne peut en faire une règle invariable sans faire disparaître le contrôle. Dans le cas actuel Saunders a été nommé. "Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 669

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 173.)

10 décembre,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Carleton. Billop devant succéder

16 décembre,
Halifax.

Gilfred Studholme au conseil; ses services. "Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 683

1793.
2 janvier,

Wentworth au même. Inclus dans la lettre de Carleton au secrétaire

d'Etat le 12 janvier 1793, laquelle voir.
Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Carleton. Ordre d'envoyer l'un des régiments de la Nouvelle-Ecosse aux îles sous le Vent; on devra transférer un régiment du Nouveau-Brunswick à la Nouvelle-Ecosse.

"Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 1

(Copie au "Col. Off., N. B." vol. 1, p. 179.)

10 janvier,
Frédéricton.

Carleton à Wentworth. Incluse dans la lettre de Carleton au secrétaire d'Etat le 12 janvier, laquelle voir.

12 janvier,
Frédéricton.

Le même au secrétaire d'Etat (Dundas). Transmet copie de la correspondance échangée entre lui-même et Wentworth relativement à l'adresse présentée par l'Assemblée de la Nouvelle-Ecosse touchant la frontière entre cette province et le Nouveau-Brunswick.

"Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 29

Inclus. Wentworth à Carleton, 16 décembre 1792. Envoie copie de l'adresse de l'Assemblée de la Nouvelle-Ecosse touchant la frontière; a transmis l'adresse au secrétaire d'Etat. 33

Carleton à Wentworth, 10 janvier 1793. A reçu copie de l'adresse de l'Assemblée. Les raisons alléguées se basant sur un malentendu, la seule mesure bénéficiaire aux deux provinces est de ne pas changer la frontière. 37

7 février,
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'Etat (Dundas). Comme il peut être obligé d'émettre des traites à escompte pour la subsistance et les dépenses imprévues des deux régiments, demande qu'on lui envoie £6,000 en espèces. 41

8 février,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Carleton. Il devra lever dans le Nouveau-Brunswick un corps de 600 hommes, dont il aura le commandement sans solde; les officiers n'auront pas droit à demi-solde, attendu que les services de tels corps seront limités au Nouveau-Brunswick. S'il ne peut pas lever 600 hommes, il ne devra nommer qu'un nombre d'officiers en rapport avec le nombre d'hommes, tels officiers devant être choisis parmi ceux qui sont à demi-solde. La solde et la subsistance seront les mêmes que celles accordées aux troupes régulières; il devra tirer sur le

1793.

Trésor pour la dépense et il recevra des ordres pour fournir les armes, etc. Quand on aura aboli la restriction dans l'octroi des terres, on mettra à l'étude les services de ceux du corps qui n'ont pas eu d'octroi. Il faudra envoyer un régiment du Nouveau-Brunswick aux Barbades, même si c'était le dernier de la province. Il faudra être économe dans le prélevement des fonds, la subsistance, etc. 17

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 179.)

9 février,
Whitehall.

King à Carleton. Envoie copie d'une note, par laquelle il appert qu'on a ordonné d'expédier une certaine quantité d'armes aux troupes levées dans le Nouveau-Brunswick.

"Col. Off., vol. 1, p. 183

Incluse. Note du comité de l'artillerie que les armes ordonnées ne sont pas en nombre suffisant dans l'arsenal du Nouveau-Brunswick et qu'une certaine quantité en sera envoyée de Halifax. 185

15 février,
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'Etat (Dundas). Transmet la liste des conseillers à la date du 24 décembre. "Col. Cor., N. B.", vol. 3, p. 49

Incluse. Liste. 51

27 février,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Carleton. Le major Barclay, nommé lieutenant-colonel du corps levé dans le Nouveau-Brunswick, réside dans la Nouvelle-Ecosse, et Robinson, mis à la tête des corps de la Nouvelle-Ecosse, est établi dans le Nouveau-Brunswick; ce dernier devra être mis à la tête des corps de cette province. 25

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 186.)

9 mars,
Londres.

D. Lyman au secrétaire d'Etat (Hawkesbury). Transmet des observations sur la province du Nouveau-Brunswick et demande une entrevue.

"B. T., N. B.", vol. 1, p. 623

Inclus. Observations. Il parle des moyens dont il s'est servi pour connaître les ressources du Nouveau-Brunswick; ses ressources de pin blanc pour mâts; la valeur des pêcheries; c'est un pays de terres excellentes pour les pâturages, et propice à la culture du blé. La salubrité de son climat; les avantages que retirerait la Grande-Bretagne de l'augmentation de sa population, et des efforts qu'on devrait faire dans ce but. Le tort causé par la grande réserve de terre, laquelle devrait être arrêtée, vu que d'autres mesures préservant les bois de mâts sont plus efficaces. La restriction dans l'octroi de terres est aussi une entrave à la colonisation. Mesures suggérées pour l'augmentation de la population. 627

(Voir aussi "Col. Cor.", vol. 2, p. 771.)

9 mars,
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'Etat (Dundas). Transmet copie de la réponse à la lettre de Grenville en date du 8 novembre, écrite pendant l'absence de Dundas. "Col. Cor., N. B.", vol. 3, p. 55

9 mars,
Frédéricton.

Le même à Grenville. Transmet le projet de la charte constituant un collège au Nouveau-Brunswick en corporation. L'état de la population ne requiert pas immédiatement la création d'un tel établissement, et les habitants, à quelques exceptions près, ne peuvent pourvoir aux dépenses de l'éducation à distance, mais bon nombre d'entre eux jouissent d'une éducation supérieure et désirent la même chose pour leurs enfants. Ce leur serait une consolation de voir ce projet d'institution favorisé; ce serait en même temps un monument de la bonté de Sa Majesté, et une preuve que sous ce rapport on n'a pas donné de préférence à la province aînée, la Nouvelle-Ecosse. Le nombre des écoliers est de 17, sans compter les enfants âgés de moins de neuf ans; envoie une liste des livres en usage. Les syndics ont acheté un lot et une maison, suffisants pour les fins d'un collège durant un certain nombre d'années. Si l'on accomplissait cette œuvre de bienfaisance, comme on l'a fait pour la Nouvelle-Ecosse, on prélèvera des fonds, lesquels joints à l'allocation de l'Assemblée, permettront de payer des salaires qui mettront les syndics en position de faire

1793.

venir de l'une des universités anglaises un principal et un ou plusieurs professeurs. 59

(Suit un duplicata.)

Incluses. La charte proposée. 71

Une liste des livres scolaires. 95

11 mars,
Londres.

Binney à King. Explique la raison de son mémoire à Dundas et sollicite l'appui de son influence afin qu'on ordonne le paiement d'un certain montant qui le relèvera de sa présente détresse. 539

11 mars,
Whitehall.

King à Binney. Aucune partie d'un subside parlementaire ne peut être employée pour une fin quelconque autre que celle pour laquelle il a été accordé, de sorte qu'on ne peut payer le montant demandé. 543

16 mars,
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'Etat (Dundas). La nomination de Leonard a eu pour effet de prévenir la transgression du traité par les citoyens des Etats-Unis dans la Nouvelle-Ecosse, en autant qu'il s'agit des pêcheries; mais ce commerce illégal se continue dans le Nouveau-Brunswick, attendu que les pouvoirs de Leonard sont limités à la Nouvelle-Ecosse; il recommande que ses pouvoirs s'étendent au Nouveau-Brunswick. 99

27 mars,
Frédéricton.

Le même au même. Explique les causes des plaintes formulées sur la conduite de Costin, le magistrat de Madawaska, laquelle était irrégulière, sans toutefois dépendre de motifs déréglés ou intéressés. Il traite de l'excitation locale causée par l'essai de mettre en force les procédures judiciaires prises à Québec. D'après ce qu'il a appris cette province a donné une indemnité à Cyr; si ce dernier avait poursuivi Costin dans le Nouveau-Brunswick le jugement, sans doute, aurait été en faveur de Cyr, mais il doute que Costin eut été capable d'offrir aucune compensation. Il espère que l'affaire se terminera là. C'est par erreur que l'on a dit que Costin avait fait élire des officiers de milice, car c'est lui (Carleton) qui a nommé ces officiers. Les Acadiens de Madawaska ont montré une prédilection prononcée pour le gouvernement Britannique.

"Col. Cor., N. B.", vol. 3, p. 103

27 mars,
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'Etat (Dundas). Remercie de l'attention portée à sa recommandation de Parker pour un siège au conseil. Désapprouve l'interprétation donnée à ses remarques relativement à l'appui que l'on doit donner aux gouverneurs. 107

29 mars,
Frédéricton.

Le même au même. On l'a informé que par suite des procédures prises en France, le roi a jugé nécessaire de prendre une position défensive et a demandé qu'on lui fasse parvenir un rapport sur l'état de la province. A part les troupes de Sa Majesté, maintenant réduites à un bataillon, la force à l'intérieur de la province se compose de corps dispersés sur des territoires étendus qui, réunis, formeraient une armée de trois mille hommes presque tous dénués d'armes, ayant été forcés de vendre celles qu'ils auraient apportées avec eux. Quand il y a eu menace d'interruption de relations avec l'Espagne, il s'est adressé à lord Dorchester pour avoir des armes, mais un changement survenu en a fait disparaître la nécessité, de sorte que la milice est restée sans armes et par conséquent sans discipline. Toute attaque aurait probablement le caractère de pillage soit à Saint-André ou à Saint-Jean. De petites batteries en barbette seraient suffisantes pour défendre ces points du côté de terre; l'efficacité d'une force navale. 111

30 mars,
Londres.

"Pour être porté à la connaissance de M. Nepean. Quelques observations par James Glenie, relatives aux régiments que l'on a ordonné dernièrement de lever dans le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse pour la défense territoriale." Raisons qui militent contre la levée de telles forces dans ces provinces. 547

26 avril,
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'Etat (Dundas). Les instructions pour lever un corps dans le Nouveau-Brunswick doivent être observées ainsi que de l'économie, mais les fonds destinés au recrutement ne doivent pas être

1793.

moindres que ce qu'on alloue en Angleterre, le pays n'ayant qu'une faible population et le peuple ayant réussi à surmonter les premières difficultés. 119

— avril,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat à Carleton. La nomination de Billop, successeur de Studholme, est approuvée. 45

3 juin,
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'Etat (Dundas). Envoie copie d'une demande de lettres de marque par George Youngusband et Charles Thomas, marchands de Saint-Jean. Bien que n'ayant pas reçu l'autorité ordinaire il a accordé une commission dont il envoie copie. Il espère recevoir des instructions aux fins de remettre les récompenses aux deux personnes susnommées pour la capture opérée par eux. 127

Inclus. Proclamation à l'effet que des lettres de marque seront délivrées par suite de la déclaration de guerre avec la France. 131

Commission à George Youngusband et Charles Thomas, accordant des lettres de marque pour le *Sally*.

6 juin,
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'Etat (Dundas). Envoie copie des actes passés à la dernière session, avec remarques. Divergences d'opinion entre le Conseil et l'Assemblée, sur un vote d'argent. 139

Inclus. Observation, procès-verbaux, journaux, etc. 143 et suivantes
Une lettre semblable à Cottrell portant même date, contenant copies des mêmes annexes et actes. "B. T., N. S.", vol. 1, p. 647

6 juin,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Carleton. Ses mesures pour prévenir le commerce illicite des sujets américains doivent être soumises au comité du conseil. Les explications qu'il donne sur les choses de Madawa-ka sont satisfaisantes. Il ne doute pas que la levée d'un corps de 600 hommes, avec les dispositions que lui et la législature prendront, placeront le Nouveau-Brunswick dans un état de défense satisfaisant.

"Col. Cor., N. B.", vol. 3, p. 115

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 187.)

12 juin,
Saint-Jean.

Carleton au secrétaire d'Etat (Dundas). Envoie le rapport de l'embarquement des troupes pour les Barbades, parties d'Halifax sous convoi.

"Col. Cor. N. B.", vol. 3, p. 265)

12 juin,
Londres.

Glenie au même. Il s'oppose à la construction de forts et à la levée d'un corps provincial. 551

8 juillet,
Frédéricton.

Carleton au même. Deux cents hommes sont enrôlés sur les listes du régiment du Nouveau-Brunswick; il s'attend à en voir doubler le nombre avant la fin de l'année. Il a nommé des officiers pour le service du recrutement; il recommande la nomination d'un capitaine pour chaque compagnie. Un bien petit nombre d'enseignes à demi-solde ont exprimé le désir de retourner au service; il a, par conséquent, nommé Robert Hazen à ce poste. 269

30 juillet,
Saint-André.

Pagan à Carleton. Incluse dans la lettre de Carleton au secrétaire d'Etat du 10 août, laquelle voir.

9 août,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Carleton. Par suite de la difficulté qu'il a de lever des hommes, on l'autorise à dépasser, bien que le moins possible, le montant de la somme de recrutement fixée dans une dépêche antérieure. 123

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 189.)

10 août,
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'Etat (Dundas). Envoie un extrait de la lettre écrite par Pagan de Saint-André. Quelques sincères que puissent être les Etats-Unis dans leur déclaration de neutralité, leur gouvernement ne semble pas avoir l'énergie suffisante pour empêcher la préparation d'expéditions de pillage, qui pourraient justement être considérées comme le prélude d'hostilités ouvertes et inévitables.

"Col. Cor., N. B.", vol. 3, p. 281

Inclus. Extrait de la lettre de Pagan, datée du 30 juillet. Relate l'arrivée de vaisseaux français à la baie Shesapeake et l'armement de

1793.

batiments en course à Boston, en dépit de l'opposition opiniâtre des principaux citoyens. 285

4 septembre,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Carleton. Il a envoyé à l'amirauté copie de sa lettre; il l'approuve d'avoir accordé des lettres de marque. Les exigences du service ne demandaient pas la nomination d'un si grand nombre d'officiers dans les corps nouveaux; si on lève moins de six compagnies, un certain nombre de ces officiers ne trouveront pas à être employés; la nomination de Hazen peut continuer, mais il est entendu qu'il n'a pas droit à la demi-solde. L'acte concernant les élections envoyé au Conseil Privé; à son retour, on devra l'informer du résultat. Les actes sont tous envoyés d'une manière irrégulière; comment ils doivent être authentiqués. 273

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 190.)

3 octobre,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Carleton. Pense que ses craintes seront dissipées; le régiment et la milice du Nouveau-Brunswick devraient être suffisants au cas d'une attaque de pillards.

"Col. Cor., N. B.", vol. 3, p. 289

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 192, où l'on trouvera la date fixée.)

15 octobre,
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'Etat (Dundas). Vu le délai dans l'arrivée des habillements du régiment du Nouveau-Brunswick, il a commandé un matériel suffisant pour mettre les hommes actuellement enrôlés en état de résister à l'hiver. Il a payé trois guinées comme prime de recrutement, vu qu'il était inutile d'offrir les deux guinées mentionnées dans la lettre d'instructions.

"Col. Cor., N. B.", vol. 3, p. 293

23 octobre,
Frédéricton.

Le même au même. Il est heureux de voir qu'on approuve l'octroi qu'il a fait d'une commission (pour une lettre de marque). Explique qu'en nommant un si grand nombre d'officiers il avait pour but de hâter le recrutement des soldats. S'il doit en réduire le nombre, il attend des instructions à cet effet. Il fera sceller les actes séparément, comme il en a reçu avis.

30 octobre,
Frédéricton.

Le même au même. Rappelle la promesse de son avancement dans sa profession, répétée à plusieurs reprises. Demande qu'on rappelle à la mémoire du roi la promesse qu'il a faite. 305

16 novembre,
Londres.

Lyman à King. Il avait envoyé les propositions relatives au recrutement de nouvelles troupes au Nouveau-Brunswick; demande une entrevue avec le secrétaire d'Etat.

"Col. Cor., N. B.", vol. 3, p. 555

26 décembre,
Frédéricton.

E. Winslow au col. A. Innes. Remarques sur la dispersion des corps de l'armée provinciale et sur la nécessité de les rassembler. Il représente qu'il a déjà agi comme officier d'appel à demi-solde, et sollicite l'influence d'Innes pour être nommé à ce poste. (La lettre entre dans des détails minutieux quant à ses services personnels). 559

1794.
1er janvier,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Carleton. A transmis à la Trésorerie un extrait de la lettre relative à l'habillement des troupes du Nouveau-Brunswick. Par suite de la difficulté qu'il y a d'enrôler des soldats, tous les officiers, à l'exception de ceux de trois compagnies, seront mis à la retraite, et pourront être mis à la tête de nouvelles compagnies à mesure qu'on en formera. 301

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 193.)

1er janvier,
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'Etat (Dundas). Envoie la liste des conseillers à la date du 24 décembre.

"Col. Cor., N. B.", vol. 3, p. 309

Incluse. Liste. 313

3 février,
Frédéricton.

Le même au même. Par suite de la nécessité où il s'est trouvé d'acheter les matériaux nécessaires à l'habillement du régiment du Nouveau-Brunswick, les habillements envoyés par Davidson et reçus vers la fin de novembre seront suffisants pour le reste de l'année courante et pour l'année suivante à partir de juin prochain. L'économie de temps, de dépense

1er mars,

et de risques que l'on aurait effectuée si les habillements avaient été expédiés directement à Saint-Jean, au lieu de se servir de la voie d'Halifax. 317

1er mars,
Nouveau-Brunswick.
6 mars,
Frédéricton.

A. Botsford à W. Knox. Accompagnant une lettre de Knox, portant la date du 11 juin. (*Voir document*).

Carleton au secrétaire d'Etat (Dundas). Envoie les rapports de l'officier de marine de Saint-Jean depuis le 5 juillet 1792 jusqu'au 5 janvier 1794. 321

6 mars,
Frédéricton.

Le même au même. Transmet feuille de situation du régiment du Nouveau-Brunswick à la date du 24 février.

Incluse. Feuille de situation du régiment.

6 mars,
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'Etat (Dundas). La dépense encourue pour l'alimentation des recrues dans le cas où on ne peut se servir, à cette fin, des magasins du roi. Précautions prises en vue de réduire les dépenses et de vérifier les comptes, attendu que l'on ne peut toujours obtenir de pièces justificatives. 333

6 mars,
Frédéricton.

Le même au même. Prorogation de l'Assemblée; envoie une liste des actes et des copies de son discours et des discours en réponse. Explique la mention faite dans ces derniers de la construction de travaux dans le havre de Saint-Jean en vue d'une défense contre la piraterie exercée par la basse classe de la population des Etats voisins; la construction de ces travaux n'a rien coûté au gouvernement. 337

Inclus. Discours et réponses. 341 à 349

(Ce sont des extraits des procès-verbaux du Conseil et du journal de l'Assemblée).

7 mai,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Carleton. A envoyé au bureau du Trésor un extrait de sa lettre relativement à l'habillement. Les rapports de régiment doivent être envoyés tous les mois. Ne doute pas que l'on prendra le soin voulu pour vérifier la dépense du service de recrutement; quand on ne pourra se procurer les pièces justificatives. Approuve l'Acte de la milice, mais, attendu que cet acte devrait être permanent, désire qu'il propose au Conseil et à l'Assemblée d'en rappeler la dernière clause. Exprime la satisfaction qu'éprouve le roi au sujet du zèle qu'à montré la population en pourvoyant à la défense du havre de Saint-Jean; on est sur le point d'y envoyer une escadre pour le protéger. 357

(Copie au Col. Off., N. B., vol. 1, p. 194).

11 juin,
Soho Square.

Knox au secrétaire d'Etat (Dundas). Transmet copie d'une lettre de l'orateur de l'Assemblée du Nouveau-Brunswick et demande une entrevue au sujet de l'absence de défenses dans la province, dans le cas d'une rupture entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

"Col. Cor., N. B.", vol. 3, p. 563

Inclus. A. Botsford, orateur, à W. Knox, 1^{er} mars. Fait rapport qu'il (Knox) a été nommé agent de la province et que l'on a choisi un comité de correspondance.

"Col. Cor., N. B.", vol. 3, p. 567

14 juin,
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'Etat (Dundas). A jusqu'ici évité d'encourir de dépense au sujet des sauvages; le danger actuel qu'ils ne soient entraînés par des tribus qui se trouvent dans la partie ouest du Massachusetts à se joindre à l'ennemi. L'occasion favorable qui se présente de se les concilier en leur accordant leur demande d'avoir Ciquard pour leur missionnaire; la bonne opinion qu'il s'est formée du caractère de Ciquard, auquel il a promis £50 par année s'il est nommé; la nécessité d'agir immédiatement. Si le salaire était porté à £100, il serait bien mérité. 365

Incluse. Lettre à lord Dorchester, 28 mai, recommandant Ciquard, qui a agi comme missionnaire parmi les sauvages dans les environs de la province et se rend à Québec pour obtenir l'approbation de l'évêque aux fins d'établir la mission dans le Nouveau-Brunswick. 369

1794.
20 juin, Frédéricton. Effectif du régiment du Nouveau-Brunswick. 361
- 2 juillet, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Dundas). Est bien aise de l'approbation donnée à l'Acte de la milice; envoie des copies des autres actes et procès-verbaux du conseil. 377
Inclus. Procès-verbaux du Conseil. 413
Actes de l'Assemblée générale. 381
- 2 juillet, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Dundas). Remercie de l'honneur de l'approbation que le roi a accordée; les habitants de Saint-Jean en seront flattés; exprime des remerciements en leur nom et au sien propre. 435
- 4 juillet, Frédéricton. Le même au même. Alarme causée aux habitants du haut territoire de la Saint-Jean par suite de l'arrivée d'étrangers sur une ferme près de Maductic, à environ 40 milles au-dessus de Frédéricton, lesquels ont planté une borne marquant, d'après eux, ce qu'ils prétendent être la frontière entre le Nouveau-Brunswick et les Etats-Unis; ne sait pas si cet acte est autorisé par l'autorité publique ou est seulement le fait d'individus aventuriers. Cette démarcation enlèverait quelques-unes des meilleures terres entre les mains de nombreux colons, et intercepterait la communication avec le Canada en passant par la province. Suggère, pour enlever le doute, qu'il soit réglé avec les Etats-Unis que le Nouveau-Brunswick sera borné par la Scudiac, ou Sainte-Croix, depuis son embouchure jusqu'à la source de sa branche ouest, et de là, dans une direction nord-ouest jusqu'à la frontière sud du Canada. Par cet arrangement les Etats-Unis n'abandonneraient rien autre chose qu'une zone déserte qu'ils n'ont jamais essayé de coloniser. 439
- 12 juillet, Soho Square. W. Knox à King. Transmet une requête de la part de la Société de la Propagation de l'Évangile, afin de la soumettre au duc de Portland. "A. & W. I.", vol. 568
- La requête (accompagnant la dépêche) demande 500 acres de terre dans le Nouveau-Brunswick.
- 12 juillet, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'état (Dundas). Transmet copie d'une lettre à la Trésorerie, et les états mensuels du régiment du Nouveau-Brunswick. "Col. Cor., N. B.", vol. 3, p. 443
- Inclus.* Même date. Carleton à la Trésorerie (Steele). Fait rapport que dans un cas pressant, il a acheté des accoutrements pour le régiment du Nouveau-Brunswick. Bien que des accoutrements soient ensuite arrivés avec les habillements, l'achat ne sera pas inutile, vu que l'on pourra s'en servir pour des détachements choisis de la milice. Demande des tambours et des fifres. 447
- Répartition du régiment du Nouveau-Brunswick. 451
- 8 août, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. Il n'appert pas qu'il y ait une trop forte proportion d'officiers du régiment du Nouveau-Brunswick au quartier général, mais le nombre de recrues n'est pas en proportion avec le nombre des officiers chargés de ce service. On devrait discontinuer les services des officiers de la 6^{me} compagnie jusqu'à ce que la 5^{me} soit formée ou sur le point d'être complétée. On a fait une demande pour un missionnaire catholique romain à la Nouvelle-Ecosse, mais il a été décidé de recommander à l'évêque catholique romain de Québec d'y pourvoir; la même décision s'applique au Nouveau-Brunswick, et l'on a écrit à Dorchester à ce sujet. Si l'on ne peut obtenir cette rémunération, il sera loisible de payer les £50 par année à titre d'agent des sauvages ou à titre analogue. "Col. Cor., N. B.", vol. 3, p. 373
- (Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 197.)
- 1er septembre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Dundas). Envoie un rapport mensuel au sujet du régiment du Nouveau-Brunswick, en date du 1^{er} août. 459
- Inclus.* Le rapport. 463

- 1794.
- 1er octobre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. L'on devra prendre des mesures contre tout empiétement fait sur la ligne frontière telle qu'établie par le traité. 455
(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 199.)
- 29 octobre, Frédéricion. Carleton au secrétaire d'Etat (Dundas). Envoie copie manuscrite des journaux de l'Assemblée. "Col. Cor., N. B.", vol. 3, p. 465
Inclus. Journal de l'Assemblée. 471
- 15 décembre, Frédéricion. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). A reçu l'ordre de licencier les officiers de la 6^{me} compagnie du régiment du Nouveau-Brunswick. Pour récompenser les mérites du capitaine de cette compagnie, les services qu'il a rendus et les dépenses qu'il a encourues pendant le recrutement, il l'a maintenu dans sa position en attendant le bon plaisir du roi. "Col. Cor., N. B.", vol. 4, p. 1
- 19 décembre, Frédéricion. Le même au même. A répondu à la lettre qui traite du régiment du Nouveau-Brunswick. Ses efforts pour concilier les sauvages. Les services rendus par Ciquard en détruisant l'effet malveillant produit sur les sauvages par des Américains mal disposés. Ne pouvait-on pas lui payer, au Nouveau-Brunswick, le salaire qu'on lui accorde comme agent des sauvages et l'inclure parmi les dépenses imprévues militaires. 5
- 1795.
- 7 janvier, Frédéricion. Le même au même. Envoie le rapport mensuel au sujet du régiment du Nouveau-Brunswick en date du 1^{er} décembre. 13
Inclus. Le rapport. 17
- 7 janvier, Frédéricion. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet la liste des conseillers à la date du 24 décembre. 19
Inclus. Liste. 23
- 15 janvier, Frédéricion. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Les arpenteurs du Massachusetts sont encore occupés à déterminer la ligne frontière, à travers la Saint-Jean, un peu en amont de la Madawaska, et qui ne touche pas aux terres colonisées, mais qui intercepte la communication avec le Canada à travers la province; c'est une question à décider entre les deux pays. L'arpenteur général a terminé une carte dont il lui enverra copie à la première occasion; la seule dépense en a été de £50 pour le salaire d'un dessinateur et pour le paiement duquel il tirera sur la Trésorerie. 3
- 3 février, Frédéricion. Journal du Conseil législatif jusqu'au 5 mars. "Col. Cor., N. B.", vol. 2, p. 59
- 12 mars, Frédéricion. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). La session s'est terminée le 5; copies des actes, etc., seront transmises sans délai. Envoie copie de son message à l'Assemblée quant aux moyens à prendre pour défrayer le prix d'achat d'un morceau de terrain pour une batterie à Saint-Jean et les dépenses nécessitées par la défense de Saint-André; envoie aussi rapport de la conférence entre le Conseil et l'Assemblée sur ce sujet. Dans sa réponse à l'Assemblée, dont les membres avaient une opinion contraire, il leur avait fait observé que c'était leur devoir de pourvoir à la défense. Il attire de nouveau l'attention sur l'acte se rapportant aux élections, qui se trouve réservé. "Col. Cor., N. B.", vol. 4, p. 31
Inclus. Le message du 16 février à l'Assemblée sur les moyens à prendre pour la défense. 35
Réponse de l'Assemblée, 25 février, que bien que les membres soient prêts à prêter leur concours personnel, le devoir de pourvoir aux travaux de défense est incompatible avec leur position en tant qu'Assemblée. 39
Réponse, 27 février, du gouverneur. 43
- (La dépêche, et les deux réponses sont dans le journal de l'Assemblée aux dates spécifiées.)

1795.

Rapport de la conférence entre le Conseil et l'Assemblée se rapportant à un bill de la dernière session pour l'approbation et la disposition des fonds publics.

"Col. Cor., N. B.", vol. 4, p. 17

(La substance de cette conférence est contenue dans les procès-verbaux du Conseil et dans le journal de l'Assemblée, mais non de la même rédaction que le document qui précède.)

Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie les rapports mensuels du régiment du Nouveau-Brunswick en date du 1^{er} janvier et du 1^{er} février.

55

Inclus. Les rapports.

59, 61

Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. Pour encourager ses efforts pour le recrutement, l'officier mentionné doit être nommé capitaine-lieutenant; quand il sera mis à la tête d'une compagnie ce poste lui sera discontinué. La rémunération temporaire de Ciquard, agent des sauvages, sera portée au compte des dépenses contingentes. L'on s'occupera de la question des frontières aux termes du traité dernièrement passé avec les Etats de l'Amérique.

27

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 200.)

Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Le peu de succès du recrutement l'induit à porter à cinq guinées la prime d'engagement; il pense que c'est le prix payé à la Nouvelle-Ecosse.

"Col. Cor., N. B., vol. 4, p. 63

Daniel Lyman à King. Envoie copie d'un bill d'une tendance dangereuse, présenté à l'Assemblée par James Glenie, qui par intrigue et moyens indus a réussi à le faire passer à l'Assemblée, mais qui fut rejeté par le Conseil. Description du bill, qui pratiquement tend à déclarer l'indépendance remarques sur ce bill, sur ceux qui l'appuient et ses opposants, etc.

265

Inclus. Les noms des membres de l'Assemblée qui ont voté pour ce bill.

273

Les noms de ceux qui votèrent contre.

277

(Ces papiers donnent la description de l'occupation, du caractère, etc., de chaque membre.)

Copie du bill contenant les clauses retranchées par l'Assemblée.

281

Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie le rapport mensuel du régiment du Nouveau-Brunswick en date du 1^{er} mars.

73

Inclus. Le rapport.

77

King à Carleton. Envoie les prévisions budgétaires pour 1795-6.

"Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 202

Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie le rapport mensuel du régiment du Nouveau-Brunswick en date du 1^{er} avril.

79

Inclus. Le rapport.

83

Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie copies manuscrites des actes, avec procès-verbaux du Conseil. Copies imprimées des actes et du journal de l'Assemblée seront envoyées au premier moment opportun.

85

Inclus. Les procès-verbaux du Conseil.

89

Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. Approuve ses messages à l'Assemblée et le rejet du bill des subsides, par le Conseil. Les charges modérées des dépenses recommandées par le gouverneur, auxquelles on n'aurait pas dû faire d'objection, prouve que dans la décision prise par l'Assemblée on avait exercé sur les membres une influence de telle nature qu'eux mêmes seront bientôt prêts à rejeter. Attire l'attention sur le droit de l'Assemblée au sujet d'actes relatif à l'argent et aux abus qui peuvent en résulter. Espère que les membres de l'Assemblée ne continueront pas à recevoir de rémunération de la part

1795.

- de leurs mandataires; Les mauvais effets de ce système. Ne désapprouve pas l'augmentation de la prime de recrutement à cinq guinées. 67
(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 203.)
- 4 juin, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. Envoie l'ordre en conseil confirmant l'Acte concernant les élections. "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 207
- 17 juin, Frédéricion. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie le rapport mensuel du régiment du Nouveau-Brunswick en date du 1^{er} mai. "Col. Cor., N. B.", vol. 4, p. 117
- Inclus.* Le rapport. "Col. Cor., N. B.", vol. 4, p. 121.
- 20 juin, Frédéricion. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie copie de la lettre adressée au secrétaire de la guerre à propos de la vacance occasionnée par la mort du rév. M. Cooke, qui était chapelain de la garnison. 123
- Inclus.* A la même date au secrétaire de la guerre. Recommande le rév. M. John Wetherall comme successeur au rév. Samuel Cooke, chapelain de la garnison. 127.
- 2 juillet, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. Reçu les rapports du régiment; le progrès qui se fait petit à petit dans le recrutement du régiment du Nouveau-Brunswick. "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 208
- 3 août, Whitehall. Le même au même. Reçu dépêches. 209
- 7 septembre, Frédéricion. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie une carte montrant la voie de communication entre Halifax et Québec et copie de la lettre à la Trésorerie disant qu'il a tiré le montant de £50 pour le dessinateur. "Col. Cor., N. B.", vol. 4, p. 131
- Inclus.* A la même date, à la Trésorerie (Steele). 135
- 10 septembre, Frédéricion. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Le remercie de l'attention donnée à ses dépêches. Sur reçu de la confirmation de l'Acte concernant les élections, il a émané des brevets pour une nouvelle élection. Recommande de nouveau que Billop soit nommé conseiller comme successeur de Studholme. 139
- 10 septembre, Frédéricion. Le même au même. Conformément à l'arrêté du conseil, il a permis au major général Spry d'en appeler de la décision prise au sujet des terres. Envoie six documents se rapportant à l'affaire et demande qu'on les examine. 143
- 10 septembre, Frédéricion. Le même au même. Transmet les rapports mensuels du régiment du Nouveau-Brunswick datés le 1^{er} juillet et le 1^{er} août. Le peu d'espoir de se procurer des recrues dans le Nouveau-Brunswick; l'objection qu'il a à envoyer des agents à Terre-Neuve. A éprouvé de la crainte au commencement, mais a rencontré de l'encouragement durant les premiers quinze mois; craint maintenant que l'ont ait enrôlé tous les habitants que l'on pouvait. 147
- 7 octobre, Frédéricion. *Inclus.* Rapports. 151, 153
Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). En conséquence de la capture de plusieurs vaisseaux par un corsaire dans la baie Passamaquoddy et de la crainte d'une attaque sur St. André, il a requis les services du brick armé *Union* pour la défense de la côte. 155
- 19 octobre, Frédéricion. Le même au même. Envoie copie imprimée des actes et le journal de l'assemblée. 159
- Inclus.* Journal de l'Assemblée. 163
- 19 octobre, Frédéricion. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). A envoyé la carte, accompagnée de duplicata des lettres par le navire *Earl of Mansfield* 257
- 12 novembre, Frédéricion. Le même au même. Transmet le rapport mensuel (jusqu'au 1^{er} octobre) du régiment du Nouveau-Brunswick. "Col. Cor., N. B.", vol. 5, p. 5
Inclus. Rapport. 9, 11
(Ce sont deux rapports, l'un jusqu'au 1^{er} septembre et l'autre jusqu'au 1^{er} octobre.) u'au

1795.

16 novembre,
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet le rapport du procureur et solliciteur général relatif à l'appel du major général Spry. 13

1er décembre,
Frédéricton.

Rapport sur l'habillement. Contenu dans la lettre de Carleton du 23 novembre 1798, laquelle voir; voir aussi la lettre de Carleton, sous pli du 21 décembre.

2 décembre,
Saint-Jean.

Bartlet, agent au Nouveau-Brunswick, à Spry. Contenu dans la lettre de Spry du 17 mars 1800, laquelle voir.

21 décembre,
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie rapport de l'habillement distribué au régiment du Nouveau-Brunswick; économie effectuée. Demande que les approvisionnements pour l'année suivante soient expédiés de bonne heure. "Col. Cor., N. B.", vol. 5, p. 51

Inclus. Rapport. 55

Liste des actes passés à la session de 1795.

I. Acte pour le recouvrement plus aisé et plus prompt des petites dettes. "B. T., N. B.", vol. 2, p. 1

II. Acte pour fixer les termes des cours inférieures des Plaids Communs et pour augmenter leur juridiction pour la décision sommaire dans certaines causes. "B. T., N. B.", vol. 2, p. 19

III. Acte concernant les limites des comtés et pour leur subdivision en villes ou paroisses. 29

IV. Acte pour protéger les bords de la rivière Saint-Jean en face de la paroisse de Lincoln, dans le comté de Sunbury. 35

V. Acte aux fins de prolonger plusieurs lois maintenant expirantes. 41

VI. Acte aux fins de maintenir des amarques dans la baie Passamaquoddy et de construire une cale dans le havre de Saint-André. 47

VII. Acte pour continuer un acte aux fins de prélever un revenu. 53

1796.
7 janvier,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. La nomination de Billop au conseil est approuvée. A transmis aux officiers en loi les papiers concernant l'appel de Spry du jugement de la cour de chancellerie du Nouveau-Brunswick; il devra transmettre toute information subséquente qu'il pourra obtenir. Approuve, comme mesure temporaire, l'emploi du brick armé qu'il a nolisé. Carte pas encore reçue. "Col. Cor., N. B.", vol. 5, p. 1

(Copie au Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 209.)

16 janvier,
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet les rapports mensuels du régiment du Nouveau-Brunswick. Le capitaine Clowes ayant été remis à sa demi-solde, le capitaine-lieutenant Campbell lui succède. "Col. Cor., N. B.", vol. 5, p. 59

Inclus. Rapport, 1^{er} décembre 1795. 63Rapport, 1^{er} janvier 1796. 6516 janvier,
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet les noms des membres du conseil à la date du 24 décembre. 67

Inclus. Noms. 7122 janvier,
Québec.

Ordre général relatif à l'habillement des régiments provinciaux. Contenu dans la lettre de Carleton du 23 novembre 1798, laquelle voir.

23 janvier,
Frédéricton.Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). A nolisé le brick armé *Union* pour la défense de la côte afin de prévenir les attaques des fibustiers; le terme du premier engagement de deux mois s'est prolongé pendant un autre mois, et on lui a demandé de prolonger ce terme, mais l'amiral Murray a écrit qu'il enverra un navire au printemps de si bonne heure que cela pourra se faire sans danger; en conséquence l'*Union* a été renvoyé le 14 décembre. La dépense totale a été de £625 17s. 1½d., pour lequel montant il a tiré sur la Trésorerie. Envoie copie de la charte partie avec les comptes et pièces justificatives, ainsi que copie de la lettre à Long. 75*Inclus.* Copie de la charte partie du brigantin *Union*. 79

Comptes et pièces justificatives. 83

1796.

Carleton à Long, 23 janvier. Donne avis qu'il a tiré sur la Trésorerie et qu'il a envoyé comptes et pièces justificatives. 87

23 janvier,
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). A reçu avis qu'il doit donner des lettres de marque contre les navires, etc., des Provinces-Unies de la Hollande. 91

19 février,
Frédéricton.

Le même au même. Recommande le cas de deux membres du clergé, mentionnés dans la lettre de l'évêque de la Nouvelle-Ecosse, dont il envoie un extrait. 95

Inclus. L'Evêque de la Nouvelle-Ecosse à Carleton, 1^{er} décembre 1795 (extrait). Est peiné d'apprendre que Diblee, missionnaire à Woodstock, et Arnold, missionnaire à Sussex Vale, n'ont pas reçu la gratification ordinaire en même temps que les autres missionnaires. Demande que l'on fasse des démarches afin de l'obtenir pour eux. 99

5 mars,
Frédéricton.

Botsford à Knox. Contenu dans la lettre de Knox du 3 mai, (laquelle voir).

7 mars,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. Thomas Barclay nommé commissaire pour le règlement des frontières, en conformité de l'article 5^{me} du traité de Gand; il faudra choisir une personne compétente pour recueillir les témoignages, etc., laquelle recevra £500 par année pendant le temps de son emploi, au lieu et place de toute autre charge; il devra tiré sur le Trésor pour tel salaire et les dépenses incidentes.

"Col. Cor., N. B.", vol. 5, p. 47

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 211.)

7 mars.
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton (confidentielle). Dans le choix d'un agent chargé de déterminer les frontières avec les Etats-Unis, il devra choisir la personne la plus compétente, sans faveur ou partialité; envoie des copies de la correspondance précédente au sujet des frontières. Il faudra munir l'agent de toutes les informations nécessaires. Transmet copie de la clause de l'Acte du Parlement de 1775, définissant la frontière, passé à une époque où telle frontière n'affectait pas l'étendue des territoires de Sa Majesté. Ce qui indique clairement qu'il ne peut être question de la rivière appelée la Magnadavic sur la carte de Sproule, préparée d'après le relevé fait en 1791. La question se réduit seulement à la Chaputnatecook et la Sainte-Croix, qui se réunissent dans une direction nord-ouest, se déversent dans le même chenal et se jettent dans la baie Passamaquoddy sur le côté ouest de Saint-André. On ne trouve pas de renseignement à ce sujet dans les conversations et la correspondance avec les commissaires des Etats-Unis en 1782. En conséquence, l'agent employé devra obtenir des informations complètes et les meilleurs témoignages. Envoie copie de la carte de la Sainte-Croix, de la baie Passamaquoddy et des îles adjacentes, préparée par Morris en 1765, sur l'ordre de Wilnot. (Une copie de cette carte se trouve parmi les papiers relatifs à la Nouvelle-Ecosse.) Envoie en même temps un mémoire des commissaires anglais et français touchant les frontières de la Nouvelle-Ecosse. (L'un des quatre volumes intitulés: Mémoires des commissaires du Roi", etc., publiés en 1755-56.) "Col. Cor., N. B.", vol. 5, p. 17

Inclus. Carleton au secrétaire d'Etat (Sydney), daté le 6 novembre 1785.

Le gouverneur Bowdoin, Massachusetts, à Carleton, 9 septembre 1785.

Carleton à Bowdoin, 18 octobre 1785.

(On peut trouver à sa date la première de ces annexes, qui est une copie de la lettre; les deux autres se trouvent avec la lettre au secrétaire d'Etat, en date du 4 novembre 1785, laquelle voir.)

Extrait d'une lettre du secrétaire d'Etat (Sydney) à Carleton, 19 avril 1786. Voir toute la lettre à cette date.

Copie de la 12^{me} section de l'"Acte pour régulariser le commerce de la province de la Baie de Massachusetts et du New-Hampshire." 43

1796.

12 mars,
Frédéricton.

Journal du Conseil législatif jusqu'à la date à la marge.

"B. T., N. B.", vol. 2, p. 145

12 mars,
Frédéricton.

Actes passés durant la dernière session.

I. Acte à l'effet d'empêcher les actes de prendre effet avant la date à laquelle ils doivent venir en vigueur. 89

II. Acte pour faire revivre et continuer l'acte à l'effet de pourvoir au support et à l'allégement des débiteurs en détention. 93

III. Acte pour faire revivre et continuer l'acte aux fins de protéger la baie et la rivière Saint-Jean en face des paroisses de Maugerville, Sheffield et Waterborough. 97

IV. Un acte aux fins de prévenir les dépenses et le délai non nécessaires dans la procédure en interruption de substitution de propriété, et pour établir un mode facile de faire les mutations de propriétés et de confirmer les propriétés grevées de substitution. 101

V. Acte pour prévenir l'introduction de maladies contagieuses dans la cité de Saint-Jean. 107

VI. Acte pour amender l'acte pour régulariser les pêcheries, quant à ce qui concerne cette partie du comté de Northumberland comprise dans la baie et la rivière Miramichi et ses branches.

VII. Acte concernant les chemins publics, etc., et pour suspendre pendant un temps limité les lois maintenant en force et qui les régissent. 119

18 mars,
Frédéricton.

Carleton à Knox. Transmet, avec recommandation, une requête de la part de Mlle Cooke, la fille d'un estimé membre du clergé de cette province, décédé. "Col. Cor., N. B.", vol. 5, p. 459

Requête, certificats, etc. 463 à 471

23 mars,
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Réunion de l'Assemblée le 9 février; les représentants évitent de faire aucune déclaration spécifique quant à la contribution de la province pour travaux de défense. Discussion avec le Conseil au sujet des subsides. Transmet les procès-verbaux de la conférence tenue entre les deux Chambres. Rejet du bill par le Conseil, de sorte que la province se trouve sans subsides pour le service public. Conséquence pénible qui en résulte pour les officiers, dont les salaires et les gages se trouvent maintenant arriérés de deux ans. Divergence d'opinion entre le Conseil et l'Assemblée au sujet de la tenue des termes de la cour suprême. Histoire des efforts faits pour établir la capitale à Frédéricton; l'heureux effet des mesures prises pour encourager la colonisation; opposition des représentants des comtés de la Baie de Fundy qui désirent avoir la capitale à Saint-Jean. Bill passé en 1791 par l'Assemblée pour que les termes de la cour suprême soient tenus à Saint-Jean et à Frédéricton alternativement, rejeté par le Conseil; de nouveau proposé par l'Assemblée, bien qu'aucun inconvénient ne provienne de ce qu'ils soient tenus continuellement à Frédéricton. Copies incluses des procédures de la conférence du Conseil et de l'Assemblée. 103

(Ces copies sont extraites des procès-verbaux du Conseil et du journal de l'Assemblée (1). Le discours d'ouverture, les adresses, etc., (2). Les conférences sur le bill des subsides.)

28 mars,
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet les rapports mensuels du régiment du Nouveau-Brunswick, en date du 1^{er} février et du 1^{er} mars. 155

Inclus. Le rapport du 1^{er} février. 159Le rapport du 1^{er} mars. 16129 avril,
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Remercie de l'attention portée à ses dépêches, dont il a reçu avis de réception. Espère être renseigné au sujet de l'appel de Spry. 179

1796.

- 3 mai,
Soho Square. Knox à King. Envoie copie d'une lettre de Botsford, l'orateur de la Chambre d'assemblée du Nouveau-Brunswick, sur l'importance et la richesse du territoire contesté entre la province et les Etats-Unis. 447
Inclus. Botsford à Knox, 5 mars. Attire l'attention sur l'adresse de l'Assemblée au sujet de la frontière. (L'adresse est comprise dans le journal de l'Assemblée du 15 février.) Etat détaillé de la richesse du territoire, etc. 451
- 16 mai,
Soho Square. Knox à King. A reçu le rapport sur les divergences d'opinion entre le Conseil et l'Assemblée du Nouveau-Brunswick, lesquelles, dans son opinion, pourront facilement se concilier. Comme il n'y a pas de chambre de commerce à laquelle il puisse référer les documents, demande la permission de s'aboucher avec le duc de Portland, ou qu'on lui indique un moyen d'obtenir une enquête. 475
- 30 mai,
Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Selon les instructions reçues, il a choisi Ward Chipman, solliciteur général, comme celui qui pourrait le mieux préparer les renseignements nécessaires aux commissaires des frontières. N'a reçu aucun des documents mentionnés dans la dépêche datée le 7 mars, excepté le mémoire imprimé concernant les anciennes limites de l'Acadie. 183
- 30 mai,
Frédéricton. Le même au même. Transmet les rapports du régiment du Nouveau-Brunswick datés le 1^{er} avril et le 1^{er} mai. 187
Inclus. Rapport du 1^{er} avril. 191
Rapport du 1^{er} mai. 193
- 6 juin,
Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie copie des actes, procès-verbaux du Conseil et journal de l'Assemblée. 195
Inclus. Procès-verbaux du Conseil législatif. 203
Journal de l'Assemblée. 239
- 9 juin,
Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland). A transmis aux officiers en loi les documents relatifs à l'appel de Spry, et à la Trésorerie les papiers concernant l'habillement du régiment du Nouveau-Brunswick; approuve son économie. On devrait pourvoir aux ressources à accorder aux RR. MM. Diblee et Arnold; ils devraient recevoir de l'aide locale et il est prêt à recommander qu'une somme additionnelle à celle qui leur serait ainsi accordée soit placée dans le budget de l'année prochaine. Quant à la divergence d'opinion entre le Conseil et l'Assemblée, on devrait parfaitement comprendre que le mode constitutionnel au sujet des subsides est que, si l'Assemblée le juge à propos, il est dans la limite de ses attributions de les voter et de les répartir, mais que quand il s'agit de mettre à effet telle répartition et de faire les paiements par elle-même, c'est une transgression illégale des fonctions du gouvernement exécutif. Toutefois, si l'Assemblée en exprime le désir, il n'est rien moins que convenable que l'on admette la pratique de lui soumettre les comptes; ce qui aura pour résultat de lui inspirer de la confiance et de prévenir les abus. L'insertion dans les subsides de points différents et distincts aussi bien que ceux en litige est contraire au système établi de procédure par lequel on permet une discussion libre et l'on prévient les abus. La désapprobation du paiement des membres à cause du mauvais effet de telle mesure. Tout acte imposant des droits de douane sur les marchandises anglaises devrait toujours contenir une clause de réserve. "Col. Cor., N. B.", vol. 5, p. 163
(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 213.)
- 15 juin,
Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Fait remarquer le délai dans la réception des dépêches par suite de ce qu'elles sont envoyées *via* New-York et Halifax, et demande de les envoyer directement à Saint-Jean. "Col. Cor., N. B.", vol. 5, p. 357
- 8 juillet,
Frédéricton. Le même à Murray. Contenue dans la lettre de Carleton au secrétaire d'Etat du 2 juillet, laquelle voir.

1796.

14 juillet,
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet le rapport du régiment du Nouveau-Brunswick daté du 1^{er} juin.

“Col. Cor., N. B.”, vol. 5, p. 365
369

Inclus. Rapport.

22 juillet,
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie copie d'une lettre au vice-amiral Murray, qui avait informé les marchands qui demandaient de la protection que pour le moment il ne pouvait disposer d'aucun bâtiment dans ce but.

371

Inclus. Carleton à Murray, 8 juillet. Le *Bermuda* envoyé pour protéger la baie de Fundy n'y a fait qu'un court séjour; depuis son départ on a fait des captures en face des postes et l'on prépare des entreprises fibustières sur terre, principalement près du poste de frontière de Saint-André, contre lesquelles la force navale est seule praticable.

375

12 août.
Saint-Jean.

Ward Chipman à Carleton. Contenuc dans la lettre de Carleton datée le 20 septembre, laquelle voir.

19 août,
Frédéricton,

Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet copie d'une correspondance avec le duc de Kent et d'une lettre au duc de York.

“Col. Cor., N. B.”, vol. 5, p. 383

Inclus. Le duc de Kent à Carleton, 8 août. Le capitaine Hailes du 38^e et le lieutenant Lambton du 33^e doivent rejoindre immédiatement leurs régiments respectifs. Par suite des vacances qui en résultent dans les postes de major de ville et de maître de caserne, il recommande la nomination du lieutenant Goldsmith, à ces deux postes, comme dans le cas de l'île Saint-Jean.

387

Carleton au duc d'York, 19 août. Accuse réception de la lettre du 8 du courant, dont il a transmis copie au commandant en chef de l'Amérique du Nord, et a aussi écrit au duc d'York.

391

Carleton au duc d'York, 19 août. A reçu par l'intermédiaire du duc de Kent l'ordre donné à Hailes et Lambton de rejoindre leurs régiments, et dans la même lettre le duc annonce qu'il a recommandé le lieutenant Goldsmith comme leur successeur aux postes de major de ville et de maître de caserne. On a considéré ces nominations comme relevant du patronage du lieutenant-gouverneur et c'est sur sa (Carleton) recommandation que les nominations ont été faites. Les services de Hailes et Lambton devraient leur laisser l'option de choisir celle des commissions qu'ils pourraient garder, dès lors qu'ils en avaient abandonné une. Hailes désire se retirer à demi-solde en conservant sa commission de major de ville. On a accordé à Lambton congé d'absence pour lui permettre de solliciter l'appui de Son Altesse Royale (le duc d'York) dans ses intérêts personnels.

“Col. Cor., N. B.”, vol. 5, p. 395

5 septembre.
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie les rapports de l'officier de marine sur les vaisseaux qui sont entrés dans le port de Saint-Jean et qui ont reçu leur congé pour 1794 et 1795.

399

5 septembre,
Frédéricton.

Le même au même. Chipman, agent des frontières, demande copie des travaux faits par Purchas, l'Escarbot et Champlain, “ainsi que copies des actes du Parlement de l'Ecosse, dont les archives sont gardées au château d'Edimbourg et, par lesquels on établit et confirme les deux provinces d'Alexandria et de Caledonia, qui constituaient le pays de la Nouvelle-Ecosse octroyé à sir William Alexander, vu que probablement le cours de la rivière Sainte-Croix doit être précisé par une description plus détaillée dans ces derniers actes que celle donnée dans l'octroi original.

403

7 septembre,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. Reçu les rapports du régiment du Nouveau-Brunswick. L'a déjà informé que les papiers relatifs à l'appel de Spry ont été transmis aux officiers en loi. Ne peut comprendre le délai souffert dans la remise de la lettre du 7 mars;

1796.

- enverra un triplicata. La lettre annonçant la nomination de Chipman envoyée à Grenville. "Col. Off., N. B.", vol. 1 p. 221
- 15 septembre, Carleton à Carleton. Contenue dans la lettre de Carleton datée le 20
Saint-Jean. septembre, laquelle voir.
- 20 septembre. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet copies des lettres
Frédéricton. de Chipman concernant les frontières et la différence qui existe entre la commission de Barclay et celle d'Howell.
"Col. Cor., N. B.", vol. 5, p. 411
- Inclus.* Chipman à Carleton 12 août 1796. Produit au long les renseignements par lesquels il a raison de croire que la Scudiac est la Sainte-Croix que l'on mentionne dans le traité comme frontière des États-Unis. 415
- Le même au même, 15 septembre. Attire l'attention sur la différence qui existe entre la commission d'Howell donnée par le président des États-Unis et celle que Sa Majesté a donné à Barclay. Dans la première, Howell est simplement autorisé de décider concurremment avec les deux autres commissaires la question qui leur est soumise. Dans la deuxième Sa Majesté "engage sa parole royale de donner à telle décision finale pleine force et effet total en tant que déterminée par ses dits commissaires concurremment avec les deux autres commissaires, ou par la majorité des trois commissaires, pourvu que telle décision reste en dedans de la teneur du dit traité". Les doutes et la raison de ses doutes si telle décision n'était pas unanimement conforme aux termes du traité. Howell refuse de demander aucun changement dans sa commission; Barclay a écrit à ce sujet au secrétaire d'Etat. Benson, l'un des juges de la cour suprême de l'Etat de New-York, a été nommé le troisième des commissaires. Fait rapport de l'attitude qu'il a prise dans cette affaire. 429
- 20 septembre, Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). A reçu avis du reçu de ses
Frédéricton. dépêches. 437
- 5 octobre, Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. Copie de sa (Carleton)
Whitehall. lettre du 22 juillet envoyée à l'amirauté. "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 224
- 19 octobre, Chipman à Knox. Une lettre de 29 pages, contenant le procès-
Saint-Jean. verbal de la commission de la frontière. "Col. Cor., N. B.", vol. 6, p. 397
- Argument de Ward Chipman devant les commissaires quant à la rivière qui est réellement la Sainte-Croix, laquelle, par le traité, doit servir de frontière. 425
- Argument de l'agent des États-Unis. 441
- Clauses qui formèrent d'abord partie du mémoire de Chipman. 445
- 19 octobre, Chipman à King. Envoie une carte grossière des rivières en ques-
Saint-Jean. tion. 449
- La carte. 453
- 31 octobre, Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Reçu copie d'une carte de
Frédéricton. Morris faite en 1765, une copie en a déjà été fournie à Chipman, qui y a découvert l'omission de certains détails. Les commissaires de la frontière assemblés à Saint-André le 4 courant nomment Winslow secrétaire et reçoivent les rapports des agents qui représentent comme ligne de frontière la rivière Scudiac au nom de Sa Majesté, et selon les États-Unis la rivière Maguagadavick. Les commissaires, ayant autorisé que l'on fit un arpentage soigné, ajournent pour se réunir le 2 août à Boston. On donne un résumé des arguments de l'agent américain. Chipman est anxieux de posséder toutes les anciennes cartes du pays. Résumé des opinions de Chipman. Traite tirée pour pourvoir aux dépenses de l'arpentage. "Col. Cor., N. B.", vol. 6, p. 1
- 31 octobre, Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). A reçu avis des intentions
Frédéricton. hostiles de l'Espagne et réglera sa conduite d'après les instructions reçues. 9

1796.
1er novembre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. A demandé copies des actes du Parlement de l'Ecosse, par lesquels le pays de la Nouvelle-Ecosse, octroyé à sir William Alexander, avait été divisé en deux provinces, celles d'Alexandria et de Caledonia. Envoie le volume de Purchas, mais n'a pu encore se procurer les autres.
"Col. Cor., N. B.", vol. 5, p. 407
(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 224. Malgré des recherches minutieuses on ne peut trouver l'acte mentionné au nombre des actes du Parlement de l'Ecosse.)
- 2 novembre, Whitehall. King à Carleton. Envoie copie d'une lettre montrant que sa suggestion concernant l'envoi des lettres au Nouveau-Brunswick a été réalisée.
"Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 226
- 5 novembre, Sussex. Mémoire du curé (Arnold) et des marguilliers, démontrant la difficulté qu'ont les citoyens pour se procurer l'instruction religieuse et les efforts faits par eux dans ce but, et demandant assistance ; tous les missionnaires, hors Diblee et lui-même, recevant une allocation du gouvernement.
"Col. Cor., N. B.", vol. 6, p. 459
- 10 novembre, Frédéricion. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). La petite île, connue sous le nom d'île Sainte-Croix, ayant été omise sur la carte envoyée en octobre 1795, par suite d'un oubli du dessinateur, envoie la partie de la carte pour que l'on rectifie ce point. Elle est exactement représentée dans une carte envoyée à Sydney en 1786. Ne sait pas par qui ce nom de Sainte-Croix fut donné à l'île Dudley ; probablement par un missionnaire français. 13
Inclus. Deux dessins de parties de la carte envoyée en 1795. 17, 19
- 13 novembre, Saint-Jean. Chipman à Knox. En sus de "son détail ennuveux" du 19 octobre, parle de l'importance des îles situées dans la baie Passamaquoddy. 455
- 15 novembre, Frédéricion. Carleton au ministère du commerce (Cottrell). Envoie copies des actes, journaux, etc. "B. T., N. E.", vol. 2, p. 139
- 5 décembre, Saint-Jean. "Un ami de la Grande-Bretagne" au secrétaire d'Etat (Portland). Sa consternation au sujet de la nomination de Thomas Barclay comme commissaire de la frontière ; son incompétence pour cette position, étant mal disposé envers la mère-patrie, et ayant l'intention de devenir un sujet du Congrès. "Col. Cor., N. B.", vol. 6, p. 463
- 13 décembre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. Son attention et le choix judicieux de Chipman méritent une mention spéciale. Les travaux de L'Esbarbot et de Champlain introuvables. Pour remédier à la divergence qu'il y a entre les deux commissaires, Liston, ministre accrédité auprès des États-Unis, a reçu instruction de demander au gouvernement de ce pays une déclaration conjointe à l'effet que la décision des commissaires, ou de la majorité d'entre eux, quant à ce qui est réellement la rivière Sainte-Croix, dans l'intention du traité, soit considérée comme finale et obligatoire. "Col. Cor., N. B.", vol. 5, p. 441
(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 226.)
1797.
4 janvier, Frédéricion. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie le rapport mensuel du régiment du Nouveau-Brunswick, daté le 1^{er} décembre. "Col. Cor., N. B.", vol. 9, p. 35
39
Inclus. Rapport.
- 4 janvier, Frédéricion. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie le rapport de l'officier de marine pour les vaisseaux entrés et ayant reçu leurs permis de mer depuis le 5 janvier jusqu'au 5 juillet 1796. 41
- 4 janvier, Frédéricion. Le même au même. Envoie la liste des conseillers à la date du 24 décembre. 45
Incluse. Liste. "Col. Cor., N. B.", vol. 6, p. 49
- 7 janvier, Whitehall. King à Carleton. Envoie l'histoire de la Virginie par Smith, qui pourrait être de quelque utilité à Chipman. "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 228

1797.

25 janvier,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. Envoie une collection de cartes et d'autres documents relatifs à la frontière, pour Chipman. Il (Portland) se déclare satisfait de l'attention que porte Chipman aux devoirs de sa position. "Col. Cor., N. B.", vol. 6, p. 21

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 229.)

25 janvier,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. En sus des documents transmis, envoie une collection de brochures anciennes appartenant à George Chalmers, et que l'on devra renvoyer aussitôt que le but auquel elles sont destinées aura été obtenu. "Col. Cor., N. B.", vol. 6, p. 25

Inclus. Titres des brochures: "Opuscule sur la Nova Francia 1609. Opuscule sur les Colonies. Opuscule sur la Nouvelle-Angleterre 1616-1669." 29

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1 p. 230.)

27 janvier,
Whitehall.

George Chalmers au secrétaire d'Etat (Portland). Son appréciation de l'honneur qu'on lui a fait en lui demandant l'usage de sa collection pour les commissaires des frontières. "Col. Cor., N. B.", vol. 6, p. 467

28 janvier,
Percy Street.

Armstrong au même. En sa qualité d'agent de Chipman, il attire l'attention sur la perte que ce dernier subira si on lui retranche sa demi-solde pendant qu'il remplit les fonctions d'agent dans la commission de la frontière. 471

6 février,
Frédéricton.

Carleton au même. Transmet le rapport mensuel du régiment du Nouveau-Brunswick, daté le 1^{er} janvier. 57

Inclus. Rapport. 61

9 février,
Whitehall.

King à Carleton. Chipman peut compter recevoir une somme équivalente à sa demi-solde, tout le temps qu'il remplira l'office d'agent. "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 231

18 février,
Frédéricton.

Journal du Conseil législatif, à la date mentionnée dans la marge. "B. T., N. B.", vol. 2, p. 225

Actes passés à la dernière session :

I. Acte pour prolonger un acte pour le recouvrement plus prompt des petites dettes. 187

II. Acte pour changer et amender un acte pour prévenir les empiétements sur les propriétés. 191

III. Acte autorisant la construction de clôtures. 195

IV. Acte pour régulariser l'exportation du poisson et du bois et pour mettre en vigueur les lois maintenant en force qui concernent le même sujet. 201

V. Acte pour empêcher la croissance des chardons. 209

VI. Acte amendant l'acte se rapportant aux chemins publics. 213

20 février,
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet le rapport mensuel du régiment du Nouveau-Brunswick, daté le 1^{er} février. "Col. Cor., N. B.", vol. 6, p. 63

Inclus. Rapport. 67

25 février,
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). L'Assemblée (la législature) s'est réunie le 17 janvier et la session s'est terminée le 18 février. L'Assemblée législative persiste dans ses efforts aux fins d'extorquer du Conseil la rémunération des membres et de la faire payer à même le Trésor, en la mêlant avec les autres crédits dans le bill des subsides, mais le bill a été rejeté à l'unanimité. A la dernière session le bill n'avait été rejeté que par une majorité, et plusieurs membres du Conseil crurent alors que cette concession induirait l'Assemblée à ne pas mettre de nouveau le Conseil dans un tel embarras. Dès lors cependant que l'Assemblée a paru décidée à établir un principe subversif de la constitution il est devenu nécessaire de s'y opposer. La détermination de l'Assemblée de refuser aux officiers des salaires spécifiques ou permanents, de telle sorte qu'à la fin de l'année ces officiers ne savent pas ce qu'ils recevront ou même s'ils seront payés; deux ou trois membres ont ainsi entraîné l'As-

1797.

semblée dans une fausse direction. Est persuadé que la majorité serait rappelée au sentiment de son devoir si les membres étaient clairement convaincus que les ministres de Sa Majesté considèrent leur conduite comme une déviation des principes constitutionnels, et l'occasion leur est offerte de se retirer par l'adresse qu'ils doivent envoyer. Transmet l'adresse avec remarques. "Col. Cor., N. B.", vol. 6, p. 69

Inclus. Discours du gouverneur à l'ouverture. 77

Adresses et réponses. 81 à 93

Discours du gouverneur à la prorogation. 97

Projet du bill des subsides. 101

(Les discours et les adresses sont dans les procès-verbanx du Conseil et le journal de l'Assemblée.)

27 février, Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Les documents pour Chipman ont été reçus, à l'exception du volume de Purchas. 111
Frédéricton.

27 février, Le même au même. Transmet représentations de l'Assemblée, laissées de côté par accident d'avec les dépêches du 25. 115
Frédéricton.

Incluses. Représentations de l'Assemblée concernant les disputes avec le Conseil législatif. 119

(Une autre copie signée par l'orateur, A. Botsford, datée le 18 février, est à la page 418; la signature la rend plus complète que celle incluse; une autre copie est dans la "Col. Cor., N. B.", vol. 7, p. 531, incluse dans la lettre de Botsford du 7 février 1798.)

13 mars. Kennedy à King. Envoie deux brochures. A été nommé maître d'appel à Saint-Domingue, où il va se rendre, et il ira ensuite au Nouveau-Brunswick pour s'occuper des terres qui lui ont été concédées mais qui ont été confisquées, au sujet desquelles il envoie un mémoire au secrétaire d'Etat. 475

(Le mémoire a été transmis à la Trésorerie, et il ne doit pas y avoir eu de rapport à ce sujet.)

20 avril, Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet rapport du régiment du Nouveau-Brunswick, daté 1^{er} mars. 131
Frédéricton.

Inclus. Rapport. 135

1^{er} mai, Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet rapport mensuel du régiment du Nouveau-Brunswick, daté 1^{er} avril. 147
Frédéricton.

Inclus. Rapport. 151

4 mai, King à Carleton. Envoie copie de l'entrée faite dans les livres du conseil relativement à l'altération dans la commission du gouverneur Wilmot, par rapport à la question de la frontière. 232
Whitehall.

"Col. Cor., N. B.", vol. 1, p. 232

22 mai, Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). A reçu dépêches et les ouvrages destinés à l'usage de Chipman; est heureux que l'on soit satisfait de l'attention de Chipman. "Col. Cor., N. B.", vol. 6, p. 153
Frédéricton.

Le même au même. A tiré traite de £1,000 en faveur de Chipman, pour dépenses en rapport avec la commission de la frontière. 157

5 juin, Le même au même. Transmet rapport du régiment du Nouveau-Brunswick, daté 1^{er} mai. 161
Frédéricton.

Inclus. Rapport. 165

13 juin, Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. Une allocation sera recommandée dans le budget de l'année prochaine en faveur des révérends MM. Diblee et Arnold, qui ne sera que temporaire en attendant que les terres de la cure deviennent productives. 143
Whitehall.

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 233.)

13 juin, Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. A reçu dépêches et représentations de l'Assemblée; sa lettre du 7 juin indique les règles de procédure. Il exprime le regret et le déplaisir du roi quant aux différents qui paraissent sans fondements entre le Conseil et l'Assemblée; il était dans les pouvoirs de celle-ci de proposer une mesure de compensation pour

1797.

- ses membres dans un projet de loi séparé sujet à la discussion libre, mais il croit cependant qu'une telle mesure ne saurait qu'amoin-drir le poids et la dignité de l'Assemblée. 137
(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 234.)
- 15 juin, Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet copies des actes, Frédéricton. procès-verbaux du Conseil et journal de l'Assemblée. "Col. Cor., N. B.", vol. 6, p. 167
- Inclus.* Actes. "Col. Cor., N. B.", vol. 6, p. 171
- Procès-verbaux du Conseil. 189
Journal de l'Assemblée. 217
- 15 juin, Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet et recommande Frédéricton. la pétition de Pénélope et Sarah Winslow. 301
- Inclus.* Mémoire. Elles représentent que par suite des réductions successives de l'allocation, elles sont incapables, en observant la plus sévère économie, de se supporter. 305
- 3 juillet, Knox à King. Relativement à la demande de Chipman pour une Soho Square. demi-solde, il y a moyen de faire face à la difficulté en nommant Chipman procureur général du Nouveau-Brunswick, et transférant Bliss à la même position à la Nouvelle-Ecosse, en remplacement de Blowers, transfert qui serait agréable à Bliss. 487
- 14 juillet, Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet rapports mensuels du régiment du Nouveau-Brunswick, datés 1^{er} juin et 1^{er} juillet. 309 Frédéricton. *Inclus.* Rapports. 313, 315
- 19 juillet, Le D^r Andrew Brown à King. Envoie les résultats obtenus au cours Lochmaben. de ses recherches historiques concernant la frontière du Nouveau-Brunswick, et documents portant sur le sujet. 491 à 514
- 24 juillet, Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). A tiré traite sur le Trésor Frédéricton. pour £400 en faveur de Ward Chipman, pour dépenses en rapport avec la commission de la frontière. 317
- 9 août, Le même au lords du commerce (Cottrell). Envoie copies des actes, Frédéricton. procès-verbaux et journaux. "B. T., N. B.", vol. 2, p. 219
- 20 août, Chipman à Carleton. Voir document inclus dans la lettre de Carleton Boston. du 20 septembre.
- 7 septembre, Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. Est heureux d'apprendre Whitehall. que la décision quant à la Sainte-Croix va être favorable. Mémoire transmis au Trésor. "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 237
- 20 septembre, Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Les commissaires nommés Frédéricton. pour déterminer la frontière s'étant réunis à Boston, se sont ajournés de nouveau, pour se réunir en juin. Ils ont suggéré une demande à faire à leur gouvernement respectif de se dispenser de cette partie du traité qui exige de s'assurer de la latitude et de la longitude de la source de la rivière en question. Inclus la lettre de Chipman sur ce point. "Col. Cor., N. B.", vol. 6, p. 325
- Inclus.* Lettre de Chipman à Carleton, 20 août. Les latitude et longitude des embouchures des rivières réclamées par les gouvernements respectifs sont en voie d'observation; celles de la source de la rivière proposée ne peuvent pas être vérifiées; les difficultés consistent à transporter les instruments à travers des forêts vierges pour faire les explorations. Les commissaires suggèrent de demander aux gouvernements respectifs d'ajouter une disposition à l'effet qu'il ne sera pas nécessaire de vérifier la latitude et la longitude de la rivière qui devra constituer la frontière. 329
- 20 septembre, Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet les noms des mem- Frédéricton. bres du Conseil le 24 juin. 333
- Inclus.* Les noms. 337

1797.

- 20 septembre, Frédéricion. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet le rapport mensuel du régiment du Nouveau-Brunswick, daté 1^{er} avril. 341
Inclus. Rapport. 345
- 30 septembre, Frédéricion. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet copie de lettre de Chipman avec documents, faisant rapport des procédures. Les dépenses de l'exploration sont beaucoup plus grandes qu'on s'y attendait, mais elles ne pouvaient être évitées, vu qu'un refus aurait pu paraître l'indice d'un désir de vouloir empêcher une investigation entière et impartiale. Au cas où l'on conviendrait d'abandonner de s'assurer de la longitude et de la latitude de la source de la rivière qui doit servir de frontière, il demande que les instruments destinés à cet effet soient offerts au collège dont les fondations ont été commencées dans cette province. "Col. Cor., N. B.", vol. 6, p. 347
- Inclus.* Rapport de Chipman; représentations par l'agent des Etats-Unis; examen du président James Adams devant les commissaires; lettre de John Jay à Sullivan, agent des Etats-Unis; il ne croit pas que sa présence soit nécessaire comme témoin; un affidavit à l'appui d'interrogatoires devrait être suffisant; il donne la substance du témoignage qu'il est pour donner. 351, à 375
- 30 septembre, Frédéricion. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). A tiré traite de £1,000 sur le Trésor en faveur de Chipman, pour les dépenses en rapport avec la commission de la frontière. 515
- 9 octobre, Saint-Jean. Chapman à Knox (extrait). Demande des copies certifiées des représentations faites par le conseil du commerce en date du 23 août 1743, et des commissions subséquentes aux gouverneurs en 1749, 1752 et 1761, au sujet de la frontière. 515
 (Les représentations sont parmi les papiers de la Nouvelle-Ecosse de cette date; les commissions sont à part de celles de la Nouvelle-Ecosse.)
- 11 octobre, Frédéricion. Mesures au sujet des habillements pour le régiment du Nouveau-Brunswick. Voir document inclus dans la lettre de Carleton du 23 novembre 1798.
- 16 octobre, Frédéricion. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Dépêches reçues, avec instructions concernant la dernière extension de la commission de Leonard comme surintendant des pêcheries. 383
- 23 octobre, Frédéricion. Le même au même. Envoie rapport des officiers de marine, du nombre de vaisseaux entrés et partis de Saint-Jean du 5 juillet 1796 au 5 avril 1797, ainsi qu'aux ports extérieurs du 5 janvier 1796 au 5 janvier 1797. 387
- 1er novembre, Frédéricion. Rapport concernant l'habillement. Voir document inclus dans la lettre de Carleton du 28 novembre 1798.
- 9 novembre, Frédéricion. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet rapports mensuels du régiment du Nouveau-Brunswick, datés 1^{er} septembre et 1^{er} octobre. "Col. Cor., B. N.", vol. 7, p. 5
 7, 9
- 28 novembre, Frédéricion. *Inclus.* Rapports. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet rapport sur habillement du régiment du Nouveau-Brunswick pour 1797. 15
Inclus. Rapport. 19
- 11 décembre, Frédéricion. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet rapport mensuel du régiment du Nouveau-Brunswick, daté 1^{er} novembre. 23
Inclus. Rapport. 27
- 20 décembre, Frédéricion. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet copie des arguments présentés par Chipman aux commissaires pour la frontière, avec les réponses de Chipman aux arguments de l'agent des Etats-Unis. Envoie aussi copies de lettres à lui (Carleton) et aux arpenteurs sur la Scudiac qui n'ont pas encore complété leur arpentage, leur demandant, après qu'ils auront fait une carte des travaux exécutés, de faire un croquis aussi fidèle que possible de ce qui reste à arpenter. Mentionne la décou-

1797.

verte par Chipman d'un fait important qui va faciliter le problème de la rivière beaucoup plus qu'on s'y attendait. A reçu information de représentations de la part du conseil du commerce du 23 août 1743, concernant les frontières, que l'on a déclaré être les mêmes que celles décrites dans la concession faite par Jacques I^{er} à sir William Alexander, et il désire avoir une copie authentique de ce document. Chipman désire avoir l'ouvrage de Champlain, duquel des extraits ont été tirés. 29

Inclus. Lettre de Chipman aux arpenteurs, en date du 22 novembre. A faire une carte de cette partie de la rivière Scudiac déjà arpentée et un croquis de ce qui reste. 33

Répliques aux arguments de l'agent des Etats-Unis, parties 1 et 2, etc. 37 à 136

Chipman à Carleton, 13 décembre. Transmet copies des mémoires produits au bureau du secrétaire du conseil des commissaires pour la frontière. C'est à regretter que l'agent des Etats-Unis "persiste à exiger que les arpentages soient complétés avant qu'il ait clos son argument. Instructions données aux arpenteurs de la Scudiac d'empêcher tout délai inutile de se produire pour obtenir une décision. Découverte de l'existence d'un portage sur la Scudiac qui va rendre beaucoup plus facile la question du règlement. Demande copie des représentations du conseil du commerce du 23 août 1742. Il est à préparer un autre argument sur le témoignage d'Adams, etc. Aucune réponse n'a encore été reçue de l'agent des Etats-Unis. "Col. Cor., N. B.," vol. 7, p. 139

"Mémoire concernant la rivière véritablement en vue sous le nom de "rivière Sainte-Croix dans le traité de paix entre Sa Majesté Britannique "et les Etats-Unis d'Amérique, et formant partie de la frontière y décrite." 143

23 décembre,
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet rapport du régime du Nouveau-Brunswick, daté 1^{er} décembre. 269

Inclus. Rapport. 273

29 décembre,
Whitehall.

King à Carleton. Transmet extraits des commissions et autres documents concernant la rivière Sainte-Croix.

1798.

17 janvier,
Whitehall.

"Col. Off., N. B.," vol. 1, p. 238
Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. Envoie, pour servir de guide au commissaire et à l'agent, copie de la dépêche de Grenville à Liston. L'importance d'arpenter la rivière que l'on a décidé être la rivière Sainte-Croix marquée dans le traité jusqu'à sa source est trop évidente pour exiger aucune remarque. "Col. Cor., N. B.," vol. 7, p. 1 (Copie au "Col. Off., N. B.," vol. 1, p. 239.)

7 février,
Frédéricton.

Botsford au secrétaire d'Etat (Portland). La Chambre d'assemblée s'étant dispensée des services de Knox comme agent, ses membres désirent soumettre à Sa Grâce l'état déplorable dans lequel se trouve la province. Il fait connaître les divergences qui existent entre le Conseil et l'Assemblée. "Col. Cor., N. B.," vol. 7, p. 523

Inclus. Duplicata de l'adresse daté 18 février 1797.

Copies des actes rejetés par le Conseil. 535, 541

8 février,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. Le renvoie à la lettre de Grenville comme réponse à ses lettres du 20 août et du 30 septembre.

"Col. Off., N. B.," vol. 1, p. 240

9 février,
Frédéricton.

Journaux du Conseil législatif et de l'Assemblée jusqu'à date portée en marge. "B. T., N. B.," vol. 2, p.p. 263-373

Acte additionnel, et amendement à l'acte pour la réglementation des marins. 255

12 février,
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet rapport du régime du Nouveau-Brunswick, daté 1^{er} février.

"Col. Cor., N. B.," vol. 7, p. 275

Inclus. Rapport. 277

1798.

16 février,
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). La législature s'est réunie le 16 janvier et a été prorogée le 9 du courant. Les projets de loi votés par l'Assemblée ont été rejetés par le Conseil, parce que le salaire des membres se trouvait mêlé avec les octrois et les crédits publics. D'autres irrégularités préviendraient un frein convenable aux dépenses. Il croit que copies de ces projets de loi, avec une lettre sur ce sujet ont été transmises. Relativement à la plainte formulée que le fait de tenir toutes les cours de justice à Frédéricton constituerait pratiquement un déni de justice, il dit qu'aucunes plaintes n'ont été reçues de la part d'aucun justiciable. Il est douteux que les procès pourraient être moins dispendieux et procurer plus d'avantage à la société, mais on n'obtiendrait pas ce résultat en tenant la moitié des termes de la cour dans la ville port de mer de Saint-Jean. Envoie copie de son discours et des adresses à l'ouverture de la législature. 279

26 février,
Frédéricton.

Inclus. Discours et adresses extraits des procès-verbaux et du journal. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet rapport du régiment du Nouveau-Brunswick. 295

28 février,
Frédéricton.

Inclus. Rapport. "Col. Cor., N. B.", vol. 7, p. 299
Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). A tiré traite sur le Trésor pour £1,000 en faveur de Ward Chipman pour dépenses en rapport avec la commission de la frontière. 301

12 mars,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. Comme il n'y a pas de troupes régulières au Nouveau-Brunswick, l'aide-payeur général devra être rappelé. Il aura en conséquence à tirer sur le Trésor pour la solde et la subsistance du régiment du Nouveau-Brunswick. 301

19 mars,
Whitehall.

Le même au même. Transmet copie de l'article explicatoire à être ajouté au traité de paix, etc., relevant la commission sur la frontière de l'obligation de se conformer littéralement aux dispositions de l'article 5; on fera de concert avec les Etats-Unis un arrangement pour élever et entretenir un monument sur la frontière qui sera déterminée. "Col. Cor., N. B.", vol. 7, p. 11

2 avril,
Frédéricton.

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 242.)
Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet rapport du régiment du Nouveau-Brunswick, daté 1^{er} mars. "Col. Cor., N. B.", vol. 7, p. 317

18 avril,
Frédéricton.

Inclus. Rapport. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). A tiré sur le Trésor pour £1,000 en faveur de Chipman. 323

1er mai,
Frédéricton.

Le même au même. A communiqué à Chipman copie de la lettre de Grenville à Liston, "consentant à ce que l'on se dispense de déterminer par des observations astronomiques la latitude et la longitude de la source de la rivière que les commissaires auront à vérifier comme étant la rivière Sainte-Croix indiquée au traité, pourvu seulement que cette source soit correctement indiquée de manière à prévenir tout doute et toute discussion à l'avenir sur sa localisation." 327

1er mai,
Frédéricton.

Le même au même. Transmet mémoire des personnes qui possèdent présentement les terres que réclame Spry par son appel de la cour en chancellerie. 331

11 mai,
Philpot Lane.

Street au même. Envoie documents officiels transmis du Nouveau-Brunswick. 519

6 juin,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. Transmet l'approbation du roi des services de Chipman; le fait par lui représenté relativement à l'embranchement Chaputnacock de la rivière Scudiac peut affecter les limites de la frontière. Les documents requis par Chipman ont été envoyés. Bien qu'une somme de £1,600 a été tirée le 30 septembre, il recommandera le paiement des £1,000 mentionnés dans l'avis du 28

1879.

février avoir été tirés pour le même objet. Il fait allusion à l'intérêt qu'il a pris aux disputes entre le Conseil et l'Assemblée, qu'il espérait devoir cesser, et avoir été apaisées par les observations qu'il a souvent répétées. Relativement à la pétition incluse dans la lettre de Botsford, il renvoie aux dépêches du 19 juin 1796 et du 13 juin 1797. Quand ces dépêches seront déposées devant la Chambre, les principes qui y sont énoncés devront assurer un arrangement amical. L'obstacle qui se rencontre c'est le refus de séparer les services publics de ceux d'une nature privée et individuelle. En admettant un tel mode de procédure, le succès de toute mesure ne dépendait plus de son propre mérite, mais du mérite de quelque autre mesure avec laquelle elle n'aurait aucun rapport. Bien qu'il se soit opposé au paiement de l'indemnité des membres de la Chambre d'Assemblée, si ce paiement était désirable comme mesure temporaire, il n'hésiterait pas à le recommander, tant il est anxieux de voir se rétablir l'harmonie et la bonne entente entre les différentes branches de la législation.

305

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 243.)

6 juin,
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Leonard fait rapport que le but d'une restriction sur les octrois de terrains est de rapporter quelques revenus au gouvernement pour l'exonérer quelque peu des dépenses nécessaires pour le support de l'établissement provincial actuel par des droits additionnels, dont la perception aurait été justifiée, pensait-on, par une augmentation dans la demande à laquelle on s'attendait. Il constate l'effet contraire d'une telle mesure, toute augmentation serait inopportune et improductive. Il attire l'attention sur la perception des rentes annuelles comme étant une mesure préférable, et en retardant davantage à en percevoir le paiement, le droit de les percevoir plus tard pourrait devenir le sujet d'une discussion publique. Il faut se garder de toutes dépenses inutiles dans la perception, et préparer avec soin un système de perception avant d'en donner avis public.

"Col. Cor., N. B.", vol. 7, p. 335

6 juin,
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie rapports de l'officier de marine du nombre de vaisseaux entrés et sortis, à Saint-Jean, du 5 juillet 1797 au 5 avril 1798, et aux ports détachés du 5 janvier 1797 au 5 janvier 1798.

339

6 juin,
Frédéricton.

Le même au même. A reçu copie de l'article explicatif ajouté au traité avec les Etats-Unis, et l'a communiqué à Chipman.

343

9 juin,
Frédéricton.

Le même au même. A reçu avis que le payeur général a discontinué la charge de substitut du payeur dans le Nouveau-Brunswick, et que le régiment du Nouveau-Brunswick devra être payé par le payeur du régiment, le montant de la solde devant être tiré par traites sur le Trésor. Il fait voir la nécessité d'une caisse militaire pour les différents services.

347

9 juin,
Frédéricton.

Le même au même. D'après l'enthousiasme qui existe à contribuer aux ressources nécessaires pour continuer la présente guerre, il n'a aucun doute qu'il sera en état de faire rapport d'une contribution qui dépassera les moyens proportionnels des souscripteurs.

351

15 juin,
Frédéricton.

Le même au même. Transmet copie des actes, des procès-verbaux du Conseil législatif et du journal de la Chambre, du 16 janvier au 9 février. Les procès-verbaux et le journal, mais non les actes, sont inclus.

363

1er juillet,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. Transmet lettre du Trésor quant au mode de tirer la solde pour le régiment royal du Nouveau-Brunswick.

"Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 250

2 juillet,
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet rapport du régiment du Nouveau-Brunswick, daté 1^{er} juin.

"Col. Cor., N. B.", vol. 7, p. 427

1798.

Inclus. Rapport. 4319 juillet,
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet correspondance concernant le rappel du substitut du payeur du Nouveau-Brunswick, et l'arrangement fait pour recevoir d'Halifax la paye du personnel, etc.; il mentionne les dépenses additionnelles en outre des grands inconvénients d'un tel arrangement, qui a nécessité, avant la séparation de la province d'avec la Nouvelle-Ecosse, d'avoir un substitut spécial du payeur en ce qui est maintenant le Nouveau-Brunswick. 433

Incluse. Lettre de Richard Molesworth, bureau du payeur, du 9 mars, à Carleton. La charge de substitut du payeur devra être discontinuée dans le Nouveau-Brunswick, et le personnel ainsi que les dépenses imprévues devront être payés par le substitut du payeur suppléant à Halifax. 437

Rapport par le garde-magasin général, du 7 juillet, sur l'augmentation des dépenses pour les approvisionnements des casernes, etc., si la caisse militaire était discontinuée dans le Nouveau-Brunswick, provenant du retard à recevoir les remises d'Halifax. 445

(Un des documents inclus est un duplicata de la lettre de Carleton du 9 juin.)

27 juillet,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. A transmis aux officiers en loi le mémoire des détenteurs actuels des terrains pour le recouvrement desquels Spry a porté appel. Le principal obstacle au paiement des rentes provient de la négligence d'en faire la perception lorsqu'elles deviennent dues; le sujet demande considération. Aussitôt que l'opinion du payeur général aura été reçue quant au mode du paiement de la solde au régiment royal du Nouveau-Brunswick, des instructions définitives seront données. Le roi éprouve une satisfaction particulière pour le zèle et la loyauté qu'ont témoigné les habitants du Nouveau-Brunswick, par leurs souscriptions aux dépenses de la guerre. Il est surpris qu'on n'ait pas accusé réception de la lettre du roi du 29 décembre, et des documents de la part de Chipman. 355

(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 251.)

6 août,
Trésorerie.

Long à Carleton, concernant l'habillement. Voir document inclus dans la lettre de Carleton, du 23 novembre 1798.

13 août,
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'Etat (Portland) Transmet copie imprimée des actes. "Col. Cor., N. B.", vol. 7, p. 453

Inclus. Actes. 45713 août,
Frédéricton.

Carleton à Cottrell. Envoie copies des actes, procès-verbaux du Conseil et journal de la Chambre. "B. T., N. B.", vol. 3, p. 329

31 août,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. Le payeur général ne voit pas de raison de suspendre la mesure adoptée pour la cessation de la charge de substitut du payeur dans le Nouveau-Brunswick; il s'en tiendra donc aux ordres pour le paiement de la solde du régiment royal du Nouveau-Brunswick, tels que communiqués le 12 mars dernier.

"Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 254

10 septembre,
Saint-Jean.

Léonard à King. Indique les mesures nécessaires à prendre pour rendre les fonctions du surintendant du commerce et des pêcheries efficaces à prévenir le commerce illicite, etc. "Col. Cor., N. B.", vol. 7, p. 265

Inclus. Un écrit (sans date) suggérant que pour faire une économie la charge de surintendant du commerce soit jointe à celle de lieutenant-gouverneur de l'île Saint-Jean ou du Cap-Breton. 573

17 septembre,
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet rapports du régiment du Nouveau-Brunswick, en date du 1^{er} juillet et du 1^{er} d'août. 467

Inclus. Rapports. 471, 47317 septembre,
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet traites au montant de £590 8s. 0d, sterling (les noms et les montants sont en marge de la lettre); les autres souscripteurs ont donné instructions à leurs agents

1798.

- de payer leurs montants. La somme souscrite va probablement s'élever à £3,000. Le reste des contributions pour l'année dernière sera payé lorsque le produit de la récolte sera réalisé. 483
- 17 septembre, Carleton au secrétaire d'Etat Price, missionnaire, ayant résigné sa charge, il recommande que le salaire de £100 voté pour ses services, soit également partagé entre Arnold et Diblee. 487
Frédéricton.
- 29 septembre, Le même au même. Relativement à la discontinuation de la charge de substitut du payeur, il (Carleton) a, le 9 juin et le 9 juillet, communiqué des faits et des observations de grande importance; il espère que les arrangements suggérés seront approuvés. 491
Frédéricton.
- 8 octobre, Le même au même. Transmet rapport mensuel du régiment du Nouveau-Brunswick, en date du 1^{er} septembre. 495
Frédéricton.
- Inclus.* Rapport. 499
- 8 octobre, Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Vu l'exemption de paiement des rentes pendant dix ans accordée aux loyalistes depuis 1783, tel paiement n'est devenu dû que dernièrement. Il suggère que l'exemption soit étendue à toutes les autres classes de concessionnaires, en leur remettant tous arrérages et fixant une courte période à partir de laquelle la perception devra se faire régulièrement. 501
Frédéricton.
- 11 octobre, Le même au même. A retardé de réimprimer les actes jusqu'à ce que de nouvelles instructions aient été reçues, une collection complète jusqu'à 1792 ayant été envoyée à Dundas. Si le projet de loi pour prélever un impôt sur le sucre en pain, etc., est accepté, il espère recevoir instructions à cet effet à temps pour les soumettre à la Chambre. 505
Frédéricton.
- 19 octobre, Le même au même. Transmet traite pour £694 17s. 4d. sterling, en continuation des contributions volontaires pour le service public. (Les noms et les sommes respectives sont portés en marge de la lettre.) 509
Frédéricton
- 20 octobre, Chipman à Carleton.
Boston.
- 23 octobre, Le même à Liston (personnelle).
Frédéricton.
- 23 octobre, Liston à Chipman.
Frédéricton.
- 25 octobre, Chipman à Liston. (Cette lettre, de même que les trois lettres précédentes, sont incluses dans la lettre de Carleton du 1^{er} décembre, laquelle voir.)
Providence.
- 2 novembre, Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. Le renvoi à lettre du 31 août pour instructions quant au mode de payer le régiment du Nouveau-Brunswick. "Col. Cor., N. B.", vol. 7, p. 449
Whitehall.
- 8 novembre, (Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 256.)
Saint-Jean. "Un citoyen" au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie un avis pour faire connaître combien Leonard est illettré et sot, et tellement ignorant qu'il suppose être capable de contrôler la douane. "Col. Cor., N. B.", vol. 7, p. 575
- 9 novembre, *Inclus.* Avertissement concernant commerce illicite. 577
Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. Street propose de soumettre à l'Assemblée législative son assentiment aux doctrines soumises pour la direction des procédés législatifs de la province; il n'y a qu'à les communiquer à la Chambre pour empêcher tout malendu à l'avenir. "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 257
- 22 novembre, Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet les noms des membres du conseil jusqu'à date, en marge. "Col. Cor., N. B.", vol. 8, p. 1
Frédéricton.
- 22 novembre, *Inclus.* Les noms. 5
Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet rapport mensuel du régiment du Nouveau-Brunswick, en date du 1^{er} octobre. 9
Inclus. Rapport. 13

1798.

23 novembre,
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet copie de la lettre de Long concernant habillement pour le régiment du Nouveau-Brunswick, avec réponse et documents inclus. 15

Inclus. Lettre de Long (du Trésor) à Carleton, 6 août. Il attire l'attention sur le coût de l'habillement du régiment du Nouveau-Brunswick pour 1793, 1794, 1795 et 1796, pour avoir explications, l'habillement ayant été expédié pour ces années là. 19

Carleton à Long, 23 novembre. Il envoie un état explicatif de la nécessité qu'il y a eu d'acheter l'habillement concernant lequel une enquête a eu lieu. 23

Etat de l'allocation à être faite au lieu d'habillement autorisé par un ordre général en date du 22 janvier 1796. 27

Rapport au sujet de l'habillement, 1^{er} décembre 1795 et 1^{er} novembre 1797. 31, 33

1^{er} décembre,
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet copie de lettre et autres documents de la part de Chipman, faisant voir que la majorité des commissaires avait complètement rejeté les prétentions américaines à la rivière Maguagadavick, déclaré que la rivière Scudiac était celle qui était vraiment indiquée dans le traité sous le nom de rivière Sainte-Croix, et décidé en faveur de la prétention britannique de se rendre jusqu'à la branche ouest de cette rivière. Ils ont décidé que la source de cette rivière se trouvait au premier de la chaîne de lacs à travers lesquels elle court, bien qu'elle s'étende beaucoup plus à l'ouest, ce qu'il tient être une interprétation erronée. Bien qu'en apparence elle soit conforme aux termes exprès des prétentions de Sa Majesté, cette décision ferait perdre une portion considérable de terres déjà établies par des sujets de Sa Majesté sur la rivière Saint-Jean. Par accord, la branche Chiputnatecook, à la source nord-ouest, a été finalement arrêtée à l'unanimité comme étant la frontière ouest du Nouveau-Brunswick et faisant partie de la rivière Sainte-Croix. Par cet arrangement une étendue considérable de terrain clairement établie appartenir à Sa Majesté, tombe dans le territoire des Etats-Unis, de telle sorte que cette ligne frontière va couper la communication avec le Canada; il est d'une importance immédiate d'y apporter quelque changement. La décision quant à la rivière Sainte-Croix enlève aux Américains toute prétention à la possession des îles de la baie Passamaquoddy; un échange de ces îles pour un territoire sauvage serait un équivalent, au besoin. Il désire que Chipman donne des explications plus détaillées. 57

Incluse. Lettre de Chipman à Carleton, Boston, 20 octobre, et dont ce qui précède est un sommaire. "Col. Cor., N. B.", vol. 6, p. 61

Lettre personnelle de Chipman à Liston, Providence, 23 octobre, au sujet des frontières, demandant avis pour procédés ultérieurs. 65

Lettre de Liston à Chipman, Providence, 23 octobre, que l'adoption de la rivière Cheputnatecook comme partie de la frontière rapporterait quelque avantage.

Chipman à Liston, Providence, 25 octobre. Sa recommandation quant à la rivière Cheputnatecook a été acceptée à l'unanimité par les commissaires. 73

Projet de déclaration adopté par deux des commissaires. 77

Décision par les trois commissaires. 81

6 décembre,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. Il le renvoie à la lettre du 27 juillet exprimant la satisfaction du roi sur la souscription volontaire dans le Nouveau-Brunswick; envoie copie du reçu de la banque d'Angleterre pour les traites transmises. Il mentionne une circulaire sur la déperdition de la valeur de la monnaie, et donne des instructions pour empêcher cela. Le salaire recommandé pour Arnold et Diblee a

1798.

été porté au budget. La lettre du 31 août est décisive quant au mode de payer le régiment du Nouveau-Brunswick.

“Col. Cor., N. B.”, vol. 7, p. 511

(Copie au “Col. Off., N. B.”, vol. 1, p. 258, dans laquelle la date est donnée en entier.)

12 décembre,
Saint-Jean.

Chipman à Knox. Il rend un compte détaillé de ses procédés en rapport avec la commission touchant la frontière depuis le temps qu'il a quitté Saint-Jean pour Boston.

“Col. Cor., N. B.”, vol. 8, p. 395

Inclus. Extraits de lettres.

411

Déclarations des commissaires (un duplicata).

22 décembre,
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet rapports mensuels du régiment du Nouveau-Brunswick, en date du 1^{er} novembre et du 1^{er} décembre.

49

Inclus. Rapports.

53, 55

(La lettre est datée le 22 novembre, évidemment par erreur; le rapport du 1^{er} décembre ne pouvait pas être fait le 22 novembre; une lettre de cette date contenait le rapport daté 1^{er} octobre; il a été reçu le 12 janvier; la lettre au-dessus a été marquée comme reçue le 15 avril.)

22 décembre,
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet noms des membres du Conseil jusqu'à date.

85

Inclus. Les noms.

89

22 décembre,
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet copie de la lettre de Chipman au sujet de son salaire et de ses services, et il attire l'attention sur la différence entre son salaire et celui de l'agent des Etats-Unis, afin que sa demande soit prise en favorable considération. Il a donné à Chipman des traites sur le Trésor pour le montant de son salaire pendant deux ans et neuf mois, et pour sa demi-solde pour la même période, la balance en sa faveur étant de £1,124 18s. 5d. Livres et documents seront transmis.

93

Inclus. Chipman à Carleton, Saint-Jean, 13 décembre. Est arrivé avec plans, livres et documents; les arguments et documents forment huit volumes *in-folio* de 300 pages chacun. Il a aussi les plans et les volumes qui lui ont été envoyés pour conduire la cause. Envoie un état des dépenses déterminées par les commissaires; concernant autres dépenses, son salaire, etc.

97

Inclus. Montant des dépenses payées par Chipman.

101

Carleton à Long (du Trésor), 22 décembre. Il a tiré traites en faveur de Chipman pour £1,124 18s. 5d.

105

King à Carleton. Envoie prévisions budgétaires pour 1799-1800.

1799.

3 janvier,
Whitehall.

“Col. Off., N. B.”, vol. 1, p. 260.

8 janvier,
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet lettre de Chipman du 26 *ult.* concernant les îles de la baie Passamaquoddy, réclamées par les Etats-Unis. En ce qui concerne le monument qui doit indiquer la frontière à être entretenu aux frais communs de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, est-il pour entrer en correspondance immédiate ou attendre d'autres ordres?

Col. Cor., N. B.”, vol. 8, p. 109

Inclus. Chipman à Carleton, Saint-Jean, 26 décembre 1768. Donne des détails sur les arguments concernant le droit de propriété des îles de la baie Passamaquoddy.

113

22 janvier,
Frédéricton.

Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Il reçoit copie des actes pour empêcher l'exportation de la monnaie de cuivre de basse valeur, et la monnaie étrangère de basse valeur dans les colonies, et il donnera l'attention voulue au contenu de la circulaire à ce sujet.

135

5 février,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. Il peut donner son assentiment au projet de loi pour prélever un impôt sur le sucre en pain, le porter, la bière et les cartes de jeu.

“Col. Off., N. B.”, vol. 1, p. 261

1799.

- 12 février,
Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). La législature s'est réunie le 18 janvier, et a été close le 8 février. Le différent entre les deux chambres a commencé en 1795, et se continue encore; mais une copie de la lettre de Sa Grâce ayant été déposée entre les mains de l'orateur, la Chambre s'est décidée à séparer l'indemnité de ses membres de tous autres services, de sorte que le Conseil a retiré ses objections à certaines irrégularités, et il croit que l'harmonie est rétablie. Le budget a été voté pour deux années, en vue sans doute d'économiser les dépenses d'une session. "Col. Cor., N. B.", vol. 8, p. 139
- Inclus.* Adresse de la Chambre, en date du 19 janvier, pour communication de toute lettre de la part du secrétaire d'Etat relativement aux différends avec le conseil, et réponse en date du 24 janvier, transmettant copie de la lettre demandée. Extraits de procès-verbaux, où les documents seront trouvés à leurs dates respectives.
- 2 mars,
Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). A reçu instructions définitives quant au mode de payer le régiment du Nouveau-Brunswick. "Col. Cor., N. B.", vol. 8, p. 151
- 20 mars,
Frédéricton. Mémoire de Edward Winslow. Il énumère ses services, en diverses capacités, et sollicite l'emploi de percepteur des rentes. 421
- 20 mars,
Saint-Jean. Leonard à King. Il presse la perception des rentes et il recommande que Winslow soit nommé percepteur. 425
- 11 avril,
Whitehall. Un extrait en date du 30 sur le même sujet. 429
- Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. Transmet copie de la lettre de Liston à Grenville concernant la frontière en dispute entre le Nouveau-Brunswick et le Maine, résultant du doute à qui appartient la rivière Sainte-Croix indiquée au traité. La partie importante de la dispute consiste dans le droit de propriété des îles de la baie Passamaquoddy. Il fait ressortir les raisons pour soutenir que ces îles appartiennent à Sa Majesté Britannique. Les frontières de la Nouvelle-Ecosse sont clairement indiquées dans le mémoire des commissaires français et anglais de 1750 et 1851, qui fait voir que les frontières de la Nouvelle-Ecosse, ou Acadie, s'étendaient beaucoup au delà des îles de la baie de Passamaquoddy. 35
(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 262.)
- Inclus.* Liston à Grenville, 31 décembre 1798, concernant la frontière entre le Nouveau-Brunswick et le Maine. "Foreign Office, America", vol. 37, n° 71
- 25 avril,
Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet noms des membres du Conseil jusqu'au 1^{er} du courant. "Col. Cor., N. B.", vol. 8, p. 155
- Inclus.* Les noms. 159
- 25 avril,
Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet rapport mensuel du régiment du Nouveau-Brunswick, en date du 1^{er} mars. 163
- Inclus.* Rapport. 167
- 6 mai,
Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). A reçu copie de la lettre de Street à King, qui contient quelques observations extraordinaires; il n'est pas nécessaire d'insister d'avantage sur ce sujet. Dépêches avec documents inclus sont reçus. 169
- 6 mai,
Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Le reçu pour deux remises des souscriptions volontaires de la province, pour les dépenses de la guerre, a été reçu; il envoie une troisième remise. Les termes flatteurs avec lesquels le zèle des habitants a été remarqué par Sa Grâce, et qu'il a publiés, ne peuvent manquer d'être appréciés avec satisfaction. "Col. Cor., N. B.", vol. 8, p. 173
- 6 mai,
Frédéricton. Le même au même. Transmet rapport du régiment du Nouveau-Brunswick, daté 1^{er} avril. 177
- Inclus.* Rapport. 181
- 11 mai,
Soho Square. Knox au secrétaire d'Etat (Portland). Fait rapport que les différends entre le Conseil et la Chambre ont été réglés par la Chambre retranchant

1799.

- tous les items étrangers du projet de loi sur le revenu, et en envoyant un compte séparé pour l'indemnité des membres. Ces deux projets de loi ont été adoptés au Conseil. 417
- 8 juin, Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet copies des actes, Frédéricion. procès-verbaux du Conseil et journal de la Chambre pour la dernière session. 195
- Inclus.* Procès-verbaux du Conseil du 18 janvier au 8 février. 199
- Journal de la Chambre pour la même période. 225
- 8 juin, Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Chipman va envoyer par Frédéricion. le premier convoi sur les documents qui re rapportent à la commission pour la frontière. 285
- 10 juin, Le même au même. Transmet le rapport du régiment du Nouveau-Brunswick, en date du 1^{er} mai. 379
- Inclus.* Rapport. 383
- 12 juin, Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. On ne pourra pas voir Whitehall. l'avantage qu'il y aurait de régler la question de la frontière d'une manière définitive avant de recevoir les plans et les documents. Il a recommandé le paiement des traites tirées, et il va conférer avec Grenville relativement à la différence qui peut exister dans les montants de salaires payés à Chipman et à l'agent des Etats-Unis. Il désire qu'il envoie sa propre opinion sur les suggestions de Chipman concernant les îles de la baie Passamaquoddy. Lui et Chipman devront envoyer toutes les objections qu'ils craignent pouvoir exister quant aux raisons sur lesquelles les prétentions de Sa Majesté peuvent reposer. (Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 268.)
- 27 juin Mémoire par Spry sur la méthode d'accorder des terres dans un établissement à l'état sauvage. Il offre les mêmes conditions que celles accordées aux autres colons aux personnes établies sur 3,500 acres de ses terres. 469
- Inclus.* Plan (appelé arpentage) des terres de Spry sur la rivière Saint-Jean, juillet 1780. 473
- 4 juillet, Mémoire de Spry sur la valeur des terres dont il a été dépossédé. 461
- Compte des dépenses encourues pour obtenir brevets d'erreur, et pour porter appel au Conseil privé. 465
- 7 juillet, Chipman à Carleton. Voir document inclus dans la lettre de Carleton Saint-Jean. du 5 août.
- 8 juillet, Newland au secrétaire d'Etat (Portland). Renvoie traite pour £20, Banque d'Angleterre. dont le paiement a été refusé; elle faisait partie des contributions volontaires du Nouveau-Brunswick. 187
- 8 juillet, Chipman à Carleton. Voir document inclus dans la lettre de Carleton Saint-Jean. du 5 août.
- 8 juillet, Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet rapport de l'officier Frédéricion. de marine du nombre de vaisseaux entrés et sortis, à Saint-Jean, du 10 octobre 1798 au 5 avril 1799. "Col. Cor., N. B.", vol. 8, p. 385
- 18 juillet, Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. Le duc de Kent a suggéré Whitehall. l'avantage qui résulterait de placer les régiments provinciaux dans l'Amérique du Nord sur le pied de miliciens, pour faire le service dans toutes les provinces, mais le roi ayant exprimé son bon plaisir que ces régiments fussent simplement provinciaux, toute extension de leurs services doit être volontaire dans le sens le plus strict du mot et sans aucun équivoque. Au cas où le régiment du Nouveau-Brunswick serait disposé à étendre son service, il devra s'entendre avec le duc de Kent sur les mesures à prendre pour mettre ce projet à effet. "Col. Cor., N. B.", vol. 8, p. 191
- 18 juillet, Le même au même. Il se réjouit de voir que l'harmonie est rétablie Whitehall. entre le Conseil et la Chambre d'assemblée. D'autres contributions volontaires ont été reçues. "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 271

1790.

- 22 juillet,
Hinde Street. Spry au secrétaire d'Etat (Portland). Il renvoie à l'état des dépenses déjà expédié, etc., et il inclut un sommaire du montant qu'il a proposé devoir accepter en compensation des terres dont il a été dépossédé et de ses dépenses. "Col. Cor., N. B.", vol. 8, p. 433
437
- 30 juillet,
Hinde Street. Spry au secrétaire d'Etat (Portland). Relativement au procès-verbal du Conseil, qu'il devrait lui être offert de nouveaux terrains à la place de ceux dont il a été dépossédé, il dit qu'en 1794 une offre semblable lui a été faite de la part de Dundas, qu'il a dû refuser comme ne formant pas une compensation pour ses dépenses à établir ces terres. Dans un papier séparé, il suggère que le montant qui serait payé en compensation pourrait être porté au compte des dépenses pour l'établissement des loyalistes. Il envoie extrait d'une lettre de son agent, qui dit que le seul mode praticable de compensation est un paiement en argent.
441
- Inclus.* Les raisons pour faire porter la compensation qu'il demande au compte des dépenses pour l'établissement des loyalistes. 445
(Suivent des remarques du département qui ne peuvent pas être copiées, d'après les règlements, mais qui ne sont d'aucune importance.)
James Chalmers à Simcoe, datée Chel-sea, 19 juillet. Estimation de la valeur des terres dans le Nouveau-Brunswick selon leur situation. 457
- 5 août,
Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Le doute soulevé par l'agent des Etats-Unis concernant la frontière n'est exprimé que pour créer de l'embarras relativement au droit de propriété de l'île à l'Original (*Moose Island*). Il énumère en détail les raisons à l'appui de la prétention de la Grande-Bretagne. 305
- Inclus.* Chipman à Carleton, datée Saint-Jean, 7 juillet. Autres raisons que celles déjà données au sujet du droit de propriété des îles de la baie Passamaquoddy. 313
- Le même au même, 8 juillet. A expédié trois caisses contenant les plans et les documents se rapportant à la commission de la frontière. 329
- 5 août,
Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). A reçu instruction de donner son assentiment au projet de loi pour prélever un impôt sur le sucre en pain, etc. Un projet de loi pour le même objet a été passé à la dernière session, qui, il espère, recevra la sanction royale. 333
- 7 août,
Frédéricton. Le même au même. Transmet rapport du régiment du Nouveau-Brunswick, daté 1^{er} juin. 237
- Inclus.* Rapport. 341
- 19 août,
Frédéricton; Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet mémoire de la part de M^{me} Drummond, et recommande fortement son cas et celui de sa fille. 343
- 5 septembre,
Frédéricton. Le même au même. A reçu accusé de réception des dépêches au sujet de la rivière Sainte-Croix. Dans sa lettre du 11 avril, il (Carleton) avait anticipé sur le renseignement désiré concernant les îles de la baie Passamaquoddy, dont les Etats-Unis ont pris possession. 347
- 6 septembre,
Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. Envoie reçus de la banque d'Angleterre pour traites pour contributions volontaires, avec copies de lettres de la part du caissier. 289
(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 272.)
- Inclus.* Newland, banque d'Angleterre, 2 janvier. Transmet certificat pour les £1,285 5s. 4d, montant de souscriptions volontaires, reçus. 293
- Le même, 3 juillet. A reçu traite pour £1,078 1s. 11d., pour contributions volontaires. 297

1799.

- Newland, 29 août. Envoie certificat pour £1,058 5s. 11d., une traite de £20 n'ayant pas été payée. "Col. Cor., N. B.", vol. 8, p. 301
- 16 septembre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Les documents inclus feront voir les mesures prises pour effectuer la paye du personnel ainsi que des dépenses imprévues dans le Nouveau-Brunswick, au moyen d'un mandat tiré sur le payeur intérimaire à Halifax. Comme ceci constitue un changement essentiel dans sa position, il demande permission de se retirer. 351
- 16 septembre, Frédéricton. Le même au même. Transmet copie de la lettre à Molesworth et les documents concernant les arrangements qu'il avait faits pour mettre à exécution le mode adopté par le payeur général pour payer le personnel et les dépenses imprévues dans le Nouveau-Brunswick. 355
- 23 septembre, Frédéricton. Le même au même. Transmet lettre de Chipman, avec le compte des dépenses de Wright lorsque employé par les commissaires de la frontière. Ce compte n'a pas été déposé devant eux seulement, parce qu'il n'a pas été informé quand les autres documents seraient présentés. 359
- Inclus.* Chipman à Carleton, datée 23 septembre. A reçu de Wright, arpenteur général de l'île Saint-Jean, copie de ses observations astronomiques, lorsque employé par les commissaires de la frontière; aussi compte des dépenses encourues par lui et non encore payées. 363
- Rapport de Wright, et compte de dépenses. 367
- 14 octobre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Suivant la proposition du duc de Kent et les instructions reçues qu'une telle mesure ne saurait être prise que du consentement du régiment, il avait proposé aux officiers et aux hommes d'étendre leur service à toute l'Amérique britannique, ce qui a été accepté unanimement, d'abord au quartier général, et ensuite par tous les détachements. 371
- Inclus.* Carleton au duc de Kent. Envoie semblable information. 375
- 21 octobre, Halifax. Morris à Spry. Voir document inclus dans la lettre de Spry du 17 mars 1800.
- 6 novembre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Il recommande que John Ryan succède Christopher Sawyer comme imprimeur du roi. 389
- 7 novembre, Soho Square. Knox au même. Insiste sur la révocation des instructions additionnelles données en 1789, à l'effet d'empêcher le gouverneur de faire des dons de terrains dans cette province. 475
- 21 décembre, Frédéricton. Carleton au même. Inclus copie de la lettre à Brunton, aide-payeur, en réponse à ses instructions qu'il devait être continué dans sa charge. Demande instructions à ce sujet. 493
- Inclus.* Carleton à Brunton, de la même date. N'ayant reçu aucune lettre, soit du secrétaire d'Etat ou du bureau du payeur, de sa continuation en charge comme aide-payeur (de Brunton), il devra se conformer aux règlements envoyés. 497
- 21 décembre, Frédéricton. Liste des membres du Conseil. 501
- 21 décembre, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet rapport du régiment du Nouveau-Brunswick, en date du 1^{er} décembre. 505
1800. *Inclus.* Rapports. 515, 511
- 2 janvier, Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet rapport de l'officier de marine du nombre de vaisseaux entrés et sortis, à Saint-Jean, du 5 avril au 10 octobre 1799. 517
- 17 janvier, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. A transmis lettre au secrétaire des affaires étrangères, et documents inclus concernant les îles de la baie Passamaquoddy, occupées par des sujets des Etats-Unis, bien qu'elles soient clairement situées dans les limites du Nouveau-Brunswick. Le projet de loi pour prélever un impôt sur le sucre en pain, etc., a été transmis au Conseil privé, avec une demande d'une décision

1800.

- immédiate. A expédié le mémoire de M^{de} Drummond au Trésor, mais il craint que vu que le temps pour faire de telles réclamations est expiré depuis longtemps, le Trésor ne se croira pas justifiable de se départir de la règle établie. Si l'on trouvait quelques moyens de leur venir en aide dans la province d'une façon modérée, il ne s'y objecterait pas. A communiqué au duc d'York et à Dundas l'ardeur et la promptitude avec lesquelles le régiment du Nouveau-Brunswick avait consenti à être placé sur le même pied qu'un régiment de milice active. A recommandé le paiement du compte de Wright. "Col. Cor., N. B.", vol. 8, p. 481
(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 273, sur laquelle se trouve le quantième du mois.)
- 1er janvier.
Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. La peine qu'il éprouve d'être obligé de répondre à sa (Carleton) demande de se retirer et de nommer un remplaçant. Il ne pensait pas, ni aucun des serviteurs du roi, que les mesures prises pour effectuer la paye du personnel et des dépenses au Nouveau-Brunswick seraient considérées par lui (Carleton) comme une raison pour se retirer du service. La nomination d'un remplaçant sera faite aussitôt possible. "Col. Cor., N. B.", vol. 8, p. 489
(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 277, où l'on trouvera la date du mois.)
- 6 février.
Whitehall. King à Carleton. Envoie arrêté du Conseil confirmant "l'Acte pour prélever un impôt sur le sucre en pain", etc. "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 279
- 22 février,
Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet mémoire des juges de la cour suprême, et recommande que leur requête, pour une augmentation de traitement vu le surcroît de leurs dépenses, soit accordée. "Col. Cor., N. B.", vol. 8, p. 521
- 10 mars.
Frédéricton. *Inclus.* Mémoire. 525
Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet rapport du régiment du Nouveau-Brunswick, daté 1^{er} février. 533
- 15 mars.
Frédéricton. *Inclus.* Mémoire. 537
Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet rapport de l'officier de marine du nombre de vaisseaux, entrés et sortis, à Saint-Jean, du 10 octobre 1799 au 5 janvier 1800. 529
- 17 mars.
Hinde Street. Spry au même. Renvoie à ses lettres précédentes au sujet de ses terres; il a écrit à Pitt, mais n'a pas reçu de réponse, avait présenté mémoire au comité du conseil pour faire reviser le procès-verbal qui ne lui accordait aucune compensation, et dont il inclut copie ainsi que d'une seconde lettre à Pitt. 691
Inclus. Mémoire. 695
Extrait de la lettre du 2 décembre 1795, de l'agent de Spry, qu'une bonne compensation en argent est le seul mode satisfaisant de régler sa réclamation. 699
- Morris à Spry, 21 octobre 1799. Croit qu'il a pris le meilleur moyen d'obtenir compensation. Obtiendrait-il toutes les terres incultes non concédées dans le Nouveau-Brunswick, que ce ne serait pas aussi avantageux que les terres qui lui ont été enlevées. 700
- Etat de la valeur des terres dont Spry a été dépossédé, et de ses dépenses pour en appeler au Conseil privé. 703
Copie de sa lettre à Pitt (sans date). 707
- 1er avril,
Whitehall. King à Carleton. Envoie budget pour 1800-01. "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 280
- 10 avril,
Whitehall. Le même au même. Transmet mémoire de Colin Campbell, du comté de Charlotte, Nouveau-Brunswick. 281
- 28 avril,
Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Est affligé que l'on supposerait qu'il aurait avancé quelque chose comme une censure d'une mesure

1800.

- adoptée par le gouvernement de Sa Majesté; il désavoue toute telle intention. "Col. Cor., N. B.", vol. 8, p. 541
- 5 mai,
Londres. Thomas Street à King. Transmet lettre de Botsford, orateur de la Chambre d'assemblée du Nouveau-Brunswick, relativement aux différends dans la législature. La lettre de Botsford, datée "Westmoreland, 10 octobre 1799", est incluse. "A. & W. I.", vol. 598
(La lettre de Street est endossée "Nouvelle-Ecosse"; elle ne se rapporte qu'au Nouveau-Brunswick).
- 5 mai,
Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). A reçu diverses dépêches, avec documents inclus. Il espère que sa lettre du 8 juin, contenant les procès-verbaux des procédures pour régler les frontières provinciales, a été reçue, de même que les cartes et autres documents envoyés par Chipman. "Col. Cor., N. B.", vol. 8, p. 545
- 12 mai,
Frédéricton. Le même au même. Transmet mémoire de Chipman, et recommande que sa demande soit prise en favorable considération. 549
Inclus. Mémoire dans lequel il énumère ses services, l'abandon de sa profession pour conduire l'agence relative à la frontière, recevant £500 par année pendant son engagement, tandis que le montant payé à l'agent des Etats-Unis est de £1,000 par année. Demande qu'une allocation plus élevée que £500 lui soit accordée. 553
- 19 mai,
Frédéricton. Le même au même. Reconnaît l'erreur dont il s'est rendu coupable dans sa méprise sur les devoirs qui lui étaient imposés comme comptable public; il demande que cette lettre soit oubliée. S'il n'est pas trop tard, il sera heureux d'être continué dans la charge de lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick. 557
- 19 mai,
Frédéricton. Le même au même. Recommande les réclamations de Pagan, de Saint-André, laissées de côté, quand d'autres de même nature ont été soumises aux commissaires. 567
Inclus. Lettre de Chipman, du 3 avril, au sujet des réclamations de Pagan. 565
Pagan à Chipman, 12 mars. 569
- 2 juin,
Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet lettre de Chipman du 24 mai, avec un état des établissements faits dans les îles de l'Orignal, Dudley et Frederick, par des personnes sous la juridiction du gouvernement des Etats-Unis, 577
Inclus. Lettre de Chipman. 581
Etat des établissements sur les îles de l'Orignal, Dudley et Frédéric, dans la baie Passamaquoddy. 585
- 9 juin,
Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). A reçu avis qu'à moins que les actes ne soient sanctionnés en dedans de trois années, ils devront être considérés comme désavoués. 587
- 24 juin,
Frédéricton. Le même au même. L'effet des restrictions sur les octrois de terrains est le départ des familles. A moins que l'on fasse disparaître ces restrictions au plus tôt d'autres familles suivront probablement. 591
- 23 juillet,
Frédéricton. Le même au même. Transmet une adresse de félicitation de ce que Sa Majesté ait échappé à la dernière tentative sur sa vie. 595
Inclus. L'adresse. 599
- 14 août,
Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Afin de remédier aux déficiences de l'acte des *fédicommis* des terres proposées en dotation à un séminaire d'enseignement dans le Nouveau-Brunswick, cet acte a été annulé, et un acte de constitution en corporation a été accordé, avec la disposition nécessaire créant une succession perpétuelle. Il inclut copie de la charte. 603
Inclus. Charte pour le collège du Nouveau-Brunswick. 607
- 21 août,
Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet les noms des membres du Conseil. 633

1800.

- Inclus.* Noms. 637
 21 août, Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet rapport de l'offi-
 Frédéricion. crier de marine du nombre de vaisseaux entrés et sortis, à Saint-Jean, du
 5 janvier au 5 avril. 641
- 13 octobre, Le même au même. Transmet les noms des membres du Conseil
 Frédéricion. jusqu'à date. 645
Inclus. Noms. 649
- 20 octobre, Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet rapports du régi-
 Frédéricion. ment du Nouveau-Brunswick, datés 1^{er} septembre et 1^{er} octobre. 653
Inclus. Rapports. 657, 659
- 5 novembre, Knox au greffier du Conseil. Désire savoir si des mesures ont été
 Londres. prises depuis sa lettre du 23 août, pour retirer les instructions addition-
 nelles. "A & W. I.", vol. 598
- 5 novembre, Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. En considération du lourd
 Londres. fardeau qui pèse sur le pays, il n'a pas cru pouvoir recommander une
 augmentation dans les traitements des juges du Nouveau-Brunswick, mais
 une allocation supplémentaire pourrait légitimement être faite à même tout
 fonds provincial disponible. Il est disposé à recommander un montant
 additionnel en faveur de Chipman, mais avant de le faire il désire savoir
 s'il a reçu aucune somme additionnelle en outre de ses £500 par année,
 pendant la durée de son service, et en avoir un état, et en les ajoutant
 à son salaire, savoir quelle serait la différence à £1,000 par année. Il est
 autorisé à tirer pour £100 en faveur de Pagan. Il mentionne la gracieuse
 réception qui a été faite par le roi à l'adresse de loyauté venue du Nou-
 veau-Brunswick, et pour laquelle Sa Majesté envoie ses remerciements.
 "Col. Cor., N. B.", vol. 8, p. 265
- (Copie au "Col. Off., N. B.", vol 1, p. 281, où se trouve la date.)
- 7 novembre, Robert Shedden & Sons au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie
 Londres. papiers concernant les services de Pagan. A quel bureau la demande
 de paiement doit-elle être faite? "A. & W. I.", vol. 598
- 10 novembre, Leonard à King. Sa satisfaction de voir que £600 ont été accordés
 Saint-Jean. pour un vaisseau destiné à entraver tout commerce illicite; il en avait
 loué un dans ce but, et contracté depuis pour en faire construire un autre.
 A tiré £400 comme partie de l'allocation de la première année.
 "Col. Cor., N. B.", vol. 8, p. 711
- Rapport sur le commerce de Saint-Jean de la même date adressé au
 secrétaire d'Etat (Portland). 715
- Rapport de George Leonard, junior, à George Leonard, de ses opéra-
 tions sur la côte comme surintendant intérimaire du commerce et des
 pêcheries. 721
- 6 décembre, Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet les noms des
 Frédéricion. membres du Conseil jusqu'au 1^{er} du courant. 661
Inclus. Noms. 665
- 29 décembre, Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet les noms des
 Frédéricion. membres du Conseil jusqu'au 21 du courant. 669
Inclus. Noms. 673
- 29 décembre, Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet les rapports du
 Frédéricion. régiment du Nouveau-Brunswick, datés 1^{er} novembre et 1^{er} décembre. 677
 685, 681
1801. *Inclus.* Rapports.
 16 février, Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie rapport de l'officier
 Frédéricion. de marine du nombre de vaisseaux entrés et sortis, à Saint-Jean, du 5
 avril au 10 octobre 1800. "Col. Cor., N. B.", vol. 9, p. 1
Inclus. Rapport, du 5 avril au 5 juillet. 5
 Rapport, du 5 juillet au 10 octobre. 7
- 23 février, Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie liste des conseillers
 Frédéricion. jusqu'à date en marge. 9

1801.	<i>Incluse.</i> Liste.	13
23 février, Frédéricton.	Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet rapports du régiment du Nouveau-Brunswick, datés 1 ^{er} janvier et 1 ^{er} février.	17
	<i>Inclus.</i> Rapports.	21, 23
12 mars, Frédéricton.	Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Fait rapport de l'harmonie qui a existé dans l'Assemblée générale, qui s'est réunie le 26 janvier et s'est dissoute le 21 février. La Chambre a envoyé au Conseil législatif les crédits votés pour les besoins du service public, sous forme de résolutions, que le Conseil pourra ainsi examiner séparément avant qu'elles prennent la forme d'un projet de loi; ce n'est pas parfaitement régulier, mais c'est un pas vers un mode constitutionnel de procéder. Il inclut copie d'une adresse concernant les restrictions sur les octrois de terrains.	25
	<i>Incluse.</i> Adresse.	29
6 avril, Frédéricton.	Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Dépêches reçues. Chipman n'a reçu aucune autre somme durant son dernier service que £500 par année, si ce n'est pour dépenses inévitables, et l'équivalent accordé pour sa demi-paye. Il inclut état de dépenses.	
	<i>Inclus.</i> Chipman à Carleton, 25 mars. Transmet, d'après instruction reçue de Portland, un état détaillé des dépenses en rapport avec son agence pour la commission de la frontière, et il explique la nature des dépenses qu'il croit devoir être couvertes par l'allocation annuelle, et de celles à être portées au compte des dépenses additionnelles. La lettre renferme un état détaillé des comptes, une comparaison entre le montant qu'il lui est accordé et celui accordé à l'agent des Etats-Unis, et la balance qui lui revient.	37
10 avril, Frédéricton.	Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). A reçu arrêté du conseil, déterminant les qualificatifs et les titres royaux (sur l'union de l'Irlande. Les papiers sont dans C 245 des archives). Inclut copie de la proclamation lancée sur ce sujet.	45
	<i>Incluse.</i> Proclamation.	49
30 avril, Frédéricton.	Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). A tiré, suivant instructions, pour £100 en faveur de Pagan.	59
2 mai, Frédéricton.	Le même au même. Envoie copies des actes et du journal du Conseil. Des copies imprimées des actes et le journal de la Chambre seront expédiées sans perte de temps.	63
	<i>Inclus.</i> Journal du Conseil législatif.	67
5 mai, Frédéricton.	Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Dépêches reçues; des mesures seront prises, conformément aux instructions, pour encourager la culture du chanvre.	95
9 mai, Whitehall.	Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. Dépêches reçues.	
	<i>Inclus.</i> "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 285	
13 mai, Frédéricton.	Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie liste des conseillers jusqu'à date à la marge.	99
	<i>Incluse.</i> La liste.	103
13 mai, Frédéricton.	Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie rapports mensuels du régiment du Nouveau-Brunswick, datés 1 ^{er} août et 1 ^{er} mai.	107
	<i>Inclus.</i> Rapports.	111, 113
6 juin, Whitehall.	Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. Exprime la satisfaction de Sa Majesté relativement à l'harmonie qui a existé dans les deux branches du parlement. L'adresse de la Chambre sur les restrictions recevra l'attention voulue lorsque la politique générale concernant les terres viendra sur le tapis. Avant que le compte de Chipman soit réglé, il serait bon d'obtenir une déclaration officielle de la position qu'occupe l'agent américain, si la même classification de dépenses portées au compte de Chipman lui sont accordées, il (Carleton) est autorisé de tirer pour	

1801.

- la balance du compte de Chipman, se montant à £1,119 ls. 4½d. ; dans le cas contraire, il ne devra tirer que pour £586 Os. 4d., moins certaines dépenses qui réduiraient ce montant à la somme de £533 ls. 0½d., mais il connaît trop bien la valeur des services de Chipman pour ne pas recommander l'interprétation la plus libérale. 53
(Copie au "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 235.)
- 12 juin, Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie rapports de l'officier
Frédéricton. de marine pour Saint-Jean. 115
Inclus. Rapport sur le nombre de vaisseaux entrés et sortis, à Saint-Jean, du 10 octobre 1800 au 5 janvier 1801. 121
Rapport du 5 janvier au 5 avril 1801. 119
- 22 juin, Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Fait rapport qu'il y a des
Frédéricton. terrains propres à la culture du chanvre, mais que vu le coût élevé de la main-d'œuvre, il est difficilement possible d'en récolter beaucoup. Il recommande donc comme seul moyen d'en assurer la culture qu'un crédit en argent soit avancé, comme dans le cas du brai. 123
- 22 juin, Carleton au secrétaire d'Etat. Envoie rapport du régiment du Nou-
Frédéricton. veau-Brunswick, daté 1^{er} juin. 127
Inclus. Rapport. 131
- 22 juin, Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie liste des conseillers
Frédéricton. jusqu'à la date portée en marge. 133
Inclus. Liste. 137
- 4 juillet, Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. Dépêches reçues.
Whitehall. "Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 288
- 28 juillet, Le même au même. Il est heureux de voir que la culture du chanvre
Whitehall. va probablement réussir. 288
- 17 août, Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie rapports mensuels
Frédéricton. du régiment du Nouveau-Brunswick, datés 1^{er} juillet et 1^{er} août. 145
"Col. Cor., N. B.", vol. 9, p. 145
149, 151
- 3 septembre, *Inclus.* Rapports. 141
Downing St. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Carleton. Dépêches reçues. 141
(Non signées ; les colonies ont été transférées au secrétaire pour la guerre en 1801, lord Hobart étant nommé à cette charge en mars de cette année là).
- 12 septembre, Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie copies imprimées
Frédéricton. des actes et du journal de la Chambre, du 20 janvier au 21 février 1801. 153
Inclus. Actes. 157
Journal. 187
- 15 septembre, Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). A reçu ordre de lever
Frédéricton. l'embargo sur les vaisseaux suédois, comme il a été fait sur ceux de la Russie et du Danemark. 215
- 21 septembre, Le même au même. Envoie rapport du régiment du Nouveau-Brun-
Frédéricton. swick, avec copie de la lettre à Long (Trésor) concernant habillement. 219
Inclus. Rapport, daté 1^{er} septembre. 223
Rapport au sujet de l'habillement pour 1801. 225
- 28 septembre, Carleton au secrétaire d'Etat (Portland). A reçu certificat de Sullivan
Frédéricton. (agent des Etats-Unis) que les dépenses additionnelles de la même nature que celles portées au compte de Chipman lui étaient accordées. Néanmoins, va retarder de tirer jusqu'à ce qu'il ait reçu une confirmation officielle de la part du département américain qu'il appartient ; il exprime sa satisfaction que ce sera une récompense bien méritée pour Chipman. 233
Inclus. Certificat de Sullivan. 237
- 5 octobre, Carleton au secrétaire d'Etat (Hobart). A été informé que l'adminis-
Frédéricton. tration des colonies serait confiée à Sa Seigneurie. 241

1801.

- 22 octobre,
Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Hobart). Transmet rapport du régi-
ment du Nouveau-Brunswick, daté 1^{er} octobre 245
- Inclus.* Rapport. 249
- 23 octobre,
Frédéricton. Le même au même. Envoie copie de la lettre et de ses incluses du 31
septembre, adressées à Portland. 251
(Les documents inclus sont des duplicata, voir 21 septembre.) En
réponse le Trésor a reçu instruction le 6 janvier 1802 d'envoyer un
approvisionnement d'habillement.)
- 4 novembre,
Downing St. Le secrétaire d'Etat (Hobart) à Carleton. Dépêches qui ne demandent
aucunes réponses ont été reçues et déposées devant le roi. 229
- 7 décembre,
Frédéricton. Carleton au secrétaire d'Etat (Hobart). Accuse réception de copies
imprimées des préliminaires de la paix et de la proclamation de la cessa-
tion des hostilités par mer et par terre. 275
- 19 décembre,
Frédéricton. Le même au même. Renvoie à la lettre du 28 septembre, et inclut
maintenant un certificat officiel des dépenses accordées à Sullivan, agent
des Etats-Unis sur la commission de la frontière, et il a en conséquence
tiré sur le Trésor pour £1,119 1s. 4¹/₂d en faveur de Chipman. 279
- Inclus.* Certificat de Madison, secrétaire des Etats-Unis d'Amérique. 283
- Certificat de Bond, consul général de Sa Majesté Britannique. 285
- Copie du compte de Sullivan. 287

PAPIERS D'ÉTAT—CAP-BRETON.

1764.
28 novembre, Trésorerie.
1784.
13 février.
New-York.
- Minute du Trésor concernant les dépenses. A voir document inclus dans la lettre du secrétaire Grenville, du 5 octobre 1790.
- Opinion d'un procureur (Alexander Hamilton) sur la demande de Cuyler pour permission de retourner dans l'Etat de New-York afin de recouvrer sa propriété, sous la protection du traité de paix. Son opinion est qu'il serait dangereux pour Cuyler de retourner, et qu'il n'y a pas d'espoir que sa propriété lui sera rendue.
- "Col. Cor., N. B.", vol. 63, p. 1
- 21 février.
Londres.
- Cuyler au secrétaire d'Etat (Sydney). Transmet mémoire pour un octroi de terrain au Cap-Breton pour l'établissement de loyalistes. 5
Inclus. Mémoire. 7
- 11 mars,
Londres.
- Cuyler à Nepean. Les loyalistes désirent être transférés du Canada au Cap-Breton, aussitôt que la sanction de Sa Majesté aura été obtenue. A leur arrivée au Cap-Breton, ils auront besoin de quelque assistance. 15
Apparemment inclus, mais non daté, se trouve un mémoire de la part de Cuyler, demandant d'être nommé inspecteur de terrains dans le Cap-Breton, avec pouvoir d'employer un arpenteur pour l'établissement des loyalistes. Demande que Haldimand soit requis d'envoyer les colons du Canada. Est ajoutée une estimation d'articles requis pour 500 familles. 19
Cuyler à Nepean, avec une courte description du Cap-Breton. 11
Perry à DesBarres. Après quelques difficultés, a pu rencontrer le *Blenheim* pour transporter familles et provisions au Cap-Breton, mais l'offre doit être acceptée de suite. 23
Inclus. Missive de convention pour le *Blenheim*. 27
Townshend au lieutenant-gouverneur du Cap-Breton. Envoie prévisions budgétaires pour 1784-85. "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 1
Budget. 1
- 27 septembre,
Whitehall.
- Instructions au lieutenant-gouverneur du Cap-Breton.
"Col. Cor., C. B.", vol. 3, p. 1
- 27 septembre,
Whitehall.
- Le secrétaire d'Etat (Sydney) au même. Envoie copie de la commission à Parr, gouverneur en chef de la Nouvelle-Ecosse et des îles Saint-Jean et Cap-Breton. Les arrangements pour les loyalistes devront être les mêmes dans le Cap-Breton que dans la Nouvelle-Ecosse; il faudra prendre soin d'empêcher le monopole du terrain. Les serments prescrits pour les fonctionnaires ne seront pas administrés avant nouvel ordre. Les salaires seront réglés de manière à admettre des honoraires modérés; les mêmes honoraires que dans la Nouvelle-Ecosse seront établis. Les estimations budgétaires envoyées font voir les salaires; comment il devra tirer pour les dépenses imprévues.
"Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 2
- 8 octobre,
Québec.
- Instructions à Haire, commissaire des loyalistes au Cap-Breton. Voir document inclus dans la plainte de Haire du 22 mars 1786.
- 10 octobre,
- Mathews à Cuyler. Haldimand a écrit à Des Barres concernant les personnes et les provisions envoyées. Si DesBarres n'est pas arrivé, il (Cuyler) devra ouvrir la lettre et agir suivant les instructions. Sur la même feuille est un ordre au capitaine du *Sally* de se rendre avec son vaisseau et d'autres à la rivière Saint-Pierre et de décharger cargaisons sous la direction de Des Barres, ou, en son absence, de Cuyler.
"Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 71
- 22 novembre,
Londres.
- Morice à Nepean. Panton engagé pour se rendre au Cap-Breton comme missionnaire. Obstacles à la nomination de missionnaires au Nouveau-Brunswick. 31

1784.

Avis officiel au secrétaire d'Etat de la nomination de Panton.

"Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 35

Sans date.

Sir V. Howe au secrétaire d'Etat (Sydney). Recommande Abraham Cuyler, qui désire s'établir au Cap-Breton, et Pott de Pensylvanie, qui pourrait être nommé percepteur de douane dans la Nouvelle-Ecosse.

"Col. Cor., C. B.", vol. 73, p. 263

(Probablement en 1784, lorsque Cuyler demandait des terrains au Cap-Breton. Sydney a été secrétaire d'Etat depuis janvier 1784 jusqu'à juin 1789.)

1785.

22 février,
Coal Mines,
Cap Breton.

Des Barres au comité du Conseil. Va faire l'inspection des provisions, etc., apportées par le *Blenheim*, et rapport sur leur état.

"Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 43

Inclus Rapport, daté 1^{er} mars, qui censure Perry.

47

(Le nom de Coal mines, Spanish River, a été changé en celui de Sydney.)

25 février,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Sydney) au lieutenant-gouverneur du Cap-Breton. Envoie un sceau, et permis de s'en servir.

"Col. Off., C. B.", vol. 1. p. 6

— février,

Rapport de Cuyler à DesBarres concernant le retard à l'arrivée des loyalistes, les procédés pour leur établissements, etc.

"Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 75

21 mars,
Coal Mines,
Spanish River
5 avril,
Halifax.

Rapport sur les provisions apportées par le *Blenheim*. Voir document inclus dans la lettre de DesBarres du 22 février.

Townsend à Storey (extrait). Pour prendre des ordres de DesBarres concernant réception et avances de provisions pour les colons.

"Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 445

(Il y a un duplicata de cet extrait daté 5 octobre 1785, à la p. 437 du même volume que ci-dessus.)

9 avril,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Sydney) au lieutenant-gouverneur du Cap-Breton. Les honoraires sur les octrois de terrains au Cap-Breton ne devront pas excéder ceux établis à la Nouvelle-Ecosse avant 1774.

"B. T., C. B.", vol. 3, p. 6

(Copie au Col. Off., vol. 1, p. 7.)

6 juin,
Sydney.

Lowell à Gregory Townsend. Va expédier des provisions pour les loyalistes.

"Col. Cor., N. B.", vol. 63, p. 151

20 juin,
Halifax.

Townsend à DesBarres. A reçu sa lettre du 5 (probablement celle de Lovell du 6), ordonnant des munitions pour les loyalistes au Cap-Breton. Ni le gouverneur ni le général en fonction n'ont reçu d'ordres à cet effet, mais en auraient-ils reçus qu'il n'y a pas de munitions disponibles. Va envoyer copie de la lettre au Trésor, afin qu'il en soit expédié.

155

5 juillet,
Sydney.

Perry à ——. Envoie copies de lettres sur le fait de déléguer, du bureau du secrétaire, par Cuyler à Perry, le pouvoir de faire ce qui est refusé par le Conseil. Les lettres dont les copies ont été envoyées sont datées du 16 février et du 5 mars 1785.

79

6 juillet,
Halifax.

Townsend à DesBarres. Ne peut obtenir paiement des deux traites envoyées; lui demande de faire rapport au général Campbell pour que le paiement des munitions se fasse.

159

6 juillet,
Londres.

Turnbull et Macaulay à DesBarres. Ont expédié par le *President* un approvisionnement de munitions pour les troupes dans la Nouvelle-Ecosse et ses dépendances.

163

13 juillet,
Thisbe.

Le capitaine Sawyer à DesBarres. Le steamer *Murray* a rencontré un brick chargé de charbon portant un pavillon en vertu d'une commission de lui (DesBarres); il a été ordonné d'amener le pavillon. Toutes commissions de cette nature doivent être retirées, jusqu'à ce que des instructions soient reçues de l'amirauté.

167

16 juillet,
Halifax.

Townsend au même. Campbell a ordonné le paiement de la fleur achetée, mais il ne peut sanctionner l'achat du rhum lorsqu'il y en a en quantité en magasin. Il espère qu'il ordonnera de faire le paiement

1785.

pour le rhum et la mélasse, par du charbon, à Murray, qui fait voile de Spanish-River au premier vent. Le commissaire Story envoyé au Cap-Breton pour prendre charge des munitions et en ordonner.

“Col. Cor., N. B.”, vol. 63, p. 171

19 juillet,
Halifax.

Townsend à DesBarres. N'a pas de pouvoir par sa commission d'acheter munitions; il ne peut donc qu'envoyer la réquisition au Trésor. S'il (DesBarres) pouvait envoyer lettre de crédit, ou quelque autre moyen d'acheter, il donnerait ses services à cette fin. 175

28 juillet,
Whitehall.

Nepean au lieutenant-gouverneur du Cap-Breton. Envoie prévisions budgétaires pour 1785-6. “Col. Off., N. B.”, vol. 1, p. 8

Budget. 8

3 août,
Sydney.

DesBarres à Nepean. Fait connaître la jalousie causée par la prospérité de cette partie des possessions de Sa Majesté. Les progrès rapides de Sydney; est à préparer un plan tiré d'un arpentage.

“A. & W. I.”, vol. 530

8 août,
Halifax.

Townsend à DesBarres. Turnbull et Macaulay ont le contrat pour approvisionner les troupes dans l'Amérique du Nord, y compris la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, Terre-neuve, Louisbourg et l'île Saint-Jean, et il croit que les munitions pour les loyalistes sont comprises. Un petit vaisseau est arrivé. “Col. Cor., C. B.”, vol. 63, p. 179

août,
9 Sydney.

Cuyler à Nepean. A cause de la conduite peu amicale de DesBarres, il envoie un compte de ses procédés, avec documents. 63

Inclus. Parr à Cuyler, 13 septembre 1784.

Matthews à Cuyler, 10 octobre 1784, laquelle voir.

Rapport à DesBarres sur l'établissement loyaliste—février 1785, lequel voir.

16 août,
Halifax.

Townsend à DesBarres. Navire arrivé avec provisions pour les loyalistes; d'autres sont attendus. Espère pouvoir bientôt charger un vaisseau pour le Cap-Breton. Demande renseignements sur le nombre de personnes à approvisionner. “Col. Cor., N. B.”, vol. 63, p. 183

21 août,
Sydney.

Journal du Conseil exécutif depuis le 21 février jusqu'à date en marge. 83

22 août,
Halifax.

Townsend à Lovell. Trois petits vaisseaux sont arrivés avec du bœuf et du lard pour les loyalistes; il n'y en a qu'un seul avec de la farine; on en attend davantage. Va demander des ordres pour en expédier une partie à Spanish-River. Il espère recevoir renseignements au sujet du nombre de personnes à approvisionner, pour savoir quelle quantité expédier. 187

25 août,
Sydney.

Le major de brigade Campbell à Yorke. L'adjutant Moneriewick doit envoyer le ou avant le premier de chaque mois une liste de l'état-major au Cap-Breton, présents ou absents. Comment les munitions devront être distribuées. Envoie extraits des instructions reçues du bureau de la guerre, comme preuve que tout l'état-major est sous le commandement du général Campbell; toute désobéissance recevra punition d'après la loi militaire. 191

Proclamation adressée aux loyalistes concernant les terres au Cap-Breton sur lesquelles ils doivent être établis. 105

1er septembre,
Sydney

(Duplicata à p. 199.)

Extraits des lettres de DesBarres à Roberts, datées 1^{er}, 3 et 17 août, et 3 septembre, concernant les traites tirées, et faisant rapport des rapides progrès faits dans l'établissement du Cap-Breton. 55

2 septembre,
Sydney.

DesBarres à Townsend. Les provisions voulues devront être au taux de 1,500 rations par jour. 195

6 septembre,
Sydney.

Le même à Nepean. Les mesures qu'il a prises pour engager les baleiniers de Nantucket de se transporter au Cap-Breton.

10 septembre,
Sydney.

Taitt au même. Décrit la situation de Sydney, et le progrès qui s'y est fait en construction, etc. “A. & W. I.”, vol. 530
“Col. Cor., C. B.”, vol. 63, p. 111

10 septembre,
Sydney.

1785.

20 septembre,
Halifax.

Venture à DesBarres. Aucune demande officielle pour avoir provisions au Cap-Breton avant qu'une réquisition formelle n'ait été reçue de lui (DesBarres). 207

5 octobre,
Halifax.

Townsend au même. Était sous l'impression que les provisions pour les troupes et les loyalistes devraient inclure des provisions pour les loyalistes au Cap-Breton, mais il constate que, pour cette île, il n'y a que des provisions pour les troupes seulement d'envoyées. Avis reçu qu'un vaisseau chargé de munitions pour Sydney a fait voile; va donner instruction à Story, du commissariat, de prendre ses ordres (de DesBarres) pour les distribuer. "Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 215

5 octobre,
Halifax.

Townsend à Perry. Est incapable d'aller à Sydney durant cette saison. Il espère que Storey donnera satisfaction comme son substitut, et demande au général de le placer (Perry) sur le rôle des vivres à Sydney, ayant obtenu congé d'absence de Saint-Jean. 219

6 octobre,
Sydney.

Yorke à Des Barres. Vu le travail incessant des troupes à défricher, etc., se trouve dans l'impossibilité de permettre aux hommes d'aller aider à ouvrir le chemin à Miray (Mira) Bay. 223

13 octobre,
Sydney.

Des Barres à Sparrow. Envoie traites sur le Trésor à être appliquées à l'achat de provisions pour le Cap-Breton; conditions de l'agence. 115

21 octobre,
Halifax.

Townsend à DesBarres. Son désappointement de ce que les provisions destinées aux colons du Cap-Breton ne sont pas arrivées; les provisions pour les troupes seules sont arrivées. Yorke a transmis une liste faite par Cuyler pour 110 rations par jour. S'il ne reçoit pas avis, avant le 24, de l'arrivée des vaisseaux chargés de provisions pour Sydney, le général en chargera un vaisseau d'une quantité suffisante pour l'approvisionnement des troupes et de 300 loyalistes pendant six mois; si les magasins n'avaient permis on aurait envoyé des provisions pour 500 hommes. 227

22 octobre,
Halifax.

Le même à Perry. A été averti par DesBarres qu'il l'avait nommé (Perry) gardien des provisions pour les loyalistes. Storey avait été nommé à ce poste et le général ne lui (Storey) permettrait pas de charger la solde de deux assistants. Il doit payer Storey à même sa propre allocation et lui (Perry) apprendra probablement que la même chose existe à Saint-Jean, il ne peut tirer des rations à Sydney par suite de ce qu'il est en vacance, vu que son assistant les tirera à Charlottetown. Sa famille, toutefois, pourrait les tirer comme colons loyalistes. Les ordres donnés à l'effet d'envoyer des rations à raison de 300 par jour, ou plus, si les provisions arrivent. Uncle, le percepteur, et Brown, le contrôleur des douanes, se sont embarqués pour Sydney, sur le même vaisseau qui porte cette lettre. 231

22 octobre,
Halifax.

Le même à Storey. Est peiné d'apprendre que le navire porteur des provisions en destination de Sydney n'est pas arrivé; si l'on ne reçoit pas avis de son arrivée avant deux ou trois jours, enverra un vaisseau chargé d'une quantité de provisions suffisante pour l'approvisionnement des troupes et de 300 loyalistes, pendant une durée de six mois, et dont Yorke aura le contrôle. 235

2 novembre,
Sydney.

Yorke à DesBarres. Envoie un extrait d'une lettre du major de brigade disant que toutes les provisions envoyées au Cap-Breton pour la garnison doivent être sous sa charge, quel que soit celui auquel elles ont été consignées. 239

3 novembre,
Sydney.

Etat des loyalistes réfugiés, nourris par le gouvernement, résidant présentement à Louisbourg et Gabarus. Les noms sont donnés, mais non l'endroit où ils se sont établis. Ils étaient dix chefs de familles (douze hommes), six femmes, seize garçons et six filles, en tout, quarante. 441

3 novembre,
Sydney.

DesBarres à Yorke. Accuse réception des extraits des instructions données à Yorke par Campbell, désirant qu'il prenne charge de la distri-

1785.

bution ; envoi copies de lettres, instructions, mandats, etc., du bureau de la guerre, comme preuve qu'il (DesBarres) a le contrôle de telles distributions. 243

6 novembre, Sydney.

Yorke à DesBarres. A reçu sa lettre du 3 novembre, qui, avec les divers papiers y contenus, seront transmis au général Campbell. 247

18 novembre, Sydney.

Mesures prises par le gouverneur et le Conseil. Message du gouverneur au Conseil faisant connaître le manque de provisions nécessaires pour les ouvriers et autres, le commissaire ayant refusé soit d'ouvrir le magasin, soit d'en donner la clé. Donne ordre à Tait, le grand prévôt, de demander les provisions et d'en prendre possession, et que ceci soit entré dans les livres du Conseil comme un ordre public. "A. & W. I.", vol. 407, p. 35

19 novembre, Sydney.

Le grand prévôt communique les mesures prises par lui pour demander la clé du magasin aux provisions. 63

19 novembre, Sydney.

Yorke à Tait. Reçu copie du mandat en vertu duquel il (Yorke) doit livrer les clefs de l'entrepôt des provisions. Il a envoyé à DesBarres, le 2 du mois, copie des instructions de Campbell à ce sujet. "Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 251

21 novembre, Sydney.

DesBarres à Mathews, procureur général. Il devra faire les démarches nécessaires pour rentrer en possession des provisions, que Yorke détient forcément. "A. & W. I.", vol. 407, p. 48

22 novembre, Sydney.

Yorke à DesBarres. Fait rapport qu'une partie des provisions que transportait le brigantin naufragé *President* a été sauvée ; demande qu'on lui fournisse de l'aide aux fins d'amener ces provisions et les confier au commissaire intérimaire. Ne peut comprendre comment il se fait que lui (DesBarres), arrivé au rang de major après un long service, ne sache pas qu'un officier inférieur doit obéir aux ordres de son supérieur. (Duplicata dans "Col. Cor., C. B.", vol. 93, p. 263.)

22 novembre, Halifax.

Townsend à DesBarres. Comme on n'a reçu aucunes provisions pour les loyalistes, il a, sur l'ordre de Campbell, expédié 40,000 rations par le *Brandywine*, consignées à Storey, commissaire. "Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 267

23 novembre, Whitehall.

Grey Elliot à Spiller. Moore, officier de marine, devra recevoir le salaire d'une année complète, bien que sa nomination n'ait eu lieu qu'après le commencement de l'année. "B. T., C. B.", vol. 3, p. 8

29 novembre, Sydney.

DesBarres à Yorke. En réponse à la lettre du 22, dit qu'il serait prêt à fournir toute l'aide possible ; mais qu'ant aux provisions sauvées du *President*, le gouvernement ne devrait pas subir de perte, vu qu'elles sont la propriété des entrepreneurs, qui devaient les livrer au Cap-Breton et à l'île Saint-Jean, de sorte que sa perte doit retomber sur les assureurs, pour le bénéfice desquels on aura recours à la loi. La notion erronée qu'il a au sujet du droit de propriété de telles provisions, puisque aucun transport légal ne peut être fait relativement aux marchandises consignées à lui-même (DesBarres) sans son autorité. Il regrette les efforts tentés pour mettre des obstacles à l'exercice de ses pouvoirs, et pour ruiner la colonie naissante. La bonne humeur des troupes et leur satisfaction à leur arrivée, mais les choses n'ont pas si bien marché depuis qu'il (Yorke) est venu ; l'accuse d'intervenir dans les affaires des colons. "A. & W. I.", vol. 407, p. 39

30 novembre, Sydney.

(Duplicata dans "Col. Cor., C. B.", vol. 63.)

Liste des vaisseaux entrés et sortis, à Sydney et à la Baie Saint-Pierre. "Col. Cor., N. B.", vol. 63, p. 107

30 novembre, Newport.

Lettre d'instructions données par Handy et Russell à Drummond. Mentionnée dans le témoignage de Drummond, du 20 décembre (*Voir idem*).

1785.
30 novembre, Newport. Facture d'expédition des effets mis à bord de l'*Amelia* à Newport. Mentionnée dans le témoignage de Drummond du 20 décembre. (*Voir idem.*)
- novembre, Halifax. Campbell (major de brigade) à Yorke. Il a soumis au général les lettres du 5 et du 6, avec leurs annexes; le général a examiné en détail les documents envoyés par DesBarres, lesquels, dans l'opinion du général, n'établissent pas l'autorité qu'il assume. Renouvelle à Yorke l'ordre donné au sujet des provisions, mais désire qu'il obéisse aux ordres de DesBarres, avec l'avis de son conseil, dans les cas où le commandant en chef n'a pas donné d'ordres spécifiques.
"Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 255
- décembre, Sydney. Yorke à DesBarres. Répond *seriatim* aux accusations portées contre lui dans la lettre de DesBarres, du 29 novembre, et réclame le contrôle des provisions.
"A. & W. I.", vol. 407, p. 43
(Duplicata dans "Col. Cor., vol. 63"; extrait dans le même vol., p. 469, avec la réponse de DesBarres, sans date.)
- 4 décembre, Sydney. Yorke à Campbell. Fait rapport des démarches prises par DesBarres pour entrer en possession des provisions destinées à la garnison et reçues par le brigantin *President*. Ne peut comprendre la manière actuelle d'agir de DesBarres et sa curieuse lettre du 29 novembre, à moins que ce ne soit par suite de manque d'argent et de provisions. Le malaise que lui a causé le manque d'entente. Les soldats se trouvent dans les casernes à demi terminées, mais les officiers sont encore sous les tentes, lesquelles sont presque pourries. Le peu de santé dont il souffre lui-même. Le *Brandywine* n'est pas encore arrivé; il y a des provisions pour les six compagnies jusqu'au 1^{er} juin et six semaines de plus. Il a nourri 40 des gens de Cuyler; il n'y a pas plus de 50 autres personnes ayant droit aux rations; mais si l'on n'en augmente pas le nombre plusieurs périront.
"A. & W. I.", vol. 407, p. 31
- 5 décembre, Sydney. Mathews à DesBarres. En sa qualité de procureur général, ne croit pas devoir intenter un procès afin de recouvrer les provisions. Recommande qu'au lieu d'un procès l'on soumette la question à la Trésorerie pour en obtenir une décision. 50
- 5 décembre, Sydney. DesBarres à Yorke. Lui fait remarquer certains faux exposés contenus dans sa (à Yorke) lettre du 3 décembre. 61
(Duplicata dans "Col. Cor., C. B.", vol. 63.)
- 6 décembre, Sydney. Affidavits des lieutenants Fox et Norford, pris devant le juge en chef Gibbons.
"A. & W. I.", vol. 407, p. 56
(Duplicata dans "Col. Cor., C. B.", vol. 63, dans lequel la date mentionnée est le 5.)
- 6 décembre, Sydney. Yorke à DesBarres. Désire que la correspondance cesse.
"A. & W. I.", vol. 407, p. 64
(Duplicata dans "Col. Cor., C. B.", vol. 63.)
- 7 décembre, Sydney. Henry W. Perry à Nepean. Transmet l'adresse présentée à DesBarres. La jalousie des colonies voisines.
"A. & W. I.", vol. 530
Suit l'adresse.
- 7 décembre, Sydney. DesBarres à Nepean. Lui fera part sous peu de jours des embarras causés par l'opposition de Cuyler.
"A. & W. I.", vol. 530
- 7 décembre, Sydney. Storey, commissaire, à Yorke. Produit un affidavit à l'effet qu'il a reçu et délivré le message de DesBarres qu'il (DesBarres) nie avoir envoyé.
"A. & W. I.", vol. 407, p. 67
- 8 décembre, Sydney. Adresse présentée à DesBarres par les marchands, etc., approuvant les mesures qu'il a prises relativement aux provisions, etc.
"Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 311
- 8 décembre, Sydney. Mandat de DesBarres à Tait, grand prévôt, lui enjoignant de prendre possession des provisions apportées par le *Brandywine* et de les retenir sujet à son (DesBarres) ordre.
A. & W. I., vol. 407, p. 65

1785.

- (Duplicata dans "Col. Cor., C. B.", vol. 63.)
 8 décembre, Rapport de Tait, grand prévôt, sur les mesures prises par lui à bord
 Sydney. du *Brandywine*, en vertu du mandat de DesBarres, aux fins de prendre possession de la cargaison. "Col. Cor. C. B.", vol. 63, p. 461
 Un affidavit au même effet a été pris par Tait, le 10 décembre, devant le juge en chef. 473
- 8 décembre, DesBarres à Campbell. Se plaint que Storey, le commissaire, refuse
 Sydney. de prendre ses ordres quant aux provisions, et demande son renvoi d'office. "A. & W. I.", vol. 407, p. 75
 (Duplicata dans "Col. Cor., C. B.", vol. 63.)
- 9 décembre, Avis public que les loyalistes et les soldats licenciés, qui ont droit à
 Sydney. une gratification, recevront des provisions en s'adressant à l'officier commandant (Yorke). "A. & W. I.", vol. 407, p. 70
- 9 décembre, DesBarres à Yorke. Il a donné des ordres à l'effet que les provisions
 Sydney. apportées par le *Brandywine* soient mises sous la charge d'un officier nommé par lui (DesBarres), et ordonnant que les militaires n'entravent pas l'exécution de tels ordres. "Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 319
- 9 décembre, Yorke à DesBarres. Il a reçu sa lettre de cette date au sujet des provisions ;
 Sydney. envoie une deuxième copie des instructions y relatives reçues du général Campbell. 323
- 9 décembre, Réponse de DesBarres à l'adresse des marchands. 327
 Sydney. Mandat du juge en chef à Tait, grand prévôt, pour arrêter le lieutenant Ralph Gore, le sergent Brown et les soldats du 33^{me} régiment, pour s'être opposé à l'ordre du lieutenant-gouverneur. 774
- 11 décembre, Le grand prévôt à Yorke. Demande qu'on lui livre le lieutenant Gore,
 Sydney. le sergent Brown et les soldats mentionnés dans le mandat qu'on lui a montré, et que copie en soit affichée dans les casernes. "Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 485
- 11 décembre, Yorke à Tait. N'a pas vu le mandat dont il parle. Gore est parti
 Sydney. afin d'échapper aux procédures illégales qui se prennent contre lui. Ne s'opposera pas à ce que le sergent Brown et les autres soldats innocents soient livrés, mais il ne donnera aucune aide à cette fin. 489
- 11 décembre, Affidavit de Tait à l'effet qu'il n'a pu servir à Gore le mandat, etc. 481
 Sydney.
- 12 décembre, Yorke à DesBarres. Conformément à sa réquisition, il donnera l'ordre
 Sydney. de distribuer 40,000 rations, lesquelles devront être remplacées ou leur valeur payée au Trésor. "A. & W. I.", vol. 407, p. 97
 (Double dans "Col. Cor., C. B." vol. 63.)
- 12 décembre, Reçu donné par DesBarres pour 40,000 rations, qu'il s'engage de rem-
 Sydney. placer ou de payer au Trésor. "Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 341
- 12 décembre, Gore à DesBarres. Comme c'est par suite d'ordres reçus de son officier
 Sydney. commandant que lui-même, le sergent Brown et les autres ont fait l'acte pour lequel un mandat a été émané contre eux, telle conduite n'est pas le résultat d'un mépris de la loi, et il espère que lui-même et les autres recouvreront leur liberté. 493
- 14 décembre, Cuyler à Nepean. Se plaint de la manière dont DesBarres l'a traité.
 Sydney. 119
- Procès-verbaux du Conseil. 123
- 15 décembre, Compte du bois employé pour les travaux publics à Sydney, entre le
 Sydney. 1^{er} juin et la date en marge. 143
- 20 décembre, Témoignage du capitaine John Drummond au sujet de personnes du
 Sydney. Rhode-Island qui se proposent de venir s'établir dans la Nouvelle-Ecosse. 497
- Déclaration de James Angell, l'un de ceux qui désirent devenir colons à la Nouvelle-Ecosse, relative à la vente de son brick *Amelia* à Venture et Drummond, pour le service de Sa Majesté. 505

1785.

	Acte de vente de l' <i>Amelia</i> .	509
	Traite sur DesBarres pour le prix du vaisseau, £525 sterling,	513
	Affidavits concernant l' <i>Amelia</i> , datés le 31 décembre.	517, 521, 525
	Les autres documents relatifs à l' <i>Amelia</i> sont : Drummond à Perry, 27 janvier 1786, transmettant ses comptes et toutes les pièces justificatives au sujet du bâtiment et la cargaison, et mentionnant les profits auxquels il considère avoir droit.	529
	Connaissance des marchandises expédiées par Handy & Russell, Newport, Rhode-Island, 30 novembre 1785.	533
	Compte de Drummond contre DesBarres, indiquant les profits auxquels Drummond considère avoir droit, daté le 27 janvier.	537
	Lettres d'instructions de Handy & Russell à Drummond, 30 novembre 1785.	541
	James Angell à Perry, 27 janvier. Il n'a personnellement d'autre réclamation que la traite faite par Venture pour le prix de l' <i>Amelia</i> mais il a une procuration de la part de Handy & Russell aux fins de percevoir ce qui leur revient sur la vente de la cargaison ; comme il n'a pas reçu le compte des ventes faites, il ne peut dire quel est le montant de leur réclamation.	545
	Procuration.	549
	Connaissance de la cargaison expédiée par Handy & Russell, 30 novembre.	553
24 décembre, Halifax.	Campbell (major de brigade) à Yorke. A soumis la correspondance au général, lequel regrette la situation désagréable, tout en admirant son (Yorke) sang-froid constant et sa détermination. Envoie copie de la lettre de DesBarres au général, et la réponse.	343
24 décembre, Halifax.	Campbell à DesBarres. Envoie copie des ordres relatifs aux provisions destinées aux militaires, aux loyalistes, etc., et défend les militaires contre l'accusation portée par lui (DesBarres).	347
	(Double dans "A. & W. I.", vol. 407.)	
27 décembre,	Monerieffe à Yorke. Explique les raisons pour lesquelles il forme partie du bureau chargé d'examiner les réclamations au sujet des provisions et des terres.	"Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 355
28 décembre, Londres.	Spiller à Grey Elliot. Demande des instructions au sujet du paiement des traites tirées par DesBarres, avec avis.	147
1786. 1er janvier. Halifax.	Major général Campbell au secrétaire d'Etat (Sydney). Envoie la lettre, avec annexes, du colonel John Yorke, commandant au Cap-Breton ; aussi, lettre de DesBarres, et copie de la réponse prête à être envoyée. Il y a deux points de dispute entre Yorke et DesBarres qui demandent une décision immédiate. 1. Le commissaire, l'adjutant du fort, l'intendant des casernes, et les autres officiers de l'état-major de la garnison, doivent-ils être considérés comme des officiers militaires ou civils ; et, comme conséquence, doivent-ils obéir aux ordres du gouverneur civil, ou à ceux de l'officier militaire commandant ? 2. Le gouverneur civil a-t-il le droit de divertir de l'objet auquel elles étaient destinées les provisions fournies en vertu d'un contrat passé avec la Trésorerie expressément pour les militaires ? L'inconvenance de consigner au gouverneur civil les provisions destinées aux militaires, et dont l'inconvénience a été démontrée dans le cas de la cargaison du <i>Brandywine</i> .	"Col. Cor., N. E.", vol. 12, p. 249
	(Les annexes, correspondance entre DesBarres et Yorke et autres documents sont inscrits à leurs dates respectives.)	
3 janvier, Whitehall.	Grey Elliott à Spiller. On ne devra pas payer la somme de £500 votée pour construire une église et une demeure pour le recteur au Cap-Breton avant que les édifices soient finis ou au moins avancés ; et comme il semble ne pas en être ainsi, il ne devra pas honorer les traites.	"B. T., C. B.", vol. 3, p. 9

1786.
25 janvier,
Londres. Roberts à Nepean. Envoie une liste des traites tirées par DesBarres et renvoyés protestées. L'économie exercée par DesBarres et les travaux considérables exécutés par lui au moyen de l'argent voté pour le Cap-Breton. "Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 667
Inclus. Etat des comptes non payés. 661
Angell à Perry. Un document inclus, voir 20 décembre 1785, papiers relatifs à l'*Amélia*.
- 27 janvier,
Sydney. Campbell au secrétaire d'Etat (Sydney). Le conflit entre Yorke et DesBarres réglé, ce dernier (suivant l'avis de son conseil) ayant adopté le système des réquisitions au lieu d'ordres. "A & W. I.", vol. 407, p. 93
Inclus. Yorke à DesBarres, 12 décembre 1785, que l'on trouvera à cette date.
(Double dans lettre de Campbell dans "Col. Cor., N. E.", vol. 12, p. 253.)
- 27 janvier,
Sydney. Drummond à Perry. Un document inclus, voir 20 décembre 1785, papiers relatifs à l'*Amélia*.
- 16 février,
Sydney. Yorke à DesBarres dans "Col. Cor., C. B.", vol. 63; c'est une copie de l'annexe de la lettre de Campbell au secrétaire d'Etat du 15 mars, laquelle voir.
- 20 février,
Sydney. Mémoire de Uncle demandant de démissionner du Conseil, à cause de sa surdité. "Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 617
- 25 février,
Sydney. Yorke à DesBarres dans "Col. Cor., C. B.", vol. 63; c'est une copie de l'annexe de la lettre de Campbell, 15 mars.
- 26 février,
Sydney. Déclaration de l'honorable George Rodger à l'effet qu'il a reçu de Storey 5,000 rations à compter sur les 40,000 pour lesquelles DesBarres a donné regu à Yorke. "Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 557
Affidavit de Perry au même effet. 561
Adresse présentée à DesBarres par les principaux citoyens, etc., de Sydney. 377
Réponse de DesBarres, 3 mars. 385
Correspondance et autres papiers relatifs au conflit entre Yorke et DesBarres, dans "Col. Cor., C. B.", vol. 63, datés les 1^{er}, 3, 4 et 6 mars, annexe de la lettre de Campbell du 15 mars.
- 5 mars,
Sydney. W. Smith à DesBarres. En conséquence d'une déclaration de DesBarres, consignée dans les procès-verbaux du Conseil, à l'effet que lui et d'autres personnes doivent, ou abandonner leur emploi militaire ou cesser de siéger au conseil, il quitte le conseil et regrette de ne plus être qualifié à jouir de cet honneur. "Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 621
- 8 mars,
Arichat. Adresse des Acadiens de l'île Madame, félicitant DesBarres de sa nomination au poste de lieutenant-gouverneur et lui demandant que leurs bateaux-pêcheurs soient exempts de taxes. 405
- 12 mars,
Sydney. Réponse de DesBarres à l'adresse des Acadiens, qu'il nomme "loyaux sujets Acadiens de Sa Majesté habitant les îles Richmond". 413
- 13 mars,
Sydney. Mandat d'arrestation contre l'enseigne Jones, le sergent Brown et divers autres officiers et soldats. Inclus dans la lettre de Gibbons à Nepean, daté le 2 août, laquelle voir.
- 14 mars.
Pointe Amélia. Opinion de Mathews, procureur général, relativement aux pouvoirs du lieutenant-gouverneur. Incluse dans la lettre de Campbell du 15 mars, laquelle voir.
- 15 mars,
Halifax. Campbell au secrétaire d'Etat (Sydney). La réconciliation entre DesBarres et Yorke n'était pas sincère; il y a plus d'animosité que jamais; envoie une lettre de Yorke et une de Lovell, aumônier de la garnison, sur ce sujet. Délai dans l'arrivée du courrier de Londres causé par le fait qu'il est expédié *via* New-York. "A. & W. I.", vol. 407, p. 109

1786.

(Double dans "Col. Cor., N. E.", vol. 12.)

Inclus. Yorke au major de brigade Campbell, du 11 février et dates subséquentes. La lettre semble être un extrait de son journal. Pense que DesBarres est assez bien approvisionné, vu qu'il a reçu des secours. Envoie des extraits du résumé du juge en chef au grand jury, pour montrer la disposition des autorités civiles envers les autorités militaires. Une accusation fondée contre lui (Yorke) pour résistance à bord du *Brandywine*; le mandat lui fut remis en présence de son régiment, par le géolier—il suppose que c'est à défaut de bourreau que ce dernier l'a fait. Conjectures quant à la signification du renouvellement du débat, mais il est parfaitement à son aise. Le verdict du grand jury attaque tout le régiment; il a su que le document avait été préparé conjointement par le juge en chef et le lieutenant-gouverneur; et devait former partie des dépêches à envoyer au secrétaire d'Etat. Le 13. Il a comparu devant le juge en chef; le procès remis au prochain terme. Le 28. Demande d'autres provisions; réunion publique du Conseil, à laquelle le juge en chef (Gibbons) et le lieutenant-gouverneur DesBarres dénoncent en termes violents Yorke comme voulant réduire le peuple à la famine; réponse du capitaine Stewart, du 33^e, contredisant ces assertions violentes, qui, à son idée, ont empêché le peuple d'essayer de forcer les magasins. Afin d'écartier toute crainte d'être réduit à la famine, il a affiché une proclamation que la famille du gouverneur a enlevé; on a distribué des armes et des cartouches à balle à la basse classe du peuple. Le 1^{er} mars. DesBarres a su par Monerief qu'il (Yorke) s'opposerait par la force à toute tentative faite pour forcer les magasins. DesBarres, croit-on, émanera un mandat et lira l'Acte de mutinerie, et le (Yorke) rendra responsable si quelqu'un est blessé. Se plaint de ce que le lieutenant Norford refuse d'obéir aux ordres lui enjoignant de résister au pouvoir civil; nomination d'un autre officier. Le journal des événements, tous de même nature, se continue jusqu'au 15 mars.

"A. & W. I.", vol. 407, p. 113

DesBarres à Mathews, procureur général, 12 décembre 1785. En considération d'une lettre du lieutenant Ralph Gore, demandant que les procédures prises contre lui, le sergent et les soldats soient suspendues; il lui enjoint de faire ainsi.

133

Mathews, note du 10 février 1786, que d'après cet ordre il avait écrit au juge en chef que les procédures étaient suspendues.

134

Affidavit, même date, par Gordon, aide-chirurgien, que le 12 décembre il avait livré la lettre de Mathews au juge en chef, et dont ce dernier s'était déclaré satisfait.

134

Substance du résumé du juge en chef au grand jury, 1^{er} février.

137

Accusation fondée trouvée par le grand jury contre le colonel Yorke à la session de février 1786.

"A. & W. I.", vol. 507, p. 141

Mandat de comparution au colonel Yorke, 8 février.

149

Yorke à DesBarres, 16 février. Bien que les procédures contre Gore et autres aient été suspendues, conformément à sa (DesBarres) lettre du 12 décembre, on a intenté une nouvelle poursuite contre lui (Yorke) pour la même transaction. Toutes réquisitions subséquentes doivent être faites au commandant en chef.

153

(Double dans "Col. Cor., C. B.", vol. 63.)

Yorke à DesBarres, 25 février. Est surpris de la requête qu'il lui fait pour de nouvelles provisions après les secours considérables qu'il (DesBarres) a reçu par l'*Amelia*. Ne peut risquer de voir les troupes manquant du nécessaire, et par là même ne donnera aucun secours subséquent; mais, dans un besoin pressant il donnera des provisions, autant que la prudence le permet, sur sa (DesBarres) réquisition, accompagnée d'une liste des personnes auxquelles elles sont destinés; une personne

1786.

compétente donnant un reçu au commissaire et se chargeant de la distribution.

"A. & W. I.", vol. 407, p. 157

(Double dans "Col. Cor., C. B.", vol. 63.)

Avis par Yorke, 1^{er} mars, qu'il donnera des provisions, autant qu'il sera en son pouvoir, aux personnes nécessiteuses sur réquisition faite par le lieutenant-gouverneur.

"A. & W. I.", vol. 407, p. 161

(Double dans "Col. Cor., C. B.", vol. 63.)

Yorke à DesBarres, 3 mars. Voyant sa détermination à vouloir le faire désobéir aux ordres du général, par l'émanation de mandats contre lui (Yorke) et ses officiers, l'avertit des ordres qu'il a donné pour empêcher l'invasion des magasins militaires par le pouvoir civil.

"A. & W. I.", vol. 407, p. 163

(Double dans "Col. Cor., C. B.", vol. 63.)

DesBarres à Yorke, 3 mars. Soumettra (Yorke) sa lettre au Conseil, auquel le procureur général et le juge en chef, les deux officiers en loi, seront présents. Demande qu'il (Yorke) soit présent.

"A. & W. I.", vol. 407, p. 167

Yorke à DesBarres, 4 mars. Décline la demande d'assister au Conseil, par cause de maladie, mais soutient que les magasins en question lui ayant été confiés par ordre de Sa Majesté, il ne peut en abandonner le contrôle sur l'ordre du lieutenant-gouverneur.

171

(Double dans "Col. Cor., C. B.", vol. 63.)

Extrait des procès-verbaux du Conseil, attestés comme corrects, le 14 mars. Les opinions du juge en chef et du procureur général soumises au Conseil et inscrites dans les procès-verbaux, copies desquels et d'autres papiers devront être envoyés à Yorke.

"A. & W. I.", vol. 407, p. 175

Le 5 mars, après la lecture de la lettre de Yorke, on a requis l'opinion des officiers en loi.

179

Opinion de Mathews, 14 mars, que comme chancelier, DesBarres avait le pouvoir d'émaner un mandat contre Yorke, mais qu'il est responsable à la Couronne de l'exercice de ce pouvoir.

183

(Double dans "Col. Cor., C. B.", vol. 63.)

Opinion du juge en chef, 6 mars, de quelque étendue; le dernier paragraphe dit: "Que le gouverneur civil ou commandant en chef de Sa Majesté, dans cette île, quand il y réside est, sous Sa Majesté, le gardien et le protecteur des sujets locaux du roi et le dispensateur propre de la justice de la clémence et de la générosité de Sa Majesté envers eux, et ne peut être légalement empêché, opposé ou contrôlé par aucune autorité militaire ou autre pouvoir."

"A. & W. I.", vol. 407, p. 187

(Double dans "Col. Cor., C. B.", vol. 63.)

Rapport des capitaines Stewart et Sherbrooke, 3 mars. Substance d'une conversation avec le gouverneur DesBarres, après lui avoir délivré un message du colonel Yorke, relativement au mandat émané pour la saisie du magasin militaire.

"A. & W. I.", vol. 407, p. 199

Provisions reçues par le gouverneur depuis le 14 décembre 1785. 203

Lovell, aumônier au Cap-Breton, à Campbell, 11 février. Comme membre du Conseil, il a proposé: "Que le procès-verbal soit entré au journal comme l'acte unique et absolu du lieutenant-gouverneur, l'avis et le consentement du Conseil de Sa Majesté n'ayant pas été requis", ce qui fut appuyé par le procureur général et accepté par tous hors le juge en chef. Demande son (Campbell) intervention pour prévenir toute conséquence désagréable pour lui (Lovell).

207

DesBarres à Nepean. Enverra par un navire de ligne directe les plans et papiers officiels concernant son gouvernement.

"A. & W. I.", vol. 530

Déposition par Tait. Incluse dans la lettre de Gibbons à Nepean datée le 2 août, laquelle voir.

15 mars,
Sydney.

16 mars,
Sydney.

1786.
17 mars, Adresse par les marchands, etc., à DesBarres, donnant une liste de
Sydney. griefs. "Col. Cor., C. B., vol. 63, p. 417
- 17 mars. Déposition de Perry et Rodgers. Incluse dans la lettre de Gibbons à
Sydney. Nepean, datée le 2 août, laquelle voir.
- 17 mars, Mandat de comparution contre Gore, etc., aussi dépositions de Hickey,
Sydney. huissier, de Skelton, constable, William Smith, charpentier, de Thomas
Garniss, cordonnier, et de John Murphy, toutes incluses dans la lettre de
Gibbons à Nepean datée le 2 août.
- 17 mars, Mémoire de Brown au Conseil, pour la construction d'un hôtel des
Sydney. douanes. "Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 613
- 20 mars. Journal de quelques transactions faites à l'ordinaire et entre les officiers
Sydney. du 33^{me} régiment après leur arrivée à Sydney, dans le Cap-Breton.
Rapports, apparemment adressés au lieutenant-gouverneur, de conver-
sations privées tenues par les officiers du 33^{me} régiment, à partir du
1^{er} août 1785 jusqu' à la date en marge.
- 22 mars, Plainte d'Alexandre Haire contre Cuyler, au sujet de la distribution
Sydney. des provisions aux loyalistes. 565
- Instructions de Craigie, sous-commissaire général, à Haire, comme
commissaire pour les loyalistes du Cap-Breton. 573
- 24 mars, Etat des dépenses du Cap-Breton à partir du 19 novembre, 1784, jus-
Sydney. qu'à la date en marge.
- D'autres états et quelques remarques accompagnent cet état.
"A. & W. I.", vol. 530
- 31 mars, Gordon à Brown. Ne peut fournir les médicaments demandés.
Sydney. "Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 751
- mars, Ordonnance (4) pour régulariser la tenue des sessions trimestrielles.
Ordonnance (5) pour empêcher et punir la félonies, etc.
Ordonnance (6) pour le recouvrement des petites dettes.
Ordonnance (7) pour régulariser le marché du gibier, produit de la
chasse, etc.
- Ordonnance (8) pour déclarer qu'un acte du Parlement aux fins d'em-
pêcher les assemblées tumultueuses, etc., aura plein effet au Cap-Breton.
- Ordonnance (9), autre ordonnance concernant les sessions trimes-
trielles. "B. T., C. B.", vol. 2
- 1^{er} avril, Townsend à Desbarres. Espère que l'arrivée des provisions sur le
Halifax. *Brandywine* a empêché la détresse parmi les colons. Le vaisseau de
Tremain sauf à Antigua; autres arrivées.
"Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 429
- Liste des provisions reçues par Storey, apportées par le brick *President*.
433
- 4 avril, Adresse par Brown, contrôleur des douanes, dénonçant la conduite de
Sydney. ceux qui ont supporté les autorités militaires en ce qui concerne la
distribution des provisions. 579
- 4 avril, Déposition par Rich et Sweet de ce qui s'est passé entre Brown, con-
Sydney. trôleur, et Uncle, percepteur, des douanes, lorsque Brown interpella Uncle
et l'accusa d'avoir tenu un langage injurieux à son (Brown) égard.
"Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 605
- 8 avril, Rapport du matin de la garde du gouverneur sur une tentative d'atta-
Sydney. que faite sur la sentinelle entre les 11 et 12 heures de la nuit par la
patrouille du 33^{me} régiment. 771
- 11 avril, Détails des différends qui existent entre les officiers civils et militaires
Sydney. relativement à la distribution des provisions à partir du 25 juillet 1785
jusqu'à la date en marge. "A. & W. I.", vol. 530
- 17 avril, Mathews à Uncle. Contenue dans la lettre de Uncle à Nepean du 29
Pointe Amelia août, laquelle voir.

1786.
18 avril,
Sydney. Procès-verbaux du Conseil, à partir du mois de février 1785, à la date en marge. "B. T., C. B.", vol. 2
- 19 avril,
Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Sydney) à DesBarres. En ce qui concerne les houillères du Cap-Breton, on ne doit rien faire qui soit de nature à les faire tomber entre les mains de particuliers. Un rapport concernant leur étendue, etc., doit être envoyé. "A. & W. I.", vol. 530
- Une première ébauche précède cette lettre. Copie au "Col. Off. C. B.", vol. 1, p. 9.)
- 19 avril,
Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Sydney) à DesBarres. Quant aux propositions faites par les pêcheurs de baleines et autres du Nantucket, de Martha's Vineyard, etc., il aurait dû attendre des instructions; sa (à Sydney) surprise de ce qu'il avait partiellement pris des engagements avec eux, lesquels demandaient la sanction d'un acte du parlement, et que, au mépris de la foi publique, il a pris des mesures pour le renvoi de sujets des Etats-Unis, et a promis des compensations qui causeront des dépenses considérables à la Grande-Bretagne. Mais cette désapprobation des mesures prises par lui, ne signifie pas qu'il faille renvoyer ces gens. Ce n'est pas l'intention d'encourager la pêche de la baleine du sud, à moins qu'elle ne soit faite sous le contrôle immédiat de la Grande-Bretagne. L'on devra s'attendre à quelques déboursés occasionnés par la nouvelle colonisation, mais aucun travail d'importance majeure ne devra être fait sans être d'abord sanctionné par le gouvernement; la construction de casernes est principalement mentionnée. On doit être prudent en ce qui concerne la disposition des fonds publics, parce que c'est avec difficulté que l'on pourrait amener la Trésorerie à accepter ses traites. Le brick *St. Peter* est arrivé à Cowes, n'ayant pu atteindre le Cap-Breton, par suite du mauvais temps; le fort montant tirée par Venture pour les dépenses du brick. Son ordonnance à l'effet que les lois d'Angleterre seraient mises en force dans l'île n'est pas nécessaire, et celle qui concerne les dettes et les taxes sera désavouée. La nomination des juges, a pu être judicieuse pour le maintien de l'ordre à l'intérieur, mais il ne peut comprendre le changement dans le personnel du Conseil, fait sans aucune raison mentionnée. "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 10
- 22 avril,
Sydney. Rapport de Edward Porter, d'une menace d'attaque par des soldats du 33^e régiment, comme il était de faction devant l'hôtel du gouvernement. "Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 775
- 20 avril,
Sydney. Moncrieff, major de brigade, au secrétaire d'Etat (Sydney). Transmet un mémoire démontrant sa situation déplorable; il en enverra un plus court pour être soumis au roi.
- Mémoire. "A. & W. I.", vol. 530
- avril,
Sydney. Rapport du grand jury se rapportant au magasin d'approvisionnement, et disant que le pouvoir militaire avait empêché de prendre des provisions appartenant au gouvernement civil. "Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 763
- 5 mai,
Sydney. Résumé du juge en chef au grand jury, dans lequel il dit refuser de procéder à aucun procès avant que l'on ait éloigné la force militaire. 779
- Adresse du grand jury au juge en chef. 783
- Réponse. 785
- 11 mai,
Sydney. Extraits des procès-verbaux du Conseil concernant les provisions, etc., du 20 décembre 1785 à la date en marge. 649
- 19 mai,
Sydney. Moncrieff au secrétaire d'Etat (Sydney). Concernant de nouveau sa position. "A. & W. I.", vol. 530
- Adresse des résidants à DesBarres.
- 19 mai,
Sydney. Adresse (non datée) au roi pour demander des provisions. (Evidemment d'à peu près la même date que l'adresse à DesBarres). "Col. Off., C. B.", vol. 2

1786.

- 30 mai,
Halifax. Urist Rea à DesBarres. A trouvé à son arrivée à Newport (Rhode-Island) que Venture avait mis à la voile. Bon nombre de messieurs qui avaient l'intention de venir au Cap-Breton avec leurs familles et effets ont abandonné ce projet après avoir reçu des lettres leur disant qu'il serait dangereux de le faire. "Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 791
- 3 juin,
Halifax. John Andrews à DesBarres. S'est arrêté à Halifax pour mettre à terre quelques passagers, mais dès qu'on sut que son bateau portait des provisions on le saisit. Hostilités contre la colonisation de l'île; lui, Clarke et Rea se tiennent prêts à le (DesBarres) supporter. 795
- 5 juin,
Sydney. Affidavit de Terence McCoristine établissant que le nombre total d'amis qui sont venus comme colons, de Québec, était de 81, dont 24 par son (McCoristine) influence. 799
- 5 juin,
Sydney. Procès-verbaux du Conseil du 25 avril à la date en marge. "B. T., C. B.", vol. 2
- 6 juin,
Sydney. DesBarres à Nepean. Gibbons, accompagné de Perry, s'embarque pour Londres pour expliquer les faits relatifs à la colonisation de l'île; les avantages qui découlent de la dépense occasionnée. "A. & W. I.", vol. 530
- 10 juin,
Sydney. Mathews au même. Défend son caractère contre les fausses représentations qu'il pense que DesBarres envoie. "Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 673
- 13 juin,
Sydney. M^{me} Gibbons à son mari (extrait): "Le 33^{me} dit qu'aussitôt après leur retour ils vous insultèrent de la manière la plus grossière." 803
- 22 juin,
Halifax. Campbell au secrétaire d'Etat (Sydney). Envoie une adresse de citoyens respectables du Cap-Breton au colonel Yorke et à son régiment à leur départ de l'île, comme une contradiction des accusations portées contre eux par le juge en chef Gibbons. "A. & W. I.", vol. 407, p. 217
- Incluse.* L'adresse.
(Un duplicata de la lettre, daté le 23, se trouve dans "Col. Cor., N. E.", vol. 12, p. 263.)
- 26 juin,
Halifax. Parr au secrétaire d'Etat (Sydney). Communique une requête des habitants du Cap-Breton. "Col. Cor., N. E.", vol. 17, p. 275
- Inclus.* Un mémoire, contenant de sérieuses accusations contre le lieutenant-gouverneur et le juge en chef du Cap-Breton, avec factum détaillé. 276
- 18 juillet,
Halifax. Introduisant le lieut. Drummond, M.R., qui a subi des dommages à sa propriété par suite des actes du gouvernement du Cap-Breton. 290
- 25 juillet,
Whitehall. Nepean au gouverneur du Cap-Breton. Envoie les prévisions budgétaires pour 1786-7. "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 15
- 2 août. Prévisions budgétaires. 16
- Gibbons à Nepean. Envoie des accusations de résistance, de mépris, et de violence touchant les lois du pays contre le 33^{me} régiment. "Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 679
- Incluse.* Déposition faite par Tait, le 16 mars, déclarant que les militaires lui ont résisté, quand il essayait de se procurer des provisions par ordre du lieutenant-gouverneur. 687
- Mandats de comparution contre Gore et autres, du 17 mars, et attestés avoir été servis le 25. 695
- Déposition de Hickey, huissier (701); Skelton, constable (703); Smith, charpentier (704); Garniss, cordonnier (705), et John Murphy (709). 701 à 710
- Déposition de Perry et Rogers concernant ce qui s'est passé entre le capit. Stewart et le lieut. Gore en la présence des deux premiers à leur entrevue avec DesBarres. 713
- Mandat d'arrêter l'enseigne Jones et autres, du 33^{me} régiment, pour avoir résisté au pouvoir civil, et les démarches faites pour l'exécuter. "Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 717

- 1786.
- 4 août,
Londres. Venture à Nepean. L'informe que l'on a lancé des mandats d'amener contre lui au sujet de traites qu'il a tirées pour le compte de DesBarres. Il n'a pas d'amis qui puissent se porter caution pour lui, et serait sans moyen d'existence en prison; lui demande son influence pour prévenir le danger. 711
- 6 août,
Halifax. Campbell au secrétaire d'Etat (Sydney). Transmet copie d'une lettre de Graham, du 42^{me}, accompagnée d'une déclaration des habitants du Cap-Breton, tendant à montrer l'influence indue dont on s'est servi pour représenter sous un faux jour la conduite de Yorke et de son régiment. Nécessité d'agrandir les casernes au Cap-Breton, au sujet de laquelle Graham fait rapport dans la même lettre. "A. & W. I.", vol. 407, p. 233
- Inclus.* Graham à Campbell. Casernes trop petites; déclaration envoyée venant de la part de respectables habitants en faveur de Yorke et de son régiment. 237
- Déclaration. 245
- 10 août,
Londres. Luttrell à Nepean. Introduit et recommande le juge en chef Gibbons; le grand caractère de DesBarres. "Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 811
- 20 août,
Whitehall. Nepean à Luttrell. A remis sa lettre à lord Sydney, qui est toujours disposé à se rendre à ses désirs (de Luttrell), mais il craint qu'il faudra avoir recours à certaines démarches qui seront désagréables à DesBarres et à Gibbons. 815
- 21 août,
Londres. Compte (signé par Henry W. Perry) pour planches, madriers et bardeaux fournis aux habitants de Sydney. "A. & W. I.", vol. 530
- 25 août,
Londres. Venture à Nepean. Transmet déclaration et procès-verbaux du Conseil à être soumis au secrétaire d'Etat, lesquels sont une justification de sa conduite. "Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 819
- Déclaration de Venture; un long compte rendu de ses actes pour le Cap-Breton. 823
- Extrait des procès-verbaux du Conseil du Cap-Breton, 20 décembre 1785, contenant un ordre pour provisions fournies par Venture. 829
- 29 août,
Londres. Uncle à Nepean. Envoie copie d'une lettre de Mathews, procureur général du Cap-Breton. 835
- Inclus.* Mathews à Uncle, 17 avril. Lui recommande de se soumettre à la résolution du Conseil qui le relève de son emploi de percepteur des douanes, et de remettre les livres, etc., au contrôleur, tel que requis de le faire, afin de ne pas fournir de prétexte à une accusation d'avoir nui au revenu en créant des obstacles. 839
- 30 août,
Londres. Gibbons à Nepean. L'informe du départ dans une semaine d'un vaisseau par lequel on peut envoyer des provisions au Cap-Breton. 843
- 5 septembre,
Londres. Perry au même. Envoie le compte des provisions données à ceux qui ont travaillé aux travaux publics (non loyalistes), fait de mémoire, de sorte que ce compte ne contient pas toute la quantité réellement livrée. Donne la liste des familles des employés qui ont retiré des rations. 847
- Comptes et pièces justificatives. 851 à 949
- septembre,
Londres. Mémoire de Gibbons au sujet de l'à-propos de développer les cours de justice dans le Cap-Breton. 951
- Rapport sur l'état actuel de ces cours. 955
- (La date en marge est présumée, mais elle est probablement correcte. Les documents ne portent aucune date.)
- 6 novembre,
Londres. John Drummond à Nepean. Envoie un compte montrant la perte qu'il a subie en fournissant des provisions au Cap-Breton; lui demande d'intervenir pour qu'il reçoive compensation. Le compte accompagne la lettre. "A. & W. I.", vol. 530
- 10 novembre,
Sydney. Adresse au roi, le félicitant d'avoir échappé aux attaques dirigées contre sa personne. "Col. Cor., C. B.", vol. 25

1786.

(Le 2 août, le roi a été frappé par une femme armée d'un couteau, mais n'a pas été blessé. On a constaté que cette femme, du nom de Margaret Nicholson, était aliénée.)

- 16 novembre, Sydney. Procès-verbaux du Conseil, du 29 août à la date en marge. "B. T., C. B.", vol. 2
- 21 novembre, Londres. Gibbons à DesBarres (extrait). Il n'y a rien de certain quant aux mesures qui seront prises à son égard, et il n'a pas de remplaçant de nommé. Bien que rapport ait été fait que le *Relief* serait envoyé pour le ramener à Londres, il croit qu'il ne sera pas supprimé. "Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 959
- 30 novembre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Sydney) à DesBarres. Il lui exprime le mécontentement de Sa Majesté relativement à quelques-uns de ses procédés (de lui DesBarres) qui ont soulevé des doutes sur sa droiture, ou du moins sur sa prudence. Il aura à venir à Londres pour rendre compte, laissant en charge le plus vieux conseiller durant son absence ou jusqu'à ce qu'un remplaçant lui soit nommé. 963
- 4 décembre, Sydney. (Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 19.) Déclaration assermentée de Tait, prévôt, qu'il avait reçu de la part des troupes une résistance forcée lorsqu'il a voulu essayer d'ouvrir la porte du magasin aux provisions, sur l'ordre de DesBarres, ce dont il a fait rapport le 19 mars. "Col. Cor., C. B.", vol. 63, p. 449
- 22 décembre, Saint-James. Le secrétaire d'Etat (Sydney) à DesBarres. Transmet instructions additionnelles. "Col. Cor., C. B.", vol. 1, p. 18
- Diverses dates. Instruction additionnelle de la même date, révoquant le pouvoir conféré à DesBarres de faire des nominations au Conseil, et nommant David Mathews, Thomas Moncrieff, William Smith, James Edward Boisseau, William Brown, Thomas Uncle et Samuel Sparrow comme conseillers. 17 Documents relatifs aux plaintes de Gibbons. "Col. Cor., C. B.", vol. 66, p. 665
1797. Sommaire des documents, etc., soumis à la considération de Grenville, secrétaire d'Etat, par Gibbons, juge en chef du Cap-Breton. 669
- 7 février, Londres. Hurd à Nepean. Se plaint d'avoir été injustement privé de son emploi par DesBarres, et inclut un mémoire à être soumis à Sydney pour obtenir réparation. "Col. Cor., C. B.", vol. 64, p. 17
- 5 mars, Londres. *Inclus.* Mémoire. 21
- Spiller à Grey Elliott (trésorier). A compter de quelle date le traitement de Macarmick, nommé lieutenant-gouverneur du Cap-Breton, devra-t-il courir? 29
- 7 mars, Whitehall. Grey Elliott à Spiller. Macarmick a droit à la moitié du traitement de lieutenant-gouverneur depuis la date de sa nomination jusqu'à ce qu'il entre en fonctions. "B. T., C. B.", vol. 3, p. 10
- 7 mars, Sydney. Certificat par DesBarres que la somme de £45 ls. 0d., cours d'Halifax, est due par le capitaine Brooks, de la goélette de S. M. *Resource* (*sic*). Pièces justificatives y jointes. "A. & W. I.", vol. 530
- 14 mars, Sydney. DesBarres à Cottrell. Décrets du Conseil, avec remarques. "B. T., C. B.", vol. 1, p. 1
- Une lettre semblable au secrétaire d'Etat, portant la même date. "Col. Cor., C. B.", vol. 64, p. 33
- 23 mars, Londres. Gibbons à Nepean. Justifie sa conduite, qui a été mal représentée. "A. & W. I.", vol. 530
- 2 avril, Londres. Le même au même. Envoie liste des fonctionnaires qui ont rempli la charge de percepteur des rentes (*quit rents*). Col. Cor., C. B.", vol. 64, p. 37
- 5 avril, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Campbell. Le rapport de DesBarres va fournir l'occasion de faire une enquête complète sur toute transaction qui a fait le sujet de discussions. "A. & W. I.", vol. 407, p. 253

1787.

- 5 avril,
Whitehall. Le secrétaire d'Etat à DesBarres, Macarmick nommé pour agir comme lieutenant-gouverneur du Cap-Breton durant son absence (de DesBarres).
"Col. Cor., C. B.", vol. 64, p. 41
- (Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 19.)
- 5 avril,
Whitehall. Le même au même. Dépêches reçues, sur lesquelles il a peu à dire, si ce n'est d'exprimer sa surprise sur l'état de misère provenant du manque de provisions, après le rapport de l'arpenteur général de la fertilité de l'île et de la quantité de poisson qu'offrent les rivières. Un extrait de la lettre de Parr fera voir la détermination prise de continuer à venir en aide aux colons; l'état de gêne dans lequel ils se trouvent au Cap-Breton pourrait justifier la permission de faire venir des approvisionnements des Etats-Unis, mais il ne peut pas dire s'il pourra recommander au Trésor le paiement des traites à être tirées s'il ne recevait pas d'approvisionnements d'Halifax.
"Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 24
- 22 mai,
Whitehall. Nepean au lieutenant-gouverneur du Cap-Breton. Envoie prévisions budgétaires pour 1787-8. 25
- NOTE: "Estimations les mêmes que l'année dernière."
- 1er juin,
Londres. Macarmick à Nepean. Arrangement qu'il essaie de faire pour un passage avec sa famille au Cap-Breton. "Col. Cor., C. B.", vol. 64, p. 45
- 1er juin,
Londres. Le même au même. Croit que comme lieutenant-gouverneur en chef, il a le droit au traitement d'un gouverneur. L'arrangement pour son passage paiera pour Perry par un autre vaisseau. 49
- Inclus.* Rapport du capitaine Pellew à bord du brick *Relief*, et ce qu'il en coûtera pour procurer aménagements convenables. 53
- 28 juin,
Londres. Gibbons à Nepean. Comme il est sur le point de faire voile, laisse une lettre pour Sydney, avec ses respects. 57
- Inclus.* Lettre au secrétaire d'Etat (Sydney) de même date. 61
- 29 juin,
Londres. Gibbons à Nepean. Envoie extrait d'une lettre de Wood, jr., greffier de la couronne, que sa charge a été donnée à un autre, et qu'il va s'adresser à Dorchester pour l'aider à obtenir réparation. Lui (Gibbons) recommande Woods et atteste de ses capacités, etc. 65
- juin,
Londres. Mémoire de Gibbons à Macarmick, avec liste des salaires additionnels et des fonctionnaires requis au Cap-Breton pour y établir convenablement un gouvernement civil; envoie aussi représentation pour des octrois de terrains aux Acadiens.
"Col. Cor., C. B.", vol. 63, pp. 735 à 748
- (Il y a trois mémoires et une liste, non datés, qui ont été placés dans la collection parmi les papiers de 1786. Macarmick, à qui les mémoires étaient adressés, a été nommé lieutenant-gouverneur au printemps de 1787, et a fait voile le 12 août, entrant en fonctions le 12 octobre. Gibbons était sur le point de faire voile à la fin de juin 1787, lorsque les mémoires ont probablement été rédigés.)
- 27 juillet,
Sydney. Permis d'occupation à DesBarres, pour une certaine étendue des terres de la couronne. Inclus dans la lettre de Macarmick du 16 février 1790, laquelle voir.
- 2 août,
Contrat entre DesBarres et Ingouville pour transfert de terrain. Inclus dans la lettre de Macarmick du 16 février 1790, laquelle voir.
- 4 août,
Londres. Macarmick à Nepean. Désire qu'il donne satisfaction à Engel, capitaine dans le 45^{me} régiment, qu'il ait droit ou non à un octroi de terre pour ses services durant la guerre.
"A. & W. L.", vol. 530
- 4 octobre,
Charlottetown. Perry au même. Porte une série d'accusations contre DesBarres.
"Col. Cor., C. B.", vol. 64, p. 69
- 4 octobre,
Sydney. DesBarres à Cottrell. Envoie procès-verbaux du Conseil, du 5 juin 1786 au 7 septembre 1787.
"B. T., C. B.", vol. 1, p. 165
- 19 octobre,
Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Sydney). Fait voile de Gravesend le 12 d'août et arrive à Sydney le 7 octobre. DesBarres n'ayant pas

1787.

quitté l'hôtel du gouvernement, il (Macarmick) est resté à bord du *Relief* jusqu'au 12. N'a reçu de DesBarres que quelques-uns des ordres et instructions, et pour le reste il a envoyé à Québec.

“Col. Cor., C. B.”, vol. 64, p. 75

20 octobre,
Sydney.

Macarmick au secrétaire d'Etat (Sydney). En réponse à la plainte des planteurs et des marchands des Indes Occidentales, il n'y a pas de distilleries au Cap-Breton, et il ne sache pas qu'il se fasse d'importations illicites de rhum des Etats-Unis.

“B. T., N. B.”, vol. 1, p. 17

(Voir aussi “Col. Cor., C. B.”, vol. 64, p. 79.)

21 octobre,
Sydney.

Macarmick au secrétaire d'Etat (Sydney). S'est adressé aux principaux citoyens de l'île pour l'assister dans le Conseil; fait rapport des vacances et des nominations, et dit que l'harmonie existe entre les officiers civils et les commandants militaires. L'avantage de la présence de Cuyler dans le Conseil; la présence de Sparrow à toujours été très irrégulière, mais il ne veut déclarer la charge vacante ou lui nommer un remplaçant jusqu'à ce qu'il (Macarmick) ait reçu instructions; au cas où la charge serait déclarée vacante, il lui recommande Hurd comme remplaçant.

“Col. Cor., C. B.”, vol. 64, p. 83

21 octobre,
Sydney.

Tait à Nepean. Transmet un compte qui lui est dû, pour être déposé devant le secrétaire d'Etat, et demande compensation pour ses services.

87

Inclus. Trois comptes.

91, 93, 97

23 octobre,
Sydney.

Macarmick au secrétaire d'Etat (Sydney). Craignant une disette durant l'hiver, a envoyé le brick *Relief* à Halifax avec du charbon, dont le produit servira à acheter des provisions. On a déjà acheté une certaine quantité de pain par les mêmes moyens.

101

23 octobre,
Sydney.

Le même au même. Il expose le danger qu'il y a de perdre les pêcheurs du havre de Conway ainsi que d'autres endroits, en insistant sur le serment contre la transsubstantiation avant que des octrois de terres soient faits; demande instructions. Les réclamations pour terrains seront prises en considération par le Conseil chaque lundi jusqu'à février 1788. Envoie liste des juges de paix.

103

Inclus. Liste des juges de paix.

109

23 octobre,
Sydney.

Macarmick au secrétaire d'Etat (Sydney). On prépare ordonnances pour la suppression de la vente en détail des spiritueux, pour la régularisation des serviteurs, et la protection de l'original et du caribou.

113

23 octobre,
Halifax.

Bref de saisie des propriétés de DesBarres (deux copies) annexé à l'action.

“A. & W. I.”, vol. 598

28 octobre,
Sydney.

Macarmick au secrétaire d'Etat (Sydney). A été obligé de mettre l'hôtel du gouvernement en ordre; envoie un état assermenté des dépenses. Il y a peu ou pas de revenus à attendre des mines, qui n'ont été qu'une source de dépenses dès le début; il va essayer d'en retirer le meilleur parti possible; on suggère de les mettre en culture; les avantages à en retirer.

“Col. Cor., C. B.”, vol. 64, p. 117

Inclus. Procès-verbaux du Conseil, du 13 octobre au 1^{er} novembre; serments administrés à Macarmick; Cuyler réinstallé comme greffier du Conseil; ordre de prendre des arrangements sur l'état du gouvernement; requêtes pour terrains et provisions, etc.

125

29 octobre,
Sydney.

Macarmick au secrétaire d'Etat (Sydney). Mesures prises pour recouvrer possession des terres de la couronne occupées en vertu de permis accordés par DesBarres.

143

Un duplicata, daté 1^{er} novembre, avec les termes “de grande étendue et de grande valeur,”—au lieu de “grande valeur,”—, et “seules dépenses,”—, pour “dépense,”—, mais identique quant au reste.

147

(Une autre copie se trouve dans “Col. Cor., C. B.”, vol. 7, p. 271.)

1787.
7 novembre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Sydney). Le coût des réparations à l'hôtel du gouvernement, etc., ne dépassera pas £200 sterling. S'il est approuvé, comment va-t-il tiré pour ce montant. "Col. Cor., C. B.", vol. 64, p. 151
- 21 novembre, Londres. Comptes et pièces justificatives (divers) durant l'administration de DesBarres, attestés comme envoyés par Le Mesurier, à la date portée dans la marge. 155 à 163
- 27 novembre, Halifax. Sparrow au secrétaire d'Etat (Sydney). Confirme son droit de siéger dans le Conseil du Cap-Breton, dont il avait été expulsé sous le prétexte qu'il n'était pas résident. 175
- 10 décembre, Sydney. Moore aux commissaires des douanes. A voir document inclus dans la lettre à Nepean du 30 janvier 1788.
- 12 décembre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Sydney). Le refus du Conseil de donner pouvoir au gouverneur d'appeler la milice sans son avis et consentement. Espère que le rapport d'une guerre n'est pas correct. 183
(Un duplicata incomplet précède immédiatement cette lettre.)
Inclus. Procès-verbaux du Conseil, du 5 novembre au 5 décembre.
"Col. Cor., C. B.", vol. 64, p. 191
- 22 décembre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Sydney). Lettre secrète reçue; les mesures qu'il est à prendre pour la défense de l'île. On observera l'économie, mais vu le mauvais état du crédit de l'île, demande que protection soit donnée à toutes traites qu'il pourrait tirer. 213
- Sans date. 1788. Courte description de l'île du Cap-Breton, sans date ni signature, mais placée parmi les papiers de 1787.
- 31 janvier, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Sydney). A tiré sur le Trésor pour réparations à l'hôtel du gouvernement, etc., et a envoyé pièces justificatives. L'état des bâtisses; les rues de Sydney ne sont pas encore déblayées de souches, mais il ne fera pas de dépenses pour des améliorations. 229
- 28 janvier, Whitehall. Nepean à Spiller. Il est pour payer à Hurd, arpenteur général du Cap-Breton, la moitié de son salaire, jusqu'à ce que l'on ait décidé à quel usage l'autre moitié devra être appliquée. "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 26
- 30 janvier, Sydney. George Moore à Nepean. Inclut lettre aux commissaires des douanes, et demande son influence (de Nepean) à leur égard. "Col. Cor., C. B.", vol. 64, p. 21
- Inclus.* Moore aux commissaires des douanes concernant l'acte du percepteur, qui a pris les honoraires qui lui étaient dus (à lui Moore) pour la saisie de la goélette *Sydney*. 225
- 20 février, Sydney. Cuyler à Macarmick. Incluse dans la lettre de Macarmick à Sydney, du 12 mars, laquelle voir.
- 8 mars, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Sydney). A nommé Abraham Cuyler, William Smith et Edouard Boisseau comme juges assistants durant la suspension de Gibbons. 237
- 9 mars, Sydney. Mathews à Macarmick. Incluse dans la lettre de Macarmick à Sydney du 12 mars, laquelle voir.
- 12 mars, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Sydney). Les mesures qu'il avait prises pour concilier Gibbons; ses raisons pour le suspendre de ses fonctions de juge en chef, ce qui a été fait avec l'assentiment de chaque membre du Conseil. Il inclut correspondance, etc. 241
- Inclus.* Cuyler à Macarmick, 20 février. Se plaint d'une dénonciation par le grand jury, dont Gibbons, dit-il, s'est servi pour attaquer le gouvernement et lui-même en particulier; demande une enquête sur sa conduite officielle (de Cuyler). 253
- Matthews à Macarmick, 9 mars. Demande qu'on s'occupe de la dénonciation dont s'est servi Gibbons pour attaquer le gouvernement; entre dans un état détaillé des honoraires entrés en compte, etc., qui faisaient partie des griefs contenus dans la dénonciation. 261

1788.

- 10 avril,
Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Sydney). A tiré sur le Trésor pour les dépenses du brick *Relief*. 289
- 14 avril,
Londres. Hurd à Nepean. Son état de détresse dû à la conduite oppressive de DesBarres à son égard. 293
- 14 avril,
Londres. Le même au secrétaire d'Etat (Sydney). Au même effet que la précédente. 297
- 14 avril,
Sydney. Gibbons à George Rendall. Dénonce les intrigues employées pour obtenir son renvoi d'office, et demande qu'après qu'il aura été honorablement réinstallé, il soit nommé à un emploi convenable ailleurs. 301
- Incluse*. Résumé du juge au grand jury, *Hilary term*, 1788. 308
- Dénonciation par le grand jury. 313
- Réponse par Gibbons. 317
- Certificat par le grand jury que sa dénonciation a été préparée à l'insu ou sans la connaissance du juge en chef Gibbons. 321
- Certificat, 12 mars, des membres de la *Friendly Society*, qu'ils ont demandé d'être enrôlés comme compagnie de milice volontaire, sans la connaissance ou l'avis du juge en chef. 325
- Certificat de Richard Peter Tonge, à l'effet que le procureur général aurait dit que le juge en chef et les grands jurés étaient "un lot de misérables rebelles".
"Col: Cor., C. B.", vol. 64, p. 329
- 15 avril,
Sydney. Taitt à Nepean. Envoie lettre de Matthews, procureur général, venue en sa possession, dans laquelle il (Taitt) est accusé d'avoir trié subrepticement les jurés. Il nie la vérité de cette accusation. La haine profondément enracinée de Matthews pour DesBarres est la cause de son désir de faire disparaître toute personne qui aurait prêté quelque concours à ce monsieur. 331
- 16 avril,
Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Sydney). A reçu copies de la déclaration et de la contre-déclaration signée à Paris, et l'ordre d'envoyer compte des travaux commencés pour la défense immédiate du Cap-Breton. Il récapitule les mesures de défense mentionnées dans la lettre du 22 décembre. Il a complété un chemin de Spanish-River au Bras-d'Or, mais suivant des ordres reçus, a retardé de faire le chemin jusqu'à Miray-Bay, il espère obtenir permission de continuer ces travaux. Envoie état de la force à Saint-Pierre et Miquelon. 335
- L'état indiquant le nombre de vaisseaux, de troupes, d'hommes capables de porter les armes, de l'artillerie, etc. 339
- 16 avril,
Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Sydney). L'immense importation des liqueurs spiritueuses et les maux qui s'ensuivent. Il ne peut être prélevé de taxes avant qu'il y ait une Chambre d'assemblée; demande s'il ne pourrait pas imposer une taxe de l'accise sur les spiritueux, dont le revenu serait employé à ouvrir des chemins. Le Conseil l'a avisé, Gibbons dissident, de prendre possession de la terre à Point-Edward, tenue en vertu d'un permis d'occupation qui a été déclaré être entaché de nullité. Si ce permis était déclaré valoir, on n'aura plus besoin des instructions de Sa Majesté quant aux octrois de terrains. 343
- 16 avril,
Sydney. Le même à Nepean (personnelle). Envoie récit de la conduite de Gibbons, qui a occasionné sa suspension, et le prévenant (lui Nepean) de ne pas ajouter foi aux papiers que Gibbons voudrait fournir, mais qu'il a refusé de produire alors que leur contenu pouvait être controversé. 351
- 23 avril,
Londres. Hurd à Nepean. Le retard considérable à régler ses réclamations; demande le paiement de son salaire et de l'argent avancé. 355
- 23 avril,
Sydney. Les habitants de Sydney au secrétaire d'Etat. Ils représentent l'oppression dont ils souffrent, et ils demandent un redressement. 359
- (La lettre est signée par 20 personnes, toutes membres de la *Friendly Society*, que Macarmick dit être sous le contrôle de Gibbons.)

1788.
30 avril,
Londres. Mémoire de Alexander Haire, nommé substitut de l'arpenteur en chef du Cap-Breton par DesBarres, lors de la suspension de Hurd, demandant la moitié du salaire, et les honoraires de la charge pendant qu'il a été en fonctions. 363
- Inclus. Certificat par DesBarres que Haire a été nommé pour agir comme arpenteur en chef le 6 avril 1786. 365
- 25 mai,
Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Sydney). Dépêches reçues; va suivre les instructions. 371
- 2 juin,
Whitehall. Nepean à Macarmick. Envoie prévisions budgétaires pour 1788-9. "Col. Off., C. B.," vol. 1, p. 26
- 6 juin,
Québec. Dorchester à Ogilvie, voir Ogilvie à Macarmick, du 15 août.
- 1er juillet,
Londres. Sir H. Mackworth au secrétaire d'Etat (Sydney). Représente le cas difficile ou se trouve DesBarres et demande qu'il soit entendu. "Col. Cor. C. B.," vol. 46, p. 375
- 5 juillet,
Sydney. Macarmick à Dorchester. Se plaint de la conduite de Taitt, qu'il n'avait pas démis, connaissant la répugnance de Sa Majesté à ce que des officiers nommés par lettres patentes soient suspendus, mais il demande à Sa Seigneurie de s'occuper du cas. 447
- 15 juillet,
Londres. DesBarres à Nepean. Les torts qu'il éprouve par le retard à décider sur son cas. Il demande que partie de l'argent qui lui est dû soit payée entre les mains de ses banquiers pour faire face aux demandes les plus pressantes. 379
- 18 juillet,
Sydney. Mémoire de Thomas Hurd au sujet de son injuste suspension comme arpenteur général, demandant d'être entendu en défense. "Col. Cor., C. B.," vol. 64, p. 383
- 27 juillet,
Londres. Mackworth à Nepean. Demande si DesBarres peut compter dans un temps donné sur £3,000 ou £4,000, en partie de ce qui lui est dû, pour faire face aux demandes pressantes. 387
- 4 août,
Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Sydney). A été obligé de tirer sur le Trésor pour réparations additionnelles à l'hôtel du gouvernement; envoie pièces justificatives, etc. L'arrivée attendue du prince William Henry lui fait désirer de ne pas être logé d'une manière inconvenable. Les dépenses actuelles n'ont été que suffisantes pour rendre les choses décentes. 391
- 8 août,
Sydney. Le même au même. A fait rapport de la rareté appréhendée des provisions. Les accidents au *Relief*; le coût des réparations; l'a envoyé à Londres avec dépêches, où l'on pourra décider comment en disposer. La nécessité d'un vaisseau qui puisse tenir en échec les empiétements des Américains sur les pêcheries, aussi bien que d'empêcher le commerce illicite; une ou deux petites barques seraient d'une grande utilité dans ce dernier service. Il y a plusieurs endroits où il voudrait aller pour s'assurer des progrès faits, mais le manque de chemins et moyens de transport l'en empêchent. 395
- 14 août,
Londres. DesBarres à Nepean. Demande qu'il ne soit pas permis à Hurd de quitter le pays avant qu'il soit confronté pour justifier ses fausses allégations. 403
- 15 août,
Halifax. Ogilvie à Macarmick. Envoie extrait d'une lettre de Dorchester. Suit l'extrait daté Québec 6 juin. Il doit notifier les différents lieutenant-gouverneurs que comme les troupes devront être retirées dans l'événement d'une guerre, ils devront organiser la milice pour la défense. Cossitt à Taitt. Cuyler reconnaît qu'il existe une coalition pour le renvoi de DesBarres. Incluse dans la lettre de Taitt du 13 mars, laquelle voir. 419
- 2 septembre,
Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Sydney). A envoyé dépêches par le steamer de Sa Majesté, le *Thisbe*, et a retenu le *Relief* en attendant l'arrivée du prince William Henry. "Col. Cor., C. B.," vol. 64, p. 407
- 5 septembre,
Sydney. Le même au même. Il a la satisfaction de faire rapport qu'il a surmonté les premières difficultés de son administration. Il suggère comme

1788.

mesure importante pour l'avancement des intérêts du Cap-Breton, qu'un port libre y soit établi, mais que si cela n'était pas de bonne politique, qu'il soit permis aux vaisseaux américains d'amener des émigrants, ou qu'il soit permis aux vaisseaux anglais de porter du charbon aux Etats-Unis, et d'en ramener des colons et leurs effets. Donne les raisons, au point de vue de l'importance des intérêts du commerce et de la pêche, pourquoi l'île devrait être fortifiée ; les établissements qui s'en suivraient feraient de l'île une défense permanente pour le Canada. 411

Deux plans marqués comme reçus le 28 octobre, date à laquelle la lettre a été reçue. Ils ont été apparemment transmis avec la lettre précédente; l'un est un plan de la rivière Sydney, l'autre de l'isthme et du havre de Saint-Pierre, Cap-Breton. 439, 441

(Une copie de la lettre a été envoyée à Grenville le 24 août 1789 ; elle se trouve dans "Col. Cor., C. B.", vol. 65, p. 195.)

8 septembre,
Londres.

DesBarres à Nepean. Il est embarrassé par la misère des gens qui ont avancé leurs propriétés et qui maintenant s'adressent à lui pour du secours. Il demande d'une manière pressante qu'une certaine somme soit payée à compte pour libérer les demandes les plus pressantes. "Col. Cor., C. B.", vol. 64, p. 423

1er octobre,
Londres.

Mackworth à Nepean. Le docteur Smith du Cap-Breton a écrit relativement à sa demande de congé d'absence ; demande que lui, Nepean, lui envoie une réponse. Il est content d'apprendre qu'il y a espoir de redressement en faveur de DesBarres. 427

3 octobre,
Londres.

DesBarres au même. Envoie une liste des propriétés et des fonds dont il a disposé au service du gouvernement. 431

28 octobre,
Londres.

Sparrow au même. Sa position désolante de n'avoir pu obtenir paiement pour les approvisionnements au Cap-Breton ordonnés par DesBarres ; donne des détails. 435

3 novembre,
Londres.

Sparrow à Nepean. Envoie liste des traites qu'il a en mains tirées sur le Trésor et sur l'agent par DesBarres, mais protestées, se montant à £3,103 14s. 10d., pour provisions, argent, bois de service et autres approvisionnements pour le Cap-Breton, sur laquelle somme il est dû trois ans d'intérêt. "Col. Cor., C. B.", vol. 64, p. 443

3 novembre,
Sydney.

Procès-verbaux du Conseil depuis le 18 mars jusqu'à date en marge. 455

13 novembre,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Sydney) à Macarmick. Information demandée concernant les héritiers et les propriétés de Gilles Grondin, décédé il y a environ 15 ans, à la Little Saint-Lawrence le Bec, à environ trois lieues de Louisbourg. "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 26

Inclus. Barthelemy (en français), 11 novembre, pour avoir renseignements concernant la succession de Gilles Grondin. 27

15 novembre,
Londres.

Bureau des douanes (Gale) aux lords du commerce (Fawkener). Transmet extrait des procès-verbaux du Conseil du Cap-Breton, permettant de débarquer des familles avec leurs provisions et leurs bagages, d'un vaisseau américain, ce qui est illégal. "B. T., C. B.", vol. 1, p. 137

Inclus. Extrait, 2 juin, avec correspondance. 141 à 161

1er décembre,
Sydney.

Macarmick aux lords du commerce (Cottrell). Envoie rapports des vaisseaux entrés et partis, au Cap-Breton. 165

8 décembre,
Sydney.

Le même au secrétaire d'Etat (Sydney). Voulait renvoyer le *Relief* en Angleterre, vu que ses dépenses excèdent de beaucoup son utilité, mais il l'a retenu jusqu'à ce qu'il connût le bon plaisir de Sa Majesté sur la suspension de Gibbons ; ne peut trouver de bagage ou matériel qui lui convienne pour un voyage à travers l'Atlantique. Il l'enverra à Halifax ; comment il se propose de l'employer au printemps. Demande trois petits vaisseaux à la place du *Relief*, pour réprimer le commerce illicite. "Col. Cor., C. B.", vol. 64, p. 531

1788.
13 décembre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Sydney). A tiré sur le Trésor pour les dépenses du *Relief*.
- 18 décembre, Sydney. Le même au même. Envoie procès-verbal du Conseil concernant les forçats débarqués au havre de Main-à-Dieu, dont plusieurs sont morts dans les baies. Ils venaient d'Irlande et étaient destinés pour les établissements de l'intérieur du Canada. 539
Inclus. Procès-verbal du Conseil, 15 et 16 décembre, avec détails, dépositions, etc. Il a été décidé d'envoyer les forçats à Halifax. 543
- 18 décembre, Sydney. Déclaration du capitaine et du second du *Relief* qu'il n'y a place à bord que pour douze des forçats débarqués à Main-à-Dieu et amenés à Sydney. 559
- Richard Stout, même date, dit qu'il n'y a pas d'autres vaisseaux à se procurer pour transporter les forçats à Halifax. 561
1789.
1er janvier, Whitehall. Nepean à Spiller. Payer à Hurd la moitié du salaire d'arpenteur général, réservant l'autre moitié jusqu'à ce qu'il soit arrêté à quel ouvrage on l'emploiera. "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 28
- 23 janvier, Londres. DesBarres à Nepean. Il est heureux d'apprendre que le secrétaire d'Etat va probablement lire rapport ce jour-là; demande de voir l'original avant qu'il soit copié. Col. Cor., C. B.", vol. 65, p. 7
- 26 janvier, Londres. Venture au même. Se plaint de l'injustice qui lui a été faite, et qu'on ait négligé ses représentations. 11
- 5 février, Londres. DesBarres au secrétaire d'Etat (Sydney). Expose le long retard apporté à la prise en considération de ses réclamations et à en décider, et demande remboursement de ses pertes encourues dans l'accomplissement de ses devoirs; aussi réparation à son honneur comme officier et lieutenant-gouverneur, et avancement en rang militaire. 15
- 17 février, Londres. Venture à Nepean. Justifie sa conduite, et désire savoir la cause de son inimitié (de Nepean). 1
- 6 mars, Londres. DesBarres au secrétaire d'Etat (Sydney). Sa confiance en Sa Seigneurie; demande que Hurd, retenu pour soutenir ses accusations contre lui (DesBarres), ne soit pas autorisé à quitter le pays. Désire obtenir une décision sur son cas. 5
- 18 mars, Sydney. Macarmick aux lords du commerce (Cottrell). Envoie duplicata de lettre au secrétaire d'Etat. "B. T., C. B.", vol. 1, p. 185
- Inclus.* La première lettre donne détails des soins pris pour alléger les souffrances des forçats, et de l'attention portée par le Dr Robertson, du 42^e, à leurs besoins médicaux. On craignait que quelque maladie contagieuse aurait pu être apportée dans leurs haillons; éloignement des forçats à une distance sûre, et destruction de leurs haillons. Décès durant leur éloignement; fausse alarme quant à la cause de la maladie parmi les troupes, qui a cessé complètement. Il sera difficile de faire durer les provisions jusqu'au printemps; a envoyé à Arichat pour acheter de la farine. Le commandeur militaire a fourni des provisions. Un commissaire nommé pour la distribution des provisions aux forçats, dont il a été obligé de prendre charge. Un subside sera nécessaire pour faire face aux dépenses passées, de même que pour leur procurer de nouveaux habillements. Regrette la conduite de quelques membres du Conseil, qui se servent de la question des forçats pour soulever de l'animosité, et essayer d'établir en principe "qu'un gouverneur n'est qu'un chiffre, et que l'avis et l'injonction d'un Conseil doit être sa seule règle de conduite". Ne suspendra leur pouvoir officiel d'agir qu'à la dernière extrémité. 189
- 18 mars, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Sydney). Les difficultés que rencontrent les pêcheries sont produites principalement par le commerce illégal qui se fait par les pêcheurs américains, et par les gratifications de pêche accordées à Terre-Neuve, qui y attirent tous les vaisseaux britanni-

1789.

ques. Il expose les retards apportés à sa promotion, et que de plus jeunes officiers ont été promus avant lui. 197

(Double dans "Col. Cor., C. B.", vol. 65, p. 12, avec un ajouté concernant l'expédition des dépêches, comme paragraphe servant d'introduction; une autre copie se trouve à la page 29, avec une introduction différente.)

30 mars,
Sydney.

Macarmick au secrétaire d'Etat (Sydney). Envoie six documents relatifs au procès de deux hommes pour meurtre, qui ont été trouvés coupables et condamnés. La cour n'ayant pas été constituée convenablement et le corps de la prétendue victime n'ayant pas été trouvé, il a suspendu leur exécution. "Col. Cor., C. B.", vol. 65, p. 37

Les documents. 41 à 49

16 avril,
Londres.

Sparrow à Nepean. Ne peut obtenir un règlement de sa réclamation; a été fixée à £400 par une traite endossée par lui pour DesBarres. Une entrevue avec Pitt pourrait-elle l'aider? Il pourrait être utile relativement aux finances du Cap-Breton. 53

16 mai,
Sydney.

Macarmick au secrétaire d'Etat (Sydney). L'état des édifices publics; malgré les réparations, ils sont à peine habitables. Donne détails; nulles réparations ne peuvent les rendre suffisantes. 57

18 mai,
Sydney.

Le même aux lords du commerce (Cottrell). Envoie copies de lettres à lord Sydney, cette date, et aussi procès-verbaux du Conseil du 20 février, pour être pris en considération par leurs Seigneuries.

"B. T., C. B.", vol. 1, p. 201

Inclus. Macarmick au secrétaire d'Etat (Sydney). Envoie procès-verbaux du Conseil du 20 février pour expliquer la cause du dernier paragraphe de sa lettre du 18 mars. 205

Minute du 2 février se rapportant à une déclaration faite par Cuyler concernant ce qui s'est passé au Conseil au sujet des forçats. 209

20 mai,
Sydney.

Macarmick au secrétaire d'Etat (Sydney). Les dépêches pour Dorchester et Parr, du 20 décembre, dans le *Relief*, n'ont pu arriver, vu que le vaisseau, au lieu d'aller à Halifax, a été obligé de cingler vers les Indes Occidentales. Les mesures qu'il a adoptées pour avoir des provisions, et les dépenses pour lesquelles un octroi devra être fait. Ne peut trouver d'emploi pour les forçats; il s'en débarrassera à la première occasion. "Col. Cor., N. B.", vol. 65, p. 61

Inclus. Compte des provisions, etc., pour soixante et seize forçats. 65
Suivent les pièces justificatives.

21 mai,
Sydney.

Macarmick au secrétaire d'Etat (Sydney). Envoie documents relatifs à une accusation portée par Taitt, contre Uncle, le maître de poste, d'avoir ouvert une lettre qui lui était adressée (Taitt) en sa présence et avec sa sanction (de Macarmick). A voulu que Taitt s'en retourne en Angleterre pour répondre de sa conduite.

"Col. Cor., C. B.", vol. 65, p. 95

Suivent les documents. 99 à 131

21 mai,
Sydney.

Macarmick aux lords du commerce. Envoie duplicata de lettre au secrétaire d'Etat, avec douze documents inclus.

"B. T., C. B.", vol. 1, p. 213

Le duplicata ne suit pas cette lettre, l'original est celui qui précède immédiatement. Copies des documents inclus dans l'original suivent la lettre aux lords du commerce. 217 à 265

24 mai,
Sydney.

Cossit à Taitt. A été menacé par Cuyler de conséquences désagréables à propos du renvoi d'office de DesBarres.

25 mai,
Freeman Hall

W. Smith à Taitt. Sur l'état politique du Cap-Breton.

26 mai,

Gibbons à Taitt. Macarmick a affirmé son droit de voir toute correspondance, ayant le droit de soupçonner que ce soit d'être mécontent.

Les trois lettres immédiatement précédentes étaient incluses dans la lettre de Taitt du 13 mars 1790; à voir.

1789.

26 mai,
Sydney.

Macarmick au secrétaire d'Etat (Sydney). A reçu une formule de prière et d'actions de grâces pour la guérison du roi, a fixé un jour d'actions de grâces qui a été observé par les habitants avec solennité.

"Col. Cor., C. B.", vol. 65, p. 159

27 mai,
Sydney.

Le même aux lords du commerce. Transmet rapport du nombre de vaisseaux entrés et sortis, au Cap-Breton.

"B. T., C. B.", vol. 1, p. 267
271, 273*Inclus.* Rapport.29 mai,
Sydney.

A reçu discours du Trône, et adresses des deux chambres du parlement.

"Col. Cor., C. B.", vol. 65, p. 163

— mai.

Le même au même. A tiré traites pour dépenses du *Relief* du 13 décembre 1788 au 13 mai 1789, avec bordereau de paye et pièces justificatives; le *Relief* étant allé aux Indes Occidentales, les dépenses se sont accrues. Des affidavits établissent que si le vaisseau est allé là, c'est dû à la mauvaise direction du capitaine, qui a été démis, étant apparemment fou.

135

Inclus. Pièces justificatives et affidavits.

139 à 157

3 juin,
Whitehall.

Nepean à McCarmick (Macarmick). Envoie prévisions budgétaires pour 1789-90.

"Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 28

1er juillet,
Sydney.

Macarmick à Nepean. Ses difficultés dans le Conseil, par suite de querelles personnelles. Son désir de donner l'île de la Boularderie aux officiers du 42^e pour son établissement a été combattu par Cuyler et Matthews, qui voulaient avoir des octrois plus considérables que les instructions ne permettaient; ne peut céder, car il se mettrait entièrement à leur merci. Le coût exorbitant de la vie; il demande que ses traites soient dûment honorées. Les dépenses qu'occasionne la mise en exploitation des mines de charbon. Forsyth, d'Halifax, suggère de lester les navires à voiles avec du charbon. Dodd est employé au bureau du secrétaire; si la place de receveur des douanes devient vacante, recommande Dodd.

"Col. Cor., C. B.", vol. 65, p. 167

(Une copie presque *verbatim*, mais datée du 26 juin, est à la page 503 du même volume.)

8 juillet,
Londres.

Sparrow à Nepean. Il explique les circonstances au sujet de la traite tirée en sa faveur par Fanning, lieutenant-gouverneur de l'île Saint-Jean. Il n'a pas encore été payé de sa réclamation par rapport à DesBarres.

175

10 août,
Sydney.

Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). Le félicite sur sa nomination. A envoyé triplicata des dépêches.

179

10 août,
Sydney.

Le même au même. A reçu arrêté du conseil pour admettre à Terre-neuve du pain, de la fleur et du maïs, provenant des Etats-Unis.

183

10 août,
Sydney.

Le même au même. La permission d'importer pain, etc., provenant des Etats-Unis, sera de peu de profit au Cap-Breton, à cause des conditions d'importation; la rareté du grain en Canada l'année dernière ainsi que le prix actuellement élevé de la fleur ont été rudement sentis. Les habitants ont pétitionné pour avoir permission d'importer directement des Etats-Unis; il espère que ce leur sera accordé, vu qu'en outre des habitants il y a tant de forçats qui restent à nourrir.

"Col. Cor., C. B.", vol. 65, p. 187

24 août,
Sydney.

Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). Envoie copie de lettre à Sydney, sur l'importance du commerce du Cap-Breton au Canada et la Nouvelle-Ecosse, et aux pêcheries sur les bancs de Terre-neuve; aussi une proposition pour l'établissement et la fortification de l'île. A déposé son projet devant le chancelier de l'échiquier comme matière de finance.

191

24 août,
Sydney.

Inclus. Lettre à Sydney du 5 septembre 1788, sera trouvée à sa date. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). Envoie plan du Cap-Breton, divisé en comtés. A pris soin qu'il y eut un bon havre dans

1789.

chaque comté, afin d'y placer le chef-lieu. Il a dû faire certaines dépenses d'arpentage dans le but de choisir des hauteurs pour servir aux signaux; un coup de canon de signal pourrait être entendu d'une hauteur à l'autre, mais il n'a pas de canon à monter. Il inclut aussi rapport de l'arpenteur général sur les différentes vues que l'on obtient de chacune de ces hauteurs. 489

Inclus. Plan du Cap-Breton. 493

Rapport de l'arpenteur général signé "Patk. Ry. Nugent, Dep. Surveyor". 495

24 août,
Sydney.

Macarmick à Nepean. Crawley arrivé; va le nommer en remplacement de Cuyler, si la suspension de ce dernier est confirmée. Serait satisfait que Dodd fut nommé greffier du Conseil et Crawley secrétaire et registraire; espère que Grenville va approuver ces nominations. 499

26 août,
Sydney.

Le même au secrétaire d'Etat (Grenville). A tiré pour réparations faites à l'hôtel du gouvernement et aux bureaux; le mauvais état des édifices. 511

Inclus. Compte certifié des réparations. 515

7 septembre,
Sydney. 

Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). Cuyler a remis les dossiers de l'île; Crawley nommé à sa place. 519

~~10 septembre,~~
Sydney.

Le même au même. La difficulté qu'il éprouve à n'avoir pas de pouvoir d'appeler le secours de la milice; le contrôle laissé à la force militaire de distribuer les provisions aux colons est un obstacle dans l'administration de son gouvernement; demande qu'on trouve moyen d'y obvier. 523

16 septembre,
Sydney.

Le même aux lords du commerce. Vient d'arriver d'une croisière sur la côte, et a trouvé huit vaisseaux américains, grands et bien équipés, dans le havre de Sainte-Anne, pour des fins clandestines. Le percepteur des douanes a rejeté sa proposition (de Macarmick) de faire examiner ces vaisseaux; recommande Archibald Charles Dodd comme celui qui remplirait activement ces devoirs. Il a été informé que sir Charles Douglas s'était enquis du droit qu'avaient les Américains sur la côte, et on lui a répondu que le Cap-Breton et l'île Saint-Jean n'étaient pas compris dans le privilège à eux accordé de sécher et préparer le poisson, mais aucuns documents officiels ne lui ont été laissés sur ce sujet.

"B. T., C. B.", vol. 1, p. 275

(Duplicata à p. 353; une autre copie dans "Col. Cor., C. B.", vol. 65, p. 527.)

1er octobre,
Sydney.

Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). Transmet l'adresse des habitants sur la guérison de Sa Majesté. "Col. Cor., C. B.", vol. 65, p. 531

8 octobre,
Londres.

M^{de} Macarmick à Nepean. Est heureuse de voir que le rapport sur la suspension de Macarmick est incorrect. Pourquoi il a fait partir le *Relief*. 535

10 octobre,
Sydney.

Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). Envoie procès-verbaux du Conseil pour les six mois finissant le 1^{er} octobre.

"Col. Cor., C. B.", vol. 66, p. 1

Inclus. Procès-verbaux du Conseil. 5

10 octobre,
Sydney.

Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). A tiré sur le Trésor pour dépenses faites pour les forçats; le montant total, comprenant les traites précédentes, s'élève à £786 19s. 6½d.; inclus comptes et pièces justificatives. Tous les forçats sont partis, à l'exception de deux, qui restent en prison sous accusation de meurtre. 73

Inclus. Comptes et pièces justificatives. 77 à 117

10 octobre,
Sydney.

Macarmick aux lords du commerce. Envoie procès-verbaux du Conseil du 15 juin au 1^{er} octobre. "B. T., C. B.", vol. 1, p. 279

Inclus. Procès-verbaux du Conseil. 283

20 octobre,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Macarmick. Ordonné que le brick du gouvernement soit vendu, ses dépenses excédant de beaucoup son utilité; désire avoir un rapport sur la meilleure manière d'employer un

1789.

vaisseau, qu'on pourrait obtenir à raison de £20 par mois. Les traites pour la subsistance des forçats seront honorées pour un montant raisonnable. Des mesures seront prises pour empêcher tout acte de cruauté tels que ceux qui ont été commis par le capitaine du vaisseau qui les a débarqués. Il ne peut être donné d'opinion sur le cas des hommes condamnés pour meurtre avant qu'un rapport de la preuve faite à leur procès n'ait été reçu ; ils doivent rester comme ils sont pour le présent. Avant d'autoriser aucune dépense sur les édifices publics, il doit faire un rapport sur leur état. En considération de son cas, Taitt a reçu ordre de retourner au Cap-Breton.

"Col. Cor., C. B.", vol. 65, p. 539

(Copie au "Col. Off., vol. 1, p. 20.)

Nepean à Macarmick. Reconnaît l'attention portée à Dodd.

"Col. Cor., C. B.", vol. 65, p. 553

20 octobre,
Whitehall.

Gale à Nepean. Ni fleur, ni grain, ni provisions d'aucune espèce n'ont été exportés au Cap-Breton depuis six mois.

557

29 octobre,
Douane,
Londres.

30 octobre,
Londres.

Irving à Gale (?) Ne peut trouver de rapport d'aucune exportation de provisions au Cap-Breton pendant l'année, mais cinq vaisseaux chargés de provisions sont partis pour Halifax durant les derniers trois mois, en partie, il est tout probable, pour le Cap-Breton. "Il arrive rarement qu'il y ait une exportation directe pour l'île de Louisbourg."

561

Mémoire, sans date, mais reçu à la date portée en marge, de la part de David Taitt pour arrérages de paye.

565

4 novembre,
Londres.

27 novembre,
Whitehall.

Bernard à Fawkener. Envoie copie de lettre de Macarmick du 16 septembre, pour la considération des lords du commerce.

"B. T., C. B.", vol. 1, p. 349

La lettre incluse est un duplicata.

27 novembre,
Sydney.

Opinion du procureur général sur la validité du permis d'occupation accordé à DesBarres. Document inclus dans la lettre de Macarmick du 19 février 1790 ; à voir.

1er décembre.

Certificat de moitié des droits sur octrois de terre dans le Cap-Breton à Cuyler entre le 1^{er} avril 1786 et le 1^{er} octobre 1787, et entre le 24 décembre 1787 et le 1^{er} décembre 1789. "Col. Cor., C. B.", vol. 77, p. 817

Extrait des instructions quant aux octrois de terre dans le Cap-Breton.

819

823

Mémoire par Cuyler (sans date).

(Le certificat ne porte pas de date de sa signature ; les trois documents qui précèdent doivent apparemment aller ensemble.)

Nepean à Spiller. Payer à Hurd la moitié du salaire.

"Col. Off., C. B., vol. 1, p. 33

10 décembre,
Whitehall.

28 décembre,
Sydney.

Macarmick aux lords du commerce (Cottrell). Envoie procès-verbal de l'enquête faite sur la conduite officielle de Abraham Cuyler, aussi les ordonnances pour le trimestre expirant le 25 décembre.

"B. T., C. B.", vol. 1, p. 357

361

Inclus. Procès-verbaux de l'enquête avec annexe.

625

Ordonnances.

(Un duplicata des procès-verbaux de l'enquête se trouve dans "Col. Cor., C. B.", vol. 65, commençant à page 203.)

28 décembre,
Sydney.

Macarmick aux lords du commerce. Concernant la moitié des droits sur les octrois faits aux loyalistes et aux soldats mis à la retraite, et la gêne dans laquelle se trouvent les fonctionnaires par le long retard à les payer.

"Col. Cor., C. B.", vol. 68, p. 327

Inclus. Compte de moitié des droits sur les octrois de terre faits par Macarmick entre le 24 décembre 1787 et le 1^{er} décembre 1789.

333

Le même compte sur les octrois faits par DesBarres entre le 1^{er} avril 1786 et le 1^{er} octobre 1787.

"Col. Cor., N. B.", vol. 68, p. 335

1790.
4 janvier, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). Envoie ordres passés durant le trimestre échu le 25 décembre 1789. "Col. Cor., C. B.", vol. 66, p. 121 423
- 12 janvier, Sydney. Le même au même. A reçu copies de deux instructions additionnelles, l'une restreignant les octrois de terre, mais ne devant pas affecter les octrois existant, l'autre relative à la perception des dettes des non-résidents. 423
- 16 février, Sydney. Le même au même. Attire l'attention, et envoie documents concernant les permis d'occupation aux terres de la couronne accordés par DesBarres, et demande instructions. 125
- Inclus.* Permis d'occupation d'une certaine étendue des terres de la couronne accordé à DesBarres, daté 27 juillet 1787. 133
- Opinion du procureur général, en date du 27 novembre 1789, sur la validité du permis. 141
- Convention en date du 2 août 1787, entre DesBarres et Philip Ingouville, pour lui-même et George Fournier, du transport à eux fait de l'étendue de terrain tenu par DesBarres en vertu de permis d'occupation. 149
- 16 février, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). A envoyé à Halifax pour dépêches, afin de s'assurer de l'état de l'Europe. L'importance de Saint-Pierre et le danger, en cas de guerre, que cette île ne tombe entre les mains de la France ou des États-Unis. Espère qu'il pourra obtenir des armes, etc., d'Halifax, au cas où la guerre serait déclarée ou serait imminente. La difficulté d'élever des défenses pour le havre de Sydney; il propose de jeter quelques travaux sur le mont Grenville. Une attaque probable du côté de Saint-Pierre; il propose de s'en emparer par un coup de main; un navire de guerre stationné à Sydney pour l'hiver aiderait efficacement à ce projet. 157
- 16 février, Sydney. Le même au même. La grande inexactitude des cartes marines des parties ouest du Cap-Breton; croit que des navires de tout port pourraient passer à travers les lacs, et qu'une frégate pourrait arriver jusqu'au mont Grenville. Il va employer le sous-arpenteur de bonne heure au printemps à faire des relevés nautiques exacts. 165
- 9 mars, Londres. Taitt au même. Envoie déclaration faisant voir la persécution qu'il a soufferte au Cap-Breton. "Col. Cor., C. B.", vol. 73, p. 1
- Suit la déclaration.
- Les documents à être annexés à la déclaration ont été envoyés le 13 mars, qui suit:
- W. Smith à Taitt, 25 mai 1789. 29
- Gibbons à Taitt, 26 mai 1789. 31
- Cossit à Taitt, 24 mai 1789. 33
- Le même au même, 2 septembre 1788. 35
- 10 mars, Londres. Mémoire de Taitt pour avoir communication des accusations portées contre lui pour qu'il puisse avoir l'opportunité de se disculper. 21
- 15 mars, Londres. Pétition de Thomas Ashfield demandant un salaire comme greffier de la Couronne pour le Cap-Breton. "Col. Cor., C. B.", vol. 66, p. 599
- Certificat par DesBarres de la nécessité de la charge et de la fidélité de Ashfield dans l'exécution de ses devoirs. 603
- 31 mars, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). Envoie comptes des dépenses de la goélette *Little Supply*, du 24 avril 1789 au 24 mars 1790, et estimation du coût annuel de ce vaisseau, détérioration exceptée. 173
- Inclus.* Comptes, bordereau de paye, etc. 177
- Estimation des dépenses annuelles. 191
- 31 mars, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). A tiré sur le Trésor pour les réparations aux édifices du gouvernement, pour défricher le lot de terre du gouvernement, etc. 195
- Comptes. 199, 203, 205

1790.
21 mars,
Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). L'hiver s'est passé avec harmonie et sans querelle de partis. Les habitants sont à pétitionner pour avoir permission d'importer provisions des Etats-Unis, comme à la Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick. "Col. Cor., C. B.", vol 66, p. 207
- 9 avril,
Londres. Taitt à Nepean. Envoie certificat tiré des livres du surintendant des sauvages pour montrer qu'il recevait dix schellings par jour et £25 par année pour dépenses imprévues. "Col. Cor., C. B.", vol. 73, p. 37
Inclus. Certificat de ses services comme surintendant adjoint des sauvages (Creeks). 41
Une liste des capitaines à demi-solde dans le département des sauvages, de laquelle le nom de Taitt a été omis, vu qu'il a un emploi civil au Cap-Breton. 47
- 10 avril,
Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Taitt. Il devra revenir à sa charge. "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 34
(Un ordre semblable non signé et non daté se trouve dans "Col. Cor., C. B.", vol. 73, p. 52.)
- 13 avril,
Londres. Taitt à Nepean. A reçu des ordres de retourner reprendre son emploi au Cap-Breton; il insiste pour le paiement des arrérages de son traitement. "Col. Cor., C. B.", vol. 73, p. 43
- 16 avril,
Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). Evasion des deux hommes condamnés pour meurtre; mesures pour leur capture. "Col. Cor. C. B.", vol. 66, p. 251
- 30 avril,
Sydney. Le même au même. En conséquence de l'ordre de retraite des troupes qui va laisser l'île sans défense, il a convoqué une réunion du Conseil. Il énumère les dangers de la part des sauvages et autres, et il espère que le secrétaire d'Etat va prendre des mesures pour remédier à cet état de choses. 235
Inclus. Procès-verbaux du Conseil. La résolution doit s'appliquer au général de brigade Ogilvie pour qu'il prenne des mesures afin d'assurer la bonne garde du Cap-Breton. 239
- 6 mai,
Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Macarmick. Par suite de la capture de vaisseaux britanniques sur la côte nord-ouest de l'Amérique par des vaisseaux espagnols, on a pris des mesures pour augmenter les forces. Il espère cependant que la paix va se maintenir. Comme il n'y a pas eu interruption du traité de paix avec la cour de Versailles, il n'est pas pour attaquer Saint-Pierre. 169
- 17 mai,
Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). Transmet procès-verbaux du Conseil et des ordonnances. 255
Inclus. Procès-verbaux du 1^{er} octobre 1789 au 16 mai 1790. 259
- 17 mai,
Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). Transmet les ordonnances proposées pour l'ouverture de chemins par les habitants, ainsi que pour une réduction de droits sur les spiritueux achetés des produits de l'île et importés par les habitants. 319
Inclus. Ordonnance proposée pour un droit d'accise sur le rhum, etc. 325
- 17 mai,
Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). Envoie estimation des dépenses pour le support par le Trésor du brick *Little Supply*. Envoie plan proposé par les marchands; il passera un contrat s'il peut le faire avec avantage. Estimation pour les édifices du gouvernement, que DesBarres prétend être sa propriété privée, ce que le procureur général et le conseil nient; estimations antérieures extravagantes. A été obligé de choisir un autre endroit pour la prison, à cause de la violence de Taitt et l'animosité qui existe entre l'armée et les colons; autres informations concernant les édifices. Les dépenses pour les forçats; envoi rapport du procès des deux hommes convaincus de meurtre. 351

1879.

- Inclus.* Offre d'approvisionnement un vaisseau pour le service du gouvernement. 363
- Estimations des travaux à faire à l'hôtel du gouvernement. 371, 373, 375
- Rapport de la preuve dans la cause des deux hommes convaincus de meurtre. 379
- 18 mai.
Sydney. Macarmick à Nepean. Ne doit pas être surpris si lettres égarées, les marchands étant dans l'habitude d'intercepter chaque dépêche adressée au gouverneur—toute surveillance est insuffisante pour déjouer leur ruse ; ici, tout le monde est politicien, et partisan violent. Il décrit les membres des deux partis, chacun espérant avoir l'entier contrôle sur le gouverneur, mais il a agi avec impartialité et a réussi à faire passer l'hiver en paix. Il n'a pas autant employé la personne contre laquelle il a été prévenu (nom pas donné), mais lui et Lovell sont les deux seuls qui sachent écrire. La violence du peuple, qui était désappointé de ne pas recevoir de provisions, etc., l'a porté à jeter au sort la tête de la faction (Tait') pour arrêter la semence de la rébellion. Le succès de l'autre partie par le renvoi de Gibbons ; leur insolence, dont Cuyler est le porteparole. Il a cependant exécuté les instructions du roi.
"Col. Cor., C. B.", vol. 66, p. 387
- 5 juin,
Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Macarmick. A reçu avis de traites tirées et dépêche reçue concernant le danger pour le revenu par les infractions de la part des Américains ; un extrait de la lettre envoyée au Trésor. 211
(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 35.)
- 5 juin,
Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Macarmick. Rien de décidé encore par rapport à Cuyler, de sorte qu'il ne peut donner d'ordres concernant Crawley, nommé pour agir à sa place. Renvoie aux instructions générales pour la ligne entre les commandements civil et militaire.
"Col. Cor., C. B.", vol. 66, p. 215
(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 35.)
- 5 juin,
Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Macarmick. Dépêches reçues, avec procès-verbaux du Conseil. "Col. Cor., C. B.", vol. 66, p. 219
(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 36.)
- 5 juin,
Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Macarmick. Dépêches reçues ; celles qui ont rapport aux permis d'occupation accordés par DesBarres renvoyées au procureur général ; les demandes de permission pour importer provisions des Etats-Unis renvoyées au comité du Conseil.
"Col. Cor., C. B.", vol. 66, p. 223
(Copie au "Col. Off., C. B." vol. 1, p. 37.)
- 11 juin,
Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). Envoie état du Conseil ; enverra un rapport semi-annuel. La difficulté de recommander quelqu'un à remplir les vacances. Les affaires du Conseil se sont passées plus paisiblement l'année dernière, et les habitants paraissent devenir de plus en plus industriels.
"Col. Cor., C. B.", vol. 66, p. 411
- Inclus.* Etat du Conseil pour les années 1787 à 1790. Donne une liste des noms avec dates des nominations les plus récentes. 415
- 12 juin,
Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). A reçu deux actes pour la régie du commerce. 419
- 12 juin,
Sydney. Le même au même. A reçu copies du discours du roi et des adresses. 427
- 15 juin,
Sydney. Le même au même. Journaux reçus avec narration de la saisie de deux navires par les Espagnols ; a envoyé à la recherche de la nationalité d'une frégate qui avait jeté l'ancre dans un des havres ; a découvert que c'était le *Thisbe*, qui en apprenant la nouvelle a fait voile pour Halifax. 431

1790.
15 juin,
Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). Envoie évaluation des édifices publics non comprise dans l'estimation précédente. Celle des édifices à Point-Edward sera envoyée à la première occasion. 435
Inclus. Evaluation. 439
- 15 juin,
Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). Envoie extrait des procès-verbaux du Conseil concernant le plâtre de Paris. 443
Inclus. Procès-verbaux que les habitants des Etats-Unis ont clandestinement transporté de grandes quantités de plâtre de Paris du Cap-Breton; recommande qu'une proclamation devrait défendre cette pratique. 447
- 15 juin,
Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). Est empêché d'accorder des octrois de terre. La quantité de plâtre de Paris, qui augmente la valeur du Cap-Breton; envoie extrait des procès-verbaux du Conseil sur ce sujet. 649
Inclus. Extrait. 653
(*Voir* aussi 447 du même volume. Copies de la lettre et de l'extrait ont été envoyées au comité sur le commerce le 6 octobre.)
- 18 juin,
Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). A reçu circulaire avec information de la saisie de navires anglais par les Espagnols, et donne ordre qu'il ne devra pas élever de travaux de défense sans instructions, ordres qu'il ne devra pas élever de travaux de défense sans instructions, ou au cas qu'une attaque immédiate ne soit à appréhender, et qu'il ne devra commettre aucun acte d'hostilité contre Saint-Pierre. Copie de message au parlement aussi reçue. "Col. Or., C. B.", vol. 66, p. 451 227
Taitt à Nepean. Demande la permission de résigner.
- 23 juin,
Londres. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). N'a pas reçu les instructions de DesBarres, et il ne peut conséquemment appliquer les sommes destinées aux dépenses imprévues avant de recevoir renseignements de Spiller. Toutes les ordonnances doivent être grossoyées pour être promulguées, procureur général de ce qu'il n'a reçu aucuns honoraires ou émoluments, mais au contraire, il a dû fournir de la papeterie au gouvernement. Les dépenses secrétaire de la province a aussi demandé de la papeterie. Les dépenses du département du prévôt sont indispensables. Il a renouvelé traites protestées, et a inclus les dépenses; il n'y a pas de doute que Spiller verra à ce que la chose soit rectifiée. 455
- 26 juin,
Sydney. *Inclus.* Extraits de la lettre de Spiller du 15 mars 1788 et du 4 mars 1789, concernant la destination des octrois pour dépenses imprévues. 463
Acte de la Nouvelle-Ecosse pour l'emploi de certaines sommes aux services de 1788. (Destiné à faire voir les allocations faites aux fonctionnaires. Seulement partie de l'acte; l'acte en entier se trouve parmi la collection imprimée dans les archives.)
- 28 juin,
Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). A déposé devant le Conseil les instructions à l'effet de restreindre les octrois de terre. Envoie copie des procès-verbaux à ce sujet, et demande instructions. 471
Inclus. Procès-verbaux du Conseil recommandant la confiscation de certains terrains; les premiers colons arrivés en défraieront sans doute les dépenses. 475
- 28 juin,
Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). Certifie l'exactitude du compte de Nugent, sous-arpenteur général; ses fidèles services; ses embarras dus au délai apporté dans le paiement de ses réclamations. 483
Inclus. Mémoire de Nugent. 487
Etat de son compte. 489
- 30 juin,
Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Macarmick. La conduite de Cuyler mérite censure, mais ne justifie pas son renvoi d'office; il devra être réinstallé. 231
(Copie au Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 40.)

1790.

- 3 juillet,
Whitehall. Nepean à Macarmick. Envoie prévisions budgétaires pour 1790-91.
"Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 38
- 5 juillet,
Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Cuyler. Sa conduite répréhensible a été suffisamment punie par sa longue suspension, et il doit être maintenant réinstallé.
"Col. Cor., C. B.", vol. 66, p. 243
(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 40.)
- 8 juillet,
Londres. Samuel Peters au secrétaire d'Etat (Grenville). Demandant la nomination de son neveu à la charge de prévôt pour le Cap-Breton.
"Col. Cor., C. B.", vol. 66, p. 607
Certificat par Taitt du bon caractère de Peters. 611
Pétition de la part de Samuel Peters pour la nomination de son neveu. 613
Certificat par DesBarres des souffrances de S. B. Peters, fils du colonel défunt des Queen's Rangers, pour sa loyauté. 617
- 9 juillet,
Whitehall. Nepean à Spiller. Hurd devra recevoir moitié de son salaire.
"Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 38
- 15 juillet,
Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). Envoie évaluation des édifices à Point-Edward, et du moulin à scie, etc.
"Col. Cor., C. B.", vol. 66, p. 503
Inclus. Evaluation du moulin à scie et des barrages. 507, 511
Proposition et arrangement pour la construction d'un fourneau à chaux signés par DesBarres le 1^{er} avril 1785. "Col. Cor., C. B.", vol. 66, p. 515
- 15 juillet,
Whitehall. Nepean à Spiller. Pour payer à Cuyler tout ce qui lui était dû à la date de sa suspension, et la moitié depuis lors, l'autre moitié étant réservée pour la personne qui a rempli les devoirs de la charge.
"Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 39
- 19 juillet,
Londres. Cuyler au secrétaire d'Etat (Grenville). Remercie pour sa réinstallation. Demande le salaire et l'allocation accrus durant sa suspension.
"Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 39
- 31 juillet,
Sydney. Macarmick au même. Dépêches reçues; les inconvénients du service de la malle, comment ils peuvent être remédiés. 521
- 5 août,
Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Macarmick. Ne peut pas approuver l'offre de Tremain et Stout d'un vaisseau pour le gouvernement. A moins que les dépenses du *Little Supply* ne soient réduites à £350 par année, il ne peut recommander qu'elles soient continuées. Le vaisseau pourrait être employé à lui permettre de visiter la côte. Il recommandera le paiement des traites actuelles pour dépenses imprévues, mais ne peut recommander des paiements analogues à l'avenir. Il faudra disposer de toutes les propriétés du gouvernement, vu qu'elles ne forment pas partie des dépendances attachées à la charge de lieutenant-gouverneur. 395
(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 41.)
- 5 août,
Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Macarmick. Dorchester nommé au commandement des forces dans l'Amérique du Nord; il aura à communiquer avec lui au sujet des troupes dans le Cap-Breton.
"Col. Cor., C. B.", vol. 66, p. 403
(Copie au "Col. Off.", vol. 1, p. 44.)
- 6 août,
Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Macarmick. Procès-verbaux du conseil et ordonnances reçus; celles-ci envoyées au comité du Conseil.
"Col. Cor., C. B.", vol. 66, p. 407
(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 45.)
- 23 août,
Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). Envoie un rapport sur les îles Saint-Pierre et Miquelon fait en 1787, avec le rapport d'un homme qui a été envoyé récemment et qui en arrive. Ces rapports font voir que le Cap-Breton serait le premier point d'attaque. En a envoyé duplicata à Dorchester, pour que des mesures de défense fussent prises, même en temps de paix. Envoie aussi rapport de la milice.
"Col. Cor., C. B.", vol. 66, p. 533

1790.

Inclus. Déposition de Luke Keegan, indiquant le nombre de canons à Saint-Pierre; quarante soldats nouveaux viennent d'arriver de France. Une frégate y était arrivée, mais aurait fait voile, paraît-il, pour la baie Saint-George, Terre-neuve. Il y a de grandes quantités de charbon à Saint-Pierre. Un officier du génie y était arrivé, et l'on supposait que c'était pour fortifier la place, mais il est retourné en France. Le gouverneur était allé à Boston faire des arrangements pour approvisionnements de fleur, etc. Le désir d'échanger Saint-Pierre et Miquelon pour le Cap-Breton. 537

Tableau indiquant le nombre de navires, de troupes, d'hommes en état de porter les armes, de l'artillerie, etc., aux îles et sur les îles. 541

Rapport de la milice au Cap-Breton. Le nombre d'hommes dans chaque district en est donné. Le nombre total de résidants était de 598, et le nombre d'hommes venant à chaque saison de l'île Jersey est supposé être de 500, soit un total de 1,098. Le nom des officiers est donné. 545

Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Macarmick. L'ordonnance contre les personnes publiant des libelles est désavouée. 517

(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 46.)

Macarmick à Dorchester. Remercie pour approbation. Envoie rapport du nombre d'hommes capables de porter les armes, avec un plan du Cap-Breton indiquant le point de rendez-vous préparé en cas d'attaque. La nécessité d'une force considérable pour défendre la ville; au cas d'une forte attaque, les habitants se retireraient à Mount-Grenville, qui peut être aisément fortifié pour résister à un ennemi nombreux. Détail sur le nombre d'hommes requis ainsi que sur les travaux proposés. Les arrangements pour rassembler les vaisseaux et les mettre à l'abri au moyen de signaux. Si l'on préférerait défendre le détroit de Canso, il émet ses propositions à cet effet, Point-Carmick et Hakesbury étant les points les plus propices pour la défense. Recommande le capitaine Core comme ingénieur. La milice n'est pas pourvue d'armes; on pourrait en avoir un dépôt à Sydney, à Mount-Grenville, ou en quelque endroit que Dorchester pourrait choisir. La grande partie des habitants sont catholiques romains sous l'influence de leurs prêtres; il lui faudrait à un moment d'alarme avoir la résidence des prêtres à ses côtés. L'île a été longtemps agitée par des querelles de partis; ces raisons et bien d'autres font qu'il est nécessaire que l'armée soit aux ordres des autorités militaires. La fermeté et la résolution ont détruit le complot de le rendre impopulaire, de sorte qu'il peut maintenant compter sur 500 hommes de milice et sur à peu près autant de pêcheurs venus de l'île Jersey; les équipages des navires ajouteraient à ce nombre. L'alarme qui s'est produite à la nouvelle du retrait des troupes; il faut lever soit la milice soit un corps provincial. Envoie rapport et déposition sur l'état de Saint-Pierre et Miquelon. "Col. Cor., C. B.", vol. 66, p. 569 549

Plan du Cap-Breton.

Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). A reçu ordre de réins-taller Cuyler, ce qui va être fait. 549

Le même au même. A reçu deux actes du parlement, l'un pour encourager les colons, l'autre pour la régie du commerce avec les Indes Occidentales. 553

Le même à Nepean. Remerciements pour ses bienveillants services. Il explique sa conduite vis-à-vis Cuyler; son indulgence prise pour de la timidité et la conduite insolente de Cuyler arrêtée par le Conseil; sa suspension ayant été l'affaire du Conseil, il (Macarmick) s'est trouvé empêché de pardonner Cuyler, comme il en avait l'intention. 557

Le même au secrétaire d'Etat (Grenville). Avis de petites traites tirées sur le Trésor et sur Spiller, agent. Espère recevoir instructions de

25 août,
Whitehall.

25 août,
Sydney.

29 août,
Sydney,

29 août,
Sydney.

30 août,
Sydney.

31 août,
Sydney.

1790.

donner son assentiment au projet de loi pour un revenu d'accise sur les spiritueux. 561

30 novembre,
Sydney.

Cossit à Morice. Eglise bâtie à Sydney et occupée pour le service religieux, mais il n'y a ni tribune, ni bancs ou sièges, et on ne peut pas se les procurer vu que Macarmick en réclame la possession; demande que cette question soit réglée pour pouvoir être payé et pour obtenir une allocation pour sa maison, etc. Il demande aussi que l'Eglise d'Angleterre soit établie au Cap-Breton avec des paroisses. Hiram Payne est recommandé comme instituteur, il enseigne encore, mais il ne peut être payé pour un assistant; demande de l'aide. Payne a l'intention d'obtenir les ordres sacrés, et d'agir comme missionnaire ambulant. La population de la ville et du comté de Sydney est de 242 hommes et 119 femmes; garçons au-dessous de 14 ans, 106; au-dessus de cet âge, 32; filles au-dessous de 10 ans, 94; au-dessus de cet âge, 31. Le nombre de la population est à peu près le même dans la partie ouest de l'île; la plupart sont Français et Irlandais catholiques romains. Il a baptisé 19 enfants; le nombre des communicants est de 28 habitants et huit soldats; il a marié un couple et inhumé quatre personnes.

30 novembre,
Sydney.

Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). Arrivée du steamer de S. M., le *Dido*, d'Halifax, mais sans dépêches. Envoie copie de sa lettre à Dorchester, rapport, etc. "Col. Cor., C. B.", vol. 73, p. 85

(Les documents inclus sont des duplicata de lettres qui seront trouvées à leurs dates, dont une à Dorchester du 25 août, incorrectement datée du 23 dans cette copie, mais corrigée, les autres sont envoyées par Macarmick le 23 août comme documents inclus.) "Col. Cor., C. B.", vol. 66, p. 565

5 octobre,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Macarmick. Procès-verbaux concernant le plâtre de Paris envoyé au comité du Conseil. Des instructions lui seront envoyées concernant les restrictions aux octrois de terrains. 525 (Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 46. M. Grenville élevé à la pairie comme lord Grenville, le 25 du mois de novembre suivant.)

5 octobre,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Macarmick. Renouvellements de certaines traites dont le paiement a été refusé seront protestés en même temps que les originaux. "Col. Cor., C. B.", vol. 66, p. 529

(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 47, dans laquelle se trouve copie des procès-verbaux du Trésor, datés 28 novembre 1764, avec les règlements pour les dépenses d'argent par les commandants en chef, p. 48.)

6 octobre,
Whitehall.

Barnard à Fawkener. Envoie copie de la lettre de Macarmick du 15 juin, concernant le plâtre de Paris dans le Cap-Breton.

"B. T., C. B.", vol. 1, p. 645
Le document inclus sera trouvé à sa date—15 juin.

7 octobre,
Halifax.

Robert Gray à Nepean. Demande la charge de secrétaire du Cap-Breton laissée vacante par la démission de Cuyler.

11 octobre,
Sydney.

Macarmick au sous-secrétaire d'Etat (Barnard). Va s'occuper de numéroter les dépêches tel que requis. "Col. Cor., C. B.", vol. 66, p. 619
"Col. Cor., N. S.", vol. 67, p. 1

11 octobre,
Sydney.

Le même au secrétaire d'Etat (Grenville). A reçu instruction que les dépenses du brick du Trésor ne devront pas excéder £350; envoie copie de la charte partie pour faire voir qu'on s'est conformé à cela. Un seul vaisseau ne peut empêcher les déprédations dans les mines, le bois de service et le plâtre de Paris; le pillage du charbon est manifeste par le fait qu'il y en a 400 tonnes sur la grève à Saint-Pierre. L'activité de Pritchard; saisie de vaisseaux faisant un commerce clandestin, dont il donne les détails. Procès d'un vaisseau américain; difficulté d'obtenir une condamnation par un jury. Demande que sa juridiction soit investie des pouvoirs d'une cour de vice-amirauté. Est content d'être relevé de la charge du soin de la ferme du gouvernement; qu'est-ce qui devrait

1790.

être fait des matériaux. Ses efforts pour pratiquer l'économie. L'uniformité et l'harmonie ont prévalu malgré le pamphlet de Cuyler que l'on a fait circuler avec une diligence peu commune. 5

Incluse. Copie de la charte partie. 13

11 octobre, Sydney.

Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). A toujours fait rapport à Dorchester de tout ce qui arrive, en envoyant un duplicata au secrétaire d'Etat. 19

11 octobre, Sydney.

Le même au même. A reçu copies de la déclaration de la part de l'Espagne et l'approbation de la part du roi, relativement à la capture de vaisseaux à Nootka Sound; aussi ordres de continuer les travaux de défense. Il n'y a pas eu d'ordres préalables de reçus pour de tels travaux, et il n'y a non plus aucun approvisionnement d'armes et de munitions. 23

16 octobre, Londres.

Spiller à Nepean. Pour instructions quant au paiement de traites tirées par Macarmick. "Col. Cor., C. B.", vol. 76, p. 53

Pièces justificatives. 57 à 83

27 octobre, Sydney.

Macarmick à Crawley. Cuyler est arrivé pour reprendre son service; les comptes devront être réglés par lui à son arrivée. "Col. Cor., C. B.", vol. 66, p. 623

(Duplicata dans le vol. 67, p. 31.)

30 octobre, Sydney.

Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). Cuyler ayant résigné tous ses emplois, Crawley devra être continué en office jusqu'à ce que des ordres à ce sujet soient reçus. "Col. Cor., N. B.", vol. 67, p. 27

Inclus. Duplicata d'une lettre à Crawley du 27 octobre, qui sera trouvée à sa date.

30 octobre, Sydney.

Crawley à Macarmick. A reçu ordre (27 octobre) de remettre les dossiers de la province à Cuyler, qui a répondu qu'il avait résigné tous ses emplois, et qu'il refusait de les recevoir. 35

30 octobre, Sydney.

Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). A reçu un arrêté du conseil désavouant un acte passé par son prédécesseur; aucune poursuite n'a eu lieu en vertu de ses dispositions. 39

30 octobre, Sydney.

Le même au sous-secrétaire d'Etat (Barnard). Envoie une liste des lettres écrites depuis la nomination de Grenville. 43

9 novembre, Point-Edwards.

Incluse. La liste.

Macarmick à Cossit. Envoie un paragraphe de la lettre de Spiller relatif au paiement de Lovell pour avoir officié en l'absence de Cossit. "Col. Cor., C. B.", vol. 73, p. 89

Copie de la lettre de Lovell que sa traite pour salaire a été protestée. 90

Extrait de la lettre de Spiller, que Lovell pourrait s'adresser au ministre pour qui il a officié. "Col. Cor., C. B.", vol. 73, p. 92

22 novembre, Sydney.

Cossit à Macarmick. La proposition de placer la réclamation de Lovell à la charge des dépenses imprévues est juste; il n'a pas été engagé pour officier durant l'absence de Cossit, sur l'avis des syndics de l'église et des paroissiens que ce serait un gaspillage d'argent d'en agir ainsi. 93

Certificat par Taitt que Lovell n'a jamais officié pour les habitants durant l'absence de Cossit. 97

Certificat par DesBarres au même effet. 101

Déclaration par Morice, secrétaire de la Société pour la Propagation de l'Évangile, au même effet. 105

29 septembre, Sydney.

Ni signature, ni adresse. Partie du revenu du Cap-Breton devrait être appliquée à l'ouverture de chemins, etc. "Col. Cor., C. B.", vol. 67, p. 640

1er décembre, Sydney.

Mémoire par Cuyler pour paiement de moitié du salaire accru pendant que Crawley agissait à sa place. 643

Incluse. Liste des honoraires, etc. 645, 647, 649

2 décembre, Sydney.

Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). A tiré pour le montant dû au vaisseau affrété. Il n'est pas probable que la charte soit renouvelée la saison prochaine, vu qu'on a l'intention de l'équiper pour la course. 55

Envoie reçu.

- 1790.
- 2 décembre, Sydney. Reçu. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). Envoie procès-verbaux du Conseil du dernier semestre et l'ordonnance pour régler la vente en détail des spiritueux. 59
61
- 2 décembre, Sydney. *Inclus.* Procès-verbaux du 9 mai au 4 octobre. 65
Macarmick à Spiller. A reçu liste des projets de loi approuvés et désapprouvés; blâme le rejet de celui qui se rapporte aux services de Lovell durant l'absence de Cossit; énumère ses services.
"Col. Cor., C. B.", vol. 66, p. 631
- Inclus.* Extraits des procès-verbaux du Conseil du 7 octobre 1788 et du 13 août 1789, concernant les services de Lovell comme ministre du culte. 635, 637
- 2 décembre, Sydney. Certificat par Macarmick des services de Lovell. 647
Macarmick aux lords du commerce. Envoie procès-verbaux du Conseil pour le dernier semestre; copie de l'ordonnance pour régler la vente des liqueurs spiritueuses, et rapport des vaisseaux entrés et sortis au Cap-Breton. "B. T., C. B.", vol. 1, p. 657
- Inclus.* Procès-verbaux, les mêmes que ceux inclus dans la lettre de même date au secrétaire d'Etat.
- Ordonnance pour régler la vente des liqueurs spiritueuses. 695
Vaisseaux entrés et sortis au Cap-Breton. 699, 701
- 3 décembre, Sydney. Macarmick à Nepean. Il espère que Petrie a remis la lettre qui lui était adressée (à Nepean). Comme aucunes dépêches ne sont venues par les courriers de septembre et d'octobre, suppose que rien ne doit être fait pour la défense du Cap-Breton. Cuyler ne s'est jamais montré; il a déclaré à Crawley qu'il avait résigné, et il a été dit qu'il avait l'intention de s'en aller à Montréal. Il a répandu son pamphlet dans les colonies et les Etats-Unis, au grand dommage du caractère de Macarmick. Recommande Matthews pour être juge en chef, au cas où Gibbons ne reviendrait pas. Va voir à ce que M. Welsh soit nommé percepteur du port; recommande Plante pour le salaire durant le temps qu'il a servi. a accordé un certificat à Lovell pour le temps qu'il a rempli la charge durant l'absence de Cossit. Le trouble dans lequel s'est trouvé Crawley à cause de Cuyler. "Col. Cor., C. B.", vol. 67, p. 109
- 5 décembre, Sydney. Le même au même. Vient de recevoir deux lettres de Grenville, apportées par un monsieur d'Halifax; la civilité du maître de poste de cet endroit. 113
- 6 décembre, Sydney. Le même au secrétaire d'Etat (Grenville). Dépêches reçues avec les procès-verbaux du Trésor concernant les traites qu'il a tirées. 117
- 6 décembre, Sydney. Le député du grand prévôt à Taitt (?) Fait rapport que deux hommes condamnés à mort ont obtenu un sursis et ont été graciés; deux autres se sont échappés de la prison, à la satisfaction de tout le monde; un débiteur a fait la même chose et s'est enfui à Halifax, où il a réglé avec ses créanciers, mais il (le député) a dû souffrir la perte de £20. L'horrible état de la prison, mais il ne peut rien avoir pour l'améliorer. "Col. Cor., C. B.", vol. 66, p. 639
- 7 décembre, Sydney. Lovell à Spiller. Attire l'attention sur les frais causés par le protêt de la traite tirée pour son salaire. 643
- 8 décembre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). Taansmet et recommande un mémoire de Day, le géôlier et crieur de la cour. "Col. Cor., C. B.", vol. 67, p. 121
- Inclus.* Demande de Day d'une allocation pour services de géôlier, etc. 125
- 20 décembre, Londres. Gibbons au secrétaire d'Etat (Grenville). Envoie copie de la pétition demandant d'être entendu avant d'être condamné. "Col. Cor., C. B.", vol. 66, p. 653

1790.
25 décembre,
Londres. Samuel Peters à Nepean. Renvoi à la pétition pour la nomination de son neveu, et lui demande (à Nepean) de rappeler au secrétaire d'Etat sa demande. 661
- Sans date. Macarmick à ———. Mentionne les offenses de Cuyler et ce qui a amené sa suspension; sa propre pureté d'intention. Il sera impossible de le (Macarmick) récompenser justement pour toutes les difficultés qu'il a dû rencontrer de la part de gens désappointés qui prenaient tous les moyens pour s'opposer à lui, mais il a surmonté cette opposition et gagné la confiance du peuple. A écrit au Trésor sur l'insuffisance de son traitement. Envoie l'opinion de Wentworth, arpenteur général, sur les profits à exploiter les houillères. 649
(La lettre n'a pas d'adresse, mais elle se termine avec des compliments pour madame Butler.)
1791.
2 janvier,
Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). A transmis l'ordonnance projetée de prélever un revenu au moyen d'une taxe sur les spiritueux; maintenant il suggère d'y ajouter par une taxe sur l'exportation des peaux de caribou; raisons pour l'impôt, dont le produit lui permettrait d'ouvrir des chemins, et la viande pourrait en être vendue à un penny la livre sur le marché, maintenant qu'on la laisse se perdre dans les bois faute de chemins. La valeur du plâtre de Paris louangée par les journaux américains; se propose d'en envoyer un échantillon. Il ne s'est rien produit pour troubler l'harmonie. Sir Richard Hughes a donné l'assurance de protection pour l'île par la flotte. "Col. Cor., C. B.", vol. 67, p. 149
- 2 janvier,
Sydney. Macarmick aux lords du commerce. Envoie duplicata de la lettre qu'il a écrite au secrétaire d'Etat. "B. T., C. B.", vol. 1, p. 703
(Suit le duplicata; l'original précède immédiatement la lettre aux lords du commerce.)
- 2 janvier,
Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). Envoie rapport du Conseil pour le semestre finissant le 25 décembre. "Col. Cor., C. B.", vol. 67, p. 157 161
- 21 janvier,
Londres. *Inclus.* Rapport du Conseil le 25 décembre. Gibbons au secrétaire d'Etat (Grenville). Envoie copie de sa cause soumise au Conseil privé; demande une enquête. "Col. Cor., C. B.", vol. 73, p. 107
- 7 février,
Sydney. Macarmick au même. La goélette *W. Grenville* étant vendue elle ne pourra pas être employée cette saison. A contracté avec Stout pour affréter le *Little Supply* à des conditions avantageuses. Il espère chan-
affréter le *Little Supply* à des conditions avantageuses. Il espère chan-
ger ce vaisseau pour un voilier plus rapide, à un taux qui n'exécèdera pas
£350. "Col. Cor., C. B.", vol. 73, p. 141
- 19 février,
Londres. Desbarres au duc de Richmond. Exposé de sa cause et les obstacles rencontrés lorsqu'il a essayé de se justifier. "Col. Cor., C. B.", vol. 73, p. 141
- 25 février,
Londres. Spiller à Nepean. N'a pas honoré le compte de Lovell pour avoir officié comme ministre du culte au Cap-Breton pendant sept mois. "Col. Cor., C. B.", vol. 67, p. 637
- 5 mars,
Londres. DesBarres au secrétaire d'Etat (Grenville). Fait connaître sa cause, et sa détermination de venger son caractère malgré toutes les obstructions qu'il a dû rencontrer. "Col. Cor., C. B.", vol. 73, p. 141
- 11 mars,
Sydney. Suit un duplicata. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). A reçu six carte marines des havres d'Irlande, des nouvelles de la mort du duc de Cumberland, et qu'une convention avait été signée avec l'Espagne. Les disensions au Cap-Breton ont cessé depuis deux ans. "Col. Cor., C. B.", vol. 67, p. 169
- 11 mars,
Sydney. Le même à Nepean. On lui a montré un duplicata d'une lettre du conseil des douanes concernant une personne qui prendrait la charge du revenu, mais sur l'avis du procureur général il n'interviendra pas avant d'avoir reçu une communication directe du bureau des douanes. Il

- 1791.
- 11 mars,
Londres. recommande Dodd pour la place, ou un ou deux fonctionnaires (non-désignés) qui sont maintenant à Londres. 173
Sparrow à Nepean. Demande son influence pour faire régler ses comptes. 661
- 18 mars,
Londres. Taitt à Spiller. Il (Spiller) doit écrire officiellement à Nepean relativement au paiement de son (de Taitt) salaire. "Col. Cor., N. B.", vol. 73, p. 131
- 19 mars,
Londres. Spiller à Nepean. Demande renseignements quant au paiement des traites tirées par Macarmick. 127
- 28 mars,
Whitehall. Le duc de Richmond au secrétaire d'Etat (Grenville). Envoie document de la part de DesBarres pour prise en considération. 139
- 9 avril,
Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Macarmick. Transmet rapport du procureur et solliciteur général sur les permis d'occupation ; désire qu'il recouvre la possession des terres tenues par Desbarres, qu'il pourrait concéder à quelque personne qui prendrait une action en expulsion. "Col. Cor., C. B.", vol. 67, p. 129
- 11 avril,
Londres. (Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 51.)
Mémoire de Gibbons pour le paiement de son traitement, et des arrérages, comme juge en chef du Cap-Breton. "Col. Cor., C. B.", vol. 67, p. 665
- 30 avril,
Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Macarmick. Envoie rapport du comité du Conseil sur l'exportation clandestine du plâtre de Paris. 133
(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 51.)
- 30 avril,
Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Macarmick. A communiqué à l'amirauté ses représentations sur le besoin d'une cour de vice-amirauté au Cap-Breton. A représenté au Trésor la justesse d'accorder une allocation à Day, le géôlier. "Col. Cor., C. B.", vol. 67, p. 237
(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 52.)
- 5 mai,
Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Macarmick. Envoie lettre d'investigation de la part de madame Vigier de Cherbourg, concernant ses deux frères, Louis et Charles Frigot, qui auraient fait voile pour Louisbourg, en 1754 ou 1755, et lui demande de s'assurer s'ils sont vivants ou morts. Ils étaient à Louisbourg en 1763. Madame Vigier, leur seule sœur, n'a pas eu de leurs nouvelles depuis 1774. "Col. Cor., C. B.", vol. 67, p. 141
Inclus. Copie de la lettre (en français) de madame Vigier à M. de la Luzerne. 145
(Copie de la lettre au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 52.)
- 12 mai,
Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). Envoie procès-verbaux du Conseil du dernier semestre. L'harmonie s'est maintenue malgré les efforts de Cuyler au contraire. "Col. Cor., C. B.", vol. 67, p. 193
Inclus. Procès-verbaux. 197
Une lettre semblable, avec duplicata des procès-verbaux, a été envoyée aux lords du commerce. "B. T., C. B.", vol. 1, pp. 715, 719
- 12 mai,
Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). A appris l'existence d'un lac au nord-ouest de l'île, qu'il a voulu faire explorer par Nugent, comme étant la communication la plus directe pour transporter les animaux à Mount-Grenville, au cas d'une guerre avec l'Espagne ; recommande de payer l'arpenteur. Le félicite (Grenville) de la marque qu'il a reçu de l'approbation royale (son élévation à la pairie). "Col. Cor., C. B.", vol. 67, p. 215
- 12 mai,
Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). A reçu copies de la convention avec l'Espagne, le discours du Trône et les adresses en réponse. 219
- Mai (?). Nepean à la Luzerne (en français). Des ordres ont été envoyés au gouvernement du Cap-Breton de faire des perquisitions concernant la succession de Gilles Grondin ; transmet copie de la lettre envoyée le 13 novembre 1788, en conséquence de la lettre de Barthélemy du 11 de ce mois. "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 54

1791.

7 juin,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Macarmick. Envoie arrêté du conseil pour réinstaller Gibbons dans sa charge de juge en chef et de président et membre du Conseil, sur un rapport du comité du Conseil censurant la conduite de Gibbons, mais recommandant sa réinstallation, à cause de son bon caractère général. "Col. Cor., C. B.", vol. 67, p. 177

(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 54.)

7 juin,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Macarmick. Envoie extraits de lettres de M. de Montmorin, envoyées par le marquis de la Luzerne, demandant que des perquisitions fussent faites concernant les héritiers et la propriété de Gilles Grondin, décédé à Petit-Laurent-le-Bec, 15 ans auparavant. On avait demandé de faire de semblables perquisitions par une lettre à Sydney, en date du 13 novembre 1788, à laquelle il n'a jamais été répondu. "Col. Cor., C. B.", vol. 67, p. 181

Note de la Luzerne, datée 19 mai, et extrait daté 10 février (les deux en français). 185, 189

(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 56.)

7 juin,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Grenville) à Gibbons. Donne communication de la décision dans sa cause. "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 55

7 juin,
Londres.

Le même à Dundas, avec document inclus, apparemment le mémoire de DesBarres. "Col. Cor., C. B.", vol. 73, p. 135

1er juillet,
Londres.

DesBarres à Nepean. Demande copie de la lettre d'accusations écrite par Hurd à Sydney. 151

Le 2 juillet, DesBarres envoie son serviteur chercher la copie. 155

13 juillet,
Sydney.

Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). Remercie pour l'attention qu'on a donnée à ses représentations concernant une cour de vice-amirauté; la nécessité d'une telle cour. Les montants recommandés pour salaire et allocation au géôlier. On devrait accorder un traitement au greffier de la couronne. "Col. Cor., C. B.", vol. 67, p. 223

Le même au même. A reçu ordre d'empêcher l'enlèvement du plâtre de Paris. 227

13 juillet,
Sydney.

Le même au même. A tiré pour les dépenses du *Little Supply*. A cause du montant qu'il faudrait dépenser pour le réparer a acheté une goélette saisie dernièrement et condamnée. Les irrégularités dans le bureau du revenu. 231

13 juillet,
Sydney.

Inclus. Reçu pour le prix d'achat de la goélette *Letty*. 235
Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). A reçu des ordres de reprendre possession de terrains tenus en vertu de permis d'occupation; il croit que les gens en possession ne donneront pas de trouble. 237

13 juillet,
Sydney.

Permis d'absence à Crawley. "Col. Cor., C. B.", vol. 66, p. 627

13 juillet,
Sydney.

Samuel Peters au secrétaire d'Etat (Dundas). Attire l'attention sur un mémoire demandant la nomination de S. B. Peters comme grand prévôt au Cap-Breton. "Col. Cor., N. E.", vol. 21, p. 385

20 juillet,
Londres.

Macarmick au secrétaire d'Etat (Grenville). A tiré pour réparations aux édifices publics, pour dépenses imprévues, et pour salaire à payer à Day, messenger au Conseil. "Col. Cor., C. B.", vol. 67, p. 241

9 août,
Sydney.

Regus. 245 à 269

1er septembre,
Londres.

Sparrow à Nepean. Envoie le résultat de l'arbitrage dans la cause entre lui (Sparrow) et DesBarres. Justifie sa propre conduite comme l'un des membres du Conseil du Cap-Breton. "Col. Cor., C. B.", vol. 73, p. 159

Sentence arbitrale. 163

1er septembre,
Sydney.

Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Comment il propose d'échanger le *Little Supply* et le *Letty* contre le *Greyhound*. "Col. Cor., C. B.", vol. 67, p. 271

1er septembre,
Sydney.

Le même au même. L'état inculte de grandes étendues de terrains octroyées; quel délai peut-il accorder à ceux qui ont obtenu des octrois pour prendre leurs lettres patentes. 275

1791.
 Extrait des procès-verbaux du Conseil, 7 juillet 1788 283
 Extrait de ceux du 28 juin 1790. 279
- 1er septembre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). A reçu ordre de réinstaller Gibbons; la nécessité de sa suspension; l'heureux résultat du rétablissement de l'harmonie. 287
- 1er septembre, Sydney. Le même au même. A reçu lettres concernant les personnes de France sur qui on demande des renseignements; n'a pas reçu la lettre de novembre 1788; les perquisitions sont en voie de progrès. 291
- 1er septembre, Sydney. Le même au même. Le félicite de sa nomination à la charge laissée vacante par Grenville. 295
- 17 septembre, Londres. DesBarres au même. Envoie copie de la lettre adressée à Grenville, et demande un procès équitable comme matière de justice. "Col. Cor., C. B.", vol. 73, p. 167
- 17 septembre, Londres. Liste des papiers dont DesBarres demande les copies officielles. 171
 Dolben au secrétaire d'Etat (Dundas). Insiste pour que la cause de DesBarres soit insruite, tel que promis par Grenville. 175
- 26 septembre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Dolben. Il ne peut prendre d'autres mesures dans la cause de DesBarres que ce qu'il a exprimé en lui écrivant, les comptes étant devant le Trésor. 183
- 26 septembre, Whitehall. Le même à DesBarres. Ses états de compte sont devant le Trésor pour être examinés; il transmettra copies de ses communications à Leurs Seigneuries. 179
- 29 septembre, Sydney. Adresse au juge Smith lors de son départ du Cap-Breton, lui demandant de presser les mesures qui devront servir à la prospérité de l'île. "Col. Cor., C. B.", vol. 67, p. 683
- 5 octobre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). A tiré pour le montant dû à Tremain et Stout pour avoir amariné le brick du Trésor; les arrangements qu'il est à prendre pour l'emploi du vaisseau. 299
Inclus. Copie du contrat avec Tremain et Strout pour amariner le *Little Supply*. 303
- 19 octobre, Londres. Taitt à Nepean. Envoie extraits de lettres reçues du Cap-Breton; il (Taitt) devra probablement souffrir des pertes considérables dans ses propriétés, à cause de la conduite du lieutenant-gouverneur. Si l'on veut avoir plus de renseignements sur les arpentages, il ira le voir (Nepean). 675
- Inclus.* Extrait d'une lettre du Cap-Breton, sans signature. Le Cap-Breton doit vraisemblablement se dépeupler, vu que les habitants croient que le gouvernement ne veut pas le conserver. L'auteur de l'écrit et 300 familles de loyalistes ont l'intention de quitter l'Etat (pas de nom) et de s'en aller au Canada, pour être suivis par les loyalistes de l'île Saint-Jean, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick. 669
- 24 octobre, Londres. Le second extrait est à peu près semblable. 671
 Taitt à Nepean. Rapport sur la réclamation de Nugent pour ses services comme sous-arpenteur général. 671
- 16 novembre, Sydney. Macarmick aux lords du commerce. Envoie procès-verbaux du Conseil pour le dernier semestre, et rapports des vaisseaux entrés et sortis. "B. T., C. B.", vol. 1, p. 735 739
- Inclus.* Procès-verbaux du 9 juillet au 9 novembre. 739
 Rapport des vaisseaux entrés et sortis. 751
- 17 novembre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Envoie copie de lettre de Tremain et Stout sur le rapport de traite protestée; envoie liste des traites tirées contre l'octroi annuel, et demande que Spiller reçoive instruction de correspondre plus régulièrement, et de payer les appointements des fonctionnaires tous les six mois. "Col. Cor., C. B.", vol. 67, p. 307 311
- Inclus.* Tremain et Stout à Macarmick, 17 novembre. 311
 Liste des traites tirées sur le compte des dépenses imprévues. "Col. Cor. C. B.", vol. 67, p. 315

1791.
17 novembre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Envoie procès-verbaux et rapport du Conseil. 319
Inclus. Procès-verbaux. 323
Rapport du Conseil. 335
- 18 décembre, Sydney. Cossit à la Société pour la Propagation de l'Évangile. Recommande le juge Smith qui peut donner information sur les obstacles au progrès de l'Église d'Angleterre au Cap-Breton. 691
- 24 décembre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). A reçu ordre d'envoyer un recueil des lois du Cap-Breton; le secrétaire est à les transcrire, vu qu'il n'y a pas d'imprimeur. 339
- 24 décembre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). A été informé de la mort de Parr, lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, le 25 novembre. Ne connaissant pas les arrangements faits pour prendre charge de la Nouvelle-Ecosse, le rapport étant que Fanning doit agir, ne laissera pas le Cap-Breton sur une incertitude. 343
Incluses. Liste des lettres officielles envoyées en 1791. 351
Liste de celles reçues en 1791. 357
- 27 décembre, Sydney. Macarmick à l'hon. W. Smith. Envoie dépêches. La haute approbation qu'il donne à sa (de Smith) conduite comme doyen des juges puñés. 673
Inclus. Liste des papiers envoyés. 679
- 30 décembre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Transmet lettre de Kavanagh concernant les personnes sur lesquelles l'ambassadeur français veut avoir des informations. 361
Inclus. Lawrence Kavanagh, Arichat, ne peut avoir de renseignements sur Louis et Francis Frigot, ou les héritiers de Gilles Grondin. Le prêtre est maintenant de retour; il pourra avoir plus de renseignements de lui. 365
- 30 décembre, Sydney. Macarmick à Nepean. A donné à Nugent un congé d'absence pour essayer d'obtenir un règlement de compte. Il le recommande comme un fonctionnaire de confiance. 369
1792.
1er janvier, Sydney. Matthews au juge Smith (?). Veut avoir son opinion si après qu'une poursuite a été déclarée illégale par le procureur général, un lieutenant-gouverneur peut en ordonner la continuation, et si le procureur général est tenu d'obéir à tel ordre. 695
- 2 janvier, Pointe-Amélie. Le même à Macarmick. Son opinion quant à l'illégalité de la poursuite dirigée contre Moxley pour reprendre possession des mines de charbon n'est pas changée, mais ayant reçu ordre de Son Excellence d'en agir ainsi, il a envoyé une formule de bail en faveur de quelqu'un au nom de qui on pourra délivrer une ordonnance de dépossession. 699
- 28 janvier, Londres. Crawley à King. Transmet certificat et demande d'expédier un ordre pour son salaire. 705
Inclus. Certificat et affidavit. 709, 711
Procès-verbal du Conseil, 29 mars 1791, concernant la réinstallation de Cuyler en office, et l'avis à cet effet envoyé à Crawley. 715
Mémoire par Gibbons pour le paiement des arrérages de son salaire, (possiblement le 24). 723
- 28 février, Londres. C. Neville à King. Transmet mémoire de Lovell à être déposé devant le secrétaire d'Etat. 727
- 4 avril, Woolwich. *Inclus.* Mémoire pour récompense de ses services comme ministre au Cap-Breton. 727
Certificat et autres papiers se rapportant à la nomination de Lovell. 731 à 735
- 1er mai, Whitehall. King à Spiller. Pour payer à Hurd moitié de son salaire. "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 57
- 15 mai, Sydney. Affermage de mines de charbon à Tremain et Stout. Document inclus dans Ogilvie à Portland, 20 octobre 1798; à voir.

1792.

5 juin,
Londres.

DesBarres au secrétaire d'Etat (Dundas). A appris qu'Ingouville avait été dépossédé du moulin qui lui avait été loué. Le moulin et les bâtiments ont été érigés par lui (DesBarres) et sont sa propriété, la raison pour laquelle Ingouville a été dépossédé étant fause.

"Col. Cor., C. B.", vol. 73, p. 187

5 juin,
Montréal.

Cuyler au Trésor pour paiement des sommes qui lui sont dues pour le temps qu'il a tenu la charge de secrétaire, etc., du Cap-Breton. 191

Inclus. Deux comptes. 195, 197

16 juin,
Sydney.

Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). A reçu le discours du roi et les adresses. "Col. Cor., C. B.", vol. 67, p. 381

16 juin,
Sydney.

Le même à King. A reçu un mot qu'une réduction de £300 a été faite sur les dépenses imprévues. Le refus de Spiller de payer les comptes, et sa négligence à écrire. 385

24 juin,
Sydney.

Reçu de Tremain et Stout pour traites tirées sur le Trésor pour amariner, etc., le *Lady Apsley*. 445

31 juin (*sic*),
Londres.

Diverses observations sur le commerce de charbon du Cap-Breton, signées "Jas. Miller". 737

2 juillet,
Sydney.

Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Envoie copie des procès-verbaux du Conseil pour le dernier semestre. 399

Inclus. Procès-verbaux. 403

2 juillet,
Sydney.

Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). N'a pas été capable d'effectuer l'échange du *Little Supply* et du *Lady Apsley* pour le *Greyhound*. Il est obligé de faire faire des réparations, la carène des deux vaisseaux ayant été endommagée par les tarets. Envoie un duplicata du contrat avec Tremain et Stout pour la présente saison. 437

Inclus. Contrat, 24 mars 1792, avec Tremain et Stout, pour amariner, etc., le *Lady Apsley*. La première partie est la même que celle pour le *Little Supply* du 24 juin 1791, mais il a été ajouté des conditions plus onéreuses, le montant accordé étant beaucoup plus élevé, de sorte que pratiquement ce sont deux contrats différents.

3 juillet,
Sydney.

Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Envoie comptes et a tiré pour dépenses imprévues. L'ennui causé par les traites tirées antérieurement qui ont été protestées. 417

Inclus. Pièces justificatives. 421 à 435

4 juillet,
Ipswich.

Sir John Rous au secrétaire d'Etat (Dundas). Demande que Crawley soit nommé secrétaire, etc., du Cap-Breton. 739

4 juillet,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Macarmick. L'augmentation de la valeur des mines de charbon du Cap-Breton; comment elles doivent être administrées; des rapports complets devraient en être fournis. Désire qu'il lui envoie les noms de six personnes de caractère le plus respectable, pour pouvoir en ajouter une ou deux au Conseil, dont tous les membres paraissent présentement occuper des emplois. Vu les pertes éprouvées par Ingouville sur les terres tenues en vertu de permis d'occupation, on va lui accorder un bail de trois ans pour les terrains, les moulins, etc., à un taux de loyer nominal, qui pourra être renouvelé à l'expiration du terme. 373

(Copie au "Col. Off., C. B.", vol 1, p. 57.)

26 juillet,
Sydney.

Ingram Ball à Nepean. Il craint que sa conduite n'ait été mal représentée. Ses services sur le banc indique les situations vacantes.

"Col. Cor., C. B.", vol. 56, p. 755

2 août,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Macarmick. Envoie copie d'une communication de la Société pour la Propagation de l'Évangile, qu'il (Macarmick) a refusé d'installer Cossit et qu'il a concédé des terrains réservés pour la cure et pour un cimetière; une réponse devra être faite à ces plaintes. 389

(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 60.)

1792.
4 août,
Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Transmet recueil des lois, celles qui ont été passées pendant son administration sont complètes; il a envoyé toutes celles qu'il a reçues, passées par ses prédécesseurs, ou qu'il a pu obtenir autrement. N'a pas fait faire de duplicata pour les lords du commerce, vu que la traite qu'il a tirée pour le coût d'avoir fait faire des copies pour les expédier au dehors, etc., a été protestée. "Col. Cor., C. B.", vol. 67, p. 451
- 4 août,
Sydney. Le même au même. A reçu copie de la proclamation défendant à tous les sujets du roi de "prendre aucune commission pour la mer d'aucun prince ou Etat étranger en paix avec Sa Majesté". Il a publié la proclamation tel qu'ordonné. "Col. Cor., C. B.", vol. 67, p. 455
- 8 août,
Whitehall. King à Macarmick. Pourquoi certaines traites n'ont pas été acceptées; comment les traites doivent être tirées. 393
(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 61.)
- 13 août,
Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Arrangement pour une vente publique du *Little Supply*, afin d'éviter d'autres dépenses de réparations. "Col. Cor., C. B.", vol. 67, p. 459
- 23 août,
Londres. Neville à Nepean. Concernant la réclamation de Lovell. 763
- Inclus.* Certificat de Macarmick. 767
Affidavit de Lovell des services qu'il a rendus. 769
Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Envoie extraits des procès-verbaux relativement aux octrois de terres. 463
- 24 août,
Sydney. *Inclus.* Extraits des procès-verbaux, 28 juin 1790 et 24 août 1792. 467, 475
- 30 août,
Londres. Morice à Nepean. Le cas de Cossit; Lovell n'a pas de réclamation valable contre le gouvernement pour le salaire qu'il demande. 771
Inclus. Cos-it à Macarmick, que Lovell n'a jamais été engagé à remplir la charge en son absence (de Cossit). Cette lettre sera trouvée à sa date, 22 novembre 1790.
- Août (?), Mémoire (sans date) d'Ingouville, pour un permis ou bail des moulins à scie et des terres tenues par lui en vertu d'un permis d'occupation. 745
747
Inclus. Copie de permis d'occupation. 751
Copie de contrat entre DesBarres et Ingouville.
- 1er septembre,
Sydney. Macarmick aux lords du commerce. Envoie rapport de vaisseaux entrés et sortis, pour le semestre expirant le 5 de juillet. "B. T., C. B.", vol. 1, p. 755
759
- 4 septembre,
Londres. *Inclus.* Rapport. Spiller à Macarmick, document inclus dans lettre de Matthews du 6 mai 1796; à voir.
- 7 septembre,
Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Macarmick. La somme de £350 accordée pour les services d'un vaisseau du gouvernement ne doit en aucun temps être excédée, et il ne faudra pas tirer de cette somme plus qu'absolument nécessaire. "Col. Cor., C. B.", vol. 67, p. 447
(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 63.)
- 21 septembre,
Londres. DesBarres au secrétaire d'Etat (Dundas). Fait des remontrances contre le long retard du Trésor à régler ses comptes, dans lesquels il n'y a rien d'obscur, d'irrégulier ou de malhonnête. "Col. Cor., C. B.", vol. 73, p. 199
- 6 octobre,
Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Explique au long sa conduite vis-à-vis Cossit, qui se plaint de n'avoir pas été installé par lui (Macarmick); envoie copie de l'installation par DesBarres, qui a toujours été observée, et certificats de services accordés en conséquence. "Col. Cor., C. B.", vol. 67, p. 523
Autres documents, plans, etc., inclus. 535
Inclus. Bref d'installation par DesBarres à Cossit.

1792.

Offre de Macarmick de remettre trois guinées des droits dus sur terrain à chaque ouvrier qui voudrait travailler pour ce montant à finir l'intérieur de l'église. 539

Les noms des commerçants. 541

Copie de l'article 50 des instructions concernant le transfert des terrains dépendant de la cure. 543

Extrait des procès-verbaux du Conseil, 24 mai 1788, ordonnant terrain à être transféré pour les fins de la cure. 547

Plan de Spanish-River et de Sydney, indiquant les terres de la couronne et celles dépendant de la cure. 551

Un grand plan indiquant les terres de la cure et des écoles. 553

Matthews, procureur général, à Macarmick. Concernant les comptes faits par Cossit et les documents inclus. 555

(Cette lettre est datée 15 octobre, bien qu'incluse dans celle de Macarmick du 6.)

Rapport d'arpentage laissé par Cossit, avec deux plans indiquant les terres affectées à la cure et les procès-verbaux du Conseil sur ce sujet et sur celui du terrain militaire, daté 2 janvier 1787 et 7 juillet 1788, "Col. Cor., C. B.", vol. 67, p. 563 à 580

Ingram Beil à Macarmick, 12 octobre, disant que Cossit s'est montré très satisfait des terrains maintenant octroyés pour la cure. 583

6 octobre
Sydney.

Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Envoie un compte-rendu des mines de charbon et comment les casernes sont approvisionnées de combustible; aussi copie du contrat avec Tremain et Stout. Il n'y a pas eu d'octrois de terrains de faits sans réserver le charbon. Envoie le nom de six personnes éligibles pour le Conseil. Ses efforts pour promouvoir l'industrie dans la province; a toujours soulagé les pauvres et les malheureux; ses dépenses personnelles pour cette fin, et pour l'hospitalité et les frais d'entretien. Son succès à rétablir l'harmonie; dans ce but, il a choisi les plus prudents et les mieux qualifiés pour le Conseil. 485

Inclus. Rapport du charbon extrait sur la Spanish River du 10 octobre 1787 au 10 octobre 1792. Le résultat des travaux de chaque année est donné séparément. 497

Contrat pour le charbon avec Tremain et Stout. 499

"Liste et description de six personnes les plus respectables par la propriété et le caractère." 503

(Les noms de sept autres sont donnés, quatre desquelles sont des marchands de Jersey engagés dans les pêcheries.)

7 octobre,
Sydney.

Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Fait rapport des mesures qu'il a prises relativement au bail de trois ans qu'il a ordonné devoir être accordé à Ingouville. "Col. Cor., C. B., vol. 67, p. 507

12 octobre,
Sydney.

Le même au même. Ne peut comprendre les intentions de Spiller relativement aux comptes qu'il a fournis aux commissaires auditeurs. Envoie des comptes attestés pour leur être soumis, s'il (Dundas) en décide ainsi. 511

Inclus. Ordre de la part des commissaires à Macarmick pour vérifier les comptes publics, pour rendre compte de £430, 1s. 5d., en envoyant un état vérifié et les pièces justificatives. 515

Etat vérifié des traites tirées. 519

12 octobre,
Sydney.

Macarmick à King. Le tort qu'il a éprouvé en perdant le montant qu'il a payé pour faire copier les procès-verbaux; il a tiré pour les dépenses éventuelles moins cette somme. Remercie de la permission donnée de tirer pour le salaire des fonctionnaires par semestre. 587

16 octobre,
Sydney.

Le même à Nepean. Le félicite d'être revenu à la santé. Le remercie pour ses bons offices, qu'il avait perdus durant son absence (de Nepean). 591

- 1792
20 octobre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Comment on a disposé du *Little Supply*; envoi copie de l'évaluation. 595
Inclus. Evaluation. 599
- 20 octobre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). A tiré en faveur de Tremain et Stout pour amariner, etc., la goélette du Trésor *Lady Apsley*. 631
Inclus. Reçu par Tremain et Stout pour traites tirées relativement à la *Lady Apsley*. 635
- 1er novembre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Envoie extraits des procès-verbaux du Conseil sur une lettre de Phelan, prêtre catholique romain à Arichat, et sur la requête de 111 chefs de familles catholiques romaines dans le voisinage de Mount-Grenville, déclarant ce que ces familles auraient à souffrir si leur chapelle et le terrain devaient être tenus par Phelan. Il demande instructions quant au pouvoir de l'évêque catholique de Québec en pareil cas. Demande de la part du missionnaire français de Saint-Pierre la permission de s'établir en cette province, ayant refusé de prêter le serment requis à Saint-Pierre; la plupart des familles acadiennes de là désirent retourner au Cap-Breton. Disposition des colons venant de Londres d'émigrer aux Etats-Unis; a découvert que, ce gouvernement paye quarante chelins par tête aux capitaines pour tous les gens qu'ils peuvent amener du Cap-Breton; les desseins des Américains sur l'île à cause des pêcheries. "Col. Cor., C. B.", vol. 67, p. 603
- Inclus.* Extrait du procès-verbal du Conseil, 24 octobre, sur une lettre de Phelan, prêtre catholique romain à Arichat, que Jones, un frère, était arrivé avec un Français prétendant avoir des ordres de l'évêque de Québec de le démettre, et de nommer le Français; déclare quelle est la loi à ce sujet. Le Conseil décide que Jones n'avait pas d'autorité dans la matière, et qu'on n'avait rien appris de préjudiciable au caractère de Phelan. 611
- Extrait du procès-verbal, 29 octobre, sur une requête signée par 111 catholiques romains dans le district de Mount-Grenville contre Phelan, appuyée entièrement sur les assertions de Jones, un prêtre de la Nouvelle-Ecosse, qui essaye d'amener un Français à la place de Phelan, contre qui il n'y a eu aucunes plaintes avant l'arrivée de Jones. 617
- Macarmick aux pétitionnaires. Que les deux parties devront paraître devant lui, et la cause recevra pleine considération. La lettre est approuvée par le Conseil. 521
- 8 novembre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Grenville, en l'absence de Dundas) à Macarmick. Il n'est pas accordé de payer additionnelle au secrétaire de la province pour collectionner et copier les actes. Il a été accordé assez de temps à ceux qui ont des réclamations pour terrains, pour établir leurs titres. 481
(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 64)
- 28 novembre, Londres. Morice à Nepean. Renvoie les papiers dans la cause de Cossit; a pris des extraits qu'il va déposer devant le conseil de la Société pour la Propagation de l'Évangile. "Col. Cor., C. B.", vol. 67, p. 759
- 1er décembre, Sydney. Macarmick aux lords du commerce. Envoie copies des procès-verbaux du Conseil, ordonnances et rapports des vaisseaux entrés et sortis. "B. T., C. B.", vol. 1, p. 763
- Inclus.* Procès-verbaux du 5 avril au 28 novembre. 769
Ordonnances réglant l'exportation du poisson, du bois de service, etc. 795
803
- 4 décembre, Sydney. Rapport des vaisseaux entrés et sortis. Taitt à Nepean. Se plaint du présent système de gouvernement, qui tend à ruiner ceux qui ont placé de l'argent, bien que la terre soit fertile et de bon rapport. Le caractère des habitants de Nairehat (Arichat) et des environs, qui sont presque tous Acadiens; leur mécontentement de leur prêtre, le Père Whelan (ailleurs Phelan); l'avantage de placer un bon prêtre français à leur tête, qui vaudrait mieux que deux régiments pour s'assurer la soumission des Acadiens français et des sauvages, et

1792.

qui seraient soumis en matières spirituelles à l'évêque de Québec—non à la cour de Rome. Dépeuplement de Sydney; beaucoup de ses habitants sont partis pour les États-Unis, et beaucoup d'autres vont les suivre. Octrois faits malgré les ordres, et qui vont rester non réglés aussi longtemps que le présent lieutenant-gouverneur et ses fonctionnaires demeureront au pouvoir; aucune justice ne peut être obtenue depuis que Gibbons a été suspendu; on pratique l'extorsion; les juges servent d'instruments au lieutenant-gouverneur, qui soutire des sommes exorbitantes des droits sur le charbon de la prison, qui n'a pas été employée depuis deux ans, du vaisseau du gouvernement, qui est pourri et hors d'usage, ainsi que d'autres sources, son but avoué étant de faire de l'argent. L'état délabré de l'église, pour laquelle on n'a pas dépensé l'argent accordé. Les Allemands de Lunenburg se proposent de venir au Cap-Breton le printemps prochain, si le propriétaire de l'octroi sur la Miré voulait leur accorder des lots sur cet octroi, sinon, ils s'en retourneront en Allemagne. Autres accusations; insiste pour le renvoi de tout le Conseil, etc.

"Col. Cor., C. B.", vol. 68, p. 343

15 décembre,
Sydney.

Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Arrivée de McKinnon pour prendre la charge de secrétaire, etc., qui dit qu'on peut s'attendre à une émigration considérable de l'Ecosse. Les avantages qu'il attend de cette émigration. Arrivée des malles à Halifax. 1

24 décembre,
Sydney.

Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). A tiré en faveur de Tremain et Stout pour amariner, etc., la *Lady Apsley*. La vente de la *Little Supply*. Les dommages causés à la *Lady Apsley* par les tarets.

"Col. Cor., C. B.", vol. 68, p. 5

24 décembre,
Sydney.

Inclus. Reçu de Tremain et Stout.
Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Envoie copies des procès-verbaux, ordonnances, rapport du conseil, et listes de la correspondance pour 1792. 11

Inclus. Procès-verbaux du Conseil, du 2 avril au 20 novembre 1792. 17

Ordonnances. 43

Liste des lettres officielles au secrétaire d'Etat et de celles reçues de lui. 55, 59

1793.
16 janvier,
Bartog.

Dolben au secrétaire d'Etat (Dundas). En outre des comptes maintenant devant le Trésor, il y a d'autres accusations contre DesBarres à être examinées. Si l'on n'en arrive pas à un règlement avant la réunion du parlement, la cause devra être portée devant la Chambre des Communes.

"Col. Cor., C. B.", vol. 73, p. 203

5 février,
Sydney.

Ingouville à King. Se plaint que les terres tenues par lui en vertu de permis d'occupation ont été octroyées à différents individus, et que ce qui lui a été assigné, en conformité des ordres, consiste en terrain marécageux et en lac, le désir de Macarmick étant d'obtenir possession du moulin à scie, etc. Une réduction des droits sur le charbon doublerait le revenu, et ce qui serait sauvé des dépenses faites pour les goélettes qui ne servent à rien, servirait à ouvrir des chemins.

"Col. Cor., C. B.", vol. 68, p. 351

9 février,
Sydney.

Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). A reçu instructions de diminuer les dépenses sur les vaisseaux du Trésor autant que possible; ses efforts à cette fin. 63

23 mars,
Sydney.

Le même au même. Dépêches reçues; envoi liste des personnes qui ont de justes réclamations pour du terrain et de celles à qui des octrois ont été accordés. De nouvelles demandes ont été faites. La liste se compose principalement de vieux colons, d'Acadiens nés au pays, de vieux soldats et de loyalistes, qui ont obtenu des ordres d'arpentage mais qui ont été pour la plupart incapables de payer les honoraires. Comment il doit agir avec les indigents qui viennent pour prendre leurs lettres patentes? Quelques Acadiens français, sur l'île Madame et les environs

1793.

sont capables de payer les honoraires mais refusent de le faire, et la difficulté de forcer les paiements se trouve augmentée par la conduite séditieuse que l'on rencontre au Canada parmi les militaires et les colons. 71

Inclus. Rapport du nombre de personnes qui ont de justes titres aux octrois, dont 125 noms sont donnés. 79

Liste des personnes à qui des octrois ont été faits durant l'administration de DesBarres. (Noms donnés; l'emplacement n'est indiqué que par octrois en lots de ville, lots de fermes, ou en lots de ville et de fermes combinés.) 83

Liste des personnes à qui des octrois ont été accordés durant l'administration de Macarmick. (La liste est dans la même forme que la précédente.) 89

5 avril,
Sydney

Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Le quai du Roi a été emporté par la tempête; le procureur général considère que c'est la couronne et non l'entrepreneur qui devrait le reconstruire, l'entrepreneur n'étant responsable que des réparations. Demande l'opinion des officiers en loi, le danger étant qu'un entrepreneur pourrait prendre les moyens de détruire un quai afin d'être appelé à faire les réparations. 319

16 avril,
Sydney.

Le même au même. A reçu dépêches et ordre pour le retrait des troupes; envoi procès-verbal du Conseil sur le sujet. Si les Américains venaient au secours de leurs alliés, les Français, le Cap-Breton serait le premier attaqué, et s'il était pris, il serait tellement fortifié qu'il serait difficile de le reprendre. De fait, le gouverneur de Saint-Pierre a toujours eu cette conquête en vue, et pourrait avoir de l'assistance de Boston, bien que ce projet n'a pas été ouvertement favorisé par les Etats. Les Américains ont une si haute estime de la valeur des pêcheries et de l'importance du site pour une attaque sur le commerce du Canada, la Nouvelle-Ecosse et Terre-Neuve par des croiseurs particuliers, qu'il pense qu'il n'est pas invraisemblable qu'une attaque serait projetée au cas qu'une guerre serait déclarée. Une émigration de montagnards écossais serait une bonne acquisition pour la milice; la population a diminué depuis le départ du 21^e régiment, et les pêcheurs de l'île Jersey ne viendront probablement pas comme d'habitude. La convenance du Cap-Breton pour un dépôt militaire, ou pour recevoir des convalescents, des Indes Occidentales. Va prendre des mesures pour lever la milice, mais il n'y a ni artillerie, ni armes, ni munitions, ni accoutrements. Envoie un état du nombre d'hommes capables de servir dans la milice, mais il renvoie à sa lettre du 30 septembre 1790 pour information complète. "Col. Cor., C. B.", vol. 68, p. 95

Dans la lettre du 30 septembre 1790 est incluse une lettre à Dorchester du 25 août, avec force stratégique du Cap Breton, plan, etc. Ces lettres seront trouvées à leurs dates respectives. 101

Inclus. Procès-verbaux du Conseil, 16 avril 1792. 101
Nombre des habitants résidants capables de servir dans la milice. Le nombre dans chaque division de chaque district est donné. Les totaux sont:

District de Sydney.....	143
" Mount-Grenville	243
Louisbourg, Gabarus et Main-à-Dieu.....	37

423

18 avril.

Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Transmet la demande de McKinnon, qu'il ne peut recommander. 111
Incluse Demande de McKinnon pour 6,000 acres de terre. 115

1793.
25 avril,
Londres. Mémoire de John Murray pour le paiement de moitié de son salaire, pour lui permettre de faire voile pour le Cap-Breton et prendre possession de sa charge de grand prévôt 355
- 13 mai,
Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). A reçu circulaire que la France avait déclaré la guerre au roi le 1^{er} février; a déposé la circulaire devant le Conseil, dont il inclut le procès-verbal, et il a lancé une proclamation pour rendre cette déclaration publique. 119
Inclus. Procès-verbaux du Conseil, 26 avril. 123
- 15 mai.
Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Envoie dépêches à Saint-Pierre par vaisseau à la rencontre de l'escadre anglaise partie pour capturer les îles Saint-Pierre et Miquelon, avec l'espérance de rencontrer un moyen de transport rapide de Terre-Neuve. Des pêcheurs américains rapportent que des vaisseaux armés se réunissent dans un port de la Nouvelle-Angleterre, mais le renseignement n'est pas suffisamment authentique pour lui permettre de prendre aucune action à ce sujet. 127
- 31 mai,
Sydney. Le même au même. Arrivée de quatre personnes des îles de la Madeleine, qui depuis plus de deux ans cherchent à émigrer dans les possessions de Sa Majesté Britannique, demandant d'être admis avec leurs familles et autres, au nombre de 250, comme sujets britanniques au Cap-Breton. Il a consulté le Conseil, qui a recommandé qu'il leur fut permis de demeurer jusqu'à ce que le bon plaisir de Sa Majesté fut connu. Ces familles n'ont pas pris le serment d'allégeance à la république française, de laquelle elles parlent avec horreur. Comme acte de prudence, il les a placées sur une étendue de terrain à l'embouchure du havre, où elles peuvent faire la pêche. A Arichat 10 chaloupes ouvertes sont arrivées avec 115 personnes, et 11 têtes de bétail de Miquelon; deux autres avec 11 personnes sont arrivées à Main-à-Dieu, désirant toutes se faire sujets britanniques. Il a fait rapport à Halifax de l'arrivée d'un aussi grand nombre de gens, afin qu'un vaisseau armé soit envoyé comme mesure de précaution. 131
- 27 juin,
Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Miller. Instructions concernant le charbon dans le Cap-Breton et les autres provinces, et les salines du Haut-Canada. Documents inclus dans la lettre à Macarmick du 22 septembre, à voir.
(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1.)
- 29 juin,
Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Envoie copies des procès-verbaux du Conseil et d'une ordonnance. "Col. Cor., C. B.", vol., 68, p. 153
Inclus. Procès-verbaux, 15 décembre 1792, au 10 juin 1793. 159
- Les procès-verbaux ont été inclus dans la lettre aux lords du commerce, à la même date, de même que l'ordonnance pour empêcher de mettre des obstacles au passage du poisson dans les rivières. "B. T., C. B., vol. 1, p. 813
La lettre. 807
- 2 juillet,
Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Fait rapport des traites tirées. "Col. Cor., C. B.", vol. 68, p. 189
Inclus. Compte attesté de Tremain et Stout pour dépenses éventuelles, reçu inclus. 193
Pièces justificatives. 195 à 203
- 4 juillet,
Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Envoie rapport sur l'état, etc., de la *Lady Apsley*, et correspondance. A ordonné que des provisions soient déposées à Halifax pour sauver des dépenses. Envoie évaluation des dépenses nécessaires pour mettre les canons en état de service; a demandé deux autres canons au brigadier. Rapport sur les armes, les munitions et les accoutrements inclus. 205
Inclus. Correspondance avec le commissaire Duncan, et rapport du maître charpentier de navire sur la *Lady Apsley*. 209, 211, 213
Rapport des armes, etc. 217

1793.
5 juillet,
Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). A tiré pour approvisionnement à bord de la *Lady Apsley*. 247
251
Inclus. Comptes attestés et reçus.
- 10 juillet,
Sydney. Macarmick aux lords du commerce. Envoie rapports des vaisseaux entrés et sortis, pour le semestre expiré le 5 juillet. "B. T., C. B.", vol. 1, p. 851
855
Inclus. Rapports.
- 8 octobre,
Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). A tiré traites pour la *Lady Apsley*. "Col. Cor., C. B.", vol. 68, p. 291
291
Suivent les pièces justificatives et le bordereau de paye.
- 25 juillet,
Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Envoie copie d'un journal de Boston. (Compte rendu du massacre au Cap-François, Saint-Dominique). Prendra des précautions en conséquence; a averti les lieutenants-gouverneurs des différentes provinces, ainsi que les commandants militaires et de la marine. 239
245
Inclus. Compte rendu du massacre au Cap-François.
- 7 août,
Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Macarmick. Ne peut trouver d'autorité qui permette de réserver aucune partie des revenus des mines de charbon pour le commandant en chef ou le lieutenant-gouverneur. Le renvoie à la lettre du 19 avril 1786, pour instructions avec lesquelles le bail de Tremain et Stout est incompatible. Une personne compétente a été nommée pour explorer les mines et faire rapport. En même temps il sera permis à Tremain et Stout d'exploiter les mines aux conditions stipulées; les sommes reçues de ce chef seront tenues à part, une personne compétente sera nommée pour voir au mesurage du charbon extrait, et un quai sera construit pour l'expédier. Il enverra des rapports sur les importations et les exportations. Les renseignements imparfaits dans les rapports sur les personnes qui ont droit à des terres; les octrois peuvent être complétés, mais la moitié des droits à être supportée par la couronne ne doit être mise en compte que pour les soldats licenciés et les loyalistes. S'il est satisfait des dispositions paisibles des Acadiens sur l'île Richmond, ils peuvent rester. Personne ne pourra s'établir sur les terres de la couronne sans une permission spéciale. La demande de McKinnon est prématurée; il n'y a pas eu de rapport de fait que les colons qu'il attendait soient ou non arrivés. Des armes seront envoyées d'Halifax pour la milice. 141
(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 65.)
- 12 août,
Sydney. Cox (ingénieur) à Macarmick. Le prix élevé de la main d'œuvre; demande l'autorisation de se procurer des outils pour faire des tranchées, afin de compléter la batterie à Point-Edward. "Col. Cor., N. B.", vol. 69, p. 151
151
Le même au même. Les travaux de la batterie vont lentement, à cause de la difficulté à se procurer la main-d'œuvre.
- 14 août,
Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Vu que c'est la saison de pêche, il n'a pas appelé la milice; il n'a qu'ajouté quelques hommes à la *Lady Apsley*; deux sont sous les ordres du lieutenant-colonel Moore à Mount-Grenville, qui a la charge de 100 fusils; quatre seront placés dans deux canonnières pour garder le havre; les chemins coupés, etc. N'a encore reçu ni canons, ni munitions; comment il se propose de s'en approvisionner. Vaisseau en retard supposé avoir été capturé; un croiseur particulier, portant les couleurs françaises, a été saisi et amené à Halifax. Ne s'attend à aucune sérieuse attaque sur l'île avant octobre; ses inquiétudes sur la sûreté des colons; s'ils sont satisfaits des octrois, ils se battront et sauveront l'île jusqu'à ce qu'il arrive du secours. Envoie rapport du nombre des colons mâles, des bestiaux et des chaloupes. "Col. Cor., C. B.", vol. 68, p. 259

1793.

Inclus. Rapport du nombre des colons mâles. Le nombre (non les noms) en est donné pour chaque établissement. 263

1er septembre,
Sydney.

Macarmick à King. Il va s'occuper des matières ordonnées dans la lettre du 22 juin. 287

2 septembre,
Sydney.

Le même au secrétaire d'Etat (Dundas) Depuis qu'il a écrit, a appris qu'un navire de guerre français de 44 est à Boston, se préparant à faire voile pour le Cap-Breton. Une flotte française avec de nombreux croiseurs sont à New-York, se préparant pour une expédition. Le brigadier doit fournir les munitions mais non les provisions. 267

4 septembre,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Macarmick. Si les familles françaises sont bien disposées, elles constitueront une addition importante au Cap-Breton lorsque la paix sera rétablie; en même temps il faut les biens surveiller et prendre occasion de les expédier à la Nouvelle-Ecosse, où elles ne pourront pas commettre de méfaits, si elles en avaient l'intention. Approuve sa conduite relativement à la *Lady Apsley*; si elle n'est plus propre au service, on pourra se procurer un autre vaisseau. 223

(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 72.)

22 septembre,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Macarmick. Envoie copie d'instructions à Miller pour l'administration des mines de charbon, la construction d'un quai pour l'expédier, etc. Il devra aider à Miller à exécuter les instructions. "Col. Cor., C. B.", vol. 98, p. 227

Inclus. Le secrétaire d'Etat à Miller. Il est nommé pour explorer les mines de charbon du Cap-Breton et des autres provinces et en faire rapport, ainsi que pour explorer les salines du Haut-Canada. 231

Autres instructions, datées 22 septembre, de faire rapport sur un plan, les dépenses, etc., pour la construction d'un quai pour expédier le charbon du Cap-Breton. 235

(Copie de la lettre au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 73.)

22 septembre,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Miller. En outre d'autres instructions, il devra faire construire un quai en pierre pour l'expédition du charbon. "Col. Cor., C. B.", vol. 1, p. 74

Inclus. Instructions, 27 juin 1793, pour les travaux à être faits aux mines de charbon. 75

26 septembre,
Sydney.

Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Envoie copie d'un affidavit qui a causé une grande alarme. Les mesures défensives qui ont été prises rendent impossibles en temps de guerre de limiter les dépenses au montant voté. Quels arrangements il a faits pour la défense; la nécessité d'avoir un vaisseau de l'escadre pour protéger la côte. A demandé à Dorchester une tunique et un bonnet pour chaque milicien. Au cas où la guerre se continuerait des canons de guerre d'un fort calibre seront nécessaires. Dorchester, que l'on dit avoir passé par le détroit de Canso, doit avoir constaté son importance comme passage pour le commerce. "Col. Cor., C. B.", vol. 68, p. 271

Inclus. Affidavit de Elisha Hopkins qu'il a été informé par un capitaine de vaisseau de Terre-Neuve qu'une flotte française était à croiser au large de Saint-Pierre. 275

3 octobre,
Sydney.

Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). A fait rapport de l'avantage du Cap-Breton pour y réunir une armée; le grand nombre des officiers à demi-solde, dont plusieurs sont aux Etats-Unis, et les milliers d'émigrants qui y sont aussi, seraient heureux de venir reprendre le service; comment on pourrait s'assurer de leurs services pour le printemps. Le Congrès des Etats-Unis, suivant les nouvelles courantes, désire la neutralité, mais il y a beaucoup d'anxiété parmi la population. En faisant de Sydney un port d'accès libre pour les vaisseaux américains, l'émigration serait encouragée, ce que le Congrès accepterait avec plaisir

1793.

dans l'espérance qu'une telle décision serait de nature à amoindrir la disposition du peuple à se révolter, etc. "Col. Cor., C. B.", vol. 69, p. 5

3 octobre,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Macarmick. Il approuve l'appel de la milice sous les armes, par suite des nouvelles contenues dans les journaux de Boston; il faudra pratiquer l'économie et tirer sur le Trésor pour le montant des dépenses nécessaires. Approuve communications avec Ogilvie.

Cor. Col., C. B.", vol. 68, p. 255

(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 76.)

11 octobre,
Halifax.

Wentworth à Macarmick. Tout l'armement français à New-York est presque prêt à prendre la mer, au chiffre de 2,400 soldats, 100 Irlandais arrivés récemment, un bandit qui ne veut pas se soumettre aux lois des Etats-Unis et 100 déserteurs, appartenant au corps de Galbaud, avec 40 chevaux et 16 pièces d'artillerie; on ne connaît pas encore le but de l'expédition, mais on suppose que c'est dirigé contre Halifax. On a pris des mesures défensives. "Col. Cor., C. B.", vol. 69, p. 13

24 octobre,
Halifax.

Le même au même. (Extrait). Relativement au déplacement des habitants français venant de Miquelon, maintenant dans le Cap-Breton, et qui sont arrivés à Halifax; on devra leur donner des terres dans la Nouvelle-Ecosse. 17

25 février,
Sydney.

Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). La goélette *Brothers* est arrivée avec des armes, des munitions et des dépêches. Il n'a pas vu l'ordre concernant les droits régaliens à exiger sur le prix du charbon venant des mines. Il donnera toute l'aide possible à Miller et fera préparer un plan indiquant où le charbon, le fer et autres métaux ont été découverts. Explique comment on pourrait retirer un revenu du charbon et prévenir les fraudes. Le quai a été réparé par l'entrepreneur, de sorte qu'il n'a pas envoyé la lettre qu'il avait préparé. Il envoie la lettre de McKinnon au sujet des émigrants de l'Ecosse. Quant aux réclamations des personnes qui ont droit à des terres, elles sont contenues dans les procès-verbaux du Conseil qui ont été transmis. Les demi-honoraires sont proportionnés d'après ceux qui sont en force à Halifax. Un *post-scriptum* suggère les démarches subséquentes à prendre pour prévenir la fraude dans le commerce du charbon. "Col. Cor., C. B.", vol. 68, p. 311

27 octobre,
Sydney.

McKinnon à Macarmick. L'on n'attendait pas d'émigrants écossais avant 1794, mais 300 d'entre eux, sous la conduite d'un nommé John Grant, sont partis pour la Caroline-Sud, le printemps dernier. 323

8 novembre,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Macarmick. A cause de la population peu nombreuse du Cap-Breton, l'on devra concentrer les forces autant que possible sur un même point, et avertir Ogilvie aussitôt que l'on appréhendra du danger. On croit que le rapport disant qu'un vaisseau français portant 44 canons se prépare à attaquer l'île ne semble pas fondé. On devrait mettre la goélette du gouvernement en état de service, mais il faut de bonnes raisons pour augmenter la somme accordée pour cette fin. 279

12 novembre,
Sydney.

Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 76.)
Macarmick à Dorchester. Fait un rapport sur la conduite de Jones, prêtre catholique romain résidant à Halifax. Envoie un extrait des procès-verbaux du Conseil et copies des lettres de Wentworth; le courrier de septembre manque; demande des instructions. Si la guerre continue l'on aura besoin de canons de gros calibre. Le pouvoir d'appeler la milice sous les armes n'existe que dans le cas d'une invasion. L'influence de l'évêque catholique romain de Québec pourrait assurer la paix et l'obéissance chez les Acadiens. On signalera de Mount-Grenville à Québec l'approche d'une flotte ennemie, en se servant des pointes de terre qui se trouvent dans le Saint-Laurent. Si l'on a besoin d'un corps d'hommes,

1793.

tous les officiers à demi-solde et des milliers d'émigrants maintenant établis aux Etats-Unis reviendraient au pays si on leur offrait une pleine solde, une prime et l'argent de passage, ainsi qu'à l'arrivée de ceux qui viendraient dans des vaisseaux américains. Les casernes seront bientôt hors de service si on ne leur donne pas une nouvelle couche de peinture. A moins qu'il n'ait un pouvoir militaire, il lui sera impossible d'organiser un plan de défense. "Col. Cor., C. B.", vol. 69, p. 29

12 novembre,
Sydney.

Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Le courrier du mois de septembre manque. Envoie copies de lettres du commandant en chef demandant quelques instructions. "Col. Cor., C. B.", vol. 69, p. 9

Inclus. Wentworth à Macarmick, le 11 et le 24 octobre; voir à ces dates.

Procès-verbaux du Conseil, 4 novembre. 23

(Contient une proclamation à l'effet de défendre à toute personne venant de territoires appartenant au roi de France de s'établir sur les terres de la Couronne.)

23 novembre,
Sydney.

Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Envoie les listes de correspondance pour 1792 et 1793. "Col. Cor., C. B.", vol. 69, p. 37

Inclus. Liste de lettres au secrétaire d'Etat pour 1792. 41

Idem pour 1793. 45

28 novembre,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Macarmick. On doit envoyer du charbon à Saint-Pierre et Miquelon pour la garnison et le reste des habitants. "Col. Cor., C. B.", vol. 58, p. 233

(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 78.)

7 décembre,
Sydney.

Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). La manière de diriger le courant de l'émigration des Etats-Unis vers le Cap-Breton et les autres provinces britanniques. "Col. Cor., C. B.", vol. 69, p. 53

7 décembre,
Sydney.

Mémoire de Macarmick demandant que sa femme et sa fille, détenues à Calais, soient comprises dans le premier échange de prisonniers. 57

8 décembre,
Sydney.

McKinnon à Rose (trésorier). Appréhende la visite de la flotte française. A été nommé lieutenant-colonel de la milice par le lieutenant-gouverneur et a rempli ses fonctions d'une manière satisfaisante. L'arrivée de l'hiver enlève toute crainte d'une attaque avant le printemps. Le lieutenant-gouverneur lui a lu la recommandation pour la solde des officiers de milice, ce qui l'a (McKinnon) mécontenté; il pense que les officiers devraient donner leurs services gratis. Si l'on ne change pas la dépêche, il la soumet à son jugement (de Rose), vu qu'elle concerne d'autres personnes, mais lui-même ne désire pas de solde. *Inclus* une lettre au lieutenant-gouverneur à ce sujet. 493

Inclus. McKinnon à Macarmick. Il ne désire pas de récompense pour ses services. 497

12 décembre,
Sydney.

Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). S'occupe à préparer des mesures de défense en cas d'attaque par les Français au printemps. 61

Inclus. Macarmick à Dorchester (sans date). Le courrier de septembre est arrivé par voie de Saint-Pierre, avec des instructions relatives à la disposition de ceux qui habitaient les îles capturées et qui pour la plupart s'établiraient sur les îles de la Madeleine; Wentworth n'est pas d'avis que l'on ne permette pas à ces gens de s'établir près du détroit de Canso ou dans le Cap-Breton. Un droit régalien d'une piastre par chaudron a été ordonné; si l'on fournissait les casernes de Québec, etc., ce serait un commerce profitable mis au jour. *Post-scriptum* du 6 décembre. La tentative d'attaque sur le Cap-Breton défaite par suite des vents. Les Acadiens ont prêté serment de fidélité devant l'autel. Recommande que l'on accorde une compensation au lieutenant-colonel Moore pour ses services, vu qu'au printemps il sera appelé à la tête de l'armée, ce qui l'obligera de nommer un substitut pour la marine et à faire d'autres dépenses; les services de McKinnon. Cox, l'ingénieur, refuse de s'occuper

1793.

davantage des travaux de la défense parce que la milice a refusé de l'aider dans les fortifications; matériaux, etc., nécessaires. Demande des troupes. 65

15 décembre,
Falmouth.

Gibbons au secrétaire d'Etat (Dundas). Est parti sur un voilier le 4 octobre, mais il a été ramené par le mauvais temps. Demande du secours pour subvenir aux dépenses considérables encourues. "Col. Cor., C. B.", vol. 68, p. 359

20 décembre,
Sydney.

Macarmick à Dorchester. Par suite de la conduite des Français à l'égard des paquebots anglais et des mesures prises pour les saisir lorsqu'ils s'en allaient à Halifax, Wentworth a envoyé le paquebot d'octobre à Falmouth sans passer par New-York. Les préparatifs pour la défense; l'importance qu'il y a à protéger les mines de charbon, l'établissement de signaux et de redoutes. Espère qu'on autorisera la fourniture de canons, etc., de Halifax. "Col. Cor., C. B.", vol. 69, p. 89

1794.
1er janvier,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Macarmick. Ne peut comprendre pourquoi les ordres donnés à DesBarres le 19 avril 1786 n'ont pas été exécutés immédiatement. Le matériel demandé a été donné à Miller, détenu par le mauvais temps; à son arrivée recevra communication de tous les renseignements relatifs aux mines de charbon. On a communiqué à la Trésorerie les observations qu'il (Macarmick) a faites à propos de demi-honoraires; il communiquera directement avec la Trésorerie. 1

8 janvier,
Falmouth.

(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 78.)
Rapport de James Miller sur la houillère du Cap-Breton. "Col. Cor., C. B.", vol. 69, p. 501

21 janvier,
Falmouth.

Gibbons à King. A été chassé par le mauvais temps et est arrivé le 13 décembre; ses dépenses considérables, pour lesquelles il devra fournir des traites. 505

10 février,
Sydney.

Macarmick à Ogilvie. Les munitions ont été reçues en bon état à Mount-Grenville. On dit que Saint-Pierre et Miquelon seront évacuées et que les habitants qui ne désirent pas devenir colons dans la Nouvelle-Ecosse seront envoyés à Guernsey. Les canons, etc., de Saint-Pierre et Miquelon serviraient pour la Barre de Sydney; espère qu'on les enverra avec la garnison à ce dernier endroit. Félicitations à propos de sa (Ogilvie) promotion. 93

12 février,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Macarmick. Dépêches reçues; approuve ses communications avec Dorchester. 49

18 février,
Sydney.

(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 80.)
Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Envoie des duplicata de ses rapports à Dorchester et au brigadier Ogilvie). A retenu les services de l'équipage du *Lady Apsley*; ce qu'on leur donne à faire. N'a pas encore reçu le compte des dépenses encourues pour l'achat et la mise sur affûts des canons à Mount-Grenville. "Col. Cor., C. B.", vol. 69, p. 85

12 mars,
Whitehall.

Inclus. A Dorchester; voir le 20 décembre 1793.
A Ogilvie, voir le 10 février 1794.
King à Miller. Vu qu'il a été forcé de revenir à cause du mauvais temps et par suite du retard qui l'empêche d'entrer dans ses fonctions au Cap-Breton, et aussi à cause de ses fatigues, on a ordonné de lui payer son salaire depuis le 1^{er} janvier. 77

12 mars,
Sydney.

(Copie au "Col. Off.", vol. 1, p. 81.)
Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). A tiré sur Spiller pour les dépenses imprévues; envoie pièces justificatives. "Col. Cor., C. B.", vol. 69, p. 97
101 à 107

12 mars,
Sydney.

Pièces justificatives.
Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). A tiré sur la Trésorerie pour les dépenses du *Lady Apsley*; pièces justificatives incluses. 109

1794

17 mars,
Sydney.

Pièces justificatives.

113 à 121

Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). A reçu lettre d'Ogilvie promettant des canons pour la défense du havre et promettant aussi de voir s'il pourrait disposer de troupes. La flotte française est en force aux Etats-Unis; les Américains ne sont pas disposés en faveur de la Grande-Bretagne. A soumis la lettre de Dorchester au Conseil. Envoie duplicata et procès-verbaux du Conseil à ce sujet. L'opposition qu'il rencontre de la part du Conseil au sujet des mesures de précautions qu'il a prises sans l'avoir consulté; défend les démarches qu'il a adoptées, lesquelles ont reçu l'approbation du gouverneur général et du général commandant. Nécessité qu'il y avait de protéger la propriété considérable dans le district de Mount-Grenville, laquelle se trouvait menacée par Nutting venant de Boston dans un corsaire. Difficulté causée par l'action du Conseil; envoie copies de lettres de Cox pour démentir les affirmations faites par certains membres. Demande à connaître les pouvoirs relatifs d'un gouverneur et d'un conseil. Envoie bordereau de payement du *Lady Apsley*; la dépense pour les armes, etc. Fait remarquer le zèle du lieutenant-colonel Moore. "Col. Cor., N. B.", vol. 69, p. 123

Inclus. Copie duplicata d'une lettre à Dorchester le 20 décembre; à voir.

Procès-verbaux du Conseil, 11 mars; à voir.

Deux lettres de Cox, ingénieur, du 12 et du 14 août 1793; à voir.

Bordereau de payement du *Lady Apsley*.17 mars,
Sydney.

Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Envoie les rapports de la douane, les procès-verbaux du Conseil et les ordonnances pour le dernier semestre.

Inclus. Procès-verbaux du Conseil du 2 juillet au 4 novembre 1793. 16118 mars,
Whitehall.

King à Macarmick. Envoie copie d'une lettre adressée à Miller, qui recevra son salaire annuel à même les revenus des mines de charbon. 73

Inclus. La lettre de Miller, 12 mars; à voir.

(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 81.)

2 avril.

Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Macarmick. Il est désirable, vu la décroissance de la population, de diriger l'émigration sur le Cap-Breton, mais une loi à cet effet serait inefficace. A renseigné l'amirauté sur ce qui concerne M^{me} Macarmick et ses deux filles en France. L'approuve d'avoir communiqué à Dorchester son avis sur la défense avant d'en avoir commencé les travaux; il devra aussi en informer Ogilvie.

"Col. Cor., C. B.", vol. 69, p. 81

(Copie au Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 82.)

8 avril,
Sydney.

Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Envoie un rapport approuvé de l'extraction et de la vente du charbon depuis le 23 octobre dernier, et le rapport du Conseil.

"Col. Cor., N. B.", vol. 69, p. 173

Inclus. Compte du charbon expédié à Spanish-River, du 25 octobre au 31 décembre 1793.

Etat du Conseil.

12 avril,
Sydney.

Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). A tiré sur la Trésorerie pour le *Lady Apsley*; envoie pièces justificatives et duplicata de sa lettre à la Trésorerie.

Inclus. Pièces justificatives.

Macarmick à la Trésorerie, datée le 16 juin, bien qu'incluse dans la lettre précédente du 12 avril. Fait rapport sur ce qu'il a fait en vue de la défense du Cap-Breton, dépenses, etc.

19 mai,
Sydney.

Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Envoie "Procès verbaux de l'Association de Sydney", à propos desquels il demande des instructions. Raisons pour lesquelles il désapprouve l'Association.

Inclus. Procès-verbaux.

Argumentation de Macarmick désapprouvant l'Association.

1794.
31 mai, Londres. Demande de compensation par Thomas Lewington; il a été expulsé de la terre qu'il occupait à Sydney et qu'il avait défrichée en vertu d'un permis donné par DesBarres. 509
- Inclus.* Affidavit de la vérité du témoignage donné dans la pétition, avec documents l'accompagnant. 511
- 11 juin, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Reçu ordre pour salaire de Miller; lui a écrit à Halifax de tirer £100. Envoie un duplicata du rapport de Dorchester et Ogilvie. Le remercie de l'attention portée au mémoire relatif à sa femme et ses enfants. 219
- Inclus.* A Dorchester, 10 juin. Rapport sur l'état de la milice, etc. 223
- De même date à Ogilvie, envoyant copie de sa lettre à Dorchester. 224
- 4 juillet, Wolverhampton; Lord Falmouth à——. Pour congé accordé à Macarmick. 517
- 8 juillet, Sydney. Macarmick aux lords du commerce. Envoie état des bâtiments entrés et sortis, pour le semestre finissant le 5 juillet. 227
- 18 juillet, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Les raisons qu'il a de remplit les vacances au Conseil; le cas particulier du juge en chef. Les doutes à propos du nombre nécessaire pour former le Conseil. Réintégration de McKinnon en laissant l'Association. Menace de poursuite, de la part de Mathews, contre la personne qui a fait la pétition contre l'Association; envoie le témoignage de Storey et copie de la pétition. P.S. du 21 août. Envoie les procès-verbaux du Conseil, comptes et pièces justificatives des dépenses militaires occasionnées pour la défense, et duplicata de lettre à la Trésorerie au sujet des comptes. "Col. Cor., C. B.", vol. 69, p. 259
- Inclus.* Storey à Macarmick, 18 juillet, disant qu'après avoir reçu la pétition que l'on devait montrer aux habitants de Mount-Grenville et d'Arichat, il en parla à Macarmick, qui lui défendit de la produire; il avait donc retourner cette pétition après en avoir pris une copie, qu'il montra au lieutenant-colonel Moore; on ne sait comment elle est tombée aux mains de Mathews. 263
- La pétition. 267
- Procès-verbaux du Conseil, 17 et 21 juillet, la réunion du 21 étant spécialement convoquée pour examiner et auditer les comptes publics. 271, 279
- 283 à 317
- Pièces justificatives. 319
- A la Trésorerie, 18 août, concernant les comptes de dépenses militaires, pour solde desquels il avait tiré sur la Trésorerie. 319
- (Toutes ces lettres sont annotées comme ayant accompagné une lettre datée du 18 et du 21 juillet; les dates sur le dos de la lettre d'envoi sont 18 juillet et 21 août.)
- 28 juillet, Sydney. Mathews à Nepean (?). Envoie copies des documents transmis à Dorchester et relatifs aux transactions au Cap-Breton. 231
- Inclus.* Représentation de Mathews à Macarmick au sujet d'une pétition secrètement mise en circulation et tendant à attaquer le caractère des membres du Conseil et à apporter l'anarchie et la confusion dans la colonie. Demande que la chose soit référée au Conseil. A reçu copie de la pétition de l'écriture de Storey, capitaine du *Lady Apsley*. 235
- Mathews à Dorchester, 19 juillet. Relativement à la formation de l'"Association de Sydney", de sa loyauté et de la conduite de Macarmick relativement à cette société. 239
- Double dans la pétition. Voir la lettre de Macarmick du 18 juillet.
- Le secrétaire d'Etat (Dundas) à Macarmick. Congé accordé si le prince Edouard ne pense pas que ce soit au détriment du service. 199
- 29 juillet, Whitehall.

1794.

- 31 juillet,
Whitehall.
(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 85).
Le secrétaire d'Etat (Portland) à Macarmick. Regrette qu'il n'y ait pas accord entre lui et le Conseil. Strictement parlant, on ne doit commencer aucun travail avant que les plans n'en aient antérieurement été approuvés par le comité de l'artillerie, excepté dans les cas urgents, alors que le Conseil doit exprimer son opinion sur les comptes, bien que non consulté avant l'exécution des travaux. Il tirera sur la Trésorerie, avec pièces justificatives, etc. 203
- juillet,
Sydney.
(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 83.)
Macarmick aux lords du commerce. Envoie les rapports des douanes pour le dernier semestre (finissant le 5 juillet) et les procès-verbaux du Conseil jusqu'à même date. "Col. Cor., C. B.", vol. 1, p. 857
Inclus. Rapports des vaisseaux entrés et sortis, jusqu'au 5 juillet. 861, 863, 865, 867
Procès-verbaux du Conseil, du 2 juillet au 4 novembre 1793. 869
Ordonnance pour empêcher les empiètements. 881
Deux cartes marquées 1794 terminent le volume 1, "B. T., C. B."
- 18 août,
Sydney.
Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). La probabilité d'une guerre américaine l'a porté à fortifier cette frontière de l'Amérique Britannique; son importance comme point de rassemblement et de distribution des troupes et aussi comme place de retraite en dernier ressort. S'il était autorisé à donner des gratifications aux soldats licenciés, il pourrait en ramener des milliers qui n'ont pas d'ouvrage aux Etats-Unis.
"Col. Cor., C. B.", vol. 69, p. 415
(La lettre ne porte aucune date, mais l'on peut considérer comme juste la date mentionnée dans la marge.)
- 18 août,
Sydney.
Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). La marche suivie par Mathews dans la poursuite des pétitionnaires contre l'Association; le mauvais effet d'une telle conduite; espère qu'on ne permettra aucune poursuite. Inclus la dénonciation préparée par Mathews, et autres papiers. 419
Inclus. Mathews à Macarmick, 9 août, avec le verdict du grand jury sur la pétition. 427
Réponse de Macarmick demandant qu'aucune poursuite ne soit intentée contre les pétitionnaires. 429
D'autres correspondances suivent.
- 18 août,
Sydney.
Double dans la lettre de Storey, datée le 18 juillet; voir à cette date.
Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). La barque *Nancy* devra servir de bateau-poste jusqu'à ce qu'on ait reçu ordre de réparer le *Lady Apsley* qui fait eau. 439
(Non datée mais certainement écrite à la date en marge.)
- 20 août,
Sydney.
Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Envoie les procès-verbaux du Conseil pour le dernier semestre finissant le 24 juin. 323
Inclus. Procès-verbaux du Conseil. 327
- 20 août,
Sydney.
Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Envoie le compte et les pièces justificatives pour les dépenses imprévues. Le mauvais état de la prison et des édifices publics; comment il compte y remédier. 369
Inclus. Pièces justificatives. 373 à 389
- 26 août,
Sydney.
Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Envoie le compte et les pièces justificatives pour les dépenses du *Lady Apsley*. En épargnant sur les provisions il a pu aider aux réparations des défenses. 391
Inclus. Pièces justificatives. 395 à 411
Bordereau de paiement du *Lady Apsley*. 413
- 27 août,
Sydney.
Miller au secrétaire d'Etat (Dundas). Transmet un mémoire de Tremain et Stout, demandant un permis pour hausser le prix du charbon; il pourra mieux décider s'il doit le leur accorder ou non après examen de son rapport, qu'il espère envoyer bientôt. 521

1794. *Inclus.* Mémoire de Tremain et Stout. 525
 Procès-verbal du Conseil, 22 mars, sur le mémoire de Tremain et Stout. 533
- Rapport de Miller, 27 août, sur les houillère du Cap-Breton. 537
 Rapport sur un quai proposé pour houillère. 543
 Trois plans (1). Une carte de la rivière Spanish, pour montrer l'em-
 placement etc., de la houillère. 547
 (2). Plan d'un quai à la houillère. 549
 (3). Elévation du quai et section des couches de roche. 551
 Estimation du coût des travaux. 553, 555
- 16 septembre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). A transmis les comptes selon l'ordre reçu. A reçu un mot du prince Edouard disant que l'on n'attend pas de troupes dans l'île; espérait des canons de fort calibre pour défendre l'entrée du havre, etc. A permis à Miller l'usage du corps de garde aux mines. Demande la permission de lever un petit corps d'armée ou d'avoir quelques miliciens pour défendre les magasins du roi et pour empêcher les attaques de sauvages hostiles, dont le nombre s'est augmenté des Micmaes de Terre-neuve. Il n'y a pas de médecin au Cap-Breton. 459
- septembre, Requête (non datée) de James Meany demandant compensation décou- lant de la saisie de son vaisseau au Cap-Breton et des dépenses légales qui s'en sont suivies. L'endos porte la même date que plusieurs autres documents de juin 1794. La requête était incluse dans la lettre de Wentworth du 16 septembre. "A. & W. I.," vol. 598
- 1er octobre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Espère réussir à former un établissement d'immigrants venant de l'Etat du Vermont et qui dési- rent devenir sujet britanniques. "Col. Cor., C. B.," vol. 69, p. 463
- 3 octobre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Macarmick. Relativement au but louable de l'Association de Sydney, mais il regrette qu'on ne lui ait pas communiqué les délibérations avant quelles aient été adoptées; leur qualité de membres de l'Association n'enlève pas aux conseillers l'obligation de remplir fidèlement leurs devoirs. Le regret qu'il éprouve du manque de cordialité entre lui (Macarmick) et son Conseil. Approuve le rapport qu'il a fait à Dorchester sur les questions militaires. 255
 (Copie au "Col. Off., C. B.," vol. 1, p. 86.)
- 15 octobre, Londres. Spiller à King. Devra-t-il honorer une traite faite par Macarmick sur le fond des dépenses imprévues du Cap-Breton? "Col. Cor., C. B.," vol. 69, p. 557
- 24 octobre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). A tiré pour les dépenses du *Lady Apsley*. 467
 471 à 481
Inclus. Pièces justificatives. 483
 Bordereau de payement.
- 28 octobre, Sydney. Spiller à King. A reçu instruction de n'honorer aucun bill du Cap-Breton qui n'a pas reçu l'approbation du secrétaire d'Etat ou de son député. 561
- 28 octobre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Dundas). Les trois Américains par- tent aujourd'hui dans une goélette américaine. Comme il est possible qu'ils ne soient venus que pour espionner la condition des défenses du Cap-Breton, il a mis sur leur gardes le prince Edouard, Wentworth, Ham- mond, Hamilton et le gouverneur général, de sorte que s'ils descendent à Halifax on pourra y connaître leurs intentions réelles, et que les employés de Sa Majesté aux États-Unis surveilleront. 485
- 31 octobre, Sydney. Miller au secrétaire d'Etat (Portland). Observations sur l'état des mines de charbon, la nécessité d'un quai d'embarquement, etc. "Col. Cor., C. B.," vol. 70, p. 549
- Inclus.* Plan pour l'administration de la houillère, la dépense et le revenu annuel. 470

1794.

Quantité de charbon expédiée en 1793.

475

Carte du Cap-Breton.

479

(Une note dit que les mines de charbon sont montrées par des traits rouges, mais il n'y en a aucun ; il semble qu'ils ont été omis, vu qu'il est peu probable qu'il aient disparu sans laisser de trace.)

4 novembre,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Portland) à Macarmick. Dépêches reçues. Les discordes entre lui (Macarmick) et le Conseil nuisent graduellement à la prospérité du Cap-Breton. L'approuve d'avoir rejeté la pétition (se rapportant à l' "Association de Sydney"), qui porte atteinte au Conseil de Sa Majesté. La nomination de quatre nouveaux conseillers complète le nombre de huit permis par les instructions reçues. La nécessité des défenses peut mettre dans l'impossibilité de se conformer aux instructions ; il doit consulter le commandant en chef et obtenir son approbation des travaux. Autorité donnée pour construire une cour et une prison. Les comptes pour la goélette du gouvernement et pour la défense sont payés, mais ceux pour le salaire du secrétaire et pour la papeterie ne le seront qu'en partie, vu que ces dépenses ne sont pas accordées comme matière de nécessité. Il ne peut accorder, pour le présent, l'octroi de terres. On aurait dû envoyer le *Lady Apsley* à Halifax pour lui faire subir des réparations ; ne doute pas que la barque *Nancy* fera le trajet pendant ce temps. Ne pas faire d'augmentation sur le prix du charbon ; comment on peut éviter les vols aux mines de charbon ; on remboursera à Miller ses dépenses extraordinaires. "Col. Cor., C. B.", vol. 69, p. 443

(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 88.)

4 novembre,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Portland) à Miller. A écrit longuement à Macarmick sur le mémoire de Tremain et Stout et sur les déprédations à la houillère. La maladresse de hausser le prix du charbon ; comment l'on peut arrêter le commerce clandestin. Ne peut comprendre comment il n'y a pas de demande pour le charbon quand le prix en est tel que celui mentionné dans la lettre de Tremain. La construction d'un quai sera remise jusqu'à ce que le produit du charbon puisse dans une certaine proportion aider au coût des travaux. "Col. Cor., C. B.", vol. 69, p. 565

(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 94.)

12 novembre,
Sydney.

Miller à King. Reçu rapports de changements ministériels, mais rien de défini. L'étendue de son rapport sur les mines de charbon ; ne peut pas être raccourci à cause de son importance. Le progrès lent des travaux, les entrepreneurs n'ayant fait aucun profit. Son anxiété à propos de la charte pour le collège. Désire connaître quelle situation Edmund Burke doit occuper dans le ministère. "Col. Cor., C. B.", vol. 70, p. 395

12 novembre,
Sydney.

Macarmick au secrétaire d'Etat. Envoie le rapport au sujet de l'artillerie, etc., et plans des places de défense ; aussi explications de lettres envoyées au secrétaire d'Etat.

Inclus. Liste de lettres.

5

2 décembre,
Whitehall.

Aust à King. Inclus un mémoire pour être porté à la connaissance du duc de Portland.

"Col. Cor., C. B.", vol. 73, p. 207

Inclus. Mémoire de Gibbons, daté de Nantes, 22 mai 1794, demandant qu'on vienne à son secours et qu'on le fasse sortir de la prison dans laquelle il se trouve en France.

211

4 décembre,
Sydney.

Miller à King. A envoyé le rapport sur houillère. Les grands avantages du Cap-Breton pour la culture du grain, pour le pâturage, etc ; tout ce qu'il est nécessaire de faire pour sa prospérité est d'établir des réglemens judicieux pour l'octroi des terres. L'absence de toute instruction religieuse et d'écoles retarde le développement de l'île ; il manque aussi aux colons l'assistance médicale et chirurgicale. Que doit-on faire en l'absence de Macarmick relativement au droit régalién sur le charbon ? Concernant les emplois du commis d'exportation du charbon, etc.

"Col. Cor., C. B.", vol. 70, p. 399

1794.
10 décembre, Londres. Knill à King. Envoie requête, etc., de Lewington. "Col. Cor., C. B.", vol. 69, p. 571
(La requête et les autres papiers sont des duplicatas, voir au 31 mai.)
- 13 décembre, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Portland). Remercie de son congé; pendant une guerre, ne profiterait pas de son congé, excepté avec l'assentiment du prince Edouard. "Col. Cor., C. B.", vol. 70, p. 13
- 13 décembre, Sydney. Le même au même. Envoie un récit de sa conduite depuis le commencement des hostilités, et par lequel on pourra voir que les communications qu'il a eues avec Dorchester et le commandant en chef du district ont été faites au point de vue de la défense locale. 17
Inclus. Récit de sa conduite depuis l'été de 1790. 21
- 30 décembre, Sydney. McKinnon à King. Envoie sa correspondance avec Macarmick au sujet de son entrée dans "l'Association de Sydney" et de sa séparation de cette société, le calme une fois rétabli. 409
407, 408
- décembre, Sydney. Maccarmick au secrétaire d'Etat (Portland). Est heureux de voir que bien que Sa Grâce considère que le langage des articles de l'Association sont louables, il pense que ces articles auraient dû être soumis au lieutenant-gouverneur avant la formation du plan. L'importance de l'harmonie entre les officiers; tous pour le présent désirent coopérer au bien de l'île. N'a pas encore reçu l'avis du prince Edouard sur son permis d'absence. 29
1795.
5 février, Sydney. Vaisseaux qui sont entrés et qui ont reçu leur permis de mer, pour le dernier semestre finissant à cette date. "B. T., C. B.", vol. 22
- 8 janvier, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Macarmick. Il n'y a pas d'objection à ce qu'il enrôle un certain nombre de miliciens, si le prince Edouard l'approuve. L'importance de surveiller les mouvements des Américains. "Col. Cor., C. B.", vol. 70, p. 1
- 10 février, Sydney. (Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 97.)
Miller à King. A complété le relevé du plan des travaux souterrains de la houillère. Devra faire une recherche dans le Cap-Breton pour du minerai. Remarques sur correspondance antérieure. "Col. Cor., C. B.", vol. 70, p. 413
- 10 février, Sydney. Le même au secrétaire d'Etat (Portland). Description du niveau, etc. (mines de charbon) (L'extrait n° 2 est dans le rapport du 20 septembre "Col. Cor., C. B.", vol. 74, p. 35 1797.)
- 10 février, Sydney. Le même au même. Remarques sur l'état de la houillère; propositions montrant comment on pourrait faire les réparations et pousser les travaux; envoi un plan. "Col. Cor., C. B.", vol. 70, p. 417 421
Inclus. Section des houillères et plan des travaux souterrains. 423
Compte des dépenses extraordinaires encourues dans le bureau de Miller. 423
(Duplicata de la lettre et du compte aux pp. 435 et 443 du même volume. Il y a un autre plan à la p. 447, semblable à celui de la p. 421, mais avec des différences suffisamment marquées pour justifier la copie des deux. Les extraits des documents sont inclus dans la lettre du 8 novembre 1797.)
- 2 mars, Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Portland). A tiré sur la Trésorerie pour payer Tremain et Stout; remarques. "Col. Off., C. B.", vol. 70, p. 33 37, 39
- Incluses.* Pièces justificatives. 41
Etat de payement du *Lady Apsley*. 43
Compte d'approvisionnement au *Lady Apsley* et du *Nancy*. 43
Macarmick au secrétaire d'Etat (Portland). A loué une petite maison à cause de l'état des édifices du gouvernement; a tiré des traites pour réparer ces derniers et envoi comptes et pièces justificatives. 47
Inclus. Comptes et pièces justificatives. 51 à 63

1795.
2 mars,
Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Portland). A soumis au Conseil la liste de demi-honoraires pour octrois aux loyalistes, etc., et donnera des certificats aux officiers. 65
Incluse. Liste de demi-honoraires. 69, 71
- 2 mars,
Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie comptes du charbon extrait et vendu aux mines; remarques. 73
Inclus. Quantité de charbon expédié pour le semestre finissant le 31 décembre 1794. 77
(Le nom de chaque vaisseau, sa destination et sa cargaison sont donnés.)
- 6 mars,
Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie le rapport des vaisseaux entrés et qui ont reçu leur permis de mer au Cap-Breton pour le semestre finissant le 5 janvier. 81
- 12 mars,
Sydney. Hames à King. Demande une situation de surintendant des mines, de secrétaire de la province, ou d'être employé dans n'importe quelle des colonies. Le triste état de la colonie par suite de l'esprit de parti. On lui a offert un siège au Conseil, mais il a refusé jusqu'à ce qu'il sut son (à King) opinion. L'attente de l'arrivée du général Despard et le bon effet qui s'en suivra. "A. & W. I.", vol. 598
- 25 mars,
Sydney. Macarmick au secrétaire d'Etat (Portland). L'affaire des fortifications étant terminée, nul discord n'existe entre lui et le procureur général. A cause de cette harmonie et du traité de paix passé avec les Etats-Unis il ira à Halifax pour prendre passage. Renvoie au récit de sa conduite. Fournira l'estimation du coût d'une cour et d'une prison quand il la recevra. Sur le rapport de l'état du *Lady Apsley*, il a envoyé le capitaine acheter un vaisseau à Halifax. La conduite qu'il tient pour empêcher les dégradations dans les mines de charbon. A payé les appointements du secrétaire particulier. Le procureur général prépare une ordonnance pour empêcher le vol du charbon. "Col. Cor., C. B.", vol. 70, p. 87
Inclus. Les reçus pour les appointements du secrétaire particulier. 93
- 2 avril,
Sydney. Miller au secrétaire d'Etat (Portland). Les entrepreneurs sont satisfaits de la réduction d'un schelling par tonne sur le droit régalian; les revenus provenant de ce droit, ou au moins une partie pourraient être appliqués aux travaux recommandés dans une lettre précédente. "Col. Cor., C. B.", vol. 70, p. 427
(On en trouve un duplicata à la page 431, ainsi qu'un extrait dans une lettre du 8 novembre 1797.)
- 2 avril,
Sydney. Miller au secrétaire d'Etat (Portland). L'état du corps de garde aux mines. "Col. Cor., C. B.", vol. 74, fol. 35, verso
(Extrait, marqué 4, contenu dans le rapport du 20 septembre 1797.)
- 12 avril,
Sydney. Miller à King. A transmis un compte (dont il envoie copie) le 10 février à Portland. "Col. Cor., C. B.", vol. 70, p. 449
Inclus. Copie du compte. Voir incluses des lettres du 10 février.
- 13 avril,
Sydney. Macarmick à la Trésorerie. Transmet les procès-verbaux du Conseil sur la réclame faite par le registrateur à propos des demi-honoraires sur octrois de terres aux loyalistes et aux soldats licenciés. Le procès-verbal est attaché, recommandant le paiement des demi-honoraires demandés. "A. & W. I.", vol. 530
- 13 avril,
Sydney. Le même au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie une ordonnance pour empêcher de s'emparer du charbon et aussi les procès-verbaux du Conseil sur la réclame se rapportant aux demi-honoraires. "Col. Cor., C. B.", vol. 70, p. 103
- 23 avril,
Sydney. *Inclus.* Procès-verbal du Conseil, 13 avril. 107
Macarmick au secrétaire d'Etat (Portland). A tiré pour le coût d'achat du *Hope*. 111
Inclus. Rapport de la valeur du *Hope*. 115
Certificat d'enregistrement. 119

1795.

5 mai,
Whitehall.King à Macarmick. Envoie les prévisions budgétaires pour 1795-6.
"Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 9817 mai,
Sydney.Miller à King. Son rapport, envoyé il y a six mois, est revenu, le vaisseau qui le portait ayant échoué; espère que les duplicata ont été reçus. Une goélette propice achetée; la barque servira à aller de port en port, mais est trop petite pour porter sur le pont une chaloupe dont on puisse se servir pour aller à terre. Progrès dans l'exploitation du charbon.
"Col. Cor., C. B.", vol. 70, p. 45525 mai,
Sydney.Macarmick au secrétaire d'Etat (Portland). Arrivée du *Hope*; a tiré pour les dépenses faites pour le grément, etc. 121*Inclus.* Compte des dépenses acquittées. 12525 mai,
Sydney.

Macarmick au secrétaire d'Etat (Portland). Se préparant à partir, a donné avis que toutes les plaintes devaient être envoyées. A tiré pour un compte des marchands d'Arichat qui auraient dû être payé avant. A aussi tiré pour les dépenses nécessaires à l'ameublement du corps de garde en faveur de Miller. 129

Incluses. Pièces justificatives. 133 à 15725 mai,
Sydney.

Macarmick au secrétaire d'Etat (Portland). A tiré pour le salaire de Dodd, son secrétaire particulier. 275

Inclus. Reçu daté le 25 mai. 279

(La lettre n'est pas datée; Macarmick est parti le 27.)

25 mai.

Mitford à King. Demande que le docteur William Smith soit nommé juge en chef en remplacement de Gibbons. 481

25 mai,
Greenwich.

Smith à King (?). Demande son influence pour obtenir le poste de juge en chef, comme successeur de Gibbons. 485

1er juin,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Portland) à Macarmick. Ne voit pas d'objection aux comptes, excepté à celui des demi-honoraires; ne peut recommander le paiement que d'une partie de ceux-ci. Renvoie aux précédentes lettres pour les instructions à suivre pour les mines de charbon; le dommage causé par les travaux mal exécutés, faits par Tremain et Stout; les revenus des mines doivent être appliqués aux réparations. On devra permettre au surintendant de se loger au corps de garde jusqu'à ce qu'on ait besoin de ce dernier; autorise des réparations à cette maison. Approuve la conduite tenue pour empêcher les déprédations aux mines de charbon. 95

(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 99.)

1er juin,
Sydney.

Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Macarmick est parti le 27 mai pour Halifax pour prendre passage. Il lui a remis (Mathews) le grand sceau et tous les papiers concernant le gouvernement; (Mathews) a prêté le serment d'office le 28. Il est supporté par le Conseil, dont il envoie les procès-verbaux, et par tous les officiers et colons. Réfère au duc de Clarence quant à sa compétence. A nommé son fils, David Mathews, au poste de procureur général. "Col. Cor., C. B.", vol. 70, p. 159

Inclus. Procès-verbaux du Conseil, 28 mai. 1634 juin,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Portland) à DesBarres. Macarmick ayant été nommé lieutenant-gouverneur du Cap-Breton, par commission datée le 26 février 1787, on lui a payé son traitement. "Col. Cor., C. B.", vol. 73, p. 215

5 juin,
Whitehall.

Notes du secrétaire d'Etat Dundas à propos des comptes de DesBarres, quand il était lieutenant-gouverneur du Cap-Breton, et la conduite qu'il a tenu à leur égard. "A. & W. I.", vol. 530

17 juin
Sydney.

Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Son désappointement causé par l'absence d'écoles et de chemins; démarches qu'il a faites pour obvier aux causes de plaintes. "Col. Cor.", vol. 70, p. 167

Inclus. Procès-verbaux du Conseil sur l'absence d'écoles et de chemins. 173

1795.
— juin.
Whitehall. Mémoire de King concernant les réclamations de Des Barres, lieutenant-gouverneur du Cap-Breton. "A. & W. I.", vol. 530
- 1er juillet.
Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Macarmick. Est satisfait de ce que tous sont unis pour vouloir le bien de l'île. Me renvoie à sa lettre du 1er juin au sujet des demi-honoraires. Croit que l'ordonnance empêchera les déprédations sur les mines. En tirant de l'argent pour le *Hope* espère qu'il (Macarmick) rendra compte du revenu de la vente du *Lady Apsley*. "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 101
- 6 juillet.
Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie procès-verbaux du Conseil pour le semestre finissant le 1er juillet. "Col. Cor., C. B.", vol. 70, p. 203
- Inclus.* Procès-verbaux du Conseil. 209
- 6 juillet.
Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie les rapports des vaisseaux entrés et qui ont reçu leur permis de mer au Cap-Breton, pour le semestre terminé le 5 juillet. 227
- 10^r juillet.
Sydney. Miller au même. L'importation proposée du charbon d'Angleterre, qui arrêtera l'extorsion mais qui affectera fortement le revenu. Comment l'on peut réduire le coût de production dans l'île et le prix de vente à Halifax. Envoie un plan de Sydney. 493
- Inclus.* Plan, avec rues (celles que l'on se propose d'ouvrir sont marquées en encre rouge), habitants, etc. 497
- 13 juillet.
Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). A informé Miller et les entrepreneurs des instructions reçues concernant les mines; ne sait quand Miller a l'intention de commencer l'ouvrage. Honorera les traites de Miller au montant du produit du charbon. En ce qui concerne les restrictions dans les octrois de terre, on a fait exception dans certains cas, spécialement dans ceux des loyalistes et des soldats licenciés; dans ces cas on a accordé la permission de compléter les octrois. 231
- 14 juillet.
Sydney. Miller au même. Doit commencer les travaux autorisés pour les mines, mais il craint de souffrir du délai à cause de la rareté des ouvriers et de l'insuffisance des moyens pécuniaires. Renouvelle sa recommandation quant à la méthode de faire payer une redevance aux vaisseaux. 499
- 17 juillet.
Sydney. Le même à King. N'est pas certain du reçu de ses rapports, etc., vu les captures fréquentes de vaisseaux. Recommande M^{lle} Miller (sa sœur) comme commis préposé à la perception du droit sur la houille. Le délai dans l'arrivée de la goélette provinciale l'empêche de faire le voyage proposé et retarde les octrois, car le capitaine est sous-arpenteur général; la négligence et les irrégularités qui existent dans son département. Accepterait lui-même la charge, et croit pouvoir peupler un township avec l'aide d'amis. Remarques sur le plan de Sydney envoyé à Patterson; sur les causes de la décroissance de la population et sur l'état des habitants. Conseils pour augmenter la population, ce qui est plus important que la construction d'une cour et d'une prison. N'a trouvé aucun minerai utile, mais quelques curiosités et pétrifications. Recommande Burke comme successeur de Gibbons, juge en chef. "Col. Cor., C. B.", vol. 70, p. 503
- (Duplicata à la p. 551 du même volume.)
- 27 juillet.
Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie le compte de l'extraction et de la vente de charbon; compte courant et pièces justificatives pour le paiement. N'ayant pas obtenu copie du bail passé avec Tremain et Stout, ils avaient un marché temporaire avec lui, dont copie est incluse. 235
- Inclus.* Compte courant. 239
- Rapport du charbon expédié. 241
- Pièces justificatives. 245 à 249
- Marché de Tremain et Stout. 251

1795.
(?) juillet,
Sydney.
- Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Le Conseil a été convoqué car Macarmick et a reçu les estimations du coût de construction d'une cour et d'une prison; mais le plan n'étant pas prêt, rien n'a été fait. Sa Grâce (Portland) a autorisé de se servir du bois du vieux magasin pour la nouvelle construction; envoie les procès-verbaux du Conseil sur son état et l'estimation du coût; pour une bâtisse convenable, en pierre, le coût serait de £500. La nécessité d'un édifice convenable pour les cours. 183
Inclus. Procès-verbaux du Conseil, 9 juin, opinion sur la charpente du vieux magasin. 191
Estimations. 195 à 201
- 1er août,
Whitehall.
- Le secrétaire d'Etat (Portland) à Mathews. Est satisfait de l'attention qu'il (Mathews) porte aux devoirs de sa charge et de la coopération des membres du Conseil. Se mettra en communication avec la Société de la Propagation de l'Évangile à propos d'une école. L'importance des chemins, qui sont une conséquence plutôt qu'une cause de colonisation; on considérera la question d'aide dans ses services personnels.
"Col. Off., N. B.", vol. 1, p. 102
- 4 août,
Sydney.
- Miller au secrétaire d'Etat (Portland). Justifie Tremain et Stout en ce qui concerne leur conduite dans l'exploitation des houillères, contre les accusations portées par Sa Grâce. "Col. Cor., C. B.", vol. 70, p. 513
Inclus. Extraits des lettres du 31 octobre 1794 et du 2 avril 1795. On trouvera les lettres elles-mêmes aux dates mentionnées. Les duplicata de la lettre du 4 août et des documents qui l'accompagnent se trouvent à la p. 547 du même volume.
- 4 août,
Sydney.
- Miller au secrétaire d'Etat (Portland). Donne la raison du long délai à envoyer la disculpation de Tremain et Stout.
"Col. Cor., C. B.", vol. 70, p. 517
- 10 août,
Sydney.
- Mathews au même. Envoie le compte de dépense pour le *Hope* et le *Nancy*, avec remarques; a tiré pour le montant. Dommage causé au *Nancy* en s'échouant. Vente de la coque du *Lady Apsley*, réservant la mâture, etc. 287
293 à 319
Incluses. Pièces justificatives, etc.
- 10 août,
Sydney.
- Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). A tiré sur la Trésorerie pour les dépenses imprévues. 321
325 à 349
Incluses. Pièces justificatives.
- 10 août,
Sydney.
- Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). A tiré pour les dépenses du *Hope*, avec remarques. 351
355 à 373
Incluses. Pièces justificatives.
Bordereau de paiement. 375
- 14 août,
Sydney.
- Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie les lettres de Tremain et Stout et de Miller, surintendant de la houillère, dans et par lesquelles Tremain et Stout se défendent des accusations de faire dommage à la mine par leur procédé d'exploitation; la conduite honorable de la compagnie. 397
- Inclus.* Tremain et Stout à Mathews, 14 août, se défendant de l'accusation de faire dommage à la mine de charbon. 383
- 24 août,
Sydney.
- Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). La quantité extraordinaire de charbon requise par la garnison; la rareté des ouvriers. On ne doit pas permettre aux entrepreneurs de faire leurs opérations à tout endroit qu'ils puissent préférer, mais bien en une seule place pour commencer, et le travail devra se faire avec méthode.
"Col. Cor., C. B.", vol. 70, p. 387
- 28 août,
Sydney.
- Miller au secrétaire d'Etat (Portland). La perspective alarmante du manque de charbon pour la garnison, vu le petit nombre d'hommes, a été évitée en permettant de petits vaisseaux de prendre des cargaisons de la côte. Précautions pour prévenir les abus; autres mesures concernant le commerce. 531

1795.

Inclus. Copies de lettres au commandant en chef, datées le 9, le 15, le 22 et le 27 août, et permis au président du Conseil à Tremain et Stout d'extraire et d'expédier du charbon ailleurs qu'à la rivière Spanish, et nommant David Stobert surintendant de l'extraction et de l'expédition. 535 à 541

— août,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Portland) à Mathews. Est satisfait de l'harmonie qui existe entre lui et les membres du Conseil. Se mettra en communication avec la Société de Propagation de l'Évangile. L'importance des chemins; considérera s'il peut donner quelque aide. 179

4 septembre,
Sydney.

Spiller à King. Instructions quant au paiement du traitement de Macarmick. "Col. Cor., C. B.", vol. 73, p. 223

6 septembre,
Sydney.

Miller au secrétaire d'Etat (Portland). Coût comparatif des redevances par chaudron sur le charbon chargé sur de petits ou de gros vaisseaux; comment on pourrait faire un arrangement convenable. Charbon importé de Liverpool à Terre-neuve. Etat de l'exportation de charbon du Cap-Breton à Halifax, avec le montant des droits.

"Col. Cor., C. B.", vol. 70, p. 521

Inclus. Extrait d'une lettre du 14 juillet, concernant les droits; pour la lettre entière, voir à cette date.

Tarif des droits à la douane et au bureau de la marine, Halifax. 529

10 septembre,
Sydney.

Mémoire de Ingram Ball pour la nomination de juge en chef, ou si tel titulaire a été déjà nommé, alors pour celle de lieutenant-gouverneur. 403

(Duplicata, daté le 3 octobre, à la page 543 du même volume. Copie quelque peu différemment faite au vol. 73, p. 219.)

20 septembre,
Sydney.

Miller à King. Récapitule le contenu de ses lettres au secrétaire d'Etat. Sa responsabilité comme surintendant des houillères. Soupçonne que quelques-unes de ses lettres ont été interceptées. Arrivée de deux petits vaisseaux portant du rhum, de la mélasse et du poisson; ils ont été saisis et vendus pour avoir à bord des marchandises non déclarées. L'état ridicule de la judicature; description de son organisation. A été obligé d'acheter un bateau pour visiter la côte. 555

24 septembre,
Londres.

DesBarres à King. Lui demande d'examiner les procès-verbaux du Conseil du Cap-Breton à propos de ses réclamations. 489

19 octobre,
Londres.

DesBarres au secrétaire d'Etat (Portland). Renvoie à sa lettre à Sydney du 5 avril 1787, au sujet du salaire payé à Macarmick, et disant que sa nomination n'était que temporaire et ne durerait que pendant (DesBarres) son absence qui n'a jamais été remplacé.

"Col. Cor., C. B.", vol. 73, p. 227

26 octobre,
Londres.

Morice au même. La Société de Propagation de l'Évangile est prête à faire l'allocation usuelle pour un maître d'école au Cap-Breton, aussitôt qu'on aura trouvé une personne qui peut remplir ce poste.

"Col. Cor., C. B.", vol. 70, p. 509

3 novembre,
Whitehall.

King à Macarmick. Peut-il donner les dates des lettres écrites ou des traites tirées relativement au crédit donné à DesBarres pour articles de propriété personnelle restant en sa (Macarmick) possession quand DesBarres a quitté l'île?

"Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 104

3 novembre,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Portland) à Mathews. Le vieux magasin étant si délabré qu'on ne peut en faire une prison ou une cour, il envoie autorisation d'en construire une nouvelle qui ne coûtera pas plus de £500, y inclus tout l'ameublement, etc. Elle sera réduite en proportion et arrangée de telle manière qu'on puisse l'agrandir si c'est nécessaire. Ne doute pas que Miller maintiendra les mines dans un excellent état, mais est peiné de voir que la quantité extraite est moindre que celle du semestre précédent. La Société de Propagation de l'Évangile avancera de £10 à £15 pour le salaire d'un maître d'école; il placera £40 dans les prévisions budgétaires, et croit qu'on pourra trouver un maître d'école

1795.

compétent. Croit que la suggestion de Miller, tendant à changer la perception des droits d'après le tonnage au lieu de la classification des vaisseaux sera adoptée. Les droits sur le charbon devraient être dépensés pour la houillère; a ordonné à Macarmick de faire un rapport sur les droits du charbon qui lui restent.

“Col. Off., C. B.”, vol. 1, p. 104

(Voir aussi “Col. Cor., C. B.”, vol. 70, p. 235 où la lettre n'est pas datée.)

5 novembre,
Chiswick.

Macarmick à King. Envoie deux papiers au sujet de l'affaire pour laquelle il a reçu des instructions de Portland.

“Col. Cor., C. B.”, vol. 70, p. 263

Inclus. Etat de la propriété trouvée sur la ferme du gouvernement Point-Edward à l'arrivée de Macarmick. 267

Macarmick au secrétaire d'Etat (Sydney), 29 octobre 1787; un duplicata dont l'original sera trouvé à sa date.

21 novembre,
Sydney.

Miller au secrétaire d'Etat (Portland). Récapitule le contenu des lettres antérieures et donne des détails concernant l'exploitation des mines de charbon.

“Col. Cor., C. B.”, vol. 71, p. 261

Inclus. Avis que les vaisseaux n'ont pas la permission de charger du charbon à des endroits non soumis à l'inspection, daté le 22 octobre. Le 24 on a recommandé au président d'annuler les licences permettant de charger ailleurs qu'à la Spanish-River.

“Col. Cor., C. B.”, vol. 71, p. 265

267

Comptes des dépenses.

(Duplicata aux pages 281 à 287 du même volume).

26 novembre,
Whitehall.

King à Macarmick. Doit fournir un état des droits sur le charbon reçus par lui avant le 1^{er} janvier 1795. “Col. Off., C. B.”, vol. 1, p. 108

27 novembre,
Chiswick.

Macarmick à King. Envoie un état des droits sur le charbon reçus par lui et renvoie à la lettre du 25 octobre 1793, qui a terminé la correspondance relative aux gratifications. Il avait résigné son siège au parlement pour une place de gouverneur avec traitement de £800 par année, et a trouvé que c'était une place de lieutenant-gouverneur avec traitement de £500 sans gratification, excepté celle dont il est maintenant privé.

“Col. Cor., C. B.”, vol. 70, p. 281

Inclus. Etat des droits reçus et de la dépense pour l'extraction du charbon au Cap-Breton. 285

8 décembre,
Sydney.

Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). La satisfaction générale au sujet des plans du gouvernement de Sa Majesté. A tiré sur le Trésor pour différentes dépenses; pièces justificatives, etc., incluses. L'utilité de la goélette *Hope* en empêchant le commerce illicite. Arrivée des fusiliers royaux, après une traversée de quinze semaines; l'état déplorable des troupes vu le scorbut noir; leur convalescence après être débarquées et leur rembarquement pour Halifax; le *Hope* qui a convoyé les transports relegué à son retour. Envoie des états relatifs aux mines de charbon; Miller parti pour Halifax; rien n'a été fait sur les mines avec les £50 qu'on lui a payés; les déduira donc de son traitement. Tout est tranquille; les colons qui étaient partis désirent revenir depuis l'établissement d'une école.

“Col. Cor., C. B.”, vol. 71, p. 1

9

Inclus. Compte courant pour les mines de charbon. 11

Etat du chargement de charbon à la Spanish-River. 15

Le même à Brasdore (Bras-d'Or). 19, 21, 25

Comptes contre le *Hope*. 23

Bordereau de paiement du *Hope*. 23

25 décembre,
Sydney.

Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). A tiré pour les appointements de Dodd, son secrétaire particulier. 29

1796.

1er janvier,
Sydney.

Mémoire de Dodd. La détresse dans laquelle est la famille du dernier juge en chef Gibbons, mort dans une prison de France, ayant été capturé avec sa famille en mer. Sa nomination (à Dodd) comme juge en chef lui permettrait d'aider la famille. A demandé l'emploi de percepteur des douanes, mais n'a pas encore reçu de réponse. 255

Inclus. Copie d'une requête de la part de Dodd, qui remplit les fonctions de percepteur des douanes, et qui demande une nomination permanente à cet emploi ; la requête porte la date du 14 septembre 1793. 257

Extrait d'une lettre de Macarmick à l'effet que si Mathews est nommé juge en chef, il (Macarmick) a recommandé qu'il (Dodd) soit nommé procureur général. "Col. Cor., C. B.", vol. 71, p. 259

6 janvier,
Sydney.

Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet les rapports des vaisseaux entrés au Cap-Breton et qui ont pris leur permis de mer, ainsi que les procès-verbaux du Conseil, tous se rapportant à la demi-année terminée le 5 janvier. 47

Inclus. Procès-verbaux du Conseil, du 27 juillet au 27 décembre 1795. 53

7 février,
Whitehall.

King à Mathews. Si Miller est toujours décidé de ne plus se servir de la *Nancy* et qu'elle ne soit plus utile, on devra la vendre. On n'aurait pas dû remettre à si tard la vente de la coque de la *Lady Apsley* ; le faible produit de la vente peut être remis à Tremain et Stout, qui devront en rendre compte. Ne s'objecte pas au compte des dépenses imprévues, mais conseille d'être prudent. "Col. Cor., C. B.", vol. 1, p. 108

8 janvier,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Portland) au même. Constate avec plaisir que Tremain et Stout n'ont pas nui aux mines de charbon. On devrait adopter le projet du surintendant (Miller) de baser les charges sur le tonnage. Bien qu'une somme de £500 ait été accordée pour les fins d'une nouvelle prison et palais de justice, il devra s'assurer si l'ancien hôtel du gouvernement ne peut être adapté à ces fins ; les voies publiques, les moulins, etc., sont d'une plus grande importance. 109

12 janvier,
Whitehall.

King à Spiller. Le compte des dépenses imprévues du Cap-Breton jusqu'au 24 juin 1795 est approuvé. Vu que le procureur général a mis de côté sa réclamation, le traitement total du procureur général peut être payé à David Mathew (Mathews), jeune, mais l'on ne devra pas payer à Ingram Ball le traitement complet du juge en chef. 111

13 janvier,
Whitehall.

Le même au même. Il n'y a pas d'objection à payer à Day la somme de £20 pour ses services de géôlier et pour le soin des feux, pour l'année terminée le 24 juin 1794 ; non plus qu'à l'allocation de £20 à Morgan Murphy pour le transport par voie de terre des dépêches venant de Halifax, en février 1794, et pour le voyage de retour. 112

13 janvier,
Londres.

Mémoire de Macarmick demandant promotion. "Col. Cor., C. B.", vol. 71, p. 33

15 janvier,
Sydney.

Mémoire de McKinnon. Se plaint d'irrégularités au Conseil, et prie que l'on ordonne un traitement convenable à sa position de secrétaire. 299

(Duplicata au vol. 72, p. 787)

Inclus. Ordre de Macarmick, 17 juin 1789, pour que toutes les requêtes pour terres et ordres d'arpentage soient envoyés au secrétaire qui va les mettre en liasse ; les ordres, après avoir été audités, devront être envoyés au bureau du registrateur. 317

Suivent d'autres documents au sujet de sa plainte. 318 à 403

4 février,
Halifax.

Miller à King. Était venu à Halifax selon le désir de Wentworth pour examiner des veines de métal, spécialement des couches de charbon ; la mine de la rivière Spanish étant insuffisante, il est prudent d'en chercher ailleurs. Le monopole de la production du charbon nécessite que l'on en fasse des recherches dans la Nouvelle-Ecosse ; le risque d'un accident au

796.

cas où la mine présentement en exploitation cesserait de fournir du charbon, ou encore, la visite d'un corsaire pourrait amener des conséquences fatales. Ne peut présentement visiter les couches; on n'a pas d'idée de la grandeur croissante de ce commerce. 591

16 février,
Londres.

Freeman à King (?). Envoie le mémoire de W. Smith et presse pour que l'on considère son cas d'une manière favorable. "Col. Cor., C. B.", vol. 73, p. 231

Inclus. Mémoire du Dr Smith sur ce qu'il a été démis de ses fonctions sous l'accusation d'avoir négligé ses devoirs; relate les faits pour contre-dire l'accusation. 235

17 février
Londres.

Mitford à King. La position pénible du Dr Smith, qu'il recommande à une attention favorable. 239

16 février.

Un mémoire non signé sur le cas du Dr Smith, démis de sa charge de chirurgien. 243

24 février.
Whitehall.

King à Spiller. Pour payer à Wolfe une moitié du salaire de Hurd pour une année jusqu'au 24 juin 1795. "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 112

2 mars,
Londres.

Des Barres au secrétaire d'Etat (Portland). Demande copies des rapports à la Trésorerie sur les dépenses du Cap-Breton de 1784 à 1787, vu que ces derniers ont tourné le trésorier contre lui et on lui a refusé les copies ou la permission d'examiner les rapports, quand il les a demandées au bureau. "Col. Cor., C. B.", vol. 71, p. 269

7 mars.
Londres.

Tremain à King. Recommande fortement le cas du Dr Smith. "Col. Cor., C. B.", vol. 73, p. 251

9 mars,
Londres.

Mitford au même. Suggère que quelque situation subordonnée soit accordée au Dr Smith, qui autrement serait dépourvu de toute ressource. 247

20 mars,
Halifax.

Miller au même. Récapitule le contenu de ses lettres au secrétaire d'Etat. Les relations entre lui et le président du Conseil. "Col. Cor., C. B.", vol. 71, p. 289

22 mars,
Chiswick.

Macarmick au secrétaire d'Etat (Portland). Comme il doit partir une émigration des Etats-Unis, il offre ses services pour aider à établir les émigrants sur les terres du Cap-Breton. 37

22 mars,
Sydney.

Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Circulaires reçus; envoie procès-verbaux du Conseil sur l'établissement d'une école et une lettre concernant les droits de péage; communiquera à Miller à son retour des instructions à ce sujet. Le soin que l'on prend à ériger un édifice pour une maison d'école; a écrit à l'évêque de la Nouvelle-Ecosse à propos du maître d'école; les émoluments sont assez élevés pour que l'on puisse se procurer une personne compétente. Répète le renseignement donné dans la lettre du 8 décembre, en ce qui concerne Miller. Le fait que la saison de navigation ne commence qu'en juillet est la cause de la diminution dans l'exportation du charbon pour le semestre terminé en juillet, comparé avec le précédent. Le prix excessif et la rareté de la farine; les fermiers n'ont pas encore été dans la possibilité de récolter plus de grain que ce qui leur en est nécessaire, mais leur travail surmontera sous peu leurs difficultés. 63

Inclus. Procès-verbaux du Conseil, 12 et 22 mars. 75

Lettre des officiers de douane, 12 mars, à propos des droits, maintenant que la proposition de Miller pour un changement dans la méthode de les prélever serait préjudiciable au commerce de charbon. 87

5 avril,
Whitehall.

King à Spiller. Paiera à Macarmick la moitié de son salaire de lieutenant-gouverneur, jusqu'à nouvel ordre. "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 113

15 avril,
Halifax.

Miller au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie un état de la vente du charbon à la Spanish-River; l'importance croissante du commerce; ses désavantages provenant de l'importation du charbon de Liverpool et les

1796.

droits de douane exorbitants imposés aux vaisseaux aux Etats-Unis. A reçu des ordres pour son traitement. Critique la conduite du président du Conseil à son égard. "Col. Cor. C. B.", vol. 71, p. 293

Inclus. Etat de la vente du charbon. 295

30 avril,

R. P. Anderson au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie un mémoire de Susannah, veuve du juge en chef Gibbons, et recommande qu'on lui accorde le traitement entier de feu son mari, qui a été pleinement puni de toute offense qu'il a pu commettre, par sa suspension et par ses infortunes subséquentes. 273

Mémoire de M^{me} Gibbons. 277

6 mai,
Sydney.

Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Lettre reçue à temps pour empêcher les entreprises négociées pour la cour et la prison. Présentement les cours se tiennent dans l'hôtel du gouvernement; son peu de commodité; propose un arrangement temporaire pour la prison. A quels termes doit-on accorder un emplacement pour un moulin, et l'encouragement que l'on doit donner à sa construction. Envoie la réponse de l'officier de marine à la proposition de changer le tarif pour les vaisseaux transportant du charbon; l'opinion générale est que le plan de Miller est mauvais. A écrit à Miller, mais n'a pas encore reçu de réponse; le projet des entrepreneurs est donné. Ses intérêts tant publics que privés sont liés à la prospérité de l'île. Il fera tout en son pouvoir aux fins d'en promouvoir la prospérité et le développement de ses mines. Le mauvais choix de l'emplacement de Sydney, choix auquel il s'est opposé dès le commencement; comment l'idée d'y bâtir une cité a été un fiasco. La mauvaise politique d'accorder sans distinction des lots de ville au lieu de fermes.

Col. Cor., C. B.", vol. 71, p. 93

Inclus. L'officier de marine (Moore) à Mathews. Ne peut comprendre le plan de Miller aux fins de prélever des droits sur les vaisseaux, mais croit que ce plan est impraticable. 109

Opinion de Tremain et Stout sur le même sujet; eux aussi désapprouvent le plan de Miller. 113

Plan du rez-de-chaussée de l'hôtel du gouvernement. 117

6 mai,
Sydney.

Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Condition peu satisfaisante du Conseil; recommande la nomination de Stout. Etat déplorable des cours judiciaires depuis la suspension de Gibbons. 121

6 mai,
Sydney.

Le même à King. Miller est encore absent; s'il ne désire pas se servir du Nancy, il en disposera; rendre compte de la vente de la coque du Lady Apsley. Spiller a laissé protester des traites pour lesquelles les comptes et les pièces justificatives ont été envoyés. Il a renouvelé les traites, et envoie le compte des dépenses découlant du protêt. 129

Inclus. Tremain et Stout se plaignent que des traites en leur faveur ont été protestées. 133

Le compte accompagne la lettre. 137

Copie de la lettre de Spiller à Macarmick, 4 septembre 1792, disant que la sanction du secrétaire d'Etat est nécessaire avant qu'il puisse honorer les traites tirées sur lui. 139

19 mai,
Halifax.

Miller au secrétaire d'Etat (Portland). Projet de changer le système en vigueur relativement aux droits à percevoir sur les vaisseaux chargés de charbon, et calcul destiné à indiquer l'effet du changement proposé. 413

25 mai,
Sydney.

Mémoire d'Ingram Ball. Relatif à la nomination du juge en chef, et demandant qu'il puisse recevoir tout le traitement depuis la mort de Gibbons en novembre 1794. 409

31^{er} mai,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Portland) à Mathews. Les traites tirées pour le Hope sont payées. Miller se trouve à Halifax pour visite d'enquête;

1796.

le travail aux mines du Cap-Breton doit être poussé aussi rapidement que possible; les dépenses à ce sujet devront être payées à Miller, à part son salaire. On ne doit pas augmenter les droits sur le charbon; il est donc nécessaire de réduire les dépenses, décision que le bon sens a conduit les officiers à adopter.

(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 113, où se trouve entrée la date du 31.)

21 juin,
Londres.

Mémoire de William Smith, demandant d'être nommé au poste de juge en chef, dont il a rempli les fonctions pendant l'absence de Gibbons.

"Col. Cor., C. B.", vol. 71, p. 405

25 juin,
Halifax.

Miller au secrétaire d'Etat (Portland). Rapport de sa visite au Cap-d'Or, sur la baie de Fundy, et description élaborée. Le deuxième but de son voyage était l'examen du charbon; d'après les apparences à Pictou, il semble qu'il n'y ait pas lieu de s'en occuper.

417

Inclus. Note de l'hôtel des douanes à Halifax à l'effet qu'on ne prélève pas sur les vaisseaux charbonniers de tarif plus élevé que celui du tableau; plus d'une fois la charge est moindre.

425

427

Tableau du tarif.
Procès-verbal du Conseil à la date en marge.

5 juillet
Sydney.

"Col. Cor., C. B.", vol. 72, p. 835

7 juillet,
Sydney.

Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie relevé des vaisseaux entrés et qui ont pris leur permis de mer, ainsi que les procès-verbaux du Conseil, pour le semestre échu le 5 juillet.

"Col. Cor., C. B.", vol. 71, p. 143

Inclus. Procès-verbaux du Conseil, 12, 22 et 25 mars et 21 mai.

149

7 juillet,
Sydney.

Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). A tiré pour le montant du salaire de Dodds, son secrétaire particulier.

159

163

Inclus. Quittance.

7 juillet,
Sydney.

Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie le compte courant pour les mines de charbon et celui du charbon expédié et vendu depuis le 1^{er} juin 1795 jusqu'au 1^{er} juillet 1796.

"Col. Cor., C. B.", vol. 71, p. 165

169

Inclus. Compte courant.

Compte du charbon expédié à Spanish-River en décembre 1795.

171

Le même pour les six mois terminés le 30 juin.

177

(Chaque compte est accompagné des quittances des droits payés au surintendant.)

7 juillet,
Sydney.

Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). A tiré sur Spiller en faveur de Tremain et Stout; comptes et pièces justificatives envoyés. Le prix élevé des denrées et la nécessité de nourrir les sauvages a de beaucoup augmenté les dépenses imprévues; a réussi à induire les sauvages à se livrer à l'agriculture. Capture de vaisseaux par des corsaires français; la milice appelée sous les armes; elle a promptement répondu à l'appel.

183

Inclus. Procès-verbal du 5 juillet relativement aux dépenses imprévues.

187

191 à 225

Pièces justificatives.

227

Bordereau de paye du *Hope*.

18 juillet,
Whitehall.

King à Spiller. Instruction de payer à sa veuve la moitié du traitement de feu le juge en chef Gibbons.

"Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 115

23 juillet,
Halifax.

Miller à King. A fait rapport au secrétaire d'Etat du résultat de sa visite à la baie de Fundy. Les dépenses ont dépassé de beaucoup l'allocation qu'on lui avait faite. Délai de son retour au Cap-Breton par suite qu'on ne faisait voile de cet endroit. L'inconvénient considérable dont souffrent les employés par suite de ce que Spiller laisse protester leurs traites.

"Col. Cor., C. B.", vol. 71, p. 429

Le même à Edmund Burke. Principalement une répétition des comptes rendus publiés dans les documents publics, mais une description du

23 juillet,
Halifax.

1796.
collège de Windsor, et un rapport au sujet de l'arrivée de 500 nègres fugitifs venant de la Jamaïque. 431
- 27 juillet, McKinnon à King. Envoie la correspondance relative à l'audition des comptes publics. 439
Sydney. La correspondance est en tête. 435 à 437
(Des duplicata des lettres contenues dans la correspondance se trouvent dans le vol. 72, pp. 783 à 785.)
- 29 août, Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Arrivée de Miller; avance d'argent pour les travaux aux mines de charbon. Tout est rentré dans le calme depuis l'alarme causée au commencement de l'été par la présence de corsaires français sur la côte. 229
Sydney.
- 29 août, Le même à King. On a obtenu les services d'un instituteur compétent; demande l'autorisation de lui payer son salaire d'un semestre. Miller n'en est pas encore arrivé à une décision au sujet du *Nancy*. 243
Sydney.
- 20 septembre, Miller au secrétaire d'Etat (Portland). Etat de conservation des bâtisses aux mines; a été obligé de construire une caserne. "Col. Cor., C. B.", vol. 74, fol. 35 verso
Sydney.
- 22 septembre, Le même à King. A envoyé un long rapport au secrétaire d'Etat. Les difficultés qu'il rencontre; propose d'ériger un moulin à farine. Au sujet des pièces justificatives, des traites, etc. "Col. Cor., C. B.", vol. 72, p. 543
Houillères.
- 23 septembre, Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet un mémoire de la part de Tremain et Stout, lesquels ont perdu leur contrat pour le charbon. Par le contrat original, ils n'étaient pas tenus de construire un nouveau quai. "Col. Cor., C. B.", vol. 71, p. 233
Sydney.
- Inclus.* Mémoire de Tremain et Stout. 237
Rapport au sujet du coût d'extraction et d'expédition du charbon, indiquant la perte subie sur chaque lot de 36 chaudrons, soit une journée de travail pour 19 hommes. 241
- 28 septembre, Miller au secrétaire d'Etat (Portland). Se plaint des inconvénients subis aux mines par suite de l'absence fréquente du commis préposé à la perception des droits sur le charbon. "Col. Cor., C. B.", vol. 72, p. 547
Houillères.
- 28 septembre, Spiller à King. Envoie pour approbation deux traites venant du Cap-Breton. "Col. Cor., C. B.", vol. 71, p. 457
Londres.
- 28 septembre, Miller à King. Représente le gouvernement actuel du Cap-Breton comme des acteurs ambulants dont il donne les *dramatis persone*. "Col. Cor., C. B.", vol. 72, p. 551
Houillères.
- 29 septembre, Le même au même. A eu une discussion littéraire avec Mathews; envoie copies des lettres échangées de crainte que les siennes ne soient tronquées. Cause de la rancune du gouverneur à son égard; une puissante faction (Miller) est opposée. Le peu de service du *Hope*. 555
Houillères.
- (La date à la fin de la lettre est le 31 septembre; les documents qui l'accompagnent portent la date d'octobre, le dernier étant daté du 24; il semblerait que c'est par erreur que le mot septembre s'y trouve au lieu d'octobre.)
- Inclus.* Correspondance avec Mathews. 560 à 577
Mémoire de Tremain et Stout. Inclus dans la lettre d'Ogilvie du 30 octobre 1798, laquelle voir.
- septembre, King à Spiller. Il peut payer deux traites tirées par Mathews se montant à £181 14s. 10d. "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 116
Sydney.
- 1er octobre, Ball à King. N'a reçu aucune communication depuis novembre 1795, alors qu'il a reçu instruction de continuer à agir en qualité de juge suprême. Fait rapport de l'état des affaires judiciaires et demande de succéder à Gibbons comme juge en chef; dans la croyance qu'il en recevrait le traitement, il a tiré sur Spiller, mais ses traites ont été protestées. "Col. Cor., C. B.", vol. 72, p. 579
Whitehall.
- 24 octobre, Ball à King. N'a reçu aucune communication depuis novembre 1795, alors qu'il a reçu instruction de continuer à agir en qualité de juge suprême. Fait rapport de l'état des affaires judiciaires et demande de succéder à Gibbons comme juge en chef; dans la croyance qu'il en recevrait le traitement, il a tiré sur Spiller, mais ses traites ont été protestées. "Col. Cor., C. B.", vol. 72, p. 579
Sydney.

1796.

30 octobre,
Sydney.

Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). A reçu des comptes de Miller pour couvrir la dépense de £150 qu'il avait été autorisé d'encourir, mais non les pièces justificatives voulues; explication fournie par Miller. Il transmet les comptes et les pièces justificatives, et lui a fait une nouvelle avance de fonds, avec instruction comment préparer les comptes. Les travaux dont Miller s'occupe; sa conduite peu satisfaisante depuis qu'on lui a montré les instructions reçues du secrétaire d'Etat. 1

Incluse. Lettre de Miller du 24 octobre, accompagnée de comptes, etc., l'original se trouve dans la lettre de Miller du 29 septembre. 11 à 41

Pièces justificatives.

3 novembre,
Houillères.

Miller au secrétaire d'Etat (Portland). Récapitule le contenu de la lettre du 20 septembre. Recommande certains points au sujet des travaux dans les mines et quelques changements dans les règlements et les conditions. 595

1er décembre,
Sydney.

Tremain et Stout à Mathews. Demande qu'il informe le prince Edouard de la position dangereuse dans laquelle se trouvent les mines de charbon; une force hostile peu nombreuse pourrait détruire les travaux et priver par là les garnisons de Halifax et Terre-Neuve de leur fourniture de charbon. "Col. Cor., C. B.", vol. 30, p. 118

6 décembre,
Sydney.

Mathews au prince Edouard. Demande que l'on envoie une compagnie pour protéger les mines de charbon; aussi qu'un petit parapet soit érigé à Arichat, où se fait la principale pêche. Transmet une lettre des entrepreneurs des mines de charbon. 116

8 décembre,
Houillères.

Miller à Mathews. Réponse aux objections faites contre les comptes et les pièces justificatives; accompagnant la lettre de Miller à King du 1^{er} février 1797, laquelle voir.

10 décembre,
Sydney.

Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). A tiré pour le montant des dépenses du *Hope*; ce à quoi l'on a employé ce vaisseau pendant l'été: il s'est emparé des deux seuls vaisseaux faisant un commerce illicite. L'a envoyé au prince Edouard porteur de la nouvelle de l'arrivée de la flotte française à Terre-Neuve. "Col. Cor., C. B.", vol. 72, p. 43 47 à 53

Pièces justificatives.

Bordereau de paye du *Hope*.10 décembre,
Sydney.

Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie le compte courant, les pièces justificatives, etc., pour les mines de charbon; approvisionnement abondant de charbon à Halifax pour la garnison et les habitants. 57

Inclus. Rapport du charbon expédié depuis le 1^{er} juillet jusqu'au 30 novembre. 63 67 à 79

Pièces justificatives.

10 décembre,
Sydney.

Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Le *Nancy* est vendu et le produit de la vente a été déduit des dépenses du *Hope*. 81

Rapport relatif à la vente.

13 décembre,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Portland) à Mathews. Espère que les instruments aratoires fournis aux sauvages vont leur permettre de subvenir à leurs besoins. Le compte des dépenses imprévues renferme plusieurs items inaccoutumés, dont plusieurs non accompagnés de pièces justificatives. Les comptes de Miller devraient être accompagnés de son rapport indiquant l'emploi des diverses sommes et le progrès des travaux. Il devra faire rapport dans l'affaire de Tremain et Stout. "Col. Cor., C. B.", vol. 71, p. 247

(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 116, laquelle nous fournit la date.)

16 décembre,
Whitehall.

King au même. La satisfaction de la part de Portland par suite de ce qu'il a pu se procurer un instituteur compétent; envoie l'estimé des dépenses de 1797-98, dans lesquelles il inclut un salaire de £40 pour un instituteur, mais attendu qu'il y en avait un d'engagé préalablement, on

1796.

devra lui payer le salaire mentionné, à partir de la date de l'engagement, cette somme devant être portée au compte des dépenses contingentes. En dépit des objections, on a donné ordre de payer des comptes se montant à £181 14s 10d. 117

24 décembre,
Sydney.

Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie le compte des allocations accordées à Clarke, commissaire des prisonniers français, et à McIntosh, commissaire des provisions à Saint-Pierre, lesquelles, d'après les instructions du prince Edouard, doivent être payées à même l'extraordinaire de l'armée. "Col. Cor., C. B.", vol. 72, p. 87

Comptes. 89

26 décembre,
Sydney.

Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). A tiré pour le montant du salaire de Dodd, son secrétaire particulier. 95

Quittance. 97

30 décembre,
Sydney.

Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie les procès-verbaux du Conseil pour le dernier semestre. 99

Procès-verbaux des 5 juillet, 16 septembre et 9 décembre 1796.

103 à 109

Sans date.

Miller au secrétaire d'Etat (Portland). Remarques à propos de la déclaration de Tremain et Stout relative à la perte considérable qu'ils ont subie dans l'exécution de leur contrat pour fourniture de charbon.

"Col. Cor., C. B.", vol. 71, p. 443

Inclus. Correspondance et comptes. 449 à 4551797.
7 janvier,
Houillères.

Miller au secrétaire d'Etat (Portland). Description de la galerie d'écoulement au nouveau niveau (mines de charbon) et de l'entrepôt.

"Col. Cor., C. B.", vol. 74, p. 35

(Des extraits en sont donnés dans les rapports du 20 septembre et du 8 novembre 1797.)

7 janvier,
Houillères.

Miller au secrétaire d'Etat (Portland). L'accroissement du commerce de charbon en dépit des obstacles; diminution de la dépense par suite de l'emploi d'un plus grand nombre de petits vaisseaux, contre-balancée par des pertes subies par les entrepreneurs provenant de sources diverses. N'a aucune nouvelle relative au projet de creuser un autre puits; il y a environ 40 hommes occupés aux travaux actuels. A passé un contrat pour l'ouvrage préparatoire à l'entrée du niveau. Décrit assez longuement les travaux qu'il a entrepris. "Col. Cor., C. B.", vol. 72, p. 599

Rapport de la quantité de charbon expédié en 1796. 610

25 janvier,
Sydney.

Ball à King. Renouvelle sa demande d'être nommé juge en chef. (La première partie de cette lettre est presque un duplicata de celle du 24 octobre 1796.) A fait rapport que Dodd, qui remplit intérimairement les fonctions de percepteur des douanes, continue de pratiquer comme procureur et notaire public. L'administration de la justice souffre de l'absence du procureur général et du grand prévôt, qui négligent d'être présents à la cour. Inutile de s'adresser à Mathews, attendu que le procureur général est son fils et le grand prévôt son gendre. A représenté l'absence de commodités pour le jury dans le palais de justice, mais sans effet. Disparition des archives de la cour. 611

25 janvier,
Sydney.

Le même au secrétaire d'Etat (Portland). De même nature que celle de même date adressée à King. 619

27 janvier,
Houillères.

Miller au même. Les entrepreneurs ne veulent pas garder plus longtemps en dépôt des revenus provenant du droit sur le charbon, parce qu'ils craignent le danger d'une conflagration; ils proposent d'envoyer le produit de tel droit directement au président, ainsi que cela se pratiquait avant le départ du lieutenant-gouverneur; mais le produit des droits devrait être entre les mains du percepteur, dont l'aide n'a pas encore fourni caution. Rien n'a encore été fait pour construire des moulins ou établir des routes tel qu'autorisé. Suggère que l'on construise une route entre Sydney et les mines, en passant par la tête du bras

nord-ouest de la rivière Spanish, avec des embranchements jusqu'au Petit Bras-d'Or et le Grand-Etang; une autre qui traverserait la rivière Miray, avec plusieurs embranchements; une autre allant de Sydney à la Baie de Saint-André, et un prolongement de l'embranchement qui se dirige sur le Village des Français, traversant Bolarderie (Boularderie), jusqu'au Grand Bras-d'Or. La plus importante est celle qui irait de Sydney à l'établissement de Saint-Pierre, de là à l'anse Plaister-of-Paris, ou Havre au Navire, dans le détroit de Canso, ce qui donnerait une communication entre Sydney et Halifax; il ne doute pas que l'Assemblée d'Halifax donnerait de l'aide pour cette dernière.

“ Col. Cor., C. B. ”, vol. 72, p. 627

1er février,
Coal Mines.

Miller à King. Envoie copie de la lettre qu'il a écrite à Mathews pour montrer combien il (Mathews) désire lui causer des embarras. L'effort contenté dans le but d'émaner une ordonnance relative à l'observance convenable du jour du Seigneur et la remise en vigueur de la taxe sur les détailliers de boisson. Les irrégularités commises dans la promulgation et la conservation des ordonnances. Espère qu'une organisation complète de gouvernement civil accompagnera le gouverneur, vu que la pratique suivie par les substitués semble être de profiter de l'occasion pendant qu'ils peuvent en jouir.

Inclus. Réponse, datée le 8 décembre 1796, aux remarques faites par Mathews à propos de la forme des comptes de Miller et des pièces justificatives. 631

4 février,
Sydney.

Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie le compte et les pièces justificatives fournis par Miller, qui a obtenu une autre avance de fonds. Remarques à propos de la manière peu satisfaisante dont Miller conduit les travaux. Estimation faite par un ouvrier compétent du coût des travaux. 111

Inclus. Estimation. 119

Pièces justificatives. 123 à 159

4 mars,
Sydney.

McKinnon à Mathews. Croit que les conversations rapportées ont été grossies de viles insinuations. Attire l'attention sur les irrégularités de la licence accordée à George Hall pour l'occupation de terres à la Baie-des-Vaches, et par laquelle la licence de Payne a été révoquée; on lui a mentionné d'autres cas. A titre de secrétaire de la province, on devrait lui donner connaissance de tels octrois, etc., afin de le mettre en état de découvrir les fraudes. 815

12 mars,
Sydney.

Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet le compte de Miller avec pièces justificatives; Miller refuse de corriger les erreurs qu'on lui a indiquées. 173

Erreurs remarquées dans le compte. 179

Compte courant. 181 à 215

Pièces justificatives.

21 mars,
Sydney.

Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie copie de la correspondance avec Duncan, commissaire des chantiers à Halifax, au sujet des réparations du *Hope*; en attendant le gréera le mieux possible avec les vieilles voiles, etc., du *Lady Apsley*. 161

Inclus. Correspondance dans laquelle Duncan dit qu'il n'a pas l'autorité de réparer le *Hope*, sans les ordres de l'amirauté. 165, 169

21 mars,
Sydney.

Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie la liste des vaisseaux entrés et ayant reçu leur permis de mer pour le semestre terminé le 5 janvier. 223

29 mars,
Sydney.

Le même au même. Envoie le compte de Miller avec pièces justificatives; autres remarques sur sa manière de tenir ses comptes. 227

Inclus. Compte de Miller. 231

Pièces justificatives. 233 à 243

1797.

- 31 mars,
Sydney. McKinnon à Mathews. N'a pas reçu de réponse à ses lettres ; se plaint de sa (de Mathews) conduite à son égard. 823
- 2 avril,
Sydney. Miller à King. Fin d'un hiver long et rigoureux ; il a environ 3,000 chaudrons de charbon hors la mine ; il en aurait plus sans une indisposition dont les ouvriers ont souffert. La glace a interrompu le travail au niveau, mais il va être poussé maintenant avec vigueur ; on ne peut toutefois se procurer de mineurs. Comment on s'y est pris pour extraire le charbon pendant l'hiver ; on n'a pu se procurer de chevaux. L'opposition apportée par le président Mathews à toutes les opérations ; la nature de la correspondance ; autres moyens employés pour gêner les travaux. La déclaration du grand jury à l'effet que deux des magistrats ne sont pas compétents à remplir leurs fonctions a irrité Mathews, qui avait dessein de faire de l'un d'eux un juge suppléant. Son aversion pour le juge en chef intérimaire (Ball), qui prétend agir de son propre gré. "Col. Cor., C. B.", vol. 72, p. 639
- 24 avril,
Sydney. *Incluse.* Correspondance avec Mathews. 643 à 650
Compte courant des mines de charbon. 651
Ball à King. Envoie sa correspondance avec Mathews au sujet de leurs disputes. Envoie aussi une lettre de Macarmick, une à Cossit et une de John Wilson, chef du grand jury, toutes concernant le même sujet. La conduite déplacée de Mathews en assistant à une soirée donnée par Moore, ce dernier étant sous accusation. 669
- 24 avril,
Sydney. *Incluse.* Correspondance. 677 à 717
Ball au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie copie de son dernier résumé au grand jury ; a envoyé sa correspondance à King. 731
Inclus. Résumé, 1^{er} mars. 719
Duplicata. De Wilson, à la p. 711, est à la p. 735 ; de Bakers, p. 715, est à la p. 739 ; de Cossit, p. 695, est à la p. 743 ; à Cossit, p. 691, à la p. 747 ; résumé, p. 719, à la p. 751.
Ball et Miller, membres du Conseil, à Mathews, 18 mai. 763
(Duplicata à la p. 831).
- 26 avril,
Whitehall. Duplicata d'un mémoire d'Augustine Prévost, transmis à la date en marge—l'original a été présenté en 1790, mais on y a ajouté un paragraphe en 1797. On y déclare que Prévost a été capitaine dans le 60^{me} régiment et sous-inspecteur général des forces britanniques dans l'Amérique Britannique du Nord. Le mémoire demande compensation parce qu'on a confisqué après la guerre de la révolution américaine la fortune laissée par son beau-père, Croghan, du service des Indes. 583
- 12 mai,
Houillères. Miller au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie copie d'une partie de sa correspondance avec Mathews, montrant les efforts faits par ce dernier dans le dessein de nuire aux travaux dans les mines de charbon. *Incluse.* Copie de sa lettre à Mathews, du 12 mai. 771
- 12 mai,
Sydney. Mathews à Miller. Il a reçu sa lettre de cette date ; il lui avait communiqué la teneur exacte des instructions envoyées par le secrétaire d'Etat. S'il ne s'y conforme pas, il en donnera connaissance à Sa Grâce et n'avancera pas même un schelling jusqu'à ce que les ordres de Sa Grâce soient obéis. 887
- 13 mai,
Sydney. Le même au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie les pièces justificatives reçues de Miller. La dépêche de Sa Grâce, du 13 décembre, n'était pas encore arrivée quand on a fait la dernière avance de fonds, sans quoi il aurait forcé Miller de faire rapport tel qu'ordonné ; copie des instructions lui ont été envoyées. La copie de la lettre de Miller y est incluse. 249
- 18 mai,
Sydney. Procès-verbaux du Conseil. 827
- 23 mai,
Sydney. Ball à McKinnon. Mathews a déclaré qu'il s'était chargé lui-même de l'apurement des comptes, et que bien que les pièces justificatives n'aient

1797.

pas été produites, les comptes ont été assermentés par Tremain et Stout. 839

29 mai, Sydney. McKinnon à King. Les dissensions qui ont existé au Cap-Breton depuis son premier établissement sous un régime régulier. Se plaint de mauvais traitements de la part du président du Conseil aux assemblées, et des efforts qu'il fait pour étouffer la discussion. La manière irrégulière par laquelle les comptes sont apurés; les charges irrégulières insérées dans les comptes, et qu'on l'a empêché de discuter au Conseil. La lettre (qui est longue) est une critique générale des procédures du Conseil. 775

Inclus. Correspondance, duplicata de lettres au vol. 71, pages 435 à 437.

31 mai. Rapport de Mathews à Miller sur le mémoire de Tremain et Stout. Duplicata inclus dans la lettre d'Ogilvie du 30 octobre 1798; original envoyé dans la lettre suivante.

1er juin, Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie un rapport au sujet du mémoire de Tremain et Stout; Miller et lui-même sont d'accord quant aux pertes subies par la société et sur leur compétence à exécuter l'entreprise. "Col. Cor., C. B.", vol. 72, p. 253 257

10 juin, Houillères. Le rapport, daté le 31 mai. Miller au secrétaire d'Etat (Portland). Ses objections au rapport de Tremain et Stout demandant compensation pour les pertes subies dans l'exploitation des mines de charbon. 851

(Duplicata à la page 883.)

10 juin, Londres. Ingouville à Macarmick. Se plaint du tort qu'on lui a fait en prenant possession de sa scierie, etc. Incluse dans sa lettre au secrétaire d'Etat, 2 mai 1799, laquelle voir.

13 juin, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Mathews. Miller a reçu ordre de préparer un rapport sur tous les travaux faits aux houillères. "Col. Cor., C. B.", vol. 72, p. 245

(Copie au Col. Off., C. B., vol. 1, p. 118, ou on donne le quantième du mois.)

21 juin, Londres. Ingouville. Mémoire pour le règlement de sa plainte. "Col. Cor., C. B.", vol. 72, p. 655 977

21 juin, Sydney. Mathews à Miller. Longue lettre concernant les procédés mis en usage par Miller aux mines de charbon de la rivière Spanish. (Duplicata à la p. 1057.)

22 juin, Houillères. Miller à King. Concernant la conduite de Mathews et ses accusations non fondées, contre les membres du Conseil, comme contraire à tout principe, etc. 843

(Duplicata, daté le 10 juin, v. 879.)

26 juin, Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). A tiré pour les appointements de son secrétaire particulier. 261 297

Quittance.

26 juin, Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie copie de sa correspondance avec McKinnon, concernant l'exécution de ses devoirs comme greffier du Conseil. Plant nommé pour remplir les fonctions d'adjoint. La conduite turbulente de quatre ou cinq hommes n'a pas dérangé la tranquillité générale. 265 269 à 295

Correspondance.

26 juin, Sydney. Ball à King. Envoie copie d'un certificat donné par Mathews pour ses services (de Ball) comme juge. L'abus de pouvoir en plaçant un autre juge au-dessus de lui; il n'y a pas eu de plaintes faites alors qu'il était juge en chef intérimaire. 891 895

Incluse. Copie d'un certificat.

(Duplicata aux pages 913 à 917; une autre copie datée le 10 juillet à la page 955, avec certificat à la page 959.)

1797.			
27 juin, Sydney.	Mémoire demandant l'envoi d'un gouverneur pour mettre un terme aux dissensions au Cap-Breton.		897
	(Duplicata à la page 923, précédé de la lettre d'envoi à King, datée le 29 juin, page 219, transmettant le mémoire; voir aussi page 905; duplicata page 931, daté le 29, et copie à la page 999, sans date.)		
1er juillet, Sydney.	Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie procès-verbaux du Conseil pour le dernier semestre.		299
	<i>Inclus.</i> Procès-verbaux des 18 et 31 mai et des 16 et 29 juin.		303
6 juillet, Sydney.	Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie la liste des vaisseaux entrés et qui ont reçu leur permis de mer pour le semestre terminé le 5 juillet.		313
6 juillet, Sydney	Le même au même. Envoie compte courant, pièces justificatives, etc., pour les mines de charbon.		317
	<i>Inclus.</i> Compte courant.		321
	Charbon expédié de la rivière Spanish en décembre 1796.		323
	<i>Id.</i> du 1 ^{er} janvier au 30 juin 1797.		327
	Pièces justificatives.		331 à 347
9 juillet, Houillères.	Miller au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie rapport comment on a employé l'argent avancé pour les mines d'après les instructions reçues.		939
	<i>Inclus.</i> L'ordre de Mathews, daté le 11 mai, de faire rapport d'après les instructions du secrétaire d'Etat. "Col. Cor., C. B.", vol. 72, p. 943		949
	Etat de compte.		949
12 juillet, Sydney.	Mémoire de Ball, représentant qu'on a placé un autre juge au-dessus de lui et demandant justice.		961
	<i>Inclus.</i> Certificat, qui est un duplicata, voir 26 juin; suivent une autre copie du mémoire et un certificat.		
12 juillet, Houillères.	Miller à King. Mathews a remis l'accusation contre lui (Miller) en un <i>in-folio</i> ; produit sa défense pour qu'on la soumette au secrétaire d'Etat.		
	"Col. Cor., C. B.", vol. 72, p. 855		
	<i>Inclus.</i> Rapports, du 7 janvier, sur les opérations aux houillères pour 1796.		859
20 juillet, Houillères.	Miller au secrétaire d'Etat (Portland). S'oppose à ce que l'on envoie ses rapports par le président Mathews vu, que le contenu en est toujours communiqué à Stout, l'un des entrepreneurs.		869
	<i>Incluse.</i> Suite du rapport daté le 7 janvier.		873
	Supplément, étant le compte courant.		877
— juillet, Whitehall.	Le secrétaire d'Etat (Portland) à George Leonard. Ayant été nommé surintendant du commerce et des pêcheries des colonies de l'Amérique du Nord, il doit, selon ses instructions, communiquer à tous les trois mois, ou plus souvent, l'arrivée et le départ des vaisseaux aux gouverneurs, etc., du Bas-Canada, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et des îles Saint-Jean et du Cap-Breton; le même au secrétaire d'Etat et un duplicata aux lords du commerce. Démarches que l'on doit faire pour la nomination d'aides.		659
1er août, Sydney.	Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie le rapport et autres papiers de Miller. Il dit qu'ils ne sont pas exacts, et il entre dans de longs détails sur l'état non déterminé des travaux, etc.		349
	<i>Inclus.</i> Rapport de Miller sur l'état de la houillère depuis le commencement de l'année.		353
	Etat de compte.		357
	Pièces justificatives.		365 à 409
	Compte courant.		413
2 août, Londres.	Mémoire de Leonard pour une augmentation de salaire, afin de lui permettre de suivre les instructions. "Col. Cor., C. B.", vol. 75, p. 209		
	<i>Incluse.</i> Prévision du coût annuel de l'établissement d'un surintendant du commerce à la Nouvelle-Ecosse.		213

1797.

2 août,
Sydney.

Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). A fait réparer toutes les armes et les a distribuées aux soldats, par suite de la crainte de la présence des corsaires français sur les côtes et d'une flotte française à Terre-Neuve; comment il a entré le coût de la dépense. La milice a pris les armes, comme il s'y attendait. Quatre canons envoyés de Halifax par le prince Edouard pour être placés dans le blockhaus pour la défense du havre de Sydney. "Col. Cor., C. B.", vol. 72, p. 457

Inclus. Compte de la dépense occasionnée par la défense. 461
Pièces justificatives. 465 à 475

2 août,
Sydney.

Mathews à King. Fox, nommé maître d'école, est retourné à la Nouvelle-Ecosse. Hogan est employé; recommande qu'on lui paye le salaire jusqu'à ce que Fox accepte ou refuse la situation. 477
Extrait des procès-verbaux du 29 juin. 481

2 août,
Sydney.

Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). A tiré pour les dépenses imprévues; envoie pièces justificatives, etc., elles ont été quelque peu réduites, bien que l'on ait à payer le salaire d'un maître d'école en sus, mais vu le prix élevé de toute chose, la réduction a été moindre que l'on s'y attendait. L'aide aux indiens est un lourd fardeau pour sa propriété privée, vu qu'ils considèrent sa maison comme la leur quand ils viennent à Sydney. 419
423

Inclus. Compte des dépenses imprévues. "Col. Cor., C. B.", vol. 72, pp. 427 à 453
Pièces justificatives. 455

10 août,
Sydney.

Bordereau de paye du *Hope*.
Ball à Cossit. Désire connaître le caractère moral de Moore, que Mathews a nommé juge, sans l'avis ni le consentement du Conseil. 1015
(Duplicata à la page 1023.)
Réponse de la même date, avec extraits des registres des paroisses. 1027

12 août,
Houillères.

(Autres copies aux pages 1043, 1047.)
Miller à Mathews. Réponse aux accusations portées dans la lettre du 21 juin. 991

12 août,
Houillères.

(Duplicata à la page 1071.)
Miller au secrétaire d'Etat (Portland). Demande que l'on fasse lecture de sa réponse aux accusations portées par Mathews. 973

16 août,
Sydney.

Ball à King. Se plaint de ce que, outre le juge placé au-dessus de lui, on en a nommé un autre qui est maintenant sous accusation, le grand jury ayant trouvé une accusation fondée contre lui. 1019

16 août,
Sydney.

Le même au secrétaire d'Etat (Portland). Une lettre semblable à celle envoyée à King.

(Duplicata, daté le 13 septembre, à la page 1039.)
Mathews à King. Transmet une lettre de Tremain et Stout concernant les traites non honorées depuis 1794 et les traites protestées par Spiller. 485

22 août,
Sydney.

Inclus. Tremain et Stout, 22 août, concernant les traites non honorées. 489

Mémoire de Mathews pour le paiement de sa pension et allocation, retardé depuis 1794. 493

28 août,
Londres.

Nares à King (?). Demande pour un parent la situation de grand prévôt au Cap-Breton. "Col. Cor., C. B.", vol. 73, p. 259

31 août,
Houillères.

Miller au secrétaire d'Etat (Portland). Récit de divergences d'opinion entre Mathews et lui, au sujet de l'exécution des travaux aux mines. "Col. Cor., C. B.", vol. 72, p. 1031

15 septembre,
Houillères.

Le même à King. Prépare un rapport pour le secrétaire d'Etat; travail suspendu par le président. Il lui est pénible d'avoir à avancer de l'argent de sa propre poche. Une addition à la lettre donne une "idée de l'état de nos cours, dans cette misérable île". 1051
Inclus. Duplicata d'une lettre de Mathews du 21 juin, voir cette date.

1797.
20 septembre, Houillères. Rapport de Miller sur les travaux faits aux houillères.
"Col. Cor., C. B.", vol. 74, p. 29
Inclus. Extraits des rapports antérieurs, savoir, du 10 février et du 2 avril 1795; du 20 septembre 1796; du 7 janvier 1797 (deux); voir à ces dates.
Estimation du coût d'une galerie d'écoulement. 36
Liste du matériel fourni. 37
Explication des dessins. 39
Trois plans. 41, 43, 45
- 20 septembre, Houillères. Miller au secrétaire d'Etat. Renseignement sur les houillères.
"Col. Cor., C. B.", vol. 17, p. 443
- 4 octobre, Houillères. Le même au même. A fourni à Mathews un rapport sur le travail fait; depuis lors il a arrêté les travaux. Remarques sur ce qu'on devrait faire; prudence à observer quant aux intentions de Tremain et Stout, les entrepreneurs présents; demande des instructions définies.
"Col. Cor., C. B.", vol. 72, p. 1079
Inclus. Extrait de la lettre qui précède.
(Duplicata aux pages 1083 et 1085; voir aussi pages 261 et 263 du volume 75, séries de la "Col. Cor., C. B.")
- 17 octobre, Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet le sommaire des dépenses aux mines, faites par Miller, avec pièces justificatives, le délai qu'il met à pousser les travaux.
"Col. Cor., C. B.", vol. 72, p. 495
Inclus. Le compte de Miller. "Col. Cor., C. B.", vol. 72, p. 499
Pièces justificatives. 501 à 527
- 19 octobre, Londres. Spiller à King. Demande des avis quant au paiement des traites émises par Mathews. 1035
- 20 février, Whitehall. King à Spiller. Pour le paiement des dépenses imprévues faites par Mathews, et se montant à £177 17s. 0d.
"Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 120
- 27 octobre, Woodwich. Macarmick à King. Pour les pièces justifiant les dépenses au Cap-Breton, demandées par la Trésorerie.
"Col. Cor., C. B.", vol. 73, p. 255
- 1er novembre, Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie le rapport de Miller sur le vieux et le nouveau niveau (des houillères), l'estimation et les plans. La lettre est une critique défavorable de la marche suivie par Miller, la nature trompeuse de son rapport, etc.
"Col. Cor., C. B.", vol. 74, p. 9
- 8 novembre, Sydney. Miller au même. Envoie copie du rapport du 4 octobre—auquel Mathews s'était en partie objecté, ayant résolu de donner l'ouvrage à l'entreprise. Fait des observations contre la vente d'outils, etc., comme l'a proposé Mathews; l'été prochain l'on pourra se procurer des ouvriers compétents.
"Col. Cor., C. B.", vol. 75, p. 165
Inclus. Rapport des travaux aux houillères du Cap-Breton. 169
Estimé du coût de la construction d'une galerie d'écoulement. 175
Extraits des lettres du 10 février et du 2 avril 1795, du 20 septembre 1796 et du 7 janvier 1797. Les lettres entières sont à ces dates.
Explication des dessins. 179
Trois dessins montrant le profil, les niveaux, etc. 181, 183, 185
- 20 novembre, Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Mort de Murray, grand prévôt, qui laisse une veuve sans ressources; a nommé son fils, Tryon Mathews, comme successeur, de sorte qu'il pourra secourir la veuve, qui est sa sœur.
"Col. Cor., C. B.", vol. 74, p. 1
- 23 novembre, Sydney. Miller à Mathews. Au sujet de sa demande de la liste d'outils, etc., et proposition de donner l'ouvrage aux mines à l'entreprise.
"Col. Cor., C. B.", vol. 75, p. 193
(Y inclus, copie au secrétaire d'Etat, 7 décembre, post-scriptum le 6 janvier, voir 7 décembre); duplicata à la p. 258 du même volume 75).

1797.

7 décembre,
Sydney.

Miller au secrétaire d'Etat (Portland). Attire l'attention sur Mathews, qui a l'intention de vendre les outils à la famille de l'agent des mines, auquel agent il veut donner l'ouvrage des mines, à l'entreprise, sans attendre l'assentiment de Sa Grâce. Craint que les entrepreneurs proposés ne se jouent de Mathews. Un post-scriptum du 6 janvier 1798 dit que Mathews ne lira et n'ouvrira même pas les lettres qu'on lui enverra.

"Col. Cor., C. B.", vol. 75, p. 195

Incluses. Copies de lettres de Miller à Mathews, datées le 23 novembre 1797 et le 3 janvier 1798. 199, 203

(Duplicata d'une lettre de Portland à la page 257 du même volume).

7 décembre,
Sydney.

Miller à King. Attire l'attention sur la cause de Bursey, accusé d'avoir volé une lettre, et qui, à ce qu'il (Miller) croit, a été injustement trouvé coupable.

"Col. Cor., C. B.", vol. 75, p. 149

8 décembre,
Sydney.

Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie le compte courant du revenu de la houillère, avec pièces justificatives, etc.

"Col. Cor., C. B.", vol. 74, p. 47

Pièces justificatives. 51

Compte courant. 59

Quantité de charbon expédiée du 1^{er} juillet au 30 novembre 1797. 6312 décembre,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Portland) à Ogilvie. Il est placé à la tête du Conseil du Cap-Breton pour mettre fin aux disputes entre les serviteurs de Sa Majesté à cet endroit, et pour prendre des mesures pour la sécurité de l'île. McKinnon sera remplacé à son siège au Conseil et y restera jusqu'à ce que l'on puisse faire une enquête. L'on fera aussi une enquête sur les accusations portées contre lui comme greffier du Conseil. On examinera la marche des travaux et des dépenses aux houillères; s'enquerra des moyens par lesquels on pourra accorder compensation à Tremain et Stout pour les pertes subies, au cas où leur rapport serait correct. Le règlement des autres causes de dispute seront laissées à sa discrétion. Les efforts que l'on doit faire en vue de la sécurité du Cap-Breton.

"Col. Cor., C. B.", vol. 72, p. 529

(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 123)

21 décembre,
Northampton.

Isted à King. Spiller l'informe que Ball n'a droit qu'à la moitié de son traitement de juge.

"Col. Cor., C. B.", vol. 72, p. 1095

24 décembre,
Northampton.

Le même au même. Demande des avis quant au paiement d'une traite que Ball a tiré pour son traitement.

1087

26 décembre,
Sydney.

Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). A tiré pour les appointements de son secrétaire particulier.

"Col. Cor., C. B.", vol. 74, p. 5

7

Quittance.

(Duplicata aux pages 69, 73.)

26 décembre,
Woodwich.

Macarmick à King. Demande la moitié du montant qu'a reçu Mathews pour saisies.

"A. & W. I.", vol. 530

28 décembre,
Sydney.

Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). A appris la nomination de Leonard à la surintendance du commerce et des pêcheries et que l'on doit établir une table de tarif; n'a pas entendu parler de Leonard.

"Col. Cor., C. B.", vol. 74, p. 75

29 décembre,
Londres.

Hurd à King. Demande le paiement des arrérages sur son salaire d'arpenteur général du Cap-Breton.

"Col. Cor., C. B.", vol. 72, p. 1091

1793.

1^{er} janvier,
Whitehall.

King à Isted. Spiller peut dire quel est le montant dû à Ball, etc. Désire qu'il nomme une personne responsable dans la ville pour remplir les fonctions d'agent du Cap-Breton.

"Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 122

3 janvier,
Sydney.

Miller à Mathews. Les lettres à lui (Mathews) envoyées n'ont pas été remises; envoie la présente par un messenger et demande une réponse. Incluse dans celle au secrétaire d'Etat, voir 7 décembre 1797. Duplicata à la p. 270 du même volume.

1798.
5 janvier, Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie procès-verbaux du Conseil pour le dernier semestre. "Col. Cor., C. B.", vol. 74, p. 79
Procès-verbaux. 83
- 6 janvier, Whitehall. King à Isted. Il retiendra la somme de £44 6s. 6½d. la moitié du produit des saisies dont Mathews n'a pas rendu compte. "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 127
- 6 janvier, Whitehall. Le même au même. Devra payer à Hurd la moitié de son salaire à mesure qu'il deviendra dû jusqu'à nouvel ordre. 128
- 18 janvier, Whitehall. Le même à Spiller. Payer avec les fonds qu'il a en mains autant d'arrérages qu'il le pourra sur la moitié du salaire de Hurd. 128
- 10 février, Sydney. Miller au secrétaire d'Etat (Portland). Quantité de charbon envoyée des mines en 1797, et rapport des opérations de l'année. "Col. Cor., C. B.", vol. 75, p. 253
- 12 février, Blackheath. W. Smith à King. Le remercie de sa bonté. Le grand prévôt étant mort, ou mourant, ce serait une situation convenable pour Ball. 137
- février, Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). A tiré pour les dépenses du *Hope*; l'a envoyé sur la côte ouest au commencement de novembre, pour faire des recherches à propos des vols de charbon et pour protéger la pêche. L'état excessivement orageux de la température l'a empêché de revenir excepté tard en décembre, ce qui a causé une augmentation dans les dépenses. "Col. Cor., C. B.", vol. 74, p. 87
Pièces justificatives. 91 à 95
Bordereau de paye. 97
- février, Whitehall. Demande de W. Cox pour la position de secrétaire du Cap-Breton. "Col. Cor., C. B.", vol. 75, p. 141
- 1er mars, Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie la liste des vaisseaux entrés au Cap-Breton et qui ont reçu leur permis de mer pour le semestre terminé le 5 janvier. "Col. Cor., C. B.", vol. 74, p. 125
- 1er mars, Sydney. Le même au même. Se plaint de la conduite tenue par une faction qui a pour chefs McKinnon, Miller et Cossit. 99
- 6 mars, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Ogilvie. Le D^r Smith sera nommé conjointement avec Ball pour remplir les fonctions de juge en chef au Cap-Breton. "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 129
- 10 mars, Whitehall. D. Thomas au secrétaire d'Etat (Portland). Demande que l'agent pour le Cap-Breton retienne le salaire de McKinnon jusqu'à ce que l'argent qu'il (Thomas) a avancé à McKinnon lui soit remis. "Col. Cor., C. B.", vol. 75, p. 195
- 10 mars, Halifax. Mémoire de W. Stafford, chirurgien, demandant une position au Cap-Breton. 157
- mars. Mémoire de John Smith demandant la position de grand prévôt. 161
(Non daté; pour la date probable voir la seconde pétition, datée le 16 mai. La date de son arrivée à Londres, dite le 29 février, est une erreur, 1798 n'étant pas une année bissextile.)
- 10 avril, Londres. Morice à King. Pour le paiement de la rétribution de Cossit comme ministre de l'Evangile au Cap-Breton. 153
- 10 avril, Halifax. Ogilvie au secrétaire d'Etat (Portland). A reçu ordre de se placer lui-même à la tête du Conseil du Cap-Breton, où il doit se rendre. Un détachement de 150 hommes ira avec lui. "Col. Cor., C. B.", vol. 74, p. 105
- 10 avril, Whitehall. King à Isted. Paiement au rév. M^r Cossit sa traite de £26, bien que non accompagnée d'un certificat du gouverneur. "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 129
- 23 avril, Halifax. Ogilvie au secrétaire d'Etat (Portland). La communication avec Sydney non encore libre; s'y rendra aussitôt. "Col. Cor., C. B.", vol. 74, p. 109
- 10 mai, Halifax. Le même au même. Mathews l'a informé de l'état de délabrement de l'hôtel du gouvernement, et qu'il n'y a pas de caserne. Demande qu'on

1798.

érige un nouvel édifice ou qu'on rétablisse l'ancien. Le prince Edouard a ordonné les matériaux voulus pour la réparation des casernes. 113

16 mai,
Londres.

Deuxième demande de John Smith pour la position du grand prévôt au Cap-Breton. "Col. Cor., C. B.", vol. 75, p. 187

Adresse (original) qu'on lui a présenté à son départ du Cap-Breton. 193

Copie de l'adresse qui précède.

8 juin,
Whitehall.

King à Ogilvie. Lui transmet le mémoire de Thomas Lewington pour qu'il le prenne en considération et fasse rapport. "Col. Off.", vol. 1, p. 130

25 juin,
Sydney.

Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). A tiré pour six mois des appointements de son secrétaire particulier; le reçu est inclus. "Col. Cor., C. B.", vol. 74, p. 129

1er juillet,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Portland) à Ogilvie. N'ayant pas de renseignements suffisants sur ce sujet, il laisse à sa (de Ogilvie) discrétion le soin des réparations, etc., à l'hôtel du gouvernement, à Sydney, ou si c'était plus économique de le rebâtir. Vu le petit nombre de troupes, on devrait voir aux moyens de les rassembler promptement. 117

(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 130.)

1er juillet,
Sydney.

Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie le compte courant des houillères avec pièces justificatives. "Col. Cor., C. B.", vol. 74, p. 211
215 à 231

Pièces justificatives.

10 juillet,
Sydney.

Ball à King. Agira de bonne foi comme juge en chef, conjointement avec Smith. S'il ne participe pas à l'arrangement judiciaire définitif, demande la position de grand prévôt. "Col. Cor., C. B.", vol. 75, p. 205

15 juillet,
Sydney.

Ogilvie au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie la liste des vaisseaux entrés et qui ont reçu leur permis de mer jusqu'au 5 du courant. "Col. Cor., C. B.", vol. 74, p. 133

30 juillet,
Sydney.

Mathews au même. A tiré pour les dépenses du *Hope* et pour réparations à l'hôtel du gouvernement. 137
141 à 149

Pièces justificatives pour le *Hope*. 151

Bordereau de paye. 153 à 165

Compte et pièces justificatives pour réparations.

5 août,
Sydney.

Ogilvie à King. A nommé Smith au poste de juge en chef conjoint avec Ball; devra le nommer au Conseil à la première vacance. "Col. Cor., C. B.", vol. 74, p. 167

6 août,
Sydney.

Le même au secrétaire d'Etat (Portland). Délai dans son départ; le *Rover*, bâtiment de Sa Majesté, a fait naufrage dans le voyage à Sydney; lui et l'équipage l'ont échappé belle. Les conseillers ont prêté le serment d'office le 29 juin; Janvin absent; Dodd a résigné; copie de la correspondance envoyée; le docteur Smith nommé à l'une des deux vacances. Lenteur apportée dans l'enquête sur le cas de McKinnon. A permis à Tremain et Stout d'élever le prix du charbon, d'après les instructions reçues. 233

Inclus. A. C. Dodd à Ogilvie, 3 juillet, démissionnant comme conseiller. 237
241

Ogilvie, de même date, acceptant la démission.

6 août,
Sydney.

Ogilvie au secrétaire d'Etat (Portland). A reçu les ordres relatifs aux piastres espagnoles. Le docteur Smith et Ball ont prêté serment comme juges en chef conjoints. 243

7 août,
Sydney.

Le même au même. A reçu ordre d'envoyer une collection imprimée des ordonnances du Cap-Breton; faute de presse à imprimer, les fera copier. Conseille l'établissement d'une imprimerie. 247

7 août,
Sydney.

Le même au même. A appris que l'on préparait un bill en vue de prévenir l'exportation aux colonies de la fausse monnaie; instructions

1798.

- reçues en vue de publier une proclamation recommandant que l'on pèse les pièces de monnaie, d'or et d'argent. 251
- 10 août, Sydney. Mathews au secrétaire d'Etat (Portland). A tiré pour les dépenses imprévues. 171
- Pièces justificatives. 175 à 201
- 1er septembre, Sydney. Quantité de charbon chargé à la rivière Spanish jusqu'au 2 juin; avec rapport de Miller sur les opérations à la houillère. "Col. Cor., C. B.", vol. 75, p. 265
- 4 septembre, Sydney. Ogilvie au secrétaire d'Etat (Portland). Selon les instructions reçues, envoi l'état du Conseil du Cap-Breton. "Col. Cor., C. B.", vol. 74, p. 255
- Inclus.* Etat du Conseil, 30 juin. 259
- Id.*, 1^{er} août. 263
- Id.*, 1^{er} septembre. 267
- 24 septembre, Halifax. W. Smith à—. Fait une représentation de l'état alarmant du Cap-Breton et de la nécessité d'un secours immédiat. "Col. Cor., C. B.", vol. 75, p. 217
- Inclus.* Mémoire concernant l'exportation du charbon et de l'à-propos d'affermir les mines. 221
- Ordonnance projetée en faveur de ceux qui sont emprisonnés pour dettes. 225
- Rapports (deux) datés le 22 août et le 1^{er} septembre, sur l'affaire McKinnon, dont le Conseil est à faire l'enquête. 229, 237
- Opinions de Smith et Ball, juges en chef conjoints, quant à la manière d'amener devant le Conseil McKinnon, maintenant détenu en prison pour dettes. 241
- 27 septembre, Halifax. Smith à—. Envoie son opinion médicale disant que pour conserver sa santé, le prince Edouard devra quitter la Nouvelle-Ecosse et aller à Bath. L'état précaire de la santé de sir John Wentworth. 245
- 1er octobre, Woodwich. Macarmick à King. Demande d'être autorisé à lever un régiment pour le service du Cap-Breton, de sorte que la partie de garnison que l'on y a envoyé puisse retourner à Halifax. "Col. Cor., C. B.", vol. 74, p. 121
- 2 octobre, Sydney. Ogilvie au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie une collection des ordonnances jusqu'aux dernières dates. "Col. Cor., C. B.", vol. 75, p. 23
- Incluses.* Ordonnances passées au Cap-Breton avant le 1^{er} octobre 1798. 27
- 10 octobre, Sydney. Miller à King. A fourni un état du travail de l'année, qui a été déplaisante à cause de l'opposition faite par le président (Mathews). Espère le retour de l'ancien gouverneur ou la nomination d'un nouveau, vu que rien n'a été fait durant la présidence de Mathews. 249
- 10 octobre, Sydney. Ogilvie au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie l'état du Conseil pour octobre. "Col. Cor., C. B.", vol. 74, p. 275
- Inclus.* Etat du Conseil. "Col. Cor., C. B.", vol. 74, p. 279
- 16 octobre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Macarmick. Sous les circonstances présentes le duc d'York ne peut profiter de l'offre qu'on lui fait de lever un régiment pour la défense du Cap-Breton. "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 132
- 19 octobre, Woodwich. Macarmick au secrétaire d'Etat (Portland). A offert de lever un régiment au Cap-Breton, croyant que la flotte de Brest a en vue de jeter l'ancre dans un des havres de cette île, et médite une attaque sur Halifax ou sur Québec. "Col. Cor., C. B.", vol. 74, p. 203
- 24 octobre, Sydney. Ogilvie au même. Envoie le rapport sur les enquêtes dans l'affaire McKinnon: (1) sur les causes de sa suspension au Conseil; (2), sur sa suspension comme greffier du Conseil, et sur l'accusation d'avoir fait un rapport tronqué sur un mandat d'arpentage, avec remarques sur la cause du délai et la lenteur des procédures. 283
- Incluses.* Procès-verbaux du Conseil durant la première enquête. 291

1798.

- Annexe au rapport contenant la correspondance, etc. 355
 Procédures de la deuxième enquête. 397
 Annexe. 417
 Procédures du Conseil sur le sujet de la défense. 483
 Annexe, contenant les discours, opinions des membres, etc. 543
- 30 octobre, Sydney. Ogilvie au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet le mémoire de Tremain et Stout, mémoire antérieur de 1797, rapport de Mathews et Miller et estimation des pertes. Conséquemment, leur a permis d'augmenter le prix du charbon de deux schellings par chaudron, ce qui n'en a pas diminué la demande, qui a été plus forte que pendant toute année antérieure. Ne se croyait pas justifiable de leur accorder les deux schellings additionnels sur les ventes faites depuis 1797. Mais il recommande que l'on accorde compensation vu les pertes subies. Demande des instructions quant à la question d'affermir de nouveau les mines. "Col. Cor., C. B.", vol. 75, p. 1 5
- Inclus.* Mémoire du 20 juillet 1798.
 (Les autres documents ci-joints sont des duplicata pour lesquels voir 15 mai 1792, 23 septembre 1796 et 31 mai 1797.)
- 5 novembre, Sydney. Ogilvie au secrétaire d'Etat (Portland). Renvoie l'état du Conseil au 1^{er} novembre. "Col. Cor., C. B.", vol. 76, p. 1 5
- Inclus.* Liste des membres.
 Miller au secrétaire d'Etat (Portland). Les rapports montrent l'extension que devra prendre le commerce du charbon. La négligence des entrepreneurs à établir une ou des cours des Etats-Unis, pour l'extension de l'Ecosse et dans les principales villes des Etats-Unis, pour l'extension du commerce. 707
- Inclus.* Quantité de charbon expédiée pendant le trimestre terminé au dernier jour de septembre. 711
- 16 novembre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) au brigadier général Murray. Il est nommé président du Conseil du Cap-Breton; Ogilvie lui transmettra tous les papiers; il devra suivre les instructions qui y sont données. Il est grandement temps que l'on mette fin aux disgracieuses querelles personnelles qui ont lieu. "Col. Cor., C. B.", vol. 74, p. 207
- (Le colonel John Murray a reçu son rang local comme brigadier général dans la Nouvelle-Ecosse le 18 janvier 1798.)
- (Copie de la lettre au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 132.)
- 20 septembre, Sydney. Miller à King. Se plaint du délai de l'enquête sur les accusations portées contre lui et dont on lui a caché la nature. Défend sa conduite et dit n'avoir tiré aucun profit de son emploi ni obtenu aucun droit ou argent de quelque manière. "Col. Cor., C. B.", vol. 76, p. 715
- Ogilvie au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie l'état du Conseil au 1^{er} décembre. 17 21
- Inclus.* Liste des membres.
 Macarnick à King. Demande qu'on lui paye la moitié du produit des saisies. "Col. Cor., C. B.", vol. 74, p. 271
- 12 décembre, Woodwich. King à Isted. Le compte des dépenses imprévues a un excédent sur le montant voté et n'est pas accompagné des pièces justificatives. "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 136
- 19 décembre, Whitehall. Miller au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie un résumé des exportations de charbon; l'augmentation de l'extraction du charbon. Le mesurage du charbon n'est pas contrôlé par Plant; ne sait pas si ceci peut causer quelque perte. On a commencé le creusage d'un nouveau puits de mine, lequel absorbera tout le charbon au niveau présent. L'effet malheureux produit par l'ordre du président d'arrêter les travaux pour le maintien du niveau d'eau. Arrivée d'un bon mineur d'Irlande qui pourrait compléter l'ouvrage à temps si le président le permettait. "Col. Cor., C. B.", vol. 76, p. 25
- 29 décembre, Sydney.

1799.

Inclus. Rapport du charbon de la rivière Spanish, du 1^{er} juillet au 30 septembre 1798. 29

3 janvier,
Whitehall.

King à Murray. Envoie les prévisions budgétaires de 1799-1800.

"Col. Off., C. B.," vol. 1, p. 137

10 janvier,
Sydney.

Ogilvie au secrétaire d'Etat (Portland). N'a pas cru nécessaire de réparer l'hôtel du gouvernement; a amélioré des quartiers pour lui-même avec une dépense minime et a changé le haut de l'hôtel en une prison pour les débiteurs et ceux accusés de félonie. Le besoin d'avocats cause de l'embarras; Cossit et Miller en prison pour petites dettes, apparemment par suite de vieilles disputes; suggère la nomination, avec faibles honoraires, d'un solliciteur général qui n'est pas mêlé aux disputes. Les affaires de l'île sont stagnantes à cause du site non approprié de la ville de Sydney, qui est à neuf milles de son point géographique le plus important, et sa situation défavorable à la prospérité de tout commerce; fait remarquer un bon site en deçà du havre, à deux milles des mines et à trois du Bras-d'Or. Envoie rapports de la milice; les miliciens du voisinage peuvent être facilement rassemblés. Les fortifications en ruine, a part un blockhaus; quatre canons de douze envoyés à Halifax et qu'il fera affûter pour protéger le havre contre les vaisseaux de peu de force. Est à apurer les comptes de Miller; l'avait autorisé à travailler au niveau mais a discontinué, trouvant qu'il y avait peu à attendre; n'a aucune raison de penser qu'il a agi frauduleusement, mais a dépensé une somme considérable pour un pauvre résultat, Miller travaillant avec désavantage; on a besoin d'un ingénieur civil d'une plus grande activité et accoutumé aux travaux de mines. Suggère un moyen de poursuivre les travaux et les conditions que l'on devrait mettre dans un nouveau bail. La confusion qui va probablement résulter du système d'accorder des licences pour les terres. Envoie le mémoire de Tryon Mathews, nommé grand prévôt par son père. Les mauvais effets de tant de bureaux tenus par des députés et leurs substituts.

"Col. Cor., C. B.," vol. 76, p. 39

Inclus. Situation de la milice dans les districts de Sydney et Arichat. Le nombre total est de: 1 colonel, 2 lieutenants-colonels, 11 capitaines, 24 lieutenants, 13 commis, 28 sergents, et 526 soldats. 51

14 janvier,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Portland) à Murray. Il n'a pas l'intention de s'adresser à la Société de la Propagation de l'Évangile pour continuer l'allocation du maître d'école, vu que la somme de £40 votée est considérée comme suffisante.

"Col. Off., C. B.," vol. 1, p. 137

21 janvier,
Whitehall.

Le même au même. Est d'opinion avec Ogilvie que McKinnon a été suspendu du Conseil sans cause suffisante, mais sa conduite n'est pas exempte de censure. S'enquerra de la pratique de permettre l'occupation des terres de la couronne, ce qui est contraire aux instructions; bien que les occupants ne doivent pas être dépossédés, par suite de la bienveillance de Sa Majesté, ils n'ont pas cependant de titre aux terres. Il n'y a pas de raison valable pour accorder aux locataires des mines de charbon les arrérages découlant des deux schellings depuis 1797. Avant de renouveler le bail de Tremain et Stout on devra s'enquérir quant aux conditions qui présideront aux opérations dans les mines. À l'expiration de leurs baux, les locataires ne pourront occuper les terrains des mines que comme locataires à bon plaisir, sujets à contrôle.

"Col. Cor., C. B.," vol. 76, p. 9

(Copie au "Col. Off., C. B.," vol. 1; p. 138.)

6 février,
Sydney.

Miller à King. Renouvelle sa plainte quant au délai apporté dans l'enquête faite sur les accusations portées contre lui, et pendant ce temps ses comptes ne sont pas payés.

"Col. Cor., C. B.," vol. 76, p. 727

18 février,
Halifax.

Murray au secrétaire d'Etat (Portland). A reçu mandat de nomination à la présidence du Conseil du Cap-Breton; les difficultés qu'il prévoit; espère que Sa Grâce le supportera. 31

1799.			
23 février, Halifax.	Murray au secrétaire d'Etat (Portland).	Les difficultés qu'il s'attend à rencontrer au Cap-Breton; quelques circonstances qui démontrent la violence de l'esprit de parti qui y existe.	35
24 mars, Sydney.	Mémoire de Ball à Ogilvie pour prendre sa cause en considération.	Inclus dans la lettre de Ball du 24 juillet à King, laquelle voir.	
25 mars, Sydney.	Ogilvie au secrétaire d'Etat (Portland).	Envoie le rapport du charbon expédié durant le semestre terminé le 31 décembre, aussi duplicata des procès-verbaux du Conseil.	71
	<i>Inclus.</i>	Rapport du charbon expédié.	75
		Pièces justificatives.	81, 83
		Procès-verbaux du Conseil, de juillet à décembre 1798.	85
		Rapport et témoignages relatifs à la condition de la prison.	95
		Procès-verbaux du Conseil, 1 ^{er} février 1799.	99
25 mars, Sydney.	Ogilvie au secrétaire d'Etat (Portland).	Envoie rapport des droits sur le charbon, avec dépenses et pièces justificatives. A su par Murray qu'il doit le remplacer (Ogilvie) comme président du Conseil. Se prépare à laisser sa place mais ne sera pas près avant le milieu de mai.	55
	<i>Inclus.</i>	Rapport et pièces justificatives.	59
25 mars, Sydney.	Ogilvie au secrétaire d'Etat (Portland).	Envoie l'état du Conseil au 1 ^{er} février et au 1 ^{er} mars.	105
	<i>Inclus.</i>	Liste des membres, 1 ^{er} février.	109
	<i>Id.</i> , 1 ^{er} mars.		113
29 mars, Sydney.	Ogilvie au secrétaire d'Etat (Portland).	Envoie documents relatifs aux procédures judiciaires.	117
	<i>Inclus.</i>	Argument du juge Smith sur une demande de main-levée de cautionnement, refusée par le juge Ball.	121
		Rapport de Mathews sur les procédures de l'affaire.	129
		Rapport de Ball sur son initiative dans l'affaire.	137
		Mémoire de Ball à Ogilvie.	191
		Motion de David Mathews, jeune, dans l'affaire de Ball.	195
29 mars, Sydney.		Mémoire de la population de Sydney, se plaignant de l'administration de la loi.	759
	<i>Inclus.</i>	Déposition de James Harris, disant qu'un mandat a été émané contre Evong, par lui (Harris), sans qu'il le sut.	763
10 avril, Halifax.	Murray au secrétaire d'Etat (Portland).	Comprend que son mandat d'aller au Cap-Breton a été changé pour un autre de résider à Halifax. S'il doit commander la Nouvelle-Ecosse et ses dépendances le Cap-Breton y sera inclus et il s'y rendra sans perte de temps, résidant alternativement dans chacune des deux provinces. Si l'on déplace le 7 ^e régiment, il faudra en envoyer un autre pour la défense d'Halifax et pour permettre à un détachement d'être envoyé pour former un corps de milice au Cap-Breton. Les nègres fugitifs refusent de travailler et commencent à devenir à charge au gouvernement, tellement que Wentworth leur a refusé la ration; a envoyé à leur établissement trente hommes avec un capitaine, qui a laissé à leur détachement et rapporte que les nègres sont tranquilles, mais il craint que cette tranquillité ne durera pas longtemps si ces hommes deviennent affamés. Appréhende des malheurs à la suite de l'allocation qu'on leur a faite de trente fusils pour faire la chasse au gibier. Wentworth ne doute pas qu'ils reviendront à l'ouvrage dans une semaine, mais il (Murray) fortifiera le poste contre toute attaque.	147
		Ogilvie au même. Envoie l'état du Conseil au 1 ^{er} avril.	151
14 avril, Halifax.	<i>Inclus.</i>	Etat du Conseil.	155
— avril.		Mémoire (sans date) de la part de Ball, qui demande la place de commissaire général à Halifax.	723
2 mai, Londres.	Ingouville au secrétaire d'Etat (Portland).	Demande une décision dans son cas.	729

1799.

- Inclus.* Ingouville à Macarmick, 10 juin 1797, se plaignant d'avoir été dépossédé de sa sucrerie. 731
- Mémoire (sans date) au secrétaire d'Etat sur le même sujet. 735
- 3 mai.
Sydney. Ogilvie au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie la liste des personnes qui composaient le Conseil le 1^{er} mai. 167
- Inclus.* Liste des membres du Conseil. 171
- 3 mai,
Sydney. Mémoire du desservant, des marguilliers et du conseil de fabrique de Sydney. Peu de monde fréquente l'église parce qu'elle n'est pas terminée; on demande une allocation pour l'achever. 767
- 4 mai,
Halifax. Murray au secrétaire d'Etat (Portland). Il a reçu l'état des crédits pour 1800. 159
- 4 mai,
Halifax. Le même au même. Il a reçu des dépêches concernant la circulation de l'argent et de l'or et l'allocation de £40 par année au maître d'école du Cap-Breton ainsi que des instructions au sujet du cas de McKinnon. Il obéira aux instructions reçues relativement aux permis d'occuper les terres de la Couronne. Mathews est en désaccord avec toute la population de l'île; il essayera une politique de conciliation. C'est avec plaisir qu'il fera rapport sur les mines de houille avant que le bail de ces mines soit renouvelé. On pourrait réaliser un revenu considérable en permettant aux navires américains de transporter de la houille dans leurs ports. 175
- 32 mai,
Londres. Hames à King. Il se rend au Cap-Breton pour exercer sa charge de grand prévôt. Il est désappointé de n'avoir pas été maintenu dans le poste d'officier de la marine. Dans le cas où McKinnon serait démis, il accepterait sa place. 739
- 22 mai,
Halifax. Murray au secrétaire d'Etat (Portland). Il a envoyé au Cap-Breton un navire à bord duquel s'embarquera Ogilvie; il se rendra là immédiatement à l'arrivée d'Ogilvie à Halifax. Les commerçants des Etats-Unis s'accordent à dire avec lui qu'un commerce considérable en fait de houille pourrait être établi avec les villes importantes du continent. Si les autorités permettent la chose et si la levée d'un corps militaire est approuvée, il est convaincu que d'ici à 3 ans, le Cap-Breton deviendra une colonie populeuse et productive. Il serait nécessaire qu'il y eût là un procureur général et un juge en chef. 179
- 24 mai.
Sydney. Ogilvie au même. Il a tiré sur la Trésorerie pour couvrir le coût des réparations qu'on a faites à l'hôtel du gouvernement dans le but d'y établir une geôle et un palais de justice; transmet des pièces justificatives. 183
- 25 mai,
Sydney. *Inclus.* Compte et pièces justificatives. 187 à 203
- Ogilvie au secrétaire d'Etat (Portland). Il a tiré pour couvrir les dépenses relatives au *Hope*. 205
- Inclus.* Compte et pièces justificatives. 209, 213
- Bordereau de paye de l'équipage du *Hope* (2 copies). 217, 219
- 25 mai,
Sydney. Ogilvie au secrétaire d'Etat (Portland). Il envoie une lettre de Stout et Wilson, avec un mémoire de Day, géôlier, et un extrait d'une lettre de Grenville en date du 30 avril 1791. Il partira pour Halifax dans un jour ou deux, un navire lui ayant été envoyé. 221
- Incluses.* Lettres de Tremain et Stout et de John Wilson. Position difficile où se trouve Day, à qui il est dû 5 ans de salaire comme géôlier. 225
- Extrait. Grenville à Macarmick, 30 avril 1791, sur la nomination de Day comme géôlier. 229
- Mémoire de Day. 231
- 26 mai,
Halifax. Murray au secrétaire d'Etat (Portland). Il s'était arrangé pour son transport au Cap-Breton par le *Earl of Moira*; mais comme Barclay (Barclay), consul général aux Etats-Unis, voulait partir pour New-York, il mit le navire en question à la disposition de ce dernier. 163

1799.
12 juin,
Whitehall.
King à Murray. Envoie un rapport des officiers du département de la justice à l'effet que William Evange ne pourrait être légalement tenu de fournir un cautionnement spécial. "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 142
- 12 juin,
Sydney.
Ball à King. Demande la place de greffier de la couronne pour son fils aîné. "Col. Cor., C. B.", vol. 76, p. 743
- 18 juin,
Sydney.
Miller au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie un relevé de la houille expédiée en 1798. Le mineur a offert à Ogilvie de continuer la galerie à l'entreprise, et il (Miller) approuve la chose. 771
Inclus. Relevé; les quantités sont données pour une année de 4 en 4 mois. 775
- 22 juin,
Sydney.
Murray au secrétaire d'Etat (Portland). Il est arrivé et est entré en fonctions comme président du Conseil. Il a formé le conseil suivant les instructions reçues; mais John Janvrin, Ball et McKinnon n'en font pas partie, le premier se trouvant à Jersey et les deux autres étant en prison. Il fera rapport au sujet de Janvrin, Ball et McKinnon lorsqu'il sera mieux renseigné. Les membres du Conseil paraissent s'être réconciliés; ils ont tous promis de dîner avec lui pour la première fois depuis des années. La santé de Miller est délabrée par suite des souffrances qu'il a endurées en prison; il ne peut par conséquent s'occuper des mines. Il serait important de modifier l'acte de la navigation de manière à permettre l'exportation de la houille dans les navires américains. On devrait avoir le droit de concéder des terres aux colons de bonne foi. 235
- 6 juillet,
Sydney.
Le même au même. Il a communiqué la lettre de Sa Grâce au Conseil; McKinnon et Mathews admettent que Sa Grâce a parfaitement raison. Tout indique que l'accord finira par exister entre les membres du Conseil, la seule chose qui manque pour que le Cap-Breton soit prospère. Il a révoqué les permis d'occupation accordés par Mathews, mais il voit qu'on devrait avoir le droit de concéder des terres aux colons de bonne foi. L'administration de la justice laisse beaucoup à désirer. Tremain et Stout sont disposés à devenir locataires à volonté à l'expiration de leur bail. Le gouvernement perd beaucoup en louant les mines; il est facile d'extraire la houille par suite de son abondance et de la formation du terrain. Il suggère que l'on fasse construire des jetées avec des écluses pour permettre aux navires de prendre des chargements. 239
- 6 juillet,
Sydney.
Le même au même. Les différends qui existent au Cap-Breton, à la honte de la colonie, proviennent principalement de poursuites vexatoires. Il décrit en détail l'état des cours et fait voir la nécessité de nommer un juge en chef et un procureur général. Il attire l'attention sur une erreur qui se trouve dans sa commission, où il est appelé "Thomas" au lieu de "Jean". 243
- 23 juillet,
Sydney.
Le même au même. Il envoie des pièces et des preuves contre Ball. Il a fait terminer le nivellement de la mine de houille. Les entrepreneurs se proposaient d'extraire toute la houille sans creuser un autre puits; il avait par conséquent demandé des soumissions pour un bail de 7 ans après avoir conseillé que les mines fussent exploitées par le gouvernement. Il n'y a pas d'habitation pour le gouverneur; les inconvénients que présente la situation de sa demeure actuelle. 251
Incluses. Accusations contre Ball, juge assesseur, pour parjure et escroquerie). 255
- 23 juillet,
Londres.
Quinze pièces, précédées d'un résumé de leur contenu. 259 à 294
John A. Graham au secrétaire d'Etat (Portland). Demande une décision au sujet de sa nomination comme procureur général du Cap-Breton. 747
- 24 juillet,
Sydney.
Ball à King. Envoie une copie du mémoire qu'il avait adressé à Ogilvie. 751
Inclus. Mémoire en date du 24 mars. 755

1799.

13 août,
Sydney.

Murray au secrétaire d'Etat (Portland). Smith, Ball et Mathews veulent qu'une enquête soit tenue sur la conduite de Ball; la paix sera impossible si l'enquête qu'ils demandent est refusée. Le violent esprit de parti de Mathews. 309

13 août,
Sydney.

Le même à King. L'opinion du procureur général sur le cas d'Evong; il a déjà remis ce dernier en liberté. Le bon effet de l'opinion que les lois d'Angleterre s'étendaient à la colonie, contrairement à la prétention de Mathews, qui avait beaucoup alarmé les loyaux colons. Il a nommé un des fils de Cossit, maître d'école; une brasserie et un marché régulier ont été établis. Il a fait ouvrir un chemin de Sydney à Miré; un autre chemin conduisant au Bras Nord-Ouest a été pratiqué pour la commodité des cultivateurs qui apportent leurs produits au marché. Ces travaux ont été exécutés en un mois, sans frais pour le gouvernement. Il envoie une lettre de Mathews; il enverra la réponse de Ball aux accusations portées contre lui dès qu'il l'aura reçue. Des mesures devraient être prises pour mettre un frein à la folle ambition de certains individus; autrement le Cap-Breton ne pourra jamais prospérer.

“ Col. Cor., C. B. ”, vol. 76, p. 313

Incluse. Lettre de Mathews en réponse aux accusations portées contre lui par Smith. 317

(Un double de l'annexe, en date du mois d'août, se trouve à la page 379.)

20 août,
Sydney.

McKinnon à Murray. Hogan, conformément aux ordres reçus, a cessé d'enseigner. Les raisons qu'il (McKinnon) avait d'employer Hogan pour faire la classe à ses enfants. 799

26 août,
Sydney.

Murray au secrétaire d'Etat (Portland). Ball a transmis ses réponses aux pièces produites par Smith; il recommande qu'une enquête ait lieu. On a essayé de l'entraîner dans la querelle; pour éviter tout malentendu, il a demandé que toutes les plaintes soient faites par écrit de manière à ce qu'on puisse en faire part à Sa Grâce. Miller est sérieusement malade; s'il meurt, il sera remplacé par le lieutenant Bourke, du 7^{me}, jusqu'à ce que Sa Majesté ait nommé son successeur. Il vient d'apprendre que McKinnon, Dodd et quelques autres sont à susciter un instituteur irlandais et catholique romain en opposition à celui qui a été nommé du consentement unanime du Conseil. 329

Incluses. Lettres à Ball, l'exonérant des accusations portées contre lui, et ses réponses aux pièces de Smith. 333 à 371

3 septembre,
Sydney.

Mathews à King. Accuse Smith d'intriguer pour ruiner la réputation de deux de ses fils et pour perdre Ball dans l'esprit du public. Envoie copie d'une lettre à ce sujet adressée à Murray, pour qu'elle soit communiquée à Portland. 375

(Copie de la lettre adressée à Murray et incluse dans la missive de ce dernier à King en date du 13 août. L'original de la lettre en question est daté du 9 août; la copie ne porte que la date du mois d'août.)

29 septembre,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Portland) à Murray. Au sujet du louage de la mine de houille. Cette lettre est incluse dans la missive de Tremain et Stout du 10 juillet.

9 octobre,
Sydney.

Murray au secrétaire d'Etat (Portland). Il s'efforce de créer une bonne intelligence entre les habitants du Cap-Breton. Conduite factieuse de Mathews et de McKinnon, il a été obligé de suspendre ce dernier de ses fonctions de greffier du Conseil. Le déplorable état de choses qui règne est attribuable dans une forte mesure, croit-il, au changement fréquent des gouverneurs. Il est prêt à assumer la responsabilité de l'administration du Cap-Breton si on le maintient dans sa charge. La lettre donne des détails au sujet des différends qui existent.

“ Col. Cor., C. B. ”, vol. 76, p. 387

1799.

Incluse. Adresse présentée à Murray par le desservant, les marguilliers et les habitants du Cap-Breton; tous expriment leur reconnaissance à Murray pour tout ce qu'il a fait dans l'intérêt de la colonie, etc. 399
(Double à la page 535).

Procès-verbaux des séances du Conseil, 22 juin (deux), 27 juin, 6 juillet, 13, 17 et 26 septembre, 5, 7 et 17 octobre. 403 à 465

11 octobre,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Portland) à Murray. Nécessité de mettre fin aux désordres et de placer sur un pied convenable l'administration de la justice au Cap-Breton. Smith sera juge en chef. Ball est démis. La nomination de Mathews comme procureur général est révoquée; on lui choisira un successeur. Il compte que Murray empêchera les entrepreneurs d'enlever toute la houille et de déprécier ainsi les mines. Si l'on trouve un locataire responsable, on pourra faire un arrangement avec lui, mais cet arrangement devra être ratifié. En attendant, les mines pourront être exploitées par le gouvernement et certain montant sera pris sur les £1,600 de droits perçus pour l'achat de l'outillage nécessaire. Dans le cas où l'augmentation de la force obligerait Murray à évacuer le corps de garde, il pourra se faire construire une maison, dont le coût ne devra pas excéder \$1,000, somme qui sera prise sur le revenu des mines de houille. 295

(Copie au "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 143.)

11 octobre,
Sydney.

Dodd à King. Envoie des copies de lettres au sujet de l'effet que pouvait avoir l'erreur de nom dans la commission de Murray. La commission est signée par Sa Majesté et ne peut être modifiée. Ses intérêts sont strictement liés à la prospérité de la province, qui a été retardée par des dissensions. Ogilvie était en train de faire disparaître ces dissensions, mais elles se sont renouvelées à l'arrivée de Murray. "Col. Cor., C. B.", vol. 76, p. 823

Inclus. McKinnon à Dodd. Les erreurs flagrantes commises par Cossit dans la rédaction des procès-verbaux. Murray a adopté les opinions exprimées en premier lieu par les membres du Conseil au sujet des conséquences résultant du fait qu'il était appelé *Thomas* dans le mandement du lieutenant-gouverneur. Dans quelles circonstances Murray l'a suspendu de ses fonctions. 827

Une copie de la question posée par les membres du Conseil dans les procès-verbaux, voir pages 475 et 811 de ce volume (76). 833

Opinion de Dodd que le général "John" Murray ne peut, sans risque, exercer les pouvoirs conférés à "Thomas" Murray. 833

12 octobre,
Sydney.

Mathews à King. Il désire que toutes les animosités cessent. Le mandement du président est au nom de Thomas Murray; comme le nom du brigadier est Jean, il (Mathews) prétend que tout ce qui a été fait sous la présidence de Murray est illégal. Il accuse le président et le greffier adjoint d'avoir changé les procès-verbaux, etc. 467

Inclus. Mathews à Murray. Croit que le Conseil n'a pas le droit d'adopter d'ordonnances, vu qu'il est illégalement constitué. 471

Extrait des procès-verbaux des séances du Conseil. On demande une réponse par écrit à la question suivante. L'erreur de nom (Thomas), sur laquelle l'honorable David Mathews, procureur général de Sa Majesté, a attiré l'attention dans son opinion par écrit inscrite dans les procès-verbaux du Conseil, affecte-t-elle ou non les pouvoirs que Sa Majesté entendait conférer au général Murray par son mandement (de Sa Majesté) en date du 15 novembre 1798. Suivent des observations qui ne paraissent pas se rapporter à la question. 475

Mathews fait remarquer qu'il n'a pas employé dans son opinion par écrit le mot "erreur de nom". Ce serait une doctrine dangereuse de maintenir que le Conseil a le droit de décider qu'une personne non dési-

1799.

- gnée dans le mandement peut remplir les fonctions de président du Conseil. 479
- 18 octobre, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Murray. Envoie des instructions révoquant celles du 15 novembre 1798 et nomme un nouveau Conseil. "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 148
- Incluses.* Nouvelles instructions en date du 17 octobre. 149
- 19 octobre, Halifax. Hames à King. Il est arrivé à Halifax et se rendra au Cap-Breton. Plusieurs charges sont vacantes, et il demande qu'on le nomme à l'une d'elles. "Col. Cor., C. B.", vol. 76, p. 777
- Une lettre en date du 20 est au même effet, mais contient plus de détails. 835
- 19 octobre, Sydney. McKinnon à King. Envoie copie de sa correspondance avec Murray ; cette correspondance explique pourquoi il a été suspendu de ses fonctions sans avoir été entendu. Son refus d'insérer dans les registres du Conseil des choses qui n'avaient pas eu lieu. 787
- Inclus.* McKinnon à Cossit, fils, 10 octobre. Démet Cossit de ses fonctions de greffier adjoint du Conseil. 791
- Même date. Fait part à Murray de cette destitution.
- Même date. Murray à McKinnon. Le suspend de ses fonctions de greffier du Conseil ; Cossit, fils, régulièrement nommé greffier adjoint. 795
- Même date. McKinnon à Murray. Avait déjà destitué Cossit, fils. 797
- McKinnon à Murray, 20 août. (*Voir à cette date.*)
- Murray à McKinnon, 11 octobre. Il (McKinnon) avait déjà reçu avis de sa suspension lorsqu'il a destitué Cossit. A cause de sa conduite, il (McKinnon) est aussi suspendu de sa charge de conseiller. 803
- (Double à la page 901.)
- McKinnon à Murray, 7 octobre. Comme Murray est désigné dans sa commission sous le prénom de "Thomas" au lieu de "John", il (McKinnon) est d'opinion qu'aucune ordonnance ne peut être rendue pour le moment. *Voir* aussi la lettre, en date du 12 octobre, de Mathews à King. "Col. Cor., C. B.", vol. 76, p. 807
- (Double à la page 897.)
- Copie de la question. Double; *voir* annexe de la lettre de Mathews à King en date du 12 octobre.
- McKinnon à Murray, 12 octobre. Il se résigne à son sort, mais sa suspension est illégale et contraire aux instructions reçues. La mesure extrême prise à son égard par Murray a été dictée par la vengeance. Il (McKinnon) avait refusé d'insérer dans les registres des choses qui n'avaient pas eu lieu. Cossit n'avait pas le droit de certifier les actes du Conseil, etc. "Col. Cor., C. B.", vol. 76, p. 815
- (Double à la page 905.)
- 25 octobre, Sydney. Mademoiselle Miller à King. Son frère est mort et elle se trouve sans ressources. Celui qui doit succéder à son frère et un des entrepreneurs ont offert de lui venir en l'aide. Elle le prie (King) d'user de son influence en sa faveur. 839
- 25 octobre, Sydney. Murray au secrétaire d'Etat (Portland). Miller est décédé le 5. Il a demandé à Tremain et Stout de passer un contrat formel comme locataires à volenté de la mine de houille. Bourke, qu'il se proposait de nommer surintendant des mines, est obligé de vaquer à ses devoirs militaires ; il emploiera temporairement Campbell, un officier à demi-solde. Triste position où se trouve Mademoiselle Miller, femme très capable, qui agissait comme commis de son frère. Campbell consent à partager son salaire (£200) avec Mademoiselle Miller. Il est enfin parvenu à passer un contrat avec Tremain et Stout. Campbell nommé procureur général par intérim ; il ne recevra d'émoluments que comme surintendant des mines. Il a entendu dire que Despard devait le remplacer ;—si ce dernier

1799.

exercit en même temps des fonctions civiles et des fonctions militaires, il pourrait en résulter de graves inconvénients. Il a reçu de Tremain et Stout £1,950 6s. 11½d. de droits miniers. Ses efforts pour épargner de l'argent à la Couronne ont mécontenté les entrepreneurs, mais il n'entend pas se laisser intimider. 483

Incluse. Correspondance avec Tremain et Stout au sujet du louage des mines de houille, et contrat pour le creusage d'un nouveau puits. 487 à 517

Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil tenue le 22 octobre (au sujet du décès de Miller). Correspondance avec Tremain et Stout déposée devant le Conseil. 521

Affidavit d'Alexander McCowen, qui déclare que si l'on veut continuer à exploiter les mines, il faudra creuser de suite un nouveau puits. 525

25 octobre,
Sydney.

Murray au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie une offre pour le louage de la mine de la rivière Spanish. Ne croit pas que cette offre soit assez avantageuse pour la Couronne. 527

Incluse. Offre de la part de James Kavanagh. Il est prêt à louer la mine pour 10 ans; il payera 7 schellings sterling par chaudron et à Mademoiselle Miller £75 par an pendant la durée du bail. 531

Adresse présentée par le desservant, etc. Double (*voir annexe de la lettre de Murray du 9 octobre*). Une autre copie avec toutes les signatures se trouve à la page 547. 539

Adresse présentée par le grand jury à Murray (sans date). 539

Contrat avec Tremain et Stout pour l'exploitation de la mine de houille de la rivière Spanish. 543

26 octobre,
Sydney.

Correspondance entre Murray et Tremain et Stout (1^{er}, 17, 19, 22, 23, 24 et 26 octobre) concernant la mine de houille, incluse dans la lettre de Murray du 10 juillet 1800, laquelle *voir*.

29 octobre,
Sydney.

Mémoire de Hames. Demande qu'on le nomme à une charge plus lucrative que celle de grand prévôt du Cap-Breton. "Col. Cor., C. B.," vol. 76, p. 781

Incluse. Circulaire demandant des souscriptions pour couvrir les dépenses de la guerre (en date du 11 mars 1798), souscriptions payables à Hames, officier de marine, ou à Stapleton. "Col. Cor. C. B.," vol. 76, p. 785

(Hames envoya cette circulaire pour montrer les services qu'il avait rendus.) 937

8 novembre,
Sydney.

Hames à King. Annonce la mort de Miller et demande qu'on le nomme à la charge que ce dernier occupait. 937

8 novembre,
Sydney.

Le même au secrétaire d'Etat (Portland). Demande la place de surintendant des mines, qui se trouve vacante par suite du décès de Miller. 843

11 novembre,
Sydney.

Ball au même. Se plaint que le juge Smith et d'autres personnes conspirent pour le ruiner; Baker, simple instrument entre les mains de ces gens, l'avait accusé sous serment de parjure, et Murray l'avait suspendu de ses fonctions sans forme de procès. 847

La lettre à Murray avec la réponse aux pièces produites est un double de l'annexe de la missive de Murray en date du 26 août, commençant à p. 361 du vol. 76.

Mémoire de Ball à Ogilvie. Double (*voir annexe de la lettre d'Ogilvie en date du 29 mars*). Les autres pièces sont des doubles des documents transmis par Murray le 26 août; à *voir*.

16 novembre,
Sydney.

Hames à King. Montre les services qu'il a rendus et demande une meilleure place que celle qu'il a actuellement. "Col. Cor., C. B.," vol. 76, p. 877

1799.

- 19 novembre, Hames à King. Envoie des états certifiés des émoluments du grand prévôt et de l'officier de marine, respectivement, pour faire voir ce qu'il avait perdu. 881
Sydney.
- Inclus.* Certificats. 885, 891
- 20 novembre, Hames au secrétaire d'Etat (Portland.) Annonce la suspension de McKinnon et demande à le remplacer, vu qu'il n'est pas probable qu'il (McKinnon) soit réintégré. 949
Sydney
- Inclus.* Certificat attestant que Hames avait prêté serment comme secrétaire de la province. 951
- 20 novembre, Hames à King. Suspension de McKinnon du secrétariat ; il (Hames) Cap-Breton. a été nommé secrétaire et demande que sa nomination soit ratifiée, vu qu'il n'est guère probable que McKinnon soit réintégré. 941
- 20 novembre, Le même au même. La geôle est dans un état très délabré. En se Cap-Breton. servant des vieux matériaux, on pourrait construire une prison convenable moyennant £200 ou £300. 945
- 20 décembre, Dodd au même. Compte rendu minutieux de l'état politique du Cap-Breton ; les mesures prises par Murray de concert avec le conseil de fabrique pour conserver sa charge. Ce que sont les membres du nouveau Conseil, etc. 963
Sydney.
- Inclus.* Certificat de Plant, greffier de la Couronne, touchant le procès et la condamnation de Bursey pour félonie. 971
- Certificat de Day, huissier audiencier.
- Certificat signé par les petits jurés et attestant que Bursey avait été impartialement jugé. 975
- Certificat de Ball au même effet. 977
- Murray à Dodd, 18 novembre ; ce dernier est suspendu de ses fonctions. 979
- Adresse présentée par le grand jury à Dodd ; on le félicite de sa nomination comme juge. 983
- Adresse au duc de Kent, 23 septembre 1799. 987
- (Une note dit : "signée par tous les membres du Conseil de Sa Majesté qui étaient présents et par tous les habitants importants et respectables.")
- Affidavit (10 novembre) de Plant, qui déclare qu'il avait été destitué et que Murray avait dit qu'il démettrait de leurs fonctions tous ceux qui supporteraient Mathews. 991
- Copie de l'opinion de Dodd sur la suspension de Ball. 995
- Opinion de Dodd sur la suspension de Mathews. 997
- Dénonciation et plainte par Thomas Stevens Bursey, 18 novembre, contre Dodd pour manœuvres frauduleuses comme juge au procès de Bursey. 999
- Copie—Thomas Hort à Dodd, 17 avril 1792—sur le mauvais caractère de Bursey. 1003
- 20 novembre, Hames à King. Transmet des copies des lettres échangées entre Murray Sydney. et McKinnon. "Col. Cor., C. B.," vol. 76, p. 919
- Inclus.* Murray à McKinnon, 14 novembre. Demande à McKinnon d'assister aux séances du Conseil. 923
- McKinnon à Murray, même date. Son état de santé l'empêche d'assister aux séances du Conseil. 925
- (Voir aussi page 913).
- McKinnon à Hames, 15 novembre. Apprend qu'il (Hames) a été nommé greffier du Conseil. Lui délivrera personnellement les registres, vu qu'il ne veut rien avoir à faire avec Murray.
- 21 novembre, Le même à King. Il a été privé par Murray de tout moyen d'existence ; Sydney. s'il avait de l'argent il s'embarquerait pour l'Europe. Hames a prêté serment comme greffier du Conseil. Il espère qu'il (McKinnon) sera jugé impartialement. 893

1799.

Quelques-unes des annexes sont des pièces accompagnant la lettre du 19 octobre. Les autres annexes sont :—

McKinnon à Murray, 14 novembre. Il accuse réception de l'ordre d'assister aux séances du Conseil et refuse de le faire. 913

Même date. Murray à McKinnon, le suspendant de ses fonctions de secrétaire, etc., du Cap-Breton.

22 novembre, Sydney.

Murray au secrétaire d'Etat (Portland). Cette lettre, renfermant les procès-verbaux des séances du Conseil et d'autres documents, n'est pas ici—la date est endossée sur les annexes. Voir aussi lettre du 23.

Inclus. Procès-verbaux des séances du Conseil, du 1^{er} au 22 novembre. 551 à 618

Compte et pièces justificatives. 621

Bordereau de paye de l'équipage du *Hope* entre le mois de juin et le mois d'octobre. 625

Le Père Le Jamtel à Murray, 15 novembre. (Cette lettre est datée à Arichat et est en français.) Regrette qu'il ait été rappelé. 627

23 novembre, Sydney.

Murray à King (?). Procès-verbaux transmis la veille; comme il n'y a pas d'imprimeur, il n'a pu en envoyer qu'une copie. Envoie la liste des membres du Conseil; les procès-verbaux font voir les raisons pour lesquelles il a été fait des changements. Etat politique disgracieux de la province; espère que les factions ont disparu pour toujours. 641

Inclus. Liste des personnes qui faisaient partie du Conseil le 22 novembre. 645

26 novembre, Sydney.

Mémoire de Plant. Il montre les services qu'il a rendus et demande qu'on le réintègre dans la charge de surintendant des mines. Il demande aussi un dédommagement pour la perte qu'il a subie par suite de sa suspension par Murray. "Col. Cor., C. B.", vol. 77, p. 697

Inclus. Deux certificats attestant qu'il avait été employé comme intendant militaire (en date du mois de juin et du mois de juillet 1784). 703, 704

26 novembre, Cap-Breton.

Hames à King. Il fait tous ses efforts pour rétablir la paix. Les désordres qui règnent dans l'île sont causés par l'esprit de parti; le procès de Ball a été conduit d'une manière scandaleuse par le juge Smith, Suspension du procureur général et des anciens membres respectables du Conseil; impopularité des nouvelles nominations au Conseil et à la magistrature. "Col. Cor., C. B.", vol. 76, p. 933

27 novembre, Sydney.

Murray au même. Envoie un mémoire de Cossit, greffier de la couronne. A reçu instructions d'envoyer des copies imprimées des procès-verbaux; il n'y a pas d'imprimeur ici, mais James Hill, qui a fait un apprentissage comme typographe, aurait été nommé imprimeur du roi, si le gouvernement lui avait envoyé une presse et lui avait alloué un salaire. L'hôtel du gouvernement est en mauvais état et se trouve mal situé. Il a fait construire une annexe au corps de garde à Sydney, et il y loge depuis deux mois; avantages de la chose. 647

29 novembre, Sydney.

Inclus. Mémoire de Ranna Cossit, fils. Mathews à King. Il avait espéré qu'il finirait ses jours en paix et que l'harmonie serait rétablie, mais le juge Smith a soulevé une tempête qui produira les plus déplorables résultats. 655

Inclus. Ordre (10 octobre) donné à Tryon Mathews de transférer le commandement du *Hope* à Michel Neil. "Col. Cor., C. B.", vol. 7, p. 663

Ordre (19 octobre) au même de fournir une liste des grands et des petits jurés qu'il avait assignés. 667

Même date. Objections contre quelques-uns qui avaient été assignés comme grands jurés. 671

Ordre (20 octobre) à Mathews d'assigner tous les franc-tenanciers demeurant dans un rayon de 12 milles de Sydney et ayant qualité pour agir comme grands jurés. 675

1799.

Ordre (1^{er} novembre) au même d'envoyer une liste de ceux qui avaient été assignés. 679

Même date. Si Mathews ne fournissait pas la liste demandée avant le lendemain matin, il serait remplacé. 683

Ordre (2 novembre) destituant Mathews. 687

Mémoire de Mathews, procureur général, au secrétaire d'Etat. 691

Déposition de Plant concernant sa destitution. 697

Déposition de Day, adjoint du grand prévôt, concernant l'arrestation de Ball. 701

— novembre, Murray au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie l'adresse présentée par le Conseil au roi. 631

Procès-verbal de la séance où l'adresse susdite avait été adoptée (pas de date). 635

L'adresse, datée du 22 novembre. 637

(L'adresse fut transmise le 23.)

7 décembre. Bursey à Mactier. Manière dont Mathews, président, et Dodd, conseiller, avaient agi; suspension des membres du Conseil qui avaient désapprouvé la conduite de Mathews; ce dernier les avait remplacés par ses créatures. 1027

11 décembre, McKinnon au secrétaire d'Etat (Portland). Se plaint de la manière dont Murray l'avait traité et transmet un mémoire par lequel il demande qu'on continue à lui payer sa demi-solde. 1007

Inclus. Mémoire. 1019

24 décembre, Ball au même. La destitution, qu'il accepte avec soumission, l'a laissé Sydney. sans ressources; il demande qu'on lui procure ainsi qu'à sa famille un moyen de subsistance. 1031

29 décembre, Le juge Smith à King. Le remercie de sa nomination; la cour Sydney. suprême devrait siéger alternativement dans trois ou quatre endroits de la province. 1035

1800.

2 janvier, Murray au secrétaire d'Etat (Portland). Conformément aux instructions reçues, il a signé la commission de Smith comme juge en chef et Sydney. destitué Ball, juge assesseur, ainsi que Mathews, procureur général, à la grande joie des habitants, qui ont vu de suite la valeur de leurs propriétés augmenter. Il croit encore que les mines de houille devraient être exploitées au profit de la Couronne; il est à prendre des mesures pour en arriver là. Si les locataires refusent de céder leur outillage, il pourra s'en procurer un au mois de février. Le duc de Kent a eu tort de choisir Cox, un officier à demi-solde, comme successeur de Miller, vu que c'était un partisan de Mathews et l'un des promoteurs d'une association dont le but réel était de combattre Macarmick. "Col. Cor., C. B.", vol. 77, p. 1

3 janvier, Mademoiselle Miller à King Envoie un compte trouvé parmi les Sydney. papiers de feu M. Miller. 689

(La lettre est datée de 1799 par erreur; elle est endossée 1800. Miller est mort le 5 octobre 1799.)

Inclus. Compte. 693

3 janvier, Murray au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie des affidavits pour Sydney. montrer le danger qu'il y avait de nommer le capitaine Cox à une charge quelconque dans l'île. 5

Inclus. Affidavit de John Maloney concernant les relations du capitaine Cox avec l'association susdite et le but de celle-ci. 9

Affidavit de John Payne, qui déclare que Cox avait refusé de le payer parce qu'il (Payne) avait signé une adresse présentée à Macarmick contre le désir de l'association. 13

Affidavit de Cossit touchant les relations de Cox avec l'association et le but réel de celle-ci. "Col. Cor., C. B.", vol. 77, p. 17

1800.
30 janvier,
Sydney. Murray à Tremain et Stout concernant le louage de la mine de houille. Cette lettre est jointe au mémoire de Tremain et Stout en date du 10 juillet.
- 31 janvier,
Sydney. Tremain et Stout à Murray, concernant le louage de la mine de houille et la réponse de Murray en date du même jour. Voir annexe du mémoire de Tremain et Stout en date du 10 juillet.
- 2 février,
Sydney. Murray à Tremain et Stout. Ils devront cesser d'extraire de la houille. Cette lettre est jointe au mémoire de Tremain et Stout en date du 10 juillet.
- 4 février
Dublin. Maria Theresa Miller à King. Par suite du décès de son père au Cap-Breton, elle se trouve sans ressources; elle envoie un mémoire par lequel elle demande qu'on lui vienne en aide. "Col. Cor. C. B.", vol. 76, p. 955 (La lettre n'est pas datée; la date en marge est celle que porte le timbre postal.) 959
- 7 février,
Yorkfield. *Inclus.* Mémoire. Smith, juge en chef, Campbell, procureur général par intérim, et Cossit, missionnaire, à Murray. L'attention qu'il (Murray) a donné à l'administration de la justice. Ils se sont réunis pour faire la liste des franc-tenanciers capables de remplir les fonctions de jurés. "Col. Cor., C. B.", vol. 77, p. 101
- 15 février,
Halifax. J. Willoughby Gordon à Murray. Ordre du duc de Kent de ne pas employer de militaires dans des fonctions civiles. Voir annexe de la lettre de Murray à King en date du 22 mars.
- 2 mars,
Sydney. Murray à Gordon. Réponse à la lettre du 15 février ordonnant la destitution des militaires exerçant des fonctions civiles. Voir annexe de la lettre de Murray à King en date du 22 mars.
- 15 mars,
Sydney. Le juge en chef Smith à King. Recommande la nomination de Campbell à une charge au Cap-Breton. Inaptitude des militaires pour les emplois civils. Il serait à propos de transférer le siège du gouvernement de Sydney à un endroit sur le bord nord-ouest de la rivière. Comment les mines pourraient être rendues profitables. Les inconvénients qui résultent de ce que la cour ne siège pas en différents endroits. Il réclame, en sa qualité de juge en chef, la préséance au Conseil. "A. & W. I.", vol. 598
- 18 mars,
Sydney. Le même au secrétaire d'Etat (Portland). Recommande fortement Campbell, procureur général par intérim; suggère qu'une charge lui soit donnée pour qu'il puisse rester au Cap-Breton. "Col. Cor., C. B.", vol. 77, p. 771
- 22 mars,
Sydney. Mémoire (sans date), comptes, etc., de John Barton, pour paiement de sa réclamation contre le juge en chef Smith 715 à 723
(La date en marge est celle du dernier affidavit).
- 22 mars,
Sydney. Mémoire de Ball, qui demande qu'on le nomme surintendant des mines. 73
- 22 mars,
Sydney. Murray à King. Envoie un courrier pour le duc de Portland. Rendra la colonie du Cap-Breton aussi florissante que n'importe quelle autre pourvu qu'il soit appuyé. C'est la Couronne qui exploite maintenant les mines; comme conséquence, les profits pour un seul mois se sont élevés à £304 8s. 7d. Il a payé à Tremain et Stout le coût de leur outillage. Il est à faire construire un hôtel du gouvernement et il espère que les travaux pourront être terminés sans qu'il soit obligé de tirer sur la Trésorerie. Les partisans de Mathews voulaient lui imposer Hames, mais il a su déjouer leurs intrigues. 33
- Inclus.* James W. Gordon à Murray, 15 février. Le commandant en chef croit devoir l'avertir de ne pas employer d'officiers militaires dans des charges civiles; les soldes payées jusqu'ici aux personnes ainsi employées devront être discontinuées. Les noms des officiers que vise cette lettre sont donnés. 37

1800.

Murray à Gordon, 2 mars. Il prétend que les officiers militaires qui ont été nommés à des charges civiles l'ont été en vertu de la coutume suivie jusque-là et avec l'approbation des divers secrétaires d'Etat. Si l'on se dispense des services de ces officiers, l'administration de la colonie en souffrira. La faction revit, encouragée qu'elle est par le commandant en chef. Comme les officiers militaires ne retirent rien de leurs emplois civils, la discontinuation de leurs soldes les mettra dans une position embarrassante. Ses services, ce que sont ses adversaires, etc.

“Col. Cor., C. B.”, vol. 77, p. 41

(La lettre est volumineuse, couvrant 24 pages de papier-ministre d'une écriture serrée.)

22 mars,
Sydney.

Murray au secrétaire d'Etat (Portland). Tout allait bien et les gens étaient satisfaits lorsque arriva une lettre du duc de Kent, que les adversaires du gouvernement avaient réussi à obtenir. Envoie une copie de la lettre du duc de Kent et de sa réponse à cette lettre. Les raisons pour lesquelles le duc prenait fait et cause pour les ennemis de l'administration. Prétend que ce n'est pas le moment de le rappeler, vu qu'il avait commencé des réformes que lui seul pouvait mener à terme. Si on lui enlève le commandement militaire, qu'on le maintienne du moins dans sa charge civile; le peuple le désire. Se propose de former une compagnie d'ouvriers civils pour pratiquer des chemins, etc.

Inclus. Liste des poursuites criminelles et civiles pour la session de mars 1800.

Adresse présentée à Murray par le grand jury; on loue l'énergie qu'il a déployée dans la voie des réformes.

26 mars,
Sydney.

Murray au secrétaire d'Etat (Portland). Une des conséquences de l'intervention du duc de Kent: le lieutenant-colonel Kearney supportait ouvertement Ball. Tout est tranquille, et il réussira à maintenir la paix si le gouvernement l'appuie.

Inclus. Kearney à Murray, 25 mars. Pernette, suivant l'avis de son avocat, s'était avoué coupable de voies de fait sur Hill, J. P. Provocation qui avait donné lieu à ces voies de fait.

1er avril,
Whitehall.

King à Murray. Envoie l'état des crédits pour 1800-1801.

“Col. Off., C. B.”, vol. 1, p. 151

18 avril,
Sydney.

Hames au secrétaire d'Etat (Portland). Se défend contre les attaques du capitaine McKinnon. (Lettres à ce sujet de Ingram à Ball annexées.)

“A. & W. I.”, vol. 530

29 avril,
Sydney.

Le même à King. Envoie copie de sa correspondance avec le brigadier Murray, président du Conseil, concernant le paiement des amendes.

30 avril,
Sydney.

Déposition de David Mathews, qui nie avoir jamais tenu contre le lieutenant-gouverneur Macarmick et Ball les propos qu'on lui attribuait.

Question soumise à des avocats: “Comment doivent être partagés les appointements, le casuel, etc., entre le gouverneur, en son absence, et le lieutenant-gouverneur ou le président du Conseil.” La déposition et la question sont jointes à la lettre de Macarmick en date du 27 juin.

30 avril,
Halifax.

Dodd au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie copies de lettres pour montrer l'arrogance de Murray.

“Col. Cor., C. B.” vol. 77, p. 73

Inclus. Murray à Dodd, 28 avril, le démettant de sa charge de directeur des postes à cause des plaintes qui avaient été faites contre lui; le service postal aurait été irrégulièrement fait.

Dodd à Murray, 29 avril. Les plaintes dont parle Murray ne sont jamais venues à ses oreilles. Les irrégularités qui ont pu avoir lieu sont dues à ce que les fonctionnaires de la douane n'ont pas observé la loi. Il n'a pas été nommé par Peters, directeur des postes à Halifax. Il enverra copie de la correspondance au directeur général des postes.

20 avril,
Halifax.

Gordon à Murray. Cette lettre est jointe à celle de Murray au secrétaire d'Etat, 16 juin.

1800.

14 mai.

Correspondance à partir du — mars jusqu'à la date en marge entre Murray et Kearney relativement à l'appui prêté par ce dernier au lieutenant Pernette, déclaré coupable de voies de fait, et à Ball, déclaré coupable de parjure, et au sujet d'ordres irréguliers que Kearney était accusé d'avoir donnés. A la fin sont deux lettres au roi sur ces sujets, l'une en date du 10 et du 13 mai et l'autre en date du 14 du même mois, dans lesquelles est transmise copie de la correspondance, qui consiste surtout d'accusations et de contre-accusations.

"Col. Cor., C. B.", vol. 77, p. 85 à p. 100

14 mai,
Cap-Breton.

John Barton au secrétaire d'Etat (Portland). Se plaint qu'il n'a pas encore réussi à se faire payer ce que le juge en chef Smith lui doit, et qu'il ne peut le poursuivre sur l'île.

"A. & W. I.", vol. 598

Certificat d'honorabilité.

18 mai,
Sydney.

Hames au secrétaire d'Etat (Portland). Dit de quelle manière il avait été traité par Murray, dont il avait encouru l'inimitié.

"Col. Cor., C. B.", vol. 77, p. 729

Inclus. Certificat de Dodd attestant que Hames avait fidèlement rempli ses devoirs (en date du 1^{er} mai). 733

Adresse (sans date) présentée par les habitants du Cap-Breton à Hames et sa réponse. 737

20 mai,
Sydney.

Affidavit de Hames. Il rend compte de sa conduite et déclare qu'il n'a pas d'objection à ce qu'une enquête ait lieu. 739

21 mai,
Cap-Breton.

Murray à King. Accuse Hames d'avoir divulgué les délibérations du Conseil, d'avoir dressé les listes des jurés irrégulièrement et de n'avoir pas perçu l'amende imposée à Pernette pour voies de fait. Hames n'est apte à exercer aucune charge au Cap-Breton. 105

23 mai,
Cap-Breton.

Le même au secrétaire d'Etat (Portland). Il a transféré les comptes, etc., à Despard. Il a envoyé à ce dernier des copies des comptes relatifs aux mines de houille, mais Despard veut avoir les originaux; il ne les lui remettra pas vu qu'ils sont sa seule garantie de paiement. Il accusera le duc de Kent d'avoir dépensé de l'argent irrégulièrement dans la Nouvelle-Ecosse. 109

9 juin,
Sydney.

Le même à Bowyer. Cette lettre est jointe à celle de Murray au secrétaire d'Etat en date du 16 juin.

16 juin,
Cap-Breton.

Le même au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie copie de la lettre du secrétaire du duc de Kent et de sa réponse.

"Col. Cor., C. B.", vol. 77, p. 115

Inclus. Gordon à Murray, 30 avril. Le duc de Kent approuve le major Murray d'avoir donné de suite sa résignation comme conseiller. Cossit, qui est déjà membre du Conseil en vertu du mandement du roi, continuera à exercer ses fonctions, mais le duc désire qu'on lui transmette une copie du document. L'ordre concernant Stafford et Mooney devra être exécuté. Les soldats ne devront pas travailler pour des particuliers, mais ils pourront être employés à des travaux pour le gouvernement. Si le duc avait su que le Hope ne pourrait pas répondre aux besoins du service, d'autres arrangements auraient été faits. Tous renseignements concernant les assises, etc., devront être communiqués au général commandant le district. Deux des soldats pourront être employés dans la galerie de la mine pour enlever l'eau. 121

Murray au général Bowyer, 9 juin. Accuse réception de la lettre de Gordon. Ne peut communiquer par un canal militaire de renseignements au sujet de l'administration civile sans instructions du secrétaire d'Etat. Attire l'attention sur les relations intimes du lieutenant-colonel Kearney, du capitaine Cox et de l'aide-chirurgien Clarke avec Mathews et d'autres personnes qui avaient encouru la disgrâce du roi. Avait

1800.

espéré que le duc le seconderait dans ses efforts pour maintenir l'ordre. Parle des voies de fait dont s'était rendu coupable Pernette; à l'arrivée du lieutenant Rudolf, Pernette retournera à Halifax. 129

17 juin,
Sydney.

Murray au secrétaire d'Etat (Portland). Arrivée de Despard, auquel le commandement militaire a été transféré. Ses remerciements pour avoir été maintenu dans sa charge civile. Il est en voie de découvrir les deux hommes qui sont venus du Vermont soi-disant pour faire des affaires avec Mathews et spéculer sur des biens fonciers. Il enverra des notes détaillées à ce sujet par le prochain navire. 133

18 juin.
Cap-Breton.

Le même au même. Il dit que deux hommes sont arrivés du Vermont soi-disant pour spéculer sur des biens-fonds. L'un s'est donné le nom de Stetson Holmes et l'autre celui d'Eliah Luce. Ils étaient accompagnés d'un nommé Spencer, qui demeure à la rivière Miré, et qui était un commissaire dans l'armée rebelle d'Amérique. Luce, qui s'est fait passer pour cultivateur et qui répondait plutôt au signalement du major Lee, a disparu tout à coup. Holmes a prêté serment d'allégeance; il a répandu le bruit qu'une révolte avait éclaté dans le Haut-Canada. Matthews s'est opposé à l'adoption d'une ordonnance à l'effet d'empêcher l'introduction dans la colonie de gens suspects, 20 juin. Luce est encore au Cap-Breton et a eu une autre entrevue avec Mathews, 23 juin. Luce a eu une autre entrevue avec Mathews, ce matin; il craint qu'il n'y ait quelque intrigue là-dessous. "Col. Cor., C. B.", vol. 77, p. 137

18 juin,
Sydney.

Hames à King. Se plaint de la manière dont l'a traité Murray.

"A. & W. I.", vol. 598

27 juin,
Weodwich.

Macarmick à King. Envoie une déposition de Mathews montrant la futilité de l'accusation portée contre lui (Macarmick) et consignée dans le procès-verbal de l'assemblée du Conseil du Cap-Breton tenue le 12 novembre 1799. Attire l'attention sur le montant d'honoraires qui a été reçu par le major général Murray; Macarmick prétend que la moitié de ce montant lui appartient en vertu de l'article 101 des instructions.

Suivent la déposition et une question soumise à des avocats.

8 juillet,
Sydney.

Dénonciation du grand jury contre le lieutenant-colonel Kearney pour avoir accusé le juge et les jurés de conduite partielle.

"Col. Cor., C. B.", vol. 77, p. 801

10 juillet,
Sydney.

Mémoire de Tremain et Stout. Ils parlent de leur occupation des mines de houille; ils demandent qu'on leur rembourse les fortes dépenses qu'ils ont faites pour réparer les bâtiments nécessaires à l'exploitation et qu'on lui paye le coût de l'outillage dont la couronne a pris possession. 747

Incluse. Liste des bâtiments construits près des mines et appartenant à Tremain et Stout. 755

Certificat de la quantité de houille appartenant à Tremain et Stout qui se trouvait sur le bord lorsque Murray a pris possession de la mine. 757

Extrait de la lettre du secrétaire d'Etat à Murray, 29 septembre 1799. Les fermiers des mines de houille ne devront être que locataires à volonté. 767

Correspondance avec Murray concernant le louage des mines, l'ouverture d'un nouveau puits, etc., 17, 19, 22, 23, 24 et 26 octobre 1799, 30 et 31 janvier, et 2 février 1800. 769 à 795

(Un double du mémoire se trouve à la page 759.)

16 juillet,
Londres.

George Isted, agent pour le Cap-Breton, à King. Demande des instructions quant au paiement des lettres de change tirées de l'île.

"A. & W. I.", vol. 598

16 juillet,
Sydney.

Adresse du grand jury à Murray; ils expriment leur gratitude pour les services qu'il a rendus au Cap-Breton. "Col. Cor., C. B.", vol. 77, p. 797

1800.

— juillet,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat à l'officier commandant du Cap-Breton. Une accusation contre Macarmick consignée dans les procès-verbaux du Conseil devrait être biffée. 113

— juillet,
Sydney.
11 août,
Cap-Breton.

Relevé des causes de la cour suprême pendant la session de juillet. 803
Murray à King. C'est le gouvernement qui exploite maintenant la mine de houille; l'ancien puits s'est bouché, et il faudrait dépenser £70 ou £80 pour le déblayer, mais on pourra extraire par le nouveau puits toute la houille dont on aura besoin. Tremain et Stout extrayaient la houille sur une si grande échelle que la mine aurait bientôt diminuée de valeur si on leur avait permis de continuer leurs opérations. Envoie un relevé de la quantité de houille qui a été extraite depuis que le gouvernement a pris le contrôle de la mine. L'utilité de Campbell et de Baker. Corrige les erreurs que contient l'état de Tremain et Stout concernant le rendement journalier de la mine et la moyenne des frais d'expédition. Inclut un compte relatif au nouvel hôtel du gouvernement. Se propose de tenir une enquête touchant les contestations qui ont été levées relativement à des permis d'occupation de terres. Décès de Mathews. Solde de Murray suspendue par le duc de Kent. Despard refuse de certifier ses comptes concernant l'hôtel du gouvernement. "Col. Cor., C. B.", vol 77, p. 141

<i>Inclus.</i> Compte relatif à la houillère.	147
Pièces justificatives.	149 à 215
Bordereau de paye des mineurs.	217, 219
Autres comptes se rapportant à l'hôtel du gouvernement, à la houillère,	221 à 293

etc.

23 août,
Sydney.

Smith à Despard. Cette lettre est jointe à celle de Despard au secrétaire d'Etat, 26 août; un double de la lettre de Smith se trouve à la page 651 de "Col. Cor., N. B.", vol. 77.

23 août,
Cap-Breton.

Murray au secrétaire d'Etat (Portland). Arrivée de Despard (voir aussi 17 juin), à qui a été transféré le commandement militaire, Despard veut aussi que Murray lui abandonne la direction des affaires civiles, mais il (Murray) ne peut le faire sans instructions. Des dépêches à lui adressées ont été remises à Despard et retenues par ce dernier. Les changements militaires effectués. Si l'on démet Murray de sa charge civile avant qu'il ait complété les réformes commencées, ce ne sera pas juste. Dans un post-scriptum il dit que c'est à cause de la prétention du juge en chef Smith à la fonction de président du Conseil qu'il n'avait pas déposé le mandement du 17 octobre 1799 devant le Conseil, craignant que la discussion de la prétention de Smith ne causât une rupture. "Col. Cor., C. B.", vol. 77, p. 299

Inclus. Despard à Murray, 19 août. Prétend qu'en vertu du mandement du 17 octobre 1799, Murray est tenu de lui transférer le commandement civil. Demande à Murray de lui remettre les instructions du roi de cette date et celle du duc de Portland en date du 18, afin que des mesures soient prises pour y donner effet. 303

Murray à Despard, 20 août. Désire que Despard lui transmette le double du mandamus qu'il avait reçu et qui lui appartient. Il n'avait pas reçu ordre d'abandonner la direction de l'administration civile. Si l'on faisait actuellement exécuter d'importants travaux publics, des ordres dans ce sens seront reçus sous peu, et en attendant il n'y a aucun inconvénient à maintenir le *statu quo*; il prend sur lui toute la responsabilité de la chose. Espère que sa détermination ne troublera leurs relations amicales. 307

Despard à Murray. 20 août Ne peut comprendre pourquoi Murray ne se soumet pas aux prescriptions pourtant si claires du mandement; il (Murray) devra en subir les conséquences. 311

1800.

(Suivent d'autres lettres sur le même sujet, en date du 22, 24 et 26 août.)

26 août,
Sydney.

Despard au secrétaire d'Etat (Portland). Au sujet des difficultés entre lui et Murray concernant la présidence du Conseil. 327

Inclus. Doubles des lettres jointes à la mission de Murray du 23, y compris les lettres du 24 et du 26.

Despard au juge en chef Smith, 21 août. A-t-il vu le mandement du 17 octobre 1799, et le Conseil avait-il été convoqué pour exécuter les instructions? Désire avoir son opinion sur la question de savoir s'il (Despard) devrait ou non prendre le rang de membre ancien du Conseil et administrer le gouvernement comme commandant des forces.

“Col. Cor., C. B.”, vol. 77, p. 355

Opinion de Smith, 21 août, que l'intention du roi était que le commandement civil ne fut pas séparé du commandement militaire au Cap-Breton. 359

Despard à Smith, 22 août. Désire savoir d'une manière claire et explicite si, comme commandant des forces, il est la seule personne qui ait droit d'administrer le gouvernement du Cap-Breton, etc.

“Col. Cor., C. B.”, vol. 77, p. 363

Smith à Despard, 23 août. Répond à certaines de ses questions. Il ne croit pas devoir donner d'opinion sur la question de savoir si Murray a droit de continuer à exercer sa charge civile, vu que la chose pourra donner lieu à un procès qu'il aura à juger. C'est au procureur général que Despard devrait s'adresser. 367

(Double à la p. 651.)

Campbell, procureur général, à Despard, 23 août. D'après le texte du mandement, Despard, comme commandant militaire, a droit d'exercer aussi la charge de commandant civil. 371

11 septembre,
Sydney.

Affidavit de Murray mentionnant les accusations portées par Hames contre le juge en chef Smith. 827

15 septembre,
Sydney.

Affidavit du juge en chef Smith concernant le nombre et les noms des volumes qu'il avait écrits et publiés. 831

17 septembre,
Yorkfields.

Murray au secrétaire d'Etat (Portland). Il envoie le juge en chef Smith pour lui expliquer la situation. Despard doit prendre possession de vive force de la charge de président du Conseil. Il s'attend à aller en prison, mais il fera son devoir. 375

Inclus. Procès-verbal de l'assemblée du Conseil tenue le 16 septembre. Cette assemblée avait été convoquée par Murray pour examiner la situation: un corps de milice avait été levée sans autorisation et deux membres du Conseil avaient fait prêter serment à Despard comme président. Le Conseil recommanda qu'un compte rendu de ce qui s'était passé fût transmis au roi. 379

19 septembre,
Sydney.

Despard au secrétaire d'Etat (Portland). Dit qu'il a prêté serment comme président du Conseil. Nie qu'un corps de milice ait été levé; il n'y a qu'une sentinelle de service à l'hôtel du gouvernement. Les habitants sont enchantés du remplacement de Murray. Il n'a pas été commis de déprédations, mais quelques châssis ont été brisés par des gamins. Refus de Smith et de Cossit d'assister au Conseil; envoie des copies de leurs lettres. La houillère n'est pas aussi productive que lorsqu'elle était exploitée à l'entreprise; le rendement n'est pas suffisant. Prendra des mesures pour remédier aux maux dont on se plaint. Défectuosité que présente le nouvel hôtel du gouvernement et sa situation défavorable. Le *Hope* échangé pour un navire américain qui avait été saisi pendant qu'il faisait un commerce illicite; le navire en question ne répond pas aux besoins du service. 391

1800.

Inclus. Despard à Murray, 16 septembre. L'informe qu'il (Despard) a prêté serment comme président du Conseil et lui demande de lui délivrer tous les registres, etc. 399

Murray à Despard, 17 septembre. Comme il n'a pas reçu officiellement ordre d'abandonner le commandement civil, il ne le fera pas. 403

Despard à Murray, 18 septembre. Regrette qu'il (Murray) refuse de se conformer au mandement du roi en date du 17 octobre 1799; il devra répondre de sa conduite en Angleterre. Envoie des certificats attestant qu'il (Despard) avait été nommé président du Conseil. 407

Cossit à Despard, 16 septembre. A la demande de Despard, il s'est rendu deux fois dans la salle du Conseil, il n'y a trouvé personne, mais il a aperçu des gens armés en dehors. Il y avait du tumulte dans les rues et il a eu peur de quitter sa maison, dont les châssis ont été brisés. Il a lu le mandement, etc., et il croit que Murray est le gouverneur civil légal. 411

Despard à Cossit, 17 septembre. Il se guidera sur les principes de la justice, malgré l'opposition de Cossit et celle des autres personnes qui agissent de concert avec Murray. Lui envoie un extrait d'une lettre de Portland en date du 24 juillet et lui communique les instructions qu'il avait reçues comme président du Conseil. Il n'y avait pas de gens armés à la porte de l'hôtel du gouvernement, sauf une sentinelle appartenant à la milice. "Col. Cor., C.-B.", vol. 77, p. 415

Smith à Despard, 16 septembre. Il s'est rendu dans la salle du Conseil pour donner son opinion sur la question de savoir si Despard avait droit de présider le Conseil. Il n'y a trouvé personne, mais il a vu des gens armés à la porte. Un mandement ne peut s'appliquer qu'à la personne qui y est nommée; dans le cas actuel, le mandement s'applique à Murray. Lorsqu'on lui aura montré une lettre du secrétaire d'Etat autorisant Despard à prendre la direction de l'administration civile, il appuiera ce dernier de toutes ses forces. Il avait, ce jour-là, pris communication d'une lettre des membres du Conseil privé à Murray, en date du 30 juin. 419

Despard à Smith, 17 septembre. Lettre semblable à celle adressée à Cossit le même jour. 423

Adresse (18 septembre) présentée au roi par "les officiers du gouvernement et les principaux habitants"; on approuve le remplacement de Murray par Despard. Il avait été résolu, à une assemblée, de transmettre cette adresse au roi par l'entremise de Hames. 427

20 septembre,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Portland) à Murray. Il est surpris qu'il (Murray) n'ait pas reçu sa lettre du 18 octobre 1799. Il lui transmet un double de cette lettre. Il (Murray) devra remettre à l'officier nommé pour lui succéder toute la correspondance, etc. "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 152

20 septembre,
Whitehall.

Le même à l'officier commandant les forces au Cap-Breton. Lui envoie copie de sa lettre à Murray pour lui montrer qu'il (l'officier) est nommé président du Conseil et est autorisé à administrer la colonie pendant l'absence du gouverneur ou du lieutenant-gouverneur. 153

20 septembre,
Sydney.

Despard à King. Lui présente Hames, qui est chargé de lui porter des dépêches et qui pourra lui donner tous les renseignements qu'il désirera. "Col. Cor., C. B.", vol. 77, p. 489

22 septembre,
Sydney.

Le juge Ball à King. (Lettre écrite en prison, où Ball était interné pour dette.) Se plaint des persécutions auxquelles il avait été en butte, etc. "A. & W. I.", vol. 598

23 septembre,
Sydney.

Déposition de John Barton au sujet d'une dette à lui due par le juge en chef Smith; les fausses accusations portées contre lui (Barton). "A. & W. I.", vol. 598

- 1800.
- 23 septembre, Sydney. Despard au secrétaire d'Etat (Portland). Accuse Murray, président, Smith, juge en chef, et Cossit, missionnaire, de mauvaise administration et d'avoir représenté sous un faux jour l'état des affaires. "Col. Cor., C. B.", vol. 77, p. 459
- 23 septembre, Sydney. Le même au même. Envoie les procès-verbaux des séances du Conseil qui ont été tenues depuis qu'il administre les affaires. Murray détient les registres, le sceau, les instructions, etc., ce qui lui cause beaucoup d'embarras. 435
- Inclus.* Procès-verbaux des séances du Conseil (15 au 18 septembre) tenues sous la présidence de Despard. 439
- Procès-verbaux des séances du Conseil tenues sous la présidence de Murray.
- 26 septembre, Sydney. Mémoire de George Brown, maître du port par intérim. Demande qu'on le nomme à sa charge d'une manière permanente. 805
- 27 septembre, Sydney. Despard au secrétaire d'Etat (Portland). Il a été informé que le juge en chef Smith était parti pour l'Angleterre à bord de la goélette du gouvernement avec des lettres de Murray,—sans sa permission et à son insu. Comme il a raison de croire que Smith a quitté l'île, il a nommé 3 juges assesseurs. 463
- septembre, Le même au même. Il a reçu ordre de voir quelle accusation se trouve consignée dans les procès-verbaux des séances du Conseil contre Macarmick. Il n'a pu le faire vu que Murray détient les procès-verbaux en sa possession. Il a été informé par Dodd que le nom de Macarmick se trouvait mêlé à des accusations portées par Murray contre Mathews. Dodd, pour avoir protesté contre l'insertion de ces accusations dans les procès-verbaux et pour avoir refusé de se prêter à d'autres manœuvres illégales, avait été destitué; il n'avait pas été réinstallé malgré que son nom fut mentionné dans le dernier mandement. Il (Despard) avait réintégré Dodd; capacités de ce dernier; avantage d'avoir dans le Conseil un homme aussi utile et aussi bien renseigné que Dodd. "Col. Cor., C. B.", vol. 77, p. 431
- 26 octobre, Sydney. Despard au secrétaire d'Etat (Portland). Il a examiné l'état des mines de houille; Murray refuse obstinément de lui livrer les comptes, etc. Pas d'outillage pour exploiter les mines; il avait par conséquent passé avec Stout, associé des anciens entrepreneurs, un contrat dont il transmet une copie avec l'estimation du coût du matériel nécessaire pour l'hiver et un extrait des procès-verbaux des délibérations du Conseil à ce sujet. La somme de £3,000 serait à l'heure qu'il est à la disposition de la Couronne si les locataires à volonté avaient été laissés en possession de la houillère, tandis qu'on n'a extrait que juste assez de houille pour défrayer les dépenses de l'hiver. La chose a été mal conduite par Murray, ou bien les recettes ont été mal appliqués; dans tous les cas, l'exploitation des mines par la Couronne n'est pas profitable. Comment il se propose d'exploiter les mines, de réduire les dépenses. 493
- Inclus.* Campbell à Despard, 16 octobre. Il dit que les mines sont dans un mauvais état. Il avait été privé de tout contrôle par Murray, qui s'ingérait partout et ne voulait écouter aucune remontrance. 499
- Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil tenue le 24 octobre, relativement au rapport de Campbell sur les mines de houille. 503
- Contrat entre Despard et Richard Stout pour l'exploitation des houillères jusqu'au mois de juin suivant. 507
- Estimation du coût de l'outillage nécessaire. 511
- 26 octobre, Sydney. Despard au secrétaire d'Etat (Portland). L'hôtel du gouvernement a été laissé inachevé par Murray et est exposé aux intempéries de l'air; il avait ordonné une inspection et il transmet le rapport de celui qui a examiné l'édifice, avec un extrait des procès-verbaux des délibérations du

1800.

Conseil s'y rattachant. Il faudra faire beaucoup de dépenses pour achever l'édifice, qui se trouve très mal situé. 515

Inclus. Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil tenu le 24 octobre au sujet du rapport concernant l'hôtel du gouvernement, y compris le rapport et le devis. 519

Rapport et devis. 527 à 537

26 octobre.
Sydney.

Despard au secrétaire d'Etat (Portland). Retour de la goélette du gouvernement qui avait transporté le juge en chef Smith à Terre-Neuve, d'où celui-ci doit se rendre en Angleterre. Il s'est fait livrer la goélette. Cette goélette, un navire américain saisi pour commerce illicite, n'a pas autant de prix que le *Hope* pour lequel elle été échangée, le cuivre qui double le pond du *Hope* valant plus que l'autre navire tout entier. Il fera inspecter la goélette à l'arsenal maritime et communiquera au secrétaire d'Etat le résultat de l'inspection. Il ne croit pas qu'elle puisse, même après avoir subi des modifications, répondre aux besoins de l'Île. 539

1er novembre.
Londres.

Déposition de John Hames contre Murray. Ce dernier, comme président du Conseil, lui aurait écrit des lettres de menaces et lui aurait extorqué £18. "A. & W. I.", vol. 598

Certificat de son honorabilité. Suivent des lettres de Murray et des règles pour la gouverne du grand prévôt.

4 novembre,
Cap-Breton.

Murray au secrétaire d'Etat (Portland). Despard s'est emparé des mines, du nouvel hôtel du gouvernement et de la goélette, et il a tout mis entre les mains de la faction contre laquelle Murray a eu à lutter à son arrivée. Il envoie Baker, commis des mines, pour le mettre au courant de certaines choses, qu'il serait imprudent de lui communiquer par la poste, Despard étant capable de tout. Il (Murray) a été proscrit par proclamation et au son du tambour, aussi les gens craignent d'avoir des rapports avec lui et même de lui vendre les choses nécessaires à la vie. Il fera son devoir jusqu'au bout. Demande que Smith et Baker soient interrogés sous serment devant le Conseil privé afin que toute la vérité soit connue. Il avait conduit toutes les opérations sans tirer sur la Trésorerie, mais Despard ayant pris les recettes des mines, il (Murray) est obligé de tirer les lettres de change énumérées. Le *Hope* était impropre au service; il l'avait échangé pour un meilleur navire, sur lequel avait été transférées, lors de l'échange, toutes les pièces importantes de l'équipement du *Hope*. "Col. Cor., C.B.", vol. 77, p. 543

Inclus. Contrat pour la réparation de la goélette *Polly*. 551, 553

Acte d'échange du *Hope* pour le *Polly*, etc. 557

10 novembre,
Kennington
Palace.

Gordon au roi. Envoie par ordre du duc de Kent un extrait d'une lettre de Bowyer, commandant de la Nouvelle-Ecosse, relativement à la conduite extraordinaire de Murray au Cap-Breton. "A. & W. I.", vol. 598

L'extrait est inclus dans la lettre.

12 novembre,
Sydney.

Despard au secrétaire d'Etat (Portland). Il a reçu les livres de Murray et les a examinés. Le nom de Macarmick se trouve irrégulièrement mêlé à des accusations portées contre Mathews. Envoie un extrait des procès-verbaux de délibérations du Conseil. "Col. Cor. C.B.", vol. 77, p. 571

Inclus. Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil tenue le 12 novembre 1799. 575

12 novembre,
Sydney.

Liste des membres du Conseil, 1^{er} novembre 1800. 579

Despard au secrétaire d'Etat (Portland). Il a reçu deux dépêches pour Murray et les a transmises. Ces dépêches comportent que Sa Grâce avait envoyé à Despard copie d'une lettre à Murray, en date du 20 septembre, ordonnant à ce dernier de livrer tous les documents se rapportant au gouvernement du Cap-Breton. Murray avait, ce soir-là, livré les sceaux de l'Île et de la cour suprême, et, le jour suivant, il avait transmis les livres et les registres du Conseil ainsi qu'un certain nombre de lettres. Murray avait trop de confiance en Smith et en

1800.

Cossit; Campbell a toutes les aptitudes voulues pour la fonction de procureur général. Position pénible où se trouve McKinnon par suite de sa suspension par Murray; demande une décision dans le cas de McKinnon. Il croit que ce dernier a été suspendu sans raison. Envoie une requête de la part de Ball, qui, croit-il, a été maltraité. 561

Incluse. Requête d'Ingram Ball. 567

15 novembre,
Londres.

Hames à King Demande qu'on le nomme officier de marine à Terre-neuve ou surintendant des mines au Cap-Breton, où il retournerait avec plaisir, vu que Despard en a fait son ami de confiance.

"A. & W. I.", vol. 598

Inclus. Mémoire de Hames. Il fait connaître l'opinion de Despard au sujet du gouvernement du Cap-Breton.

15 novembre,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Portland) à Despard. Il a reçu ses dépêches. La conduite de Murray sera signalée au duc d'York. Despard est autorisé à suspendre tous les membres du gouvernement qui refuseront de remplir leurs devoirs. Envoie copie d'un mémoire de Tremain et Stout. Murray devra rendre compte de la somme de £2,131, 11s. 5d. qui lui a été payée par ces derniers. Transmet copie de la lettre qu'il avait écrite à Murray à la suite de ses représentations touchant la conduite de Tremain et Stout; cette lettre autorisait Murray à acheter de Tremain et Stout l'outillage nécessaire pour l'exploitation de la houillère et à dépenser £1,000 pour la construction d'un hôtel du gouvernement. Murray devra rembourser tout l'argent qu'il a reçu et dont il n'a pas rendu compte. Despard pourra soit exploiter les mines pour le compte du gouvernement soit les laisser en la possession de Tremain et Stout comme locataire à volonté.

"Col. Cor., C. B.", vol. 77, p. 479

(Une copie de cette lettre se trouve dans "Col. Off.", vol. 1, p. 154, où le jour du mois est indiqué.)

25 novembre,
Sydney.

Jane Miller à King. L'annuité qu'on lui a promise, lors du décès de son père, ne lui a pas été payée.

Inclus. Compte des dépenses payées par Miller pour le service de la houillère et encore dû.

Lettre du secrétaire de Despard. C'est au secrétaire d'Etat à décider si l'annuité sera payée ou non.

25 novembre,
Cap-Breton.

Murray au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie des comptes au sujet du nouvel hôtel du gouvernement. Si on lui avait permis d'employer des ouvriers militaires il y a longtemps que l'hôtel serait habitable; rien n'y est comparable en Amérique au point de vue de la qualité des matériaux et du bon marché de la main-d'œuvre. "Col. Cor., C. B.", vol. 77, p. 643

Comptes et pièces justificatives. 538 à 639

25 novembre,
Cap-Breton.

Murray au secrétaire d'Etat (Portland). Il a livré les sceaux, la correspondance, etc., à Despard. Il est allé chez Despard pour lui donner des renseignements, mais Despard a refusé d'avoir un entretien avec lui. La lettre de Sa Grâce en date du 11 octobre 1799 l'a plongé dans une vive inquiétude. Bien que Despard ait en caisse plus de £2,000 provenant de la vente de la houille (chiffre qui s'élèvera à £3,000 avant le jour de Noël), il (Murray) a été incarcéré parce qu'il n'avait pas payé les gages des mineurs, de sorte qu'il a été obligé de tirer une autre lettre de change, à laquelle il espère qu'on fera honneur. La lettre du 18 octobre, suivant celle du 11, a dû être écrite à la suite de faux rapports, dont l'effet, espère-t-il, sera dissipé par le juge en chef Smith. Il aime à croire que son refus d'abandonner à Despard le gouvernement civil sera considéré simplement comme une erreur de jugement. A cause de l'état de sa santé, il ne pourra se rendre en Europe pendant l'hiver; transmet un certificat de médecin. Envoie la liste des lettres de change qui ont été tirées. 647

1800.

Inclus. Smith à Despard, le 23 août. (Voir annexe de la lettre de Despard en date du 26 août.)

Compte de fournitures pour le *Hope*. 655

Compte, etc., au sujet de la houillère. 659, 661

Certificat de Stafford, chirurgien de la garnison, attestant que la santé de Murray laissait à désirer. 665

13 décembre,
Sydney.

Despard au secrétaire d'Etat (Portland). Il y a de nombreuses demandes de concessions de terres auxquelles on ne peut satisfaire. Dans la Nouvelle-Ecosse on confisque les terres tombées en deshérence. On devrait établir une cour de deshérence au Cap-Breton vu que les deux tiers des terres concédées sont encore incultes. Ceux qui veulent avoir des terres sont des cultivateurs respectables de la Nouvelle-Ecosse et de l'île du Prince-Édouard. 669

18 décembre,
Sydney.

Le même au même Il a reçu les sceaux, etc., de Murray, qui avait cependant négligé de lui communiquer les renseignements nécessaires et qui continuait son opposition, en insinuant qu'il (Despard) serait démis et que lui-même serait réintégré. Les tentatives de la part de Murray de troubler la paix dans l'île n'ont pas réussi. 673

18 décembre,
Sydney.

Le même au même. Le besoin de scieries et de chemins se fait sentir. Propose qu'un léger droit soit imposé sur le rhum et les spiritueux en général; un droit de 1 schelling et 3 pence courant par gallon serait suffisant. 677

18 décembre,
Sydney.

Le même au même. La goélette du gouvernement avait été conduite à Halifax et inspectée; transmet le rapport d'inspection. Murray n'a pas fourni les comptes, et il n'appert pas non plus par les livres du Conseil qu'ils aient été audités depuis le 10 mai. Il craint de ne pouvoir tirer aucune partie de la coque de la goélette, qu'on a prise en échange du *Hope*. Le *Hope* a été vendu à Halifax au prix de £160; or la goélette en question ne vaut pas le tiers de cela. Pour le service du Cap-Breton il faut un navire doublé en cuivre à cause des taretts. Il est informé que presque tout le poisson qui est pris par les habitants est acheté par des Américains qui donnent en paiement des marchandises de contrebande.

Inclus. Rapport sur l'état de la goélette du gouvernement, daté à Halifax, 4 décembre. Le coût des réparations nécessaires excéderait la valeur de la goélette et elle est trop petite pour le service du Cap-Breton. 685

22 décembre.
Londres.

Mémoire de Hames à King au sujet de la conduite violente de McKinnon au Cap-Breton. "Col. Cor., C. B.", vol. 77, p. 681
"A. & W. I.", vol. 598

23 décembre,
Londres.

Inclus. Documents se rapportant à McKinnon. Hames à King. Demande un congé de 6 mois. "Col. Cor., C. B.", vol. 77, p. 809

Le même au même. Demande que le roi lui accorde une courte entrevue. (Même date.) 811

1801.
1er janvier,
Sydney.

Despard au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet la liste des membres du Conseil. "Col. Cor., C. B.", vol. 78, p. 1
5

6 janvier,
John Street.

Inclus. Liste des membres du Conseil. Sam. C. Cox à King. Transmet un mémoire de Ball; croit les allégations que ce mémoire contient sont vraies. 331
335

31 janvier,
Sydney.

Inclus. Mémoire d'Ingram Ball. Despard au secrétaire d'Etat (Portland). A tiré en faveur de Tremain et Stout pour les dépenses du *Hope* jusqu'au 24 décembre dernier. 9
13, 17
19

5 février,
Londres.

Inclus. Pièces justificatives. Bordereau de paye de l'équipage du *Hope*. W. Baker à King. A délivré des dépêches au secrétaire d'Etat et est prêt à dissiper toute appréhension au sujet de l'état des affaires au Cap-

1801.

Breton. Demande le paiement d'une lettre de change pour £500 tirée en sa faveur pour travaux exécutés aux houillères.

"A & W. I.", vol. 598

8 février,
Sydney.

Despard au secrétaire d'Etat (Portland). Envoie les procès-verbaux des séances du Conseil tenues depuis le 15 septembre 1800 jusqu'au 15 janvier 1801.

"Col. Cor., C. B.", vol. 78, p. 21

Inclus. Procès-verbaux des séances du Conseil.

8 février,
Sydney.

Despard au secrétaire d'Etat (Portland). Parle de sa lettre du 26 octobre concernant le contrat qu'il avait passé avec Stout et en vertu duquel ce dernier continue à exploiter les mines; il n'y avait pas d'autre alternative, les mines ayant été complètement négligées par Murray et son agent, Baker. Envoie l'état des dépenses qu'on a faites et le relevé de la houille qui a été extraite. Un nouveau puits a été pratiqué, et il a lieu de croire que 4,000 chaudrons seront prêts à être expédiés le 1^{er} juin. Par suite de la hausse du prix des provisions, il recommande que le prix de la houille soit augmenté; ceux qui en achètent pour l'exportation au taux actuel font d'énormes profits, de sorte qu'une augmentation de 2 ou 3 schellings ne provoquerait pas de diminution dans la demande. Cela compenserait les pertes subies jusqu'ici et justifierait l'élévation des droits dans le cas où les mines seraient affermées. Il attend de nouvelles instructions avant de demander des soumissions pour le louage des mines; il croit qu'un plus fort revenu pourra être réalisé que par le passé. La quantité de houille qui a été exportée depuis que la Couronne exploite les mines se chiffre par 2,008 $\frac{1}{2}$ chaudrons, et les recettes, s'élevant à £1,606 13s. 4d., ont été appliquées au paiement de gages, etc.

Inclus. Compte de l'outillage acheté pour les mines.

Relevé de la houille qui a été exportée.

19 février,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Portland) à Despard. Il n'y avait rien de mieux à faire dans les circonstances que de passer un contrat avec Stout. Despard est autorisé à louer des mines après avoir demandé des soumissions. Il (Despard) fait bien de refuser de payer les dettes contractées par Murray relativement aux houillères avant que ses comptes soient finalement réglés. L'hôtel du gouvernement devra être démolit et reconstruit dans un endroit mieux situé que son emplacement actuel. Murray a eu tort d'échanger le *Hope* pour un navire inférieur; la somme allouée pour le service maritime est de £600 par année, et avec cette somme il (Despard) devra louer un navire convenable. Transmet un mandat ordonnant la mise en liberté de Ball. Smith ne pourra pas retourner au Cap-Breton comme juge en chef; il devra être remplacé. Parle de sa lettre à Murray au sujet de l'irrégularité de la suspension de McKinnon; on paiera à ce dernier son plein salaire pour le temps qu'il aura rempli ses fonctions, et pour le temps qu'il aura été remplacé il n'aura droit qu'à la moitié de son salaire.

"Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 158

28 février,
Londres.

Hames à King. Un de ses amis qui doit partir pour la Jamaïque se chargerait volontiers de dépêches. Demande qu'on le nomme à une charge; qu'on retienne sur le salaire de Murray les £18 que ce dernier lui a extorqués, et qu'on lui rembourse ses dépenses de voyage.

"A. & W. I.", vol. 598

Inclus. Mémoire de Hames. Il avait été chargé par Despard de porter des dépêches au roi, et il demande qu'on lui rembourse ses dépenses de voyage.

9 mai,
Whitehall.

Le secrétaire d'Etat (Portland) à Despard. Tant que les instructions restrictives qu'il a reçues ne seront pas révoquées, il ne devra pas céder de terres d'une manière permanente. Despard est autorisé à faire confisquer les terres tombées en déshérence. Il est heureux d'apprendre que Murray n'ait pas réussi dans sa tentative de troubler la paix. Il soumettra au Conseil la suggestion faite par Despard d'imposer sur le

1801.

rhum une taxe, dont le produit serait appliqué à construire des scieries et à pratiquer des chemins. Parle des instructions contenues dans sa lettre du 18 février concernant le louage d'un navire; lorsqu'une occasion favorable se présentera il pourra acheter un vaisseau, et si les recettes provenant des mines ne sont pas suffisantes pour couvrir le prix d'achat, il tirera sur la Trésorerie. Murray devra rembourser tout l'argent qu'il a touché et dont il n'a pas rendu compte, ainsi que tout le montant des lettres de change qu'il a tirées pour des dépenses non autorisées. Les lettres de change qu'il a tirées pour des dépenses non autorisées. Les faits se rapportant aux navires de contrebande auraient dû être communiés à Léonard. "Col. Off., C.B.", vol. 1, p. 163

22 mai,
Sydney.

Despard au secrétaire d'Etat (Portland). A reçu ordre de mettre l'embargo sur tous les navires appartenant à la Russie, au Danemark et à la Suède. "Col. Cor., C.B.", vol. 78, p. 93

22 mai,
Bartog.

Le même au même. A reçu instructions concernant les titres. 89

22^e mai,
Sydney.

Le même au même. Il demandera des soumissions pour le louage des mines, conformément aux instructions reçues. Il pense que l'adjudicataire pourra prendre possession avant le 1er octobre. Il a fait relâcher Ingram Ball et réintégré McKinnon dans sa charge de secrétaire, etc. Il n'a pu trouver de navire offrant les conditions voulues; il a fait réparer la goélette prise en échange par Murray. Il aura peut-être l'occasion cet été d'acheter un vaisseau; il faudra un vaisseau doublé en cuivre à cause des tarets qui infestent la rivière. Recommande que Dodd soit nommé juge en chef à la place de Smith. 97

30 mai,
Sydney.

Le même au même. Conformément aux instructions reçues, il a sommé Murray de lui indiquer comment il avait dépensé le revenu des houillères, et il envoie la réponse de Murray. Ce dernier lui a subsidiairement transmis des pièces justificatives et des comptes confus, qu'il avait fait auditer, et il envoie le rapport des auditeurs. D'après ce rapport, Murray se trouve fortement endetté envers la Couronne, mais comme il n'a pas de biens au Cap-Breton, on ne pourra pas se faire rembourser; on lui permet de retourner en Angleterre. 101

30 mai,
Sydney.

Le même au même. Indique les démarches qu'il a faites pour encourager la culture du chanvre, et envoie le rapport du Conseil à ce sujet. La saison est trop avancée pour que l'on pense à cette culture, cet hiver, d'autant plus qu'on manque de semence. Il se procurera la quantité de semence et en fera la distribution. "Col. Cor., C.B.", vol. 78, p. 105

30 mai,
Sydney.

Inclus. Rapport du Conseil touchant la culture du chanvre. 109
Despard au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet un mémoire de Campbell, procureur général intérimaire, et recommande que ce dernier soit nommé d'une manière permanente à la charge qu'il exerce actuellement. 115

1er juin,
Sydney.

Inclus. Mémoire de Campbell. Transmet la liste des membres du Conseil. 123
Despard au secrétaire d'Etat (Portland). 127

6 juin,
Whitehall.

Inclus. Liste des membres du Conseil. 127
Le secrétaire d'Etat (Portland) à Despard. Il pourra hausser le prix de la houille pourvu que la chose ne détermine pas une diminution dans la demande. "Col. Cor., C.B.", vol. 1, p. 167

28 juin,
Sydney.

Despard au secrétaire d'Etat (Portland). Il avait recommandé que Dodd fût nommé juge en chef, mais il apprend qu'un autre a été nommé. Il insiste pour que l'on accorde une charge à Dodd, qu'il considère comme un homme intègre et capable. "Col. Cor., C.B.", vol. 78, p. 131

1er juillet,
Sydney.

Le même au même. Transmet la liste des membres du Conseil. 135
Inclus. Liste des membres du Conseil. 139
Despard au secrétaire d'Etat (Portland). A la demande des principaux marchands, etc., il avait fait adopter par le Conseil une ordonnance

3 juillet,
Sydney.

1801.

- en vertu de laquelle les biens des personnes qui quitteront l'île sans payer leurs dettes pourront être saisis. 143
- Inclus.* Procès-verbal des délibérations du Conseil au sujet de l'ordonnance en question. 147
- Ordonnance. 151
- 8 juillet, Sydney. Despard au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet les rapports de l'officier de marine pour les six mois finissant le 5 courant, ainsi que copie des procès-verbaux des séances du Conseil tenues pendant le même espace de temps. 159
- Inclus.* Relevé des navires qui sont entrés dans le port et qui en sont sortis jusqu'au 5 juillet. 163, 165, 167, 169
- Procès-verbaux des délibérations du Conseil. 171
- 9 juillet, Sydney. Despard au secrétaire d'Etat (Portland.) Il a tiré en faveur de Tremain et Stout pour les dépenses imprévues qui ont été faites jusqu'au 24 juin dernier; transmet des comptes et des pièces justificatives. 189
- Inclus.* Comptes et pièces justificatives. 193 à 209
- 12 juillet, Sydney. Despard au secrétaire d'Etat (Portland). A tiré pour le salaire de son secrétaire particulier et transmet des reçus. 215
- Inclus.* Reçus. 219, 221
- 28 juillet, Whitehall. Le secrétaire d'Etat (Portland) à Despard. Il fera bien de faire inspecter par les officiers de l'arsenal maritime le navire qu'il se proposera d'acheter et de le faire équiper, une fois l'achat conclu, sous leur direction. Ce serait avec plaisir qu'il recommanderait la nomination de Dodd comme juge en chef à la place de Smith s'il ne s'était pas engagé à nommer Gambier à cette charge. Campbell a été nommé procureur général sur sa recommandation. Envoie copie de la lettre qu'il a écrite à la Trésorerie lorsqu'il a transmis les comptes de Murray. A renvoyé au Conseil la lettre de Despard concernant la culture du chauvre; l'importance de la culture de ce produit dans les colonies britanniques. "Col. Off., C. B.", vol. 1, p. 168
- 28 juillet, Whitehall. Comité du Conseil pour les affaires de commerce au roi. Leurs Seigneuries approuvent la proposition faite par Despard d'imposer sur le rhum et les autres spiritueux une taxe dont le produit sera affecté à construire des scieries et à pratiquer des chemins au Cap-Breton. "Col. Cor., C. B.", vol. 78, p. 343
- 1er août, Sydney. Despard au secrétaire d'Etat (Portland). Dépêches reçues. Murray est parti à la fin de juin; l'état de ses comptes est indiqué dans la lettre du 22 mai. 223
- 3 août, Warwick St. William Smith à lord Pelham. Lui demande de parcourir le mémoire inclus dans sa lettre. Il aimerait mieux exercer la charge de juge en chef à Terre-Neuve qu'au Cap-Breton. Si on refuse de le transférer, il partira pour le Cap-Breton. "Col. Cor., C. B.", vol. 78, p. 347
- Inclus.* Mémoire de William Smith. 351
- Divers certificats. 355 à 361
- 13 août, Store Street. Hames au secrétaire d'Etat (Hobart). Demande un congé. 363
- 15 août, Londres. Le même à King. On insiste pour qu'il s'embarque pour la Jamaïque, mais ses affaires concernant le Cap-Breton ne sont pas encore réglées; il demande un règlement. "A. & W. I.," vol. 598
- 25 août, Trésorerie. Vansittart à Sullivan. Demande l'opinion de lord Hobart sur la question de savoir si une lettre de change tirée par Murray devrait être payée. "Col. Cor., C. B.", vol. 78, p. 367
- 25 août, Woolwich. Mémoire de Macarmick. Il montre les services qu'il a rendus et il demande qu'on lui paye ce qui a été retenu sur ses émoluments. 371
- 28 août, Romsey. Hames à Sullivan. Il avait été obligé d'aller à la campagne à cause du mauvais état de sa santé. Transmet la correspondance concernant la conduite de Murray, etc., au Cap-Breton. 375

- Inclus.* Despard à Hames, 28 juin. 459
 Adresse présentée au roi par les principaux habitants du Cap-Breton; ils le remercient d'avoir démis Murray. 461
 Mémoire de Hames au secrétaire d'Etat (Hobart). 465
 Fred. Maitland, pour sir Ralph Abercrombie, à Hames, Martinique, 2 mars 1797. A cause de sa belle conduite à Sainte-Lucie, il (Hames) avait été nommé officier de marine. 379
 Le général Cuyler à King, 13 février 1801. Recommande que Hames soit nommé surintendant des mines au Cap-Breton. 383
 Le marquis de Titchfield à Hames, 23 juin. Il a écrit à Portland à son sujet. 387
 Le major Gordon à Hames, 14 février. Le duc de Kent recommandera Hames au roi la prochaine fois qu'il ira à Londres. 391
 Proclamation lancée par Despard. Il est défendu aux officiers du gouvernement, au Cap-Breton, d'assister Hames. 457
 Le secrétaire d'Etat (Hobart) à Despard. Dépêches reçues; il est autorisé à imposer sur le rhum un droit dont le produit sera employé à construire des scieries et à réparer les chemins. 211
 3 septembre, Downing St.
 Ball au secrétaire d'Etat (Portland). Transmet copie de son mémoire à Despard par lequel il demande sa mise en liberté, vu qu'il est encore en prison malgré que sa Majesté lui ait accordé son pardon. 393
 Sydney.
Inclus. Mémoire de Ball. 397
 (Double à la p. 429.)
 Despard au secrétaire d'Etat (Portland). Dépêches reçues et mesures prises pour que les ordres donnés soient exécutés. 227
 19 septembre, Sydney.
 Le même au même. Herd (Hurd), l'arpenteur, est absent depuis 14 ans; on a besoin d'un arpenteur pour mesurer les terres qu'il (Despard) a reçu la permission de concéder; recommande que John Shey soit nommé à la charge qu'exerçait Hurd. 231
 19 septembre, Sydney.
Inclus. Certificat de Charles Morris attestant que Shey est un arpenteur capable. 235
 Vansittart à Sullivan. Demande l'opinion de Hobart sur la question de savoir si deux lettres de change tirées par Despard pour le salaire de son secrétaire devraient être payées. 401
 23 septembre, Trésorerie.
 Murray à Chapman. Demande qu'il lui transmette certaines pièces justificatives pour qu'il (Murray) les soumette aux auditeurs avec ses comptes. 405
 Prince's St.
 Le même au même. Réitère sa demande du 26 septembre. 409
 6 octobre, Prince's St.
 Despard au secrétaire d'Etat (Hobart). A reçu une dépêche lui annonçant que le département des colonies avait été placé sous la direction de Hobart. 243
 6 octobre, Sydney.
 Le même au même. La nomination de Gambier à la charge de juge en chef révoque celle des trois juges assesseurs qui avaient rempli les devoirs de cette charge. Il faudrait un autre juge; ses appointements pourraient être payés à même les recettes des houillères; recommande que Dodd soit nommé juge. "Col. Cor., C.B.", vol. 78, p. 247
 6 octobre, Sydney.
 Mémoire de William Smith, ex-juge en chef du Cap-Breton. Il porte des accusations contre Murray et demande une indemnité. 413
 9 octobre, Warwick St.
Inclus. Accusations contre Murray. 417
 Murray au secrétaire d'Etat (Hobart). Après avoir déclaré, comme il l'a fait, que les dépenses sous le duc de Kent avaient été excessives, doit-il prouver ce qu'il a avancé ou garder le silence? 421
 10 octobre, Prince's St.
 Le secrétaire d'Etat (Hobart) à Despard. Maintenant que la paix est rétablie, il faudra réduire toutes les dépenses. 251
 13 octobre, Downing St.
 Ball au secrétaire d'Etat (Hobart). Transmet copie de la requête qu'il a adressée à Despard et par laquelle il demande qu'on le relâche. 425
 Sydney.

1801.

- Incluse.* Requête; double de celle qui se trouve à la p. 397.
- 19 octobre, Woolwich. Macarmick au secrétaire d'Etat (Hobart). L'importance de coloniser le Cap-Breton le plus vite possible. 433
- 25 octobre, Sydney. Despard au secrétaire d'Etat (Hobart). Il s'était proposé de lui envoyer, ce jour là, un rapport sur l'état de l'île, mais par suite de la difficulté des communications avec les établissements éloignés, il n'avait pu compléter ses notes. Le manque de chemins et de scieries retarde le progrès de la colonie. Il avait proposé à Portland d'imposer sur le rhum et les autres spiritueux une taxe dont le produit aurait été employé à combler cette lacune. Il avait aidé à la construction d'une scierie près de Sydney. Il avait, conformément aux instructions reçues, acheté une goélette pour le service de l'île. 255
- 28 octobre, Trésorerie. Vansittart à Sulivan. Désire avoir l'opinion de Hobart sur la question de savoir si la lettre de change tirée par Murray pour couvrir une partie des frais d'exploitation de la houillère du Cap-Breton devrait être payée. 437
- 4 novembre, Downing St. Le secrétaire d'Etat (Hobart) à Despard. Dépêches reçues; communiquera à la Trésorerie la lettre qu'il lui a écrite et le certificat qu'il lui a envoyé en faveur de Shey. 239
- 16 novembre, Sydney. Despard au secrétaire d'Etat (Hobart). Transmet la liste des membres du Conseil. 259
- Incluse.* Liste des membres du Conseil. 263
- 18 novembre, Cap-Breton. Despard au secrétaire d'Etat (Hobart). Transmet des états relatifs aux mines. Depuis que le contrat passé avec Stout est expiré, les dépenses d'exploitation ont été moindres. Il espère qu'il pourra bientôt signaler une augmentation dans les recettes des mines et il croit qu'il réalisera assez de ce chef pour payer le prix d'achat de la goélette, soit £1,000. Il transmet une copie du contrat qu'il se propose de passer avec MM. Campbell pour le louage des houillères. L'économie qu'il a pratiquée relativement à l'exploitation des mines. 267
- Incluse.* Relevé de la houille qui a été expédiée. 271, 275, 279
- Compte de dépenses imprévues. 283
- Compte de fournitures. 287
- Comptes courants. 291
- Campbell à Despard, 17 novembre. Conditions auxquelles il est prêt à louer les houillères de la rivière Spanish. 293, 297
- 18 novembre, Cap-Breton. Despard au secrétaire d'Etat (Hobart). Il avait autorisé à faire démolir l'hôtel du gouvernement et à le faire reconstruire sur un emplacement convenable. Les frais de reconstruction de cet édifice s'élevaient à au moins £3,000. Il recommande par conséquent qu'on achète la maison qu'il habite; elle est très bien située et on pourrait l'agrandir à peu de frais. Il communique à Hobart une offre de la part de Dodd de vendre la maison en question; les recettes des houillères seraient suffisantes, écrit-il, pour couvrir le prix d'achat et les frais d'agrandissement. "Col. Cor., C. B.", vol. 77, p. 305
- Incluse.* Offre de la part de Dodd de vendre la maison qu'habite le général. 309
- 26 novembre, Sydney. Mémoire de William Plant. Se plaint de l'injustice qu'on lui a faite. Demande qu'on le réintègre dans sa charge de surintendant des mines et qu'on lui accorde un dédommagement pour les pertes qu'il a subies par suite de sa suspension. 449
- Inclus.* Boddington à Plant, 3 juin 1784. Le comité de l'artillerie a ordonné qu'il soit payé jusqu'à la date de son arrivée en Angleterre, avec un mois de salaire additionnel. Lorsque l'occasion se présentera, il sera nommé à un autre emploi. 453
- Certificat en faveur de Plant, en date du 8 juillet 1784. 455

1801.
15 décembre,
Sydney. Ingouville à King. Représentations au sujet de l'état du Cap-Breton. 441, 445
- 18 décembre,
Cap-Breton. Despard au secrétaire d'Etat (Hobart). Conformément aux instructions reçues, il a fait adopter une ordonnance imposant un léger droit sur le rhum et les autres spiritueux.
- 18 décembre,
Cap-Breton. Le même au même. A reçu des copies imprimées des articles préliminaires de la paix et de la proclamation de la cessation des hostilités sur mer et sur terre, proclamation qu'il avait rendu publique. Il n'y a pas de navires armés en nolisement au Cap-Breton. 317
- 25 décembre,
Sydney. Le même au même. A tiré pour le salaire semi-annuel de son secrétaire particulier; envoie un reçu. 321
325
- Inclus.* Reçu. 325

ARCHIVES.—BAIE D'HUDSON.

1673.
7 octobre,
Québec. Frontenac au commandant des troupes du roi de France à la Baie d'Hudson; lui présente et lui recommande le père Albanel. "B. T., H. B.", vol. 1
1675.
1er novembre, Liste des aventuriers anglais faisant le commerce à la Baie d'Hudson et l'état de leurs parts respectives. vol. 1
1676.
26 janvier, Mémoire de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Albanel, un jésuite, Whitehall. avait essayé de débaucher Groseiller et Radison; et en l'absence des navires de la compagnie il avait arraché les enseignes de Sa Majesté et avait depuis intrigué parmi les sauvages. vol. 1
- (Sans date; lu par les lords du commerce à la date en marge.)
- 26 janvier, Ordre de fournir à l'ambassadeur de France une copie de la plainte de Whitehall. la Compagnie de la Baie d'Hudson touchant les intrigues de Charles Albanel, un jésuite, de Gresilier (*sic.*), un Français, et de Radison, un Italien, pour qu'elle soit transmise au roi de France, afin que celui-ci défende aux personnes dont on se plaint de rien faire qui puisse préjudicier au commerce de la compagnie. "Col. Entry Book, H. B.", vol. 96, p. 42
1677.
20 mai. Affidavit de William Bond, qui déclare qu'il était parti pour la Baie d'Hudson en 1672, et qu'il était arrivé dans le cours du mois d'octobre à la factorerie de la rivière Rupert. L'été suivant (1673), il avait fait le commerce à Port-Nelson, etc. "B. T., H. B.", vol. 1
1681.
20 décembre. Compte rendu de découvertes sur la Baie d'Hudson, etc. vol. 1
1682.
6 juillet. La Compagnie de la Baie d'Hudson se plaint qu'on empiète sur son commerce et demande que des ordres soient donnés pour que la chose cesse. L'affaire est renvoyée au département de la justice. "Col. Entry Book, H. B.", vol. 107, p. 39
- 7 novembre. Document endossé comme suit: "Titre des Anglais au Canada en réponse aux prétentions des Français aux terres et aux territoires avoisinant la baie d'Hudson, telles qu'émisses dans un mémoire récemment délivré ici par l'ambassadeur de France." "S. P. Col., H. B.", vol. 66
- 11 novembre. Labarre à ——— (en français). Les postes de Manase et d'Orange, conquis en 1667 pour le duc d'York et encore peuplés de Hollandais, donnent asile aux Iroquois.
- Une compagnie qui a été constituée en Angleterre pour faire le commerce sur la Baie d'Hudson est à fonder des établissements sur des terres qui appartiennent au roi de France depuis 20 ans. Il ne troublera pas la compagnie dans son commerce maritime, mais il ne permettra pas qu'elle s'avance dans les terres des Français. "S. P. Col., H. B.", vol. 40
- Réponse de la Compagnie de la Baie d'Hudson, y compris un extrait de la lettre de Labarre.
- Réponse officielle à de la Barre (par ordre du roi). Les sujets de Sa Majesté qui font le commerce sur les rivières, les îles et les côtes de la baie d'Hudson ne devraient pas être troublés par de la Barre.
- Questions concernant la Baie d'Hudson—(sans date).
- Ces trois documents se trouvent dans "B. T., H. B.", vol. 1; une copie de la réponse de la Compagnie de la Baie d'Hudson suit la lettre de de la Barre en date du 11 novembre dans "S. P. Col., H. B.", vol. 40.
- Extraits des "Transactions", publiés au complet dans le rapport sur les Archives du Canada pour 1883, bien que non disposés exactement de la même manière que dans la copie imprimée.
- 30 novembre, Comptoir de la Baie d'Hudson.

1683.
2 mars. Mémoire (en français) en réponse à la lettre où de la Barre se plaint que les habitants de New-York fournissent des armes aux Iroquois, et que la Compagnie de la Baie d'Hudson empiète sur les territoires appartenant à la France. "Col. Entry Book, H. B.", vol. 99, p. 197
(Le mémoire est sans date; il suit un ordre en date du 2 mars et en précède un en date du 7 avril. La réponse concernant New-York, qui contient des renseignements au sujet des sauvages de cet endroit, couvre 6 pages; celle concernant la Baie d'Hudson couvre 4 pages.)
- 11 août. "Vraie copie de la clause de la charte de la Compagnie de la Baie d'Hudson que le lord gardien du grand sceau du roi m'a ordonné ce jour, 11 août 1863, de transcrire." Extrait de la charte. Suit un autre extrait de la charte. vol. 40
(La charte se trouve parmi les archives dans la série P, vol. 109.)
- 12 août. Whitehall. Ordre aux gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre de saisir tous les navires faisant le commerce sur la baie d'Hudson en contravention à la charte. vol. 99, p. 218
- 25 octobre. Gillam de la Barre (en français). Se plaint de la conduite de Radisson et de Groseiller, qui l'avaient induit à se rendre à la Baie d'Hudson et l'avaient ensuite dépouillé de son navire et de ses marchandises. vol. 40
- 14 novembre. Requête du gouverneur et de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Demandant un dédommagement pour les dommages causés à leurs propriétés par les Français.
- 14 novembre. Plainte et affidavit touchant une attaque dirigée par les Français sur des postes de la baie d'Hudson.
Affidavit dans le même sens.
Affidavit (sans date) de John Outlaw. Les Français qui ont détruit le fort de Port-Nelson lui ont dit qu'ils avaient agi ainsi d'après les ordres du roi de France et du gouverneur du Canada.
- 23 novembre. Affidavit de John Outlaw touchant l'attaque dirigée sur le parti de Gillman, sur la baie d'Hudson, par Radisson et Gooseberry (Groseiller).
Idem par Outlaw en date du 4 décembre.
- 27 novembre, Oxforsshire. James Hayes à sir John Werden. Parle de l'attaque dirigée sur les postes de la Baie d'Hudson par Radisson, qui avait débarqué à la Rochelle et s'était rendu à la hâte à Paris, sans doute pour informer le roi de la grande valeur de ces territoires. Demande que l'ambassadeur soit prié d'insister auprès du roi pour que Radisson soit puni. Si la Compagnie est protégée contre les Français et laissée en paix le printemps prochain, elle pourra se préparer à la résistance.
Les six paragraphes précédents se trouvent au vol. 40.
Journaux de Radison, 1682-3 et 1684.
1684.
26 janvier, Paris. Preston. Mémoire (en français) au roi de France concernant l'attaque sur Port-Nelson. Preston demande que Radisson soit puni et qu'une indemnité soit accordée pour les dommages causés. Vol. 40
Un double, sans date, adressé à l'ambassadeur en France, devant être soumis au roi de France, se trouve dans le même vol.
- 26 janvier. Hayes à Jenkins. Radisson et Groseiller, après avoir été maltraités par le gouverneur, avaient quitté le Canada et avaient offert de faire des expéditions à la recherche du castor au profit de la Nouvelle-Angleterre; ils s'étaient ensuite engagés au service de la Compagnie de la Baie d'Hudson. La compagnie a fait des découvertes dans ce territoire et en a pris possession avant qu'il fût occupé par les Français.
"B. T., H. B." vol. 40
1686.
10 et 13 février. Affidavits concernant la capture par les Français du navire *Perpetuana Merchant* sur la baie d'Hudson. "B. T., H. B.", vol. 1
1687.
— février. Mémoire de la Compagnie de la Baie d'Hudson concernant les attaques dirigées contre ses postes par les Français. Elle demande protection.
"B. T., H. B.", vol.

Incluse. Déposition de Richard Smithsend, second du navire *Perpetuana Merchant*. Le navire en question avait été saisi par les Français et il (Smithsend) ainsi que d'autres avaient été conduits à Québec, où ils avaient été retenus prisonniers pendant environ 11 mois. vol. 1

D'autres lettres sur le même sujet enveloppées dans une chemise marquée BA., n° 7.

13 mai,
Comptoir de
la Baie d'Hud-
son.

La Compagnie de la Baie d'Hudson renouvelle sa demande d'indemnité pour les dommages causés à leurs ports, etc., par les Français, indemnité que le roi avait promise, au mois de février dernier, de réclamer. Position de la compagnie vis-à-vis des Français.

Mémoire.

Extrait des "Transactions" (déjà publié).

"B. T., H. B.", vol. 1

14 juin.

Affidavit attestant qu'on avait formellement pris possession de Fort Nelson en 1670 et qu'un des navires de la Compagnie de la Baie d'Hudson, commandé par Gilham, faisait le service dans le bas de la baie, la même année.

"B. T., H. B.", vol. 1

28 octobre,
Comptoir de
la Baie d'Hud-
son.

Rapport concernant l'expédition hostile entreprise par les Français en juin 1680 contre les postes de commerce de la Baie d'Hudson.

On devrait déchaîner la population de la Nouvelle-Angleterre contre les Français ou bien accorder à la compagnie des lettres de marque et de représailles. (Cette lettre ne porte pas de date). "B. T., H. B.", vol. 1

"Droit de Sa Majesté à la baie d'Hudson." Extrait des "Transactions" entre l'Angleterre et la France touchant la baie d'Hudson, publié au long dans le rapport sur les archives pour 1883. Pour l'extrait, voir p. 177 de ce rapport. Le volume 25 des archives coloniales contient les "Transactions" en question.

Sans date.

Lord Preston aux lords du commerce. Les Français n'ont jamais réclamé d'indemnité pour les dommages qu'ils auraient subis à Fort Bourbon, et il ne leur a pas, par conséquent, transmis la réponse dont ils parlent.

"B. T., H. B.", vol. 1

1688.
30 mai,
Whitehall.

Commission nommant le capitaine George Geyer commandant du district nord de la baie d'Hudson.

Commission (même date) nommant Geyer député du gouverneur des terres, etc., dans le bas du détroit d'Hudson.

Même date. Commission nommant Marsh gouverneur.

"B. T., H. B.", vol. 1

1689.
6 janvier,
Boston.

Randolph à sir James Hayes. Au sujet des attaques des Français contre les postes de la Compagnie de la Baie d'Hudson, etc.

"B. T., H. B.", vol. 1

25 avril,
Whitehall.

Arrêté du conseil renvoyant aux lords du commerce la requête de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

"B. T., H. B.", vol. 1

Requête annexée à l'arrêté.

13 mai,
Comptoir de
la Baie d'Hud-
son.

Mémoire. La compagnie demande le renouvellement des commissions accordées par feu le roi James afin qu'elle puisse protéger ses factoreries, etc.

"B. T., H. B.", vol. 1

29 mai,
Whitehall.

Requête de la Compagnie de la Baie d'Hudson; elle demande qu'on la protège contre les Français. Des lettres de marque peuvent-elles être émises malgré le traité de neutralité?—

"Col. Entry Book", vol. 109, p. 220

Sans date.

Commission signée par Guillaume et Marie; mandat d'émettre des lettres de marque et de représailles contre les Français.

"B. T., H. B.", vol. 1

1690.
26 mars,
Whitehall.

Rapport des lords du commerce concernant la requête par laquelle la Compagnie de la Baie d'Hudson demande un convoyeur pour les navires qui doivent porter des munitions dans ses forts sur la baie.

"Col. Entry Book", vol. 109, p. 320

1692.
13 avril. Requête par laquelle la Compagnie de la Baie d'Hudson demande protection pour les équipages des navires qui sont sur le point de faire voile pour la baie d'Hudson; 40 hommes sur 150 doivent s'embarquer immédiatement, et les autres partiront plus tard (sans date; lire à la date en marge). "B. T., Trade Papers", vol. 4
- 18 avril, Whitehall. Lords du commerce au président du Conseil. Ont recommandé que la protection demandée soit accordée. "B. T. Trade Papers", vol. 12, p. 165
1693.
16 mars, Whitehall. Les lords du commerce recommandent qu'on accorde protection aux équipages des navires de la Compagnie de la Baie d'Hudson. 244
1694.
14 octobre, Cap de François. Contrat (en français) entre Iberville et Walsh pour la reddition de Fort York aux Français. "B. T., H. B.", vol. 2
(Une traduction se trouve au volume 3, p. 11.)
- 25 octobre. Requête de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Elle demande protection pour les équipages des navires qui doivent partir pour la Baie d'Hudson. Les Français menacent d'attaquer ses factoreries, etc. "F. 30, B. T. Trade Papers", vol. 5
1695.
25 juillet. Compagnie de la Baie d'Hudson aux lords du commerce. Elle se propose de faire partir 4 navires dont les équipages comprendront 150 matelots, pour lesquels elle demande protection; 60 s'embarqueront le 1^{er} mars et les autres le 1^{er} mai. "H. 18, B. T. Trade Papers", vol. 6
- 29 juillet, Whitehall. Rapport des lords du commerce sur la lettre ci-dessus. "B. T. Journals", vol. 8, p. 83
- Sans date. "Exposé impartial des droits dont jouit la Compagnie de la Baie d'Hudson en vertu de la charte qui lui a été accordée par Charles II." Attaque contre les pouvoirs de la Compagnie. (Le document n'est pas daté, mais il a été probablement écrit en 1695.) "A. & W. I.", vol. 539
1696.
28 août. Correspondance entre de la Forest et Allen concernant la reddition de Fort York.
- 30 août. Article de capitulation entre Allen et de la Forest.
Ordres donnés à Allen.
Pour ces trois documents, voir la lettre de Tucker en date du 5 décembre.
- 31 août, Fort-York ou Bourbon. "Articles de Capitulation entre le Sieur Guillaume Allen, commandant "en chef dans la rivière Hays, ou Ste. Thérèse, et le Sir G. de la Forest commandant du Fort d'Yorke, ou Bourbon le 31 D'Aout, 1696." "B. T., H. B.", vol. 2, p. 133
- 30 novembre, Whitehall. Lords du commerce. Nelson avait été informé que la Compagnie de la Baie d'Hudson ne s'était pas conformée aux articles de capitulation relativement à ceux qui avaient été faits prisonniers dernièrement. La chose est renvoyée au secrétaire d'Etat. "B. T. Journals", vol. 9, p. 256
- 5 décembre, Whitehall. Tucker à Popple. De la Forest, ex-gouverneur français de Fort York devra donner des explications au sujet de la violation des articles de capitulation arrêtés avec Allen. "B. T., H. B.", vol. 2, p. 1
(Double au vol. 3, p. 1.)
- Mémoire de la Forest. Il demande qu'on lui restitue ses armes, etc., et qu'il soit renvoyé en France avec la garnison. 5
- Contrat et correspondance entre de la Forest et Allen touchant la reddition de Fort York. (Trois documents en date du 28 et du 30 août.) 9, 11, 13
- Relevé des peaux de castor et autres expédiées à bord du *Bonaventure*. 15
(Double dans "B. T., H. B.", vol. 3, p. 8).
Autre relevé. 57
Articles de capitulation entre Allen et de la Forest. 17
Ordres donnés à Allen (sans date). 21

1696.

“Articles arrêtés entre monsieur d'Iberville, commandant les deux vaisseaux du Roy le *Poly* et la *Salamande*, et monsieur Walsh, gouverneur de Fort York,” etc., 14 octobre 1694. 25

Affidavits d'Isaac Wood, William Arnold, James Hubbard, John Russell, James Griffin, Thomas Walsh, Thomas Jacobs, Henry Piggott et William Clark (tous en date du mois de décembre 1696), concernant la reddition de Fort York à Iberville et la manière dont ils avaient été traités après la capitulation. “B. T., H. B.,” vol. 2, p. 29 à 49

Walsh et Jacobs déclarent que les Français n'avaient pas enfreint les articles de capitulation après la reddition de Fort York. 53

5 décembre.
Whitehall.

Lords du commerce. Somment de la Forest et la Compagnie de la Baie d'Hudson de comparaître devant eux. “B. T., H. B.,” vol. 3, p. 1

7 décembre,
Whitehall.

Procès-verbal. Sommaire de l'enquête dans l'affaire de la Forest et la Compagnie de la Baie d'Hudson. “B. T. Journals,” vol. 9, p. 264

14 décembre.
Whitehall.

Demande de délai de la part de la Compagnie de la Baie d'Hudson. 280

21 décembre,
Whitehall.

Lords du commerce. Procès-verbal de l'enquête dans l'affaire de la Forest et la Compagnie de la Baie d'Hudson. 9

(Double à la page 294).

Inclus à ce document se trouvent une traduction des articles de capitulation arrêtés avec Iberville le 14 octobre 1694, (l'original est dans “B. T., H. B.,” vol. 2, p. 25) et de la déposition de Wood, etc.; le témoignage de Walsh, etc.

23 décembre,
Whitehall.

Continuation de l'enquête dans l'affaire de La Forest et la Compagnie de la Baie d'Hudson. “B. T. Journals,” vol. 9, p. 300

24 décembre,
Whitehall.

Lords du commerce au secrétaire d'Etat (Trumbull). Ils transmettent, pour être soumis au roi, les articles de capitulation arrêtés entre Allen et le gouverneur français de Fort York, et désavoués par la Compagnie de la Baie d'Hudson. Affidavits, etc. Demandent si le gouverneur français doit être renvoyé ou si les documents doivent être soumis à lui (Trumbull). “B. T., H. B.,” vol. 3, p. 22

26 décembre,
Londres.

(Voir aussi “B. T. Journals,” vol. 9, p. 206).
Affidavit de Philip Parsons attestant que les articles de capitulation avaient été violés par Iberville après la reddition de Fort York.

28 décembre,
Whitehall.

Les Lords du Commerce décident que le départ de La Forest devra être retardé jusqu'à après la prochaine séance. “B. T., H. B.” vol. 3, p. 23

31 décembre,
Paris.

(Voir aussi “B. T. Journals,” vol. 9, p. 307).
Hébert à de La Forest (en français). A transmis les documents à de Lagny. Ils sont arrivés bien à point, car il se proposait d'exercer des représailles, vu que les commissaires anglais n'ont pas encore envoyé de réponse à la demande de dédommagement pour inexécution des articles de capitulation arrêtés lors de la reddition de Fort Bourbon. Il a transmis tous les documents à Versailles et attend des ordres.

1697.
1er janvier.
Whitehall.

Lords du commerce. Résumé du plaidoyer de Cooper en faveur de la Compagnie de la Baie d'Hudson, etc. “B. T. Journals,” vol. 2, p. 94

2 janvier,
Londres.

Affidavit de James Hubbard. Il a souvent entendu Piggott et Clarke se plaindre qu'ils avaient été maltraités par les Français et que les articles de capitulation avaient été violés après la reddition de Fort York. “B. T., H. B.,” vol. 2, p. 67

Même date. Affidavit de Mary Davis attestant que Thomas Jacobs s'était plaint de la manière dont l'avaient traité les Français. 69
Affidavit de Grimington concernant les plaintes faites par Jacobs. 73

1697.

(Voir affidavit conjoint de Walsh et autres joint à la lettre de Tucker en date du 5 décembre 1696).

Affidavit de W. Potter, secrétaire de la Compagnie de la Baie d'Hudson, concernant les pertes causées à la compagnie par les Français. 77

4 janvier,
Whitehall.

Lords du commerce. La lettre de Hébert à de la Forest a été communiquée au secrétaire de la compagnie et de Lagny a demandé qu'une indemnité soit accordée à de la Forest.

"B. T. Journals", vol. 9, p. 328

4 janvier,
Whitehall.

Lords du commerce. Rapport avec un résumé des arguments invoqués en faveur de la Forest et de la Compagnie de la Baie d'Hudson, respectivement.

"B. T., H. B.", vol. 3, p. 23 à p. 30

(Voir aussi "B. T. Journals", vol. 9, p. 322.)

4 janvier,
Londres.

Mémoire de la Forest en réponse au factum de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

"B. T., H. B.", vol. 2, p. 81

4 janvier,
Comptoir de
la Baie d'Hud-
son.

"Etat des dommages causés à la Compagnie de la Baie d'Hudson par la Compagnie Canadienne de France." Les dommages sont portés aux chiffres suivant :—1682, £2,500 ; 1684, £10,000 ; 1685, £5,000 ; 1686, £50,000 ; 1688, £15,000. La Compagnie se plaint aussi de la violation par Iberville des articles de capitulation arrêtés en 1694. 89

4 janvier,
Exon.

Parsons à messieurs Duport. On lui a demandé de faire un affidavit dans le même sens que celui qui a été signé par Welch (Walsh) et Jacobs, mais il avait été plus exigeant qu'eux. Gateing, le commissaire à Saint-Malo, avait refusé de le laisser partir pour l'Angleterre parce qu'il n'avait pas voulu "lui graisser la patte". S'il avait été mieux traité, il n'aurait pas fait de plainte. S'il n'y a rien à reprocher à Iberville, le commissaire est à blâmer. 107

5 janvier,
Whitehall.

Lords du commerce à la Compagnie de la Baie d'Hudson. Doivent-ils tenir compte dans leur rapport de la partie du factum de la compagnie se rapportant à l'année 1688, et la compagnie se base-t-elle là-dessus pour demander des représailles ?—Suit un extrait du factum de la compagnie touchant la violation du traité.

"B. T., H. B.", vol. 3, p. 30

8 janvier,
Whitehall.

Lords du commerce. Ils ont reçu un extrait d'une lettre de de Lagny, en date de janvier, demandant satisfaction pour la violation des articles de capitulation arrêtés avec de la Forest. 32

(Voir aussi "B. T. Journals", vol. 9, p. 335.)

8 janvier,
Comptoir de
la Baie d'Hud-
son.

Potter à Popple. A transmis, par ordre de la Compagnie de la Baie d'Hudson, un exposé des prétentions de la compagnie, exposé qui, espère-t-il, donnera satisfaction vu qu'il ne contient que la vérité. La compagnie a beaucoup souffert des attaques des Français.

"B. T., H. B.", vol. 2, p. 99

Exposé.

103

11 janvier,
Whitehall.

Lords du Commerce. Duport leur a communiqué une lettre de Parsons en date du 4 janvier.

"B. T., H. B.", vol. 3, p. 33

Suit copie de la lettre; on la trouvera plus haut.

11 janvier,
Whitehall.

Lords du Commerce. Ils sont d'accord sur le rapport à faire au sujet des différends entre la Compagnie de la Baie d'Hudson et de la Forest. 36

13 janvier,
Comptoir de
la Baie d'Hud-
son.

La Compagnie de la Baie d'Hudson fait remarquer que les lords du commerce avaient omis dans le rapport qu'ils se proposent de faire certaines choses qui avaient été prouvées par la compagnie relativement aux différends de celle-ci avec les Français.

"B. T., H. B.", vol. 2, p. 111

14 janvier,
Whitehall.

Lords du commerce. Ordre à leur secrétaire de demander à la Compagnie de la Baie d'Hudson d'indiquer quelles places les Français lui avaient prises avant et depuis la guerre.

"B. T. Journals", vol. 9, p. 348

15 janvier,
Whitehall.

Lords du commerce. Leur rapport sur les différends entre la Compagnie de la Baie d'Hudson était terminé et ordre avait été donné de le transmettre au secrétaire d'Etat. 350

1697.
15 janvier, Whitehall. Rapport des lords du commerce. "Copie d'une représentation des Commissaires du Commerce et des Plantations, au sujet des plaintes de monsieur de la Forest, gouverneur français de Fort York sur la Baie d'Hudson, plaintes se rapportant à la violation des articles de capitulation arrêtés entre lui et le capitaine Allen lors de la reddition de ce fort aux Anglais en 1696." "A. & W. I.", vol. 539
- 15 janvier, Whitehall. Lords du Commerce à Tucker. Lui envoient copie du rapport dont ils ont convenu. "B. T., H. B.", vol. 3, p. 36
- Rapport au roi (même date) contenant un résumé des prétentions des parties. 37
- 16 janvier, Comptoir de la Baie d'Hudson. Clarke, député du gouverneur, à Popple. Lui transmet un compte rendu de ce qui s'était passé entre les Anglais et les Français en Amérique. Les événements se rapportent aux années 1682, 1686, 1688, 1690, 1693, 1694 et 1696, la prise et la reprise des forts étant très brièvement rapportées. "B. T., H. B.", vol. 2, p. 119
- 18 janvier, Whitehall. Les lords du commerce. Constatent que la Compagnie de la Baie d'Hudson avait fait rapport que tout le territoire était en sa possession, sauf un petit fort appelé Nemikie. "B. T. Journals", vol. 9, p. 353
- 21 janvier, Whitehall. Les mêmes. Ils ont écrit aux commissaires du service de secours aux malades et aux blessés qu'ils avaient transmis leur rapport et qu'il n'y avait plus lieu de détenir de la Forest. 357
- 25 janvier, Comptoir de la Baie d'Hudson. Clarke à Popple. Les Français avaient construit un fort à Nemickie pour intercepter le commerce; en 1686, ils avaient pris trois factoreries dans le bas de la baie. Dans les traités de paix qu'on pourra faire avec la France, il ne devrait pas être permis aux Français de voyager ou de commercer plus loin qu'à mi-chemin entre le Canada et Fort Albany. "B. T., H. B.", vol. 2, p. 115
- janvier. Delagny aux commissaires préposés à l'échange des prisonniers (en français). Prétend qu'en vertu des articles de capitulation, de la Forest devait retenir 2 canons et devait recevoir les marques ordinaires d'honneur; de plus, que lui et sa garnison devaient garder leurs vêtements et effets et être conduits à Plaisance. Il se plaint que les canons de la Forest lui avaient été enlevés, que ses vêtements et effets ainsi que ceux de ses soldats avaient été pillés, et que tous avaient été conduits en Angleterre. 95
- 25 février, Saint-James. Rapport du Conseil privé sur les différends entre la Compagnie de la Baie d'Hudson et les Français. Ce rapport contient un résumé des témoignages rendus et se termine comme suit: "l'affaire peut se résumer en deux points:—
- "1. Le capitaine Allen avait-il le droit de consentir aux deux articles de capitulation sur lesquels on insiste le plus? Et s'il ne l'avait pas, M. Laforest peut-il les invoquer en sa faveur, surtout si l'on tient compte du fait que le capitaine Allen a averti La Forest qu'en consentant aux deux articles en question il avait violé les ordres qu'il avait reçus?
- "2. La convention de 1694 a-t-elle été violée dans une mesure suffisante pour que Votre Majesté puisse exercer des représailles sur les marchandises qui ont été prises." 141
- (Double en date du 12 mai, 1698. "B. T., H. B.", vol. 3, p. 55.)
- 17 avril, Comptoir de la Baie d'Hudson. La Compagnie de la Baie d'Hudson aux lords du commerce (Popple.) Au sujet des places qui leur avaient été prises par les Français. "B. T. Journals", vol. 20, p. 153
- 1er juin, Whitehall. Lords du commerce à Clarke, député du gouverneur de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Sa lettre du 16 janvier, concernant les places prises par les Français avant la guerre actuelle, a été transmise au secrétaire Trumbull; ils désirent des détails touchant les autres dommages subis. "B. T., H. B.", vol. 3, p. 44

1697.
9 juin, "Mémoire de la Compagnie de la Baie d'Hudson touchant la violation de ses droits par les Français et les changements survenus relativement à la possession des places, etc., à la Baie d'Hudson."
"A. & W. I.", vol. 539
(Voir aussi "B. T., Journals", vol. 20, p. 226.)
- 27 octobre, Lords du commerce. Lettre ordonnant à la Compagnie de la Baie d'Hudson de proclamer la paix. "B. T., H. B.", vol. 3, p. 45
Whitehall. Voir "B. T., Plantations General", vol. 2, A. 190.)
- 24 décembre, Lords du commerce. Au sujet de la restitution de Saint Christophe, dont avait parlé la Compagnie de la Baie d'Hudson.
Whitehall. "B. T., H. B.", vol. 3, p. 45
(Voir "B. T., Leeward Islands", vol. 5, A. 135.)
- 30 décembre, Lords du commerce. Veulent savoir ce que la Compagnie de la Baie d'Hudson réclame des Français en vertu du traité de paix.
Whitehall. "B. T., H. B.", vol. 3, p. 45
- Sans date. Copie d'un mémoire de la Compagnie de la Baie d'Hudson en réponse au factum des Français concernant la reddition de Fort Bourbon en 1396. Articles de capitulation. "A. & W. I.", vol. 539
(Voir annexes de la lettre de Tucker en date du 5 décembre.)
1698.
22 avril, "Mémoire touchant la capitulation du Fort Bourbon en 1696, mentionnée au 8^e article du traité de paix." "B. T., H. B.", vol. 2, p. 129
- 29 avril, Extrait de la lettre de Vernon en date du 25 avril.
"B. T., H. B.", vol. 3, p. 45
(Voir "B. T., Miscellanies", vol. 1, A. 57 et 58.)
- 29 avril, Lords du Commerce à la Compagnie de la Baie d'Hudson. Lui communiquent les instructions qu'ils ont reçues de Sa Majesté. (Voir lettre de Vernon en date du 25 avril.) Demandant qu'on leur donne d'autres renseignements pour qu'ils puissent répondre à Sa Majesté.
Cockpit. "B. T., H. B.", vol. 3, p. 46
- 10 mai, Les mêmes à la même. La Compagnie de la Baie d'Hudson ne leur a pas répondu touchant la restitution des marchandises prises à Fort York en 1696. Elle devra le faire de suite. "B. T., Journals", vol. 11, p. 56
Cockpit. Réponse. 59
(Voir "B. T., H. B.", vol. 2, A. 50.)
- 11 mai, Rapport des lords du commerce sur la plainte faite par la Compagnie de la Baie d'Hudson que les Français n'avaient pas livré les postes qui devaient être restitués et qu'ils n'avaient pas non plus nommé des commissaires pour régler les réclamations en conformité du traité de Ryswick.
Cockpit. "Les raisons humblement invoquées par la Compagnie de la Baie d'Hudson" devraient, il semble, accompagner le rapport.
Le "Factum de la Compagnie" est, selon toute apparence, de la même date.
- Deux requêtes de la Compagnie de la Baie d'Hudson datent évidemment de 1699.
"A. & W. I.", vol. 539
- 11 mai, Traduction de la réponse de l'ambassadeur de France au mémoire des commissaires de Sa Majesté en date du 7 mars 1698.
"B. T., H. B.", vol. 3, p. 74
- 12 mai, Lords du commerce au roi. Représentations se rapportant à l'infraction aux articles de capitulation arrêtés en 1696, lors de la reddition de Fort York et recommandant la nomination de commissaires. 47
Cockpit.
- 12 mai, Réponse de la Compagnie de la Baie d'Hudson au mémoire des Français concernant la reddition de Fort York (appelé Fort Bourbon). 50
Comptoir de la Baie d'Hudson.
- 12 mai, Lords du commerce, Leur rapport sur le mémoire de la Compagnie de la Baie d'Hudson devra être signé et transmis à Vernon.
Cockpit. "B. T. Journals", vol. 11, p. 60
(Voir "B. T., H. B.", vol. 2, A. 47.)

- 1698.
- 19 mai,
Whitehall. Vernon à Popple. La Compagnie de la Baie d'Hudson devra faire connaître aux lords du Conseil et aux lords du commerce les raisons qu'elle a à invoquer à l'appui de sa demande d'un convoyeur pour escorter ses navires jusqu'à la baie. Les lords du Conseil ont été priés de se réunir le 21 au bureau de Popple. "B. T., H. B.", vol. 2, p. 153
Requête par laquelle on demande un convoyeur (sans date). 157
(Double au vol. 3.)
- 20 mai,
Cockpit. Lords du commerce. Une lettre a été reçue de Vernon (voir "B. T., H. B.", vol. 2, A 64) demandant de convoquer une assemblée extraordinaire pour prendre en considération la requête par laquelle la compagnie demande un convoyeur; la Compagnie de la Baie d'Hudson devra être représentée à cette assemblée. "B. T., Journals", vol. 11, p. 68
- 21 mai,
Cockpit. Lords du commerce au secrétaire d'Etat (Vernon). Le convoyeur demandé par la Compagnie de la Baie d'Hudson est, à leur avis, nécessaire. "B. T., H. B.", vol. 3, p. 69
- 21 mai. Lords du commerce. Constatent que la Compagnie de la Baie d'Hudson avait été représentée à l'assemblée dont il est question plus haut. "B. T., Journals", vol. 11, p. 70
Requête. "B. T., H. B.", vol. 2, A 65
- 2 juin.
Whitehall. Vernon aux lords du commerce. La Compagnie de la Baie d'Hudson a demandé pour son gouverneur une commission semblable à celle qui avait été accordée par l'ex-roi; devra-t-on accéder à cette demande, et si oui, dans quelle mesure devra-t-on reproduire l'ancienne commission? "B. T., H. B.", vol. 2, p. 165
(Double au vol. 3, p. 70.)
Commission accordée par Jacques II à Geyer, 30 mai 1688. (Voir à cette date.)
- 6 juin,
Cockpit. Lords du commerce. Perry et Moor conseillent de reproduire l'ancienne commission, mais avec certaines modifications à cause des changements apportés par le traité de paix. "B. T., Journals", vol. 11, p. 89
- 7 juin,
Cockpit. Lords du commerce au secrétaire d'Etat (Vernon). Lui transmet le projet de la commission qu'on se propose d'accorder au gouverneur de la Compagnie de la Baie d'Hudson. "B. T., H. B.", vol. 3, p. 71
72
- 4 octobre. Projets de commission.
Lords du commerce. Lettre de Nelson concernant la frontière entre la Nouvelle-France et la Nouvelle-Angleterre. "B. T., Journals", vol. 11, p. 241
(Voir "B. T., Plantations General", vol. 2, A. 2, 95, 305.)
- 16 novembre. Lords du commerce. Au sujet de la proclamation du roi de France relative au commerce dans les colonies françaises. "B. T., Journals", vol. 11, p. 241
(Voir "B. T., Plantations General", vol. 2, A 380.)
1699.
11 mai. Lords du commerce. Ils ont pris communication de la traduction du mémoire des Français concernant leurs droits dans la région de la baie d'Hudson. "B. T., Journals", vol. 12, p. 39
(Voir "B. T., H. B.", vol. 2, A. 74.)
- 30 novembre. Mémoire (sans date) de la Compagnie de la Baie d'Hudson, présenté à la date en marge. Elle expose ses prétentions et demande que ses droits soit rétablis, que les limites territoriales soient fixées et que des mesures soient prises pour conserver le commerce de la nation. "B. T. H. B.", vol. 2, p. 175
(Voir aussi vol. 3, p. 81; "B. T., Journals", vol. 12, p. 268, et "B. T., H. B.", vol. 2 A. 81.)
Transactions entre l'Angleterre et la France touchant la Baie d'Hudson. "A. & W. I.", vol. 536
1698-9 et 1699.
(C'est le supplément des transactions de 1687.)

1700.
29 avril.
Whitehall.

Secrétaire d'Etat (Vernon) aux lords du commerce. Leur communi-
que les alternatives proposées par l'ambassadeur de France.
"B. T., H. B.", vol. 3, p. 87

"Alternatives proposées pour servir de limites dans l'Amérique entre
la France et l'Angleterre." 87

Observations sur les alternatives ci-dessus.

Un document de la même date porte que l'ambassadeur avait soumis
des propositions touchant les limites. "B. T. Journals", vol. 13, p. 19

28 mai,
Whitehall.

Lords du commerce à Clarke. Ordre reçu de préparer des commissions
pour le procès des pirates. La Compagnie de la Baie d'Hudson désire-t-
elle une commission ? "B. T., H. B.", vol. 3, p. 91

30 mai,
Comptoir de
la Baie d'Hud-
son.

Potter aux lords du commerce. Par suite des pertes subies par la
compagnie, elle n'est pas en état d'envoyer de navires à la baie d'Hudson,
cette année. 92

(Double au vol. 2, p. 181.)

12 juin,
Whitehall.

Lords du commerce. La Compagnie de la Baie d'Hudson leur avait
exposé ses prétentions et leur avait remis deux documents concernant
ses droits dans la région de la baie d'Hudson et les limites territoriales à
fixer. "B. T. Journals", vol. 13, p. 71

10 juillet,
Comptoir de
la Baie d'Hud-
son.

"Limites que la Compagnie de la Baie d'Hudson suggère de fixer
comme frontière entre son territoire et celui des Français dans la région
de la baie d'Hudson, au cas où il y aurait échange de places et que la
compagnie ne pourrait obtenir tout le détroit et toute la baie, qui de
droit lui appartiennent." Suivent les limites proposées.
"B. T., H. B.", vol. 2, p. 185

(Double au vol. 3, p. 93, lu par les lords du commerce le 22 janvier
1701.)

1701.
22 janvier,
Whitehall.

Lords du commerce. Constatent que la Compagnie de la Baie d'Hudson
leur avait exposé ses vues au sujet de la délimitation territoriale à établir.
"B. T., Journals", vol. 13, p. 325

(Voir aussi "B. T., H. B.", vol. 2, A. 93).

23 janvier.

Lords du commerce à la Compagnie de la Baie d'Hudson. Si les Fran-
çais n'acceptaient pas la délimitation proposée, la compagnie consen-
tirait-elle à des modifications ? "B. T., H. B.", vol. 3, p. 96

29 janvier,
Comptoir de
la Baie d'Hud-
son.

(Voir aussi "B. T., H. B.", vol. 2, A. 96, et Journaux, vol. 13, p. 327).
Compagnie de la Baie d'Hudson aux lords du commerce. Propose
certaines modifications. "B. T., H. B.", vol. 3, p. 96

1702.
9 janvier,
Whitehall.

(Voir aussi "B. T., H. B.", vol. 2, p. 19; et pour la lettre du 12 février,
"B. T. Journals", vol. 13, p. 354, et "B. T., H. B.", vol. 2, A. 97.)
Lords du commerce à la Compagnie de la Baie d'Hudson. Désirent que
la compagnie leur indique les mesures qu'il faudrait adopter en ce qui
concerne le commerce et la protection de la baie d'Hudson.
"B. T., H. B.", vol. 3, p. 102

19 janvier,
Comptoir de
la Baie d'Hud-
son.

Compagnie de la Baie d'Hudson aux lords du commerce. Exposent
que les Français n'ont pas de titre aux territoires de la baie, que la com-
pagnie se trouve dans une position déplorable, etc. 103

24 janvier,
Whitehall.

(Voir aussi vol. 2, p. 195.)
Représentations sur l'état de défense de la Baie d'Hudson.

"B. T., H. B.", vol. 3, p. 107

1709.
10 mai.

(Voir aussi "Plantations General".
Stephen Evans aux lords du commerce. La Compagnie de la Baie
d'Hudson leur envoie les deux livres promis. Elle a fait distribuer son
factum à Londres et se propose d'en envoyer des copies dans la Hollande.
"A. & W. I.", vol. 601

19 mai,
Whitehall.

Lords du commerce à la Compagnie de la Baie d'Hudson. Désirent
que la compagnie leurs donnent des détails au sujet des empiétements des
Français. "B. T., H. B.", vol. 3, p. 108

1709.
23 mai.

Mémoire de la Compagnie de la Baie d'Hudson (sans date), concernant les attaques dirigées par les Français contre ses factoreries en temps de paix, etc. La compagnie demande que lorsqu'un traité sera fait avec la France, on oblige le roi de France à renoncer à ses prétentions à la baie et au détroit d'Hudson, à livrer tous les forts et établissements, à abandonner la navigation dans les limites fixées dans la charte de la Compagnie, et à restituer la somme de £108,514 19s. 8d., que les Français avaient volée à la compagnie en temps de parfaite amitié entre les deux royaumes.

Une autre copie.

Document (même date) constatant que ce mémoire avait été soumis par Evans aux lords du commerce.

Copies de comptes (1687 et 1699) présentés le même jour.

(Voir aussi liasse marquée A. 47, au vol. 2.)

27 mai,
Whitehall.

Lords du commerce. La Compagnie de la Baie d'Hudson devra leur faire savoir quels ont été les premiers découvreurs de la Baie d'Hudson.

1711.
21 décembre,
Whitehall.

Lords du commerce. Constatent qu'une lettre avait été reçue de Dartmouth au sujet de la requête de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

(Voir liasse A. 48 dans "B. T., H. B.", vol. 2.)

21 décembre.

Requête de la Compagnie de la Baie d'Hudson. On demande que les territoires respectifs des Français et de la compagnie soient délimités et on indique de quelle manière le commerce devrait être conduit.

(Une copie de cette requête, en date du 12 février 1712, se trouve au vol. 2, p. 221.)

Sans date.

"Le droit de la Couronne de la Grande-Bretagne à la Baie d'Hudson, dans l'Amérique du Nord, affirmé", etc. Il y a deux copies imprimées de ce document.

Le manuscrit contient en substance les mêmes faits historiques que l'imprimée, mais il en diffère en ce qui concerne les commentaires.

1712.
8 février,
Comptoir de
la Baie d'Hud-
son.

Mémoire de la Compagnie de la Baie d'Hudson. La compagnie demande que des règlements soient adoptés pour le commerce de manière à ce qu'on n'ait plus de difficultés avec les Français.

Lords du commerce. Document (même date) relatif au mémoire en question.

12 février,
Comptoir de
la Baie d'Hud-
son.

Mémoire de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Comment le territoire de la compagnie et celui des Français devraient être délimités et de quelle manière le commerce devrait être conduit.

19 février,
Whitehall.

Lords du commerce au secrétaire d'Etat (Dartmouth). Tout rapport que la Compagnie de la Baie d'Hudson a "un bon droit et un juste titre à toute la baie et à tout le détroit d'Hudson", et que le mémoire de la compagnie touchant la délimitation de son territoire et de celui des Français devrait être renvoyé aux plénipotentiaires réunis à Utrecht avec toute la question des frontières.

(Voir aussi B. T. Journals", vol. 13, p. 102 et A. & W. I., vol. 539.)
Secrétaire d'Etat (Dartmouth) aux lords du commerce. Transmet une requête de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Les places mentionnées dans cette requête appartiennent à des sujets britanniques, de sorte que la reine n'a pas voulu accepter un acte de cession du roi de France, mais a insisté pour qu'il donnât ordre de livrer ces places aux personnes qui seraient autorisées par Sa Majesté à en prendre possession.

27 mai,
Whitehall.

1713.
La compagnie entrera par conséquent en possession immédiate des places en question, son titre étant admis. "B. T., H. B.", vol. 2, p. 225
La requête. 227
(Voir "B. T., H. B.", vol. 3, pp. 121 et 122, et "B. T. Journals", vol. 23, p. 359.)
- 6 août,
Marly.
Ordre à Jérémie, signé "Louis" et contresigné "Phelypeaux", joint à la lettre de Potter en date du 14 août 1719.
1714.
13 avril,
Whitehall.
Secrétaire d'Etat (Bolingbroke) aux lords du commerce. Transmet un mémoire de la Compagnie de la Baie d'Hudson et d'autres documents. "B. T., H. B.", vol. 2, p. 233
Inclus. Mémoire. On remercie Sa Majesté pour le soin qu'elle a pris des intérêts de la Compagnie. Celle-ci est prête à prouver les dommages que lui ont causés les Français.
(Voir aussi vol. 3, p. 124, 125.)
- 13 avril,
Whitehall.
Lords du commerce au secrétaire d'Etat (Bolingbroke). Ils ont pris communication du mémoire de la Compagnie de la Baie-d'Hudson et ils recommandent que la reine attire l'attention de la cour de France sur la nécessité de nommer des commissaires. "B. T., H. B.", vol. 3, p. 126
- 3 juin.
Pery à Popple. La Compagnie de la Baie d'Hudson doit envoyer quelqu'un pour prendre possession de ses territoires; il peut fournir des renseignements concernant la question des dommages.
"B. T., H. B.", vol. 2, p. 245
(Voir aussi vol. 3, p. 128.)
- 21 juin.
Pery à Popple. Il est trop malade pour se présenter devant les lords du commerce. "B. T., H. B.", vol. 2, p. 249
- 3 août,
Comptoir de
la Baie d'Hud-
son.
Etat des dommages causés à la Compagnie de la Baie d'Hudson par les Français en temps de paix. Le montant total se chiffre par £100,-
543 13s. 9d. 253
Une autre copie suivie de détails complets au sujet des réclamations.
273 à 291
Un mémoire sur ce sujet se trouve dans "A. & W. I.", vol. 539; il est en date du 4 août.
- 4 août,
Comptoir de
la Baie d'Hud-
son.
Mémoire de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Elle demande qu'on lui fasse payer une indemnité pour les dommages qu'elle a subis et dont le chiffre est indiqué dans les états déjà transmis.
"B. T., H. B.", vol. 2, p. 257
(Double au vol. 3, p. 129.)
- 12 août,
Whitehall.
Secrétaire d'Etat (Bolingbroke) aux lords du commerce. Les lords justiciers désirent avoir un compte rendu de ce qui a été fait depuis la paix, relativement à la Baie d'Hudson, etc. "B. T., H. B.", vol. 2, p. 261
(Double au vol. 3, p. 133.)
1719.
21 juillet.
Lords du commerce à la Compagnie de la Baie d'Hudson. Demandent qu'on leur envoie un état des dommages que les Français auraient causés à la Compagnie. "B. T., H. B.", vol. 3, p. 137
(Pour l'état des dommages, voir "B. T., H. B.", vol. 2, A. 61.)
- 11 août,
Whitehall.
Lords du commerce à la Compagnie de la Baie d'Hudson. Les renseignements demandés devront être donnés le plus tôt possible. 138
- 13 août,
Mémoire (sans date) de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Elle demande qu'on fixe les limites de son territoire et de celui des Français et réclame une indemnité pour les pertes qu'elle avait subies par suite des attaques des Français. "B. T. Journals", vol. 29, p. 42
Etat des dommages causés à la compagnie par les Français en temps de paix. 46
(Voir aussi "B. T., H. B.", vol. 3, et liasse A. 62, vol. 2.)
- 14 août,
Comptoir de
la Baie d'Hud-
son.
Potter à Popple. Lui transmet copie de l'ordre donné par le roi de France à Jérémie de livrer le territoire de la Baie d'Hudson, etc. L'ori-

1719.

ginal fut envoyé en juin 1714 par le capitaine James Knight, lorsqu'il alla prendre possession du pays. "B. T. Journals", vol. 29, p. 95

Ordre (traduction) du 6 août 1713. 96

(Doubles dans "B. T., H. B.", vol. 2, p. 297-299.)

26 août,

Instructions pour Daniel Pulteney et Martin Bladen, nommés pour traiter avec les commissaires du roi de France. Pour la partie de ces instructions se rattachant à la Baie d'Hudson, voir p. 134 à p. 137. "B. T. Journals", vol. 29

-- septembre,

Mémoire (sans date). On a été mis en possession du territoire de la baie d'Hudson, mais les limites n'ont pas été définies et il n'a pas encore été accordé d'indemnité pour les pertes subies. "B. T., H. B.", vol. 2, p. 269

(La date a été prise sur une note qui dit que Bladen a apporté l'original en France dans le mois indiqué en marge.)

10 novembre,
Paris,

Bladen aux lords du commerce. Par suite de l'indisposition de l'abbé Dubois, ils n'ont pu le voir, mais il (Bladen) et lord Stair ont rendu contre d'Estrées. "B. T. Journals", vol. 29, p. 164

Mémoire (en français) concernant la délimitation territoriale demandée par la Compagnie de la Baie d'Hudson. 165

(Doubles, en date du 11, dans "B. T., H. B.", vol. 2, p. 305 et p. 307.)

1725.
14 mai,
Whitehall.

Lords du commerce à Oxenford. Demandent un relevé des peaux importées de la Baie d'Hudson en 1721, 1722 et 1723. "B. T., H. B.", vol. 3, p. 139

1741.
28 mai,
Comptoir de
la Baie d'Hud-
son.

Compagnie de la Baie d'Hudson aux lords du commerce. On prêtera toute l'aide possible au navire de Sa Majesté *Furnace*, envoyé pour découvrir un passage au Nord-ouest. "A. & W. I.", vol. 539

1755.
19 février,
Comptoir de
la Baie d'Hud-
son.

Charles Hay à sir Thomas Robinson. La Compagnie de la Baie d'Hudson a produit sa réclamation en 1752; la compagnie est prête à donner d'autres renseignements. "A. & W. I.", vol. 539

1759.
19 décembre,
Whitehall.

Lords du commerce à Pitt. Transmettent un mémoire de la Compagnie de la Baie d'Hudson. "A. & W. I.", vol. 539

Inclus. Mémoire.

